

COÉDUCATION - ÉDUCATION PARTAGÉE
Prise en compte
des ressources des familles
et de leur entourage
Protection de l'enfance



RECHERCHE ACTION COLLABORATIVE
RAPPORT FINAL 2021

Sous la direction scientifique de Catherine Delcroix
Professeure de Sociologie Université de Strasbourg
Laboratoire Dynamiques Européennes (CNRS - UdS) UMR 7367
En collaboration avec Bénédicte Goussault maître de conférences
en sciences de l'éducation l'Université Paris- est Créteil. Laboratoire
CIRCEFT Centre Interdisciplinaire de Recherche en Culture,
Éducation, Formation et Travail

Dessins originaux de Bénédicte Fraval

"On a cherché à exprimer quelque chose pour laquelle il n'y a pas de mots"

Table des matières

INTRODUCTION CONTEXTE DE LA RECHERCHE	9
PREMIERE PARTIE	12
1. DE QUELLES RESSOURCES DISPOSENT LES PARENTS ?.....	12
2. LA RECHERCHE ACTION	13
2-1 Chronologie de l'année 1	15
a) Constitution des groupes de travail dans les deux sites d'observation : Le Mans et Colmar.....	15
b) Le travail autour des outils méthodologiques.....	17
c) Une relation de confiance à instaurer dans la durée.....	18
d) Formation au « métier » de chercheur	18
• La construction des guides d'entretien.....	19
• Entretiens de contexte.....	20
e) Les assises de la protection de l'enfance Première rencontre entre les deux groupes de chercheurs et confrontation avec les professionnels au niveau national.....	20
f) Remise du rapport intermédiaire et ses conséquences	21
2-2 Chronologie des années 2 et 3.....	22
a) Poursuite des travaux : entretiens, analyses.....	22
b) Finalisation et rédaction du rapport final	22
3. LES ACTEURS DE LA RECHERCHE ET LES CHERCHEURS	23
3.1 Au Mans.....	23
a) Apprentis d'Auteuil	23
a. L'école Saint Martin - Le Mans.....	24
b. La Maison d'enfants à caractère social (MECS) - Le Mans	24
c. Action éducative à domicile intensive (AEDI) - Le Mans.....	25
b) L'association de parrainage de proximité « Jeunes en Joué » UNAPP	25
c) Le service de prévention spécialisée de la Sauvegarde Mayenne-Sarthe - Le Mans devenue INALTA en cours de recherche	27
3.2 À Colmar.....	27
a) L'association ARSEA : Association Régionale Spécialisée d'action sociale, d'Éducation et d'Animation	27
b) Apprentis d'Auteuil Services Éducatifs Louis et Zélie Martin	29
c) La Ligue de l'enseignement des Vosges – UNAPP	30
4. LES MOTS POUR LE DIRE	33
1.1 Discrédit	33

4.2	Ressources	37
4.3	Protection de l'enfance-un écosystème d'éducation et de protection	38
4.4	Parcours de vie	48
4.5	Points tournants (turning point)	49
4.6	Récit.....	52
4.7	Éducation -co-éducation-alliance éducative- éducation partagée	53
4.8	Liens forts/liens faibles.....	57
4.9	Autrui significatifs	58
4.10	Stratégie et Tactique	59
4.11	Socialisation et transmission.....	60
4.12	Besoins Fondamentaux.....	61
PARTIE II – DES FAMILLES QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS		63
1.	NEUF FAMILLES.....	63
2.	TROIS TYPES D'INTERACTIONS	68
2.1	Des familles majoritairement accompagnées par des professionnels	68
a)	La famille Nestor : le parcours d'une combattante	69
b)	La Famille Rose- Des espaces de liberté	83
c)	La Famille Morice – Sortir du cercle de la violence.....	91
2.2	Des familles principalement soutenues par des voisins, amis et bénévoles associatifs 105	
a)	La Famille Mary - Sur le chemin de l'intégration	105
a)	La Famille OLIVIA- La continuité d'une prise en charge	112
b)	La Famille Besnard – Des valeurs à transmettre	120
2.3°	D'autres familles ont à la fois des amis, des membres de leur famille ou des enseignants comme personnes-ressources.....	128
a)	La Famille Torro- Entre France et Afrique.....	128
b)	La famille Firmin – face au racisme.....	132
PARTIE III – IMPORTANCE DES INTERACTIONS ET LEURS EFFETS.....		144
1.	COMPARAISON ENTRE LES DEUX TERRAINS DE RECHERCHE COLMAR ET LE MANS	144
2.	RECITS DE VIE – ALEAS DES PARCOURS – POINT Tournants.....	144
2.1	Liens entre l'enfance et la vie d'adulte	146
2.2	Points tournants : une série d'événements	147
2.3	Violence intra familiale violence conjugale autant de violences faites aux enfants - Solitude des mères de famille et leurs effets	148

3.	DISCRÉDIT ET RECONNAISSANCE SOCIALE - SE TAIRE !	149
4.	« JE NE VEUX PAS QU'ILS VIVENT CE QUE J'AI VECU »	152
5.	ÉDUCATION ET TRANSMISSION DES VALEURS	152
6.	ÉDUCATION PARTAGÉE - POUVOIRS D'AGIR	155
6.1	Ressources subjectives et objectives:.....	158
6.2	Interactions avec les institutions.....	159
6.3	Prise en compte et processus de reconnaissance	161
7.	BESOINS DES PARENTS BESOINS DES ENFANTS - ENTRE CONTRAINTES ET RESSOURCES	162
7.1	Stratégie et tactique.....	166
7.2	Temporalité et relais.....	166
8.	RECITS DE VIE - QUID DES ENFANTS ET DES JEUNES ?	169
	PARTIE IV – DES LIGNES ONT BOUGÉ : CE QU'ONT DECOUVERT LES CHERCHEURS	171
1.	LES APPORTS D'UNE APPROCHE SOCIOLOGIQUE PARTICIPATIVE ...	172
2.	UN AUTRE REGARD SUR LES FAMILLES QUI INTERROGENT LES PRATIQUES	178
3.	UNE REFLEXION SUR LES PRATIQUES QUI INTERROGENT LES POSTURES	181
4.	LES RAPPORTS ENTRE ACTEURS – PARTENAIRES DANS L'OBJECTIF D'UNE « EDUCATION PARTAGÉE »	188
	PARTIE V – FAIRE BOUGER LES LIGNES - "PRECONISATIONS : « SORTIR DES INOUÏS »	194
1.	QU'ENTENDONS-NOUS PAR « SORTIR DES INOUÏS » ?	194
1.1	Les pistes pour faire surgir de nouveaux possibles ne manquent pas tant sont riches les matériaux rassemblés à l'échelle de notre travail :	195
1.2	Pour nous ils font écho et se font écho...	195
2.	PERSPECTIVE et PRECONISATIONS	196
2.1	Profiter d' une nouvelle approche globale pour construire une réelle « chaine des pouvoirs d'agir ».....	196
2.2	Favoriser un partage de connaissances et de propositions novatrices élaborées par exemple dans des « conférences de consensus » pour nourrir une grande « loi d'orientation »	197
2.3	Réinscrire l'éducation et la protection des enfants dans le droit commun des droits humains fondamentaux et de l'action sociale	197
2.4	Développer de nouvelles logiques de coopérations favorisant le « métissage » des savoirs.....	197
a)	L'ouverture de lieux ressource d'information et de formation ouvert à tous sur tous ces sujets type YAPAKA Be	198

b) Le développement de Co-recherches, Co-formations, Co-animations, Co-évaluations, Co-construction Co-portage de projets ouverts à tous..... 198

Mieux repérer la multiplicité des ressources pour « soutenir sans prescrire » - Favoriser la reconnaissance et la prise en compte les « liens faibles » électifs via un cadre national éthique qui organiserait l'engagement de citoyens comme complémentaire à l'engagement des institutions- Évaluer autrement avec l'ensemble des parties prenantes- Mieux s'appuyer sur l'éthique du travail social- Favoriser des formes de gouvernances institutionnelles « apprenantes »-Repenser les formations initiales et continues autour de ces principes.

Annexes

- 1) **Projet de recherche et relations avec l'ONPE**
- 2) **A l'initiative du projet - l'expérimentation du Pôle d'Échanges pour une Solidarité Éducative PEPSE**
- 3) **Outils de la recherche**
- 4) **Bibliographie**

Chercheuses Chercheurs au Mans

Bérengère AUBIER -	Éducatrice spécialisée Action éducative à domicile intensive Apprentis d'Auteuil
Audrey BEDOUET –	Éducatrice spécialisée en prévention INALTA
Renate BERSON -	Administratrice de l'association de parrainage Jeunes en Joué UNAPP
Maryline BLIN –	Conseillère technique prévention spécialisée INALTA
Florence COUNIL -	Animatrice en pastorale, éducatrice à la vie affective et sexuelle MECS Saint Martin Apprentis d'Auteuil.
Thomas ETourneau –	Directeur de l'école Saint Martin et du Collège Nouvelle chance Apprentis d'Auteuil
Yann FORGES -	Moniteur éducateur MECS Saint Martin Apprentis d'Auteuil
Marie-Thérèse GENDRON	Directrice du territoire Centre Ouest Apprentis d'Auteuil
Bénédicte GOUSSAULT -	Sociologue à l'université de Créteil
Yves MOREL -	Président de l'association de parrainage Jeunes en Joué UNAPP
Abdoulaye NGOM -	Chargé d'étude Laboratoire DynamE - UMR 7367 Université de Strasbourg
Elisabeth RENARD –	Mère dont les filles étaient scolarisées à l'école Saint Martin
Sophie RENARD –	Chargée d'étude en sociologie université de Strasbourg

Chercheuses Chercheurs à Colmar

Christine ALLIMANT:	Éducatrice Spécialisée AEMO hébergement L et Z Martin Apprentis d'Auteuil Colmar
Emmanuelle BESSERER-BECK	Directrice de l'ARSEA Colmar –
Soumia BOUDJELLAL,	Éducatrice Spécialisée ARSEA Colmar
François CHOLEZ	Responsable Service Éducation et Lien Social Ligue de l'Enseignement des Vosges UNAPP
Fabien FISCHER	Éducateur Spécialisé Arsea Colmar
Bénédicte FRAVAL –	Maman - Maison des Familles Mulhouse
Sabine GAUVRI,	Éducatrice Spécialisée ARSEA Colmar et chosomothérapeute
Yasmine KHOUIDMI	Chargée de recherche-action en sociologie Laboratoire DynamE - UMR 7367 Université de Strasbourg
Stéphanie MALAISE-KERN	Éducatrice Spécialisée et EJE AEMO hébergement L et Z Martin Apprentis d'Auteuil Colmar
Martine ROC	Directrice Services Éducatifs L et Z Martin Apprentis d'Auteuil Colmar
Lise Marie SCHAFFHAUSER :	Pôle Innovation UNAPP
Séverine STURNI:	Chef de service de l'accueil éducatif de jour L et Z Martin Apprentis d'Auteuil Colmar
Marie-Luce THOUVENIN –	Administratrice UNAPP représentant les Parrains Marraines
Robert VOLGRINGER	Ancien Chef de Service Investigation Éducative Pôle Innovation UNAPP
Anne WEREY	Directrice Régionale Adjointe Région Nord Est Apprentis d'Auteuil
Mélanie ZIPPER :	Éducatrice Jeunes Enfants accueil éducatif de jour L et Z Martin Apprentis d'Auteuil Colmar

Camille FOURNIER a travaillé la mise en forme finale de ce rapport de recherche.

INTRODUCTION CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Ce rapport final fait état des résultats de la recherche sur la *protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage*. Cette recherche s'inscrit dans le prolongement des travaux des sociologues de l'action et du discrédit et notamment ceux de Catherine Delcroix, qui a longuement travaillé sur l'action des personnes en situation de *discrédit*¹, ainsi que ceux de Bénédicte Goussault qui a participé activement à cette recherche².

Le rapport présente de manière synthétique les différentes étapes de la recherche. Il se divise en plusieurs parties.

Dans une première partie nous présenterons la problématique, les hypothèses de travail ainsi que les questions de recherche. Ensuite nous aborderons le mode de constitution des équipes de recherche dans les deux sites d'observation (Le Mans et Colmar), les questions d'ordre méthodologique et épistémologique, la phase d'auto-analyse des apprentis-chercheurs, la construction des outils tels que le guide d'entretien, la grille d'analyse, les choix bibliographiques et le choix des mots, des concepts ainsi que les débats souvent animés à propos de leurs

¹ DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières de la famille : comment certains résistent face à la précarité*, (nouvelle édition), Paris, Petite bibliothèque Payot, 2013 ; DELCROIX Catherine, *L'action des personnes discréditées. Problématique et recherches*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, 2003 ; DELCROIX Catherine, « Ressources subjectives et construction d'un capital d'expérience biographique : l'exemple des médiatrices socioculturelles », in DARDY Claudine & FRETIGNE Cédric (dir.), *L'expérience professionnelle et personnelle en question*, Paris, L'Harmattan, collection « mondes sociaux », 2007, pp.83-116 ; DELCROIX Catherine, « Discrédit et action collective. La lutte d'une association de pères musulmans », in COSSEE Claire, LADA Emmanuelle, RIGONI Isabelle, *Faire Figure d'étranger, Regards croisés sur la production de l'altérité*, Paris, Armand Colin, 2004, pp.191-210 ; DELCROIX Catherine, « Agir en situation de discrédit », in *Migrations Société*, vol 23, n°133, 2011, pp.81-93 ; DELCROIX Catherine, « Cumul des discrédits et action : l'exemple des médiatrices socioculturelles », in *Hommes & Migrations*, n°1249, 2004, pp.10-23 ; DELCROIX Catherine, « Formes de mobilisation des ressources subjectives contre la précarité », in BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine et PFEFFERKORN Roland, *Précarités : contraintes et résistances*, Paris, L'Harmattan, 2014, pp.179-185.

Rapport pour l'ONED Pierrine Robin, Sylvie Delcroix, Marie-Pierre Mackiewicz, Bénédicte Goussault, Adeline Boulous, Anais Dassy, Linda M., Maïté B., H. M., Fouzy K, Angéline N., Léa D., Leo M., Cédric M., Mamedi D., Lorenzo Z., Badredine A., Youssouf K., Smail M., (décembre 2014): Appel d'offres thématique "Accéder à l'expression de l'enfant en protection de l'enfance" de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance, 2015. Partenaires : Conseil départemental du Val-de-Marne, Fondation Grancher, Société de Patronage de la Région du Nord (SPRENE), Groupement national des Associations Départementales d'Entraide des Pupilles et anciens Pupilles de l'État et des personnes admises ou ayant été admises à l'Aide Sociale à l'Enfance (FNADEPAPE).

« Ancrages identitaires et expression des enfants et adolescents confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Poursuite d'une approche avec les pairs (novembre 2017). Appel d'offres thématique "Accéder à l'expression de l'enfant en protection de l'enfance" de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance, 2015. Partenaires : Conseil départemental du Val-de-Marne, Fondation Grancher, Société de Patronage de la Région du Nord (SPRENE), Groupement national des Associations Départementales d'Entraide des Pupilles et anciens Pupilles de l'État et des personnes admises ou ayant été admises à l'Aide Sociale à l'Enfance (FNADEPAPE). Équipe de recherche : Pierrine Robin et Marie-Pierre Mackiewicz, Maîtres de conférences en sciences de l'éducation.

² GOUSSAULT B. « *Les jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde* » ; GOUSSAULT B. "Une recherche par les pairs sur la transition à l'âge adulte au sortir de la protection de l'enfance" ; GOUSSAULT B., « Ancrages identitaires et expression des enfants et adolescents confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance », *Poursuite d'une approche avec les pairs* »

définitions. Nous décrivons enfin le contexte général de la recherche à travers une monographie des différentes structures qui interviennent dans le cadre de la Protection de l'enfance aussi bien au Mans qu'à Colmar.

Nous présenterons dans une deuxième partie le choix des familles qui ont accepté de participer à l'enquête au Mans et à Colmar, l'analyse des neuf situations³ ainsi que l'analyse transversale des entretiens.

Pour finir nous montrerons quels sont les apports de la recherche pour les pratiques et nos préconisations.

Il est important de souligner que le contexte national évolue également dans le cadre des mises en œuvre des stratégies nationales de soutien à la parentalité (juin 2018), de prévention et de lutte contre la pauvreté (septembre 2018), de prévention et de protection de l'enfance « Pacte pour l'enfance » (octobre 2019).⁴

Il s'agit donc d'une « politique par essence partagée »^{5,6}

- Avant 2017 au Mans : Un processus de co-éducation

Durant deux années, de 2015 à 2017, s'est engagé au Mans un processus de partage et de réflexion entre *tous* les acteurs de l'éducation, entendue au sens large, du département, sous la dénomination de Pôle d'Expérimentation Pour les Solidarités Éducatives (PEPSE) (documents en annexe).

Ce processus fut initié dès novembre 2015 par l'UNAPP (Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité) et la Direction du territoire Centre Ouest des Apprentis d'Auteuil. Il a permis de réunir pendant deux ans, à raison d'une journée par trimestre : le responsable de la Caisse d'allocations familiales du Mans, l'inspecteur d'académie, le Préfet à la ville, le Conseil départemental, la ville du Mans, ainsi que des enseignants et parents d'élèves des établissements gérés par les Apprentis d'Auteuil, des jeunes volontaires de la MECS et certains parents, une sociologue de l'université de Créteil (Bénédicte Goussault), l'Institut européen de philosophie

³ Il a été décidé de travailler à la présentation et à l'analyse d'études de cas au Mans et à Colmar conformément au projet de recherche déposé en réponse à l'appel d'offre. Le dispositif méthodologique est fondé sur des études de cas comprenant non seulement le récit de vie du ou des parents retenus mais aussi d'autres informations recueillies par le biais d'entretiens menés auprès de membres de l'entourage familial, amical et professionnel.

⁴ Ministère des solidarités et de la santé <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/strategie-nationale-de-soutien-a-la-parentalite-2018-2019> et <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/dispositifs-d-aides-aux-familles/article/soutien-a-la-parentalite> Et <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/investir-dans-les-solidarites/> et <http://www.education.gouv.fr/cid133971/strategie-de-prevention-et-lutte-contre-la-pauvrete-les-mesures-pour-la-jeunesse.html>

⁵ Ministère des solidarités et de la Santé Pacte pour l'enfance Un an Après 14 octobre 2020 <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/pacte-pour-l-enfance/>

⁶ Défenseur des Droits Rapport au Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU Juillet 2020 <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/communique-de-presse/2020/07/rapport-du-defenseur-des-droits-au-comite-des-droits-de-lenfant-de-lonu>

⁶ Apriles – Agence des Pratiques et Initiatives locales créée par l'ODAS <https://odas.apriles.net/initiatives/le-parrainage-de-proximite-se-donne-du-pepse> et <https://odas.apriles.net/qui-sommes-nous/une-pedagogie-de-linnovation-0>

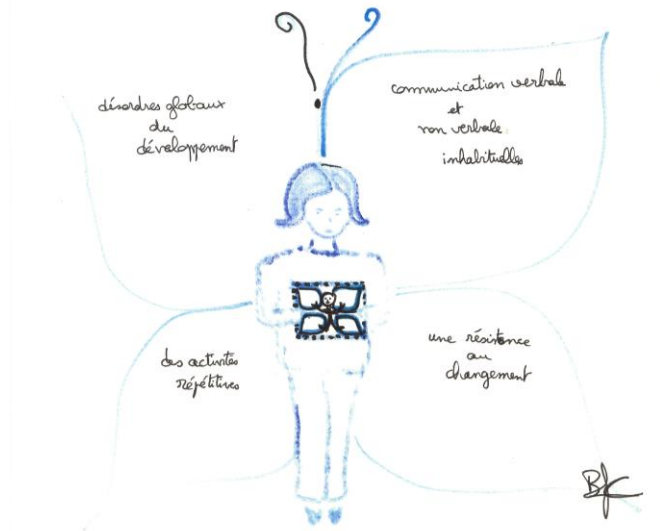
pratique, un membre du Réseau de Capacités Citoyennes, les services de l'Aide sociale à l'Enfance, France Bénévolat, La Sauvegarde « Inalta », « Jeunes en Joué » pour l'UNAPP et la présidente de l'époque. Ce groupe de personnes a travaillé la question du *vivre ensemble*, de *l'éducation partagée*, de l'intérêt de développer des réseaux personnels et de socialisation avec les jeunes et les familles complémentaires à l'action des professionnels et des acteurs locaux volontaires (y compris ceux de la société civile).

L'idée initiale : sur le territoire Manceau coexistent de très nombreux dispositifs et initiatives en faveur des enfants et de leurs familles, mais des synergies manquent peut-être entre eux. La démarche fut résolument participative. Elle a impulsé des dynamiques communes et de nouvelles formes de connaissance mutuelle, de coopération, et des pistes d'action. Ce travail a pris place dans la démarche qu'Apprentis d'Auteuil a appelée « Penser et Agir ensemble » qui a réuni en mai 2017 au Mans pour deux journées de « Festival » des jeunes, des familles, des collaborateurs et des partenaires. Il s'est agi d'une étape dans une dynamique de formation au management coopératif prenant en compte les apports de chacun. L'UNAPP y a coanimé avec l'IePp un atelier « Pepse et parrainage »⁷.

L'analyse partagée de cette expérimentation sur un territoire a permis d'en mesurer l'intérêt, les limites et la nécessité de passer par une phase de recherche universitaire développant également cette dynamique participative pour mieux appréhender les ressources des parents et de leur entourage.

Cette phase de co-construction a tout naturellement débouché sur une participation de l'équipe du Mans, aux côtés d'une équipe de Colmar, au Projet de recherche élaboré sous la responsabilité scientifique de Catherine Delcroix, de l'Université de Strasbourg, en réponse à de l'Appel d'Offres 2017 de l'ONPE.

PREMIERE PARTIE



1. DE QUELLES RESSOURCES DISPOSENT LES PARENTS ?

Cette recherche *Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage* s'intéresse aux ressources et moyens que mobilisent des parents pouvant se trouver en situation de discrédit, aux moyens qu'ils mettent en œuvre pour éduquer leur(s) enfant(s), avec l'aide de leur entourage, et tout particulièrement à l'intérêt qu'il y aurait à ce que ces ressources soient perçues, repérées, connues et prises en compte par les professionnels. Cela permettrait à ces derniers de mieux répondre aux besoins des familles à un instant donné pour favoriser les conditions d'éducation de leurs enfants, leurs apprentissages et leur insertion sociale. Elle vise à comprendre ce qui se joue pour les enfants/jeunes et leur famille, plus particulièrement à mieux repérer l'importance des interactions avec l'environnement et leurs effets. Il s'agit de voir comment les prendre en compte pour développer *des dispositifs innovants* pour l'accompagnement par les institutions – École, dispositifs de Protection de l'enfance, Actions associatives, mais également pour les multiples « évaluations » et « orientations » faites auprès des enfants. L'un des objectifs de cette recherche sera de reconstituer les étapes des parcours des familles participant à la recherche tout en tenant compte du poids du *discrédit* qui pèse sur elles.

Essentiellement qualitative, participative et collaborative, la méthodologie adoptée dans le cadre de cette recherche s'attache à donner la parole non seulement aux parents mais également à leur entourage en vue d'identifier des éléments nouveaux désignés comme "ressources" dans l'éducation de leurs enfants. Nous procédons par récits de vie effectués auprès des membres de familles et d'entretiens semi-directifs auprès de personnes de leur entourage.

La recherche s'articule principalement autour de trois hypothèses :

1. Prévention et protection : À partir des nombreuses interrogations sur le concept de « prévention » en « protection de l'enfance »⁸ sans cesse « remis sur le métier »⁹ à la fois dans sa conception, son périmètre, ses acteurs alors que « *la France se caractérise par le faible développement des mesures de soutien à la parentalité* »¹⁰, nous faisons l'hypothèse que prendre en compte l'ensemble des acteur(ric)e(s) qui constituent l'entourage des parents et de l'enfant permet de prévenir les risques, de mieux éduquer et de mieux protéger.
2. Contrairement aux idées reçues, une grande partie des parents développent des stratégies individuelles de prévention des risques, et construisent des projets à l'égard de leurs enfants. Ils tentent de les mettre en œuvre à partir de leurs moyens, de leurs niveaux d'information et du soutien qu'ils trouvent auprès des différents acteurs institutionnels et associatifs auxquels ils s'adressent. Leur degré d'activité et d'implication dépend des *étapes* de leur parcours et des *épreuves* rencontrées ("points tournants", moments de blocage). Elles dépendent donc des interactions avec leur « environnement » : entourage, réponses institutionnelles, territoire...
3. Une meilleure connaissance et une prise en compte plus approfondie des aléas du parcours de vie des familles permettrait une amélioration des démarches participatives et collaboratives entre les familles, leur entourage et les autres acteurs dont les professionnels. Cette hypothèse pourra être vérifiée *en pratique* (en l'occurrence celles de chercheurs, professionnels et non professionnels ayant modifié leur démarche suite à leur participation à cette recherche, comme on l'a constaté lors de recherches participatives antérieures, cf. Delcroix 2004, 2010). C'est en cela que notre recherche prend une dimension de recherche-action.

2. LA RECHERCHE ACTION

Nous sommes partis du constat que certaines familles « se sortent » de situations éducatives difficiles soit seules, soit après avoir fait appel à la « Protection de l'Enfance »¹¹, tout en s'appuyant sur des ressources parfois méconnues des professionnels.

Par exemple, après avoir repéré une situation éducative délicate dont la famille s'était sortie, l'un des participants à la recherche en a exposé la situation au groupe en ces termes :

« Cette famille a rencontré de grandes difficultés éducatives, et pour autant elle s'en est sortie ; mais nous n'avons pas repéré les leviers de cette sortie. »

⁸ DGCS guide Prévention axe majeur de la Protection de l'Enfance Loi du 5 mars 2007 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_prevention_3_BAT-2.pdf

⁹ IGAS- IGAENR- IGEN Rapport Évaluation de la politique de prévention en protection de l'enfance – modalités d'organisation et de mise en œuvre janvier 2019 <https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article735>

¹⁰ Cour des Comptes Rapport nov. 2020 <https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-11/20201130-synthese-protection-enfance.pdf> p.10

¹¹ On entend par là l'ensemble des acteurs dont l'action vise à « garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social, préserver sa santé sa sécurité sa moralité et son éducation dans le respect de ces droits » art L 112-3 du CASF « Principes généraux » issu de la loi 2016-297 art 1^{er} du 14 mars 2016

Qu'il s'agisse de besoins matériels, psychologiques, éducatifs, affectifs, sociaux, ou autres, les besoins des familles ne sont pas toujours explicités par ces dernières. En nous interrogeant sur les « autres » ressources mobilisées par ces familles, nous nous intéressons aussi à leurs autres besoins - parfois premiers, tel qu'un manque radical de moyens financiers ; besoins de ressources qui seraient nécessaires à la mise en place de leurs actions éducatives. Nous faisons l'hypothèse que la satisfaction ponctuelle de ces besoins pourrait constituer un ressort pour ces familles et leur permettre de rebondir.

À cette fin nous procédons par « études de situations », c'est-à-dire que nous reconstituons des *situations familiales dans leur globalité* et à partir de différents *angles de vue*. La méthode est celle de l'enquête par récits de vie et entretiens semi-directifs croisés auprès des membres de la famille, de personnes de leur entourage proche, de *personnes ressources* ou *autrui significatifs*, mais aussi de professionnels (Assistante Sociale, éducateur/trice, instituteur/trice, etc.) et de personnes qui les connaissent assez bien.

Nous supposons qu'à partir de la reconstitution de parcours de vie, fruit d'un maximum de regards croisés sur une *situation donnée*, nous pourrions mettre en lumière les leviers, rencontres, relations, moyens ayant permis à un moment précis à un jeune, une famille, de se sortir d'une situation délicate. L'identification dans le parcours de vie du *moment précis* - pour ne pas dire *propice* - nous semble importante, car nous ne pouvons pas exclure que celui-ci puisse représenter une variable dans le choix du levier.

Dans ce cadre, notre objectif n'est pas d'être exhaustifs mais de rendre compte d'un maximum de situations, les plus variées possibles : car autant de possibilités, autant de ressources (potentiellement) différentes.

En partant de l'hypothèse que les caractéristiques *sociales* ont un impact sur les difficultés/besoins, voire sur les ressources à disposition des familles, nous avons donc fait le choix de *diversifier nos études de cas*. Nous avons souhaité que soit représenté dans notre étude un large panel de situations rencontrées à partir des institutions, services et associations participants à la recherche.

Pour ce faire, sans les comparer, nous avons sélectionné des types différents de situations de familles : famille monoparentale, famille issue de l'immigration, famille avec une problématique de santé ; famille dont plusieurs générations ont eu affaire à la Protection de l'enfance ; jeunes parents et parents plus âgés, autant de situations correspondant à des problématiques diverses. Les caractéristiques sociodémographiques choisies peuvent être plurielles.

À côté de notre souci de varier les situations dans lesquelles se trouvaient les familles que nous voulions interroger, ce qui a primé c'est l'acceptation des familles contactées de participer à notre enquête. Sans doute ont-elles pensé que le cadre de cette recherche leur permettrait d'exprimer et de partager leurs expériences, leurs difficultés et leurs opportunités. En acceptant de participer ces familles nous ont en quelque sorte aussi choisis.

2-1 Chronologie de l'année 1

a) Constitution des groupes de travail dans les deux sites d'observation : Le Mans et Colmar¹²

L'une des particularités de la méthodologie de cette recherche-action est qu'elle s'effectue en groupe avec des pairs issus de la population cible de la recherche.

La mise en œuvre de cette recherche a commencé par la constitution de deux groupes de travail à Colmar et au Mans sur la base d'un engagement volontaire.

Les chercheurs membres de ces groupes se caractérisent

- Par leur proximité avec les familles,
- Par leur diversité : professionnels de la protection de l'enfance, bénévoles associatifs, parents, universitaires,
- Par leur pluridisciplinarité : assistants de services sociaux, éducateurs spécialisés, éducatrice jeunes enfants, enseignant, sociologues, psychologue, juriste, marraines, parrains, « mère au foyer » parent d'élève, mère bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance active dans une « Maison des Familles »¹³,
- Par leurs positions hiérarchiques différentes : travailleurs sociaux, cheffes de service, directeur.rice.s, présidents et membres d'association...

Chaque équipe est accompagnée par un universitaire en sociologie du Laboratoire Dynamiques Européennes – UMR 7367 – de l'Université de Strasbourg ou de l'Université de Créteil, sous la direction et la responsabilité scientifique de Catherine Delcroix.

Apprentis d'Auteuil est le « pilier » des deux équipes sur les deux sites :

- Au Mans, Marie-Thérèse Gendron, ancienne directrice de territoire d'Apprentis d'Auteuil, puis chargée de mission à la Direction régionale Nord-Ouest, assistante sociale de formation, à l'initiative du projet PEPSE¹⁴, a fait le lien avec la Direction Nationale d'Apprentis d'Auteuil ainsi qu'Anne Werey de l'équipe de Colmar. « Chercheuse active » elle assume aussi l'organisation des séances mensuelles de travail, la promotion de la recherche auprès des pouvoirs publics locaux, recherche leur implication et la sollicitation de leur appui financier. Les réunions de travail se sont déroulées dans les locaux des Apprentis d'Auteuil et du service de prévention spécialisée de la Sauvegarde Sarthe Mayenne « INALTA ».
- À Colmar, Anne Werey, directrice-adjointe de la Région Grand Est pour Apprentis d'Auteuil, psychologue de formation fait également partie de l'équipe de recherche.

¹² Présentation détaillée ci-après

¹³ Apprentis d'Auteuil, Secours Catholique et « Maison des Familles »
<https://www.maisondesfamilles.fr/presentation/>

¹⁴ PEPSE Pôle d'échanges et d'expérimentation pour les solidarités éducatives mené avec l'UNAPP Présentation détaillée en annexe .

Comme Marie Thérèse Gendron au Mans, elle joue aussi un rôle de promotion et de communication autour de la recherche à l'échelle du Département voire de la Région. Les réunions de travail se sont déroulées dans les Locaux d'Apprentis d'Auteuil- et de l'ARSEA.

L'UNAPP Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité est un acteur de la recherche sur les deux sites par l'intermédiaire de deux de ses membres : personnes morales l'association « Jeunes en Joué » au Mans et la « Ligue de l'Enseignement des Vosges » à Colmar. S'y ajoutent également à Colmar : Marie-Luce Thouvenin, marraine et représentante des parrains et marraines au sein du Conseil d'Administration ; Robert Volgringer, ancien directeur d'établissement dans le champ de la Protection de l'Enfance à Strasbourg, ancien Président de l'association « Dessine-moi Une Passerelle » membre d'honneur ; Lise-Marie Schaffhauser, administratrice, animatrice du Pôle Innovation Recherche Collaborations, juriste, formatrice et marraine. Ils sont attentifs à construire des liens entre le vécu des parrainages, la recherche, les apports des travaux scientifiques, des colloques, des jurisprudences, des productions littéraires et audiovisuelles entrant dans son champ et les personnes travaillant dans d'autres structures dont l'implication pourrait être d'un apport intéressant pour « élargir le regard ».

Membre du Comité de Pilotage des Assises de la Protection de l'Enfance depuis 2010, l'UNAPP lui a fait part de cette recherche qui a aussitôt suscité de l'intérêt¹⁵. Les Assises, constatant que « l'évolution considérable des modes de vie et des configurations familiales et de l'univers socio-économique, juridique, environnemental ou technologique » « bouleversait les repères éducatifs », avaient fait le choix de réfléchir à « l'urgence d'une adaptation des pratiques professionnelles pour mieux accompagner les jeunes et leurs parents » à la suite de la loi du 14 mars 2016.¹⁶

Le Directeur de Service en Milieu Ouvert d'INALTA David Porchaire comme son collègue le Directeur de la Prévention Spécialisée ont soutenu la démarche, favorisé le travail de leurs collègues et se sont toujours tenus informés de l'avancée de la recherche.

À l'ARSEA de Colmar le Directeur Général René Bandol a fait de même mais le départ d'Emmanuelle Besserer-Beck Directrice des Service quelques mois après le début du travail auquel elle avait pris une part active, son remplacement par une nouvelle directrice elle-même remplacée par Marie Pierre Clerc début 2020 n'ont pas permis aux cadres d'être présents comme prévu

¹⁵ Assises de la Protection de l'enfance Nantes 2018 à et présentation de la recherche en cours
<https://lebpe.fr/lebpe/11%e1%b5%89-edition-nantes-28-et-29-juin-2018/>

¹⁶ « Partir des besoins de l'enfant pour mieux évaluer sa situation puis mieux l'accompagner semble une évidence, mais ce n'est pas si simple à mettre en œuvre. Cela requiert de pouvoir les évaluer en fonction de contextes toujours singuliers. Cela implique de mieux identifier et de mieux valoriser les ressources des diverses familles « de sang ou de cœur » qui entourent – ou sont susceptibles d'entourer – l'enfant. Et pour y parvenir, dans un contexte suscitant d'importantes tensions et diverses formes de découragement, les institutions doivent donner l'exemple en inventant de nouveaux modes de coopération. »

La CNAPE ne fait pas partie des équipes de chercheurs, soutient la recherche et est régulièrement informée de l'avancée des travaux. L'ARSEA et INALTA sont membres de la CNAPE, l'UNAPP également au titre des « Mouvements ».

b) Le travail autour des outils méthodologiques

Au sein de chaque groupe de recherche nous avons réfléchi ensemble sur le choix des familles susceptibles d'accepter d'y prendre part. Ce choix a été discuté à plusieurs reprises lors des réunions de travail mensuelles et orienté par les participants à la recherche¹⁷ Nous avons également réfléchi à la meilleure stratégie d'approche, ainsi qu'à la personne qui irait solliciter la famille, pour la mettre en confiance et la convaincre de participer à la recherche. Les critères de différenciation ont été pris en compte¹⁸

La réflexion des deux groupes les a amenés à privilégier pour mener les entretiens, des personnes que les familles ne connaissaient pas. Cela s'est retrouvé également dans le choix et la constitution de tandems d'intervieweurs pour garantir le maximum de rigueur et d'objectivité dans la recherche.

Il a été également décidé que chaque entretien retranscrit serait remis aux interviewé(e)s afin qu'ils puissent le valider et y apporter des rectificatifs, des modifications et des ajouts éventuels. Cette pratique, mise en œuvre de façon systématique dans ce type de recherche par Catherine Delcroix, permet aux interviewé(e)s de retrancher des passages ou d'ajouter des précisions donnant parfois des pistes de réflexion nouvelles. C'est également un moyen d'associer plus étroitement les personnes interviewées au travail d'analyse.

Pour chaque situation, plusieurs entretiens sont menés avec chaque famille ainsi qu'avec les personnes-ressources repérées dans la "situation", ou désignées par la famille comme ayant joué un rôle important dans son parcours. Il s'agit de reconstruire le parcours de la famille en y incluant *tous* les aspects liés à l'éducation des enfants, afin de mieux repérer lors de l'étape de l'analyse les ressources (visibles et invisibles) que les parents mettent en œuvre, ainsi que le moment propice à l'intervention.

Toutes les informations sont partagées avec les membres des deux équipes. Un compte-rendu de réunion est à chaque fois rédigé par les chargés de recherche et envoyé par la suite à tous les participants avec la possibilité d'y apporter des modifications et des compléments.

Un site collaboratif a été créé spécifiquement pour la recherche afin de permettre le partage de documents, lectures etc... La situation de discrédit que les familles disent vivre étant fondamentale, l'ouvrage de Catherine Delcroix, *Ombres et lumières de la famille Nour*, a été lu et travaillé ainsi que d'autres articles relatifs à cette notion (Goffman) pour permettre aux membres des équipes de mieux problématiser l'objet de recherche.

¹⁷ L'association de parrainage de Joué-lès-Tours nous a orienté vers une famille qu'elle connaissait.

c) Une relation de confiance à instaurer dans la durée

Pour qu'une relation de confiance entre enquêteurs et enquêtés puisse s'instaurer, notre recherche s'est étalée sur une période longue initialement prévue sur 24 mois et a nécessité un choix minutieux des familles. La réflexion collective sur plusieurs manières d'entrer en contact avec les familles mais aussi des manières de se présenter a permis de mettre en place des *stratégies d'approche et de mise en confiance*. Une charte à l'attention des familles a été rédigée à cet effet¹⁹.

S'agissant de la prise de contact avec les familles, ce sont -répétons-le - les membres du groupe qui les connaissaient déjà bien et qui avaient des affinités avec elles qui se sont chargés d'entrer en contact. Cette entrée en matière permet de mettre en confiance la famille et la conduit à accepter de participer à la recherche.

Pour ce qui est des entretiens proprement dits, une fois l'accord des familles obtenu, les personnes en charge de la prise de contact ont passé le relais aux intervieweurs. Il appartenait ensuite à chaque binôme d'intervieweurs de recontacter les familles pour fixer des rendez-vous. Le choix des dates et des lieux de déroulement des entretiens a été laissé aux familles.

d) Formation au « métier » de chercheur

Les journées de travail collectif qui ont eu lieu tous les mois ont été l'occasion de former les membres du groupe à la méthode de la recherche-action et aux outils sociologiques.

Une fois les groupes constitués, le contexte de la rencontre rappelé, les intérêts institutionnels et individuels (professionnel et personnel) de chacun ont été recensés. Ce recensement a permis de repréciser et mieux délimiter notre objet de recherche, à savoir : *les ressources des parents et de leur entourage pouvant permettre de répondre aux besoins de leurs enfants*.

Nous avons également pu entrevoir des biais potentiels. Notre travail dans cette recherche consiste d'abord à déconstruire ce que Bourdieu appelle le *sens commun*, les *a priori*. Les premières réunions ont permis aux équipes de choisir les mots et termes de la recherche, de les définir un à un, de choisir les concepts que nous utiliserions.

Tout au long de cette recherche, il s'agit pour l'ensemble des membres du groupe d'apprendre à percevoir différemment, à partir de différents angles de vue²⁰, la situation des familles concernées, leurs ressources, celles de leur entourage ainsi que leurs relations avec différents professionnels. Par exemple, lorsque l'on s'intéresse à une interaction entre deux personnes il faut penser le cadre, le lieu, l'espace, le temps, le moment, la durée de cette interaction. S'agit de deux personnes qui ont les mêmes caractéristiques sociales ? Y a-t-il un rapport hiérarchique formel ou informel entre elles ? Véhiculent-elles des différences culturelles ? Quels sont les enjeux de cette interaction pour chacune d'entre elles et pour nous ? Dans une même situation vécue, les *enjeux* ne sont pas les mêmes pour chacune des deux personnes (liberté d'expression, facilité,

¹⁹ Tous les outils figurent en annexe

²⁰ Par ex. extrait débat au sein de l'équipe de Colmar « *Nous ne cherchons pas la vérité, mais nous cherchons à connaître sa réalité, son point de vue, sa perception des choses* » 20 mars 2018

capacité...). Il peut y avoir un décalage culturel, voire normatif. (cf. E. Goffman) Nous ne sommes pas là pour juger les enjeux des uns et des autres, mais pour les mettre en lumière et en tenir compte dans notre analyse.

Notre travail de recherche consiste avant tout à prendre du recul et interroger une situation, à partir de points de vue différents. Il faut arriver à recueillir les représentations de chacun, mais aussi à les contextualiser, les croiser, pour être au plus près des réalités et des différents vécus des uns et des autres. Notre travail a pour but d'analyser et de clarifier les *zones de flou* pour faire émerger les besoins, les ressources, les savoirs et savoir-faire. Comme dans tout travail de recherche nous avons émis des hypothèses qui viennent de l'observation, de l'expérience de chacun ou de la littérature, et nous les avons confrontées au terrain par le moyen de notre méthodologie. Nous avons émis notamment l'hypothèse que les familles mettaient en place des stratégies éducatives individuelles pour leurs enfants, stratégies perçues ou non par les professionnels. Or tant que ceux-ci ne les perçoivent pas, ils ne peuvent bien évidemment pas en tenir compte dans leurs pratiques.

Nous avons choisi de procéder par reconstitution d'études de cas. Nous avons reconstitué neuf situations (quatre à Colmar et cinq au Mans). Chaque étude de situation reprend le parcours de vie des membres d'une famille (parents, enfants, grands-parents, frères, sœurs, oncles, tantes), de son entourage (voisins, amis, parrains, marraines, autres) ainsi que les liens avec les professionnels de l'éducation, de la protection de l'enfance et de l'environnement associatif qu'elle a croisés.

Nous interviewons autant que possible *toutes* les personnes (personnes-ressources ou non) proposées par la famille. L'objectif de ces entretiens est de reconstruire la situation à partir des difficultés éducatives que la famille a connues et des ressources, soutiens et opportunités qui lui ont permis de s'en sortir.

Nous avons fait des formations à la passation d'entretien par groupe de trois en moyenne, ce qui a permis à chacun de faire une autoanalyse dans un cadre restreint.

L'objectif de ces formations est que chaque membre de l'équipe soit partie prenante de la construction des outils, qu'il se les approprie, les intègre afin qu'il puisse s'il le souhaite reproduire ces techniques d'enquête de façon autonome. Plusieurs exercices de mise en situation ont été faits sous le regard des autres membres de l'équipe, ce qui a permis à tous de bénéficier des suggestions mais aussi des critiques de l'ensemble du groupe et de se préparer aux difficultés de la passation. Un travail de présentation a notamment été réalisé par chacun.

- [La construction des guides d'entretien](#)

Les groupes de recherche ont travaillé sur la constitution de quatre guides d'entretien : un premier guide d'entretien en direction des parents, un second pour les accompagnants et les soutiens, un troisième à destination des enfants, et enfin un quatrième qui se propose de recueillir le/les point(s) de vue des professionnels de l'éducation et/ ou du social. Les guides d'entretien ont été construits à partir de plusieurs thématiques, avec des questions spécifiques. Les thématiques ont également été choisies et discutées par l'ensemble des membres des groupes de façon qu'il y ait non seulement plus de cohérence, mais également et surtout la prise en compte des principaux objectifs poursuivis dans cette recherche. Ces thématiques, qui constituent le fil conducteur et servent de *feed back* aux différents guides d'entretiens, s'articulent autour de la

situation passée de la famille et de la *mémoire familiale*, de la *situation actuelle* de la famille, de l'éducation, de la coéducation, du développement de l'enfant, des difficultés rencontrées par la famille dans l'éducation de son/ses enfant(s) et des ressources mises en œuvre pour faire face aux difficultés ainsi qu'aux effets de discrédit dont elles se considèrent victimes.

Enfin les guides d'entretien ont été construits sur les deux sites de manière qu'ils soient sinon identiques, du moins très proches. Les deux chargés de recherche ont veillé à ce que les thématiques abordées dans les guides soient identiques, qu'elles prennent en compte tous les aspects mis en avant dans la problématique pour fournir le plus d'informations possibles sur les ressources que mettent en œuvre les familles dans l'éducation de leurs enfants.

- **Entretiens de contexte**

En parallèle aux réunions mensuelles, des *entretiens de contexte* ont été effectués par les deux chargés de recherche ainsi que par certains chercheurs pour mieux contextualiser le travail de recherche. Ces entretiens visaient surtout à mieux connaître les différentes structures impliquées et leurs acteurs²¹.

L'intérêt de ces entretiens de contexte est double : rendre compte du contexte de travail, d'intervention et d'interaction de chacun des professionnels, mais aussi éclairer le reste de l'équipe sur les différents moteurs de l'action de leurs partenaires (familles incluses), sur la diversité des prises en charge, des modalités d'action, d'analyse etc. Rappelons que la finalité de cette recherche-action est d'examiner comment des familles font face à des situations de discrédit, et quelles ressources (visibles et invisibles) elles mobilisent pour l'éducation de leurs enfants.

Les entretiens de contexte ont été retranscrits et analysés par les chargés de recherche, qui ont par la suite rédigé des résumés analytiques pour chaque entretien partagé par les équipes.

e) Les assises de la protection de l'enfance Première rencontre entre les deux groupes de chercheurs et confrontation avec les professionnels au niveau national

Huit mois après le début des travaux, les 28 et 29 juin 2018 se sont tenues, à la Cité des Congrès de Nantes, les 11^e Assises de la Protection de l'enfance avec pour thématique : "*Dans la famille « JE PROTEGE L'ENFANT », je voudrais... Tous ceux qui répondent à ses besoins*". Les Assises sont un lieu de rencontre et d'échanges de nombreux acteurs sociaux, travailleurs sociaux, bénévoles, chercheurs de diverses disciplines, élus et de personnalités politiques des champs de l'éducation et du social. La participation de l'équipe de recherche, à travers un certain nombre de représentants du Mans et de Colmar a été l'occasion de partager l'expérience de recherche en

²¹ Il s'agit de la Sauvegarde Sarthe-Mayenne INALTA (le Service éducatif en milieu ouvert - SEMO - et la prévention spécialisée), Apprentis d'Auteuil (les établissements sociaux de la Sarthe avec la MECS - Maison d'enfants à caractère social - et l'AEDI - Action éducative à domicile intensive -, l'école Saint-Martin du Mans, le collège Nouvelle Chance) et Louis et Zélie Martin à Colmar, pour l'Arsea RV avec Robert Volgringer, ancien cadre de direction et également membre de l'UNAPP. Pour l'UNAPP, ont été rencontrées la Ligue de l'Enseignement des Vosges, l'association Jeunes en Joué, l'association Dessine-moi une Passerelle de Strasbourg, une Marraine représentant les parrains marraines, un jeune filleul. Ont été également rencontrés, un juge des enfants (Colmar) et la direction de la Maison des Familles de Mulhouse

cours avec le public lors des Ateliers : « *Faire famille* » autour des besoins de l'enfant, les nouvelles approches en pratiques et en débat", et plus précisément au cours de l'Atelier 1 : *Soutien à la parentalité : construire de nouvelles alliances qui peuvent « changer la donne »*.²²

Les chercheurs présents à Nantes²³ ont témoigné de l'état de leur expérience de recherche, de l'évolution de leur regard sur les familles, de leur repositionnement quant au discrédit vécu par ces familles. Régis Sécher Présidait cet atelier, Lise Marie Schaffhauser, UNAPP, en était la modératrice et Catherine Delcroix en était le "grand témoin". L'accueil de ces interventions a été très positif. C'était également l'occasion pour les deux équipes de recherche, celle du Mans et celle de Colmar de faire connaissance entre elles. et d'articuler sur ce thème d'autres expérimentations également présentées. La publication des Verbatim en ligne sur le site du BPE ²⁴ rend compte de la complémentarité des expériences présentées²⁵, souligne la légitimité et l'intérêt pour notre démarche.

f) Remise du rapport intermédiaire et ses conséquences

La participation à l'élaboration du rapport intermédiaire, les conditions et les résultats de sa présentation en novembre au Comité scientifique de l'ONPE ont mobilisé les deux équipes.

En novembre 2018 après avoir rendu notre rapport intermédiaire, nous avons rencontré le conseil scientifique de l'ONPE et nous avons été confrontés à un certain nombre de problèmes :

- Nous avons demandé qu'un membre de chaque équipe puisse accompagner la responsable de la recherche. Cela nous a été refusé au motif que ces membres n'étaient pas des scientifiques.
- Lorsque nous sommes arrivés pour présenter nos premiers résultats, il nous a été reproché notre méthodologie de coproduction de résultats de recherche. Nous avons été extrêmement étonnés et choqués par ce premier reproche dans la mesure où cette manière de travailler dans une équipe associant chercheurs, professionnels, bénévoles associatifs et parents concernés était au cœur même du projet sélectionné par l'ONPE
- La seconde critique a porté sur le choix des familles : on nous a reproché de ne pas avoir pris que des familles en lien direct avec « l'aide sociale à l'enfance ». Pour le conseil scientifique les familles issues de l'immigration n'auraient pas dû figurer parmi elles, les contextes d'immigration et de précarité n'auraient pas dû être traités. Nous n'aurions pas suffisamment mis en évidence la violence des parents, les risques pour les enfants et la prise en compte de leurs besoins. Les réseaux entourant ces familles, les ressources des parents et de leur entourage semblaient ne pas intéresser alors que c'était le projet même de la recherche.

²² Assises de la Protection de l'Enfance Programme <https://lebpe.fr/lebpe/wp-content/uploads/2018/05/PROGRAMME-ASSISES-2018-V31.pdf>

²³ Assises de la Protection de l'Enfance 2018 « *Coopération 3.0 pour mieux comprendre et mieux répondre aux situations de discrédit des familles* »

²⁴ Assises de la Protection de l'Enfance https://lebpe.fr/lebpe/wp-content/uploads/2019/01/Atelier-1_soutien-a-%CC%80-la-parentalite-%CC%81.pdf

²⁵ Les représentants de l'Université Populaire de Parents d'Albertville, la CAF de Loire Atlantique, le Centre Parental de Migennes

- Le Conseil Scientifique a insisté sur le fait que le rapport intermédiaire ne mettait pas en valeur les risques et les besoins encourus par les enfants, alors même que les entretiens étaient en cours et les analyses à fortiori pas commencées.

On peut s'interroger :

- La réception négative de ce rapport intermédiaire a été une surprise pour nous. Était-elle liée aux changements de la direction de l'ONPE et de la composition du comité Scientifique?
- Malgré les compléments apportés à la suite de la demande du comité scientifique, la décision de ne plus soutenir cette recherche a été prise.²⁶

Les autres acteurs et financeurs de la recherche ont soutenu sans réserve le travail effectué qui grâce à la mobilisation des équipes a pu être mené à son terme.

2-2 Chronologie des années 2 et 3

a) Poursuite des travaux : entretiens, analyses...

L'année 2 - septembre 2018- octobre 2019- a vu le travail se poursuivre suivant la méthodologie initiale. Le rapport intermédiaire a été présenté aux directions d'Apprentis d'Auteuil, de l'ARSEA, d'Inalta, de la CNAPE et de l'UNAPP entre décembre 2018 et avril 2019. Les observations de chacun ont été prises en compte.

Jusqu'en octobre 2019, dans chaque site chaque équipe se retrouve comme prévu une fois par mois au cours d'une journée de travail collectif. À chaque fois, c'est l'occasion d'échanges entre les chercheurs : retranscription, partage, analyse des *entretiens* menés à partir de fin 2018, apports des *entretiens de contexte*, approfondissements sur les concepts, échanges sur les pratiques, etc... constituent l'essentiel du travail pour l'année 2.

b) Finalisation et rédaction du rapport final

La rédaction du rapport final a été travaillée par les deux équipes, l'analyse a été partagée lors d'une réunion des deux équipes à Paris le 31 janvier 2020. Le travail s'est poursuivi par échanges de mails, réunions téléphoniques : Cela a permis de compléter les analyses de situations, d'affiner et de compléter les analyses transversales et les préconisations. La crise Sanitaire du COVID 19 a suspendu les rencontres physiques et a ralenti la finalisation du rapport final. Par exemple la rencontre prévue avec l'ensemble de l'équipe de l'ARSEA à Colmar le 28 avril 2020 n'a pu avoir lieu. Ce contexte a plongé tous les chercheurs dans d'autres problématiques liés aux confinements et aux questions spécifiques posées par cette période de grandes incertitudes : cela a retardé d'autant la finalisation du rapport final. Une présentation synthétique a été partagée avec l'ensemble des acteurs de la recherche en février 2021 et une présentation « virtuelle » a été

²⁶ Le projet de recherche accepté et les échanges figurent en annexe

partagée avec les membres du Groupe d'Appui à la Protection de l'Enfance animée par la CNAPE réunie en Visio-Conférence.²⁷

3. LES ACTEURS DE LA RECHERCHE ET LES CHERCHEURS

Au Mans les acteurs de la recherche dont la sociologue Bénédicte Goussault, avaient déjà eu l'occasion de se côtoyer soit sur le terrain, soit dans des instances départementales, soit en travaillant dans l'une puis l'autre des structures, soit à l'occasion des actions du projet PEPSE. De fait ils se connaissaient déjà ce qui a permis très rapidement une grande fluidité dans la mise au travail.

À Colmar ce n'était pas le cas. Les premières rencontres ont montré le grand intérêt de faire connaissance entre les personnes et les structures et d'interroger tout au long du travail les pratiques des uns et des autres.

3.1 Au Mans

a) Apprentis d'Auteuil²⁸

Apprentis d'Auteuil est une fondation catholique reconnue d'utilité publique avec un peu plus de 5000 salariés. Son projet stratégique 2017/2021 comporte 4 axes :

- a) Avec les jeunes et les familles, placer la relation au cœur du projet éducatif,
- b) Préparer les jeunes et les accompagner vers leur insertion dans la société et le monde du travail,
- c) Rendre ensemble Apprentis d'Auteuil plus agile et efficient,
- d) S'ouvrir et agir en partenariat.

Ses principaux Financements proviennent en grande partie des pouvoirs publics et des fonds privés sous forme de dons ou de legs du mécénat. La fondation intervient auprès des familles et des enfants "en difficulté", expression entendue au sens large. Elle intervient dans la Protection de l'Enfance, l'éducation et la scolarité, la formation professionnelle, l'insertion sociale et professionnelle, l'accompagnement des familles et fait du plaidoyer en faveur des jeunes. Dans le domaine de la Protection de l'Enfance, les Apprentis d'Auteuil effectuent des missions de protection des enfants et des jeunes dans la mesure où les collectivités départementales confient de manière plus spécifique des jeunes « en risque ou en danger immédiat ». 60 maisons d'enfants à caractère social (MECS) offrent de plus en plus des accueils et des prestations diversifiées, notamment « hors les murs » (à domicile, accueil de jour, etc.).²⁹ Au-delà de la Protection de l'Enfance, les Apprentis d'Auteuil travaillent également dans le cadre de contrats d'association avec l'Éducation Nationale et des établissements scolaires particuliers qui s'adressent aux enfants le plus en difficulté, par exemple au Collège Nouvelle Chance au Mans. Ses champs d'action vont donc de l'école maternelle jusqu'au lycée professionnel en passant par les centres de formation

²⁷ Groupe d'Appui Protection de l'Enfance https://www.reforme-enfance.fr/groupe_dappui.html

²⁸ <https://www.apprentis-auteuil.org/>

²⁹ Apprentis d'Auteuil (2017), *Rapport d'activité comptes 2017*, p.7.

professionnelles et d'apprentissage. La fondation intervient auprès des familles qui ont des difficultés d'ordre économique, social ou relationnel.

a. L'école Saint Martin - Le Mans

C'est un établissement scolaire privé sous contrat qui accueille environ 167 élèves, à partir de 2 ans, de la maternelle au CM2 au sein de 7 classes. École de quartier située aux Sablons, quartier prioritaire de la Politique de la ville, elle met en place un projet pédagogique autour de dispositifs répondant aux besoins des élèves accueillis et de leur famille : évaluations et diagnostics en début d'année, aides mises en place pour répondre aux besoins dans la classe (ateliers de compréhension de lecture, adaptation du travail dans la classe...) et hors de la classe avec une équipe pluridisciplinaire renforcée, des pédagogies coopératives (entraide des élèves plus âgés envers les plus jeunes...), un suivi personnalisé de l'élève et la présence de deux éducateurs pour le travail d'accompagnement en classe et hors de la classe, ainsi qu'un accueil organisé pour les parents. Dans cet établissement 53% des élèves sont d'origine étrangère, et on compte 29 nationalités différentes : pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Nord, d'Europe de l'Est ou encore d'Asie. 20% des élèves de cette école ne parlent pas le français chez eux. L'arabe, le turc, le tchéchène, le vietnamien sont autant de langues parlées à la maison. Un certain nombre d'élèves parlent même plusieurs langues à la maison (celle du père et celle de la mère). Chaque année, l'école accueille également des enfants « primo -arrivants ».

Les familles qui ont fait le choix de scolariser leur enfant dans cet établissement vivent dans une précarité très importante : taux de chômage très élevé, familles monoparentales, conditions de logement très précaires ; la majorité des enfants partagent leur chambre avec deux ou trois autres membres de leur fratrie ; certains vivent avec leurs parents *et* leurs grands-parents ; tout cela souvent dans des appartements insalubres. À cela s'ajoutent les incivilités du quartier (voitures brûlées, immeubles en feu, bandes de « grands » qui entraînent les plus jeunes dans leurs délits (vol, caillassage de voitures de gendarmes...). Ces conditions de vie font que les familles vivant aux Sablons font leur possible pour déménager et obtenir des logements plus grands, plus sains dans des quartiers plus calmes pour leurs enfants. Ainsi, rares sont les enfants qui restent toute leur scolarité à Saint-Martin. Cette précarité est également visible à travers les avis d'imposition de ces familles : un nombre très important d'entre elles ne déclarent aucun revenu.

b. La Maison d'enfants à caractère social (MECS) - Le Mans

La Maison d'enfants à caractère social (MECS) est un des services des établissements sociaux Saint-Martin situé au Mans. C'est une structure qui accueille des enfants et des jeunes et compte, en juin 2018, 33 jeunes répartis sur les trois maisons : 10 sur Caramelle³⁰, 10 sur Perle et 10 sur Azur avec deux jeunes en studio. La MECS accueille également en urgence des jeunes, et le nombre d'enfants au sein de la structure peut parfois varier. Les enfants et les jeunes qui sont accueillis au sein de la MECS, sont soit des garçons, soit des Filles ; ils peuvent être seuls ou en fratrie ; ils sont soit en danger avéré, soit en risque. Le placement des enfants et des jeunes au

³⁰ Nom donné aux trois maisons qui accueillent les enfants au sein de la MECS Saint Martin.

niveau de la MECS s'étend sur une période d'un an, mais peut être renouvelé plusieurs fois. La MECS fonctionne grâce à une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateurs spécialisés, de psychologues, de moniteurs éducateurs, de maitresses de maison qui travaillent en étroite collaboration dans l'accompagnement (éducatif et pédagogique) et la prise en charge des enfants et des jeunes pour leur garantir un épanouissement et un meilleur cadre de vie. La MECS occupe une place importante dans le dispositif de Protection de l'enfance. Le juge des enfants confie les enfants au Président du Conseil départemental (ASE) qui les confie soit à la MECS, soit à d'autres structures en fonction du projet pour l'enfant élaboré avec les familles.

c. Action éducative à domicile intensive (AEDI) - Le Mans

L'AEDI est un des services des établissements sociaux Saint-Martin ; il est situé au Mans. Cette structure accompagne 15 familles par le biais de « mesures administratives³¹ de six mois », renouvelables et contractualisées avec l'Aide Sociale à l'Enfance. C'est un service de soutien à la parentalité s'adressant aux parents rencontrant des difficultés dans l'éducation de leur(s) enfant(s), qui ont besoin d'être rassurés, qui souhaitent être épaulés dans un certain nombre de démarches qui concernent leur(s) enfant(s), etc. Un accompagnement concret est proposé en fonction des besoins de la famille : à domicile, dans les tâches de la vie quotidienne, de soin, de socialisation mais aussi dans la recherche de solutions éducatives. À l'extérieur, le service accompagne les parents, en fonction de leur attente, dans différents domaines tels que le lien avec l'école, les organismes de soins, les activités extra-scolaires, etc. L'équipe de professionnels construit ses interventions avec chaque famille. La « parentalité », ainsi que les « empêchements de l'exercice de la parentalité », sont pris en compte dans leur intégralité. Ainsi, par exemple : si la recherche d'emploi « interfère » dans la disponibilité du parent à penser son rôle parental, les intervenants vont travailler en priorité à orienter le parent vers des professionnels spécialisés dans l'insertion professionnelle, afin de lui permettre ensuite de mettre en œuvre plus sereinement un travail éducatif.

b) L'association de parrainage de proximité « Jeunes en Joué » UNAPP

L'UNAPP - Union Nationale des Acteurs de Parrainages de Proximité³²-est représentée au Mans par l'association de parrainage³³ de proximité de Joué les Tours « Jeunes en Joué »³⁴.

Créée fin 2012, l'association a pour objet et principal objectif de mettre en œuvre des parrainages de proximité dans la commune de Joué-lès-Tours. « *Le parrainage de proximité est une relation*

³¹ AED Aide Éducative à domicile sur demande des parents - Prestation d'Aide Sociale à l'Enfance Art. L 222-3 Casf

³² L'UNAPP Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité, agréée Jeunesse Éducation Populaire rassemble au niveau national depuis 2005 les idées et les énergies d'acteurs associatifs de terrain qui dans la diversité de leurs actions et de leur ancrage local, œuvrent dans le champ de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, de l'insertion, du handicap dans un projet commun : favoriser le développement du parrainage solidaire de proximité sous toutes ses formes dans une démarche d'innovation sociale .26 associations 47 départements 3000 personnes 1000 parrainages. www.unapp.net

³⁴ Jeunes en Joué a également participé pour l'UNAPP au Mans à l'aventure du projet PEPSE voir annexe 2

privéligée entre un enfant ou un jeune et un adulte bienveillant de manière à favoriser à la fois le développement de l'enfant, du jeune, et puis aussi le plaisir et la joie de l'adulte. On pourrait dire que c'est de la coéducation qui complète l'éducation parentale que reçoit le jeune dans sa famille aussi présente dans le parrainage ; mais c'est aussi des temps partagés où chacun y retrouve son compte, à la fois l'enfant et l'adulte. L'adulte peut recevoir de l'affection, de l'intérêt et il y a un lien affectif qui se crée entre l'enfant/ le jeune et le parrain/ marraine »³⁵.

Dès sa création, l'association est devenue membre de l'UNAPP) et a signé la Charte nationale du parrainage³⁶. Depuis sa mise en place en 2013 par ses deux membres fondateurs, Yves Morel et Renate Berson (qui ont participé à la recherche), l'association a accompagné le parrainage d'un certain nombre d'enfants et travaille à mettre en place des activités de loisirs, d'accompagnement et de soutien qui aident à leur développement et à leur épanouissement, en dépit du peu de ressources dont elle dispose (cotisations, subventions, dons). Dans sa volonté d'apporter du soutien au développement de l'enfant, l'association travaille régulièrement avec des bénévoles, « trop peu nombreux au regard du nombre d'actions » qu'elle se donne pour objectif de mener avec les enfants. Dès sa création, elle avait fait acte de candidature lors d'un appel à projets du Conseil Général pour des actions de soutien à la parentalité. Son projet avait été retenu, et il avait fait l'objet d'une subvention conséquente répartie sur 3 ans (2013-2016). Le CCAS de la commune de Joué-Lès-Tours, avec lequel un partenariat fonctionne, avait également attribué une subvention lors de son démarrage. Pour le moment (en 2018) ses seules ressources sont les cotisations de ses adhérents ; mais leur dynamique participative permet le fonctionnement des rencontres conviviales et institutionnelles. La commune se dit prête à étudier avec intérêt un projet concret d'actions. Comme toute association, elle comprend en son sein des membres très actifs, et d'autres moins qui se retrouvent chaque année en Assemblée Générale pour débattre de l'état d'avancement des projets et activités de l'association.³⁷

³⁵ Extrait de l'entretien avec Mr Yves Morel, secrétaire général et membre fondateur de l'association de parrainage de Joué-lès-Tours.

³⁶ Cette charte -qui n'est plus opérationnelle aujourd'hui -avait été élaborée en 2005 sur proposition d'un groupe de travail initié en 2000 par Ségolène Royal alors ministre de la Famille par le Comité National du Parrainage dans le but d'en favoriser le développement. Les acteurs devaient se faire connaître et leur projet instruit. Ce comité a disparu, remplacé par le Comité National de Soutien à la Parentalité dont l'UNAPP était membre. Les conditions de mise en œuvre du parrainage pour les enfants ont été revisitées, les activités du CNSP refondues dans le Haut Conseil à la Famille à la suite d'un rapport de l'IGAS. Aujourd'hui la Stratégie nationale de soutien à la parentalité fait place à la diversité des usages du parrainage comme une action d'entraide entre pairs ce qui rend obsolète ce cadre national qui n'a pas atteint ses objectifs. L'UNAPP travaille depuis sa création et à partir d'expériences de terrain au développement de cadres d'actions adaptés aux différents usages du parrainages à partir des principes fondamentaux d'entraide et de participation effectives aux décisions y compris lorsque les parents ou les jeunes bénéficient de « prestations d'aide sociale à l'enfance ».

Pour mémoire : charte de 2005 [https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2005/05-09/a0090042.htm#:~:text=%2D%20La%20charte%20du%20parrainage%20d,bonnes%20pratiques%20en%20cc%20domaine/rapport IGAS](https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2005/05-09/a0090042.htm#:~:text=%2D%20La%20charte%20du%20parrainage%20d,bonnes%20pratiques%20en%20cc%20domaine/rapport%20IGAS)

https://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/epp/epp_parentalite_tome1.pdf / Stratégie nationale de soutien à la parentalité https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/180702_-_dp_-_strategie_nationale_2018-2022vf.pdf. / Construction UNAPP parrainage et protection de l'enfance <http://www.odpe.finistere.fr/Les-projets-et-travaux-en-cours/Les-Apres-M-de-la-protection-de-l-enfance/Archives-Apres-M-2010/Le-parrainage-de-proximite>

³⁷ Extrait de l'entretien avec Mr Yves Morel, secrétaire général et membre fondateur de l'association de parrainage de Joué-lès-Tours.

c) Le service de prévention spécialisée de la Sauvegarde Mayenne-Sarthe - Le Mans devenue INALTA³⁸ en cours de recherche

Le service de prévention spécialisée se propose de soutenir, d'accompagner et de venir en aide aux enfants, aux jeunes, aux adolescents et aux adultes qui sont dans des situations familiales, personnelles, morales ou sociales difficiles. Il s'agit en quelque sorte d'aider au développement personnel des enfants, adolescents et adultes dans leur famille et dans la société. Il s'adresse aux jeunes âgés de 8 à 20 ans et à leurs familles, mais prioritairement aux jeunes de 12 à 20 ans. L'intervention est caractérisée par l'absence de mandat nominatif, la libre adhésion, la garantie de l'anonymat, le partenariat et la non-institutionnalisation des actions. Ses principales activités relèvent du domaine socio-éducatif mais se déclinent également à travers des actions de soutien à la parentalité. Il existe également des actions socio-éducatives dans les quartiers pour apporter un soutien aux jeunes en difficulté et les aider dans leur insertion sociale et professionnelle.

Le service de prévention spécialisée apporte également un soutien aux parents en difficulté dans l'éducation de leur(s) enfant(s). La prévention spécialisée s'inscrit dans la politique de Protection de l'enfance dont les orientations sont déclinées dans le schéma départemental, et plus largement dans les politiques sociales, urbaines, économiques et culturelles du département.

Le service de prévention spécialisée est composé d'éducateurs spécialisés, d'animateurs socio-éducatifs, d'assistants sociaux, d'éducateurs sportifs, de moniteurs éducateurs et de conseillers en économie sociale et familiale. Les éducateurs ont pour mission, par un travail de rue au quotidien, par des accompagnements individuels et collectifs, par des actions de quartier et grâce à l'appui d'un partenariat de proximité, d'accompagner ces jeunes dans l'élaboration de leur projet de vie et la résolution de leurs difficultés quotidiennes (psychoaffectives, familiales, santé, administratives, scolarité, insertion professionnelle, logement...).

Par ces actions, les éducateurs renforcent aussi le lien de proximité avec les habitants et les partenaires locaux. Le Service de prévention spécialisée 72 intervient sur trois communes (Le Mans, Allonnes et Coulaines) et dispose de 6 équipes réparties sur chacun des territoires d'intervention. Ces territoires sont constitués de quartiers de la Politique de la ville, ainsi que du centre-ville du Mans. Durant l'année 2017, 713 jeunes ont été accompagnés dans la durée, dont 46% de jeunes Filles. Les équipes sont entrées en contact et ont amorcé une relation avec 1.509 jeunes de 8 à 20 ans, dont 35% de jeunes filles.

3.2 À Colmar

a) L'association ARSEA : Association Régionale Spécialisée d'action sociale, d'Éducation et d'Animation³⁹

³⁸ <https://www.inalta.fr>

³⁹ L'ARSEA qui a fêté ses 60 ans en 2016 <https://www.arsea.fr/wp-content/uploads/2014/11/arsea-lhistoire-en-marche.pdf> est organisée en 3 pôles d'activités regroupant les établissements et services par champ d'intervention ; le pôle handicap Insertion, le pôle Développement Social et le pôle Protection de l'Enfance dans lequel s'inscrit l'action des services d'AEMO de Colmar. <https://www.arsea.fr/notre-projet-associatif/est>

Les services de l'AEMO 68 s'inscrivent dans une restructuration des services de l'ARSEA, avec une volonté d'homogénéiser les prises en charge d'AEMO à Mulhouse et à Colmar qui se traduit par la création récente d'une direction commune et l'arrivée d'un service AEMO R sur le site de Colmar. Les AEMO 68 de Mulhouse et Colmar s'articulent autour de cinq prestations : l'Aide Éducative à Domicile (AED), l'Aide Éducative à Domicile Renforcée (AED R), l'Aide Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) sur décision judiciaire⁴⁰ qui représente 2/3 des activités sur Colmar, l'Aide Éducative en Milieu Ouvert Renforcé (AEMO R) et l'Aide Éducative en Milieu Ouvert avec Hébergement exceptionnel à Mulhouse (AEMO H), portées par sept chefs de service. Sur le site de Colmar, on compte entre 35 et 40 professionnels.

L'AEMO est « *plus ou moins motivée selon le juge* » (trois secteurs géographiques et trois juges) et la mesure est attribuée par le chef de service selon le territoire et le nombre de mesures assumées par le travailleur social. À Colmar L'AEMO R d'une durée de 8 mois renouvelable une fois, existait déjà sur Mulhouse et vient d'être mise en place avec une équipe de quatre professionnelles : dont une éducatrice de jeunes enfants, une assistante de service social travaillant en équipe avec la Cheffe de Service et la Psychologue⁴¹. On y trouve des retours de placement « *pour soutenir le lien, travailler à la dynamique familiale* »⁴², surtout lorsqu'apparaît un fort besoin de soutien à la parentalité ou lorsqu'un jeune déscolarisé ne trouve pas ou peu de soutien familial notamment pour monter un projet. Aujourd'hui, le public peut être accueilli et pris en charge du lundi au samedi de 7h à 20h. La régularité des rencontres hebdomadaires, *a minima*, permet une proximité et une continuité dans la construction du lien avec le jeune et sa famille. La temporalité est très différente de celle des autres mesures. L'une des personnes interviewées a donné un exemple : « *une famille ne savait pas quoi faire de fruits mis à sa disposition, il lui a été proposé de préparer avec elle une compote. Le rendez-vous a été pris (rapidement), la compote a été réalisée (sur une demi-journée). Nous voyons à l'œuvre sur cet exemple une temporalité plus réactive. Les autres temporalités élargissent le cadre du travail éducatif, diversifient la prise en charge. Les enfants pris en charge sur le site de Colmar ont en ce moment entre 6 mois et 17 ans, avec une majorité d'enfants de 8 à 14 ans. Certaines actions sont collectives (notamment autour de jeux de société). Les partenaires mentionnés dans le cadre de l'interview sont des Assistantes Sociales de secteur, des éducateurs, les Centres Médicaux Sociaux, les Maisons d'Enfants (quand il s'agit d'une sortie de « placement » ou que la fratrie y est encore accueillie), et Auteuil (LZM) lorsque l'enfant y était suivi en Action Éducative en Milieu Ouvert avec Hébergement Exceptionnel (AEMO H) auparavant.*

« *Sur le site de Mulhouse, le public paraît être plus jeune, d'autant que la psychologue y a développé un projet Petite Enfance de travail sur le lien (avant trois ans). Elle se déplace dans les familles avec un sac à malices. Elle travaille à partir de jeux, et des interactions avec les parents.* »

Dans les Aides Éducatives à Domicile Renforcées, l'éducateur assumera simultanément sept mesures max contre 31 mesures en référence dans une prise en charge « classique ». Lors des entretiens, lorsque nous abordons la question des ressources des familles et du travail avec les

⁴⁰ Assistance Éducative « chaque fois qu'il est possible le mineur doit être maintenu dans son milieu actuel » art. 375-2 Code Civil

⁴¹ Dédiée aux AEMO R à 30%.

⁴² Extrait d'entretien.

familles, les professionnels mettent en avant la singularité des ressources familiales : « *ce qui fait ressource pour les familles est très singulier* »⁴³.

b) **Apprentis d'Auteuil Services Éducatifs Louis et Zélie Martin**

Apprentis d'Auteuil s'est implanté fin 2009 dans le département du Haut-Rhin en créant à Colmar en réponse à l'appel à projet du département un service d'Action Éducative en Milieu Ouvert avec Hébergement AEMOH ouvert toute l'année 24/24 de 25 mesures dont 5 places d'accueil périodique, Un Accueil Éducatif de Jour de 16 places ouvert sur 11 mois de 8h à 20h (3 à 18 ans). En 2016 création du Service de Rencontres Familiales Médiatisées Externalisées RFME. Ce sont les Services éducatifs Louis et Zélie MARTIN dont les équipes pluriprofessionnelles sont composées d'éducatrices spécialisées, d'éducatrices de Jeunes Enfants, d'une CESF, d'un éducateur sportif, d'une maîtresse de maison, de deux chefs de services éducatifs, d'une assistante de Direction et d'un Directeur.

Missions éducatives des services d'AEMOH et d'AEJ :

- Accompagner les parents et leurs enfants dans les difficultés (sociales, scolaires, relationnelles, etc.) qu'ils rencontrent, tout en maintenant l'enfant dans son environnement familial.
- Permettre au mineur de se réapproprier son parcours, par un travail de l'équipe éducative au quotidien, avec les parents et le réseau institutionnel ou associatif local.
- Contribuer à restaurer ou/et développer les liens familiaux et sociaux.
- Mobiliser les dispositifs de droit commun disponibles localement et apporter les compléments nécessaires à l'éducation du mineur.
- Privilégier une éducation des jeunes aux valeurs humaines et citoyennes fondamentales, aux règles et aux comportements de base de la vie sociale, scolaire et professionnelle et les préparer à l'autonomie dans tous les domaines de leur vie.
- Proposer un soutien éducatif renforcé en faveur du mineur et d'accompagnement des parents, en favorisant leur participation aux actions et activités qui sont proposées, en les rendant véritablement acteurs dans la prise en charge de leur enfant.
- Proposer des espaces d'écoute, d'accompagnement, d'éducation, de socialisation, d'apprentissage pour le mineur dans ses démarches, ses projets.

Les Services d'AEJ et d'AEMOH Louis et Zélie MARTIN proposent une intervention reposant sur la notion de reconnaissance des personnes et de leurs compétences, de leurs responsabilités, et de l'exercice de l'autorité parentale.

- Les spécificités des Services AEJ et AEMOH

Chaque mesure est attribuée à deux travailleurs sociaux référents et prise en charge par l'ensemble du service. Toute mesure de six mois est renouvelable une fois. -Les éducateurs interviennent à Colmar et dans un rayon de 30 kms autour de Colmar.—S'y ajoutent

⁴³ Propos tirés de l'entretien de Carole.

- Des séjours éducatifs dont la vocation est d'avoir une appréhension globale de la problématique de chaque enfant et la mise en valeur des compétences sur lesquelles s'appuyer à son retour dans son environnement social et familial.
 - Des séjours et des activités pour les familles durant les week-end et les vacances scolaires dont la vocation est de rompre l'isolement de certaines familles, de dynamiser ou d'apaiser la relation parent – enfant grâce à des supports diversifiés (sport, jeux, sorties ...)
- Le service de Rencontres Familiales Médiatisées Externalisées permet à un parent de maintenir le lien avec son enfant placé en famille d'accueil ou en établissement dans un lieu neutre. Sa spécificité est d'accueillir parents et enfants (de 0 à 18 ans) de tout le département du Haut-Rhin présentant un handicap mental, des parents souffrant de troubles psychiques, ou en situation de conflit avec les institutions. Il est ouvert toute l'année du mardi au samedi de 9h à 19h selon un calendrier construit en concertation avec les familles et les établissements. Sont proposés des temps personnels et collectifs avec des supports d'activité.
Les objectifs : offrir un cadre rassurant, médiatisé et protecteur pour l'enfant, accompagner et soutenir le parent dans ses capacités en reconnaissant ses compétences et ses fragilités, leur permettre de consolider ou de recréer du lien dans leur relation, leur histoire en leur proposant un espace d'écoute, d'observation et de régulation.

c) La Ligue de l'enseignement des Vosges – UNAPP

Membre et administrateur de l'UNAPP et participant à ce titre à la recherche, la Ligue est un acteur important de la prévention et du soutien à la parentalité sur son département.

Elle inscrit ses actions dans les valeurs de l'éducation populaire, agit dans les principes de l'éducation partagée (co-éducation) et le pouvoir d'agir des personnes pour

- Contribuer au développement du bien-être et à l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent, en favorisant le lien parent-enfant et parent-adolescent ;
- Créer une dynamique pour impliquer les parents dans la construction de « leurs réponses »,
- Les aider à surmonter les difficultés ponctuelles dans l'exercice de leur parentalité,
- Prévenir l'aggravation des situations délicates telles que maltraitance, ruptures familiales, placement des enfants.

Depuis 2016, La Ligue⁴⁴ développe des projets de « parrainages solidaires »⁴⁵ expérimentaux avec le soutien de la CAF et du Conseil Départemental dans le cadre du Schéma de services aux

⁴⁴ <https://www.laligue88.org/> et <https://www.laligue88.org/education-et-lien-social/parrainage-solidaire-de-proximite>

⁴⁴ Exemple de séjour éducatif : randonnée cycliste sur 4 jours, séjour construit avec les enfants.

⁴⁵ <http://dmpstrasbourg.canalblog.com/>

⁴⁵ La Maison des Familles de Mulhouse s'intègre au réseau national de 13 Maisons des Familles, et s'inscrit dans le cadre du programme MDF <https://www.maisondesfamilles.fr/nos-maisons-des-familles/maison-des-familles-mulhouse/>

familles, en articulation avec ses nombreuses actions collectives⁴⁶ ou individuelles en direction des familles et des jeunes voire des personnes âgées. Le territoire du département comprend des zones rurales et de montagne assez isolées. Son implication dans la recherche-action permet de croiser son regard et ses pratiques, d'amener une vision d'approche globale associant en premier lieu la famille pour lui offrir les conditions d'être « auteure et actrice des actions mises en place avec les professionnels » les bénévoles et autres forces vives du bassin de vie. » Il s'agit de « s'appuyer sur ses propres ressources et celles en capacité d'être activées ou mobilisées dans son entourage immédiat ».

L'association Dessine-moi une Passerelle⁴⁷ active sur Strasbourg, également membre de l'UNAPP a été rencontrée dans le cadre des *entretiens de contexte* pour affiner la compréhension de la diversité des approches et des usages du parrainage : interview de la présidente, participation à une rencontre collective avec une vingtaine de parrains, marraines. Ce sont les services sociaux, les foyers, accueils de jour, psychologues d'école, avocats, parents à titre personnel (de plus en plus), voire des juges qui orientent les jeunes vers l'association créée il y a plus de 15 ans par une étudiante de l'école d'éducateurs spécialisés. La présidente actuelle nous confie : « pour que ça fonctionne on essaye d'être très réactifs ». « Un travail est fait pour mettre en confiance le parent qui décide du choix du lieu de rencontre - dans les services sociaux, à domicile ou ailleurs. Il choisit également le cas échéant si le travailleur social pourra rester en contact directement avec le parrain ou non. » Le terme de parrainage semble très abstrait pour les personnes rencontrées. Dans cette association sont utilisés plutôt les termes de « relais », « repère dans sa vie », comme « un oncle ou une tante de cœur ». La difficulté pour l'association réside dans le fait de « savoir respecter le rôle du parent mais aussi du parrain ». Quand la demande vient du parent, les rencontres se font surtout à domicile mais il y a des familles pour lesquelles le parrain n'a jamais été au domicile des parents tant qu'il y a pas été invité. L'enfant a entre 3 et 16 ans lorsqu'est lancé son parrainage. L'association tente aujourd'hui de développer de plus en plus d'actions collectives à la suite du constat de l'isolement des filleuls vis-à-vis de leurs pairs mais également de l'isolement des parents. Globalement, les familles rencontrées par l'association ont en commun d'être isolées, peu intégrées. Certes elles rencontrent des difficultés sociales, éducatives, financières, mais elles sont avant tout « isolées par leur façon de vivre chez elles », « honte de sortir, etc. » ce qui explique les modalités d'action collective (jeux, etc..) privilégiées par l'association ... et ça marche !

Maison Des Familles (MDF)

La Maison Des Familles (MDF) de Mulhouse⁴⁸ ne participe pas directement en tant que telle à la Recherche. C'est en son sein qu'a été contactée Bénédicte la « maman » de l'Équipe de Colmar à l'initiative d'Apprentis d'Auteuil devant la difficulté, d'après les professionnels, de trouver une maman qui accepterait cette proposition de devenir chercheur avec la contrainte de se libérer régulièrement sur un temps long. Habitée aux échanges et aux travaux collectifs, très

liée à d'autres familles actives à la MdF, très intéressée par la démarche, maman de trois jeunes enfants, elle a accepté de « prendre le train en marche ».

La Maison des Familles a ouvert ses portes en janvier 2016 sous l'impulsion d'Apprentis d'Auteuil et de Caritas Alsace⁴⁹. Elle a pour objet d'accueillir et d'accompagner les familles isolées et/ou en précarité de l'agglomération de Mulhouse. Il s'agit de mener des actions visant à réduire l'isolement, les vulnérabilités sociale, culturelle et économique en permettant aux parents d'exercer leur rôle en restant ouvert sur leur environnement. La MdF est pensée comme un lieu de partage où les parents peuvent exprimer avec d'autres leurs habiletés éducatives, s'enrichir mutuellement de leurs expériences, gagner en confiance et se réassurer sur leurs compétences parentales. Les savoirs des parents y sont partagés au même titre que ceux des salariés ou des bénévoles.

L'équipe est composée d'une responsable, d'un apprenti éducateur spécialisé et de quatorze bénévoles - agents de maîtrise, cadres, chercheurs d'emploi « *en reconversion* », actifs ou retraités, une partie d'entre eux sont des travailleurs sociaux et/ou de l'éducation qui ont éprouvé le besoin de construire une nouvelle pratique professionnelle (assistantes sociales, EJE, éducatrice spécialisée, médiatrice familiale, professeur de français langues étrangères, etc.). A la MdF le bénévole a une mission d'accueil et d'accompagnement des projets, actions, activités, initiées et réalisées par, pour et avec les familles. Il lui est demandé d'œuvrer dans le respect du cadre de référence des Maisons des Familles (valeurs et postures), une présence régulière, de participer à des formations et des temps d'analyse de la pratique. La MdF offre un cadre de coéducation avec des personnes qui ont une expérience de parents et d'autres non, elle constitue un espace de partage et d'échanges dans lequel de nouveaux « possibles éducatifs » s'offrent à chacun, au travers de moments vécus ensemble à l'occasion des actions et activités réalisées ensemble.

Ces actions sont toujours à l'initiative des familles, elles s'organisent à partir d'un conseil de maison qui a lieu chaque mois et qui réunit tous les membres du collectif intéressés et disponibles.

Les activités sont prioritairement collectives pour y permettre l'expression, la capacité de choisir, la liberté de décider et la volonté d'agir. L'intervention sociale proposée repose sur une « reconquête » du pouvoir d'agir par les familles elles-mêmes pour répondre à leurs difficultés et améliorer leurs conditions de vie.

Les valeurs développées sont les solidarités « *de personne à personne* » et « *dans le collectif on fait équipe* », « *l'écoute et le partage dans un accueil et un lieu* ». Les familles peuvent accueillir les familles. La maison des familles a également une fonction d'intégration. Par l'intégration culturelle et sociale de chacun, elle développe le vivre ensemble.

On retrouve une grande mixité dans les origines familiales de chacun. « *La maison des familles est un lieu de vie où l'on revient. Ce que l'on a posé on le retrouve.* » « *C'est un bain d'enrichissement permanent* », « *j'ai plein d'amis maintenant* »⁵⁰.

Actions co- construites depuis 2016 : un groupe de paroles de parents, des activités parents-enfants les mercredis et vacances scolaires, des temps de conversations en français, une action

⁴⁹ Caritas France (Secours Catholique) est administrateur de l'UNAPP.

⁵⁰ Extraits d'échanges avec des parents de la maison des familles dans le cadre d'un atelier cuisine.

parents-enfants-membres de l'équipe autour des devoirs, des ateliers variés selon les souhaits des familles (formation au juste positionnement éducatif du parent, communication bienveillante, écriture, musique, relaxation, partage de « bons plans », cuisine, bien-être, couture, ...).

4. LES MOTS POUR LE DIRE

Les concepts que nous avons choisis de retenir sont ceux de : *discrédit*, *ressources (subjectives et objectives)*, *Protection de l'enfance*, *parcours de vie*, *points tournants*, *récit de vie*, *éducation*, *coéducation*, *alliance éducative*, *liens forts/ liens faibles*, *autrui significatifs*, *stratégie et tactique* et *socialisation*.

Au fil du travail s'est ajouté le concept de *besoins fondamentaux de l'enfant* y compris l'approche spécifique « en protection de l'enfance ».⁵¹

C'est à la suite de nombreuses discussions et échanges entre tous les membres des groupes que nous sommes parvenus, pour chacun de ces concepts, à la stabilisation d'une définition consensuelle.

Nous avons également convenu, au cours des séances de travail, de la nécessité d'utiliser *des termes familiers* lorsque les membres de l'équipe vont à la rencontre des familles, d'employer un vocabulaire simple, accessible et compréhensible. Le choix des mots obéit à un souci d'éclairer et de comprendre les différents types de *ressources* que les parents mettent en œuvre dans l'éducation de leurs enfants.

Nous présentons les différents concepts utilisés dans cette recherche-action en précisant à chaque fois leur contexte d'utilisation. Le travail de discussion autour des différents concepts lors des réunions a été très enrichissant ; il a permis de parvenir à des définitions répondant aux exigences du projet. Les définitions de chaque concept sont le fruit d'un travail collectif en groupe, ce qui est l'essence même du principe de cette recherche-action.

1.1 Discrédit

Le discrédit peut renvoyer à un discrédit *social*, à des *préjugés* liés à l'entourage local, au fait de passer devant la justice. Un individu ou une famille peut être également discrédité. e par *les institutions*. Dans différents domaines de la vie sociale, le discrédit se donne à voir aussi dans le regard méprisant - ou au moins peu valorisant - des autres membres de la société locale (voire des médias). Le discrédit prend alors la forme d'une représentation stéréotypée, infériorisante, qui fonctionne comme une étiquette apposée sur le front, si répandue, si commune que même certains professionnels l'ont intériorisée ; ce qui enlève aux familles concernées toute crédibilité en matière éducative. En prévention spécialisée on utilise peu le terme de discrédit ; pour autant on parle souvent de parents ou de jeunes qui ont tellement intégré le regard négatif posé sur eux qu'ils se retrouvent bloqués, freinés, sinon empêchés d'agir.

⁵¹ Démarche de consensus rapport Martin Blachais mars 2017 <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/rapports/famille-enfance/article/rapport-demarche-de-consensus-sur-les-besoins-fondamentaux-de-l-enfant-en>

Au sein du groupe de recherche, le concept de discrédit a beaucoup fait réagir; car il n'est pas utilisé habituellement. Il est apparu très péjoratif, le terme "stigmatisé" lui étant préféré. On peut ici s'interroger sur les raisons du malaise occasionné par ce terme. N'est-ce pas le reflet d'une difficulté de faire *avec* les personnes plutôt que de faire *à leur place* ?

Le terme discrédit apparaît dès les premières lignes de notre projet ; et son usage s'inscrit dans les travaux de Catherine Delcroix, qui a permis⁵² de mettre au jour cette question. Beaucoup de ceux qui ont intériorisé ce type de regard ne se sentent pas en capacité d'agir. D'autres par contre tiennent à développer des stratégies leur permettant de regagner en crédibilité ; mais ils se heurtent alors à la difficulté d'agir en situation de discrédit, car qui voudrait aider quelqu'un en qui personne ne croit ?

Une autre façon d'aborder le discrédit pourrait peut-être se retrouver dans le qualificatif habituel de « familles "vulnérables"⁵³ –mais le discrédit peut être vécu différemment dans l'entourage familial qui joue également un rôle: soit il ne le voit pas, soit il y contribue.

Pourquoi ne pas parler de « personne en situation de vulnérabilité » - comme dans le champ du handicap on désigne « les personnes en situation de handicap »⁵⁴ ? Le risque est d'« essentialiser », de réduire une personne à une seule de ses dimensions, l'étiqueter. Au-delà d'un seul individu, on entend aussi la généralisation d'un trait qui ramène un individu à une donnée stable pour l'étendre ensuite à toute une catégorie partageant ce même donné, et établir à partir de là une hiérarchie entre différentes catégories.⁵⁵

L'analyse du concept de vulnérabilité par l'historienne⁵⁶ Axelle Brodiez Dolino démontre parfaitement que les facteurs de vulnérabilité sont plus « extrinsèques qu'intrinsèques » ce qui revient à dire que c'est la société qui vulnérabilise les individus et non l'inverse.

Le concept de discrédit est une des nombreuses conséquences du "rapport de domination entre dominants et dominés"; il incarne le poids du regard des dominants sur les dominés. La notion de discrédit intègre aussi jusqu'à notre propre action par rapport aux personnes en situation de discrédit : les aidons-nous à sortir du discrédit ? Ou pas ? Catherine Delcroix lors des 11^{ème} Assises de protection de l'enfance précise: « *l'histoire de la protection de l'enfance implique un regard qu'on*

⁵² DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières de la famille Nour : comment certains résistent face à la précarité ?* (nouvelle édition), Paris, Petite bibliothèque Payot, 2013, *op.cit.*

⁵³ FLEURY Cynthia . « Traverser les vulnérabilités et en sortir »

https://www.solidarum.org/sites/default/files/atoms/files/solidarum_cynthia_fleury_vulnerabilite-en-partage_200917.pdf

⁵⁴ « Ce qui crée la situation de handicap au final, c'est bien un environnement inadapté et non plus la déficience elle-même. C'est pourquoi aujourd'hui nous parlons de « *personne en situation de handicap* ». Cette dimension sociale et environnementale du handicap sera confirmée et officialisée en 2005 avec la loi « *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* » qui en donne une définition légale art 2 CASF art L 114 /OMS <https://www.who.int/topics/disabilities/fr/>

⁵⁵ Musée de l'Homme <http://nousetlesautres.museedelhomme.fr/fr/dossiers/10-mots-comprendre>

⁵⁶ Brodiez-Dolino A. « Le concept de vulnérabilité » 2016 Approche socio historique <https://laviedesidees.fr/Le-concept-de-vulnerabilite.html>

pourrait qualifier de discréditant... cette situation est structurelle, même s'il y a évolution, elle reste dans l'esprit, dans les représentations et c'est une difficulté importante par rapport à la co-construction »⁵⁷

Le concept de *discrédit* a été utilisé pour la première fois par Erving Goffman (1975) qui le définit comme frappant toute personne qui « possède un attribut qui le rend différent des autres membres de la catégorie de personnes qui lui est ouverte, et aussi moins attrayant; qui, à l'extrême, fait de lui quelqu'un d'intégralement mauvais, ou dangereux, ou sans caractère. Ainsi diminué à nos yeux, il cesse d'être pour nous une personne accomplie et ordinaire, et tombe au rang d'individu vicié, amputé. Un tel attribut constitue un stigmat, surtout si le discrédit qu'il entraîne est très large ; parfois aussi on parle de faiblesse, de déficit ou de handicap. Il représente un désaccord spécifique entre les identités sociales virtuelles et réelles ». ⁵⁸ Dans ses travaux, Catherine Delcroix (2011) souligne que même si ces familles sont en situation de discrédit et que leur capacité à mettre en œuvre des actions en est ainsi fortement limitée, ces actions ne sont pas pour autant impossibles à réaliser⁵⁹, dans la mesure où ces acteurs/actrices possèdent en eux des *ressources subjectives*⁶⁰ qui leur permettent d'agir. En effet, alors que "du côté des "dominants" l'abondance en ressources matérielles, culturelles, sociales et symboliques et l'accès direct ou médiatisé à des ressources de pouvoir (dont le crédit bancaire !) facilitent considérablement l'action. Du côté des "dominés", qu'on appellera ici *discrédités*, c'est *exactement l'inverse* : la faiblesse des ressources de tous ordres, le manque d'autonomie dans les postes de travail, l'impossibilité d'accéder aux ressources de pouvoir rendent l'action autonome très difficile »⁶¹. Nombreuses sont les familles qui, malgré cela, développent quotidiennement de nombreuses stratégies pour l'éducation de leur(s) enfant(s).

Nous avons lu en petits groupes le chapitre méthodologique "Agir en situation de discrédit", Postface portant sur cette notion dans l'ouvrage de Catherine DELCROIX « Ombres et lumières de la famille Nour ». Nous avons travaillé à un résumé collectif de ce chapitre, qui a ouvert le débat et a nécessité encore une fois d'affiner ce que l'on entend par discrédit dans notre recherche et dans nos pratiques (en tant que parent, en tant que bénévole associatif et/ou en tant que professionnel).

Il est ressorti des débats que *l'action collective* est l'un des points forts des familles en situation de discrédit. Elle permet en effet d'acquérir une *visibilité* aux yeux de la société ; et au sein d'un groupe, une personne peut se rendre compte du crédit qu'elle apporte au reste du groupe. L'une

⁵⁷Déjà cité voir en annexe

⁵⁸ GOFFMAN E., *Stigmat : les usages sociaux du handicap*, Paris, Minuit, 1975, p.12.

⁵⁹ DELCROIX C., « Agir en situation de discrédit », in *Migrations société*, vol 133, n°1, 2011, *op.cit.*

⁶⁰ Les "ressources subjectives" représentent « les énergies physiques, mentales et morales qu'un individu possède et développe à un moment donné de son existence, ainsi que ses savoirs et savoir-faire qui lui permettent de mobiliser à bon escient ses énergies, voire celles de ses proches, pour répondre à ses besoins et réaliser ses projets » : DELCROIX C. « Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité », in *Migrations Société*, vol.123-124, n°3, 2009, p.144.

⁶¹ DELCROIX C ; *Ombres et lumières de la famille Nour : comment certaines résistent face à la précarité?* (nouvelle édition), Paris, Petite bibliothèque Payot, 2013, *op.cit.*, p.249.

des membres de l'équipe a donné l'exemple d'un Atelier des mamans⁶² dans le cadre duquel les mamans ont exprimé le fait qu'il leur avait fallu au moins quatre mois avant de faire confiance au professionnel qui leur avait été affecté. A été soulevée alors l'idée de reconsidérer les objectifs posés. *Ces interrogations nous amènent à réfléchir aux conséquences de la notion de discrédit sur « notre travail/nos pratiques »*. La question s'est posée de savoir comment - pour prendre un exemple - un chef de service pourrait présenter cela aux équipes ? Notre "rapport à l'autre" en sera forcément modifié.

Certains parents vivent les mesures d'assistance éducative comme un jugement négatif posé sur leurs pratiques éducatives. Le parent peut alors se sentir discrédité, et baisser les bras. Le discrédit peut aussi être vécu comme quelque chose de *fatal*. Des exemples d'enfants qui ont cherché à rompre avec ce fatalisme ont été donnés, des enfants qui ont expliqué avoir été conduits à rompre les liens avec leur famille afin de pouvoir sortir des représentations négatives et devenir acteurs de leur propre vie.

Dans cette recherche, nous nous intéressons aussi aux différentes *stratégies*⁶³ auxquelles les familles ont recours pour faire face au discrédit en nous référant à de Certeau les tactiques et les stratégies⁶⁴. Nous avons développé l'idée de rendre compte des *stratégies invisibles*, et des *ressources personnelles* qui permettraient à chaque famille de faire évoluer sa situation.

Puis nous avons abordé le concept de discrédit à partir « des mesures d'assistance ». Dans ce cadre, la rencontre et les échanges concrets et sensibles avec les parents ne se reflètent pas toujours dans les rapports écrits. Ces derniers peuvent mettre d'emblée les familles en situation de discrédit : « *Jusqu'à présent, habituellement ça a toujours été l'observateur qui qualifiait les personnes en situation de discrédit, et non les acteurs en question* »⁶⁵.

Un membre du groupe de recherche a rapporté un cas dans lequel la crainte d'un « placement » avait bloqué l'action et la parole des parents, de peur qu'on ne leur « *prenne leur(s) enfant(s)* ». Ce cas illustre l'importance de la *parole* mais aussi celle de l'*écoute*. Or il faut du temps pour écouter et bien entendre les paroles des parents. Ceci nous a amené à rappeler le cadre des interventions/interactions, la *temporalité* spécifique des mesures, la temporalité des professionnels, celle(s) des familles et celle des enfants, ainsi que la nécessité de chercher à harmoniser ces temporalités.

Nous avons ensuite abordé la question du *relais* à la fin de l'accompagnement, dans la mesure où ce concept souligne la difficulté des familles à se projeter dans un temps long, compte tenu de l'incertitude sur les lendemains.

Trois temps ont alors été évoqués. Il y a celui qui est nécessaire pour *lever la méfiance*, la défiance ; puis celui d'établir la relation, d'*acquérir la confiance*. Enfin le temps de la relation et de l'entrée dans l'alliance, le *temps de la coopération*.

En ce qui concerne l'évolution des pratiques, la question du discrédit a été travaillée dans la pratique par l'une des éducatrices dans sa rencontre avec de nouvelles familles. Elle a partagé son

⁶² Maison des Familles déjà cité

⁶³ Voir ci-après

⁶⁴ De Certeau M. *L'invention du quotidien, les arts de faire*, Folio essais 1990

⁶⁵ Propos rapportés lors de la journée de travail collectif de janvier 2018.

retour d'expérience avec le reste de l'équipe – ainsi qu'avec les participants de l'atelier lors des Assises en décrivant la transformation du regard qu'elle portait sur une maman.⁶⁶

4.2 Ressources

Nous employons le concept de *ressource* pour désigner tout ce que les parents utilisent pour œuvrer à l'éducation de leurs enfants, qu'il s'agisse de ressources objectives, matérielles, financières, ou de ressources subjectives, symboliques, et humaines.

Dans le cadre de cette recherche, les ressources matérielles financières- n'ont pas été directement interrogées même si certaines incidences sont visibles.

Le concept de *ressource* renvoie également, dans le cadre de cette recherche, à toutes les *personnes* de l'entourage (tantes, oncles, cousins, grands-parents, amis, voisins, parrains, marraines, etc.), aux *institutions* qui ont aidé les parents dans l'éducation de leurs enfants et aux *professionnels* avec lesquels se sont nouées des relations de confiance.

Afin d'opérationnaliser le concept de ressource dans le cadre de notre recherche, nous l'abordons à travers une lecture des travaux de Pierre Bourdieu et de Catherine Delcroix. Dans ses analyses, Pierre Bourdieu associe le concept de ressource à celui de "capital", ce qui lui permet de dégager quatre types de capitaux⁶⁷ : le *capital économique*, le *capital culturel*, le *capital social* et le *capital symbolique*. Ces différents types de capitaux constituent ce que l'on appelle ici les ressources *objectives* dont dispose un individu, contrairement aux ressources *subjectives* que Catherine Delcroix a identifiées et nommées dans ses analyses, notamment celles concernant *l'agir en situation de discrédit*. Les ressources objectives correspondent aux capitaux économiques, culturels, sociaux et symboliques dont dispose un individu ; elles lui sont *extérieures*, et les familles des milieux populaires, celles des milieux "défavorisés" n'en possèdent que très peu, voire aucune. Les *ressources subjectives* par contre sont *intérieures* à chaque individu⁶⁸. Ce sont aussi les seules dont disposent les plus défavorisés pour agir et tenter de réaliser leurs projets pour eux-mêmes ou pour leurs enfants.

Dans cette recherche, nous utilisons le concept de *ressource* pour montrer, à travers les récits de vie et les entretiens approfondis, quels sont les moyens que les mères et les pères utilisent afin d'atteindre un objectif donné, ou d'accomplir une action dont la finalité est l'éducation de leurs enfants. Le concept de ressource paraît à ce titre important pour saisir et éclairer les logiques qui sont à l'œuvre dans les stratégies éducatives des familles sur lesquelles pèsent le discrédit.

⁶⁶ Assises protection de l'enfance 2018 verbatim Atelier 1 soutien à la parentalité de nouvelles alliances qui peuvent changer la donne https://lebpe.fr/lebpe/wp-content/uploads/2019/01/Atelier-1_soutien-a-%CC%80-la-parentalite-%CC%81.pdf

⁶⁷ BOURDIEU P. & PASSERON J.-C., *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970.

⁶⁸ Les "ressources subjectives" représentent « les énergies physiques, mentales et morales qu'un individu possède et développe à un moment donné de son existence, ainsi que ses savoirs et savoir-faire qui lui permettent de mobiliser à bon escient ses énergies, voire celles de ses proches, pour répondre à ses besoins et réaliser ses projets » : DELCROIX Catherine, « Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité », in *Migrations Société*, vol.123-124, n°3, 2009, p.144.

Bien qu'on attribue dans de nombreux cas aux personnes dépourvues de ressources matérielles - ou aux « acteurs faibles »⁶⁹, pour emprunter la terminologie proposée par Jean- Paul Payet *et al.*⁷⁰ - l'impossibilité ou la difficulté de mener un cours d'action à son terme, Catherine Delcroix montre au contraire que « les individus en situation de discrédit portent en eux des ressources subjectives : de l'énergie (il leur en faudra beaucoup), du courage, de la ténacité, de la résilience, la volonté de sortir de leur situation difficile, la capacité de faire appel à des personnes ressources. Il leur faudra arriver à mobiliser ces énergies physiques, intellectuelles et morales, voire celles de leurs proches, pour répondre à leurs besoins vitaux et réaliser leurs projets »⁷¹. « Les ressources pour moi ça évoque le « pouvoir d'agir » des personnes⁷² » - « Une personne ressource est une personne sur qui on peut s'appuyer, qui n'est pas dans le jugement et qui va être voilà disponible, pour le jeune ou sa famille. Ou il y aura aussi une certaine transparence aussi. Une personne ressource, c'est quelqu'un en qui on n'a confiance, qu'on peut solliciter à tout moment, même si après la réponse est décalée. Peu importe le problème ou la question on aura en fait cette confiance là pour lui faire part d'une difficulté, privée, intime ».⁷³ « Les ressources c'est aussi au travers des activités qu'on va proposer que les parents vont s'autoriser à partager [ce qu'elles savent faire] leurs ressources [et petit à petit à petit à reprendre confiance] ».⁷⁴

4.3 Protection de l'enfance-un écosystème d'éducation et de protection

La Protection de l'enfance correspond au champ d'intervention de cette recherche. Tenter d'en définir les contours constitue au-delà de ce travail un des « enjeux » sociétaux majeurs.

Il a été interrogé et réinterrogé tout au long de la recherche de plusieurs points de vue :

- La première « surprise » a été de travailler entre « acteurs » de la « protection de l'enfance »
 - o Aux profils différents : des professionnels aux formations, métiers, compétences, place institutionnelle, expériences variées, des non professionnels bénévoles associatifs (qui disposent aussi de compétences professionnelles par ailleurs), des parents
 - o Agissant dans des contextes différents : enseignement scolaire, prévention, soutien à la parentalité /protection administrative et judiciaire ...

⁶⁹ Les acteurs faibles sont « des individus voire des groupes dont les rôles et les identités se déploient dans deux types de configurations. Dans une première configuration, c'est une disqualification ordinaire qui les prive d'un statut d'égal dans une réciprocité de perspectives (Schütz, 1987). Dans une seconde configuration, ils sont affaiblis par une catégorisation de l'action publique qui particularise et naturalise leur place dans l'espace social, il s'agit à l'instar de la notion de stigmat (Goffman, 1975) de considérer non pas des personnes mais des points de vue, les deux configurations d'affaiblissement se relayant ou non selon les contextes » :

⁷⁰ PAYET Jean Paul & LAFORGUE Denis, « Qu'est-ce qu'un acteur faible ? Contribution à une sociologie morale et pragmatique de la reconnaissance » in PAYET Jean Paul & LAFORGUE Denis (dir.), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, PUR, collection « Le sens social », 2008, p.9.

⁷¹ DELCROIX Catherine, « Formes de mobilisation des ressources subjectives contre la précarité », in BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine et PFEFFERKORN Roland, *Précarités : contraintes et résistances*, 2014, *op.cit.*, p.183.

⁷² Colmar le 4 décembre 2017.

⁷³ Bernadette l'éducatrice /Rose

⁷⁴ id°

- Aux appartenances institutionnelles diverses : associations habilités, association « d'éducation populaire », « petites associations », union nationale d'associations/Acteurs, Association de Parents d'Élèves, École...
- Aux cadres d'action variés : Éducation Nationale, avec mandat judiciaire, sans mandat judiciaire agissant dans le cadre missions ou de prestations d'aide sociale à l'enfance ou non, disposant de financements publics plus ou moins contraints – mixtes publics ou privés plus ou moins conséquents, d'une reconnaissance d'utilité publique et/ou d'un agrément d'éducation populaire, à l'histoire plus ou moins longue etc...
- Aux « modes d'action » (intervention ?) oscillant entre la relation individuelle, les actions collectives, les deux...
- Aux « pouvoirs d'agir », capacités d'initiative, liberté de manœuvre plus ou moins importants suivant les « cultures », les organisations institutionnelles, les « styles de management », les financements
- Aux postures plus ou moins « verticales », « horizontales », « dynamiques »...

Dépasser les représentations habituelles pour inclure les parents autrement que comme « usagers »⁷⁵ ou « bénéficiaires » mais comme des « parties prenantes », se reconnaître mutuellement comme « légitime » dans notre diversité y compris les « non professionnels » comme sur l'échelle d'un « continuum » n'a pas été de soi !

- Cette expérience de se retrouver si différents autour d'un même projet en tant que « chercheur » a immédiatement amené à se poser- puis à se reposer la question des « contours de la protection de l'enfance » mais aussi celle de la place de chaque « acteur » constamment réinterrogée en même temps que celle des complémentarités, articulations entre les places, les acteurs et les actions...

À Colmar c'est par les approches de chacun qu'a été abordé cette question. Ont été d'emblée posés⁷⁶ et débattus les termes de « dispositif » (saturés en ce qui concerne l'accueil-placement) de « mesure » « prestation » (limitées dans le temps), d'un cadre régi par « des lois pour garantir la sécurité physique et morale des enfants », mais aussi des « discours » des « politiques » des « institutions » mis en forme par des « textes fondamentaux »⁷⁷ qui définissent des « cadres d'action », permettent « l'opérationnel de l'ASE », des « interventions »⁷⁸, « contraintes » de « milieu ouvert » (effet « tragique de

⁷⁵ Conseil Supérieur du Travail Social – rapport dans le cadre des États Généraux du Travail Social (2013) « Refonder le rapport aux personnes – Merci de ne plus nous appeler usagers » 2015 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/CAB_COM_RAPPORT_COMPLET_Merci_non_usagers-2.pdf qui préconise également p. 139 d'impulser des travaux de recherche collaborative – NB le Haut Conseil en Travail Social lui a succédé en 2016

⁷⁶ En italique les « verbatim » notés à Colmar lors de la journée du 4 décembre 2017

⁷⁷ « Le terme dispositif me dérange – loi me parle plus – une loi qui protège les enfants me parle. Le fait qu'on réfléchisse autrement, j'ai envie de le dire c'est une histoire de droits de l'homme mais ça ne va pas de soi alors qu'on devrait avoir l'essentiel pour agir, il faut encore mettre un dispositif – Un dispositif c'est statique, ça vient figer »

⁷⁸ « Si on ne se rencontre pas c'est de l'intervention sinon c'est de l'accompagnement » oui mais « Inter c'est « entre » compris comme ça c'est ce qui se construit avec un à-venir » c'est bien proche de l'accompagnement

faire l'impossible») ou « *d'accompagnement dans la parentalité*», dans des « *parcours en protection de l'enfance*» (faits de multiples ruptures qui interrogent « *quel humain on construit ?*») le tout dans le but de « *préserver les droits élémentaires auquel chaque enfant à droit*». La « *place de la « parole » ou des « discours » des parents a été réinterrogée à partir du « sens du travail » de « l'hospitalité »⁷⁹*, de l'importance d'entrer en « *dialogue* » pour développer de nouvelles formes de « *solidarités* » le « *développement des capacités* ».

Le débat sur la « *reproduction de génération en génération* » et « *l'échec de la protection de l'enfance* » : « *si on se contente de travailler uniquement l'enfant et sa famille sans prendre en compte toutes les ressources extérieures à la famille, l'enfant ne s'en sortira jamais et se construira comme un enfant de la protection de l'enfance* » a permis de réinterroger les cadres d'intervention « *Comment ne pas se poser la question de savoir si nos cadres d'intervention ne participent pas à cette reproduction* » ? « *On fait porter à des familles des espérances mais nous, comment organisons-nous les partenariats avec les dispositifs de droit commun ? Entrer dans ces dynamiques partenariales ?* » « *Je m'interroge : si vous avez encore besoin d'une prestation ou d'une mesure c'est que vous n'avez pas assez agi ? ou s'agit-il d'un problème structurel dans laquelle la famille n'a aucun pouvoir ? Comment oser ? se mettre en alliance à partir du projet pour l'enfant ? ne pas perdre le sens ?* » ainsi que celle de la finalité du « *travail social*⁸¹ » expressément évoqué dans lequel s'inscrit aussi la protection de l'enfance « *on aimerait travailler plus en réseau, travailler avec des parents pour qu'ils aident d'autres parents, faire ensemble à travers des temps collectifs* ».

L'équipe du Mans a également débattu et arrive à des propositions voisines « La Protection de l'enfance ne serait pas liée qu'à la dimension familiale de l'éducation, qu'aux dangers dont la « famille » pourrait menacer les enfants mais renvoie à l'action des professionnels « vis-à-vis des familles » dans un certain nombre de « dispositifs » institutionnels autour de l'accompagnement des familles. »

La Protection de l'enfance se préoccupe à la fois de ce qui arrive après qu'il y ait eu un problème et de ce qu'on peut faire pour empêcher les problèmes de survenir (prévention). La Protection de l'enfance renvoie aussi à l'Aide sociale à l'enfance -ASE – compétence des Départements mais plus largement à la question spécifique du handicap, du soutien à la parentalité... Dans la définition de la protection de l'enfance il y a aussi l'idée d'écarter un peu l'enfant de cette protection : *de quoi protège-t-on l'enfant ? Comment protéger l'enfant contre sa famille, mais également avec sa famille ? Il existe tout un imaginaire du "contre" ...* ».

Au cours de l'une des séances de travail, nous avons travaillé à partir des articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant : l'article 19 qui institue la nécessaire prise en compte par les institutions et l'ensemble des citoyens du droit de l'enfant à être protégé contre toutes formes de maltraitances, de violences et d'exploitation mais aussi l'article 29 qui liste les principaux objectifs de toute éducation. Dans la Protection de l'enfance il y a l'idée d'éducation, de développement des capacités de l'enfant, du temps long, du bien-être.

⁷⁹ Dufourmantel A. « L'hospitalité une valeur universelle ? » <https://www.cairn.info/revue-insistance-2012-2-page-57.htm>

⁸⁰ Gotman A. « Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre » <https://www.cairn.info/le-sens-de-l-hospitalite--9782130514961.htm>

⁸¹ Définition légale 2017 art. D 142-1 CASF <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000034633906>

Il arrive que les institutions se trouvent bloquées par la référence à la « protection de l'enfance » autour de la prise en charge, du danger, de la maltraitance. Soulignons également que Protection de l'enfance ne veut pas dire *faire à la place de*, en l'occurrence à la place des parents.⁸² Il s'agit de repenser *l'articulation* de l'idée d'aide voire d'entraide⁸³ dans la Protection de l'enfance, l'importance de l'écoute; également la question du *bénévolat*, qui évoque la notion d'*engagement* et du cadre adéquate. Peut-être faudrait-il mettre en avant le/les projets des familles, étant donné que ce sont *le projet* et *la coéducation* qui comptent ? Le terme de *collaboration*⁸⁴ est aussi important que celui d'*engagement*, l'un ne peut aller sans l'autre. »

Nous « tournions un peu autour du pot » devant la difficulté de l'exercice, vérifiant que nos « approches se faisaient par le prisme de nos expériences et de nos représentations, convaincus de la nécessité de poursuivre nos réflexions avec l'idée d'être « raccords » au moment des entretiens ! Convaincus aussi que ceux-ci ajouteraient d'autres « éléments » au puzzle ce qui peut-être nous permettrait de parvenir au plus près d'un « sens commun ». L'exercice ne s'est pas révélé si facile....

- Ce « flou des contours », la diversité même des termes utilisés nous a amenés à tenter de construire des références communes, un des points forts de notre travail. Cette construction s'est faite avec de nombreux aller-retour- tout au long du processus à partir
 - o Des « retours d'expérience » des uns et des autres, des lectures, de l'actualité et des débats autour des analyses des situations,
 - o De références juridiques – « Que dit le droit » dans l'exercice d'articulation du droit Supra national et National ? Existe-t-il une définition « légale » de la « protection de l'enfance » ?
Comment est-elle « explicitée » et « nourrie » par les différentes jurisprudences ?
Quelle place pour les parents ? les enfants ? d'autres ? Quelles incidences ?

⁸²Les travaux d'Yvan Jablonka *Les enfants de la République: l'intégration des jeunes de 1789 à nos jours*, Éditions du Seuil, 2010. et *Ni père ni mère : histoire des enfants de l'Assistance publique (1874-1939)*, Éditions du Seuil, ont fait partie des lectures partagées.

⁸³ Par exemple, la stratégie nationale de soutien à la parentalité (citée) installe le parrainage dans une « entraide entre pairs – membres de la société civile » et s'intéresse à ses effets dans le champ de la protection de l'enfance, du handicap, de l'école... Face à la tentation de l'inscrire dans le CASF (rapport LIMON) l'UNAPP a fait valoir les effets réducteurs qu'aurait une telle inscription face aux multiples usages du parrainage www.unapp.net

⁸⁴ Collaborer c'est le terme introduit par la loi du 6 juin 1984 – art. L. 221-1 4° CASF missions de l'aide sociale à l'enfance sur les droits des familles dans leurs rapports avec les services chargés de la protection de la famille et de l'enfance à la suite du rapport Bianco Lamy 1980 « l'aide sociale à l'enfance demain contribution à une politique de réduction des inégalités » qui insistait il y a 40 ans sur la prise en compte de la parole de l'enfant, de l'avis des parents, et émettait le vœu que toute situation de placement soit périodiquement révisée./ curieusement impossible de retrouver une version numérisée de ce document /le blog social de Médiapart dans un entretien avec ses auteurs à l'occasion des 40 ans de sa parution nous en livre l'essentiel Nov. 2020 <https://blogs.mediapart.fr/yves-faucoup/blog/271020/l-aide-sociale-l-enfance-il-y-40-ans-le-rapport-bianco-lamy-interview>

- De références Historiques⁸⁵ - -Au travers de l'histoire des Institutions, des dispositifs replacés dans le contexte plus large de l'évolution des connaissances, des idées, des travaux scientifiques, des cadres des politiques publiques, des institutions nationales auxquelles ne sont pas/ou trop peu associés les parents en tant que « parties prenantes »⁸⁶...ni d'ailleurs les enfants ! Pour aller vite le sens de l'évolution historique part de la substitution pour passer à la suppléance, de la suppléance à la coéducation, de la coéducation au soutien à la « fonction parentale »⁸⁷...

Ces trois références nourrissent les analyses transversales des situations tant il nous a semblé que ce triple éclairage « étant aidant » pour mieux comprendre ce qui se joue dans les interactions et formuler des propositions ...

Si la Protection de l'enfance n'est pas liée uniquement à la dimension familiale de l'éducation, ni aux seules questions de « besoins des enfants », si elle prend totalement en compte leur développement donc leur santé, leur épanouissement, leur émancipation⁸⁸ et leur protection contre toutes formes de violences, de maltraitances et d'exploitation, on se trouve dans une sorte d'« écosystème global d'éducation et de protection »⁸⁹ dans lequel l'école, l'Aide sociale

⁸⁵ Pour compléter l'approche socio-historique, voir Pierre Verdier du Moyen Age à nos Jours

<https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2012-1-page-35.htm>

de la protection des enfants « du 1^{er} âge »-« assistés » trouvés, abandonnés, orphelins pauvres, « moralement abandonnés » via le rôle de la puissance publique à la fin du 19^eS est éclairante/

Labori Schaffhauser Répertoire Encyclopédique du droit Français 1889 p.618

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63559622.texteImage>

/les Droits de l'Enfant pour les Nuls Jean-Pierre Rosenczveig First Éditions Nov. 2019/

CNAPE 70 ans https://www.cnape.fr/documents/forum-special_-70-ans-de-la-cnape

⁸⁶ A l'exception notable des travaux du 8^{ème} collège du CNLE <https://www.cnle.gouv.fr/participation-des-personnes-en.html>

/le rapport de l'ONPES 2016 sur l'invisibilité sociale https://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_ONPES_2016_bd-2.pdf, les travaux d'une recherche internationale participative ATD/Caritas Université d'Oxford « Comprendre les dimensions de la pauvreté en croisant les savoirs Tout est lié Rien n'est figé » octobre 2020 <https://www.atd-quartmonde.ch/publications/les-dimensions-cachees-de-la-pauvrete/>

Les enfants sont partie prenante des activités du collège Jeune du HCFEA Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Age https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/rapport_activite_29_05_pourmiseenligne.pdf Ils sont consultés et leur opinion prise en compte par le Défenseur des Droits notamment dans le rapport au Comité des Droits de l'Enfant juillet 2020 <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/communiquede-presse/2020/07/rapport-du-defenseur-des-droits-au-comite-des-droits-de-lenfant-de-lonu> et les travaux de l'UNICEF depuis 2013

<https://www.unicef.fr/dossier/consultation-des-enfants-en-france>

⁸⁷Sécher Régis Atelier Assises 2018 https://lebpe.fr/lebpe/wp-content/uploads/2019/01/Atelier-1_soutien-a-%CC%80-la-parentalite-%CC%81.pdf et

Verdier Pierre Loi du 16 mars 2016 des avancées en demi-teinte <https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2016-3-page-37.htm>

⁸⁸ « Pour un développement complet de l'enfant et de l'Adolescent » Rapport de la Commission Enfance et Adolescence France Stratégie François de Singly Vanessa Wisnia Weil septembre 2015

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/un-developpement-complet-de-lenfant-de-ladolescent>

⁸⁹ La démarche de consensus sur « les besoins de l'enfant en protection de l'enfance dans son chapitre 6 s'appuie également sur une perspective écosystémique qui « envisage l'enfant et ses parents ... insérés dans une constellation de sous-systèmes incluant la famille « élargie » et l'environnement » sans curieusement inclure les interactions avec les institutions – école, social, loisirs etc.. et leurs incidences dans la vie quotidienne et le devenir des parents comme des enfants.

à l'enfance, la Justice au civil comme au pénal et l'ensemble des institutions⁹⁰ mais aussi « d'autres » dont la famille, les entourages – jouent un rôle spécifique en fonction des places et des compétences « organisés en droit », dans le respect des principes des « droits humains fondamentaux ».

Dans ce système complexe qui vient percuter les organisations administratives et institutionnelles pensées encore trop indépendamment les unes des autres⁹¹ et l'efficacité réelle des politiques publiques⁹² pensées « pour » les personnes, la question des « articulations » des « collaborations » et « des pouvoirs d'agir » se pose et se repose sans cesse.⁹³

Nous sommes partis de ce cadre juridique général à cause de son double caractère impératif – il nous oblige tous y compris les pouvoirs publics – et « vivant », constamment en interaction avec d'autres approches des sciences humaines – anthropologie, sociologie, psychologie, philosophie à travers les questions d'éthique pour tenter des réponses au « comment agir » dans la singularité de chaque histoire, ce qui répondait bien aux interrogations de départ.

Il nous offrait également une grille d'analyse permettant de mieux comprendre les nombreuses « réformes » sans cesse « retouchées » depuis quelques années dans les domaines de la famille – filiation, couple, autorité parentale, protection notamment – de l'éducation, de la santé, de l'action sociale etc... comme dans celui de l'organisation des pouvoirs publics.

La succession des réformes et l'accumulation de « normes »⁹⁴ nous a semblé rendre visibles les « hésitations » voire les tensions qui traversent la société donc les gouvernements, les législateurs, les tribunaux, les institutions, les personnes dans ces domaines sensibles

⁹⁰ Travaux France Stratégie sur le développement complet de l'enfant déjà cité et travaux du HCFEA qui démontrent que les « lieux tiers » peuvent être considérés comme le « troisième éducateur de l'enfant » après la famille et l'école. 2018 https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/synthese_Temps_et_lieux_tiers_des_enfants_06-04-2018-2.pdf

⁹¹ Rapport du Défenseur des Droits 2019 « Enfance et violence : la part des institutions » p. 73 et s. « la nécessaire évolution de l'organisation même des institutions publiques pour empêcher les violences envers les enfants » nt recommandation 21 à propos des fonctionnements en silo et 22 promouvoir les dispositifs favorisant une approche globale de l'accompagnement <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/rapports-annuels/2019/11/rapport-annuel-sur-les-droits-de-lenfant-2019-enfance-et-violence-la-part>

⁹² Rapports de la Cour des Comptes 2012 sur les politiques de soutien à la parentalité / Avril 2020 sur la gouvernance de la protection de l'enfance / octobre 2020 prise en charge des MNA / novembre 2020 Protection de l'Enfance Une politique inadaptée au temps de l'enfant <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-protection-de-lenfance-0>

⁹³ Recommandations du Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU – sur la nécessité de mettre en place des stratégies « globales » pour rendre effectives la jouissance des droits https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2fC%2fFRA%2fCO%2f5&Lang=fr

⁹⁴ Pour aborder cette complexité du « mille feuilles territorial » vu par la Cour des Comptes en 2013 <https://www.ccomptes.fr/fr/documents/25219> ou le rapport sur les simplifications administratives « Liberté Égalité Dépoussiérage » https://www.economie.gouv.fr/files/2018-09_rapport_lambert-boulard-simplification-normes-des-collectivites-territoriales.pdf et aussi « La solidarité à l'épreuve des normes » Lettre de l'ONPES n° 4 décembre 2013 https://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Lettre_04_13.pdf

touchant à la vie privée, aux repères personnels, professionnels et institutionnels ! Ces tentatives d'ajustement « par le droit » dont la « fonction structurante », organisatrice tant pour l'identité personnelle que collective comme un « ciment de la vie sociale » ne peuvent produire les effets recherchés que si l'accès à sa connaissance et sa compréhension est suffisante. Pas sûr que ce soit vraiment le cas si on se réfère à nos travaux ! Accélération de normes, organisations institutionnelles sans cesse repensées, incertitudes financières... « *On ne sait plus vraiment ou on en est* », comme si « trop de droit tuait le droit »⁹⁵ alors perdurent paradoxalement nombre d'habitudes et de pratiques

Nous nous sommes essayés à comprendre le sens de cet « écosystème » à partir des principes tirés du droit supranational.

- Pour tenter la « recherche d'un équilibre entre les droits des enfants, les devoirs des parents »⁹⁶ les obligations des pouvoirs publics et des institutions, nous avons fait référence à « l'indivisibilité » et à « l'interdépendance des droits » - aucun n'étant pris isolément au risque de les opposer les uns aux autres et de ne pas reconnaître tout enfant dans sa dignité « inhérente à tous les membres de la famille humaine ».⁹⁷
- Alors que chacun « *se perd un peu dans le maquis du droit* » interne construit au fil du temps⁹⁸ nous nous sommes référés aux traités internationaux – la Convention Internationale de Droits de l'Enfant⁹⁹ par ex.–dont la vocation est d'être universellement compréhensible et d'offrir une meilleure lisibilité du sens et des principes d'action. Éducation et protection y sont entendus au sens large comme une obligation engageant tous les acteurs d'une société dans un souci « d'intérêt supérieur »¹⁰⁰ pour qu'à sa majorité l'enfant soit devenu un adulte « prêt à assumer les responsabilités de la vie » en société¹⁰¹. C'est dans cet objectif que les parents « auxquels incombe au premier chef » la responsabilité éducative sont en droit de

⁹⁵ Les enquêtes réalisées par l'ODAS pour le Assises de la Protection de l'Enfance « Bilans et perspectives en protection de l'enfance » démontrent pour les professionnels les « grands écarts » entre l'affirmation des droits qui ne suffit évidemment pas et leur effectivité, les raisons avancées sont multiples <https://odas.net/actualites/enquete-annuelle-protection-de-lenfance-2017-bilan-et-perspectives-de-la-protection-de> se confirment en 2018 avec une vision assez négative des effets des réformes notamment sur la prise en compte des besoins de l'enfant et les « collaborations » avec les familles

<https://odas.net/actualites/enquete-annuelle-protection-de-lenfance-2017-bilan-et-perspectives-de-la-protection-de>

⁹⁶ Préambule de la CIDE Convention Internationale des Droits de l'Enfant totalement d'application directe en France depuis 2005- La Cide adoptée à l'ONU le 20 novembre 1990 à l'unanimité – et ses protocoles additionnels s'appuie sur les mêmes principes des droits humains fondamentaux que la CEDH qui date de 1950, n'a été ratifiée par la France qu'en 1974 et en 1981 pour le recours individuel-

⁹⁷ Principe de légalité – d'égalité des sujets de droit et de contrôle et « Hiérarchie des normes » <https://www.vie-publique.fr/infographie/23806-infographie-la-hierarchie-des-normes>

⁹⁸ L'application du principe constitutionnel d'accès au droit – le premier des droits fondamentaux – a amené pourtant à améliorer le rassemblement de textes épars dans des « codes » Le Code de l'Action Sociale et des Familles a succédé au Code de l'Aide Sociale en 2000 Il rassemble tout ce qui touche à l'organisation de l'aide et de l'action sociale pour les personnes. Tout ce qui concerne filiation et éducation se trouve dans le code civil. Il est nécessaire d'articuler les deux. Chaque code reprend le même principe d'organisation : les principes généraux en premier qui irriguent l'ensemble des les sujets particuliers qui viennent ensuite sans qu'il soit besoin de les répéter.

⁹⁹ Convention Internationale des Droits de l'Enfant

¹⁰⁰ L'adjectif apporte à cette notion « insubmersible » déjà connue du droit français une perspective de long terme qui permet de faire la part des choses lors de prises de décision avec l'intérêt à court terme- les deux ne se recourent pas toujours (JP Rosenzweig)

¹⁰¹ Article 29 /art 18 combinés avec les articles 4 et 3 notamment de la CIDE

recevoir « l'aide appropriée », que les « institutions doivent agir, et que l'enfant « en fonction de son « degré de maturité » est associé à cette démarche d'émancipation auquel il contribue tout en étant protégé dans sa santé et sa sécurité contre toute discrimination, toute forme de violence, exploitation...d'où qu'elle vienne. Parents et enfants doivent participer « de façon adéquate » aux décisions qui les concernent¹⁰².

Tout le reste en découle.

L'entrée assez récente dans notre culture Française de cette nouvelle organisation juridique¹⁰³ rejoignant les « principes généraux du droit » national, impose à l'État Français¹⁰⁴ des « obligations positives » pour en assurer dans tous les domaines le respect et l'effectivité ; toutes les « institutions » ont l'obligation de respecter les mêmes principes.

Le contrôle de cette obligation découle de notre système institutionnel d'État de Droit au travers des principes de légalité, d'égalité des sujets et incombe à posteriori à la Justice, le Défenseur des Droits étant chargé du respect des droits et libertés par les administrations entendues au sens large.

Concrètement, la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme a élaboré un « principe de proportionnalité » entre des droits qui pourraient sembler à première vue contradictoires pour approcher au plus près un équilibre entre eux afin que les décisions prises pour chaque situation particulière le soient au plus « juste ».

Le droit est donc plus large que la seule loi, le droit interne est irrigué par les principes du droit supranational, tout en conservant une marge d'appréciation liée à notre culture, les juges -comme les autres acteurs- doivent appuyer leurs décisions sur l'ensemble de ce corpus. « Que dit le droit, quels sont les faits, qui sont les gens » sont les bonnes questions à se poser chaque fois qu'une évaluation est à mener, une décision à prendre¹⁰⁵

Le concept de protection pour les personnes « remises au centre »¹⁰⁶ a évolué au fil du temps comme celui de protection de l'enfance. D'ailleurs s'agit-il de protéger les enfants ou de protection de l'enfance ?¹⁰⁷

¹⁰² CEDH 10 sept 2019 arrêt Strand-Lobben c. Norvège

https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=notice_display&id=23378&opac_view=-1 et arrêt de principe de la Cour de Cassation « attendu que les États adhérents à cette Convention sont tenus de respecter les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, sans attendre d'être attaqués devant elle ni d'avoir modifié leur législation » https://www.courdecassation.fr/jurisprudence_2/assemblee_pleniere_22/589_15_19792.html

¹⁰³ Articulant les dispositions notamment de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales, celles de la CIDE Convention Internationale des Droits de l'Enfant mais aussi de la Convention relative aux droits des personnes handicapée, la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme voir rapports du Défenseur des Droits <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/publications?tid=7>

¹⁰⁴ Lorsque les traités internationaux parlent de l'État c'est en référence à l'autorité qui « signe » le traité. Nous devons en interne comprendre « les pouvoirs publics » la France étant un état décentralisé.

¹⁰⁵ Le principe de subsidiarité Cour Européenne des Droits de l'Homme

¹⁰⁶ L'usager au centre du travail social CSTS janvier 2007 <https://www.presses.ehesp.fr/produit/usager-au-centre-du-travail-social/>

¹⁰⁷ De la Protection de l'Enfance à la Protection de l'enfant Pierre Verdier Christophe Daadouch Berger Levraut Les Indispensables 3^e Edition Juin 2018

Une définition légale de la protection de l'enfance en France. C'est la loi du 5 mars 2007¹⁰⁸ qui pour la première fois en donne une définition – revue très rapidement par la loi du 16 mars 2016¹⁰⁹. Notons que cette définition trouve place dans le Code de l'Action Sociale et des Familles au Livre I Dispositions Générales Titre I du CASF au chapitre II Politiques Familiales ce qui démontre son caractère d'affirmation de principe très large, et entraîne des incidences dans l'ensemble des politiques publiques autour de la famille, de l'enfance, de l'éducation, de la santé, etc... alors que tout ce qui concerne l'Aide Sociale à l'Enfance trouve place au Livre II Différentes formes d'Aide et d'Action Sociale Titre II Enfance.

La « protection de l'enfance » ne peut donc pas se réduire à l'Aide sociale à l'enfance - ses missions (service) et prestations ni à la seule protection des mineurs en danger et au recueil des informations préoccupantes – ni aux seules prises en charge dites « mesures »¹¹⁰ ni au statut des pupilles de l'État ni bien sûr aux seules compétences des Départements.

Les deux rédactions successives installent bien la « prévention » au cœur de la « protection » - *prévenir les difficultés que rencontrent les parents* en 2007¹¹¹ et en 2016 après un recentrage sur les besoins fondamentaux de l'enfant, son développement et ses droits *la protection de l'enfance comprend des actions de prévention en faveur de l'enfant et de ses parents* » Ces actions de prévention concernent bien tous les enfants et leurs parents à toutes les étapes de la vie et pas seulement les enfants « pris en charge » ou des parents « bénéficiant de prestations d'aide sociale à l'enfance ».

Ces deux définitions légales de la protection de l'enfance à si peu de temps d'intervalle interrogent pourtant comme s'interrogent les quatre « Défenseurs des Enfants » réunies par l'UNICEF en 2015 : de « *Peut mieux faire* » à « *Vingt fois sur le métier remettez l'ouvrage* » en passant par « *Qu'avons-nous fait des droits de l'Enfant ?* » et « *Pour une mobilisation de tous dans le cadre d'une stratégie nationale pour l'enfance* » elles nous invitent à « *élargir le regard, mobiliser toutes les forces vives pour intervenir en amont pour accompagner les parents en difficulté sociale et leur permettre d'assurer leur fonction parentale* ».¹¹²

Quand pourrions-nous simplement dire « au bon moment »¹¹³?

¹⁰⁸ Article 1^{er} <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000823100/> devenu art. L 112-3 puis art. 1 de la loi du 16 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000032205234/#:~:text=%2DLA%20protection%20de%20l'enfance,le%20respect%20de%20ses%20droits.>

¹⁰⁹ <https://www.vie-publique.fr/loi/20945-loi-du-14-mars-2016-relative-la-protection-de-lenfant>

¹¹⁰ De ce point de vue, les travaux et rapports publics ne sont pas toujours très clairs le « public » visé par ex dans la démarche de consensus déjà cité sur les besoins semble celui de la « *population prise en charge en protection de l'enfance* » p.27

¹¹¹ Guide pratique Protection de l'Enfance 2007 issu du groupe de travail « prévention » auquel l'UNAPP a participé à l'époque le parrainage de proximité figure p. 83 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_prevention_3_BAT-2.pdf

¹¹² Dans l'ordre Claire Brisset, Geneviève Avenard, Marie Derain et Dominique Versini – « Les enfants peuvent bien attendre » UNICEF 2015 p. 15 à 29.

¹¹³ Comme le préconise le rapport de la commission des 1000 premiers jours septembre 2020 <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf> /ou Marie Rose Moro et Jean Louis Brisson (Inspecteur

À cause des questions de « *mandat judiciaire* » mais aussi du « *placement*^{114 115} » nous avons réinterrogé le Code Civil sur l'Autorité parentale et l'Assistance Éducative¹¹⁶ donc la place du Juge des Enfants mais aussi celle du Juge aux Affaires Familiales à partir des notions de « santé sécurité moralité » de « développement physique affectif intellectuel et social » et de « l'éducation » dont les conditions sont parfois jugées « gravement compromises ».

Peu de détours par le Pénal aux références pourtant bien présentes autour des violences, maltraitance...mais aussi sur les questions de responsabilité esquissées aussi dans les échanges...

Enfin les deux groupes ont été particulièrement sensibles pour leur approche de la protection de l'enfance aux travaux des Assises de la Protection de l'Enfance¹¹⁷

Depuis leur lancement en 2006, lieu de réflexion, de débat, de présentation d'expériences, elles réunissent dans une dynamique de mise en mouvement des acteurs politiques, institutionnels, chercheurs, professionnels ainsi que depuis quelques années jeunes et parents autour d'un thème. L'UNAPP avait été sollicitée en 2015 – sur le Thème « *Protéger c'est prendre des risques* » pour donner sa « priorité » pour la protection de l'enfance dans une courte vidéo¹¹⁸ nous l'avions intitulée « Ouvrir le champ des possibles » ! En 2017 les Assises de Metz s'interrogeant sur « *Les concordances des temps* » ont également mis en valeur les apports du projet PEPSE autour de l'éducation partagée¹¹⁹ mais aussi l'approche du département de la Moselle pour optimiser l'ensemble de ses ressources afin de répondre au meilleur moment à la diversité des besoins et des situations des familles et des enfants.¹²⁰ Les Assises ont bien saisi l'intérêt de notre démarche de recherche, son côté innovant et nous ont offert en 2018 sur le thème « Dans la Famille Je protège l'enfant je demande tous ceux qui répondent à ses besoins » l'occasion d'en dessiner les grandes lignes dans le cadre de l'Atelier « *Construire de nouvelles alliances qui peuvent changer la donne* »¹²¹ donnant à voir de fait les expériences de soutien à la parentalité dans le cadre de la protection de l'Enfance.¹²²

Éducation Nationale) dans leur rapport sur le bien-être et la santé des jeunes novembre 2016

<https://www.education.gouv.fr/mission-bien-etre-et-sante-des-jeunes-6518>

¹¹⁴ Seule une décision judiciaire motivée peut contraindre à une séparation parent/enfant L'art. 375 du Code Civil sur l'assistance éducative parle 'd'enfants confiés' !

¹¹⁵ Verdier Pierre La remise en cause du placement, des années 1970 à nos jours <https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2012-1-page-44.htm>

¹¹⁶ Faisant le lien entre autorité parentale art 371, assistance éducative 375, tutelle 373-5 et 390, délégation 376, Retrait 378, Délaissement 381-1

¹¹⁷ Cf <https://lebpe.fr/lebpe/les-assises-nationales-de-la-protection-de-lenfance/>

¹¹⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=nQbJLAaApYY>

¹¹⁹ <https://odas.apriles.net/initiatives/le-parrainage-de-proximite-se-donne-du-pepse>

¹²⁰ <https://lebpe.fr/lebpe/13-et-14-juin-2016-metz-9e-edition/>

¹²² « Je garde des Assises l'image du travail entre les institutions -Lorsqu'il y a le juge l'ASE et notre institution on est vite confronté à nos limites – notre institution n'est pas en lien avec les autres » Groupe de Travail Colmar 20 novembre 2019

Ce souci de recherche de cohérence d'ensemble, la volonté partagée d'une vision dynamique de « l'écosystème » nourrie par l'exercice pratique de l'écoute des parents¹²³ et par les expériences des uns et des autres, nous ont permis, petit à petit, d'élaborer à notre échelle l'esquisse d'une « culture commune » à partir des « contours » de la protection de l'enfance. !

Dans nos travaux cependant, la « protection de l'enfance » désigne le plus souvent la référence à un « système » aux contours moins larges, c'est-à-dire les « professionnels » des services qui interviennent soit à domicile soit dans des prises en charge.

Les analyses transversales « interactions » et les « préconisations » sont bien évidemment nourries de tout ce cheminement conceptuel.

4.4 Parcours de vie

Le concept de "parcours de vie" est de plus en plus fréquemment utilisé dans les champs de la sociologie qui s'étaient trop exclusivement centrés sur l'étude des "structures" au détriment des dimensions historique et dynamique (tensions internes) de leur objet et qui avaient délaissé l'étude de ce que cet objet doit à l'*agency* (les actions non prédéterminées, relativement autonomes) des nombreux individus qui participent à ses activités. La connaissance du parcours de vie d'une personne (au sens de son histoire personnelle) contient de nombreux éléments qui aident considérablement à comprendre *qui elle est*, ce qu'elle est susceptible de faire dans le présent, et de de devenir dans le futur proche.

Certains sociologues (Bourdieu et alii) utilisent également le terme de parcours de vie dans un sens sensiblement différent, beaucoup plus structurel. Ce qu'ils entendent ainsi désigner, ce sont les "cursus", les "curriculum", les "carrières normales" (par exemple administratives) qui sont déjà préinscrites dans les administrations, les institutions, les entreprises ... et ainsi objectivement proposées aux salariés. ; voire plus généralement, la série des âges de la vie auxquels un ordre sociétal donne une signification statutaire, normative, valable pour tout le monde : ainsi l'âge de 6 ans est celui de l'entrée à l'école primaire, l'âge de 18 ans est celui de la majorité civile (mais il existe aussi un âge de la *responsabilité pénale* régulièrement réinterrogé).

C'est un fait qu'il existe des « modèles de curriculum qui, dans une société et un temps donné, organise(nt) le déroulement de la vie des individus dans ses continuités et discontinuités. Ces modèles consistent, d'une part, en des systèmes de normes et d'allocation de ressources prenant la forme de profils de carrière, de statuts d'âge et de transitions généralement associées à des âges typiques ; d'autre part, en un ensemble de représentations collectives et de références partagées. Ils constituent l'une des médiations centrales entre le système socioculturel et les individus »¹²⁴ . Il

¹²³ Sans aller pourtant jusqu'à rencontrer les enfants...à l'exception d'un filleul à la veille de sa majorité

¹²⁴ LALIVE D'EPINAY Christian, BICKEL Jean François, CAVALLI Stefano et SPINI Dario, « *Le parcours de vie : émergence d'un paradigme interdisciplinaire* » in GUILLAUME Jean-François (dir.), *Parcours de vie. Regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*, Liège, Université de Liège, 2005, p.201.

existe toute une littérature sociologique, notamment anglophone (Neugarten, Kohli...), qui développe cette conception structurelle autour du concept de *life course*.

Dans le cadre de cette recherche, il nous paraît nécessaire de réserver l'utilisation du terme "parcours de vie" à sa première signification conceptuelle : celle de parcours suivi par un individu au cours de sa vie. On pourra parler ainsi de parcours "familial", de parcours scolaire, de parcours d'emploi (comprenant des périodes de chômage ou d'emploi à temps partiel), de parcours professionnel (pour les adultes), de parcours médical ; voire de parcours de déviance ...

Le concept de "parcours de vie" (au sens du parcours d'un individu donné) permet d'éviter l'utilisation du terme "trajectoire", qui renvoie à une conception très structurale de l'ordre social dans laquelle les parcours seraient très fortement prédéterminés par leur origine sociale, comme l'est la trajectoire d'un projectile. Cette analogie conduit à oublier deux aspects essentiels des parcours de vie. Tout d'abord, selon les grandes enquêtes de mobilité professionnelle biographique, un grand nombre de parcours *s'écartent* du type "trajectoire linéaire". Ensuite, leurs nombreux changements de trajectoires, les "points tournants" (cf. ci-après), ne sont pas tous engendrés - loin de là - par des événements *collectifs* (ainsi la fermeture brutale d'une usine force les parcours professionnels de ses employés à "bifurquer", à "tourner"). Bien souvent ces changements répondent à l'*agency*, à l'action volontaire des individus concernés qui décident par exemple de changer d'employeur, de région, de conjoint, et s'y préparent à l'avance. L'analogie - structuraliste - des individus avec des projectiles inanimés a permis de sortir d'une vision trop individualiste et de mieux percevoir des déterminations sociales ; cependant elle a ses limites. Les individus ne sont pas des projectiles, ils sont très nombreux à s'efforcer de prendre le contrôle de leur parcours de vie.¹²⁵ Une question cruciale est celle des "points tournants" dans les parcours individuels.

4.5 Points tournants (turning point)

Question cruciale donc, celle des *points tournants* dans les parcours individuels. La reconstitution des parcours de vie (dans le présent projet, celui de l'enfant mais aussi ceux des parents et « beaux-parents » s'il y a lieu) permet de saisir que la plupart d'entre eux ne sont pas linéaires, prévisibles, "lisses". Bien au contraire ils ont connu une succession de "tournants", mais pour des raisons de natures très diverses ; tantôt ce sont les circonstances extérieures, sur lesquelles l'individu concerné n'avait aucune prise, qui a fait tourner son parcours de vie ; tantôt c'est

¹²⁵ Des jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde -Une recherche par les pairs sur la transition à l'âge adulte au sortir de la protection de l'enfance Pierrine Robin Bénédicte Goussault et/ https://www.onpe.gouv.fr/system/files/ao/ao2012_robin_rf.pdf

¹²⁵ BIDART Claire, « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol 120, n°1, 2006, p.32.

¹²⁵ HAREVEN Tamara & KANJI Masaoka, «Turning points and transitions: perceptions of the life course », in *Journal of Family History*, vol 13, n°3, 1988, p.272.

lui/elle au contraire qui a désiré, voulu, décidé de changer (de partenaire, de logement, de région, de métier...). *C'est seulement la personne concernée qui peut dire pourquoi sa vie a "tourné"* : non seulement parce qu'elle seule sait "comment ça s'est passé", ce qui a compté vraiment ; mais aussi parce que ce n'est pas l'événement *en soi* qui compte, mais le *sens* qu'elle lui a donné. C'est vrai d'un déménagement, d'une rupture avec un partenaire, de la fin d'un CDD ou CDI d'emploi ...

Le parcours donne à voir comment se sont construits l'histoire, le mode de vie, la carrière professionnelle d'un individu ; il permet aussi de repérer les moments de rupture ou de scansion, les *bifurcations* qui traduisent souvent « l'apparition d'une crise ouvrant un carrefour biographique imprévisible dont les voies sont elles aussi au départ imprévues – même si elles vont rapidement se limiter à quelques alternatives, au sein desquelles sera choisie une issue qui induit un changement important d'orientation ». ¹²⁶ Ces moments de bifurcation, ou points tournants, sont d'une importance capitale pour comprendre non seulement l'histoire et l'expérience des individus, mais aussi pour saisir les logiques sous-jacentes aux actions qu'ils entreprennent.

Dans leur célèbre article sur les "*turning points*", Tamara Hareven et Masaoka Kanji (1988) ajoutent un point important : leur définition des points tournants part de la subjectivité de l'individu concerné. Les "*turning points*" « *represent individuals' subjective assessments of continuities and discontinuities over their lives, especially the impact of earlier life events on subsequent ones. In some cases, turning points are perceived as critical changes, in other cases as new beginnings* » ¹²⁷ (*Les points tournants constituent des évaluations subjectives des individus sur les continuités et les discontinuités de leur vie, en particulier sur l'impact des événements de leur vie antérieure sur les événements ultérieurs. Dans certains cas, les tournants sont perçus comme des changements critiques, dans d'autres cas comme de nouveaux commencements*) ¹²⁸.

Ce qu'apporte notamment le concept de "point tournant" (*turning point* ; mais cela vaut aussi pour le concept de *bifurcation*, très utilisé en France depuis les travaux de Grossetti) c'est la possibilité d'un *décalage temporel* entre le moment où un individu *décide* de changer sa vie en se lançant dans un nouveau projet de vie (par exemple en donnant sa démission pour faire autre chose, ou en quittant un emploi salarié pour fonder une start-up ou se mettre à son compte d'une autre façon) et le moment où il/elle passe *effectivement* à l'action. Vu de l'extérieur, le point tournant est le moment où "la vie tourne". Mais vu de l'intérieur de l'individu elle a tourné d'abord dans sa tête, quand il a pris la décision de se préparer très sérieusement à prendre ce tournant - et à le prendre. Des événements peuvent aussi être considérés à posteriori comme des points tournants qui n'apparaissent pas ainsi au moment de leur advenue Cf les récits de vie des personnes rencontrées.

On peut prendre l'exemple du mariage. Un mariage peut être un *point tournant* dans la vie d'un individu ; mais ce n'est pas systématique. Ce qui sera un point tournant dans *sa* vie est

¹²⁸ Traduction tirée de l'article de Catherine Delcroix, « Entre volonté de s'en sortir et discrimination, une trajectoire éclairante », in *Nouvelles Questions Féministes*, vol 26, no. 3, 2007, p.91.

directement déterminé par la personne interviewée, concernée. Ainsi, des événements comme un mariage, un redoublement, etc. pourront pour certains représenter une bifurcation dans son parcours de vie, tandis que ce ne sera pas le cas pour d'autres. Cela dépend de chacun, de la signification que chacun/chacune, accorde à un événement. D'autant qu'un événement peut sembler anodin pour l'autre. Un point tournant peut- être par exemple "le jour où j'ai dit bonjour à ma voisine".

Qu'en est-il du concept de Point Tournant dans notre recherche ? Quels sont ou quels ont été les « points tournants » pour les personnes que nous avons rencontrées ?

En échangeant sur les points tournants potentiels dans le cadre des études de situations, nous avons affiné nos attentes quant à ce concept :

- Le *point tournant* est défini *par la personne elle-même*, comme tel et selon sa propre perception.
- Le *point tournant* a un avant et un après. Il est aussi lié au contexte et à certaines circonstances : des rencontres, des paroles qui résonnent à un moment plutôt qu'à un autre. Le *point tournant* contraint la personne à se positionner et à faire des choix de vie.
- À la fin de l'entretien, nous pouvons demander *quels sont les événements marquants* pour lesquels il y a eu, pour elle, pour lui, un avant et un après ? Quel(s) événement(s) ont généré un changement de positionnement ou un changement dans sa vie ?
- Afin de respecter « notre » définition du *point tournant* et « notre » démarche globale, il est important de donner l'opportunité à la personne d'identifier *elle-même* ce qui représente un point tournant dans son parcours de vie.

Débat : le point tournant est-il nécessairement un événement marquant à un « moment T » ? Ou peut-il être un *processus* et se prolonger dans le temps ? Par exemple, prenons un événement marquant comme un divorce ou encore un licenciement. Cet événement peut être un *point tournant au moment où il a lieu*, ou dans *la rétrospective qu'en fait la personne* rencontrée. Il peut également être un *point tournant par ses répercussions dans le temps*, temps durant lequel la personne se saisit de choses auxquelles elle était jusque-là étrangère.

Remarque : nous pensons souvent aux *points tournants négatifs* ; mais il y a bien évidemment des *points tournants positifs* dont il nous faut également tenir compte. Nous notons en équipe qu'il est nécessaire de faire ressortir les *conséquences positives*¹²⁹ et les *ressources mobilisées* pendant le changement qui s'opère.

¹²⁹ Les termes *conséquences positives* et *ressources mobilisées* sont en italique car il s'agit d'éléments subjectifs laissés à l'appréciation de l'interviewé.

4.6 Récit

Le récit, c'est-à-dire la *forme narrative*, constitue l'une des quatre grandes formes de "discours" avec la forme *descriptive*, la forme *argumentative* (par exemple défendre son point de vue, débattre, discuter, porter un jugement ...), et la forme *explicative* (faire comprendre les raisons de tel ou tel comportement, de tel ou tel phénomène). C'est aussi la plus répandue. Le philosophe contemporain Paul Ricœur décrit et explique comment l'individu construit mentalement un récit¹³⁰ (anecdotique, biographique, historique...) en accrochant des faits et événements les uns aux autres. Le récit (auto)biographique, en même temps qu'il raconte l'histoire du narrateur, le "met en scène" et met ses actes "en intrigue" (Ricœur) de façon qu'ils prennent *du sens*.

Dans les recherches sociologiques contemporaines on utilise de plus en plus *le récit de vie*, que Daniel Bertaux définit comme résultant d'un entretien narratif au cours duquel « un *chercheur* (lequel peut être un étudiant en tant que jeune chercheur, ou un professionnel ou chacun de nous qui avons travaillé ensemble pour coiffer cette "casquette") demande à une personne, considérée comme un *sujet*, de lui raconter tout ou une partie de son expérience vécue »¹³¹. Il recommande de demander d'abord à l'interviewé(e) de raconter sinon l'histoire de sa vie, du moins d'une période de sa vie en s'exprimant librement, le chercheur intervenant le moins possible.

Dans les recherches sur les situations, ou mieux sur les types ou *catégories de situation*, le recours au récit de vie s'avère extraordinairement efficace : cette forme de recueil de données empiriques est parfaitement ajustée à l'étude des *parcours de vie*, car elle permet de mieux connaître l'histoire de l'interviewé.e, de comprendre les nombreuses *situations* qu'il/elle a traversées, vécues et "agies". Elle permet de saisir par quels mécanismes et processus des sujets en sont venus à se retrouver dans une situation donnée, de découvrir les caractéristiques profondes de cette situation et notamment les tensions qui la traversent et la caractérisent, et comment les personnes qui s'y retrouvent s'efforcent de gérer cette situation sociale ou d'en sortir¹³². Comme le montre Bertaux, « on ne saurait donc comprendre ni les actions d'un sujet, ni sa "production" même par ses parents et proches si l'on ignore tout des groupes dont il/elle a fait partie à tel ou tel moment de son existence. Le projet de vie lui-même, saisi à un certain moment de son existence, ne s'est pas élaboré in abstracto au sein d'une conscience isolée, mais a été parlé, dialogué, construit, influencé, négocié au cours de la vie du groupe »¹³³. Cf le récit de vie " Transmettre de femmes en femmes" B.Goussault et D.Coles.¹³⁴

Cette perspective s'est avérée particulièrement intéressante dans le cadre de la présente recherche, puisqu'il s'agit de sonder en profondeur les ressources que mettent en oeuvre les familles dans

¹³⁰ RICOEUR Paul, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, 2005.

¹³¹ BERTAUX Daniel, *Le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 1997, 3ème édition 2014, p.10.

¹³² BERTAUX Daniel, *Les récits de vie, op.cit.*, p.21.

¹³³ BERTAUX Daniel, *Les récits de vie, op.cit.*, p.41.

¹³⁴ GOUSSAULT Bénédicte et COLES Danièle Ed Chroniques Sociales 1998

l'éducation de leur (s) enfant (s). Les récits de vie permettent de saisir les *logiques des situations*, les *logiques d'action* de différents acteurs, leurs *pratiques* et les actions des familles en révélant les mécanismes (surtout latents) et les processus à l'oeuvre dans la mobilisation des ressources des parents pour l'éducation de leurs(s) enfant(s).

4.7 Éducation -co-éducation-alliance éducative- éducation partagée

Selon l'un des pères fondateurs de la sociologie, le Français Émile Durkheim, « L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui la société politique dans son ensemble, et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné... Il résulte de la définition qui précède que l'éducation consiste en une socialisation méthodique de la jeune génération ».¹³⁵

De la co-éducation à l'éducation partagée en passant par les alliances éducatives...

L'idée est très importante dans ce travail, puisqu'il s'agit de s'interroger sur les ressources que les parents mettent en place pour parvenir à l'éducation de leurs enfants.

Ici, le concept de coéducation peut parfois être utilisé pour faire référence au « soutien à la parentalité¹³⁶ », ce qui montre en arrière-plan qu'aucun parent ne peut élever seul son enfant et qu'il y a un entourage autour de l'enfant qui participe à son éducation, avec une forte implication de tous les acteurs qui gravitent autour des parents et de l'enfant, que ce soit dans le cercle familial, amical, le voisinage, les actions de proximité, l'école, ou encore les structures institutionnelles en charge de l'enfance...

Dans la co-éducation il y a l'idée du « faire ensemble¹³⁷ » qui implique qu'elle soit *l'affaire de tous*.

¹³⁵ DURKHEIM Émile, *Éducation et sociologie*, Presses universitaires de France, 1990, (1905), p.51.

¹³⁶ 1) Sur les approches du concept de Parentalité voire sa perte de sens, Catherine Sellenet membre du groupe de travail réuni autour de Didier Houzel https://documentation.reseau-enfance.com/IMG/pdf/concept_parentalite.pdf

2) Sur l'approche politique du concept dans une politique dite de « soutien » en émergence aux contours flous débats sein du Comité National de Soutien à la Parentalité 2011 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Compte_rendu_CNSP_10_11_2011.pdf notamment p. 4 contribution de l'UNAPP « la parentalité ne se résume pas à la relation parent/enfant » le rapport du Centre d'Analyse Stratégique en 2012 « Aider les parents à être parents » : promouvoir le bien-être de parents et le bien devenir des enfants en évitant tout risque de stigmatisation ou de prescription http://archives.strategie.gouv.fr/cas/system/files/rapport_parentalite_2.pdf et dans le cadre de la modernisation de l'action publique « Évaluation des politiques de soutien à la parentalité IGAS et les questions de gouvernance [https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/RM2013-015P - « qui irrigue les autres politiques publiques PMI, Aide Sociale à l'Enfance, Politique de la Ville, Éducation Nationale » TOME I DEF.pdf](https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/RM2013-015P_-_«_qui_irrigue_les_autres_politiques_publices_PMI_Aide_Sociale_a_l'Enfance_Politique_de_la_Ville_Education_Nationale_»_TOME_I_DEF.pdf) – pour les définitions et périmètres retenus Cf p. 32 https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/2016_10_03_Notes_parentalite.pdf puis circulaire du https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2012/12-05/ste_20120005_0100_0092.pdf ainsi que stratégie nationale 2018 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_nationale_2018-2022.pdf

¹³⁷ Les travaux de Didier Houzel distinguent 3 axes de parentalité : exercice, expérience et pratique. L'axe de la pratique comprend des axes concrets de la vie quotidienne qui peuvent être délégués à d'autres personnes considérées non comme des substituts parentaux mais comme des personnes ayant des fonctions de suppléances pour reprendre la terminologie proposée par Paul Durning. (Thèse de Doctorat Sciences de l'Éducation 1990 Paris X Relations Climat et éducation dans les groupes familiaux et les organisations de suppléance familiale)

Lorsqu'en 1990, Maïté Savina¹³⁸ a proposé de définir la coéducation comme l'action de « déléguer à un tiers (en un sens non-juridique) son rôle de parent, ce qui commande de retrouver chez lui des façons de faire identiques à l'égard notamment de la propreté, de l'ordre, de l'hygiène et plus généralement des soins à donner à l'enfant. Ce partage des références d'ordre éducatif fonde la confiance et par là-même les compétences du délégataire qui appartient préférentiellement à la sphère des familles (famille proche, voisin, amis). La proximité des modèles éducatifs et leurs logiques favorisent par conséquent la délégation »¹³⁹.

Dans les travaux menés par l'UNAPP cette idée de délégation¹⁴⁰ « d'identité de repères » entre parents et parrains a été interrogée et nuancée : s'il existe bien certaines proximités entre eux, il existe également de nombreux écarts qui s'ils sont bien mis au jour n'empêchent nullement que des relations de confiance puissent se nouer dans un respect mutuel : ils ont en commun un projet « permettre à l'enfant de bien grandir en faisant l'expérience de la fiabilité de liens de parrainage » grâce à une forme de circulation entre deux univers distincts. Dans l'approche de l'UNAPP, l'appartenance à un projet commun « associatif » en tant que membre ajoute une dimension de citoyenneté, de « communauté d'action », l'association faisant le lien entre le « dedans » de la vie de famille et le « dehors » de la socialisation.¹⁴¹ Cette recherche de « proximité de repères » nous a paru présenter au contraire un risque de recherche de « même » difficilement conciliable avec l'idée d'ouverture, de « circulation » propre à toute éducation, socialisation.

Précisons que le terme de coéducation est celui employé par l'Éducation nationale, ce qui permettrait d'avancer qu'il s'apparente à un projet politique¹⁴² : droit d'information, de réunion de participation via leurs représentants qui évolue vers l'idée de « communauté éducative »¹⁴³

En « protection de l'Enfance », Catherine Sellenet¹⁴⁴ observe à partir d'un regard sur les pratiques, que lorsque ce terme est mobilisé il reste du chemin à parcourir pour « Travailler avec les parents, c'est-à-dire passer de la *prise en charge* à la *prise en compte* » « Qui dit coéducation, dit reconnaissance des savoirs des uns et des autres, acceptation d'un principe d'égalité et surtout accord sur les choix éducatifs. Or, les choix éducatifs ne sont pas universels. ». Son travail démontre que malgré le choix des mots, on serait plus près de la substitution que de la suppléance.

À un autre niveau, Gérard Neyrand analyse les stratégies « pas toujours convergentes » des pouvoirs publics qui placeraient les intervenants sociaux dans la « position délicate d'avoir à se

¹³⁸ Le métier de parent – recherche pour la CAF d'Ile et Vilaine, le Conseil Départemental, l'Inspection Académique et le Laboratoire de Recherches en Sciences Sociales LARES éditeur 1990

¹³⁹ SAVINA Maïté, CALLU Elizabeth et GAULTIER Gilbert, *Le métier de parent : une analyse du rôle d'éducateur joué par les parents*, LARES, 1990, p.72.

¹⁴⁰ « Les usages et les effets du parrainage » UNAPP Étude sociologique non publiée 2007-2010

¹⁴¹ <http://www.odpe.finistere.fr/Les-projets-et-travaux-en-cours/Les-Apres-M-de-la-protection-de-l-enfance/Archives-Apres-M-2010/Le-parrainage-de-proximite>

¹⁴² <https://www.education.gouv.fr/les-parents-l-ecole-9899>

¹⁴³ <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/>

¹⁴⁴ Coopération, coéducation entre parents et professionnels de la protection de l'enfance
<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2008-2-page-15.htm>

situer entre le soutien et le contrôle des parents ». « On voit en effet se multiplier les interrogations sur le statut de l'enfant, sur le soutien à la parentalité, sur l'éducation familiale et les perspectives de coéducation, voire de cosocialisation. La question de la coéducation restant peut-être la plus importante à poser aujourd'hui, car nécessitant un véritable travail d'élaboration collective avec une mise en phase de la société civile et des institutions, laquelle se révèle des plus difficiles à réaliser tant l'accord des esprits semble un objectif quasi-impossible à atteindre. Cependant, un certain nombre d'indices indiqueraient qu'est en train d'advenir une prise de conscience sociale des limites des dispositifs de soutien à la parentalité, s'ils ne sont pas articulés, dans une vision plus globale, avec l'objectif plus général d'élaboration d'une véritable coéducation, qui articulerait le soutien à la parentalité, l'accueil de la petite enfance, la politique de santé mentale, les institutions de l'éducation, la politique du temps libre et du loisir, et les actions et dispositifs issus de la société civile... »¹⁴⁵

Co-éducation et éducation partagée, ces deux concepts cherchent à apporter une vision collective de la construction d'une éducation par tous et pour tous qui serait inclusive et partagée, et supposerait coopération et engagement étant entendu que pour les deux l'éducation ne peut-être le fait d'une seule personne, mais bien d'un ensemble social.¹⁴⁶

L'éducation partagée pourrait consister en une démarche recherchée à partir d'un moyen, - faire ensemble - dans un objectif commun par exemple « faire d'un nouveau-né un adulte » ce qui suppose des actions et des savoirs complémentaires et croisés tant la tâche est complexe ! Paulo Freire parle d'éducation libératrice où les deux sujets s'éduquent mutuellement, et où l'on n'a plus cette position d'éducateur et d'éduqué qu'il appelait « la conception bancaire de l'éducation »¹⁴⁷. Pour lui le dialogue est primordial pour comprendre et prendre en compte les situations réelles des personnes, construire la coopération et la participation de chacun à condition que tous s'unissent autour d'une même envie, d'un même projet. Il s'agit de considérer l'autre (individu) comme un sujet au même titre que soi ce qui implique de prendre en considération ses connaissances, ses expériences et sa vision des choses.

C'est en cela que le concept d'éducation partagée se réfère aux valeurs et aux principes d'action de l'éducation populaire¹⁴⁸ : il faut se connaître, connaître les autres, agir ensemble pour apprendre les uns des autres et agir sur le monde.¹⁴⁹ Les lieux et les moments, les types de relations interpersonnelles, la nature des rapports de pouvoir instaurés entre acteurs intimement

¹⁴⁵ Gérard Neyrand « La Parentalité aujourd'hui fragilisée » p.57 YAPAKA 102 mai 2018 en ligne <https://www.yapaka.be/livre/livre-la-parentalite-aujourd'hui-fragilisee> et Recherches Familiales UNAF 2015 n° 12 Dossier Thématique « Autour de l'Enfant : parents, intervenants, institutions – « Ambiguïté de la valorisation de la coéducation à une époque de sur-responsabilisation parentale » p. 279 <https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2015-1.htm>

¹⁴⁶ Claude Martin <https://www.chesp.fr/recherche/organisation-de-la-recherche/les-chaieres/chaire-enfance-bien-etre-et-parentalite> in « Accompagner le parents dans leur rôle éducatif et de soin » CNAF Groupe de Travail sur la Parentalité 2017 des pistes pour la recherche p.146 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01572229/document>

¹⁴⁷ Paulo FREIRE, *Pédagogie des opprimés*, La découverte, Petite collection Maspero, février 1982, chap. 2

¹⁴⁸ CESE L'Éducation Populaire une exigence du 21^e S contribution de l'UNAPP annexe page 156 https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_12_education_populaire.pdf

¹⁴⁹ Ludivine Ravet Mémoire de Master « Intervention sociale, Conflits et Développement » 2015-2016 « Le parrainage de proximité pensé comme une logique d'engagement citoyen visant une forme d'éducation partagée réfléchi dans le cadre d'une recherche action » www.unapp.net

liés aux représentations des uns sur les autres, aux histoires particulières des institutions, à l'ancrage culturel des conceptions de l'enfant, de la parentalité et de la professionnalité vont en déterminer les modalités d'exercice.¹⁵⁰

On peut aussi parler d'alliances éducatives : L'alliance implique un engagement volontaire et conscient, une posture, une éthique. L'approche systémique définit l'alliance comme se construisant pour un projet, une action, une personne (Haley, 1981; Caplow, 1984)

Chaque alliance vise à développer d'autres alliances: l'alliance entre enseignant et élève vise à favoriser l'alliance de l'élève avec l'école; l'alliance entre parents et école vise à favoriser une alliance entre enseignant et enfant, les alliances au sein d'une équipe pluridisciplinaire doivent s'efforcer de conserver ou de développer les alliances avec les familles, les accords interinstitutionnels visent à permettre aux professionnels de collaborer, pour améliorer la qualité de leurs prestations envers les enfants. Les alliances ne doivent pas se construire au détriment d'autres alliances présentes ou à venir, mais au contraire, visent à les préserver ou les développer. Ceci implique que chaque accord, chaque engagement, chaque développement d'une relation de confiance entre deux acteurs, tienne compte de tiers absents ou présents.

La collaboration ou le partenariat, sont aussi constitutifs du concept d'alliance. Selon Gilles, Potvin et Tièche¹⁵¹ (2012), la notion d'alliance implique "un investissement fort en fonction d'un but", qui dépasse la simple "complémentarité entre professionnels" (p.111). L'alliance, peut être considérée comme un processus transversal à toute forme de relation nécessitant un engagement et un rapport de confiance sans toutefois préciser de hiérarchie – ou d'égalité- entre les différents acteurs. Une alliance ne signifie pas l'absence de conflits, mais plutôt, au contraire, une relation qui permette que les conflits soient évoqués, élaborés, surmontés. Sans doute est-ce ainsi que se construit la confiance, de manière itérative.

Dans notre recherche, nous privilégierons le concept d'éducation partagée comme la concrétisation de la recherche d'alliances éducatives.

Point d'attention –A quoi fait on référence lorsqu'on aborde les questions de « parentalité » et de « fonction parentale » ?

- Fait-on référence à la « parenté » donc la « filiation » au sens symbolique anthropologique et juridique « d'institution »¹⁵² d'un lien qui « identifie et inscrit chaque individu à une place unique et non interchangeable au sein d'un ordre généalogique culturellement construit dans une chaîne des générations dans le temps et la longue lignée des vivants et

¹⁵⁰ Coéduquer participer faire alliance in Parents professionnels la coéducation en questions p. 15 à 25 Ères 2010

¹⁵¹ Gilles, J.-L., et Potvin, P. (2012). Les enjeux d'une approche qualité pour les acteurs d'alliances éducatives engagés dans une dynamique de partage d'expérience. Dans J.-L. Gilles, P. Potvin et C. Tièche Christinat (Eds.), *Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire* (pp. 279-292). Berne, Suisse: Peter Lang

¹⁵² Pierre Legendre à propos de la filiation « Il ne suffit pas de produire de la chair humaine Encore faut-il l'instituer » « Malaise dans la filiation » Revue Esprit n° 12 1996

des morts»¹⁵³ ? Parce qu'il ne s'agit pas « seulement d'une affaire privée », les questions de filiation sont placées sous le contrôle de l'autorité judiciaire.

- Fait on référence à la « fonction d'éducation », liée à la filiation via l'autorité parentale mais qui s'ouvre d'emblée à une multitude de « d'acteurs » puisque « Un enfant tout seul ça n'existe pas » « que ses « éducateurs » sont nombreux dès le début de sa vie : adultes, pairs, fratrie, médias etc... ? Si éducation équivaut donc à coéducation celle-ci prend des formes diverses selon la façon dont se pense et s'incarne le « co ».¹⁵⁴

Les reconfigurations juridiques apportées aux « alliances », à la « filiation », au partage de l'exercice de l'autorité parentale, aux « aides éducatives » y compris contraintes, ont ajouté à un modèle autrefois unique « légitime » une pluralité de possibilités de vie de couples, de filiations, d'éducatrices partagées avec leurs différences aujourd'hui toutes « légitimes ».¹⁵⁵

Pour qu'une « constellation » de personnes – le plus souvent choisies par les parents voire les enfants et les jeunes – puisse prendre leur part à un moment ou un autre à cette « fonction éducative », cette distinction demande à être clarifiée dans les différentes approches

4.8 Liens forts/liens faibles

Qu'est-ce qu'un « lien fort » ? Qu'entend-on par « lien faible » ?¹⁵⁶

Un *lien faible* est un lien réel, présent, qui pour autant n'impacte pas directement le quotidien de l'individu. Nous pourrions parler de « lien dit faible parce que : peu visible ». Il peut s'agir d'un lien avec une personne qui ne s'efface pas : on y pense souvent. Ce lien trouve des échos dans notre vie. Le lien reste vivant sans qu'il y ait besoin de se voir.

Un *lien fort* est empreint de sentiments forts, d'émotions fortes ; il engage des personnes de notre entourage immédiat (membres du noyau familial, amis très proches) pour lesquels nous avons ce que Delphine de Vigan appelle « (d)es loyautés ».¹⁵⁷ Par exemple un lien entre un enfant et sa mère, ou son père, est le plus souvent un lien (très) fort, quelle que soit par ailleurs la "qualité" de ce lien.

Les liens *faibles* disent la richesse et la pluralité des attachements, leur dimension affective et émotive alors que chacun (e) d'entre nous se trouve à un peu moins de cinq « liens faibles » de n'importe quel autre individu sur terre. Ces liens étrangers aux solidarités familiales,

¹⁵³ Catherine Labrusse Riou Esprit Cité

¹⁵⁴ Sylvie Rayna « La coéducation en question : tous acteurs » Spirale 2015/1p. 119 à 126

¹⁵⁵ Conforme au droit

¹⁵⁶ La distinction initiale a été faite par le sociologue américain Mark Granovetter, "The strength of weak ties" (La force des liens faibles), *Amsterdam Journal of Sociology*, 78-6, 1973. Le sociologue Jean-Paul Payet a développé le concept d'*acteur faible*, particulièrement pertinent ici (Payet, op. cit., et Jean-Paul Payet, « L'enquête sociologique et les acteurs faibles », *Sociologies*, 2011). Ces concepts sont développés dans deux ouvrages de Catherine Delcroix déjà cités, Delcroix C. (dir.), *Éducation(s) et réseaux de sociabilité. Parcours de jeunes en difficulté*, Petra, Paris 2010, 324 p. et Delcroix C., *Ombres et lumières de la famille Nour. Comment certains résistent face à la précarité*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2005, nouvelle édition 2013.

¹⁵⁷ De Vigan Delphine, *Les loyautés*, éd. JC Lattès, Paris, 2018 une de nos lectures communes.

professionnelles et amicales immédiates, créent de nouvelles solidarités qu'on voit par ex à l'œuvre lors de l'occupation d'une place ou d'autres actions de ce type.

L'Enjeu : comment essayer de penser le commun à partir de concepts négligés et de ressources oubliées ? « Visages, objets, musiques, personnages, lieux et situations ordinaires mais irremplaçables dans leurs singularités déterminent notre relation aux autres, nos engagements quotidiens comme le flux de nos identités et les inflexions de nos vies – et ce tout autant que les passions de l'âme, les situations figées les identifications directes et les affects massifs »¹⁵⁸ « La texture de la vie humaine est celle des liens constamment menacés de rupture mais qui tirent leur résistance de leur recouplement »¹⁵⁹

Les deux sortes de liens peuvent avoir une incidence sur l'histoire de la famille.

4.9 Autrui significatifs

Le terme "autrui significatif" est une traduction littérale du terme "significant Other" forgé par le sociologue américain George Herbert Mead dans ses cours de psychologie sociale à l'université de Chicago en 1927-1928.¹⁶⁰ publiés à titre posthume en 1934 sous le titre *Mind, Self, and Society* (traduction française *L'esprit, le soi, et la société*, Presses Universitaires de France 2006). Cet ouvrage est considéré comme fondateur de *l'interactionnisme symbolique*.

Le terme d'*autrui significatif* est à rapprocher de celui de "*liens forts*" : il désigne les personnes qui sont considérées par un individu donné comme importantes pour lui, des personnes qui comptent beaucoup pour lui. C'est d'ailleurs à lui/elle de les désigner (et on peut parfois avoir des surprises...). Dans le cadre de notre recherche, ce sont toutes les personnes avec lesquelles nous avons effectué des entretiens et qui nous ont dit que telle personne a été importante dans leur parcours.

Dans le cours de notre travail elles sont souvent nommées « personnes ressources ».

¹⁵⁸ Laugier S et Gefen A. bmpi « Les liens faibles au secours de la cohésion sociale » AOC Média 2020/02/20 <https://aoc.media/analyse/2020/02/20/les-liens-faibles-au-secours-de-la-cohesion-sociale> et Le pouvoir des liens Faibles Alexandre Gefen et Sandra Laugier CNRS Éditions Janvier 2020

¹⁵⁹ Paugam S. Sociologie des Inégalités et des ruptures sociales <https://www.serge-paugam.fr/ehess--force-et-faiblesse-des-liens-sociaux--programme--id2.html> aussi Le lien social Que Sais-je 4^e édition 2018 https://www.puf.com/content/Le_lien_social

¹⁶⁰ George Herbert Mead Publication à titre posthume en 1934 sous le titre *Mind, Self, and Society* (traduction française *L'esprit, le soi, et la société*, Presses Universitaires de France 2006).

4.10 Stratégie et Tactique

Les termes de "stratégie" et de "tactique" se rapportent tous deux à l'action, aux plans d'action élaborés par un acteur face à d'autres acteurs, ou face aux risques et obstacles liés à la réalisation d'un de ses projets. Ce qui les différencie c'est, entre autres, la dimension temporelle : la stratégie s'inscrit dans un temps long, alors que la tactique n'est que dans le temps court (tactiques d'évitement, de résistance...).

Pour Bourdieu l'élaboration de stratégies est réservée aux dominants, en raison des niveaux élevés de ressources et de moyens dont ils disposent ; les dominés n'y auraient pas accès, tandis que la tactique c'est la réponse du dominé, on profite de l'occasion. Terme polysémique et très présent dans le champ de la littérature sociologique, en particulier de la sociologie des organisations avec les travaux précurseurs de Michel Crozier et d'Erhard Friedberg (1977), le concept de stratégie est souvent utilisé dans le domaine de la sociologie en rapport avec l'analyse du comportement d'un individu au sein d'une organisation. Dans le cadre de l'analyse organisationnelle par exemple, Crozier et Friedberg montrent qu'en dépit des contraintes qui pèsent parfois sur l'individu dans le système, il n'en demeure pas moins qu'il dispose toujours d'une marge de manœuvre¹⁶¹ pour accomplir ou dérouler telle ou telle action. L'analyse stratégique accorde de ce point de vue une attention particulière à la rationalité des acteurs et leur confère une large part d'autonomie, quel que soit le système dans lequel ils s'inscrivent.

Il s'agit toutefois d'une "rationalité limitée"¹⁶² au sens de Simon et March (1999) dans la mesure où l'acteur n'a pas toutes les informations nécessaires au déroulement de son action. Dans le même ordre d'idées, les réflexions sur le concept de stratégie ont été par la suite enrichies par les apports théoriques de Pierre Bourdieu (1985) et de Michel de Certeau (1990) dans plusieurs de leurs travaux. Pour Bourdieu par exemple, la notion de stratégie est « l'instrument d'une rupture avec le point de vue objectiviste et avec l'action sans agent que suppose le structuralisme (en recourant par exemple à la notion d'inconscient). Mais on peut refuser de voir dans la stratégie le produit d'un programme inconscient sans en faire le produit d'un calcul conscient et rationnel. Elle est le produit du sens pratique »¹⁶³. Elle relève aussi de « l'habitus »¹⁶⁴ dans une certaine mesure, car dans l'approche de Bourdieu, le concept de stratégie n'est nullement sous-tendu par l'idée d'une rationalité de l'acteur. Et les stratégies des acteurs ne sont pas déterminées par un plan à suivre afin d'atteindre un objectif, mais plutôt par des conditions objectives.

¹⁶¹ CROZIER Michel & FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977, *op.cit.*

¹⁶² MARCH James Gardner & SIMON Alexander Herbert, *Les organisations*, Paris, Dunod, 1999.

¹⁶³ BOURDIEU Pierre & LAMAISSON Pierre, « De la règle aux stratégies : entretien avec Pierre Bourdieu », in *Terrain*, n°4, 1985, pp.93-100.

¹⁶⁴ BOURDIEU Pierre, « Avenir de classe et causalité du probable », in *Revue française de sociologie*, vol 15, n°1, 1975, pp.3-42.

On note toutefois qu'à la différence de Crozier et de Bourdieu, Michel de Certeau propose en lieu et place de la notion de stratégie celle de tactique¹⁶⁵, qui selon lui est caractéristique des pratiques quotidiennes des individus. La tactique relève de la ruse des acteurs qui face aux impératifs de tous les jours adaptent et ajustent leurs comportements aux situations. Dans ce cas c'est la *situation* qui se présente aux acteurs, qui définit la tactique ou la stratégie qu'ils adoptent. À la suite de Crozier, Friedberg, De Certeau et de Bourdieu, Bernard Lahire (1998) établit également une distinction fondamentale entre la notion de stratégie et celle de tactique : d'une part *le rapport à la situation* qui se présente aux acteurs et d'autre part *le rapport au temps*. La tactique est une réponse à l'urgence liée à une situation ; il s'agit également d'une action posée par un acteur qui n'a pas vraiment de lieu propre où se replier. Par contraste, la *stratégie* inscrit l'acteur dans un temps long. Il y a donc un rapport au temps très différent : « les acteurs doivent souvent jongler eux-mêmes avec des temps courts et des temps longs, des tactiques immédiates et des stratégies à long terme »¹⁶⁶.

Que ce soit dans l'adoption d'une tactique ou d'une stratégie, il y a toujours un effort de réflexion de la part de l'acteur qui déroule une action. Lahire (1998) note ainsi que « selon qu'une action sera longue ou très courte, elle autorisera plus ou moins le temps de la réflexion, de l'évaluation, du calcul, de la délibération, de la sollicitation de conseils, de la négociation et de la discussion. Les plus longues actions, celles qui s'étendent dans le temps, nécessitent parfois la mise en place de programmations, de planifications, de calendriers, de projets et, *a posteriori*, de bilans ou d'évaluations »¹⁶⁷.

Dans le cadre du travail, nous avons considéré que les réponses stratégiques s'inscrivaient dans du temps long et que la réponse tactique était plus immédiate.

4.11 Socialisation et transmission

Il a semblé nécessaire dans un premier temps de préciser la différence entre *sociabilité* et *socialisation*. La *sociabilisation* renvoie à la capacité à se sociabiliser, à se comporter de façon sociable avec les autres, à faire preuve de *sociabilité* ; alors que la socialisation¹⁶⁸ est un processus par lequel l'individu apprend à se conduire conformément aux règles de sa société (et de son milieu social), à vivre en société, à créer du lien. Dans la lignée de Durkheim puis de Piaget, Claude Dubar développe ce concept qu'il définit dans un article¹⁶⁹ que nous avons lu et travaillé en équipe. Il y distingue la socialisation *primaire*, celle du premier cercle (le plus souvent le cercle familial), de la socialisation *secondaire*, celle apportée par l'expérience scolaire. La socialisation est un processus qui comprend les codes et manières d'être, de « devoir être » en société ; codes et manières d'être que chaque individu intègre peu à peu et finit par intérioriser.

¹⁶⁵ DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

¹⁶⁶ LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998, p.180.

¹⁶⁷ LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998, *op.cit.*, p.176.

¹⁶⁸ Travaux de Serge Paugam séminaire EHESS déjà cité -et concept de « théorie sociale de l'attachement »

¹⁶⁹ DUBAR Claude, « Socialisation », dans *Le dictionnaire des sciences humaines*, (dir.) Sylvie Mesure et Patrick Savidan, Ed. PUF, 2006, pp.1088-1091.

Nous n'avions pas anticipé l'usage de ce concept qui s'est imposé lors de l'analyse des entretiens. À la base donc se trouve la *transmission de la mémoire familiale* associée à la volonté parentale de réussir le processus de socialisation de leurs enfants. Pour Robert Neuberger, cette transmission est « *la capacité donnée à un sujet de disposer d'un quota de certitudes ou du moins d'informations sur ce qu'est une famille, sa famille, de telle sorte qu'il puisse articuler son propre projet fondateur, soit en continuité, soit en rupture avec la génération précédente : la transmission, c'est la transmission de la capacité de transmettre* »¹⁷⁰. La qualité de cette mémoire familiale se fonde, selon Toshiaki Kozakai¹⁷¹, sur le fait que ce qui nous lie à notre père et à notre mère n'est nullement un lien du sang biologique, mais la mémoire d'avoir partagé notre enfance et notre adolescence avec eux. Encore faut-il trouver les modes adéquats de communication entre générations... Comme le souligne Jean Piaget dans son ouvrage *Jugement moral chez l'enfant*,¹⁷² dans le processus de socialisation il ne faut pas négliger le rôle de l'activité des enfants eux-mêmes, leur rôle en tant qu'acteurs de leur propre socialisation. Cet auteur a défini la socialisation comme une double interaction (appelée « *équilibration* ») entre l'individu et son environnement social : à la fois « *accommodation* » (*action sur soi* pour s'adapter à l'environnement) et « *assimilation* » (*action sur l'environnement* pour l'adapter à soi). La socialisation n'est pas chez lui un équivalent de la scolarisation, mais une « *imprégnation informelle et implicite* ». Les moments passés en famille doivent permettre de donner du sens aux expériences passées et présentes vécues par les parents et les enfants.

4.12 Besoins Fondamentaux

La loi du 16 mars 2016 a recentré la protection de l'enfance sur l'attention particulière à la satisfaction de ces besoins de l'enfant, cette notion étant désormais au cœur de l'approche de l'éducation et de la protection de l'enfance dans toutes ces dimensions « la protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant et à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social »¹⁷³. Loin d'être une évidence, il s'agit d'un véritable changement de paradigme. - qui vise à transformer les regards sur la « parentalité » et l'environnement de l'enfant, pour mieux connaître et comprendre ce qui influe sur son développement. Cela a obligé à mettre un accent particulier sur la connaissance précise desdits besoins par tous, parents mais aussi « professionnels de la prise en charge ». Cela implique de connaître les processus de développement de l'enfant¹⁷⁴ et en particulier sur les « besoins spécifiques en protection de l'enfance » en portant une attention particulière aux enfants faisant l'objet d'une « mesure de protection », donc « en danger » ou en risque de danger.

Une démarche de consensus réunissant des experts a abouti au rapport Martin Blachais en février 2017 qui met l'accent sur le méta besoin de sécurité, mais aussi les besoins physiologiques et de

¹⁷⁰ NEUBURGER, Robert, *Le mythe familial*, Paris : Éd. ESF, 1995 (selon C. Delcroix citant Robert Neuberger dans l'ouvrage *Ombres et lumières de la famille Nour*, op.cit, p. 40)

¹⁷¹ KOZAKAI, Toshiaki, *L'étranger, l'identité*. Essai sur l'intégration culturelle, Paris : Éd. Payot et Rivages, 2000, (selon C. Delcroix citant Toshiaki Kozakai dans l'ouvrage *Ombres et lumières de la famille Nour*, op.cit, p. 41)

¹⁷² PIAGET, Jean, *Jugement moral chez l'enfant*, Paris : Presses universitaires de France, 2000 (1^{re} édition 1932)

¹⁷³ Définition légale de la protection de l'enfance art. L 112-3 du CASF art1 loi du 16 mars 2016

¹⁷⁴ Bibliographie réalisée par l'ONPE

https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/notedactu_besoins_de_lenfant.pdf

santé, de protection, de sécurité affective et relationnelle, d'expériences et d'exploration du monde, d'un cadre de règles et de limites, d'identité, d'estime de soi et de valorisation de soi à partir d'une approche écosystémique de l'enfant et de sa famille.¹⁷⁵

Bien évidemment cette évaluation implique de prendre en compte les contextes toujours singuliers pour mieux identifier et valoriser les ressources de ceux qui entourent ou sont susceptibles d'entourer l'enfant ce qui nécessite pour les institutions « *d'inventer de nouveaux modes de coopération* ». Les Assises de la Protection de l'Enfance¹⁷⁶ s'en sont largement fait l'écho y voyant un levier pour réformer les pratiques en matière d'évaluation des besoins de l'enfant – « en prévention comme en protection », en matière de travail avec l'enfant lui-même, ses parents et/ou les autres « acteurs éducatifs » autour de lui. - La CNAPE a engagé une démarche de recherche formation action en cours avec Eliane Corbet¹⁷⁷ dont l'enjeu est de référer les organisations et pratiques prenant acte de l'absence de pratiques homogènes ou encore l'absence de portée pragmatique des préconisations issues de la démarche de consensus la nécessité d'accompagner pour les professionnels.

Pour notre recherche c'est une grille d'analyse importante apparue en cours de travail.

¹⁷⁵ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-demarche-de-consensus-pe_fevrier-2017.pdf

¹⁷⁶ <https://lebpe.fr/lebpe/wp-content/uploads/2018/05/PROGRAMME-ASSISES-2018-V31.pdf>

¹⁷⁷ <https://www.cnape.fr/referer-les-organisations-et-pratiques-aux-besoins-fondamentaux-de-lenfant-une-recherche-formation-action-au-service-de-cet-enjeu/>



PARTIE II – DES FAMILLES QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS

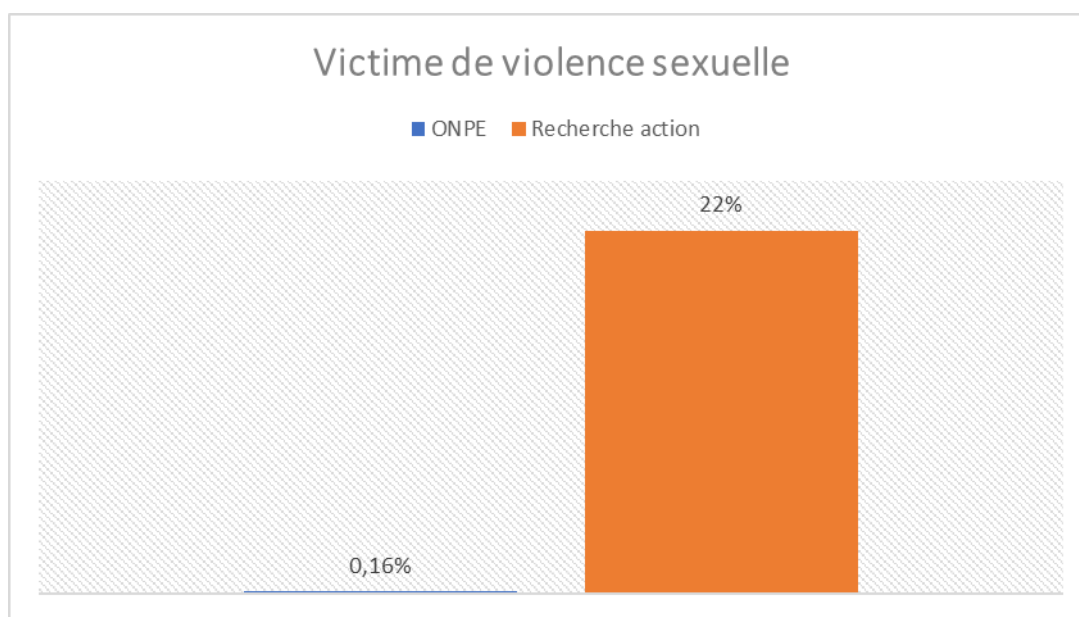
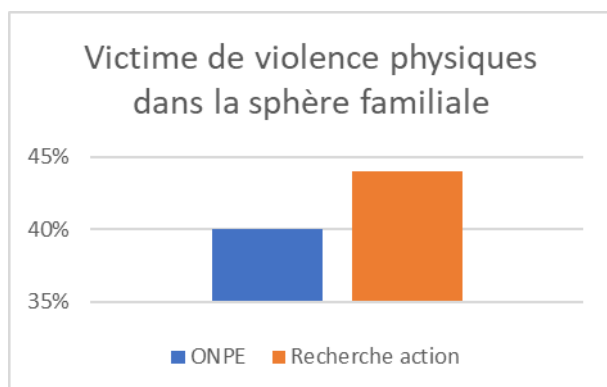
1. NEUF FAMILLES

Au Mans et à Colmar, rappelons qu'il nous a fallu plusieurs séances de travail pour parvenir à sélectionner des familles susceptibles d'être interviewées. Les chercheurs en ont d'abord présenté un nombre assez important à partir de différents critères : vulnérabilités liées aux séparations, aux violences intra familiales conjugales, aux situations de migration, , possible discrédit, potentiels risques de « danger », informations préoccupantes, mesures d'AED, d'AEMO, d'accueil...

Plusieurs familles avec lesquelles nous aurions aimé travailler n'ont pas souhaité participer à la recherche. Parmi celles qui ont accepté, les neuf familles – cinq au Mans et quatre à Colmar - ont

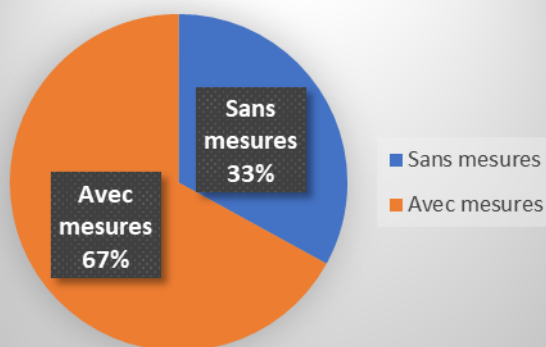
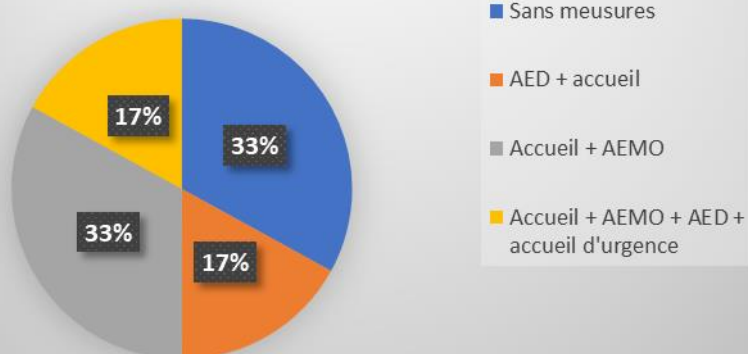
été choisies de façon à s'approcher le plus possible de l'éventail des configurations les plus communément rencontrées en protection de l'enfance

Nous avons rapproché après coup la situation de ces familles avec les situations présentées – chiffres clés 2019 -par l'ONPE dans son 14^e rapport annuel de mai 2020¹⁷⁸ et nous avons constaté qu'elles étaient représentatives des situations majoritairement vécues par les familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants.

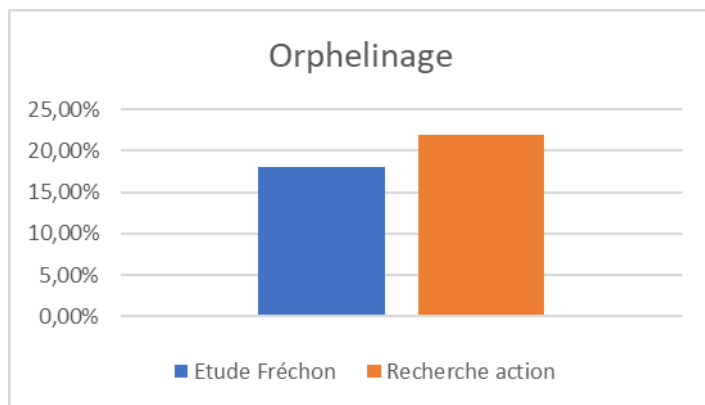


¹⁷⁸ <https://onpe.gouv.fr/rapport-annuel>

Situations des familles de la recherche- action par rapport aux prises en charge « mesures » de la Protection de l'enfance



Dans 6 situations sur 9, il y a eu des successions de mesures mais dans tous les cas des temps de « placement » voire pour 1 situation une double mesure Protection Judiciaire de la Jeunesse. Pour une des trois autres situations – seules les solidarités organisées ont pu apporter « l'aide appropriée » notamment pour une famille à la rue avec un bébé en situation irrégulière par rapport à son droit au séjour (attente du statut de réfugié).



Dans beaucoup de ces familles les parents eux-mêmes ont, au cours de leur enfance, vécu les dissensions et la rupture du couple parental, et/ou subi des violences. Ils en ont été profondément marqués et ils en parlent pour expliquer comment ils conçoivent l'éducation pour éviter les écueils qu'ils ont eux-mêmes rencontrés en tant qu'enfant. Les familles qui ont accepté d'être rencontrées se sont également beaucoup exprimées à propos des difficultés scolaires de leurs enfants et des liens entretenus avec les institutions scolaires

Chacune de ces neuf familles a manifesté un réel engagement et un important travail réflexif.

La famille Mary : Madame 33 ans est arménienne et monsieur 40 ans est géorgien, ils sont arrivés en France respectivement en 2008 et 2009, ils ont trois enfants, 6 ans, 4 ans et 2 an et demi. Ils ont vécu dans la rue avec leur premier bébé, ils sont hébergés par Emmaüs « Cent pour un ». Ils sont restés comme une famille invisible des services sociaux jusqu'à leur régularisation, vivant dans une grande précarité.

La famille Torro : Monsieur, 70 ans, né en France, vit seul avec son fils. Il a beaucoup vécu en Afrique dont il a la nostalgie et où il a perdu deux fils d'un premier mariage dans le cadre du conflit ivoirien. Il a lui-même été rapatrié, blessé, en France. C'est là qu'il a rencontré une jeune femme africaine avec laquelle il a eu un fils qui a suivi sa scolarité primaire à l'école Saint-Martin. Il est en colère contre les institutions françaises et la société française dans leur ensemble.

La famille Firmin : Après avoir connu des violences conjugales Mme Firmin 30 ans, a divorcé. Elle a donc élevé seule son fils qui fréquentait l'école Saint Martin (quartier des Sablons) jusqu'à la rencontre d'un nouveau compagnon avec lequel elle a eu une fille. Elle a par ailleurs pris en charge les deux enfants de son compagnon, dont la fille aînée est placée pour de graves problèmes psychologiques.

La famille Bernard : Madame Bernard 51 ans, est tunisienne. Sa mère a quitté la Tunisie quand elle avait 3 ans. Elle a vécu au sein d'une famille recomposée, son père ayant épousé une Belge. Elle est arrivée en France à 6 ans ; ce fut une acculturation très difficile. Elle élève seule ses deux plus jeunes garçons, qui ont été « placés » pendant deux ans. L'aîné est marié et ne vit plus avec sa mère, mais il la soutient fortement.

La famille Morice : Madame Morice 49 ans, qui a toujours habité la Sarthe, a eu une enfance très difficile (violences physiques et morales). Le couple a deux enfants de 11 ans et 7 ans. Le père est violent avec ses enfants, et la famille fait l'objet d'une mesure d'Action Éducative à Domicile intensive (mesure AED I). Aujourd'hui la famille fait l'objet d'une information préoccupante, et d'une décision judiciaire qui a rendu éthiquement impossible la poursuite des entretiens. Cependant Madame Morice a accepté que son histoire soit présentée à partir des entretiens déjà recueillis.

La famille Nestor comprend un père, une mère, et deux fils. Les parents sont mariés depuis 20 ans. L'aîné des deux garçons (16 ans) est atteint du syndrome d'Asperger, reconnu sur le tard. La maman a toujours cherché des solutions par elle-même et c'est à son initiative que la protection de l'enfance, le soin et l'éducation nationale ont été sollicités ainsi que la MDPH. Elle a accepté de participer à l'enquête, ainsi que son mari.

La famille Olivia. Olivia a 32 ans et habite une ville de 20 000 habitants. Elle a été placée en établissement, car elle se mettait en danger. Lors de son placement judiciaire elle n'avait pas de droit de visite et d'hébergement auprès de ses parents. Entrée à 11 ans, elle est sortie du dispositif de la protection de l'enfance à 21 ans après un contrat Jeune Majeure. Cette situation date d'il y a plus de 10 ans. Aujourd'hui elle occupe un emploi à durée indéterminée dans une banque, avec un statut de cadre et est propriétaire de son logement. Elle a su s'appuyer sur un certain nombre de personnes-ressources pour s'en sortir. Elle a accepté de participer à l'enquête pour raconter l'histoire de sa famille de son point de vue d'enfant.

La famille Doris. Doris 41 ans, a connu un parcours difficile et douloureux. Elle a été maltraitée physiquement et abusée. Elle se dit avoir été « *malmenée d'un bout à l'autre* ». Sa voisine lui a sauvé la vie deux fois. Elle a été suivie dans le cadre d'une AEMO, puis sur décision d'un juge elle a été placée à 14 ans. Son placement a duré quatre ans. Elle a aujourd'hui deux filles, dont l'une est maman. Elle ne voit plus sa fille aînée, et elle élève seule sa fille de 16 ans après avoir été deux fois en couple. Elle a donné un long entretien dans lequel elle explique que c'est dans la conjugalité qu'elle a trouvé la force de dépasser les difficultés d'éducation de ses enfants.

La famille Rose. Le père de Rose est décédé alors qu'elle avait 6 ans et sa sœur 9 ans. Après le décès de son mari la mère de Rose a eu un accident qui lui a fait perdre de l'usage de ses jambes. Elle a été longuement hospitalisée. Dès l'âge de 10 ans, Rose suit sa sœur de 13 ans qui l'entraîne à faire des bêtises. La séparation apparaissait nécessaire, car sa sœur aurait eu une influence négative sur elle. Sa sœur s'est aussi retrouvée dans un établissement (situé dans les Landes). Rose a été placée à l'âge de 11 ans dans un lieu de vie dans le Gers pendant un an et demi. Puis elle a été confiée à un établissement situé non loin de chez mère ; elle a souvent fugué pour revenir auprès d'elle. Enfin, de retour chez sa mère, elle a été suivie dans le cadre d'une mesure d'AEMO H de l'âge de 16 ans à l'âge de 18 ans. Aujourd'hui âgée de 24 ans, elle a gardé de nombreux liens avec certains de ses éducateurs et a réussi sa scolarité.

2. TROIS TYPES D'INTERACTIONS

Chaque situation a donné lieu à une analyse approfondie ce qui a permis d'en établir une typologie à partir

- des ressources réelles dont disposent les parents dans les dispositifs institutionnels ou non institutionnels existants¹⁷⁹,
- leur mobilisation de ces ressources en réponse à quels besoins et à quel moment de leur parcours,
- la place réservée aux parents en situation de discrédit dans les systèmes institutionnels¹⁸⁰,
- la place tenue aujourd'hui par les parents dans l'accompagnement éducatif et scolaire proposé,
- les dynamiques partagées entre les parents et leur entourage (autrui significatifs – personnes ressources) pour construire la trajectoire éducative et sociale des enfants au mieux de leur intérêt supérieur.

Notre typologie est fondée sur une variable déterminante. : on aurait pu penser que ce soit coéducation ou discrédit. À partir de notre analyse, la variable déterminante nous a paru être celle concernant les caractéristiques et la nature des personnes ressources – autrui significatifs- qui accompagnent et soutiennent chaque famille En effet Une différence importante se fait jour selon que les familles sont

- principalement accompagnées de *professionnels* auxquels elles ont fait appel (ou qui leur ont été imposés),
- principalement entourées de *voisins, amis et / ou bénévoles associatifs* ;
- ou que, de façon mixte, elles sont accompagnées tant par des professionnels qu'entourées par des relations plus informelles.

Certaines familles sont plutôt et/ou majoritairement accompagnées par des professionnels :

Nestor, Doris, Rose, Morice

Certaines familles comptent essentiellement sur le voisinage et ou sur des bénévoles associatifs :

Mary, Olivia, Besnard

D'autres familles sont à la fois entourées par des amis, des membres de leurs familles et accompagnées par des professionnels : Firmin, Torro

2.1 Des familles majoritairement accompagnées par des professionnels

Dans cette première catégorie de situations, les quatre familles sont face à des difficultés qui appellent l'intervention de professionnels ; les parents (particulièrement les mères) sont très mobilisés par rapport à l'éducation de leurs enfants, conscients du risque de reproduction des

¹⁷⁹ A partir des situations concrètes rencontrées ici

¹⁸⁰ Nous entendons surtout École, dispositifs de la Protection de l'enfance, associations.

traumatismes vécus au cours de leurs enfances et attentifs à trouver des moyens pour que ce ne soit pas le cas.

a) La famille Nestor : le parcours d'une combattante

- **Raisons du choix et Contexte** : plus de mesure depuis 5 ans - protection de l'enfance et handicap – questions récurrentes du diagnostic de l'autisme.

La famille Nestor habite le rez-de-chaussée d'un ancien magasin de fleuriste à I. banlieue de Colmar. Mme Nestor. est née en 1971. Ils ont 2 enfants : L'ainé Nestor a 16 ans au moment de l'enquête et le plus jeune Ludovic 13 ans. Le père, informaticien, après le diagnostic d'autisme de son fils a pris conscience de son propre autisme, prise de conscience liée à sa participation au travail éducatif engagé avec son fils.

Les grands- parents paternels sont très présents mais aussi dans l'opposition voire le conflit.

Nestor est autiste Asperger ce qui n'a été diagnostiqué que quand il avait 8 ans¹⁸¹.

Dès qu'il a 2 ans, à la demande de sa mère, il reçoit un début d'accompagnement par le « Pont » une association, puis un suivi thérapeutique à 4 ans, une AED¹⁸² à 5 ans, un accueil provisoire en établissement à 7 ans ; un accompagnement par une puéricultrice à partir de 8 ans, un changement de collègue à 9 ans, une intégration en classe DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance) à 13 ans, un début d'apprentissage en menuiserie à 16 ans. Il a fait l'objet d'une information préoccupante de la part des grands-parents qui a abouti à une saisine du juge des enfants à ses 17 ans, moment de l'arrêt de notre enquête.

La mère est dynamique et « actrice » de sa vie. Elle se bat pour son enfant et sa famille, et se sentait jusque récemment peu soutenue par son mari. Elle a un Bac G , a fait récemment une formation d'aide -soignante et exerce aujourd'hui cette profession de nuit pour pouvoir éduquer ses enfants dans la journée.

Les personnes ressources indiquées par Madame Nestor et interviewées dans cette recherche sont tous des professionnels :

J-L : éducateur spécialisé

S. : éducatrice spécialisée

Mme G. : puéricultrice

Bien que Madame Nestor ait souhaité que nous rencontrions son fils cadet qu'elle avait désigné comme personne ressource, les interrogations des professionnels voire leurs réticences n'ont pas permis de réaliser cet entretien dans les temps de la recherche. Nous n'avons pu interviewer ni les grands-parents, ni les enfants.

¹⁸¹ Voir frise chronologique en partie IV

¹⁸² Aide Éducative à Domicile Prestation d'Aide sociale à l'Enfance sur demande /avec l'accord des parents art. L. 222-2 Casf

Nous utiliserons les concepts de points tournants, de ressources, d'autrui significatif, de réseau, de liens forts et liens faibles, de crédit et discrédit, et d'éducation partagée pour comprendre et analyser cette situation.

- Madame Nestor : récit de son parcours

« J'ai vécu une enfance qui m'a fait grandir toute seule... je me dis que l'ASE ils ont merdé quand j'étais petite... s'ils avaient fait leur boulot j'aurais pu avoir une vie presque normale. »

Il y a 30 ans, la famille de Mme Nestor n'avait pas été « repérée » par l'ASE, on peut parler de « population invisible », Mme Nestor montre, cependant, une grande confiance dans l'ASE.

« Je suis née à Mulhouse (dans un quartier populaire) ma mère était invalide, bipolaire, on a déménagé tous les ans ; j'ai pleuré quand elle est morte mais je n'avais pas de bons souvenirs. Elle a fait une première tentative de suicide quand j'avais 7 ans ; j'ai appelé un médecin qui m'a demandé si j'avais de quoi le payer ! J'ai raccroché et j'en ai appelé un autre ! Ma mère vivait à travers moi ; on vivait avec les 10 francs par jour que mon grand-père me donnait comme argent de poche. Elle préférait rester dans son canapé. J'étais petite, et c'est moi qui devais aller laver le linge au Lavomatic. Mon papa, je ne le connais pas. Il a passé plus de temps en prison qu'à l'extérieur, j'ai un demi-frère... toxicomane. J'ai eu la chance d'avoir ma grand-mère et mon grand-père était un père de substitution »

On peut déjà parler d'autrui significatifs pour les grands-parents c'est-à-dire des personnes proches qui ont de l'importance pour la narratrice et constituent des liens forts.

« J'ai fait 20 hospitalisations dans mes 16 premières années j'ai recréé un monde à l'hôpital. Quand je me suis mise en couple elle nous faisait 20/30 appels par jour et des tentatives de chantage de suicide... et quand j'ai eu mon premier enfant j'étais un peu déboussolée, dès qu'elle l'a vu elle a voulu sauter dessus... J'ai dit stop »

Une enfance dure et formatrice qui fait de Mme Nestor une battante et lui permet d'être en alerte sur les problèmes de ses enfants. Peut-être cette expérience d'enfant responsable peut-elle expliquer son attention particulière vis-à-vis du comportement et de la maladie de son fils.

Le comportement de l'enfant questionnait l'entourage mais ne relevait pas de « carences éducatives » ou de « maltraitances. Mme a été longtemps remise en question (inadéquation éducative parentale) et culpabilisée (si « *les choses vont mal* » c'est de sa faute) par rapport aux comportements de son enfant. Si elle a clamé haut et fort que son enfant avait un souci, elle n'a jamais été entendue (avant le diagnostic). Quand elle évoque « *une couille dans le potage* » c'est la reconnaissance des troubles de son enfant

Les difficultés de Nestor et les signes associés pour un œil non averti peuvent être confondues avec de la défaillance éducative massive (manque d'apports affectifs, intellectuelles) ou de la maltraitance qui auraient conduit aux difficultés de Nestor alors que ses difficultés et les signes associés repérés (repli/stéréotypies/tri alimentaire...), relèvent d'une pathologie. En l'absence de diagnostic, les difficultés sont facilement banalisées et interprétées. C'est pourquoi, il est

important de sensibiliser les différents acteurs pour qu'ils puissent repérer les signes d'alerte, les manifestations symptomatiques évocatrices (à l'école et dans la vie courante) et y apporter des stratégies éducatives.

Le philosophe Paul Ricoeur¹⁸³ parle de la construction du récit comme forme narrative construite mentalement, *explicative de la situation présente, et qui donne du sens*. Le choix de la teneur de ce récit est loin d'être anodin, et Mme Nestor nous donne des clés de son présent à travers sa propre histoire de petite fille « sans enfance » et responsable, c'est-à-dire obligée de prendre en charge une mère extrêmement « carencée ». Elle explique comment elle a dû gérer cette situation sociale et s'en sortir. On comprend le ressort de sa vie par cette phrase : « *Je ne veux pas qu'ils aient la même vie que j'ai eue gamine... comment tu fais pour donner ce que tu n'as pas reçu ; on peut donner ce qu'on n'a pas eu à partir du moment où on ne veut pas reproduire une situation* ».

Le récit de Mme Nestor permet de saisir des logiques de situation, d'action, et ses pratiques en révélant les mécanismes et processus à l'œuvre dans sa mobilisation.

Les théories de la reproduction et leur diffusion : l'idée que les enfants devenus parents reproduiront ce qu'ont été leurs propres parents et notamment dans les comportements négatifs comme la maltraitance est une représentation très commune. Nous avons montré que ce n'était pas du tout aussi déterminant que cela, et que notamment les enfants sont très avertis de ces théories et s'en méfient¹⁸⁴.

- Madame Nestor : le parcours d'une combattante

Mme Nestor : « *Une personne-ressource a été S. qui suit Nestor depuis qu'il a 8 ans ; on est en contact par SMS, et quand il y a une situation que je ne pige pas (je) lui envoie un message et elle décode ... Je suis aussi régulièrement en contact avec Mme G... J'ai son numéro de tel portable, ben oui, puisque je lui confie mon gamin. A un moment donné soit tu passes soit ça ne passe pas et quand ça passe moi je garde le contact ... pas seulement quand on est dans la merde mais ils sont aussi là pour savoir qu'il a son diplôme, son permis, une copine... Elle est devenue une amie. Récemment elle m'a vue dans un état tel qu'elle m'a dit stop on arrête... Eux ne peuvent pas travailler tous seuls et toi tu ne peux pas non plus travailler toute seule... à deux c'est plus facile... tout seul on n'est rien* ».

Dans ce passage, Mme Nestor exprime avec force l'idée qu'aucun parent ne peut élever son enfant seul, que le soutien à la parentalité est indispensable. On peut parler à ce propos d'*alliance éducative* qui peut potentiellement déboucher sur de l'éducation partagée.

Et ce sont bien des *ressources* que Mme Nestor met en place et organise. Un terme fort, celui de *stratégie*, caractérise son action éducative. En effet, elle met en œuvre simultanément des plans d'action à court et à long terme, des tactiques à court terme et des stratégies à plus long terme face aux risques et aux obstacles liés à la réalisation de son projet : la défense, et la réussite dans la vie, de son fils autiste. Et ceci malgré les faibles marges de manœuvre dont elle dispose face aux

¹⁸³ RICOEUR Paul, *Temps et récit*, tomes 1 /2 /3 Le Seuil Points,1963

¹⁸⁴ AFIREM ; MIGNO, GOUSSAULT, GIRODE, ROUYER, *Étude du devenir à long terme d'une cohorte d'enfants maltraités pendant leur première enfance* ; ministère de la Justice 1991

contraintes organisationnelles et institutionnelles de la Protection de l'Enfance et de l'Éducation Nationale.

S : *« elle avait des stratégies par rapport aux champs scolaire, éducatif et médical ; elle tentait de modifier la trajectoire de Nestor et de le faire accéder à ses droits à la citoyenneté... Elle était dans une logique de coopération et d'implication ... »*

Les difficultés avec les enseignant.e.s qui selon les niveaux et les personnalités comprennent plus ou moins les problèmes et comportements de Nestor. »

- Les professionnels : des personnes ressources ; un réseau riche, complexe, multiple

Les professionnels qui ont beaucoup accompagné Mme Nestor, à sa demande, et que nous avons interviewés sur les indications de Mme Nestor sont :

- S. référente éducatrice à la C. (MECS)¹⁸⁵ où Nestor arrive à 7 ans.

D'abord dans la section des petits (3/5ans) et ensuite dans sa classe d'âge (7/15 ans). *« Nestor interpellait par son comportement il (était) perçu comme déficient intellectuel ...il (était) bon élève en maths, sciences, histoire, mais (avait) des difficultés en français »* (dysgraphie).

- Mme G. *« Je suis puéricultrice au centre hospitalier depuis 2002.*

J'ai rencontré Nestor, en 2009, il avait 8 ans. Il était en classe de CM1. Ça se passait mal à l'école et donc la maman avait déjà eu un petit suivi entre guillemets au Pont ...et Nestor n'était pas encore entré dans notre circuit. Disons que le diagnostic n'était pas encore posé et voilà, forcément. Et donc vu... ses particularités... Nestor est arrivé dans la structure. Moi je suis une personne-ressource, oui... même si j'écoute parfois seulement... parce qu'il faut d'abord ... voilà, faut tout entendre... voilà faut pouvoir tout entendre sans juger : « dîtes-moi ce qu'il y a ? Qu'est-ce qui se passe ? ... Maintenant voilà, et après qu'est-ce qu'on peut faire ? Est-ce qu'il y a moyen de... ». Vous voyez?... Et puis aussi, je n'amène pas des solutions toutes prêtes ... j'amène des conseils, mais d'abord il y a toujours : qu'est-ce qu'on pourrait faire avec ce que les gens ont ? : « Vous pensez qu'on pourrait faire quoi ? ». Parce que du coup, il y a aussi des solutions qu'eux peuvent trouver, vous voyez ! Leur problème ce n'est pas le vôtre. À la limite moi je suis puéricultrice, je m'occupe des petits nouveau-nés et après... pffft ! Voilà, Nestor, il y a une histoire qui s'est construite... »

- J-L : Ancien éducateur spécialisé à la retraite a eu son diplôme d'État en 1979 et avait la responsabilité en AEMO¹⁸⁶ des deux enfants de Mme Nestor.

« J'avais 23 ans à l'époque...Donc ils sont originaires de pas très loin d'ici. Je m'en rappelle bien parce qu'ils étaient atypiques. Ce ne sont pas des « cas sociaux » comme on peut avoir ; des gens qui sont dans la panade, qui sont largués et tout ça. Ils avaient un profil différent dans le sens où, le papa et la maman travaillaient tous les

¹⁸⁵ Maison d'Enfants à Caractère Social Établissement social ou médico-social spécialisé dans l'accueil de mineurs relevant de la protection de l'enfance

¹⁸⁶ Nota l'AEMO est une aide éducative ordonnée en Assistance Éducative par le Juge des Enfants- Ici ce n'est pas le cas – c'est sur la demande de Madame Nestor que le Conseil Départemental accorde cette prestation d'aide sociale à l'enfance qu'il assortit d'ailleurs d'une limitation de durée (voir la suite de l'entretien)

deux, ils étaient issus de familles non carencées et ils avaient et ont toujours deux garçons qui les laissaient un petit peu... démunis quoi, ils étaient un peu paumés ! Et les deux parents étaient eux-mêmes téléguidés par les grands-parents. Notamment les grands-parents paternels qui étaient assez présents et qui s'en occupaient activement des petits enfants. Ils les aimaient bien. Mais c'est eux qui un peu, prenaient les décisions par rapports aux adultes légitimes. Les parents n'avaient pas toujours grand-chose à dire. Et un beau jour, ils ont appris qu'il y avait des aides possibles au niveau de conseils et à domicile. Et les parents ont fait cette demande et moi j'ai débarqué là-bas dans leur quotidien. Il n'y avait pas de voisins. Alors je n'ai pas souvenir d'avoir vu un jour des étrangers... dans leur maison, dans leur appartement. Ils étaient... C'étaient vraiment des gens isolés. C'est pour ça qu'ils étaient atypiques, parce qu'ils n'avaient pas de relation sociale à part le boulot et l'activité du père le tir à l'arc. C'est tout. Ils n'avaient rien d'autre. »

« Et j'ai vu des gens qui étaient... oui... qui étaient en grande demande d'aide... mais de guidance, à tous les niveaux et peut-être même d'indépendance par rapport à leurs parents. Ils étaient fragiles mais ils avaient soif de construire quelque chose et ils aimaient bien leurs gosses. Je pense sincèrement qu'ils aimaient bien leurs gosses, qu'ils ont toujours tout fait pour les protéger mais ils ne savaient pas comment faire. Et moi je trouvais que c'étaient deux adultes qui étaient l'un à côté de l'autre hein qui faisaient un couple parental mais qui vivaient l'un à côté de l'autre parce qu'ils ne partageaient pas grand-chose de commun les deux... parce que, elle travaillait aussi. Elle avait fait une formation d'aide-soignante. Et ce sont des gens qui étaient un peu isolés. Moi je ne leur ai pas trouvé d'amis. Ils n'avaient pas d'amis qui venaient les voir à domicile ou ... à part l'éducateur qui venait il n'y avait personne d'autre à part les grands-parents paternels - il y avait une grand-mère maternelle mais elle est décédée, qui venait aussi de temps à autre mais c'est des gens qui étaient démunis, par rapport à beaucoup d'instances, et cetera Ils avaient envie de faire des choses mais ils ne savaient pas comment faire ; donc j'ai essayé de leur donner des pistes pour qu'ils puissent avoir des positions de parents un peu plus précises quoi. Mais je les ai trouvés quand même fragiles. Écoute je vais te dire une chose aussi : il y a une chose aussi qui était surprenante là-dedans, c'est que les partenaires sociaux avec qui on avait essayé de travailler, ils ne comprenaient pas non plus les gens. Ces gens-là ne faisaient pas trop parler d'eux. Ce n'étaient pas non plus des gens qui foutaient le bordel comme d'autres ou qui peuvent gueuler. Ils avaient, en fait... notamment à la C. (MECS) on avait travaillé avec une éducatrice, là-bas, qui avait fait des visites à domicile et qui était un peu scandalisée par leur appartement parce que la famille, là, en fait... »

J-L les dits « atypiques » par rapport à la population habituelle de l'ASE : ils travaillent, ils sont très isolés et ils se battent ...

À part une voisine, qui lui donne le mode d'emploi pour inscrire son fils dans le dispositif d'aide sociale à l'enfance, et les grands-parents paternels - avec lesquels les relations sont extrêmement difficiles-, Mme Nestor. n'est entourée et ne fait appel qu'à des professionnels. Cela induit un questionnement et des réponses très contraintes institutionnellement, de construction d'un parcours de vie et d'intégration, et de seule résolution des problèmes. Mais cela ne donne que très peu de place à la socialisation et aux liens entre garçons du même âge, par exemple ; sauf quand une professionnelle comme Mme G. sort elle-même de son cadre institutionnel et rencontre à plusieurs reprises la classe de Nestor. La nature des relations présentées par Mme Nestor peut s'expliquer par les difficultés et l'isolement provoqués par l'autisme de Nestor. Cela pourrait expliquer pourquoi il est plus facile pour Mme Nestor. de créer ce qu'on appelle des liens

« faibles »¹⁸⁷ ou " organiques" selon Durkheim (professionnels que l'on ne connaît que sous cet angle), plutôt que des liens forts ou « mécaniques » (parents, conjoint, amis, etc.). Ces professionnels sont tous trois assez admiratifs de la ténacité de Mme Nestor : à se battre et à chercher toutes les possibilités pour son fils, ce qui les encourage dans leur action ; mais ils répondent et réagissent différemment à ses demandes.

- Reconnaissance de Mme Nestor ; crédit/ discrédit et postures de professionnels ; recherche de validation et importance de traiter avec des partenaires compétents

Mme G. « Elle prenait tout ce qui pouvait se porter à elle, tout ce qu'on lui proposait. Parce que ... C'est une maman qui cherche hein, qui tape à toutes les portes. Elle étudiait tout ce qu'on lui proposait et pourquoi pas. Et donc ça a été le passage en classe thérapeutique ... »

« La dysgraphie reste actuelle, il n'y a pas photo. Mais c'est vrai que, après dans ce parcours scolaire, au collège... Faut dire que Mme N. c'est une maman qui se bat énormément pour ses enfants. Et elle va très loin. Ce n'est pas toujours bien vu par certaines personnes mais voilà, son enfant, ce n'est pas pour autant qu'il n'a pas à avoir de place dans la société comme tous les autres. Vous voyez ? Et quand on n'a pas des parents qui insistent, insistent... bah... Ici c'est vraiment sympa parce que le collège, je vais le nommer, le collègue JM, a été... Il y avait quelques petites réticences au départ mais, en sachant que les choses sont possibles, qu'il y a moyen d'aménager des logiciels, ça facilitait la tâche pour tout le monde. Et Nestor il a eu un cursus scolaire correct quoi, je veux dire il s'en est bien sorti. »

S. : « Mme Nestor s'est beaucoup battue pour que Nestor ait une reconnaissance MDPH¹⁸⁸, une AVS¹⁸⁹ et un ordinateur à l'école. Elle a harcelé l'enseignante référente pour qu'il ait ce dont il avait besoin ... Mme Nestor a toujours eu un comportement actif et combatif vis-à-vis du handicap de son fils ; » « elle a pu être une personne ressource pour d'autres familles par son expérience et elle s'est rapprochée du CRA (Centre Ressource Autisme) pour améliorer ses connaissances sur l'autisme, elle a participé à un groupe de parole sur l'autisme, et elle a pu faire une formation d'aide- soignante »

Mme G. : « Par expérience avec d'autres jeunes que j'ai eu ... Selon le niveau, selon les investissements... parce que quand vous ramez toute seule en tant que professionnelle, on a aussi nos limites... si après, ça ne suit pas à côté... voilà quoi ! Alors moi les gens qui se battent, alors je pars avec eux, je me bats avec eux parce que je sais qu'il y aura du résultat. »

Le fait que Mme Nestor, en situation de discrédit par rapport aux comportements de son fils, mobilise ses ressources subjectives, se batte pour l'éducation de ses enfants et se mette en capacité d'agir, est porté à son crédit et donne aux professionnels l'envie et l'énergie de l'accompagner mais dans des postures professionnelles différentes. Les professionnelles Mmes G

¹⁸⁷ Des liens avec des professionnels, qui sont ainsi limités à un cadre strictement professionnel.

¹⁸⁸ Maison Départementale des Personnes Handicapées – reconnaissance du handicap et ouverture des droits qui y sont liés

¹⁸⁹ Auxiliaire de Vie Scolaire devenus des Accompagnants des Élèves en situation de Handicap AESH

et S. entrent dans un système d'empathie de confiance et de réponse aux demandes. J-L se « fatigue » de tant de demandes » bien qu'il ne remette pas en question leur légitimité.

J-L reconnaît l'énergie de Mme Nestor et défend par exemple le fait de la liberté de la famille par rapport à leur logement, alors que certains professionnels auraient voulu les faire déménager, il juge que cette autonomie correspond à la teneur des mandats d'AEMO ; mais il se dit « épuisé » par les exigences et les demandes de Madame.

J-L : « *Donc il n'y avait que la C. (MECS), parce que l'aîné y était placé, où il y avait une éducatrice qui avait fait l'effort d'aller au domicile pour ramener l'un ou l'autre et qui a été surprise par l'environnement qu'elle trouvait. A savoir, un local commercial. C'est vrai que c'est un peu atypique. Et elle avait réagi en disant : il faut les faire dégager. Comment tu veux faire ça ? C'était quelque chose qui m'avait marqué. L'envie des travailleurs sociaux ou des adultes, que ce soient des éducateurs ou d'éventuels sociologues non, ce sont... c'est leur liberté. »*

« *Moi je parle de cette situation, là. En AEMO, tu as l'AEMO judiciaire, donc le juge des enfants nous donne un mandat et là c'était une demande des parents, c'était l'AED. En principe quand ça vient des parents l'Aide Éducative à Domicile qui est ordonnée par l'inspectrice c'est une mesure souhaitée par les gens... Je ne sais plus combien de temps a duré cette AED (Nestor). Ça a duré 4 ans, peut-être... 3 ans, 4 ans. Et à l'époque les gens demandaient et tant qu'ils avaient besoin on continuait, jusqu'au jour où le département (a limité les renouvellements dans le temps).*

Ces personnes auxquelles tu fais référence ils étaient très, très, demandeurs, surtout la mère. Et tu pouvais y aller chaque semaine elle était très demandeuse. Moi j'y allais tous les 15 jours et quand j'allais chez eux c'était pénible quand même la mère elle était chiante. Ce n'était pas une mesure de tranquillité ça. La mère, chaque fois elle posait des tas de questions. Elle en redemandait. Elle était reconnue dans le cadre des mesures. Elle était tout simplement reconnue. Ce sont des gens qui existent parce que tu es là. Ce sont des gens qui pendant 15 jours n'ont vu personne d'autre et quand toi tu viens, ils sont là, à te proposer des tas de choses, à demander et à échanger et tu pourrais rester 3 heures que ça ne les dérangerait pas. Ils sont demandeurs. Ils en veulent pour leur argent mais cette dame- là elle était très reconnaissante hein mais moi j'en ressortais... pfff, j'étais crevé. C'était un maelström d'infos de demandes, etc. qui eux les enrichissait apparemment mais moi c'est une famille qui m'a vraiment fatigué quoi. Je me rappelle bien. J'y allais régulièrement tous les 15 jours à peu près. Et chaque fois ils ne rataient pas de rendez-vous ils étaient là. »

« *La mère elle se renseignait... elle, elle était du genre à se renseigner, à sonner à beaucoup de sonnettes pour avoir l'information qu'elle souhaitait. Elle n'hésitait pas. Contrairement à son mari. Par contre, elle, il est possible que le fait que quand on a arrêté l'AEMO c'était pour elle... Pour moi ça a été un peu une délivrance parce que moi j'en avais marre un peu j'avais de l'usure là-dedans j'étais un peu fatigué d'entendre ses histoires... ce n'était pas inintéressant mais elle était épuisante. Elle me pompait mon énergie. »*

« *La mère (Mme M.) partait un peu plus loin mais elle revenait aussitôt. Du coup la mère elle te bombardait de questions, de soucis qu'elle pouvait avoir, concernant le jeune aussi : « Est-ce que je fais bien ? Est-ce qu'il faut faire ça ? Et après qu'est-ce qu'il y aura ? ». Elle se posait des questions sur l'avenir sur plein de choses : « Qu'est-ce que vous me conseillez Monsieur J-L ? » « Vous allez revenir bientôt ? ». Il y avait vraiment une forte demande. C'était une grande confiance qu'elle m'accordait en tous cas vraiment une très grande confiance. Et j'aurais pu venir là-bas tous les soirs. Pour elle c'était bon. C'était tout à fait acceptable. Dès le départ j'avais dit : « l'intervention ça sera tous les 15 jours toutes les trois semaines ça dépend ». Il fallait être régulier. Chez eux je me rappelle que c'était quand même tous les quinze jours. C'était prenant. »*

J-L : « Il y a dans cette famille un besoin de guidance. C'était une grande demande qui a toujours existé chez elle quant au renouvellement de l'AEMO et à la fin quand je lui ai dit : « écoutez ça va s'arrêter. » Elle a réinsisté. On a dû refaire une demande et ça a été exceptionnellement reprolongé pour une durée de trois mois je crois. Et, au bout de ces trois mois je crois que la demande de la mère était toujours aussi grande quoi : « Si, je voudrais que vous veniez... » C'était sincère chez elle. Elle avait besoin de guidance. Elle avait besoin d'un repère régulier qui vienne chez elle. Le mari n'était pas contre non plus mais lui, si tu veux, ce n'était pas la demande exprimée comme elle. Lui c'était plutôt... il acquiesçait un petit peu. Il est d'accord avec son ex quoi. Euh avec sa femme pas son ex. je ne pense pas qu'ils se sont séparés. »

« On laisse aux parents la plus grande latitude pour faire les démarches que ce soit administratives... on donnait des pistes quoi mais au niveau des écoles ça ... l'intervention dans le cadre d'une AED au niveau des écoles ça pouvait être polluant. Dans le sens où le fait d'aller voir la maîtresse ça voulait dire qu'en tant qu'éducateur tu prends la place des parents et éventuellement les parents sont défaillants quoi. Donc ça ne se faisait pas dans le dos des gens et ça se faisait obligatoirement avec leur accord. Or, dans le cadre de ces personnes-là, la famille Nestor comme tu dis c'était eux qui voulaient continuer à piloter et moi je les encourageais à être autonomes et à diriger leur famille, leurs affaires. Donc c'était eux qui pilotaient surtout elle la maman. Dans le cadre de ces personnes-là, eux, ils souhaitaient. Ils en avaient besoin vraiment c'était une ceinture de sécurité. Ils voulaient vraiment. Quand ça s'est arrêté, j'étais un peu soulagé mais si tu veux le travail n'était pas fini quoi. Le fait que le Département ait dit : « dans cette famille-là, monsieur L. maintenant ça s'arrête, vous allez arrêter. Je me suis dit : bon ok c'est bon je vais être soulagé. Mais si la famille avait dit et c'était le cas d'ailleurs : « on veut continuer », je l'aurais soutenue aussi. Il y avait une demande qui était légitime. Mais on a été jusqu'au bout. Il y a eu même des prolongements et la famille on leur a dit écoutez, vous avez compris ? ça va s'arrêter à la date du 15 septembre, ou je ne sais plus quoi, et la mère avait vraiment du mal. Elle m'a dit : « mais comment je pourrai faire ? » Il y a eu à nouveau une demande puisque Claude est intervenu. Et Claude à mon avis a dû procéder à un placement. Et le placement était en institution.

J-L : Moi j'en avais marre oui. J'étais fatigué. Quand j'allais là-bas chez elle j'allais en ressortir à chaque fois lessivé, et c'était vraiment une avalanche, un maelström comme je disais de... un tourbillon de paroles, de questions de machins... en plus ça durait chaque fois jamais en dessous d'une heure. C'était parfois une heure et demie : « et vous allez revenir quand ? » et on prenait un rendez-vous « pas de problème ».

Les professionnels sont constamment confrontés dans leurs interventions dans les familles aux paradoxes et contradictions, au dilemme entre accompagnement, soutien et protection de l'enfant, entre l'autonomie et la dépendance de la famille. Les professionnels, plus particulièrement comme dans la situation présente assez exceptionnelle où ils se pensent quasi les seuls liens, sont sur un fil de rasoir, à la recherche d'un équilibre entre des postures différentes dans lesquelles leurs personnalités et leurs ressentis jouent un certain rôle, comme la conception qu'ils ont de leur « mandat » et celle de leur « institution ». J-L adhère à la déontologie professionnelle qui consiste à accompagner les parents plutôt que de faire à leur place, les laisser décider et prendre en charge leur parentalité^{190 191} mais il n'ira pas plus loin que son mandat, tandis que Mme G. et S. accompagnent la famille et Mme Nestor de façon plus effective dans le long terme .

¹⁹⁰Goussault (B), *Être parent aujourd'hui, une aventure au quotidien*, Éditions de l'Atelier, 2005

¹⁹¹Houzel (D) *Les enjeux de la parentalité* Erès 1999

- Des professionnels investis vis-à-vis de toute la famille : un chef d'orchestre

S. » elle m'a dit de ne pas m'oublier. »

JL: Non, pas tous les deux. Plus la maman que le père. Quand je voulais voir le père j'allais plutôt le soir et lui il était plutôt... Il laissait la tâche à son épouse plutôt parce qu'il était assez fuyant. Pas vis-à-vis de moi, mais c'est quelqu'un que je violentais sans doute en lui posant des questions, en le faisant exister auprès de son épouse. Parce que, elle était omniprésente. Elle faisait beaucoup de choses et prenait beaucoup de place et moi j'essayais de rééquilibrer le réinjectant lui. Tu vois ? Donc j'essayais de le voir le soir mais lui était plutôt du genre terne, à ne pas trop s'imposer devant son épouse par rapport aux problèmes éducatifs. Ça l'arrangeait bien lui de laisser à sa femme... le fait de l'emmener chez le psychologue ... chez l'orthophoniste chez... Je ne sais plus il y avait des médecins aussi qu'on contactait.

Mme G. Alors, Nestor, au début on ne se comprenait pas trop. Mais parce qu'on ne parlait pas le même langage en fait. Et surtout par... son manque de repères dans le temps, dans l'espace, voilà. Moi je lui parlais de la cuisine, il parlait du couloir. Il me parlait du salon, il me disait non c'est la chambre, en fait non c'est la cuisine. Ah... bon... Alors je me suis dit : il y a un problème. Lequel ? Parce que moi ans la construction de mes pictogrammes hein, parce que les repères visuels étaient hyper importants. Pour pouvoir se repérer, faire un planning avec des picto, il faut qu'on puisse parler de la même chose. Donc à ce moment-là, j'avais très vite rencontré la famille, demandé à la maman si elle était d'accord que j'aie en visite à domicile pour pouvoir me repérer le lieu de vie. Parce que mettre des choses en place... On peut, sans être forcément sur le site, mais parfois, quand on voit que ça coïncide... c'est un adolescent »

Oui voilà et il faut donc respecter son rythme et le lien de confiance entre Nestor et moi, voilà il y a beaucoup de choses. Ces difficultés, il ne viendra pas me bluffer. Voilà et il sait aussi me dire... euh... s'il ne veut pas tout me dire... même s'il essaie de ne pas trop, je ne sais pas comment dire... voilà il se dit oh ça je ne veux peut-être pas en parler, voilà s'il veut il part avec une idée comme cela mais s'il reste en soucis. Je lui dis Nestor tu peux, voilà, il y a autres chose... et il me dit « mais tu lis à travers moi », donc c'est vrai que Nestor actuellement, je l'ai vu début janvier et je le reverrai début mars puisque comme dit son avenir préoccupe la famille certes, mais aussi les personnes qui ont eu la chance de l'accompagner donc ... voilà, il a besoin d'être rassuré. Maintenant il veut que je rencontre son patron qui est en apprentissage et puis l'auto-école, il a commencé l'auto-école avec la conduite accompagnée mais cela se passe mal, c'est compliqué... Voilà parce —que... ben déjà nous avec nos enfants, je ne sais pas vous mais mon enfant lambda j'ai eu des belles prises de tête, donc avec un enfant qui a des angoisses et des difficultés, c'était bien pour essayer mais cela fonctionne pas donc on a essayé mais il arrête. On va repasser en conduite ordinaire. Il a décroché le code du premier coup...

Après, il y a des désaccords (entre les grands parents et les parents) sur un certain mode d'éducation sur ceci, cela... mais il y a quand même des contrats qui sont passés régulièrement avec eux, voilà des contrats que moi je rédige en fonction de ce que j'entends donc du coup cela calme le jeu. Il faut à chaque fois un chef d'orchestre

On se connaît tellement (avec Mme N.) peut être que sans le savoir on parle pareil. Et puis au sein de la famille, c'est vrai qu'au début maintenant si on parle un peu plus du travail avec la famille un peu autrement de par l'accompagnement. C'est vrai que c'est une famille complexe parce que, il y a quatre personnes, quatre choses différentes, voilà et dont le papa c'était, je voyais, enfin il était présent, mais juste présent.

La « non-présence » des pères, notamment dans les relations avec des professionnelles femmes, et en présence de mères très actives est souvent posé comme un problème, JL peut avoir un contact

moins difficile et Mme G est « allée le chercher » et l'a réintroduit dans la réflexion sur leur problème.

...donc aussi aider ce papa à prendre sa place dans la famille, à oser la prendre, parce que M. N il voyait bien que son fils avait des difficultés, mais lui-même ne se sentait pas outillé ou autre. Il prenait rien, il n'était pas du tout preneur, c'était... voilà... moi j'étais là avec la famille et monsieur était là... Après quand cela a changé quand je l'ai invité ici au service, après la première fois qu'il est venu, voilà, voilà, « oui, oui, pas de problème » voilà...non, donc c'était compliqué et puis après on a commencé à parler d'autisme de choses comme ça, que peut être que ... et puis on l'a petit à petit amené à aller voir une fois le Dr D. et il a expliqué certaines petites choses M.N se retrouvait dans ces petites choses et depuis cela fait un an et demi à maintenant, petit à petit plus j'ai fait de visites à domicile et plus le papa " je dois être là ? est-ce que je peux être là ? ", eh bien j'ai senti qu'il avait envie, qu'il commençait à s'y intéresser. A un moment donné, j'arrivais et il y avait deux chaises à côté de la table, maintenant il y en a quand même trois, puis quatre et il y a même deux chats en plus ... voilà, petit à petit M.N a pris conscience de certaines choses et puis il a pu verbaliser sa souffrance, ses difficultés face à ses enfants, notamment avec Nestor car il ne comprenait pas les comportements et puis il se retrouvait tout le temps dedans et cela faisait miroir. Mais lui n'a pas eu la chance, entre guillemet, d'être accompagné. Parce que ses parents le voyaient comme un enfant tout à fait ordinaire. Il peut dire aujourd'hui que c'était hyper compliqué pour lui la vie, mais il devait marcher comme ça. C'était comme ça, point il n'avait pas le choix. Donc il l'a fait et il a dit « j'en ai bavé, cela a été très dur pour moi ». Et à l'heure d'aujourd'hui, ce que je faisais en VAD (visite à domicile) et ce que je disais, il a commencé à s'en nourrir et à prendre pour lui. Et aujourd'hui, Mme N me dit... elle disait toujours qu'elle avait trois enfants à éduquer et maintenant elle dit voilà « M.N quand même, commence à se positionner en tant qu'adulte ... C'est parfois compliqué parce que maintenant il arrive à l'âge où Nestor est aussi grand que lui et c'est vrai que quand M.N. a commencé un petit peu à s'imposer, à vouloir partager avec ses enfants et bien ses enfants ont dit « oh ben non là toi tu viens et bien non ce n'est pas le moment » donc ses tentatives ont été un petit peu OUPS. ... Donc, il a un petit peu fait marche arrière, après il a fallu qu'on en reparle pour le réassurer et puis quand Nestor est en famille on donne la parole à tous. Vous voyez ? Il n'y en a pas un juste qui parle.... « On a le temps ok ? ok » donc on en reparle des difficultés mais surtout on va remettre en avant les choses qui ont fonctionné, un moment de plus. « Allez qu'est-ce qui s'est passé ? et rappelez-vous ? et hop aujourd'hui ces choses qui ont fonctionné il faut peut-être qu'on les améliore, qu'on les modifie ? il faut allez dans un élan comme cela. » Après, cela reste toujours en dents de scie, on n'aura jamais une famille formidable, ce n'est pas parce que c'est N, chez nous non plus sinon ce serait monotone...

JL Pour moi c'était la famille c'était ensemble. Il n'y avait pas une pièce... Je les voyais dans le milieu familial tous les deux (les deux enfants).

- Relations aux autres partenaires : l'école par exemple

Mme G. : *Donc en parallèle j'avais aussi fait un travail avec l'école. Sur la demande de la maîtresse j'étais allée pour parler d'un nouvel élève qui allait arriver dans la classe. Forcément, je n'ai pas parlé de diagnostic parce que c'était pas le but, voilà. C'est un enfant qui allait arriver avec quelques difficultés donc voilà, pour un petit peu solliciter les autres élèves. Dans le côté empathique, accueil et tout ça. C'est vrai que c'est... on a eu de la chance parce que l'institutrice elle-même se sentait rassurée d'avoir, déjà un premier regard, et de savoir qu'il y avait des choses possibles. Et les élèves se sont aussi sentis concernés par... voilà : c'est un honneur pour nous d'accueillir un enfant en difficulté. On n'a pas parlé de handicap ou de choses comme ça, juste le mot difficulté. Et c'est vrai qu'en les outillant un petit peu, bah ils ont été vigilants, bienveillants. Et quand Nestor est arrivé dans la classe, moi*

j'étais présente à sa demande, pour son intégration. Ça s'est fait ... mais voilà. Avec des enfants préparés, ç'a été comme du beurre, tout seul quoi. Et régulièrement, donc on va parler du scolaire. Régulièrement dans cette classe je suis allée tous les deux mois pour faire le point. Et en fin d'année scolaire pour voir voilà, comment les enfants ont vécu ça. Il y a eu un RDV avec les élèves sans Nestor parce que s'ils avaient des difficultés à exprimer et qu'ils n'osaient pas, bah voilà, au moins tout le monde avait ou trouvait son temps pour pouvoir dire ce qui n'allait pas. Les enfants ont pu dire que parfois c'était aussi compliqué parce que Nestor après lui, bah forcément il a trouvé aussi des filières pour les gruger mais ça, c'est comme ça. Mais voilà, les rendre vigilants que ce n'est pas pour autant qu'il ne doit pas à respecter certaines limites. Et à la fin de l'année je leur ai fait un diplôme de la super classe qui a accueilli Nestor et voilà...

L'école, une institution complexe dans laquelle la place des enfants « différents »¹⁹² est difficile à trouver¹⁹³ et où, au-delà de l'institution, l'accueil dépend beaucoup des personnalités et des sensibilités des enseignants et des directions. C'est donc encore un peu comme « chef d'orchestre » entre des partenaires que Mme G. intervient dans la classe de Nestor évitant le discrédit et la discrimination potentiels.

- **Le diagnostic : Un point tournant /La reconnaissance du handicap**

On voit bien dans le récit de Mme Nestor., comme dans ceux des professionnels qui l'accompagnent, comment le diagnostic d'autisme-Asperger - même s'il arrive tardivement comme souvent dans ces situations¹⁹⁴ - est ressenti comme un véritable déclencheur dans la famille. C'est un moment où la vie tourne, c'est pour toute la famille un moment de changement : « Les points tournants constituent des évaluations subjectives sur les continuités et les discontinuités de leur vie, en particulier sur l'impact des événements de leur vie antérieure sur les événements ultérieurs »¹⁹⁵. Le *point tournant* est défini par la personne elle-même et entraîne un avant et un après. Ce diagnostic, si long à venir, permet à Mme N. de se repositionner comme n'étant pas une « mauvaise mère » ; à Nestor d'avoir l'explication de ses comportements et à Mr. N de reconnaître les difficultés de son fils et les siennes propres. Il s'agit là d'un point tournant positif qui mobilise de nouvelles ressources et à partir duquel la vie de la famille et son accompagnement vont changer.

S.« *Le comportement de l'enfant questionnait et ne relevait pas de carences éducatives ou de maltraitances.*¹⁹⁶ *Mme a été longtemps remise en question (inadéquation éducative parentale) et culpabilisée (si « les choses vont mal » c'est de sa faute) par rapport aux comportements de son enfant. Si elle a clamé haut et fort que son enfant avait un souci, elle n'a jamais été entendue (avant le diagnostic). Quand elle dit « je savais bien qu'il y avait une couille*

¹⁹² <https://eduscol.education.fr/1144/le-service-public-de-l-ecole-inclusive>

¹⁹³ Dubet (F), "École, familles : le malentendu", *Textuel* 1999

¹⁹⁴ <https://femmesautistesfrancophones.com/2019/06/10/lautisme-a-lepreuve-de-la-protection-de-lenfance/>

¹⁹⁵ HAREVEN (t) et KANJI M traduction C .Delcroix i « ENTRE VOLONTE DE S4E SORTIR ET DISCRIMINATION, une trajectoire éclairante » « Nouvelles Questions Féministes » Vol 26 n° 3, 2007 pp.82 à 100

¹⁹⁶ <https://informations.handicap.fr/a-enfant-maltraite-ou-autiste-lorsque-justice-se-trompe-30703.php> et https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/03/30/le-desarroi-des-familles-d-enfants-autistes-face-aux-services-sociaux_5443535_3224.html

dans le potage » c'est la reconnaissance des troubles de son enfant, c'est-à-dire, les difficultés de Nestor et les signes associés pour un œil non averti peuvent être confondus avec de la défaillance éducative massive (manque d'apports affectifs, intellectuelles) ou de la maltraitance qui auraient conduit aux difficultés de Nestor alors que ses difficultés et les signes associés repérés (repli/stéréotypies/tri alimentaire...), relèvent d'une pathologie. En l'absence de diagnostic, les difficultés sont facilement banalisées et interprétées. C'est pourquoi, il est important de sensibiliser les différents acteurs pour qu'ils puissent repérer les signes d'alerte, les manifestations symptomatiques évocatrices (à l'école, dans la vie courante) et y apporter des stratégies éducatives. »

S. : Il est suivi successivement par 2 pédopsychiatres, le second fait faire des évaluations croisées : famille, mecs, école, et un QI de 140 permet le diagnostic d'autisme Asperger. Ce qui permet à Mme N. de dire « *Je ne suis pas une mauvaise mère, je ne suis pas responsable du comportement de mon fils... ce n'est pas ma faute »*. Beaucoup d'échanges avec ce médecin, un RDV mensuel avec Nestor, Mme N., et l'éducatrice (S) « *on pouvait se nourrir l'un de l'autre »*

S - *Nestor est resté un an à la Mecs avec des droits pour les week-ends et petites vacances pour que la famille puisse souffler... La Mecs lui a permis d'acquérir et de se forger des comportements sociaux individuels et collectifs capitaux pour sa vie future. Il y a eu aussi un suivi AED pour le petit frère par JL éducateur que j'ai rencontré une fois. Nous avons travaillé à la réassurance de la maman elle disait : » je ne peux pas ». Nous avons travaillé avec Nestor sur les difficultés soulevées par sa maman : phobie sociale, norme et codes en vigueur dans la société, mise en place de rituels. A la Mecs le travail avec les familles est peu développé; je prenais un temps plus long avec cette famille, j'allais aux réunions d'école avec Mme N. Nestor a ensuite bénéficié d'une année de placement à domicile à la Mecs et d'une AED et je l'ai suivi pendant 2 ans .Nous avons cherché des familles de parrainage sans succès puis Nestor est retourné chez lui avec un suivi AED et le maintien de la prise en charge pluridisciplinaire. Je suis à l'initiative du diagnostic qui a permis de déculpabiliser la mère, de comprendre les comportements de son enfant ,de mettre en place les suivis et les ajustements nécessaires... de créer un partenariat. Mme N. mène des combats pour se faire entendre... J'ai proposé que l'année prochaine il aille chez ses grands-parents pour soulager la famille qui « n'en peut plus ».*

Malgré tout ce qui les oppose à leurs enfants, les grands parents (que nous n'avons pas pu interviewer puisqu'ils n'étaient pas cités par Mme N.) constituent des personnes ressources, liens forts et familiaux, pour la famille N.

Mme G. *Et du coup moi j'ai commencé à mettre en place... Le diagnostic étant posé, on a bien vu qu'il était... C'était compliqué pour lui de se poser, dans le temps, dans l'espace, dans l'organisation des choses, dans la compréhension des choses, donc il a fallu mettre en place plein de choses qui diminuent tous ces comportements qui faisaient qu'il était inadapté partout où il passait. Et c'est vrai que ces comportements inadaptés... malgré lui bien sûr, il fallait aussi trouver des moyens pour l'outiller. Pour qu'il puisse lui-même trouver des stratégies d'adaptation quand c'est compliqué.*

Elle l'a changé d'école. Et moi à ce moment-là j'avais commencé des prises en charge ici, en individuel. Il fallait renouer avec plein de choses pour Nestor, l'aider et surtout qu'il reprenne confiance en lui parce qu'il s'était quand même mis l'image en tête que c'était un mauvais garçon le méchant, le pire, voilà, celui qu'on ne voudrait mieux qu'il existe.

- Un « suivi » après la prise en charge/ maintien du lien

Pour deux des professionnels Mmes S et G, deux femmes, le lien ne s'est pas rompu ni clos avec la fin de la prise en charge institutionnelle, mais il s'est transformé : elles restent en contact avec Mme N., continuent à prendre des nouvelles et à répondre à ses demandes, mais de façon moins institutionnelle ; c'est-à-dire en renvoyant sur les professionnels adéquats. C'est ce que nous avons conceptualisé sous le terme d'Autrui significatif : lien fort avec une personne importante pour Ego et définie par lui comme tel.¹⁹⁷

Mme G. : *la maman m'appelle encore régulièrement, tous les 2 mois environ, pour donner des nouvelles; demander des conseils je la renvoie aux professionnels compétents... c'est une mère qui n'a pas de réseau familial (???) et qui a dû se débrouiller seule. J'ai une place de facilitatrice bénévole et d'orientation qui lui donne la palette des possibles à chaque étape. À la fin de la prise en charge Mme m'a demandé « si j'ai un souci est ce que je pourrai vous appeler j'ai dit « oui » ; je ne fais pas le travail mais je l'oriente je peux donner mon N° de tel, mais je continue à vouvoyer je ne suis pas une amie je reste une professionnelle, mon travail ne s'arrête pas à la porte.*

Mme G. : *aujourd'hui je rencontre encore la maman à sa demande ou à la mienne, c'est en fonction voilà. Là, on s'est vu la semaine dernière avec la maman, d'ailleurs, je lui avais dit que je vous rencontrais. Je l'ai vue la semaine dernière parce que quand je vois que je n'ai pas eu de nouvelles depuis un moment... je ne sais pas si on communique par télépathie ... je me suis dit « tiens Mme N cela fait un moment, enfin je l'appelle ...incroyable le même jour TAC, appel téléphonique, alors devinez, et puis je savais qu'elle travaillait beaucoup de nuit aussi... Elle a un contrat avec des mois bien chargés, donc j'évite aussi de trop, voilà... cela peut être aussi moi qui rappelle, et bien des fois on se dit « eh bien on se rappelle dans quelques jours, on fait le point comme ça. Ou bien si vous êtes dispo on peut se rencontrer ? » Et c'est vrai que même quand elle a été dans des situations urgentes, voilà j'ai toujours répondu présente parce que cela peut aller vite de travers et prendre de l'ampleur.... Et du coup on a pas forcément une fois par trimestre, là j'ai dit que là début mars, j'allais rencontrer les grands-parents de nouveau ... quand Nestor est venu, c'est son papy qui l'a véhiculé. Après j'ai pris un petit temps avec le grand-père et Nestor aussi, pour sensibiliser le grand-père ...les personnes âgées, elles ont aussi des rituels : le samedi quand Nestor est là, 9h on fait ça, 9h15 on fait ça...alors je leur ai dit là il faudra mettre une parenthèse parce que on va reprendre l'auto-école le samedi matin, donc que le papy il entende aussi, bien sûr, et la nécessité de ce permis.... Ce n'est pas le tout : « oui oui c'est important que Nestor il ait son permis » ...on le dit, mais hé, il faut lui en donner les moyens. C'est sûr que si le papy il vient avec ses obligations d'acheter les courses et de porter les bouteilles de Volvic, Nestor il va aller là, il ne va pas se casser la nénette à l'auto-école. Alors on a juste remis en place les priorités, voilà !*

Un lien de confiance aussi qui s'est créé avec le temps Il y a tout un chemin parcouru...et puis d'être présente, même si ce n'est parfois que de l'écoute... ça suffit des fois. Oui, moi je suis une personne-ressource, oui...même si j'écoute parfois seulement...parce qu'il faut d'abord tout entendre...voilà faut pouvoir tout entendre sans juger...voilà « dites-moi ce qu'il y a ? Qu'est-ce qui se passe ? ...maintenant voilà, et après qu'est-ce qu'on peut faire, est-ce qu'il y a moyen de... », vous voyez?... Et puis aussi, je n'amène pas des solutions toutes prêtes hein, parce que je

¹⁹⁷ Après la fin de l'enquête, à la suite de l'information préoccupante des grands parents, Mme G agit sur mandat judiciaire concernant Ludovic le petit frère de Nestor.

fais aussi... j'amène des conseils, mais d'abord il y a toujours : « qu'est-ce qu'on pourrait faire avec ce que les gens ont ? Vous pensez qu'on pourrait faire quoi ? » Parce que du coup, il y a aussi des solutions qu'eux peuvent trouver, voyez !

Sur mesure, oui. Les enfants qui passent chez nous, c'est une chance. –Rires- D'un côté on se dit, c'est une chance, d'une autre coté on se dit « mince ». Parce que, après, on est encore plus soucieux de leur devenir quand ils doivent sortir des murs d'ici.

Oui il y a des fragilités qui restent, et puis... même s'il y a un accompagnant qui peut se faire, l'enfant il faut qu'il redémarre avec une nouvelle personne, voyez, donc il faut que l'on puisse vraiment donner le maximum pour qu'ils soient rassurés à 200%, voilà... on sait qu'on est remplaçable bien sûr, mais l'enfant, je veux dire, il faut que le courant passe, il faut que l'on s'arrange pour que cela passe au premier contact. Si c'est bloqué, il faut ramener...

- **Apports pour les pratiques**

Cette situation - et les récits qui la décrivent et permettent de la comprendre au moins en partie - est à la fois exemplaire et particulière dans notre recherche :

- Exemplaire par la mobilisation des professionnels, dans l'aide au diagnostic¹⁹⁸, dans l'articulation entre les institutions¹⁹⁹, dans la relation de confiance y compris après leurs mandats, autour d'une famille et principalement avec une mère qui prend les choses en main,
- Particulière dans la mesure où - en tout cas dans les récits - il n'y a quasi pas de référence à des accompagnants autres que des professionnels, même si ceux-ci transforment leur relation à la famille en "liens forts".

Cela ouvre une réflexion sur les pratiques professionnelles, laisse entière la question de l'identification et de la prise en compte de ressources et d'autrui significatifs dans l'entourage de la famille par les professionnels et les institutions en protection de l'enfance, et repose la question des « grilles d'évaluation ».

La place de Ludovic, frère cadet de Nestor dans sa famille n'est jamais abordée sauf par sa mère qui le désigne comme un de ses principaux soutiens. Elle nous a proposé de le rencontrer, ce que nous n'avons pu faire face à la résistance des professionnels qui le présentaient comme déjà trop « parentalisé ». Ludovic n'aurait donc pour eux guère d'existence personnelle, sauf par rapport à son frère.

¹⁹⁸Les avancées de la stratégie nationale autisme n'ont pas encore produits tous leurs effets http://www.autisme-france.fr/offres/doc_inline_src/577/Annexe_Plan_Autisme_Fiche_protection_enfance_15%2Bjuin%2B2016%2B.pdf et <https://handicap.gouv.fr/la-strategie-nationale-autisme-et-troubles-du-neuro-developpement/>

¹⁹⁸ http://www.autisme-france.fr/offres/doc_inline_src/577/Strategie_nationale-Protection-enfance-2020-2022.pdf

Cette situation a engendré une très longue discussion au sein de l'équipe de Colmar. Elle tournait autour de la transformation du lien éducatif formel, tel qu'inscrit dans le cadre des mesures de protection de l'enfance qui ont jalonné le parcours de Nestor et de sa famille, en un lien interpersonnel, s'inscrivant dans la continuité au-delà du mandat professionnel. Ce type de lien est diversement considéré selon l'institution d'appartenance du professionnel : certaines d'entre elles n'y sont pas opposées, d'autres estiment que le développement de ce type de relation et de lien peut poser problème. Une question de « bonne distance » et de « juste proximité » ?²⁰⁰

Au vu de l'importance de la continuité de ce lien pour la famille, des attachements réciproques, la possibilité a été évoquée d'en favoriser l'inscription dans le cadre de la reconnaissance par exemple comme un lien « électif », un lien « d'affiliation » qui pourrait devenir – si l'ensemble des protagonistes le souhaite – un lien de parrainage « institué » ce qui aurait le mérite de le nommer (ici il est bien dit qu'il ne s'agit pas d'un lien d'amitié – ce n'est plus un lien organique de travail, ni un lien de filiation, ni un lien de citoyenneté²⁰¹) le légitimer et d'en favoriser la reconnaissance publique. (tel que par exemple peut le proposer l'UNAPP)²⁰².

b) La Famille Rose- Des espaces de liberté

Le Parcours de Rose en dialogue avec sa mère : « *Rose c'est un fil conducteur. On s'apporte mutuellement l'une à l'autre c'est-à-dire quand elle n'est pas bien moi je le ressens et vice-versa* », la mère de Rose.

• Raisons du choix d'étudier le parcours de la famille Rose

Le choix de cette famille est dû à plusieurs raisons :

- Rose est une jeune fille qui a été accompagnée par le service d'AEMO H de la Fondation d'Auteuil de 2012 à 2013.
- Elle était prête à témoigner de son parcours, elle l'avait déjà fait lors d'une journée institutionnelle (la soirée de la réussite)
- Elle avait gardé des liens avec le service d'AEMO H et en particulier avec son éducatrice référente
- Son histoire familiale était particulièrement difficile, compte tenu du décès de son père et de la problématique de santé de sa mère. Le fait de pouvoir croiser les entretiens de la mère et de sa fille apporte aussi beaucoup d'éléments de réflexion sur la question des difficultés et des ressources parentales ainsi que sur la dynamique des transmissions

²⁰⁰ CNAPE Matinale 17 septembre 2019 « De la bonne distance à la juste proximité » Forum 87 p 4
https://www.cnape.fr/documents/forum-87_cide-30-ans-apres-une-revolution

²⁰¹ Référence aux 4 liens sociaux Serge Paugam déjà cité

²⁰² Une étude menée dans le même temps pour l'UNAPP et l'APEI de Lens par le CREA des Hauts de France dégage des pistes dans ce domaine – www.unapp.net

intergénérationnelles.

- Nous souhaitions avoir le témoignage d'une jeune adulte ayant eu un parcours en protection de l'Enfance et notamment en milieu ouvert
- Connaître ce qui a pu faire ressource dans le cadre d'un accompagnement par un service d'AEMO H afin de mettre en évidence les bonnes pratiques et les points d'amélioration
- Il s'agissait d'une mesure en Protection de l'Enfance qui s'est arrêtée six ans auparavant, ce qui est suffisant pour avoir une prise de recul de la part de cette jeune femme mineure à l'époque. Ce n'est pas non plus trop lointain ce qui a permis d'avoir des informations assez précises pour comprendre le déroulement du parcours de vie de Rose et d'identifier l'impact des mesures qui ont ponctué son enfance.
- De plus il s'agit d'un parcours de réussite.

Rose est passée donner des nouvelles à son éducatrice d'Apprentis d'Auteuil et à cette occasion il lui a été demandé si elle serait d'accord pour apporter son témoignage dans le cadre de la recherche-action. Elle a tout de suite accepté et elle a été recontactée peu de temps après par téléphone pour lui proposer des dates de rencontre. Elle a eu le choix du lieu de l'entretien et elle a proposé qu'il ait lieu chez elle, avant sa prise de poste au restaurant. Rose a réservé un bon accueil à l'équipe de Colmar. Elle leur a proposé un café et les a installées dans son salon. Parmi les personnes venues l'interviewer il y avait une éducatrice d'Apprentis d'Auteuil n'ayant pas connu Rose et une sociologue. Une éducatrice ayant connu la jeune au moment de la mesure d'AEMO H et participant à la recherche action a accompagné l'entretien pour faciliter la mise en relation mais n'est pas intervenue dans le cadre de l'entretien. L'éducatrice qui a suivi Rose a ensuite également été interrogée.

- [Présentation du parcours de ROSE en lien avec le récit de sa mère](#)

Au moment de l'interview Rose a 24 ans. Elle occupe un emploi en tant que serveuse dans un restaurant à Mulhouse. Elle partage un appartement avec son compagnon avec lequel elle est depuis 1 an. Elle a un petit chien qu'elle aime beaucoup et qu'elle présente comme un excellent soutien. « *Le chien a été une aide dans une période difficile (elle a une première fois perdu son travail et s'est séparée de son premier compagnon).* ».

Le père de Rose est décédé alors qu'elle avait 6 ans et sa sœur 9 ans. La mère de Rose, après le décès de son mari, a eu un accident et a perdu l'usage de ses jambes. Elle a été longuement alitée. Mme explique qu'il y a eu une succession d'évènements en très peu de temps qui l'ont amenée à considérer qu'elle n'arrivait plus à gérer son ainée et à demander de l'aide. « *J'avais les gamins la maison à m'occuper et c'est vrai que du jour au lendemain j'ai la maison qui brûle, 4 mois après j'enterre mon mari dans la foulée je fais un AVC et j'ai deux gamines en bas âge* »

Du fait de cette situation, dès l'âge de 10 ans, Rose suit sa sœur de 13 ans qui l'entraîne à faire des bêtises.

Mme demande de l'aide pour sa fille aînée « *c'est Sylvie qui me posait le plus de problème C'est pour Sylvie que je demandais le placement car elle m'en faisait voir.... Et c'est de là qu'on m'enlève Rose, le jour même elle n'a même pas eu le temps de me dire au revoir, rien ! On me l'a enlevée d'office quoi.* »

Elle ajoute alors : « *Ensuite on me les a enlevées parce que j'étais alitée, on me les a enlevées alors que je demandais à ce que ce soit la sœur de Rose qui soit placée et non Rose parce que Rose ne posait aucun problème.* »

A travers le témoignage de la mère de Rose on découvre le poids de l'absence de dialogue entre cette maman et les professionnels des institutions de placement.

Rose a été placée à l'âge de 11 ans dans un lieu de vie dans le Gers. Elle y restera pendant deux ans et demi.

Dans ce lieu familial Rose a eu la possibilité de commencer à se construire des liens de confiance avec l'éducateur David, sa femme et l'équipe. Rose est restée en contact avec David. Elle y est retournée en vacances il y a deux ans. Ce couple fait partie de son réseau de relations. Il est pour elle un « lien faible » qu'elle peut réactiver si le besoin se fait sentir.

« J'étais dans un lieu de vie entre guillemets pas banal parce qu'on avait une ferme. En fait, moi j'étais dans un lieu de vie c'était une ferme, il y avait des animaux à s'occuper... Il faisait des traitements avec les ânes. Je ne sais pas comment ils appellent cela, en gros, il fallait qu'on s'occupe de notre âne, fallait qu'on s'occupe de la ferme... mon ânesse. Je lui faisais des balades en forêt, je lui faisais des câlins, des caresses. Je la brossais, je lui donnais la douche, quoi, enfin. (...) On faisait les boxes, on la nourrissait. En hiver, on faisait les boxes quand ils dormaient, (on) nettoyait les boxes comme une écurie. Puis après, il y avait des vaches, il y avait des veaux de lait à faire aussi. C'était vraiment la ferme, nourrir des poulets, tuer les lapins, tuer les poules qu'on mange. (...) on faisait tout. Tout et franchement c'était bien, j'ai même appris à faire des saucisses, du boudin. J'ai appris pleins de choses là-bas ! (...)

Il y avait David et Magalie donc le couple qui sont des éducateurs et après, il y avait Gilbert (...) l'aide-éducateur. C'est des gens bien en fait, c'est une bonne famille en fait qui m'ont secouée, qui m'ont dit « alors Rose, tu pars en couille, alors là réveille toi. Et, en fait je faisais des crises de nerfs et ils m'ont quand même canalisée quoi. (...) Je pense parce qu'ils m'ont réveillée à temps. J'ai été placée à temps honnêtement. Je pense que si j'avais été placée un an après, je pense que je n'aurais jamais accepté la famille d'accueil. Au début, j'avais du mal, j'ai mis au moins 1 an à m'intégrer. Et après franchement c'était ... (bien) ...

(Dans le Gers), C'est comme une famille d'accueil, en fait où il (le centre) héberge plus de jeunes qu'une famille d'accueil banale. En fait, ils peuvent aller jusqu'à sept jeunes grand maximum. Du coup, là-bas je suis restée 2 ans et demi et après j'ai demandé à retourner vivre auprès de ma mère. Du coup, ils m'ont mis dans un foyer à...où ça s'est très mal passé. J'ai fait une fugue pendant plus d'un an, un an et demi. Mais en faisant cette fugue je me suis quand même inscrite au lycée...j'ai fugué chez ma mère. Ou alors des fois, j'allais chez des copines. Parce que la gendarmerie, elle venait et me ramenait. A la Fin elle ne venait même plus, ils savaient où j'étais. Donc ce n'était pas une fugue méchante. Et après, il y a eu une audience et là j'ai été présentée par Bernadette...c'est là qu'a commencé le travail. » (Rose)

Sa sœur s'est aussi retrouvée dans un établissement situé dans les Landes. La mère a indiqué que la sœur de Rose a été diagnostiquée comme étant bipolaire. Pendant quelques années les liens entre les deux sœurs vont être rompus mais au moment de l'enquête celle-ci a une petite Fille dont Rose est la marraine.

Les deux sœurs ont été placées dans deux lieux de vie distincts. La séparation apparaissait nécessaire car sa sœur aurait eu une influence négative sur Rose. Voici comment Rose présente la situation à l'époque :

« Il y a eu un signalement, je crois par l'assistante sociale et c'est l'assistante sociale qui a fait appel à une juge. On n'avait déjà des éducateurs, (quand on était) très jeunes, suite au décès de papa. Et après, en fait vu qu'on faisait de tout et n'importe quoi, ils ont décidé de nous placer. (...) on n'allait plus à l'école, on sortait le soir, on n'écoutait pas maman. (...) je dirais de mes 10 ans à ouais, je dirais mes..., jusqu'à mon placement »

L'éloignement géographique devenant pesant pour Rose, elle a demandé à se rapprocher de sa mère. Elle est confiée à un établissement situé non loin de chez mère. Elle a beaucoup « fugué » pour revenir auprès d'elle.

Suite aux « fugues » au domicile maternel une audience s'est tenue, à laquelle ni Rose ni sa mère ne se sont présentées en raison de l'état de Mme (alitée). Le juge a instauré une mesure d'AEMOH et au vu de l'impossibilité de réaliser une admission dans les locaux du service, cela a eu lieu au domicile. Les éducateurs des Apprentis d'Auteuil ont expliqué à Rose qu'elle ferait l'objet d'un suivi renforcé. Comme l'explique Bernadette, l'une de ses éducatrices : *« Dans l'AEMOH on part des objectifs du jugement déjà. Ce qui est important c'est que ces objectifs sont énoncés au départ et repris avec la famille au moment de l'admission. Donc on essaie effectivement d'être dans la plupart des cas tous présents pour que les objectifs de la mesure soient clairs pour tout le monde. »*. Il y a un certain nombre de partenaires qui vont venir en soutien à la parentalité.

Quand la mère est hospitalisée, elle reconnaît l'importance des hébergements de Rose à ce moment-là : *« Rose donc suite à mon hospitalisation elle a dû être placée (lorsqu'elle parle de placement c'est l'hébergement de l'AEMOH, qui est proposé en cas d'hospitalisation pour éviter un placement en institution)...chez vous (service d'AEMOH) en urgence puisqu'il n'y avait personne à la maison...je suis veuve...donc elle a été placée chez vous exceptionnellement jour et nuit pendant un laps de temps jusqu'à ce que je sorte de l'hôpital ça a duré quand même trois mois...Un jour elle devait aller en classe et je la vois arriver à l'hôpital et puis...sous la neige et elle pleurait et c'est le jour où elle a craqué et ça a fait du bien. Mais après j'ai vu l'évolution au fur et à mesure parce que j'ai dit « ok moi je me bats mais toi tu te bats aussi à ta façon » c'est -à-dire je ne voulais pas qu'elle abandonne les études, je voulais qu'elle ait le bac. Elle a fait son bac (très Fièrre de sa Fille) ...Déjà toutes les étapes qu'elle avait faites chez vous. »*

Pour la mère de Rose cette mesure de protection a été très positive puisqu'elle a permis à sa fille et à elle-même de faire équipe pour que chacune se batte pour réussir à faire face.

- **Définition de l'éducation par la mère de Rose et transmissions intergénérationnelles**

Pour la mère de Rose l'éducation passe par le fait d'être stricte, d'avoir donné quelques claques tout en créant les conditions d'une complicité avec ses filles.

« Tu sais avec quelques claques par ci par là mais moi je n'aboyais pas. C'était tu marches droit, la porte elle est là. Elle (sa meilleure amie) est envieuse de cette relation que j'ai avec mes filles. ».

D'après sa Fille Rose c'est plus la complicité avec sa mère que la sévérité qui caractérisait leurs rapports : « Chez maman, c'était cool. On pouvait faire ce qu'on voulait (rires). Ce n'était pas pareil (dans) le lieu de vie, on pouvait voir les copains, on n'avait le droit de voir les copines. Maman elle nous faisait plaisir. Même si elle ne sortait pas avec nous, elle nous emmenait, elle nous donnait de l'argent et elle nous disait vous allez faire ce que vous voulez les Filles, faire les boutiques, les magasins mais vous rentrez à une certaine heure et du coup en fait grâce au lieu de vie c'est ce qu'on faisait. C'est qu'on écoutait quand même plus maman même si on faisait ce qu'on voulait »

La mère de Rose, étant orpheline et ayant vécu l'incendie de la maison qu'elle occupait avec son premier mari regrette d'avoir perdu les photos la reliant à son enfance et à son passé. C'est pour cela qu'elle conserve tous les diplômes obtenus par sa fille et les photos des activités qu'elle a reçu lors de la mesure d'AEMO H afin de les transmettre à ses filles.

Elle se définit comme amérindienne dans sa philosophie de vie : « C'est de vivre au jour le jour, ne soit pas pressée, prends ce que la terre, le ciel enfin les éléments te donnent et nourris- toi de ça. En fait c'est comme cela que je vis. ».

A la question que transmettez-vous à Rose : elle répond : « Rose il y a du chemin à faire mais on arrive. Elle est déjà un peu moins dépensière...Elle a choisi d'avoir un moins gros salaire...C'est aussi pour ça qu'elle est revenue habiter chez maman. Mais après j'ai dit prends ce que la terre te donne...Je me rappelle ces Noëls où sous l'arbre, on était pressé de fabriquer nos pompons de laine pour faire nos boules, faire nos guirlandes en papier crépon. Mais moi je me souviens de ça mais ...après à mes Filles, je leur ai amené le père Noël à la maison, ...avec mon mari on louait un père Noël. Mais on leur a apporté ce que nous, on n'avait pas eu. Après chaque génération est différente et on ne peut pas comparer. Moi je plains la génération de ma petite Fille, ...comme celles qui vont suivre et les nôtres étaient belles et aujourd'hui les gens ne respectent même plus rien. ».

La mère de Rose a un profond respect pour les professionnels qui l'ont aidée à élever ses Filles. Ils sont partie prenante de ce qui lui a permis de se construire malgré la solitude liée à son statut d'orpheline et de veuve. Elle a eu à cœur tout au long des prises en charge dont elle et ses Filles vont faire l'objet de construire avec eux une relation stable.

- [Une très longue prise en charge \(de 11 ans à 18 ans et demi\) et un réseau riche de personnes ressources professionnelles](#)

Après ses deux placements, de retour chez sa mère elle a été suivie dans le cadre d'une mesure d'AEMO H de l'âge de 16 ans à l'âge de 18 ans et demi. Elle a bénéficié d'un contrat jeune majeur. Elle a gardé beaucoup de liens avec certains de ses éducateurs et a réussi sa scolarité. Elle a poursuivi des études dans l'hôtellerie tout en s'occupant activement de sa mère dont la santé physique est fragile. Bernadette a indiqué dans son entretien l'important impact qu'a eu la personne chargée de la tutelle de la mère de Rose sur l'équilibre familial.

« Du fait de la fragilité psychologique de la maman, en fait elle était dans le rejet de cette intervention puisque ça touchait aussi à son budget. Et il y a avait aussi de gros problèmes budgétaires derrière. Des dettes, des impayés, une consommation de cigarettes qui faisait exploser le budget et quand la tutelle est arrivée forcément ça a induit aussi beaucoup de restrictions. Donc au départ ce n'était pas si évident que ça pour Mme G. Mais au fur et à mesure puisque cette personne est restée la même, il n'y a pas eu de changement d'intervenant comme on peut le voir dans d'autres situations où la tutelle va changer tous les 6 mois. Là, cette personne est restée vraiment plusieurs années et il me semble que c'est toujours la même personne aujourd'hui. »

Pour Bernadette cette personne est une personne ressource qu'elle définit comme : *« une personne sur qui on peut s'appuyer, qui n'est pas dans le jugement et qui va être voilà disponible, pour le jeune ou sa famille. Ou il y aura aussi une certaine transparence aussi. Une personne ressource, c'est quelqu'un en qui on n'a confiance, qu'on peut solliciter à tout moment, même si après la réponse est décalée. En tout cas c'est une personne qu'on peut solliciter à tout moment, peu importe le problème ou la question on n'aura en fait cette confiance là pour lui faire part d'une difficulté, privée, intime ».*

Pour Bernadette il y a aussi les ressources : *« les ressources, on va aussi les situer par rapport aux activités qu'on va proposer. Ce qu'on a pu observer c'est que par la multitude d'activités qu'on va proposer au service, que ça soit des activités famille, des activités(avec) les parents ou des ateliers « mamans, en fait c'est par le biais de tous ces temps où les personnes, les parents vont s'autoriser aussi à partager certaines choses et à partager. Finalement ce qu'elles savent faire... Parce que bien souvent ce sont des personnes qui manquent de confiance en elles et qui ont rarement eu l'opportunité Finalement de montrer ce qu'elles savent faire. Et ces temps-là, je pense qu'ils sont précieux parce que ça permet vraiment aux parents de montrer leurs ressources, leurs capacités à faire certaines choses. Et petit à petit à reprendre confiance. »*

La mère de Rose est elle-même orpheline et a été élevée auprès de religieuses puis a été en famille d'accueil. Elle a pu expliquer que les religieuses ont ensuite laissé place aux éducateurs.

Lorsqu'elle parle de la mesure d'AEMO H elle peut dire : *« J'ai eu des supers éducateurs d'AEMO (AEMOH)...Après j'ai même des photos de souvenir de chez vous des activités que Rose faisait, le ski et tout ça et même le moindre diplôme que vous lui remettiez. J'ai tout gardé. »*. Ce qui est frappant c'est que la mère de Rose a obtenu son bac à 14 ans et est devenue avocate. Lors de l'interview de l'éducatrice, cette dernière n'a pas évoqué le travail qu'elle avait fait sur le parcours de vie de la mère et a essentiellement relaté le parcours de Rose et son accompagnement.

Le suivi a amené un niveau de confiance élevé. Il y a également recherche de ressources extérieures, notamment auprès de l'assistante sociale du lycée qui a aussi été très présente auprès de Rose. Il y a eu aussi des démarches pour obtenir une bourse scolaire et des financements pour les fournitures nécessaires à sa formation. Le médecin de famille est aussi intégré au réseau de soutien de cette famille. Il rassure Rose et sa mère. Comme le souligne Bernadette *« On devait partir des besoins de la jeune et de sa maman et être patient par rapport au reste puisqu'arriver d'emblée avec des objectifs ça aurait fermé (le dialogue et mis en échec la mesure). »*

Rose a aussi repris des entraînements de boxe. On peut dire que ses entraîneurs ont aussi été des soutiens. Un point tournant dans la vie de la mère et de la Fille a été l'hospitalisation pour sevrage de la morphine de la maman de Rose qui a duré 3 mois. Pendant cette période Rose a pu alterner un hébergement aux Apprentis d'Auteuil et les weekends dans la famille de son compagnon.

Lorsque Rose a atteint ses 18 ans, l'équipe a proposé à la jeune et l'accompagner dans la démarche de demande d'un contrat jeune majeur qu'elle a obtenu afin de lui permettre d'atteindre un degré suffisant d'autonomie financière pour commencer à travailler et avoir son propre logement.

« J'ai eu Bernadette jusqu'à la fin qui m'a suivie, même après mes 18 ans, elle m'a un peu aidée... Si j'avais des papiers des choses comme ça parce que j'ai pris un appartement en fait avec (grâce) à Bernadette. Elle m'a aidée à prendre un appartement... Elle a fait avec moi du chemin... J'avais déjà mon appartement, j'étais déjà meublée vu que je travaillais enfin j'étais apprentie. Il ne me restait plus que le permis de conduire. Du coup en fait ça été accordé (Rose a eu son permis financé grâce à un prix qu'elle a obtenu dans le cadre du service Louis et Zélie Martin). C'était une surprise j'avais pleuré comme une marmotte. Et voilà j'ai eu mon permis payé ... Oui ça fait deux ans, je me souviens Bernadette m'a invitée à manger. J'avais perdu mon boulot, j'avais perdu mon copain, j'avais tout perdu. Faut que j'arrête de pleurer. Mais en fait c'est, ce sont des larmes de joie car Bernadette elle m'a aidée ... Aujourd'hui même si j'ai besoin je peux aller la voir... Si je ne donne pas de nouvelles de temps en temps parce que voilà je travaille c'est compliqué au Final ils sont quand même là. ».

Ce suivi ne s'est pas arrêté après son contrat jeune majeur. Les liens avec Bernadette, son éducatrice référente se maintiennent jusqu'à aujourd'hui. Ils ne sont plus professionnels mais toujours très stables et présents dans les moments difficiles de l'existence de Rose.

- Apports pour les pratiques

Croiser et analyser les entretiens de Rose, de sa mère et de son éducatrice référente montre à quel point la *confiance* mais aussi la *stabilité des liens* entretenus avec les professionnels ont permis la mise en place d'un *écosystème de protection* autour de Rose. Les personnes-ressources qui en font partie sont inscrites dans différentes institutions -sociale, scolaire, sportive, médicale, judiciaire. Cette famille, en raison de l'histoire de la mère qui est orpheline et du décès du père des deux Filles a un réseau presque exclusivement formé de professionnels. Ceux-ci ont pris le temps de le construire avec cette famille. Ils ont travaillé en synergie avec elle ce qui a facilité son maintien. L'entourage professionnel a fait en sorte que le placement ne soit pas vécu comme un arrachement et finalement permette à cette maman d'avoir une entière compréhension des raisons qui l'on amené.

Au cours de l'enquête les membres de l'équipe de recherche ont laissé les intéressées en parler. Les personnes interviewées ont mis en évidence l'intérêt de favoriser une position « horizontale » au côté des parents plutôt qu'une posture « d'expert » pour favoriser un « penser et agir ensemble de l'éducation ».

La prise en compte par les professionnels des services sociaux « de prévention » et « de protection » de l'existence au côté des parents et des enfants d'autres adultes – de la parentèle, du voisinage, des pairs, de l'institution... - qui font « ressource » en cas de difficultés, y compris au-delà du temps de la "prise en charge" est de nouveau posée.

Ce point est d'autant plus important que plusieurs travaux de recherche sur "la résilience de la délinquance dans le contexte des relations familiales" ont montré que "les adolescents résilients bénéficient généralement d'un tissu social plus large", que "la relation [des adolescents dits "à risque"] avec une personne-ressource est un facteur de protection sociale essentielle" et que "La différence la plus claire [entre adolescents résilients et non-résilients] se marque au niveau de la relation avec un adulte étranger. Les adolescents résilients présentent plus souvent une relation stable avec au moins un parent et une personne venant de l'extérieur du noyau familial -un éducateur dans la moitié des cas et un membre de la famille éloignée dans un tiers des cas."²⁰³

Notre démarche de recherche-action et la réflexivité des personnes rencontrées dans le cadre de cette situation corrobore l'approche de Michel Boutanquoi²⁰⁴. « En protection de l'enfance la nécessité voire l'exigence d'associer les personnes à l'action qui les concerne s'impose. À l'encontre d'un modèle fondé sur l'évaluation des défaillances parentales émerge une approche plus sensible à la mobilisation des ressources. S'intéresser aux ressources des parents peut sans doute prendre la forme d'un questionnement quant à leurs capacités à analyser leur situation avec d'autres ou plus précisément quant à la manière dont les professionnels s'appuient sur ces capacités et contribuent à les développer. Les temps d'évaluation des situations, les temps d'élaboration du projet pour l'enfant, du document individuel de prise en charge (Dipec) ainsi que ceux du rapport de fin de mesure s'avèrent des moments opportuns pour observer, analyser, comprendre ce qui favorise ou, à l'inverse, fait obstacle à une élaboration conjointe, à ce que l'on pourrait nommer la fabrication d'un récit commun. »²⁰⁵

À chaque étape du parcours de cette famille il y a eu ces temps d'évaluation et réévaluation des situations, même si on peut s'étonner que l'histoire de la mère de Rose, son niveau de formation, son métier d'avocate n'aient pas été mentionnés ni par l'éducatrice, ni par Rose elle-même. Il y a aussi la divergence de points de vue entre la mère de Rose et la justice par rapport au placement de sa fille. Ces divergences ont certainement dû poser problèmes mais ont manifestement pu être dépassées.

On remarquera également que le lien a pu se maintenir au-delà du mandat professionnel sur une base informelle. Cette question a fait l'objet d'un large débat sur les conditions et la manière de maintenir ce lien. Il a été dit qu'en fonction des services concernés cette possibilité n'était pas toujours acceptée soulignant la nécessité de terminer les mesures.

On verra ici comment la politique des anciens de la fondation d'Auteuil permet en partie de répondre à ce problème. Cela rejoint aussi l'histoire de la famille Nestor.

²⁰³ M. Born et D. Hélin, Jean-Pierre Pourtois et Huguette Desmet (dir.) *Relation familiale et résilience*, Paris, L'Harmattan, 2000.

²⁰⁴ Michel Boutanquoi, Maryse Bournel-Bosson et Jean-Pierre Minary, « La difficulté à élaborer des récits communs entre parents et professionnels », *Revue internationale de l'éducation familiale*, 2016/1 (n° 39), pp. 37 -57

²⁰⁵ On pourrait ajouter que le temps d'élaboration du projet pour l'enfant, les évaluations régulières (tous les 6 mois pour les enfants de moins de 2 ans tous les ans pour tous) l'installation de la CESSEC offrent tout autant d'opportunités Art. L 223-1 et S. CASF version loi du 14 mars 2016

c) La Famille Morice – Sortir du cercle de la violence

- Raisons du choix

La mère Mme MORICE vit en Sarthe et ses deux enfants (nés en 2004 et 2008) habitent en région parisienne. Il y a eu un placement de septembre 2014 à mai 2016. Une première mesure d'AEMO de mai 2016 à mai 2017 suivie d'une seconde mesure de mai 2017 à mai 2018. Le père a été dénoncé par la mère (relayée par les enfants) pour violence grave. L'expertise psychiatrique a conclu à une projection de la mère sur le père d'un vécu traumatique dans son enfance, empêchement par la mère des liens père fils. Concernant la stigmatisation avec les conclusions de l'expertise psychiatrique Monsieur était perçu comme potentiellement violent. La référente ASE était sous terreur confrontée à la colère de Monsieur. Le SEMO- Service Éducatif en Milieu Ouvert- a pu faire tiers et proposer une autre lecture des positionnements tant de Monsieur que de Madame.

- Récit du parcours de la famille Morice

Madame Morice a 49 ans ; elle est née dans un village non loin du Mans dans une famille de 4 enfants : une sœur aînée, un frère jumeau et une sœur plus jeune. Elle a connu une enfance difficile car son père buvait et était violent, ses parents se sont séparés et sa mère a été mise sous curatelle : *« c'est difficile de parler de mon papa... c'est parce qu'il buvait et tapait maman...il était violent avec moi, j'ai reçu des coups de ceinture, ma sœur aînée et ma petite sœur, c'étaient les chouchous...par contre ma maman elle a voulu me garder, c'est pourquoi je ne suis pas partie tout de suite. Jusqu'à 35 ans. Elle a été méchante. J'ai commencé à travailler à 10 ans, j'allais faire des ménages avec elle ; elle, elle tapait plus fort que mon père, j'avais 12 ans quand ils se sont séparés, et puis elle est tombée dans l'alcool ».*

Madame Morice, à sa majorité a été mise sous curatelle, mesure exercée par sa mère. Madame Morice s'entendait très bien avec son frère jumeau et faisait des « bêtises » avec lui, d'où les dures sanctions familiales alors que les deux autres sœurs étaient mieux considérées par les parents :

« Ma grande sœur jouait beaucoup avec ma petite sœur, et moi, j'étais plutôt considérée comme un garçon manqué. J'étais avec mon frère jumeau, je le suivais, on faisait des bêtises, j'étais dans le bain...on faisait des conneries, à l'extérieur, on n'avait pas intérêt à les faire à la maison... »

À l'époque on avait les habits du dimanche, on n'avait pas le droit de les mettre à l'école, et un jour ma mère me dit de mettre ma veste du dimanche pour aller à l'école ; moi, je suis un garçon manqué, je me retrouve avec ma veste du dimanche déchirée en deux. Le soir ma mère me dit « elle est où ta veste du dimanche ? ». Alors les coups, des coups de poing, des coups de chaussure avec des chaussures de sécurité, je vous dis pas, j'avais douze ans, douze ans, j'ai eu un doigt abîmé, elle me l'a laissé comme cela une semaine, après une semaine, elle m'a dit, il faut aller voir le médecin, résultat doigt cassé, double fracture ouverte, une semaine laissée comme cela...moi j'étais dure, j'en recevais tellement, cela ne me faisait pas mal, j'étais dure »

Madame Morice montre très tôt des qualités de don de soi aux autres et de courage dans le travail. Il ne semble pas que ces qualités aient été reconnues dans sa famille, en particulier par sa mère : *« Ma mère avait récupéré la garde des enfants de ma sœur aînée. Les deux aînés. Il y avait eu une scène de ménage qui a mal tourné, elle les a récupérés. Elle les a eus pendant 10 ans mais en fait c'est moi qui m'en suis occupé, les propres enfants de ma sœur ».*

Quand j'ai fini l'école, je suis allée voir le maire, je voulais me débrouiller toute seule, je lui ai dit « est-ce que je

peux faire un TUC ? (Travaux d'Utilité Collective)²⁰⁶ » j'ai fait 6 mois de TUC à... j'ai été bien aimée car j'étais une bossense ; quand il fallait rendre service à des gens j'étais tout le temps là. J'ai été ensuite prise 6 mois à la commune de ... J'étais à l'école, ATSEM²⁰⁷, pendant 5 ans, et puis comme il fallait un CAP, un brevet, je ne l'avais pas, mais je faisais beaucoup d'heures, plus de 39 heures, je prenais tout, je faisais du bénévolé, je faisais des remplacements, quand j'étais au boulot, j'étais tranquille (rire) ! Et puis après, il y avait moins d'heures, j'ai demandé à aller aux espaces verts, j'ai fait cela pendant 10 ans, cantonnier. Oui, c'est cela, j'étais employée par la commune mais j'avais mes heures d'agent d'entretien ; cela fait 31 ans que j'ai travaillé à la même commune de ..., J'ai fait la salle polyvalente, la mairie, les écoles, je faisais tout toute seule... Je suis arrêtée depuis 3 ans, j'ai fait des problèmes d'éventration, et puis là j'ai été opérée de la vésicule biliaire et là je fais une grosse constipation, voilà, et je suis tombée dans mon garage l'année dernière, je me suis déboîté l'épaule, je me la suis remise moi-même ».

Madame Morice reste seule avec sa mère alors que ses autres frère et sœurs²⁰⁸ ont quitté le foyer familial. Madame Morice a éprouvé des difficultés à quitter ce même foyer.: *En 2004 avec l'aide de ma sœur aînée, j'ai fait une demande de logement en cachette, tout le voisinage de ma mère m'a dit « faut que tu y ailles, il faut couper le cordon » cela a été dur ! en 2005. Et puis ma mère faisait de l'élevage d'animaux, des chiens, des colleys, c'était plus qu'un taudis chez ma mère, c'est moi qui nettoyait, c'est moi qui faisais les décorations, j'ai tout fait, comme il n'y avait pas de mari, je faisais comme un mari...je nettoiais mais quelques jours après il y avait tout à recommencer ».*

Madame Morice rencontre son futur mari en dehors de sa mère. Dans la relation avec lui, il est question d'argent, de logement, de voiture.....les problèmes matériels, de sortie de l'emprise de la mère semblent très importants et la vie sentimentale de Madame Morice en est très marquée.

« C'est en allant au tiercé, que j'ai rencontré mon futur mari. On a échangé nos numéros de téléphone. Et alors, j'étais gênée, je lui ai dit, par rapport à ma mère, qui n'était pas au courant. Il me dit que c'est pareil pour lui, par contre j'ai un logement. Entre temps, je passais mon permis. Et le Monsieur du permis, il savait que je me mettais en ménage, alors il m'a vendu son frigidaire. C'était la galère. Elle (ma mère) a cru que c'était mon maquereau. Voilà, elle ne m'a jamais appelée Sylvie, plus tard « faignante ! ». Et mon frère, c'était « Antonio ». Oui, un surnom, Antonio, parce que c'est Pierre Voilà, c'était comme cela, je ne sais pas, un nom de mauvais type ? Et vous vous êtes installée quand avec celui qui deviendra votre mari ? Fin 2005 mais comme entre temps, j'ai eu des problèmes de santé, j'ai eu un gros fibrome et il fallait que je sois opérée ; et ma future belle-mère, (je déteste les belles-mères de tous mes copains), mais alors là elle est très chouette, c'était comme ma maman. Et lui, il était né à Z, vous le connaissiez déjà ? Même pas ; moi, je ne sortais pas, je connaissais les personnes de Y même pour aller à l'école une copine venait me chercher. R. (son mari) oui, il travaille dans le bardage, il fait les coffres des toitures, pour de grands bâtiments comme Carrefour ».

Madame Morice parle volontiers de ses enfants et des soucis qu'elle a eus lors de leurs premiers mois. *« J'ai deux enfants, un garçon Serge. qui est né en 2008. Je n'ai pas pu en avoir un tout de suite avec les problèmes de santé que j'ai eus. Ma maman elle m'avait dit que normalement je ne pouvais pas avoir d'enfant, une chance sur dix, elle m'avait dit, comme quoi le Bon Dieu il s'est arrangé, je m'étais dit, je suis la dernière et je*

²⁰⁶ Entre 1984 et 1990

²⁰⁷ Agent Territorial Spécialisé des Écoles maternelles

²⁰⁸ C'est ainsi que l'interprète l'interviewer

ne peux même pas avoir un enfant ! Et ma belle-mère elle me dit « il est où le bébé ? » parce qu'elle était venue me voir, après l'opération, ça m'avait choqué. Le médecin il m'avait dit qu'il y en avait pour la journée, et puis cela a marché, alors j'ai prié, j'aimais bien jouer à la poupée, j'aimais bien pouponner... quand je travaillais, je disais je veux un garçon, je veux que cela soit un garçon, comme mon frère, je l'aimais lui et pas mes sœurs ; au début cela allait avec le papa, il était bien obligé de l'accepter.

Trois ans après on a eu la petite Marie, qui a sept ans maintenant, l'aîné c'est dix ans qu'il a eus. C'est pareil, j'ai fait une hémorragie pour le premier, la deuxième, j'étais paniquée parce que elle avait pas pleuré, alors ils l'avaient emmené en dehors du bloc, et comme je suis asthmatique, c'est pareil, je n'ai pas pu avoir le bébé tout de suite, quatre jours après, et puis moi j'avais un souffle au cœur, et puis « votre Marie. il faut l'hospitaliser parce qu'elle a aussi un souffle au cœur », alors j'ai failli la perdre dans les trois mois, elle a fait, vous savez quand on a du mal à respirer, il y a des glaires, ah oui, une coqueluche, elle avait attrapé ça, je l'ai emmenée aux urgences, je me suis dit « on commence bien », j'ai manqué de la perdre. On m'a dit « votre Fille elle est pas bien du tout », et puis j'avais le petit à m'occuper ; comme on m'annonçait de mauvaises nouvelles, j'ai dit : je vais la perdre ».

Le mari de madame Morice boit, il est violent avec les enfants. Le juge des enfants a été saisi et Madame Morice est aidée par des travailleurs sociaux.

« C'est vrai que c'est quand même dur, mais là, il y a eu du changement avec les Dames, et c'est pour cela je les remercie parce qu'elles sont intervenues, parce qu'au début je ne voulais plus dormir avec mon mari, je préférais rester avec mes enfants ; alors le plus c'est « je vais te tuer », parole en l'air, mais un moment cela a commencé à aller dans l'alcool, mon mari, et quand je suis arrivée à le choper, c'est pas des petites claques qu'il lui lançait. Mon mari est toujours avec moi , parce qu'il a été suivi ; on a été voir le juge des enfants, moi je suis partie pendant trois mois chez ma sœur(ça lui a permis une prise de conscience) et puis moi j'ai dit « je ne vais pas partir de chez moi », j'ai fait l'inverse, je l'ai viré, et moi, je suis revenue avec mes enfants, voilà, il a été dans sa famille, il n'avait pas à me menacer, il m'a jamais frappée, mais c'est des paroles qui blessent, j'ai jamais été heureuse dans ma vie, et j'ai dit « je ne veux pas que cela recommence », et c'est très bien, il commence à être suivi pour l'alcool, là il n'y a plus une goutte de pastis, le pastis cela donne l'impression de le rendre fou. Et puis, lui, je connais un de ses cousins, il avalait deux litres de rosé, ça ne se voit pas, mon mari, trois verres, il est jeté ! lui, il ne peut pas supporter l'alcool non plus, on lui dit mais il a du mal à le comprendre »

- **Valeurs familiales et traditions : conditions de la transmission**

« Il y a des difficultés des fois entre mon mari et moi ... ben c'est pareil quand il fait une grosse bêtise, ben je lui dis "vas-y" parce qu'avant il n'y allait pas "ben tu te démerdes de ton gamin" c'était ça. Que là quand je peux plus, c'est le père qui prend le relais. Oui, vous arrivez à vous organiser ? oui, avant il ne faisait pas.....moi, ce qui s'est passé avec mon Fils, c'est que j'ai tout donné qu'est-ce que j'ai pas eu.....Serge., je lui ai laissé tout faire, tout faire... pas les bêtises bien sûr. Voilà, oui, j'ai trop laissé de liberté, voilà...Et avec Marie ça été différent. ? Elle a des fois des petites réflexions, qu'elle prend de son frère, .mais j'arrive à la canaliser. Ben elle n'est pas quand même nerveuse, elle est comme moi. C'est vrai que j'adore mes deux enfants parce qu'on fait des activités, que ben le papa quand il travaille non, mais quand ils sont en vacances ou quoi que ce soit, moi je suis restée ...j'ai été malheureuse dans ma vie...je suis restée gamine. Moi pour moi, je suis maman, mais je jouerai qu'on dirai que j'aurais que quinze ans même pas.

Madame Morice se situe sur le plan éducatif, entre une posture ferme et autoritaire qu'elle réproouve et une posture ultra-libérale inspirée par son amour maternel et le souvenir de ce qu'elle

a elle-même subi dans son enfance. Elle a commencé avec son fils une éducation plutôt permissive. A l'inverse M. Morice se montre répressif auprès des enfants,

« Serge, lui, c'est un enfant qui était calme, mignon, et puis assez précoce, il a marché à huit mois, il a été baptisé à cinq mois, il a eu à cinq mois ses premières dents,ah oui ! il n'était pas en retard ; et puis, arrivé à 4 ans, c'est là qu'on a vu le comportement qui était assez speed ; il est rentré à l'école en maternelle à X, il était assez turbulent, alors on lui a fait passer des examens, et puis un moment, il a commencé à être agité ; un jour y'avait du monde qui est arrivé, il a cherché à prendre une fourchette et il piquait les fesses des gens, et puis après c'était les couteaux, j'ai été obligée de tout ramasser et tout ; on en avait parlé à l'assistante sociale, elle me dit « c'est un enfant... » Puis après c'était le feu, le briquet, les allumettes, alors on est allé voir un psychologue ; et là à partir de quatre ans, il a été suivi, ça allait à peu près après, on lui expliquait que tous les trucs qu'il faisait c'était dangereux, mais il est tout le temps suivi parce que, plus qu'il grandit, plus que c'est un enfant qui est speed. Avec moi il écoute, mais avec le papa il fait tellement de bêtises, alors il rouspète bien plus que moi, mais moi, comme la violence j'aime pas, c'est pour cela qu'un moment cela a dégénéré, « et ouais, tu le défends, tu ne dis rien, ...tu me laisses tout faire. C'est pas que je le laisse tout faire, c'est que je ne veux pas qu'il frappe avant de lui expliquer, il a du mal à le comprendre, le papa.....et il pourrait lui faire mal et c'est pour cela qu'il y a eu les Dames après, elles sont venues, elles sont passées, elles ont vu les marques, parce qu'il commençait à m'insulter ; m'insulter, moi, la violence, j'ai déjà vécu, je ne veux pas recommencer ». Les dames sont des travailleuses sociales de l'AEDI -Accompagnement Éducatif à Domicile Intensif - intervenues à la suite de la violence du mari et père.

Eh bien je vais vous dire que moi...voilà, mon fils il est peut-être turbulent et tout, mais c'est un enfant courageux et il veut absolument tondre la pelouse. Je lui ai dit non, non c'est mouillé. Il a voulu commencer, je lui ai dit "Non, tu vas t'électrocuter", elle est électrique, j'ai dit non. Je suis avec lui mais... quand il veut, il veut pousser, lui. Avant il tenait le Fil, mais il veut plus. Alors, je veux bien mais à condition que ce soit sec et là, la terre est trop mouillée, c'est trop dangereux. Mais il est bossueur, là il...avec les carcasses de vélos...depuis qu'il a une petite copine, c'est vrai qu'il est moins nerveux et plus fier, je veux dire...plus développé. Il est moins nerveux et il rentre à telle heure, qu'avant c'était une heure après l'heure que je lui avais dit. Que là, c'est vrai ça change, et puis il était aussi tombé avec des jeunes où que... un peu plus que lui...Ils lui faisaient faire des bêtises ? voilà, parce que Serge. ne sait pas dire non "t'es capable de faire ça ?" » ...Serge. il a un caractère où il veut commander, qu'il veut être à la place du papa...Oui, comme le papa, des fois, il est parti un mois en déplacement, Serge., il a pris la place du papa et c'est ça qu'il y a eu, le changement aussi avec le papa. Il (Serge.) lui a dit dégage on n'a plus besoin de toi. Il a dit ça à son papa ? Non, mais il veut lui faire comprendre, voilà »

Madame Morice se rend compte des erreurs commises dans l'éducation de son fils et va essayer de rectifier dans l'éducation de sa fille.

« Alors moi j'avais des complications, c'était quand... ben j'ai dormi avec ma fille. Ils avaient chacun leur chambre, et ben des fois je dormais avec. Il partait en déplacement mon mari et moi toute seule j'ai dit « viens dormir avec moi » (rire) par contre quand le papa rentrait le week-end, ben la gamine elle voulait plus ...Elle voulait dormir avec nous. Bon ben y avait ça à changer »

Les repas en famille : *« et puis la question de manger à table. Serge. il avait pris une habitude de roter, alors il venait au moment du repas. Y a ça, les dames sont venues m'aider, me donner un coup de main à respecter pour manger. Pas manger n'importe quoi, a un moment il voulait pas rester à table, qu'il était dans le canapé...c'est maintenant à table comme tout le monde. Chacun a sa place, moi je suis là, Marie. est là, Serge est là, papa est*

là.....Et puis on a pris l'habitude de rester depuis que les dames sont là, on mange à table, il y a même des déjeuners et tout se passe bien, même qu'avant c'était "je mange ci..." et puis voilà. Y a ça aussi avec les dames qui m'ont dit de ne plus demander qu'est-ce qu'ils veulent manger les enfants. C'est à vous de faire, parce qu'autrement il y avait quatre menus différents ».

La famille de madame Morice a pu être parfois stigmatisée, à la fois de la part de voisins et également de la part des autorités locales :

« Il est arrivé aussi à Serge une bricole, une bêtise, c'est qu'il s'est sauvé. Il faisait du vélo pendant que je préparais à manger, je lui ai dit « tu restes ici parce qu'on va bientôt manger » et quand je suis prête, j'ai dit « Serge, tu rentres ! ». Je sors dehors, il n'y avait plus de vélo, je l'appelle, je me dis « bon, qu'est-ce qu'il fait, il n'est pas là », je descends en bas pour voir s'il n'est pas chez une voisine, chez Eliane, personne, je commence à m'inquiéter, alors le voisinage commence à m'aider à le chercher, partout, pendant une heure, pas de gamin, alors il faut peut-être appeler les gendarmes ; avec les gendarmes, ils ont amené une camionnette, les gendarmes, ils étaient à peu près huit gendarmes, ils ont cherché le gamin ; pendant une heure rien encore, cela faisait deux heures, pas de gamin, ils ont appelé des renforts, ils ont ramené une autre camionnette, je peux dire que je n'ai jamais vu tant de gens à pied, une heure après, cela faisait trois heures qu'il était parti, il revient tranquillement à vélo, avec sa tablette dans la bouche, sa tablette de jeu vidéo, il était chez un copain, et il avait rentré le vélo, alors on pouvait pas voir qu'il était là, chez un copain que je connaissais pas.....oui, ce qui m'a le plus marqué, c'est que les gendarmes ils ont regardé dans le jardin, dans le congélateur.....oui cela m'a marqué.....voilà il y a eu une période où il y a eu des affaires.... Dans le congélateur ! oui, normalement ils ont fait leur travail, oui, c'est après je me suis dit « les bébés congelés qu'on a entendu », mais cela m'avait marqué, après on a été convoqué, il avait quoi, sept ans quand cela est arrivé... »

« Oui c'est pareil, je regrette car on m'a mis tellement bas, on m'a dit "t'es une bourrique, tu sais pas lire, tu sais pas écrire, tu vas rien savoir ...t'auras jamais ton permis (de conduire)". Tu sais, entre guillemet ma petite sœur quand j'ai vu qu'elle l'avait, moi j'ai dit "Ben, pourquoi elle l'a, pourquoi que..." je me suis dit "je vais m'inscrire, tant pis j'essaye, si j' l'ai pas , j'l'ai pas". Et vous allez rigoler, j'ai quand même des difficultés, de toute façon il n'y avait pas à écrire et comme à l'auto-école, quand tu passes le code t'as juste à lire... et quand je l'ai dit à mes collègues quand j'ai travaillé.... Eux, ils l'ont passé plusieurs fois et ils l'ont pas eu. Et que maintenant ils n'ont pas de permis encore. Mais je peux vous dire que j'en ai bouché plus d'un. Ah ben, qu'on dise que j'étais un vaurien! »

- **Des valeurs d'échange et de solidarité**

La priorité éducative pour Madame Morice est principalement la réussite de ses enfants à l'école car c'est là qu'elle situe aujourd'hui ses manques personnels (orthographe...). Ensuite la réussite liée à une bonne éducation doit conduire à obtenir du travail. La crainte du chômage de ses enfants est prégnante chez Madame Morice. La promotion des dons personnels de chacun des enfants vient en second.

« Heu moi c'était pour l'école, les difficultés d'école, c'est ça qu'il faudrait quelqu'un parce que moi j'ai pas eu une école qu'a été, j'ai été qu'à l'école de perfectionnement à T à JC et la plus grosse bêtise qu'ils nous ont pas apprise c'est à corriger les fautes...C'est que moi quand j'écris une lettre, j'inverse l'orthographe, la conjugaison c'est pas la peine.... Voilà et là vu qu'Serge rentre en CM1, heureusement j'ai ma voisine qui m'aide.

Et Marie par contre elle refait un CP parce que c'est pareil elle, elle a un petit peu de retard de langage, c'est que

elle parle pas quand elle ne connaît pas, elle va pas sortir un mot de la bouche. Elle est vraiment bloquée là. Elle a été voir le psychologue, elle a pas besoin, c'est un enfant qu'est bien, qu'est dans sa tête et tout, elle a pas besoin et par contre l'orthophoniste... Elle y est et l'orthophoniste dit que ça va l'aider... Ben autrement comme elle a fait de la poterie à A... et moi alors..., parce qu'avant je ne pouvais pas me permettre de les mettre heu..., parce que c'est des sommes qui sont quand même assez élevées. Alors l'année dernière je les ai inscrits jusqu'au mois de juillet : Marie elle a fait de la poterie, comme elle en avait déjà fait là-bas à T et puis Serge c'est le foot, ben lui pareil, il a été un petit peu déçu parce qu'avec le mauvais temps il a eu des matchs qu'ils ont pas pu... et puis pendant les vacances y a pas lieu.....

Alors moi avec la famille, comme pour Serge, lui faut le canaliser, ils me l'ont dit, faudrait pas le laisser pendant deux mois, parce que là il vous envoie à l'hôpital, ça c'est sûr. Alors on s'est arrangé, quand même avec les Dames normalement on doit aller faire un pique-nique avec eux et puis on va se redonner un rendez-vous et il y a ma sœur qui va la prendre une semaine en vacances, on va peut-être partir une semaine en Bretagne chez des amis et puis heu... des activités comme aller à la piscine, comme il adore aller à la piscine, et puis je leur ai acheté une grande piscine encore cette année. »

« Oni avec moi y a pas de problème à part que Serge il a quand même des difficultés parce que lui pour faire ses leçons ici, c'est dur avec moi. Marie ça va, mais Serge "Ah ben non, j'en ai pas " ou faut que je sois derrière lui pour dire "t'es un menteur". Et puis là, il m'avait fait une crise, parce que maintenant il va sur dix ans et il commençait à faire des colères, j'étais allée revoir, pris rendez-vous avec le psychologue pour savoir est ce que je voudrais qu'il repasse un examen et qu'en fait là il va refaire son CM1 mais l'année prochaine, pour que Serge revienne dans le droit ce serait qu'il parte du lundi au vendredi - en internat et qu'il rentre le week-end. Voilà, qu'il reprenne ses bases correctement parce que c'est dur, faut que je débranche la télé ou ... Non, c'est pas une façon, maintenant il doit écouter, on éteint la télé à telle heure et puis basta. Que là, vous êtes obligé de tout débrancher et ça c'est un peu embêtant.....J'ai eu la psychologue de l'école, j'ai l'infirmière de l'école avec qui on a parlé presque comme avec vous. On a parlé de la situation parce qu'elle voulait la connaître du début pour savoir, parce qu'elle ne sait pas notre situation. C'est là que je lui ai bien dit qu'il y a des hauts et des bas et Serge qui me fatigue beaucoup. L'infirmière m'a bien dit qu' Serge son cerveau est développé cinq ans de plus que lui. En fait il a un cerveau d'ado. C'est que Serge ne veut plus retourner à l'école, il veut aller travailler là. Il n'a que dix ans. J'ai même dit aux Dames que je n'achète plus de vélo, c'est qu'il me les démonte, il va les vendre en pièces détachées et il va gagner le double de son vélo...Ben oui, je peux vous dire que l'informatique et tout, ça par contre c'est dix sur dix. Pour l'école ou quoi que ce soit, c'est non. Mais ils m'ont bien dit, c'est la malice ! Si il veut Serge, il sait. C'est que lui il dit "l'école j'en veux pas".....Je lui ai dit, "si tu sais pas lire" ben il sait maintenant, il a quand même eu des difficultés, il a fallu quand même trois ans pour savoir lire, Serge. Et, maintenant, comme il sait mieux lire et qu'il commence à comprendre les choses. Là j'ai bloqué la télé, les chaînes, j'ai mis le code parental, parce qu' autrement il m'en sort pour deux cents euros de téléphone. Il me l'a fait une fois et là je vais les rappeler parce que je paye quand même quatre-vingt-dix-sept, ça fait quand même beaucoup. Alors je vais voir qu'est ce qui m'a été mis, il adore les dessins animés, c'est normal c'est encore un enfant...

« D'un enfant ! Au moins qu'il y ait la politesse, déjà ça, respecter les gens et au moins d'obéir, d'écouter les parents, pas faire de bêtises en dehors. Même que je lui laisse quand même, maintenant il a dix ans, je le laisse aller avec les copains mais maintenant je mets des barrières parce que le début, il me dit qu'il est à tel endroit et après on me téléphone " ton Fils il est devant chez moi, il est en train de se bagarrer", je lui dit "ben qu'est-ce qu'il fait à U ?" Alors là, par contre je suis allée le chercher, et comment dire, il le sait très bien, après, l'ordinateur portable je le supprime et tout. Là, il est quand même speed, quand c'est son truc, il sait quand on l'a vraiment

blesé, c'est là qu'il va être suivi, parce que je trouve qu'il est plus fort que moi, il pourrait...il me pousse ...physiquement ? Ouais, il se contrôle pas...il est Fin ce petit bolide là (elle montre un cadre au mur) »

Ce que je souhaite pour mes enfants « *De bien réussir pour plus tard pour eux. Au moins d'avoir une bonne éducation pour qu'ils redonnent aux enfants qu'ils auront, qu'ils arrivent...parce que le travail aujourd'hui... On frappe à une porte, on vous prend pas tout de suite, c'est dur déjà que nous on a du mal à en trouver pour nous, alors pour eux comment ça va être Ca vous inquiète ? Peut-être (pouvez-vous transmettre) vos qualités aussi, vous avez dit que vous étiez douée pour le dessin, la poterie, vous êtes courageuse, tout ça c'est des valeurs enfin des talents que vous avez. Ah oui oui, je peints tout, même peindre les plafonds, si si moi j'ai tout le temps...Ah, mon Fils c'est ...oui on a fait le nichoir dans le bois..... Bah oui, le travail manuel que l'on fait.....Oui parce qu'on avait monté une cabane, mais comme on a pas, là comme on a pas droit, on est obligé de demander.....Et on était tellement contents d'avoir fait une bonne cabane en bois, mais avec des fenêtres et tout hein... et on l'avait peint, mais la cabane elle m'avait coûté tellement, 1800 euros parce que j'étais obligée de payer, c'est pas moi qui ai payé c'est l'assurancec'est que j'ai peint la voiture de la voisine à côté (rire). Avec le rouleau je ne savais pas que ça allait s'étaler avec le vent...ça avait mis plein de pointillés partout...elle était noire la voiture. La voisine Ouais, elle est venue me dire (rire) vous avez peint votre cabane. La voiture était peinte du coup ! (rire). Plein de petits points et elle ne s'en n'est pas aperçu et puis comme il faisait chaud, ça a séché tout de suite, alors elle a essayé d'enlever comme ça mais y'avait rien à faire et puis elle était laquée noire sa voiture...Ben, j'ai dit y a pas que mon Fils parce que j'étais à peindre avec lui. Ben, comme j'ai dit, elle m'a coûté cher ma maison... enfin c'est pas payé, mais j'ai dit...ben j'ai perdu mon bonus juste pour ça. Ben, j'ai... quand on fait rien y a pas de bêtises*

- [Apports pour les pratiques](#)

Mme Morice démontre que les personnes en situation de précarité, victimes souvent de discrédit social, disposent malgré tout d'une capacité importante à se mobiliser pour autrui, pour des personnes vivant des situations au moins aussi compliquées que la leur

« Après que vous soyez parti je vais appeler Françoise à l'association des Dames. Il y a une amie, je passerai le relais, si c'est possible de s'en occuper, sa famille est séparée le papa n'est plus là elle a un petit garçon, une petite fille, ce sont des jumeaux de 3 ans ; il y a un peu de maltraitance apparemment, il y a un risque qu'on enlève les enfants à la maman.....cette femme, si vous voulez, comment je vais dire, mon neveu la fréquente ; ils sont jeunes, ils ont 24 ans, elle était déjà séparée de son mari, par contre maintenant ils veulent se mettre ensemble, et lui enlever la garde ce n'est pas définitif ; on raconte des tas de bêtises sur elle »

« En fait j'ai commencé à faire des ménages pour sa mère ; j'étais généreuse et je prêtais des sous, et en 90 je me suis fait arnaquer par la maman, la Fille et le Fils. Moi, j'étais à mobylette et j'ai proposé de payer son permis moto ; entre temps la Fille a pris les papiers, les documents et tout et elle a fait des emprunts »

« Vu que moi j'étais généreuse, on m'a mis en curatelle, mais manque de bol, la curatelle c'est elle, ma mère. »

Madame Morice semble prête à se mobiliser pour les autres mais elle n'a pas été sollicitée dans son cadre de vie, dans un village où la vie associative est peu développée.²⁰⁹

²⁰⁹ Intérêt pour les pratiques y compris pour les jeunes de mobiliser d'autres jeunes permet une meilleure image de soi

« J'étais employée par la commune mais j'avais mes heures d'agent d'entretien ; cela fait 31 ans que j'ai travaillé à la commune de Y, j'ai fait la salle polyvalente, la mairie, les écoles, je faisais tout toute seule... » « moi, je me suis fait remonter les bretelles par les gendarmes, il y avait même le préfet qu'était descendu, et puis le Papa, il a commencé à s'accrocher avec les gendarmes, on lui avait dit « reste à la maison », lui, il est têtu, il est sorti, il a commencé à les insulter, alors ils ont dit « vous avez eu de la chance ». Ils ont porté plainte, on a été convoqué à la gendarmerie, chacun à notre tour, c'est pour cela qu'après il fallait avoir un soutien »

La question du regard porté sur la famille de Madame Morice interroge sur les représentations des « intervenants sociaux », sur leur « bienveillance » à priori et sur les situations de discrédit que de ce fait elle vit. Ce qui a des incidences sur les « postures » voir parfois sur les décisions. Quelle prise en compte de ses qualités personnelles et ses réussites professionnelles dans l'approche de son parcours de vie : très appréciée par son employeur, la mairie mais « mal vue » dans la commune ? Quel est le bien fondé du choix de la mère de Madame Morice comme curatrice ?

« Vous risquez qu'on vous enlève les enfants », « ce ne sera pas un, ce sera les deux », et alors j'ai dit « c'est hors de question ». Et entre temps, j'avais parlé de tout ce que l'on disait sur Serge, et c'est vrai, quand quelqu'un me parle de voix assez haute, moi j'ai la boule au ventre, et puis moi, c'est le stress, le stress, le stress, et après cela me déclenche de l'asthme, c'est vrai que c'est quand même dur. Mais là, il y a eu du changement avec les Dames, et c'est pour cela je les remercie parce qu'elles sont intervenues. Parce qu'au début je ne voulais plus dormir avec mon mari, je préférais rester avec mes enfants » .

Cette situation confirme notre hypothèse selon laquelle les professionnels n'ayant parfois qu'une connaissance assez faible de l'histoire de vie d'une famille, n'ont pas non plus connaissance des personnes qui sont en relation avec elle et qui sont pour elle des personnes ressources qui pourraient constituer des points d'appui pour tous.

d) La Famille Doris – Un parcours de réussite

- **Raisons du choix d'étudier le parcours de Doris**

Doris était connue d'une des personnes participant à la recherche-action qui était l'éducatrice qui avait accompagné sa plus jeune fille dans le cadre d'une AED²¹⁰.

Le choix s'est fait pour deux raisons : il s'agissait d'une mesure qui s'est arrêtée depuis plusieurs années et d'un parcours de réussite.

Doris était très désireuse de témoigner dans le cadre de la recherche-action. Elle a connu un parcours de vie très chaotique dans lequel dès ses premières années elle a subi de graves maltraitances de la part de sa mère et des compagnons de celle-ci. Elle exprime le souhait que le récit de son expérience fasse ressource pour d'autres ce qui est également une forme de reconnaissance pour elle. Elle ne cherche pas à ce « qu'on s'apitoie sur son sort ».

²¹⁰ L' Aide Éducative à Domicile est une prestation d'Aide Sociale à l'Enfance attribuée sur sa demande ou avec son accord au parent cf. . art. L 222 2 et s. du CASF

En plus de l'entretien avec Doris, l'équipe de Colmar a rencontré l'éducatrice Mme P qui a suivi sa famille, sa mère suite à une AEMO²¹¹ quand Doris avait entre 7 et 12 ans et Mme S qui l'a aidée dans l'éducation de sa Fille dans le cadre de l' AED et qui l'a proposée au groupe de recherche. Ces deux professionnelles ont été présentées par Doris, comme deux personnes ressources déterminantes dans le cadre de son parcours et de celui de ses enfants.

- Parcours de Doris

Au moment de l'interview Doris est une mère de famille âgée de 41 ans qui a deux enfants dont une fille à qui elle ne parle plus depuis plusieurs années car cette dernière est tombée enceinte à l'âge de 15 ans, Doris n'acceptant pas sa grossesse. Elle travaille comme chef d'équipe dans une société de nettoyage statut qui lui procure une valorisation et une reconnaissance.

Voici comment Doris se présente : *« Je m'appelle Doris (rire), j'ai 41 ans, j'ai deux enfants actuellement dont une fille avec qui je ne parle plus depuis quelques années, parce qu'elle est tombée enceinte très jeune, à 15 ans et je n'ai pas très bien accepté sa grossesse ce qui veut dire qu'on s'est embrouillées. Je vis avec une femme, je suis homosexuelle actuellement, je suis homosexuelle voilà déjà plus de 15 ans, je suis chef d'équipe dans le nettoyage et j'ai eu un divorce, j'étais une femme battue, j'ai un passé très lourd par rapport à maman qui était une maman alcoolique et j'ai eu des sévices sexuels de ma maman, et je suis tombée enceinte très tôt voilà. ».*

L'entretien a été très dense « on a dû faire une pause » car il a duré 3 heures. Elle a livré beaucoup d'informations. Son discours est fluide. Par contre, elle avait des difficultés à situer les événements dans le temps de façon cohérente. Elle emploie un langage très expressif au travers duquel on peut se représenter les scènes de sa vie, les personnages qui l'ont entourée. Doris raconte son histoire de vie sur un mode narratif, on est maintenu en haleine.

Il n'y a pas eu de larmes, de colère, son discours est lisse, elle raconte, elle se met à distance de son histoire. Son discours est autocentré, ses enfants y sont peu présents, elle occupe la place principale dans le récit.

- L'impact de l'enfance de Doris sur sa vie et sur son rôle de mère : un travail biographique continu.

La mère de Doris s'est mariée à quatre reprises. Elle n'a pas d'enfant de son premier mariage. Doris, née en 1977, et son frère, né en 1975, sont issus de son deuxième mariage. De sa troisième union elle a un quatrième enfant : une Fille. Enfin la mère de Doris contracte un quatrième mariage avec son cousin de 35 ans son aîné dont elle n'aura pas d'enfant. Nous apprendrons que sa mère était alcoolique et instable, qu'elle-même a eu des parents alcooliques. Elle décèdera en 2001 à 49 ans, à la suite de son alcoolisme chronique. Doris est alors âgée de 24 ans.

Le père de Doris quitte le domicile conjugal avec son Fils, après avoir fait constater l'adultère de sa femme par la police et avoir ensuite divorcé. Quant à elle, elle reste avec sa mère et devra faire face à la violence de celle-ci. A l'âge de 18 ans, elle décide d'aller chez son père qui vit avec une

²¹¹ Mesure Judiciaire d'Assistance Éducative art. 375-2 du Code Civil

jeune femme mais la cohabitation se passe mal. Ils lui demandent de partir de l'appartement. Puis son frère la raccompagne chez sa mère. Cet évènement marque une deuxième rupture avec son père.

Tout au long de son récit Doris dit en vouloir à son père qui ne l'a pas protégée et ne lui a pas prodigué son amour : « *C'est que j'ai besoin de beaucoup d'attention mais ni ma compagne, ni personne n'a pu me donner ce dont j'ai envie. Déjà je sais qu'il me manque l'amour d'un père mais mon père actuel pour lui de l'amour c'est acheter des choses, c'est-à-dire mon papa qui est mon vrai père, lui pour m'acheter pour me donner de l'amour, il m'achète des verres, des casseroles... J'ai besoin qu'il me prenne dans les bras, qu'il me dise « je t'aime ma fille », qu'il passe du temps, comme un père et une fille. »*

Dès l'âge de 7 ans, Doris subit des sévices sexuels de la part des amants de sa mère qui l'oblige à participer aux ébats sexuels avec ces hommes.

« Ce qui s'est passé, c'est que ma mère avait plusieurs amants et toujours elle était alcoolique. Ce qui veut dire que ma mère, je rentrais de l'école, j'avais peur de rentrer de l'école parce que je savais ce qui m'attendait c'est-à-dire des coups, des scènes où elle se mettait toute nue devant les voisins. »

Comme le souligne son éducatrice de l'époque Mme P concernant les sévices sexuels subis par Doris (Doris a repris contact avec Mme P dans le cadre de notre enquête) : « *Doris pour elle ce n'était pas violent. Mais quelque chose qu'il (le compagnon de sa mère) l'oblige à faire qu'elle n'avait pas envie de faire. Vous savez, beaucoup d'enfants quand ils sont « incestés » ça leur arrive, ils ne savent pas trop quoi...dire...quoi faire...sauf que ça s'impose à eux et c'est quand-même de la violence physique et psychologique. Mais ils n'arrivent pas à la nommer... ça a été très compliqué à vivre et à subir. Elle se demandait dans quelle mesure...si elle était responsable de ça. Elle s'est posée...cette question donc j'ai pu reprendre ça avec elle, lui dire non. »*

Sa mère lui infligera aussi des maltraitances physiques qui la conduiront régulièrement à l'hôpital. À deux reprises sa voisine lui viendra en aide et la deuxième fois, in extremis lui sauvera la vie, sa mère tentant de la tuer en pointant une arme sur elle et sur sa petite sœur âgée de 2 ans.

« Les éléments marquants, c'était le jour où j'étais..., elle (sa mère) m'a emmenée à l'hôpital où j'avais le dos esquiné complètement (elle a subi une greffe). Pratiquement toutes les semaines j'allais à l'hôpital. »

Avant ces évènements entre 7 et 12 ans, elle était déjà suivie dans le cadre d'une mesure d'AEMO. Au vu de la gravité de la situation de Doris, l'éducatrice Mme P qui suit sa mère saisit le juge pour mettre à l'abri Doris et sa sœur. « *C'était compliqué. Elle n'était pas heureuse cette femme c'était clair. Donc elle n'était pas une bonne mère non plus donc au bout d'un moment j'ai dit il faut qu'on arrête les frais ... on ne peut pas continuer comme ça. Donc du coup, j'ai demandé à ce que Doris soit mise à l'abri, que la petite sœur soit mise à l'abri aussi mais ce n'était pas au niveau du juge, le père s'était démerdé pour la mettre ailleurs, et voilà. »*

A 12 ans Doris qui vient « d'avorter » d'un enfant d'un amant de sa mère est placée en urgence avec sa sœur en MECS. À ce moment-là, sa mère quitte le domicile et il y a rupture du lien avec ses enfants durant la durée du placement.

« Ce qui a fait le plus c'est d'avoir été dans un foyer c'est aussi ça qui m'a été marquant et que ma mère ne s'est même pas déplacée. Elle s'est certainement déplacée une fois pour venir me voir parce que le juge lui a ordonné parce (sa sœur et elle) on était malheureuse au foyer. J'étais malheureuse, le foyer était bien mais j'étais malheureuse parce que je n'avais pas ma maman (avec moi). ».

Pour Doris ce que sa mère lui faisait *« c'était l'amour d'une maman, c'est en fait ce qu'elle m'ordonnait de faire, en fait je pensais que c'était de l'amour, en fin de compte non. Je l'ai su bien après, bien sûr, j'ai vu des psychologues, je suis allée me faire soigner quand même, j'ai été suivie pas mal de temps. J'ai eu une époque où j'étais mythomane, je veux dire que j'ai reproduit ce que ma mère a fait. J'étais dans le mensonge toute ma vie avec ma mère. »*

Pour son éducatrice Doris était très chargée en responsabilité : *« Une demi -sœur bébé dont elle s'occupait. Un frère et un père absent sans maintien de lien. Un beau-père « rustique ». Une mère en détresse, alcoolique dont elle devait s'occuper. (...) son beau-père en qui elle avait confiance et qu'elle avait toujours nommé : papa parce qu'elle n'avait pas de lien avec son propre père. ».*

Quand sa petite sœur est née, elle était un bébé alcoolique et a dû rester une année à l'hôpital. Quand sa sœur sort de l'hôpital en 1988 Doris a 11 ans, elle s'absente de l'école pour aller nourrir sa petite sœur. Du coup elle a connu des difficultés scolaires.

Doris a été scolarisée en SEGPA²¹² car elle avait deux ans de retard. Elle exprime des regrets de ne pas avoir pu d'avantage s'investir dans sa scolarité ayant été dans l'obligation de s'occuper de sa sœur. Elle s'occupait et protégeait sa petite sœur, se substituant à sa mère qui s'alcoolisait et recevait des hommes *« à longueur de journées ».**« Mentalement je me suis dit que je méritais de me battre, que je ne suis pas nulle...C'est pas évident quand vous êtes en SEGPA, vous faites pas les études comme tout le monde. J'aurais voulu avoir une scolarité normale »*

A 18 ans, Doris obtient son CAP de cuisine qu'elle a fait en apprentissage. Elle a porté plainte contre son beau-père en raison d'attouchements et part vivre chez son père. Cela se passe mal. Du coup elle retourne assez vite chez sa mère.

En 1996 à 19 ans une assistante sociale l'oriente vers un CHRS- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale²¹³. Elle y rencontre son futur mari. En 1997 à 20 ans elle donne naissance à sa première fille et a une deuxième fille à 22 ans. Son mariage dure 7 ans. En 2003, elle demande le divorce et commence à travailler dans le secteur du nettoyage. A 26 ans, elle est chef d'équipe dans une société de nettoyage et pour elle le fait de diriger une équipe est très valorisant.

²¹² Section d'enseignement général et professionnel adapté Dans le système éducatif français, au collège, les sections d'enseignement général et professionnel adapté « SEGPA », accueillent des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables.

²¹³ Art. L 345-1 CASF Bénéficiaire, sur leur demande, de l'aide sociale pour être accueillies dans des centres d'hébergement et de réinsertion sociale ...les personnes et les familles qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Établissement Social et Médicosocial le CHRS assure tout ou partie des missions définies à l'article 312-1 8° en vue de faire accéder les personnes prises en charge à « l'autonomie sociale

En 2003 elle se met en couple avec une femme avec laquelle elle vivra 15 ans. Pendant toute cette période Doris va se consacrer beaucoup à son travail et sa compagne qui ne travaille pas s'occupe de ses deux Filles.

- [Comment Doris construit-elle son rôle de mère ?](#)

Avant de divorcer de son mari et l'entrée de ses enfants en maternelle, Doris est restée trois ans auprès de ses filles. C'est au moment de sa séparation en 2003 qu'elle se lance à corps perdu dans le travail.

« L'éducation des parents, l'éducation de mes filles, c'est simple, c'est que moi à un moment donné c'est que j'ai fait que travailler, je n'étais jamais à la maison. »

Doris « délègue » leur éducation à sa compagne : *« En fait ma compagne éduquait beaucoup L, E et sa fille parce qu'elle a aussi une fille. »*. C'est à partir de l'adolescence que la situation se complique. L'aînée a beaucoup de petits amis. Doris a peur et sa compagne la met en garde. *« Ce qui s'est passé c'est qu'un jour, ma compagne m'a montré que ma fille, elle faisait, elle partait à la dérive. »*

Cependant Doris ne veut pas la croire, elle défend sa fille *« Ma fille n'est pas comme ça. »*. Sa fille tombe enceinte à 15 ans et l'ambiance est très tendue. Une violente dispute éclate : *« En fait c'était vrai et un moment donné il y a un mot de trop et ma compagne a giflé ma fille. »*

Pour Doris il s'agit là d'un point tournant douloureux. Doris explique : *« J'étais convoquée à la police parce que ma fille a porté plainte... Je n'ai pas dit la vérité à la police. J'aurais dû à ce moment-là et c'est vrai que je le regrette, d'avoir choisi ma compagne mais j'aurais dû choisir mon enfant. J'aurais dû dire la vérité, voilà. »*

Doris a tout de même pu voir son petit-fils à sa naissance c'est peu après que sa fille a rompu les relations avec sa mère. Heureusement d'après Doris, son aînée est partie vivre chez son père : *« Elle est restée chez son papa. Elle voit sa sœur (car celle-ci va un weekend sur deux chez son père). Elle a emménagé, elle a un appartement. »*

Une des préoccupations personnelles et éducatives de Doris porte sur la question de la reproduction²¹⁴. Le premier psychiatre qui a suivi Doris lui a prédit qu'elle reproduirait le comportement de sa mère. Doris est toujours en alerte ; elle y réfléchit beaucoup. *« J'ai fait ça au départ et après elle est tombée enceinte c'est pour ça que j'ai dit qu'elle reproduit. J'étais apprentie cuisinière, elle (sa fille) a été apprentie cuisinière" (après une relance de l'interviewer, Doris a dit: On reproduit pas complètement) »* Doris poursuit: *« On ne reproduit pas complètement pareil, mais ce qui est sûr c'est que si maintenant je devais revenir en arrière, je changerais pas mal de choses. »*

- [Intervention Aide Éducative à la demande de Doris](#)

En 2009 Doris demande une aide éducative (AED) car sa fille aînée lui pose problème.

Voici comment Mme S présente son intervention auprès de Doris et de sa fille : *« J'ai donc accompagné Doris et sa fille dans le cadre d'une mesure éducative AED pendant une année. La mesure n'a pas été*

²¹⁴ VOIR Partie III et travaux de AFIREM Association Française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée <https://www.afirem.fr/>

reconduite car la situation s'était apaisée, améliorée et qu'il n'y avait pas de quoi continuer... On avait fait comme on fait toujours un génogramme classique et c'est à travers le génogramme dès les premières rencontres que j'ai découvert qu'elle avait une histoire très, très lourde. Très longue et qu'il y avait eu de l'accompagnement en AEMO... C'est elle-même qui m'en a parlé (elle lui a demandé de pouvoir rencontrer à nouveau son ancienne éducatrice Mme P car celle-ci avait joué un rôle important dans sa vie, un rôle de « substitut de mère ». Doris avait confiance en Mme P)... Elle m'avait raconté tout son parcours d'enfant placée, son rapport avec sa mère, ses compagnons, son mariage avec son mari, ses Filles, sa relation avec ses Filles jusqu'au moment de notre rencontre dans le cadre de cette AED pour sa deuxième Fille... J'étais épatée parce qu'elle revenait de loin et qu'elle avait un cadre éducatif, pas qu'éducatif, mais qu'elle était très attentionnée, très proche de sa Fille dans la bonne distance et que c'était une chouette maman enfin en gros à la vue du parcours qu'elle a eu. J'ai trouvé vraiment très intéressant de lui renvoyer parce qu'elle se dévalorisait énormément... au début elle m'avait dit qu'elle n'était pas très pour la mesure éducative.... Elle m'a dit combien ça l'avait rassurée, ma personne, en fait la façon dont j'ai parlé... On avait juste (avec sa cheffe de service) réexpliqué le cadre et surtout la différence entre l'AEMO et l'AED car l'AED elle n'avait pas connu, elle n'en voyait pas la différence par rapport au juge... Je pense qu'elle avait des craintes et elle a dit que cet entretien l'avait énormément rassurée. Après la mesure avait coulé de source. ».

- Apports pour les pratiques

Le parcours de Doris permet de comprendre comment on exerce sa parentalité quand on a vécu dans son enfance, sans attachement stable, des situations de maltraitance extrêmes et de placement dans la logique « je veux m'écarter de ce que j'ai vécu ». Elle dit avoir « évité le pire » avec ses enfants. Elle est consciente qu'il y a un mieux mais qu'elle manque de reconnaissance et ce qu'elle a vécu fait frein car elle n'a pas été reconnue dans sa souffrance.

Concernant ses enfants, elle n'exprime pas de crainte dans son rôle de maman. Elle compte sur sa compagne pour l'éducation de ses enfants mais craint que sa Fille aînée ne reproduise le schéma de sa propre mère et le sien, celle-ci étant enceinte au même âge.

Doris a donc demandé de l'aide concernant l'éducation de ses Filles auprès de l'ASE (AED). C'est parce qu'elle a identifié des difficultés qu'elle ne pouvait résoudre seule, mais c'est aussi le résultat de la confiance qu'elle a eu dans l'éducatrice Mme P qui l'a accompagnée dans le passé.

Mme S a su évaluer la situation et vis-à-vis de Doris positiver sa capacité à savoir « bien faire », et valoriser ses compétences. Elle parle d'une mère qui se préoccupe de sa fille, qui se questionne sur l'éducation qu'elle donne à sa Fille. L'éducatrice parle des activités que Doris met en place avec l'enfant, de sa réussite scolaire. Doris a des codes, un mode d'emploi mais elle a du mal à établir des liens avec ses filles. Elle a pris conscience de son histoire malheureuse, elle tient compte des conseils, elle les applique et s'y tient. Cependant, elle ne s'interroge pas toujours sur ce que ses enfants ressentent. Elle semble en recherche de l'amour qu'elle n'a pas eu, en quête d'affection permanente et souvent elle est déçue.

Pour accompagner la parentalité, il faut d'abord écouter le parent, voir l'enfant blessé dans le parent, sinon il y a une « non-rencontre permanente ». L'écoute et les conseils construits avec les éducatrices ont permis à Doris d'avoir la distance pour résoudre ses difficultés au fur et à mesure.

Lorsque la confiance s'installe avec l'éducatrice, le parent parvient à se faire confiance et à être en mesure de transmettre cette confiance à ses propres enfants.

Puisqu'il s'agit de créer une relation dans l'accompagnement, le premier travail, c'est la rencontre. C'est important de connaître la souffrance du parent qui est encore réelle, de la prendre en considération et d'analyser avec la personne comment cette souffrance rend difficile pour lui le fait d'être parent et d'éduquer son enfant. Sur ce plan les travailleurs sociaux peuvent jouer un rôle essentiel en lien avec ceux qui entourent la famille concernée. Ces deux personnes ressources sont pour Doris des « tutrices de résilience ». C'est grâce à elles, comme l'a bien montré Boris Cyrulnick²¹⁵ qu'un certain nombre d'enfants traumatisés résistent aux épreuves voire les utilisent pour rebondir. Ces capacités ne peuvent être mises en jeu qu'à partir de « liens significatifs » avec un « environnement ressource » dans lesquels l'individu va pouvoir rencontrer ces tuteurs de résilience.²¹⁶ Ici, c'est l'environnement professionnel qui fait ressource pour Doris.

Dans les quatre situations, l'engagement des professionnels au côté des familles fait véritablement « ressource » pour elles : savoir « se rencontrer », établir des relations de confiance rend visible également la transformation des « liens forts » en « liens faibles ». Dans les familles Nestor, Rose et Doris, on observe que les liens noués avec les professionnels perdurent dans le temps au-delà du cadre des interventions institutionnelles. Ces liens de confiance, sont devenus de réels liens de solidarité au sens que leur donne Serge Paugam dans l'élaboration de la « théorie sociale de l'attachement »²¹⁷ Cette question des « liens électifs » met en lumière certains liens qui attachent les individus entre eux et à la société, font ressource aussi pour chacun des protagonistes et comptent dans la pluralité des liens sociaux . Elle a été très débattue à partir d'une approche proposée par l'UNAPP qui l'appuie notamment sur les enseignements d'une expérimentation

²¹⁵ La Résilience ou comment renaître de sa souffrance ? Boris Cyrulnick Claude Seron Collectif Collection Penser le Monde de l'Enfant Faber 2004

²¹⁵ Michel Delage Analyse en ce qui concerne les ressources familiales Résilience dans la famille et tuteurs de résilience Qu'en fait le systémicien ? Thérapie Familiale 2004/3 (vol 25) p.339 à 347 <https://www.cairn.info/revue-therapie-familiale-2004-3-page-339.htm> et Ressources et compétences des contextes d'intervention Michèle Cauletin, Claudie Didier Sevet, Bernard Masson <https://www.cairn.info/revue-therapie-familiale-2004-3-page-283.htm>

²¹⁵ UNAPP APEI de Lens et CREA des Hauts de France Le Parrainage de Proximité à l'APEI de Lens Une nouvelle logique d'action 2020

²¹⁵ Paugam Serge .sur le lien social et la notion d'attachement social <https://www.serge-paugam.fr/ehess--theorie-sociale-de-l-attachement--programme--id16.html>

d'une dizaine d'années en cours d'analyse²¹⁸ dans des situations voisines qui a débouché sur des liens de parrainage.

2.2 Des familles principalement soutenues par des voisins, amis et bénévoles associatifs

a) La Famille Mary - Sur le chemin de l'intégration

- Parcours de la famille Mary

Les Mary sont arrivés en France en 2008 pour le père et en 2009 pour la mère. Ils sont âgés de (respectivement) 28 et 22 ans. Leurs parents sont Arméniens. Le père vient de Géorgie et la mère d'Arménie. Mme Mary a fait des études de droit dans son pays d'origine. De son côté Mr Mary a arrêté l'école à 16 ans et est devenu professeur de boxe.

Le père de Mme Mary. était un opposant au régime arménien. Il y a été assassiné pour des raisons politiques. C'est la mère de Mme Mary. qui l'a poussée à quitter son pays pour se protéger. Tout en étant tous les deux arméniens, Mme et M. Mary venant de pays différents (elle d'Arménie, lui de Géorgie) ne parlent pas tout à fait la même langue, ni n'ont reçu le même type d'éducation. « *Il a son propre arménien...les traditions c'est pareil en général mais il y a des trucs différents la cuisine, les fêtes...* » (Mme.).

Ils se sont rencontrés en 2010 à la préfecture : « *Oui j'avais rendez-vous (pour obtenir un récépissé), je l'ai vue en bas pour changer mon récépissé...On s'est regardé entre nous...Après on s'est rencontré chez des amis.* » (Mr.)

Ils ont vécu la grossesse de leur premier enfant et sa première année dans la rue (entre 2011 et 2012). Pendant ces deux années ils ont essuyé de nombreux refus de leurs demandes de régularisation et de logement. Ils ont vécu des expériences humiliantes et discréditantes, comme l'explique Mme Mary : « *On a eu des problèmes avec le Conseil Départemental. La police a jeté toutes les poussettes. Ensuite il y a un homme qui te pousse et qui te montre que tu n'es rien, ça c'est quelque chose. Je n'ai pas laissé passer et je lui ai répondu : « Même ta femme n'est pas mieux que moi avec ton enfant, tu ne me connais pas, tu ne sais pas d'où je viens. » Après ça il a refusé de me donner des tickets et je lui ai dit ça m'est égal. 30 euros par mois, ça ne fait rien pour moi mais tu n'as pas le droit de casser ma fierté.* »

En effet comme l'explique Robert, le parrain d'un de leurs enfants, qui les a aidés sur le plan juridique « *...Ils étaient sans papiers et déboutés du droit d'asile (car l'Arménie était considérée comme pays sûr). La mission essentielle du réseau d'éducation sans frontières (RESF) est plutôt juridique : c'est de prendre en charge les dossiers de familles dans ces situations et avec l'appui d'avocats de demander à la préfecture des titres de séjour. Comme je faisais partie de ce réseau j'ai rencontré cette famille notamment sur le plan juridique.*

En juillet 2017, sept ans après leur arrivée ils ont été régularisés. Ils étaient demandeurs de cette aide, ne pouvaient pas se payer un avocat, donc RESF a assuré qu'ils pouvaient prétendre à l'asile car ils sont arrivés dans des conditions difficiles : le père de Mme Mary était opposant au régime TURC dictatorial en Arménie et il avait été assassiné. ».

Ils ont finalement été régularisés avec une carte de séjour Vie privée et familiale dans le cadre de la circulaire Valls. Leurs trois enfants sont scolarisés : l'aîné au moment de l'enquête a 6 ans et demi et rentre en CP, le second a 4 ans, et la troisième 2 ans et demi.

Comme l'indique Mme : *"Quand on arrive d'un pays étranger un diplôme ça sert à rien, il faut tout recommencer et c'est compliqué de passer des mois sans rien sur le territoire et ne rien obtenir, rien. Il faut encore se battre pour pouvoir avoir quelque chose quoi, c'est vraiment difficile. En plus, mes 3 enfants sont nés quand nous étions sans papiers, sans rien, sans ressource. Là on est en train de faire l'allocation familiale avec la CAF qui est assez dure. Toujours il faut l'acte de naissance.... Il faut aller à l'ambassade, il faut faire le passeport...En plus quand on quitte notre pays et qu'on est réfugiés et que notre pays a des problèmes politiques, retourner vers l'ambassade c'est vraiment difficile mais on n'a pas le choix..."*

En 2012 la famille obtient un logement par le biais d'Emmaüs et de son dispositif « Emmaüs 100 pour 1 ». Leur premier logement est un tout petit studio. *« Tous les quatre, on était juste dans un studio et on était obligés parce qu'on bien c'est la rue, ou ici. C'était tout petit mais avec l'association, on a pu déménager. ».* Pour les parents il s'agit là d'une étape-clé (un point tournant) qui leur permet d'être logés, et qui marque également le début de leur engagement dans les associations qui les ont soutenus et les soutiennent.

Comme le souligne Mme Mary *« Actuellement (depuis le moment de l'entretien la famille a obtenu un logement social adapté au nombre de ses enfants) nous sommes hébergés par ... EMMAUS 100 pour 1 mais d'un autre côté on est adhérents et je suis vice-présidente de l'association...et mon mari aussi a travaillé au Secours Populaire...De 2012 à 2017, il était au Secours Populaire, à EMMAUS mais c'était un échange à la place de notre logement. Il est allé toujours faire du bénévolat. Moi j'ai fait des traductions où j'accompagnais les personnes pour parler, pour expliquer la situation quoi. ».*

Depuis qu'ils ont leur statut en règle, les parents de la famille Mary continuent à régler les nombreuses difficultés administratives qu'ils rencontrent pour parfaire leur connaissance du français, faire reconnaître leurs diplômes, trouver un emploi ou encore pour obtenir l'accès aux droits sociaux comme les allocations familiales. Au moment de l'enquête Mme Mary est sur le point d'être engagée en tant que professionnelle au sein d'une des associations où elle travaille bénévolement depuis 2012. C'est un parfait exemple du concept de *capital d'expérience biographique* (C. Delcroix, 2002) qui désigne non seulement les savoirs, savoir-faire et compétences apprises au cours des expériences mais également la réussite de leur valorisation par l'obtention - par exemple - d'un emploi

Leur objectif prioritaire est de bien éduquer leurs enfants mais c'est difficile : pour Mme Mary *« Construire un enfant c'est difficile...Il faut qu'on leur transmette notre tradition pour qu'ils comprennent la vie en France, qu'ils fassent leurs devoirs, pour qu'ils comprennent qu'il ne faut pas être égoïstes. »*

- Valeurs familiales et traditions : conditions de la transmission

Dans l'entretien mené avec les parents de la famille Mary pour bien éduquer leurs enfants les parents expliquent comment ils se fondent sur l'éducation qu'ils ont reçue et voient comment transmettre et adapter leurs systèmes de valeurs à leurs enfants.

Mme Mary se penche sur la manière dont ses parents l'ont élevée en Arménie et procède par analogie par rapport à la situation actuelle de ses enfants : *« J'ai grandi dans une célèbre famille, mon père était un homme politique et par rapport à l'éducation moi-même c'était trop pour moi. D'ailleurs mes parents, ils étaient très occupés par leur travail, ma mère était comptable..., mon père était bien occupé. Mes parents avaient cherché une personne qui était toujours présente à la maison pour aider à faire les devoirs, pour accompagner, pour aller au théâtre, aller à l'opéra. Une personne qui est toujours éducatrice mais qui est employée spécialement pour ça. »*. Ici en France ils sont seuls

Pour Mr Mary l'éducation reçue de ses parents est sa vraie ressource pour éduquer ses enfants : *« Si je compare l'éducation que j'ai reçue et maintenant, vous imaginez que vous êtes à ma place. Vous êtes dans un pays sans rien, les poches vides, pas d'hébergement mais aussi pas de choix de retourner parce que maintenant je ne vais pas risquer ma vie et aussi la vie de ma famille. C'est pour ça que j'ai décidé d'utiliser toutes les qualités et les valeurs que j'ai apprises depuis mon enfance même si j'avais des conditions favorables, il fallait aussi que je sois autonome, je comprends que je dois me défendre mais là ça va. Je continue à apprendre à mes enfants que « nous sommes derrière vous comme un mur bien fixé »*. Par exemple Il explique à ses enfants qu'il ne faut ni taper, ni être tapé à l'école mais arriver à communiquer avec les autres.

En termes d'éducation la tradition implique d'être strict en matière de langage, de respect des parents (*« à partir du moment où les parents sont toujours vivants on est toujours enfant »* Mme), une division des rôles entre garçons et filles : on est plus sévère avec les Filles. C'est l'homme qui travaille, la femme reste à la maison.

À l'école on leur a demandé de laisser plus leurs enfants à la cantine et en garderie.

« Dans la semaine ils se réveillent à 7h30, ils se lavent, ils prennent leur petit déjeuner et après ils vont à l'école mais à partir de cette année ils resteront à la cantine. C'est aussi compliqué parce qu'il faut payer mais je le fais exprès pour qu'ils apprennent à manger différemment...Après à la cantine ils m'ont demandé de laisser les enfants à la garderie par ce qu'ils pensent que je suis sévère. Je leur laisse pendant l'école. Nous avons décidé de les laisser là-bas une heure ou une demi-heure, on les laisse là-bas maximum jusqu'à 17H. »

On voit travers cet exemple comment les parents acceptent les conseils des enseignants et réajustent leurs manières de faire avec leurs enfants pour être et les mettre également en phase avec la société dans laquelle ils vivent.

- Personnes et institutions ressources – parrains marraines et engagements associatifs

Robert le parrain de leur enfant les connaît bien et parle d'eux en ces termes : *« Je suis parrain de leur second Fils c'est un parrainage républicain. Si les parents sont défaillants c'est au parrain de prendre en charge le filleul je les ai emmenés tous dans ma maison en Bretagne. Nous sommes amis. En plus ils vont s'intégrer ce qui prend une bonne tournure puisqu'ils ont été régularisés. Ils vont avoir un logement social F4 donc moins de prise en charge plus de distance ils auront moins besoin de mon accompagnement. Ils attachent beaucoup d'importance à ce*

parrainage car il n'y a pas de grands- parents présents en France. Je passe les voir régulièrement et j'assume des choses traditionnelles comme d'emmenner les enfants au cirque à Noël. Je les ai emmenés à l'ambassade pour aller chercher leurs passeports. J'ai aidé Mr Mary à faire reconnaître son diplôme arménien pour une équivalence internationale par de l'ambassade d'Arménie à Paris. Je suis intervenu car il y avait des punaises dans leur logement en prenant contact avec la mairie. Donc on les a fait changer de logement. Emmaüs a considéré qu'ils n'étaient pas assez stricts avec leurs enfants du coup il y a un accompagnateur / trice d'Emmaüs qui les suit. »

Nabila la seconde personne ressource de cette famille, également marraine d'un des enfants souligne de son côté que « *les enfants se sont très vite mis au français. Ils sont très polis, ils ont une bonne éducation.* ».

Il est frappant de constater la divergence de vues existant entre Emmaüs, le parrain, la marraine et l'école. Ce qui se joue à travers ces représentations divergentes, c'est la discussion sur ce que veut dire donner à ses enfants une bonne éducation. Des familles comme la famille Mary, « immigrées, appartenant aux milieux populaires, sont souvent considérées comme dépourvues de ressources. Elles sont même stigmatisées et confrontées à des préjugés tenaces : elles seraient responsables de leurs difficultés, incapables de gérer un budget, de discipliner leurs enfants et de les aider à s'insérer dans la société. »²¹⁹.

La famille Mary - comme d'autres familles migrantes- n'est pas originaire d'un milieu populaire mais en France elles sont considérées « à priori » comme telles ce qui ajoute à l'incompréhension et au discrédit.

Mme Mary est très consciente de la difficulté d'éduquer des enfants en ayant très peu de moyens financiers. « *J'aimerais bien emmener mes enfants partout car quand j'étais enfant je ne manquais de rien et j'aimerais bien faire pour mes enfants mais je ne peux pas parce que là j'ai peu de ressources et il faut que je pense qu'il faut qu'ils mangent bien d'abord. Je paie aussi pour les loisirs pour qu'ils puissent aller au centre de loisirs pendant les vacances avec les copains, aller au cinéma, la piscine, au parc, qu'ils profitent... Toutes les fois si je ne peux pas acheter des tickets pour aller au cinéma surtout qu'on était sans ressource, on n'avait rien mais je n'ai jamais dit à mes enfants que je n'ai pas d'argent, jamais... ».*

À travers le récit que nous livrent les parents Mary, on trouve un effort particulier pour ne pas frustrer leurs enfants et ainsi les empêcher de se considérer comme les victimes d'une situation administrative et politique qui pourrait dans le futur les amener à se sentir injustement traités.

On trouve dans les quatre entretiens réalisés : ceux du père, de la mère, du parrain et de la marraine des éléments d'analyse sur la définition de ce qu'est une famille « élargie », un réseau de personnes ressources, qui fonctionne, répond avec les parents aux besoins des enfants pour leur « bonne éducation » et leur devenir, une forme « d'éducation partagée ».

²¹⁹ Delcroix C. « Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité » in *Migrations Société*, Vol.21, n°123-124, 2009, pp. 143-157, p.143-144

- [Apports d'un « système d'échanges et de solidarité citoyen » pour l'équilibre d'une famille](#)

Pour Nabila cette famille a construit « *un bon modèle de famille qui veut s'en sortir.* ». Elle souligne que ce modèle contredit les représentations négatives véhiculées dans l'espace public sur les migrants.

Le modèle familial traditionnel est interrogé et mis en lien avec le fait de comprendre la vie en France et de s'y adapter. : « *Chez nous on dit l'enfant doit être un homme en majuscule, après il est professeur, il est dans les chantiers ; chacun est né pour faire quelque chose mais être un homme en majuscule c'est ça qui est important...Il faut d'abord avoir les bons comportements, il faut être civilisé. Être civilisé pour moi ce n'est pas prendre par exemple une tablette, faire des likes...c'est que l'enfant ait de bonnes relations, qu'il soit autonome. Pour moi c'est important ce que je fais avec mes enfants pour qu'ils aient de bons comportements, d'abord c'est bien pour lui-même et pour les autres.* » Mme Mary

Pour Mme Mary même si éduquer est une tâche complexe, elle trouve difficile le mode de vie de nombreuses familles en France surtout par rapport aux possibilités d'échange et de soutien : « *Voisinage, je ne peux pas dire qu'on ne trouve pas les gens (mais) ici, tout le monde est enfermé dans leur appartement et je respecte.* »

À travers les liens de la famille avec le secteur associatif dans lequel ils se sont engagés s'est constitué un véritable réseau d'échanges et de soutiens : « *Autour de nous, c'est nos amis qui nous ont bien aidés. Si chacun pouvait apporter quelque chose, par exemple des vêtements de son fils qui est grand et que c'est en bon état ou l'autre qui pouvait préparer un repas parce que là trouver même quelque chose à manger c'est compliqué. D'ailleurs, tu manges bien, tu manges en bonne qualité, tu n'as rien, ça fait du stress, là je rigole mais ça fait du stress absolument. Comment tu dois vivre ? Tu veux manger, tu n'as rien à manger. Je ne sais pas si vous connaissez le secteur social, à l'époque je suis allée au secteur social chercher à manger et il y avait la bagarre.* ».

À travers les témoignages recueillis se dessine l'impact de la difficulté de répondre aux besoins vitaux de ses enfants en termes d'alimentation, de vêtements, d'accès au logement qui sont des conditions indispensables pour assurer un équilibre et une bonne éducation à ses enfants.

Ce qui frappe dans cette situation c'est la grande retenue de Monsieur et Madame Mary qui en disent le moins possible dans le souci de conserver dans ces circonstances toute leur « dignité » alors qu'ils ont vécu dans une situation de grande pauvreté, qu'ils ont dû se « battre » pour la reconnaissance et le respect de leurs droits humains fondamentaux y compris face à l'accueil qu'ils ont reçu des services départementaux de protection de l'enfance.²²⁰

²²⁰ Cf les travaux d'analyse de Régis Sécher Rapport de l'ONPES sur l'invisibilité sociale <https://www.cnle.gouv.fr/rapport-de-l-onpes-l-invisibilite.html>

- Apports pour les pratiques

L'histoire de la famille Mary permet de comprendre l'importance des actions associatives dans toute leur diversité, la réalité des « solidarités construites avec les familles » et des personnes engagés bénévolement dans des citoyennetés actives²²¹ alors qu'elles peuvent se trouver privées de papiers pendant de très nombreuses années et se trouver de ce fait dans l'impossibilité d'accéder aux droits protégeant la vie même de leurs enfants. Rappelons que les Mary ont vécu deux ans dans la rue dont une année avec un enfant nouveau-né. Cette situation ne devrait pas exister si le respect des droits humains fondamentaux étaient effectifs, mais de fait, dans les pratiques, les personnes dont la situation administrative est « irrégulière » passent « après les autres » Barrière de la langue ? Pénurie de logements ? Manque de places ? Complexités « administratives » inextricables? ²²²

Comment comprendre que ce qui est mis en avant par certaines institutions dans une situation comme celle-ci, au mépris du droit et de la simple humanité c'est non pas la question de la protection des enfants et de l'aide appropriée effectivement apportée à leurs parents en fonction des circonstances²²³, mais l'irrégularité de leur séjour en France ²²⁴? Rappelons pour mémoire que les nombreux citoyens engagés dans ces actions de solidarité²²⁵ ne sont que depuis très récemment à l'abri de poursuites pénales depuis la reconnaissance par le Conseil Constitutionnel dans une décision du 6 juillet 2018 de la Fraternité comme un principe à valeur constitutionnelle. De ce principe découle la reconnaissance de la « liberté d'aider autrui dans un but humanitaire sans considération de son séjour sur le territoire national ». ²²⁶

Ce qui ressort, c'est aussi le rôle bénéfique de la réciprocité dans les échanges et les soutiens du fait de la reconnaissance de cette « citoyenneté active ». Le fait pour les parents Mary de s'être engagés dans la longue durée au sein d'associations pour soutenir d'autres personnes leur a permis de ne pas être en situation « d'assistance », d'être reconnus comme « dignes d'agir », de s'inscrire dans des réseaux, de devenir « amis » mais aussi d'acquérir des expériences voire de nouvelles compétences qui leur permettront d'arriver à terme à obtenir un emploi stable et d'être en capacité d'assurer l'équilibre financier de leur foyer.

²²¹ L'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active Tribune 2015 France Bénévolat signée par l'UNAPP, Apprentis d'Auteuil et d'autres

https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/uploads/media/TRIBUNE_FranceBenevolat_15-04-15.pdf

²²² Défenseur des Droits 2016 Les droits fondamentaux des étrangers en France

https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/736160170_ddd_rapport_droits_etrangers.pdf

²²³ Cf déjà cités cf. Concept de protection de l'enfance

²²⁴ Travaux de François Héran Chaire migrations et société Collège de France Leçon inaugurale 5 avril 2018

<https://www.college-de-france.fr/site/francois-heran/inaugural-lecture.htm>

²²⁵ La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), dans son avis du 18 mai 2017 intitulé «Mettre fin au délit de solidarité», s'inquiète de la «recrudescence de poursuites visant à empêcher l'expression de la solidarité envers les personnes migrantes

²²⁶ https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2018/2018717_718QPC.htm

Comme le souligne Nabila à propos de Mme Mary : « Elle est avocate dans son pays, elle a pu convertir ses diplômes. Elle a demandé un stage qu'elle a fait à l'Union des associations familiales (UDAF). Ils ont été tout à fait satisfaits d'elle. Il y a des postes à pourvoir. Je pense qu'elle va pouvoir y entrer. Elle attire la sympathie. On a envie de les aider tous les deux et leurs enfants aussi. »

En accompagnant d'autres personnes, en aidant à la traduction Mme Mary est devenue une sorte de personne ressource, relais, de médiatrice. Les expériences de Mr Mary au Secours Populaire ont aussi servi à nouer des échanges avec d'autres personnes en situation de précarité. Les valeurs et modes de fonctionnement des Mary ont ainsi pu être aussi transmis à d'autres personnes venant d'autres horizons. En agissant ainsi ils démontrent leur engagement citoyen dans une forme de solidarité, de « contribution » à la vie en société.²²⁷

Le rôle du parrain et de la marraine est aussi très important pour l'équilibre de tous comme l'est la « communauté d'action associative ». Le « lien de parrainage » inscrit dans la durée, reconnu publiquement comme un lien « électif » et de « citoyenneté²²⁸ », construit dans un cadre collectif associatif auquel chacun apporte sa « part », se situe à l'intersection de la sphère privée et publique ou chaque histoire dépasse la seule question personnelle. En effet dans les différents entretiens, « l'amitié » est mise en avant alors que Robert définit le rôle du parrain républicain comme celui qui peut accompagner au quotidien parents et enfants mais aussi celui qui sera là comme un recours « si besoin » !²²⁹

De nombreuses pistes d'amélioration pour la prise en considération des ressources des parents eux-mêmes et des entourages se dégagent à partir de l'analyse de cette situation y compris pour la « protection de l'enfance ».

²²⁷ <https://fonda.asso.fr/tribunes/democratie-contributive-une-rennaissance-citoyenne>

²²⁸ Serge Paugam déjà cité

²²⁹ Parrains Marraines « Républicains » sont comme parrains et marraines de « baptême » des « compères » et des « commères » avec les parents et occupent auprès des filleuls une place privilégiée dans une forme de « parenté spirituelle » qui font d'eux des « proches » Rites Républicains Gouverner par le rite <http://lassp.sciencespo-toulouse.fr/Antoine-MANDRET-DEGEILH> et <http://www.theses.fr/2015IEPP0039/> G. Alfani, V. Gourdon, I. Robin (dir.), *Le parrainage en Europe et en Amérique. Pratiques de longue durée (XVI^e-XXI^e siècle)* Bruxelles, Peter Lang, 2015, 487 p. <https://journals.openedition.org/genrehistoire/2606/>

a) La Famille OLIVIA- La continuité d'une prise en charge

• Raisons du choix

Le cas d'Olivia a été choisi par l'équipe car il permet de comprendre comment, à travers la continuité d'une prise en charge, se constitue un réseau de personnes ressources qui vont jouer un rôle important tout au long du parcours d'une jeune femme dont la famille n'a pas de parents en mesure de l'élever. Une éducatrice, la cousine d'Olivia ont aussi été rencontrées.

• Parcours d'Olivia : « elle pense que d'autres ont pensé qu'elle était récupérable »

« Alors je ne connais pas bien l'histoire parce que je ne suis pas restée longtemps avec mes parents et puis mon demi-frère, il nous a un peu raconté mais on va dire (que) comme c'est des moments... Je ne pose pas trop de questions, parce que c'est une période que je préfère laisser derrière moi ; mais je sais qu'effectivement mon père avait un premier mariage. De ce premier mariage il a eu cinq enfants dont deux malades mentaux, oui... Mais après, je ne sais pas si c'était déjà... avant, s'il y'avait déjà... parce que du coup, il a dû se remarier. C'est pourquoi il s'est mis avec ma mère. Parce qu'il ne pouvait pas gérer seul. Donc il a cherché une femme au Maroc, mais il a dû l'acheter... je ne sais pas, je n'ai pas trop compris. Normalement on n'aurait pas dû naître mon frère et moi, mais ça s'est fait, voilà... et au final, elle aussi elle était malade mentale donc... le pauvre il n'a rien gagné. ».

Le père d'Olivia, ancien harki, a eu cinq enfants avec sa première épouse. Au décès de celle-ci, il envisage de se remarier avec une femme plus jeune qui puisse l'aider à élever ses enfants dont deux sont fragiles mentalement. Ce sera la mère d'Olivia et de son petit-frère, marocaine, qui lui a été présentée au Maroc.

Cette mère s'avère fragile psychologiquement. Elle bat Olivia et est violente envers son mari. Hakim, son petit frère, semble épargné.

Olivia a huit ans à la mort de son père. Son demi-frère, Nourdine, de trente ans son aîné remplit le réfrigérateur régulièrement. La mère d'Olivia est « déchuée de ses droits parentaux » et est hospitalisée.

Nourdine se propose de garder Olivia et Hakim chez lui. Lui-même avait déjà deux garçons un peu plus âgés avec sa femme Mireille. Olivia vit chez eux jusqu'à ses 11 ans, où elle subit des abus et des coups du fils cadet. Sur les conseils d'une adulte proche de sa famille, elle s'ouvre à l'assistante sociale de son école.

Extrait de l'entretien de la cousine d'Olivia, âgée de 10 ans de plus :

« La cousine : (...) on a compris qu'au-delà de la maltraitance il y avait aussi un problème de traitement d'un des fils sur Olivia : avec un de ses fils qui se comportait mal avec Olivia. Alors, au début, visiblement, il la frappait beaucoup ; ... beaucoup plus dur, beaucoup plus fort. En plus, c'était le cadet de la famille, ... un peu gâté.

- Interviewer : Cadet de la belle mère ?

- La cousine : Oui, cadet de la belle- mère.

- Interviewer : Il avait quel âge ce fils ?

- La cousine : (...) Il devait avoir 3 ans de plus qu'elle. Il l'a maltraitée. Et, là où ça a commencé à dériver complètement, ce qui a déclenché le signalement, je pense aussi du côté d'Olivia : c'est quand il a commencé à la toucher (l'attoucher). »

À la suite de cela, elle est placée par jugement dans un foyer de jeunes filles sans qu'elle ne puisse retourner ni dans sa famille, ni revoir son petit frère, Hakim. Elle y rencontre Coline, éducatrice, qui deviendra une personne ressource, qu'elle qualifiera dans notre entretien comme « *faisant partie de sa famille actuelle.* »

Olivia : « (...) *et mes anciennes éducateurs qui sont là un peu comme des mamans quand même pour moi (...)* ».

Olivia y restera jusqu'à ses 21 ans. En arrivant au foyer, elle commence à se mettre en danger. Elle y voit la recherche de limites pour grandir :

« En fait, j'avais un tempérament, ... quand je n'avais pas ce que je voulais, ... ben, comment dire ? Je liguais les autres du foyer pour avoir ce que je veux. Voilà ! Donc, c'était compliqué pour les éducatrices de gérer. Et, normalement, elle aurait dû dire : -Toi, tu vas dans un autre foyer (...). Bon, voilà ! Mais, je pense qu'elle a dû se dire que j'étais récupérable. Voilà ! Et, elle a dit au juge qu'elle n'avait rien contre pour que je reste, et tout... Donc, ça, déjà, je pense que ça m'a beaucoup aidé. Enfin, je m'en suis rendue compte qu'il fallait que là... que c'était une chance... qu'il fallait que je la saisisse. »

Lors de son placement elle rencontre trois personnes qu'elle considère comme des personnes ressources. Coline et deux autres éducatrices. Coline a un déclic et se dit que cette fille est très intelligente. « *Et du coup... la rencontre n'a pas été simple par ce que, je ne sais pas comment on peut expliquer ça après coup. C'est quand même une jeune qui ne sortait jamais de l'établissement, qui était toujours dans l'établissement, qui devait se mettre dans un cadre qu'elle n'avait pas connu. Je pense que, ce qui m'a percuté c'est son intelligence.* » (Entretien de Coline)

Elle décide de lui faire confiance. Le lien se crée entre elles.

« Alors, peut-être qu'elle pourra dire autrement, mais, moi je suis allée la chercher dans ses retranchements. Je suis vraiment allée la chercher dans ses retranchements mais le lien n'a pas été très fort parce qu'on l'avait très peu sur le groupe et après elle a fugué pendant 5 mois. On ne savait où elle était. Tout ce qu'on savait c'est que, je pense qu'elle pouvait se mettre en danger ou l'adulte qui la recueillait, la mettait en danger. Et en fait pendant 5 mois, je pense que ça a tourné dans ma tête ... : qu'est-ce qui aurait fait qu'elle ne parte pas ? Voilà et en tant que professionnel je me suis questionnée, et à un moment donné je pense que là où ça s'est déclenché vraiment c'est quand elle est revenue. Personne ne m'avait prévenue, parce que... pas le temps et puis je suis arrivée dans mon service et je l'ai vue dans l'établissement et là il y a une espèce de colère qui est montée en moi. Oui et je suis allée la voir et je l'ai bien plaquée contre le mur je pense c'était quelque chose de fort vraiment au niveau sentiment et je lui ai dit tout le souci que j'avais eu pour elle.

Vous pensez que la rencontre s'est faite là ? Et du coup comment elle a réagi ?

Elle n'a rien dit, elle a pleuré. Et après je lui ai dit maintenant c'est fait c'est fait. Je lui ai dit ce que j'avais à dire pendant dix minutes je ne vais pas revenir dessus : on va avancer, on va te remettre au collège, on va te soutenir, je lui ai dit : mais par contre tu ne pars plus. Voilà. Et je pense qu'elle pourra, on en a déjà discuté. Elle m'a dit à ce moment-là : « j'ai su que je comptais pour quelqu'un ». Alors, voilà... après.

Olivia a été jugée pour un incendie et après l'audience, la directrice du foyer qui est également un internat scolaire ne l'a pas renvoyée, ce qui l'a aidée. Elle l'a vécu « *comme une chance à saisir* ».

Il y a eu aussi un autre déclencheur : son frère l'a imitée et a commencé à faire des bêtises; sauf que lui *n'avait pas de limites*, ce qui a fait peur à Olivia. Elle se sentait capable de s'arrêter à temps, mais ... pas son frère.

Elle est reconnue Pupille de l'État, ce qui compte beaucoup pour elle.²³⁰²³¹

Son demi-frère est important pour elle. Il fait « figure de père » (il est beaucoup plus âgé : 30 ans d'écart). Il lui a appris à se débrouiller, à ne compter sur personne d'autre qu'elle-même, à prendre confiance. Il leur disait « *qu'ils ne sont pas comme les autres enfants, qu'ils devront faire leurs preuves, qu'ils doivent être bons à l'école.* » Malgré ce soutien de son demi-frère qui les accueille chez lui, lui et sa femme les élèvent différemment de leurs deux fils.

Aujourd'hui son petit frère est ingénieur et vit dans le sud de la France. La mère est toujours hospitalisée dans le sud de la France également.

Olivia est banquière, propriétaire de son logement. Elle a fait un BEP vente, un Bac Pro, et un BTS Banque. Elle est chargée de clientèle depuis 2 ans.

Le 24 décembre elle va chez la mère de sa meilleure amie et le 25 chez son frère.

- « L'éducation c'est être là pour l'enfant à tous les instants de la vie. C'est transmettre à l'enfant un savoir d'après son expérience, lui faire comprendre certaines choses, être là même s'il a fait une bêtise. »

Elle définit l'éducation comme : « *être là pour l'enfant à tous les instants de la vie et transmettre à l'enfant un savoir, une expérience, de l'amour. Lui faire comprendre certaines choses et être là quand il fait une bêtise.* »

La famille c'est « *des personnes qui t'aiment sans condition, comme tu es et qui vont être là, présents parfois, c'est important.* »

²³⁰ Cette admission dans le statut de Pupille de l'État est favorisé en protection de l'enfance par la loi du 14 mars 2016 qui oblige à l'examen régulier de l'adéquation du statut des enfants confiés avec leur besoins et leur intérêt supérieur et l'institue au nombre des droits des enfants le cas échéant avec le concours d'une CESSEC Commission d'Examen de la situation et du statut des enfants confiés- Être admise en qualité de pupille de l'État constitue la garantie de la prise en compte du « vide » éducatif autour de l'enfant et l'obligation pour le Conseil de Famille des Pupilles de l'État et le Tuteur de former pour l'enfant un projet de vie à long terme ; c'est aussi la garantie pour Olivia par exemple de pouvoir être entendue et assurée de l'intérêt porté à sa personne et son devenir. Art. L 224-1 et s. et R 224-1 et s.

²³⁰ Léa devient pupille de l'État https://1fe5mu2jn2rfg0lxu2vk3gyc-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2021/03/Livret-pupille_page_21mars2021.pdf

Olivia n'a pas été scolarisée avant le CP. Elle était souvent absente. Elle a vécu un premier déclic en CE1 quand sa maîtresse lui offre un petit classeur avec un mot dedans pour elle. Cet événement l'a marquée.

Dans le nouveau foyer familial qu'elle intègre à la mort de son père, lorsqu'elle va vivre chez son demi-frère aîné avec son petit frère, deux éducations se distinguaient, l'une pour elle et son frère. Ils allaient au Secours Populaire pour les habiller. Ils volaient de la nourriture pour les nourrir. Olivia et son frère étaient éduqués avec des coups par leur demi-frère.

Les enfants de son demi-frère à peine plus âgés qu'eux étaient habillés avec des chaussures « dernier cri ». Ils étaient chouchoutés par la « belle-demi-sœur » : « (...) Parce qu'en fait quand j'étais chez mon demi-frère c'était : ou tu fais ce que je dis ou alors il me tapait en fait. Il nous tapait mon frère et moi. (...) Mais après ce n'était pas comme quand ma mère me battait, ce n'était pas aussi grave mais voilà. C'était plus... une correction. » « Euh en fait ce qui est bizarre c'est qu'il ne les a pas éduqués de la même façon que nous, dans le sens où... Donc, il avait sa femme et en fait sa femme comment dire, elle couvait beaucoup ses enfants à elle, et nous c'était... euh, nous, ils allaient au Secours Populaire, voler, pour nous habiller enfin voilà on n'avait pas le même traitement de faveur on va dire. »

Ce qu'elle tire de cette relation c'est une ligne de conduite : toujours réussir à l'école. Ce que lui a fait comprendre son demi-frère : « Il a quand même fait attention à ce que on soit de très bons élèves. C'était très important. Autant pour ses enfants il n'a pas été aussi exigeant envers eux qu'envers nous par rapport à ça et c'est peut-être pour ça qu'eux, ne font pas grand-chose, enfin voilà. Ça c'est vrai que c'était... que c'était très important parce que même quand j'étais après au foyer et que je faisais mes conneries j'avais toujours ce côté où il faut quand même qu'en cours je reste très bonne élève parce que plus tard je ne veux pas me retrouver SDF voilà c'est vrai qu'il nous le disait tout le temps, hein. Il nous le disait tout le temps et finalement c'est resté. »

Au moment de son placement (11 ans) et jusqu'à ses 16 ans, Olivia vit une rupture importante d'avec son frère. Elle revient sur les accusations qu'elle porte envers le fils cadet de son demi-frère pour pouvoir revoir son frère.

- [Olivia a su s'entourer de personnes bienveillantes \(éducatrices, cousine, amie et sa mère, etc.\).](#)

Certains disent : « ce sont les personnes bienveillantes qui ont entouré Olivia. Ça ne vient pas d'elle ». Prenons l'exemple de Coline, éducatrice du foyer dans lequel Olivia a été accueillie. Coline, fait partie des personnes bienveillantes de son entourage. Elle a d'ailleurs été qualifiée de personne-ressource par Olivia. Leur rencontre a eu lieu alors qu'Olivia 11 ans revenait d'une fugue de plusieurs mois. Coline eût si peur pour elle qu'elle le lui signifia avec poigne dès son retour. Coline rapporte qu'Olivia lui a dit « avoir eu pour la première fois l'impression que quelqu'un tenait à elle. »

De la même manière, lorsque qu'Olivia parle de point tournant dans sa vie, elle parle de la Proviseure de son lycée qui ne l'a pas renvoyée alors qu'elle a commis des actes de violence à l'encontre d'une autre élève. Elle parle aussi de la directrice du foyer qui ne l'a jamais laissée tomber malgré son comportement qu'elle estime déterminé : « J'étais prête à monter toutes les filles du foyer contre l'une ou l'autre éducatrice pour obtenir ce que je voulais ».

Les comportements et mises en danger d'Olivia ont-ils induit cet entourage bienveillant ? C'est ce que semble penser sa cousine « *On s'appelaient régulièrement et ma mère lui avait bien dit autant ta belle mère et sa famille je ne veux plus les voir chez moi autant toi tu viens comme tu veux, quand tu veux, et elle venait nous voir régulièrement.* » « (...) *Régulièrement quand elle peut venir elle vient, je prends des nouvelles. Je suis sa petite vie, ses premières embauches, ses jobs, voilà quoi ses diplômes (...).* »¹
« (...) *Et comme elle n'avait pas beaucoup de contact, finalement ça restait quand même une jeune fille assez isolée* ».

Les *autrui significatifs* d'Olivia sont venus à elle, qu'il s'agisse de sa « cousine » (via la tante de cette dernière), de Coline - -, de la directrice du foyer qui ne l'a pas renvoyée alors qu'elle avait fait une grave bêtise, ou de la directrice de l'école qui l'a vue en pleurs dans la rue.

Elle n'est pas allée vers eux mais elle s'est mise en danger; et c'est souvent en réaction à cette mise en danger/vulnérabilité qu'ils se sont manifestés.

Les *personnes-ressources* sont toutes, ici, des personnes bienveillantes. C'est-à-dire qu'elles ont effectivement²³² bien veillé sur Olivia. La tante de Louisa a été ressource pour que Louisa et sa mère se rendent compte de la situation de maltraitance que vivait Olivia chez son demi-frère. La directrice de l'école primaire a surpris Olivia en train de pleurer. Elle avait été battue par sa mère. Un signalement est fait, la mère est hospitalisée et « déchuée de ses droits parentaux.²³³ »

Quand les professionnels ne sont plus en charge de cette situation, certains maintiennent le lien :
« *Ben disons que, une fois que j'étais en poste, je n'ai jamais pris de contact avec les jeunes pendant mes vacances ça c'est non. C'est après, une fois que j'ai changé d'établissement. Et elle du coup, elle était en studio à S. et... j'avais dit à toutes les adolescentes si vous voulez me voir, j'avais créé un compte Facebook rien que pour elles, pour pas... voilà. Et ça a commencé petit à petit... qu'elle me contacte, qu'elle me demande des conseils.* »

« *Voilà, mais c'est vrai elle le dit spontanément, il y avait sa maman qui avait une difficulté une fois il y a trois ou quatre ans, beaucoup d'appréhension à gérer ces difficultés mais par ailleurs comme elle et son enfant sont adultes, l'UDAF du Sud l'a appelée elle et elle m'a dit : qu'est-ce que je fais ? J'ai dit : je vais les appeler.* »

« - Vous pourriez me dire qu'est-ce qui a fait ressource pour elle, elle vous l'a dit, elle vous l'a déjà exprimé, à vous ? – *Que je porte un regard positif, elle a senti qu'au-delà de ma profession, je comptais pour elle, que ce n'était pas du bluff que je n'étais pas là pour le salaire pour ..euh je ne faisais pas le boulot de manière mécanique.* »

« *La coéducation était avec mes collègues. On était vraiment trois éducatrices, on avait les mêmes valeurs et puis là on voulait arriver avec les ados et on pouvait faire front quand les ados voulaient...* »

« *A l'époque dans l'établissement où j'étais ils ne nous donnaient pas accès aux dossiers des jeunes, ni au jugement ni à quoi que ce soit.* » « *Après, ça l'est devenu une fois que j'ai quitté l'établissement du coup je n'étais plus voilà je ne dis pas que les éducateurs ont une déontologie mais quand même, voilà, je n'étais plus une professionnelle dans*

²³³ C'est le terme utilisé par Olivia Il s'agit certainement d'un retrait d'autorité parentale préalable à son admission comme pupille de l'État – combinaison des art. 380 du Code Civil et L 224-4 5° CASF

l'institution avec laquelle je l'ai accompagnée donc je pouvais commencer à la voir à l'extérieur si elle m'en faisait la demande. Je pouvais passer à autre chose. »

« Elle est dans ma vie privée, elle vient garder mes enfants, elle peut venir à mon domicile, je lui garde son chien voilà c'est quand même autre chose. »

Les *points tournants* se sont inscrits dans le temps. C'est une série d'événements concomitants sur quelques mois mis bout à bout qu'elle reconnaît comme déterminants dans son changement de positionnement :

- Coup de téléphone avec l'éducatrice de son frère
- Confrontation chez le juge
- Directrice du foyer qui ne la laisse pas
- Directrice du collège « *ce sont les bêtises ou les études mais les deux ce n'est pas possible* ».
- « *Je compte pour quelqu'un* » confrontation avec Coline (pour Coline)
- o Quand la tante de Louisa identifie la maltraitance et en parle avec elle (pour la « *cousine* »)

- [Apports pour les pratiques](#)

La socioanalyse de la situation d'Olivia exposée ici semble montrer, qu'une seule personne ou une seule institution ne suffit pas pour éduquer un enfant. Chez Olivia, c'est un ensemble de personnes « *bienveillantes* » qui lui a donné le socle éducatif nécessaire pour trouver une place dans la société. Une éducation donc collective : école, famille, entourage, pairs, éducatrices du foyer à laquelle Olivia elle-même n'est pas étrangère (toujours réussissant à l'école) qui illustrent le terme de coéducation de Piaget.

Par ailleurs, la situation d'Olivia soulève également la question de l'importance de la continuité du lien pendant et après la prise en charge, avec le lycée, avec le foyer, ce malgré les « *bêtises* » ; avec les éducatrices via toutes les ressources des réseaux sociaux numériques, du téléphone, mais aussi les visites.

Robert Volgringer a développé au sein de l'équipe de chercheurs de Colmar le concept d'« *écosystème de protection* » autour de l'enfant et avec lui y compris en protection de l'enfance ; il prend ici tout son sens.²³⁴

La question du professionnalisme et de la « *juste distance* »²³⁵ à entretenir avec un jeune paraît se poser de façon récurrente tant pour les travailleurs sociaux que pour les jeunes qu'ils

²³⁴ Partagé avec le groupe de chercheurs cf. les concepts à articuler avec les propositions de la démarche de consensus sur les besoins de l'enfant – le « *méta besoin* » de sécurité et de reconnaissance déjà cité

²³⁵ Mettant à profit la diversité des approches en « *protection de l'enfance* » et les conclusions de son travail prospectif de 2017 sur « *le bien-être des enfants* » <https://www.cnape.fr/files/presse/105.pdf> la CNAPE revient en 2018 lors des journées d'études de la prévention spécialisée sur cette question de la distance pour travailler celle de la « *juste proximité* » <https://www.cnape.fr/documents/cnape-actes-les-publics-de-la-prevention-specialisee/> sujet qu'elle partage à l'occasion de ses 60 ans d'existence au travers d'un film de Bertrand Haguenmuller « *A tes côtés* »

accompagnent. Nous avons noté l'importance de la continuité du lien, pendant et après la prise en charge ce qui fait sens tout en analysant au fil du temps le changement de nature de ce lien – de « fort » à « faible ».

La question de la « famille choisie » est bien posée par sa meilleure amie chez qui elle fête Noël, l'éducatrice qui devient « comme » une adulte de sa famille, sa « cousine » qui l'est sans l'être par la « filiation »²³⁶. Nous pouvons faire un parallèle avec ce qu'avance l'UNAPP sur la force du « lien de parrainage » qui permet de nommer, légitimer, respecter un lien « électif » avec une personne qui prend alors place dans la « constellation » de personnes représentatives d'une « famille choisie ». Coline a même pensé à adopter Olivia, c'est-à-dire à la faire entrer dans un lien de « filiation par adoption », un lien généalogique ce qui aurait été possible avec l'accord du Conseil de Famille des Pupilles de l'État et une décision judiciaire, mais elle « *ne savait pas comment faire* ». Quand elle a su, qu'Olivia était pupille de l'État, elle était déjà grande et l'adopter aurait eu « *moins de sens* ».²³⁷

Quid du rêve d'une société totalement élective ? « *Une société où les liens ne seraient pas institutionnels et contraignants, mais tous librement consentis. Un monde où les parents choisiraient leurs enfants, les enfants choisiraient leurs parents, où les conjoints se choisiraient entre eux et se délaisseraient symétriquement, où les enfants éliraient le nouveau conjoint de leurs parents, adopteraient leurs nouveaux frères et sœurs, se constitueraient des parentés de substitution, choisiraient leurs familles d'accueil, décideraient du parent qui les garderait. Une société dans laquelle tous ses choix seraient libres et sans contraintes ; suivant un modèle d'adoption généralisée ; avec un idéal caché de symétrie, de réciprocité, de transitivité.* » À travers cet extrait de l'article de Sabine Chalvon-Demersay qui²³⁸ porte sur l'analyse d'un grand nombre de téléfilms, on mesure l'importance des questions posées par le développement de relations électives qui viendraient se substituer et/ou compenser les manques liés aux changements familiaux, aux accidents de la vie, aux maltraitances. Ces relations électives impliquent une grammaire nouvelle des solidarités qui se fonderait comme le souligne l'auteure sur un idéal caché. Nous observons que la mise en œuvre,

<https://www.cnape.fr/a-tes-cotes-un-autre-regard-sur-la-protection-de-lenfance/> dans lequel la parole des « jeunes » est mieux entendue sur « le manque d'intérêt à leur égard qu'ils ont pu ressentir de la part de ceux qu'ils côtoyaient au quotidien. Sans doute faut-il entendre par ces propos, un besoin constant de témoignage d'attention, de considération, le besoin de compter pour quelqu'un qui se soucie d'eux et qui prenne soin d'eux, ce qui change tout. » le tout étant affirmé à l'occasion des 30 ans de la CIDE https://www.cnape.fr/documents/forum-87_cide-30-ans-apres-une-revolution/

Ces paroles portées grâce au travail de recherche par les pairs auxquels Bénédicte Goussault a pris part (déjà cité) sont aujourd'hui mieux entendues grâce à leur mise en scène par Véronique Dimicoli dans une pièce « J'ai pas l'temps j'suis pas comme eux » -présentée au festival off d'Avignon en 2018 prélude à la création par les jeunes « anciens placés » du réseau REPAIRS « un réseau d'entraide par les pairs » par ex <http://www.repairs75.org/repairs-cest-quoi.html>

²³⁶ Voir partie I les mots pour le dire – fonction parentale et fonction éducative

²³⁸ <https://www.ehess.fr/fr/personne/sabine-chalvon-demersay> sur la Sociologie des médias recherches sur la fiction télévisée dans le but d'analyser le rôle de l'imagination dans la compréhension du monde social. Ces recherches portent sur l'élaboration et la diffusion de formes nouvelles de représentations sociales concernant la gestion des liens. Elles s'organisent autour d'une question centrale : quelles sont les conséquences du déclin des institutions sur les formes du lien social ?

la réussite et le maintien de ces « liens électifs » obligent à une réflexivité constante permettant de situer chacun des membres de l'écosystème entourant l'enfant à sa juste place. Ceux-ci s'inscrivent comme nous l'ont montré plusieurs études de cas dans une confrontation entre l'institution des liens de filiation, les obligations éducatives qui en découlent, « l'aide appropriée » des dispositifs de « soutien à la parentalité » ou à la « fonction éducative » du parent, la protection des enfants contre toutes formes de violences, la réponse adéquate à leurs besoins pour leur bon développement ... Il s'agit bien de « faire de la place » à d'autres acteurs dans des entourages.

Comment penser autrement les liens électifs ? Comment passer « du manque » de la substitution à la complémentarité ? La prise en compte fréquente par les parents et les enfants des difficultés vécues tout au long de leur vie et en particulier dans leur enfance est un élément essentiel de leur réflexivité. Et si entrer en contact, créer des alliances éducatives avec des professionnels et d'autres personnes pour constituer un « réseau ressource », « tricoter » des liens « sécurisants » pris en compte par les institutions était bien constitutif de la construction de cette nouvelle grammaire des solidarités encore largement à construire ? ²³⁹

« Grandir en sécurité » nécessite d'être suffisamment en confiance pour apprendre, explorer le monde et devenir adulte ce qui suppose pour tout enfant d'avoir fait l'expérience d'attachements sécurisés et de l'altérité puisque « l'enfant a toujours besoin d'un autre pour devenir lui-même ». ²⁴⁰ Ces réalités sont un socle pour des approches partagées et prennent ici une dimension supplémentaire en étudiant notamment la situation d'Olivia. Il s'agit bien d'apporter des propositions de réponse à ces deux questions : « Pour qui je compte, sur qui je peux compter » ²⁴¹ en ouvrant de nouvelles opportunités à la « conjugaison des talents » ²⁴².

²³⁹ Voir travaux de Serge Paugam déjà cités

²⁴⁰ Cyrulnik B. particulièrement « Moi je dis que tout se joue entre 0 et 120 ans » 2016 / La biologie de l'attachement 2015 Université Claude Bernard Lyon 1 <https://www.franceculture.fr/conferences/la-biologie-de-l-attachement-par-boris-cyrulnik>

Rapport 1000 premiers jours sept 2020 <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf>
Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik <http://boris-cyrulnik-ipe.fr>

²⁴¹ UNAPP « Une dimension nouvelle pour les liens de parrainage ? » dans l'ouvrage EFA « *ADOPTABILITES* 2017 *La question du projet pour l'enfant* » <https://www.adoptionefa.org/boutique/evaluer-ladoption-la-question-du-projet-de-vie-de-lenfant/>

²⁴² <https://www.youtube.com/watch?v=mcMCy-Ukvyv>

b) La Famille Besnard – Des valeurs à transmettre

- Les Raisons du Choix

Les deux enfants cadets ont été accueillis en Mecs il y a 5 ou 6 ans puis des mesures d'AEMO²⁴³ ont été prises pour eux. Mme Besnard était très investie à la Mecs plus généralement dans les instances participatives et l'équipe l'a identifiée comme ayant des ressources.

La famille Besnard habite un pavillon neuf dans une petite ville « ouvrière » proche du Mans. Madame est née en Tunisie et a vécu en Tunisie puis en banlieue parisienne.

Mme Besnard a trois garçons aujourd'hui âgés de 25 ans, 14 ans et 8 ans. Elle élève seule les deux cadets, car leur père est resté en région parisienne. *« Il vient quand ça lui chante quand il a envie de les voir et quand les enfants veulent le voir »*. L'aîné, marié, habite en région parisienne avec sa femme et son enfant et a des contacts réguliers avec sa mère et ses frères.

Elle travaille à Paris, elle a un métier à forte responsabilité et accorde beaucoup d'importance à sa vie professionnelle. Elle endosse son rôle de « chef de famille » et dit savoir prendre des décisions importantes. C'est pourquoi elle essaie de donner à ses garçons tous les moyens pour *« choisir leur voie »*, contrairement aux souhaits de leur père qui voudrait leur imposer une voie professionnelle toute tracée au sein de l'entreprise familiale, d'où leur désaccord. *« J'estime qu'il faut pouvoir donner le choix aux enfants, et surtout leur donner un large choix... Oui, la liberté est importante ... Je ne veux pas qu'on les formate non plus »*.

Mme Besnard offre donc un cadre matériel sécurisant à ses enfants et semble très volontaire. Elle donne l'image d'une personne solide et réfléchie.

Conformément à la méthodologie arrêtée, le second entretien sollicité pour la remise de la retranscription de l'entretien n'a pas pu avoir lieu pour des raisons d'agenda. La retranscription lui a été transmise par écrit. Pas de retour aux messages laissés sur son répondeur, le temps a passé. Le silence fait partie du récit de vie

- Parcours de vie

Mme Besnard est née en 1969 en Tunisie d'un père tunisien et d'une mère espagnole. Elle a deux frères et une sœur. Ses parents divorcent quand elle a 3 ans : *« Elle (sa mère) était repartie en Espagne. Moi je suis restée chez mes grands-parents et mon oncle et ma tante »*. *« Tout le monde se retrouve le soir (...), les gens s'arrêtent pour parler, (...) il y a un jardin, (...), vous avez l'habitude de passer d'une maison à une autre... »*.

Je suis de la Tunisie. Je suis arrivée en 1975 en France donc j'avais vers les six ans je crois. Ça a été un petit chamboulement parce que je ne savais pas ce que c'était un avion, des immeubles, un ascenseur. Mes parents sont venus me chercher. Mon père était déjà là. Il a divorcé de ma maman et puis il est venu avec ma belle maman me chercher.

²⁴³ Mesure Judiciaire d'Assistance Éducative art. 375-2 du Code Civil

*On est arrivé à Bagnolet dans le 92, on y a vécu jusqu'en 1982. On s'était retrouvé en banlieue, en banlieue donc parisienne. C'est un grand chamboulement ... c'est très dur ... Il y a eu une véritable discrimination » (...)
« Y'avait plus de respect de l'ensemble du groupe, de la mixité... « On nous a fait sentir qu'on était différent » (...)
On était les seuls ». Mes parents ont fait construire ... Voilà, première famille maghrébine qui arrive, en plus dans un pavillon etc. .*

En 1982 on arrive à Fleins sur Seine dans les Yvelines. Encore grand chamboulement... mais, il y avait déjà des étrangers donc s'était moins compliqué. Il y avait déjà aussi des classes de l'adaptation etc. Donc un p'tit peu d'intégration à faire parce qu'ils avaient juste l'habitude d'avoir des étrangers dans l'usine Renault

Parfois c'est très dur, mais c'est au début : c'est un changement de culture. »

Madame Besnard a vécu dès l'enfance, un déracinement, l'immigration, le changement des codes sociaux, le ressenti de la différence, le poids de la discrimination.

Les moments forts : c'est l'arrivée en France je me souviendrai toujours d'une phrase qui n'aurait pas dû me faire paniquer mais comme ça avait été dit avec agressivité alors qu'en fait ça prêtait pas à conséquence ;les petits jeunes me disaient : je ne sais pas quoi « vous brûler » avec un tel accent moi je comprenais rien ,mais ils le disaient avec une telle force ...je me souviens être rentrée en pleurs à la maison et puis ça m'a poussée à vouloir apprendre très très vite la langue puisque quand ma maman m'a dit c'était rien etc. ça m'a poussée à vouloir très vite apprendre pour comprendre.... Mais on était dans un CP d'adaptation. J'avais mon frère aîné et puis mon petit frère. Oui malheureusement un est décédé. Il était jeune ; alors je me souviens de la date. Il est décédé dans une attaque à l'arme blanche dans le dos. Alors voilà, dans une des rues de Bagneux pas loin de le RER, c'était en 1992, le 11 juillet 1992 Il avait une vingtaine. Il est né en 67 donc il avait 24, c'est ça 24 ans.

Et puis mon petit frère est toujours là et après il y a eu 6 autres frères et sœurs qui sont arrivés donc on est une grande belle famille.

*A la maison, ce n'était pas facile. Ma maman (Sa belle-mère) m'apportait tout le temps des critiques » (...)
« elle me faisait beaucoup pleurer ». Pourtant, Mme Besnard est sa confidente. Au sein de « sa grande et belle famille », Mme Besnard, en tant qu'aînée des filles porte de lourdes responsabilités. Vis-à-vis de son père en revanche, elle se conduit en « garçon manqué » et l'aide à « faire le parpaing avec les frères, c'est moi qui faisais la terre, le jardin, qui bougeait les trucs » (...) j'ai fait du foot, de l'athlétisme ».*

Une enfance marquée par les ruptures, la violence de la mort et la mort violente, le deuil. Mais aussi un père présent, une belle-mère qui ne ménageait pas ses critiques et une place d'aînée d'une grande famille. Mme Besnard s'est construite avec l'ensemble de ses éléments qui l'ont fait mûrir et se sentir responsable très tôt : « ça, il faut se battre avec ses armes. » (...) « Je suis intervenue à plusieurs reprises et j'ai fait bouger mes parents ».

- **De fortes valeurs familiales**

Son père est le pilier de la famille qui évolue dans un système patriarcal où l'autorité paternelle est rarement remise en cause : il impose son système de valeurs « Papa c'était l'homme de la maison... qui lit beaucoup » (...) « toutes les informations ça c'était un peu pénible » (...) J'ai attrapé son goût pour la lecture... ,la découverte des gens parce qu'il était très ouvert mon papa il accueillait quasiment tout le monde, je me souviens d'une femme irlandaise qui s'était trouvée perdue c'est lui qui l'avait accueillie etc... il y avait une famille aussi du Venezuela enfin il ouvrait sa porte comme ça grande ouverte, comme un méditerranéen il avait les

bras ouverts

Mais le père est aussi autoritaire : *je n'avais pas le droit d'arriver par exemple 5 minutes en retard ». Il est très protecteur : « C'est surtout à partir du moment où j'ai commencé à me transformer, à devenir une adolescente en fait ; ça je crois que ça a entraîné chez mon papa des peurs... » (...)* Il a eu des périodes où il était vraiment trop strict. »

Quant à l'éducation de la belle-maman c'est *« une éducation renfermée, ce n'est pas pareil ... C'était les confidences dans la cuisine.... Elle apprenait à lire, à écrire, elle faisait la révision des devoirs...En général, on va dire, une petite fille, les mamans vont lui apprendre à se pomponner, se maquiller et coordonner ses vêtements etc. Il y avait pas du tout ça et moi j'ai été élevée comme un garçon ...Ma maman (sa belle-maman) était très dure avec moi et ça pouvait aller jusqu'à des pleurs parce qu'elle n'y allait pas de mainmorte et spécialement avec moi, pourquoi, je ne sais pas... »*. Quand pendant l'entretien, nous lui parlons de sa « belle-mère », Mme Besnard se met en colère car elle veut que nous la nommions « sa maman ». Madame Besnard se souvient de son père comme d'un homme ouvert mais strict et de sa belle- mère comme d'une mère dure mais qui s'occupait d'elle.

La discrimination concernant la famille recomposée est fortement ressentie par la petite fille *« À l'époque c'était pas comme ça. Mais de quel droit ces personnes venaient dire non c'est pas vos enfants non bah ta demi-sœur ton demi-frère comme nous on avait des personnes de ma famille je m'en souviens qui n'acceptait pas tous mes demi-frères et sœurs comme ils disent. Pour moi c'est mes frères et sœur jusqu'à aujourd'hui c'est mes frères et sœur à part entière....*

Quand quelqu'un venait dans la maison parler avec maman et tu disais ah ah oui quand même vous avez été courageuse ah vous avez déjà 6 enfants et puis vous avez récupéré trois autres enfants avant trois enfants alors il y en a trois et puis ça c'est vos 6 enfants.

Non je n'aime pas ça d'un côté vous aviez la population on va dire européenne mais qui était externe qui parlait de dire en fait les trois il faut les mettre de côté. Vous aviez deux réactions bien distinctes. Y'avait les trois les trois grands là pourquoi vous les avez pris et puis 6 enfants pourquoi en avoir fait 6 et puis on détestait que ce soit les 6 frères et sœur où nous les grands on détestait d'entendre les gens venir ignorer que nous les enfants on était dans la pièce et parler de nous comme si on était des objets comme si on était des choses qu'on avait achetées, vendues données, prises.

On est des êtres humains il y a des sentiments qui se passent ; en quoi ces adultes viennent se mêler des relations des sentiments qu'il peut y avoir, du lien familial et dire à une maman quelle qu'elle soit, que ce soit d'une même famille recomposée ou pas ? C'est vrai qu'à l'époque c'est différent, aujourd'hui ces familles recomposées, les séparations c'est commun, plus banalisé. Les enfants ont moins de difficultés à le dire et à remplir les questionnaires vous savez en début d'année comment s'appelle ton papa ta maman ...aujourd'hui le regard est différent.

Mme Besnard nous parle facilement de *« sa belle et grande famille »*. On sent une fierté à évoquer cette lutte contre les discriminations, ne pas se laisser faire, faire front. Les atteintes externes n'ont pas remis en question sa perception de sa famille avec plein d'enfants. Elle a conservé les principes structurant son enfance, *« d'une famille typique méditerranéenne »* : l'accueil, l'ouverture, le partage, la solidarité. L'éducation que Mme Besnard a reçue est donc une combinaison de valeurs de rigueur et d'autorité, d'ouverture d'esprit, de générosité de tolérance et la possibilité de se *« comporter comme un garçon »*.

Mme Besnard s'est donc forgé une forte identité, au sein d'une famille, elle-même étayée par un

système puissant de valeurs qui lui ont donné les ressorts pour développer, une grande adaptabilité, une empathie et une aversion pour l'injustice. Elle veut transmettre cela à ses enfants et leur offrir un cadre matériel sécurisant

- Quelle éducation ?

Peut-être en lien avec les diverses ruptures familiales, géographiques et socioculturelles vécues durant son enfance, Mme Besnard s'est trouvée au carrefour de divers modèles culturels, sociaux, familiaux et environnementaux. Elle en fait elle sa propre synthèse pour proposer un socle éducatif cohérent à ses enfants.

Comme valeur, ce que je veux faire passer, c'est que en fait, quand on naît ce n'est pas nous qui avons choisi de naître. On est arrivé sur terre, c'est un choix du bon Dieu, si on croit au bon Dieu ou qui vient de nos parents etc et notre avenir il n'est pas tracé même si on dit « mektoub » par exemple chez nous. Même si « c'est écrit » c'est vous qui choisissez. Je me dis qu'on est là pour se montrer qu'il y'a plusieurs chemins plusieurs routes pour éviter que nos enfants déraillent. C'est en ça qu'il y a l'éducation.

Oui c'est ça que je veux apprendre à mes enfants. Même si la fin par exemple c'est la mort, même s'il doit m'arriver ça eh bien il faut en profiter tous les jours. On n'est pas là pour souffrir, parce que on a de la chance, c'est ce que j'inculque à mes enfants tous les jours surtout quand ils se plaignent. OK c'est dur l'école, OK c'est plus dur d'aller au collège aujourd'hui qu'à mon époque ; on avait la discrimination mais pas autant de harcèlements.

On devrait être un guide, on devrait juste plus les guider mais pas être un guide vers une voie unique. Par exemple « N » dit qu'il veut devenir footballeur, je serai ravie s'il le devenait. Il veut devenir basketteur, parfait. En attendant je leur explique que pour devenir footballeur ou basketteur de toute façon il faut bien travailler à l'école parce que pour intégrer ces écoles il faut avoir un bon niveau. Et puis même quand on est footballeur ou basketteur il faut se battre etc. Pour que les gens ne se raillent pas de toi, il faut donner bonne impression ... et puis on peut avoir un accident. Parce que dans la vie on a tous des accidents. On ne maîtrise pas et il peut arriver quoi que ce soit. Tous mes week-ends je les passe avec les enfants sur les terrains de foot ou de basket ... je n'ai pas de véritables week-ends à moi mais j'ai choisi c'est moi qui ai choisi d'être parent. Ce n'est pas lui qui a choisi de naître, c'est moi qui ai décidé. Quand on décide de ne pas poursuivre une grossesse nous les mamans on a tout le pouvoir de dire si je poursuis ou pas ma grossesse.

Oui, la liberté est importante. Le droit d'un enfant de dire non est important aussi. J'ai évolué : ce qui m'horripile c'est d'entendre les parents dans les transports dire aux enfants qu'ils doivent obéir, qu'ils doivent les respecter Mais avant de demander à ton enfant de te respecter, respecte-le, avant. Si tu le respectes, il va peut-être te respecter. Si tu lui apprends et lui montre c'est quoi le respect tous les jours tu te respectes et tu veux respecter ton enfant et ben ton gamin il va te respecter. Au fur et à mesure du temps, même s'il est rebelle, cet enfant va finir par comprendre et se dire mais oui, je comprends. Par contre, c'est sans cesse les enfants essaie de franchir la barrière. C'est ça, c'est naturel. Donc j'estime qu'il faut pouvoir donner le choix aux enfants et surtout leur donner un large choix.

Permettre à ses enfants de dire ben je peux être comme une princesse, un prince, je peux devenir un chevalier, je peux réussir des exploits, je peux être un héros, je peux faire cet exploit, il y a toujours dans les histoires, les dvd, une morale, et alors c'est l'ouverture. Dans le choix des dvd il y 'en a pour tous les goûts : vous allez avoir des

dessins animés, vous allez avoir des films d'action (je tiens à signaler que j'en laisse à disposition de temps en temps) même si au départ ça va pas les attirer, ils vont venir, s'intéresser et regarder. Y a de belles histoires de jeunes garçons, de jeunes filles qui ont fait face à de la discrimination, qui ont fait face à des difficultés et finalement c'est des histoires vraies, ils réussissent à s'en sortir.

Je ne veux pas dire à mes enfants tu vas être musulman, chrétien, juif etc. Ils savent que pour moi ils seront ce qu'ils seront c'est là où ils trouveront leur bonheur, c'est tout ce que je leur demande. Lorsque son papa a appelé pour lui rappeler l'importance du Ramadan, j'ai respecté. J'ai été dans le sens du papa. En revanche lorsque l'infirmière scolaire m'a appelé pour me dire qu'il avait mal au ventre et qu'il ne pouvait pas manger, j'ai bien sur dit que si, il peut manger, que c'est lui qui s'impose ça. Il faut qu'il comprenne que s'il ne fait pas Ramadan ce jour-là, ce n'est pas un mauvais musulman. La chose la plus importante, c'est plutôt le respect de soi, le respect de l'autre et de ne pas faire de médisance ce mois-là.

Mme Besnard a un discours très construit et élaboré concernant l'éducation de ses enfants et les valeurs qu'elle souhaite transmettre la liberté, la tolérance, la responsabilité, le respect, le courage, l'adaptation... tout cela basé sur l'exemplarité de l'adulte quant au respect de soi et des autres. À la base se trouve la *transmission de la mémoire familiale* associée à la volonté parentale de réussir le processus de socialisation de ses enfants. Elle développe aussi des stratégies par exemple face à la position du père de ses enfants concernant l'observance du Ramadan, elle laisse faire mais redonne sens quand il en est besoin.

- [Des personnes ressources](#)

Mme Besnard évoque les liens avec les voisins : « *Dès qu'on est arrivé ici, on ne fêtait jamais la fête des voisins. On l'a mise en place. Je veux dire, c'est des choses qu'il faut amener, il faut avoir cette ouverture et on m'avait dit, non, ça ne marchera pas.* »

Sa maison est ouverte aux copains de ses enfants : « *On a d'autres jeunes qui viennent à la maison parce que beaucoup de jeunes passent ici, donc les jeunes aussi amènent (des jeux) et c'est eux qui vont les habituer à jouer à d'autres jeux auxquels ils ne jouent pas. Hein, donc c'est une espèce de partage.* »

« *Delphine est une maman d'un des garçons qui fait du foot... elle s'est proposée tout naturellement pour accompagner D au foot plutôt que de me voir courir moi... Et puis après, on a fait des échanges, c'est à dire, on s'est mis un consensus, c'est elle qui a emmené et moi qui vais les chercher.* » La famille vit dans un « *environnement où on se rend service pour garder les enfants, pour emmener les enfants. Ou quand il y a une maman ou un papa qui n'est pas rentré, etc... On vit comme ça aussi ici. On se rend pas mal de services.* »

A propos des professionnels « *l'école, les porte et c'est génial, on est bien tombé dans notre ville. Que ce soit le collège, le centre social etc... Ce collège, il est vraiment bien formaté. Ils ont des panneaux, ils ont des explications que ce soit sur le harcèlement, des événements etc..* » (...) « *Ici, la CPE commence à faire des réunions sur l'éducation positive* ».

Au niveau familial, le fils aîné et la belle-fille l'aident et interviennent dans l'éducation des petits frères, même s'ils vivent à distance.

« *J'ai la chance d'avoir mon grand qui a par exemple interdit tout de suite. Ce n'est pas moi qui ai interdit Instagram, c'est mon grand (...) qui a vu Instagram. C'est le grand frère qui a montré, qui dit : je ne veux pas, tu vas effacer, c'est le grand qui va l'effacer et qui va l'expliquer au petit frère* ».

« *Entre jeunes, ils échangent puisqu'ils sont sur Snapchat etc... Sinon, j'ai aussi la chance d'avoir Mélanie ma fille de cœur, la femme de mon fils donc la grande fille qui va aussi parler en langage de jeunes. Ils sont jeunes, moi je*

suis la vieille, quelque part (rires). (...) Donc je laisse d'autres personnes amener. »

Mme Besnard est elle-même personne ressource

Mme Besnard ouvre sa porte à son entourage : *« J'ai des fils de cœur, donc il y a des jeunes avec qui je suis liée, simplement parce qu'on 'est rencontré une première fois : c'est S. qui est leur frère de cœur (...) que j'ai rencontré en 2014 (...) on a discuté et j'ai gardé le contact. Il vient à la maison, il fait partie de notre environnement ... C'est comme N. qui est un petit jeune de là où on habitait avant (...) à qui j'ai ouvert ma porte (...) Il va être à égalité avec mes enfants... comme Na. Aussi un petit jeune de là où on habitait avant qu'on a connu déjà là-bas, qui a voulu changer de vie et démarrer ici pour des raisons personnelles. Je lui ai ouvert ma porte, il a préparé son examen, j'ai fait ce qu'il fallait pour qu'il puisse avoir ses bouquins pour préparer son examen de gendarme. Voilà, je dirais que c'est un respect mutuel, un échange, un contrat mutuel qui se passe entre les jeunes et moi. Je préviens le jeune que je le prends comme ça, qu'il va être à égalité avec mes enfants c'est-à-dire que si j'ai quelque chose à lui dire je ne mâcherais pas mes mots. Et si j'estime qu'il doit se lever pour aller chercher du travail participer ... c'est pareil. Je dirais que c'est un échange qui se fait tout naturellement, Je dirais que le fait d'être ouvert, tôt ou tard, vous recevez, même quand vous vous n'y attendez pas, c'est toujours agréable. »*

On voit la richesse des échanges avec ces personnes ressources diverses et variées. Mme Besnard, fidèle à ses convictions d'échange et de partage, a mis en place un réseau amical et familial autour de ses enfants dans un esprit d'alliance éducative, autant qu'elle offre son aide aux autres, à son entourage.

Elle a pris de la distance et profite des soutiens des professionnels même si elle en parle moins. Madame Besnard n'aborde jamais le placement de ses deux plus jeunes enfants en MECS, quelques années auparavant et elle fait allusion à l'AEMO vers la fin de l'entretien. *« Y avait un suivi en AEMO. C'est l'AEMO qui a proposé ce jeu aux enfants. J'ai vu qu'ils jouaient bien avec leur papa.*

Mme Besnard nous livre au fil de son récit, « son identité narrative », son histoire, intériorisée et évolutive qui lui permet d'expliquer comment elle est devenue la personne qu'elle est. Cette histoire procure un sentiment d'unité, de sens et de cohérence temporelle²⁴⁴ .

• [La question du regard - Le discrédit ?](#)

Mme Besnard en parle beaucoup, elle y est très sensible.

Dans sa jeunesse, Mme Besnard a souffert à plusieurs reprises du jugement et de la discrimination de l'entourage dus notamment au statut d'étrangers « maghrébins » et à la situation de famille recomposée et nombreuse : *« Vous aviez la population, on va dire européenne, mais qui était externe, qui parlait, de dire, en fait les trois (ndlr premiers enfants de la fratrie), il faut les mettre de côté. Vous aviez deux réactions bien distinctes. Y'avait : les trois grands, là, pourquoi vous les avez pris, et puis six enfants, pourquoi en*

²⁴⁴ E. Goffman « donner une bonne image de soi » P. Ricoeur la construction narrative Narrative Identity - Dan P. McAdams, Kate C. McLean, 2013

avoir fait six... ». Il y a eu une véritable discrimination (...) On nous traitait de sales arabes ». Il y avait aussi une discrimination sociale : « Ce petit paysan, il n'avait que des bottes, alors tout le monde le raillait... »

Mme Besnard a même eu affaire au racisme, au harcèlement scolaire et à l'indifférence des enseignants eux-mêmes : *« Les maîtresses assises là-bas, ils regardent les autres gamins martyriser les autres... ». On était différents, on nous a fait sentir qu'on était différents. Entre ses commères qui venaient, parce que pour moi c'est des commères qui venaient dire qu'on était des demi-frères et sœurs, ceux qui traitaient mes petits frères et sœurs, ces maîtresses qui ne bougent pas ou celles qui martyrisent A. et celles qui prenaient mon frère S. pour je dirai le larbin ou le bon petit arabe qui doit faire les travaux, pour réparer, elle lui donnait un tournevis... »*

Les personnes âgées étaient beaucoup plus agréables. C'était Madame B. qui se mettait toujours assise devant chez elle. On vous disait bonjour et bien naturellement mes frères et sœurs ont dit bonjour. On a été élevé comme ça par mes parents. On disait bonjour, on demandait comment elle allait etc. Toutes ces petites personnes âgées qu'on avait sur notre chemin, sur notre route quand on partait vers les écoles vers le car c'est elles qui nous maintenaient quelque part ben voilà les gens avec qui on peut partager et qui sont différents.

Mme Besnard a donc vécu et très fortement ressenti le discrédit dans son enfance. Elle juge simplement la société *« comme une société de discrimination »*.

Dans ces conditions, nous apparaît une double interrogation : pourquoi ses enfants ont-ils bénéficié d'une prise en charge AEMO, et deuxièmement, pourquoi n'en parle-t-elle quasiment pas ?

Mme Besnard montre de grandes capacités de résilience eu égard son enfance faite de ruptures. Le terreau familial, riche de valeurs et de repères stable l'a protégée et ces épreuves mêmes l'ont renforcée, lui donnant ce sens aigu de la justice et cette capacité de résilience.

Nous pouvons donc nous demander si cela a suffi, dans le passé, à lui donner la force d'éduquer ses enfants à bout de bras, étant donné l'absence du père. Quels ont été les facteurs les plus prégnants dans le dépassement de ses difficultés éducatives ? Y a-t-il vraiment eu des difficultés éducatives ou bien le pré-supposé des professionnels, se basant sur le postulat de l'absence du père, a-t-il été de dire qu'elle ne pourrait pas dépasser seule ses difficultés ?

Car on voit bien que Mme Besnard a l'énergie, l'intelligence et les réseaux amicaux et familiaux assez puissants pour offrir à ses enfants une éducation épanouie. Elle peut tisser des liens forts dans son entourage. Est-ce que les professionnels l'ont aidée à acquérir ces facultés ou ces facultés pré-existaient-elles et sont-elles occultées par une vision négative de Mme Besnard à cause de son histoire ?

L'entretien ne peut répondre lui seul à cette question car nous avons un chaînon manquant dans l'histoire familiale. Nous passons de l'enfance de Mme Besnard à la situation actuelle, dans ses aspects matériels, et ignorons tout des conditions de prise en charge en protection de l'enfance

La deuxième question est donc : pourquoi Mme Besnard a mis sous silence ce pan entier de l'histoire familiale ? Sans doute parce que cette intervention n'est pas « acceptable », socialement, pour Mme Besnard. Une phrase, lancée parmi les autres n'est toutefois pas anodine : *« Quand on va parler de cette grande, de la DDASS qui avant, faisait du commerce avec les jeunes. Les jeunes antillais, guadeloupéens qu'on allait chercher. On les enlevait de leur famille pour les faire bosser chez des paysans français, bien blancs, c'était la DDASS »*.

Cette vision de l'institution sensée aider les enfants n'est-elle pas le reflet de ce qu'a pensé Mme

Besnard quand « la protection de l'enfance » est intervenue dans sa vie ? On sent de la colère dans ses propos. Est-ce que cela est dû au comportement des professionnels eux-mêmes, ou au refus par Mme Besnard d'être assistée par une institution ou bien encore à la honte d'être discréditée et assimilée à d'autres familles n'ayant pas à ses yeux, le même profil ?

Toujours est-il que ses enfants semblent maintenant bénéficier d'un cadre familial stable et épanouissant. Si Mme Besnard a été aidée, c'est d'abord par elle-même tant on la sent énergique et volontaire. Elle évoque également facilement les liens forts qui l'ont aidée à avancer. D'origine méditerranéenne, pas de problème pour que les enfants soient pris en charge par toute la communauté des adultes et aussi du grand frère qui fait autorité. Pas question de parler de cellule familiale nucléaire. Autour d'elle Mme Besnard a pu puiser, autant que donner toutes formes d'aides, dans l'échange et la spontanéité. Les voisins, les copains, l'école, le sport, le grand frère, et l'autre qu'on accueille, qui nous donne autant qu'on lui donne. Au jour le jour, ce qui importe le plus, c'est d'avoir le soutien de ses proches et être utile aux autres. La proximité, la générosité, les qualités de cœur, l'absence de jugement, le contact direct, cela pourrait s'opposer, en creux, à l'attitude des intervenants professionnels qui doivent garder la distance, la retenue et le recul nécessaire.

L'engagement de Mme Besnard, son ouverture, sa générosité, sa culture, sa citoyenneté se révèlent auprès d'autres enfants que les siens qui en ont besoin. Mme Besnard a pu bénéficier d'une aide auprès des professionnels, mais elle peut aussi les aider par le modèle éducatif qu'elle leur propose en retour. Sortir de cette vision européenne de la famille nucléaire aut centrée, revenir à des valeurs fondamentales, remettre des priorités, car la « réussite » éducative dépend de ce qu'on entend par « réussir dans la vie ». Est-ce « l'humain » qui prime, avec l'acceptation de sa diversité et de ses valeurs, ou est-ce faire rentrer les enfants coûte que coûte dans le moule social ?

- [Apports pour les pratiques](#)

Ce qui frappe dans cette histoire, c'est la « force » que Madame Besnard puise dans son expérience de vie pourtant marquée par des « adversités ». Son histoire invite à prendre le temps et trouver les moyens de réellement prendre en considération ce que disent elles-mêmes les personnes dans une relation bienveillante. Le résultat va parfois à l'encontre d'un certain nombre d'idées reçues... N'est-ce pas une condition pour ouvrir de nouvelles perspectives d'approche à une « aide réellement appropriée » de nature à « changer la donne » ?

2.3° D'autres familles ont à la fois des amis, des membres de leur famille ou des enseignants comme personnes-ressources

a) La Famille Torro- Entre France et Afrique

- Raisons du choix

Mr Torro et son fils Julien sont connus d'Apprentis d'Auteuil depuis le passage de Julien dans l'école Saint-Martin. C'est à l'origine du choix de proposer cette famille comme interlocutrice pour la recherche. Monsieur Torro était repéré comme une personne ayant un parcours semé d'embûches.

Monsieur Torro ,70 ans, éprouvé par la vie et en particulier par la guerre en Côte d'Ivoire (2002-2007). Après « 17 » fractures, il a subi et continue de subir de nombreuses opérations chirurgicales. C'est un homme qui apparaît diminué physiquement mais qui affiche une certaine dignité, érudition, qui a connu une position sociale importante et qui aujourd'hui vit avec peu de ressources.

La première rencontre avec Mr Torro a été facilitée par ses liens forts avec l'école Saint Martin et la présence d'une personne d'origine africaine comme interviewer chercheur.

L'entretien de Mr Torro s'est déroulé à l'école saint Martin où son fils était scolarisé jusqu'à l'année scolaire 2017/2018. Nous n'avons pas pu faire d'autre entretien de personne ressource, Mr Torro ne nous ayant donné aucun nom de personnes-ressources.

- Histoire Familiale, parcours de vie, points tournants

Contrairement aux autres interviewés, Mr Torro n'est pas très prolix sur son enfance et sa vie antérieure. Il a eu une vie voyageuse : né dans la Sarthe, fils unique, il passe une partie de son enfance chez ses grands-parents paternels en Haute-Savoie, parce qu'il avait une santé délicate (problème pulmonaire et nervosité). Il apprend de son grand-père la débrouillardise au cours de plusieurs années passées dans une habitation isolée et rustique. On peut parler de rupture. Retour au Mans pour la classe de troisième en pensionnat, puis passage du bac à Angers, il dit de ses parents : « *mon père et ma mère étaient du genre à l'esprit ouvert parce qu'ils étaient tous les deux d'anciens déportés...* ». Il fait ensuite des études à Strasbourg droit et comptabilité... dont il ne garde pas de souvenirs particuliers. Sa vie a pris un autre cours après la rencontre d'un jeune Ivoirien, R-Y, qui faisait ses études en France et qui logeait chez ses parents, « *que je considère comme mon frère* ».

À Abidjan, où il passera au total trente-cinq années, M. Torro, après avoir travaillé comme crédit-manager, crée sa société d'assistance aux entreprises (installation...) en s'appuyant sur le réseau de son ami ivoirien et sur celui qu'il s'était lui-même créé. Il se marie en Côte d'Ivoire (mariage traditionnel et à la mairie) puis sur l'incitation de son beau-père, il prend une deuxième épouse pour se comporter « *comme le veut la coutume pour un homme important dans un village* ». Il a eu deux enfants, qui sont décédés pendant la guerre de 2002 ; et cela a tout remis en question. Le premier avait 18 ans. Lui-même a été rapatrié à ce moment-là. « *J'ai été rapatrié, cassé et je me suis retrouvé tout seul ici* ». C'est une nouvelle rupture.

Pour rompre sa solitude, ses amis africains lui présentent alors une jeune femme de Kinshasa. *« On a pris un accord entre nous, elle avait besoin d'un enfant pour rester tranquille en France... c'est pour ça qu'aujourd'hui j'ai un enfant. »*

Ils se sont séparés pour des questions financières. Et maintenant, la maman de Julien a un nouveau compagnon. Julien a été scolarisé depuis la maternelle à l'école Saint Martin proche du domicile de son père.

Marqué par l'évolution en France, Mr Torro se montre critique sur les administrations, la complexité face à la « simplicité » de l'Afrique. *« J'ai été longtemps absent de la France, je n'ai pas vu l'évolution au jour le jour, j'ai tout pris dans la tronche en rentrant ... En Afrique, on a un problème, on voit le doyen, on voit le chef de village, on négocie. On ne va pas chialer au tribunal tous les huit jours et en France c'est ça aujourd'hui quoi, cela m'a beaucoup étonné »*

De retour en France, tournant difficile donc, il a d'abord trouvé un emploi ; mais suite à un accident du travail il s'est retrouvé handicapé et reconnu comme tel. Lors de ses 60 ans on lui a demandé de liquider sa retraite : là encore la complexité administrative le rattrape.

En début 2018 il a un nouvel accident - de la circulation celui-là - qui occasionne une nouvelle hospitalisation.

Monsieur Torro est tout seul, sans famille : *« je n'ai plus ou pratiquement plus de famille. En dehors de mon fils je n'ai personne »*.

En conclusion, il reste fortement marqué par les périodes très différentes de sa vie :

- une éducation très ouverte donnée par ses parents et grands-parents, conclue par une bonne formation universitaire
- une vie active menée essentiellement en Côte d'Ivoire, avec une acculturation africaine importante, terminée tragiquement pour lui et ses deux fils
- un retour difficile à la vie en France, avec une critique forte des institutions et une nostalgie de sa vie africaine

• Éducation et valeurs reçues et transmises

Julien en CM2 lors de notre rencontre, vit entre ses deux parents, en alternance, la moitié de la semaine chez son père, l'autre moitié chez sa mère, en bonne intelligence entre eux. M. Torro tient les propos suivants concernant l'éducation et les valeurs qu'il souhaite transmettre *« si on a l'esprit ouvert, on est capable d'avoir des amis partout, même les pires c.. On peut les avoir comme copains, à partir du moment où on a l'esprit libre...des fois il se fixe des idées, je le fais dévier pour qu'il comprenne qu'il y a plusieurs solutions, et je lui dis qu'il n'y a pas de meilleure solution, il y a des solutions. Avoir l'esprit ouvert. Je lui ai dit que pour manger, par exemple, si on a l'esprit ouvert, l'esprit libre, on est capable de manger tout. Si on a l'esprit ouvert, on est capable d'avoir des amis partout même les pires cons on peut les avoir comme copains à partir du moment où on a l'esprit libre.....la vie se passe relativement bien même avec les femmes on peut en avoir plusieurs ce n'est pas un problème ; le contact se passe bien. A partir où on commence à camper sur ses propres positions, tout va moins bien. Des fois, il le sait et il se fixe des idées si vous voulez. A chaque fois, je le fais dévier pour qu'il comprenne qu'il y a plusieurs solutions et je lui dis qu'il n'y a pas de meilleures bonnes solutions ; il y a des solutions »*

M. Torro accorde une grande importance à ce que son fils sache se défendre et se débrouiller : *« On a choisi le judo pour le développement physique mais pour la défense aussi un peu »*. *« Il ne se débrouille pas*

mal, c'est ça que j'essaie de lui apprendre, une certaine indépendance, une certaine réflexion. Tous les jeudi soir, il prend le bus, il va seul au judo, même si je suis là pour voir comment ça se passe, il va tout seul, il fait ce qu'il a à faire. Vous vous rendez compte que tout le temps que j'étais à l'hôpital, les mercredis après-midi et les samedis après-midis, il quittait le quartier de sa maman qui habite ici, il allait chez moi trier la boîte aux lettres et prendre le courrier et il m'apportait tout ça à la clinique et quand c'était fini, il rentrait chez maman tranquille tout seul. C'est là que je pense que les parents ont intérêt à agir... C'est les parents qui doivent s'occuper de la formation des enfants ; ils doivent leur donner les moyens de se réaliser »

À la différence de plusieurs autres interviewés, M Torro veut plutôt transmettre des valeurs d'autonomie et d'individuation à son fils⁴. Il est très critique vis-à-vis de l'école et de l'éducation nationale dans son ensemble.

M Torro pense que *« le rôle de l'école, ce n'est pas des activités... c'est lire et écrire, après un peu d'histoire, de géographie... l'éducation nationale pour moi, c'est la déséducation »*, qu'on s'occupe trop de ce qui se passe autour, le sport, les échecs, ce sont des activités qui devraient être de la responsabilité des parents, qu'il vaudrait mieux par exemple faciliter l'accès à la piscine pour que les parents prennent eux-mêmes en charge les cours de natation de leur enfant. *« Quand mon fils est là, on joue pas mal ensemble des jeux classiques, je joue aux échecs... »*. Mais il reconnaît les qualités de l'école saint Martin : *« c'est vraiment un bon enseignement ici ; et depuis qu'Apprentis d'Auteuil ont repris cela commence à aller mieux c'est plus net ... j'ai plutôt de bons contacts avec les enseignants »*. Quand son fils y était scolarisé et que sa santé le lui permettait, il était lui-même très investi dans le fonctionnement de l'école, apportant son aide par du bricolage pour en assurer l'entretien : *« Il y a deux ans je donnais un coup de main à l'école en tant que parent d'élève, je bricolais, je coupais l'herbe, du coup j'étais plus en contact avec les enseignants que les autres parents »*, ce qui pouvait lui apporter une certaine reconnaissance.

Mr Torro sait aussi prendre du recul par rapport aux technologies envahissantes d'aujourd'hui : *« oui vous vivez dans, comment dire, dans le monde de l'immédiat, moi je vis dans un monde beaucoup plus peïnard, tranquille. J'utilise plus facilement le courrier, je n'ai pas ce besoin d'immédiateté...c'est pour ça le téléphone je m'en sers très peu. J'ai un portable mais il reste à la maison, il est sur un coin de table. J'entends mal, en plus ça pose des problèmes. Je n'ai pas d'abonnement parce que ça coûte très cher. Le gamin il a un portable avec un abonnement. Alors je me sers de son abonnement pour appeler »*

Nous pouvons noter en guise de conclusion les apports très positifs de Monsieur Torro à l'éducation de son fils en termes d'ouverture et d'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité. Nous pouvons penser également que les apports éducatifs « métissés France - Afrique » exercent sur son fils une influence bénéfique, parce que son esprit critique de la société française demeure raisonnable, semble-t-il. Nous avons peu d'indications sur la manière dont cette éducation paternelle est reçue par l'enfant. Monsieur Torro est resté très pudique sur les liens affectifs avec son fils et peu prolixe sur les apports éducatifs de la maman.

- **Discrédit et regards**

Deux ou trois fois Julien a posé la question de son métissage à son père. *« Tu n'es ni blanc, ni noir, tu es métis... On discute sur le principe de ses origines, comme tu vois papa et maman, je lui explique qu'il y a certaines différences qu'on peut réunir, et voilà »*

Probablement, le jeune Julien a dû subir des réflexions plus ou moins stigmatisantes qui lui font demander du réconfort auprès de son père

Monsieur Torro dit, « *on n'est pas une famille... je n'ai personne en dehors de mon fils, elle, elle n'a personne en France en dehors du gamin, maintenant, elle a un copain, ce n'est pas la famille encore... Quand on élève un enfant on a toujours le regard des autres* » et il ajoute « *qu'il se fout du regard des autres ; Ce n'est pas eux qui font bouillir la marmite chez moi, je ne m'en occupe pas... plus d'une fois on m'a fait la remarque en me disant que toi tu ne te rends pas compte de telle ou telle chose, je dis non je m'en rends pas compte et puis tu m'emmerdes. Et puis ça s'arrête là. Même en Afrique, à part dans la famille où j'écoutais les conseils, si vous voulez les anciens, j'appliquais ou je n'appliquais pas, ça c'était un autre problème mais j'écoutais quand même* ». Mais il convient aussi qu'il est un peu à part quand même « *seul avec la maman à s'occuper de leur fils, il est un peu âgé et handicapé.* »

Si son regard sur les enseignants et l'institution peut être critique Monsieur Torro a des rapports plutôt bons avec les enseignants de son fils : « *tous les soirs quand je récupère le gamin parce que même s'il est chez maman, je passe lui apporter une bouteille d'orange en fin de journée, ça me permet de le voir.....je discute gentiment avec les enseignants, j'ai plutôt de bons contacts avec eux. Comme j'ai été immobilisé un peu à l'hôpital, au mois de mars c'était mon anniversaire, j'ai reçu une carte de vœux signée par tout le personnel de l'école.* »

« *Je donnais un coup de main si vous voulez, c'est ce qui faisait que j'étais un peu plus en contact avec les enseignants par rapport aux autres parents. ...du coup j'aime bien discuter cinq minutes avec eux, suivre la qualité de leur français par exemple. Il y a un instituteur qui s'en prend plein la tronche et il commence à galérer, ben oui il utilise Internet au lieu de se servir de sa tête ce couillon. Son Internet est bourré de fautes...* »

Monsieur Torro exprime fortement ses convictions et affirme hautement ne pas tenir compte des avis d'autres personnes.²⁴⁵

- Co-éducation, liens sociaux et personnes ressources

M. Torro regrette que son fils ne puisse pas bénéficier de l'apport du groupe comme en Afrique « *(en Afrique) l'enfant il est un peu commun à tout le monde ; c'est à dire que si mon fils fait le con devant toi, tu intervies et tu le tapes et je n'ai rien à dire. Dans la famille quand le tonton a dit, ben le papa il ferme sa gueule. C'est un groupe qui est autour de l'enfant, qui aide à sa construction, ici il n'y a pas ça* ». Il évoque une certaine solitude dans l'éducation de son fils.

Il ne dit rien sur l'éducation concrète donnée par la maman : « *elle n'a personne de sa famille en France en dehors du gamin. Maintenant elle a un copain mais ce n'est pas la famille encore vous voyez. Et lui, il est prié de ne pas s'occuper du gamin, pour le reste je m'en fous, ce n'est pas un problème mais bon il n'y a que papa et maman.* ». Il mentionne le fait que quand l'un rencontre des difficultés l'autre prend le relais. Il précise également qu'au moment de leur séparation ils se sont mis « *d'accord sur tout ...la Caf nous a obligé à aller chez le juge ...Elle [la juge] s'est levée et nous a fait un peu la leçon, nous l'a gentiment dit ; mais qu'est-ce que vous faites ici ? vous êtes d'accord sur tout* ».

Les éducateurs sportifs du judo sont simplement cités sans mention de leur influence éventuelle sur son fils.

Son fils a des copains mais là aussi Monsieur Torro ne s'étend pas sur le sujet : « *Ben oui, il a quelques copains avec qui il joue au ballon et fait du sport ; ils jouent au ballon quand il fait beau* »

²⁴⁵ 1Kellerhals (J) et Montandon (C), *Les stratégies éducatives des familles*, Delachaux et Niestlé 1991

Monsieur Torro ne cite pas explicitement des personnes ressources pour son fils, ce qui ne veut pas dire qu'elles n'existent pas. Sa nostalgie de l'éducation africaine en groupe s'explique car il n'a vraisemblablement pas eu le temps et les moyens physiques pour créer autour de son jeune fils un cercle d'amis et de personnes bienveillantes.

- **Apports pour les pratiques**

L'étude de ce cas illustre une certaine solitude de personnes « blessées par la vie », face à des situations et des responsabilités qui sont parfois difficiles à assumer alors qu'elles sont un peu « atypiques » ou vu comme telles et ce au-delà de la question du « métissage » y compris culturel ! . Pourtant la disponibilité de ces personnes existe pleinement, pour une réflexion sur les principes éducatifs, leur mise en œuvre dans un cadre familial choisi y compris pour s'inscrire dans des solidarités qui resteraient à organiser sur un modèle plus ouvert et plus participatif

b) La famille Firmin – face au racisme

- **Choix de la famille**

Cette situation a été orientée par les professionnels de l'école privée Saint Martin au Mans (72), établissement scolaire de la fondation des Apprentis d'Auteuil. En effet, le fils aîné de Madame Firmin y a été scolarisé pendant 6 ans, de la petite section à la Fin du CE2. Il s'agit d'un établissement scolaire privé sous contrat, situé au cœur d'un quartier prioritaire Politique de la ville, au Mans (72). Au moment de l'entretien, pour des raisons d'éloignement du domicile, Lucas était scolarisé en primaire dans l'école de son nouveau quartier. Mme Firmin en confiance avec les enseignants de St Martin évoque l'éducation de son fils pendant ses années de maternelle, la situation actuelle de harcèlement scolaire dont il est victime et l'éventualité d'un retour à St Martin école dans laquelle elle souhaite également scolariser sa petite sœur.

La situation de cette famille nous a interpellés dans la mesure où la mère a été confrontée à la violence conjugale, à ses effets sur elle-même et sur sa manière d'éduquer son enfant. Le rapport à l'école est dans ce cas un des vecteurs de soutien notamment par rapport à la place de son fils, de ses enfants et de son rapport à la violence.

Sollicitée par l'équipe de recherche, Madame Firmin a répondu présente et s'est montrée engagée et investie tout au long de notre recherche. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec cette mère de famille et également avec les personnes de son entourage que nous avons identifiées avec elle, comme étant des personnes ressources, des soutiens dans son parcours de vie.

- **Parcours de vie, Histoire familiale, points tournants :**

La famille de Mme Firmin est originaire de la ville de Saumur dans le Maine-et-Loire. Madame Firmin est l'aînée d'une fratrie de 3 enfants. Elle est actuellement âgée de 30 ans, sa sœur cadette est âgée de 28 ans, son frère ; benjamin de la fratrie, est aujourd'hui âgé de 18 ans.

Madame Firmin est née à Saumur et y a vécu jusqu'à l'âge d'un an. La famille est venue s'installer au Mans en 1990 à la suite d'une mutation professionnelle de son père. Monsieur occupe un poste de conducteur de train et travaille à la gare SNCF du Mans.

Cette région d'origine, le Maine-et-Loire, a continué à être beaucoup investie, tout au long de son enfance, elle venait y passer régulièrement des vacances chez ses grands-parents « *mes grands paternels et maternels étaient voisins* ». Madame Firmin a grandi sur la commune du Mans et y est restée jusqu'à l'âge de 18 ans. Elle décrit une enfance sereine et agréable. *J'étais très proche de mes parents, de mes grands-parents aussi donc mes grands-parents ont joué un rôle aussi important dans ma vie. Ma maman est très très maternelle, mon papa c'était la peur, le visage de l'homme. C'est un homme au cœur d'or et quand il n'est pas content il a une grosse voix qui porte. C'est vrai que papa nous disait, si vous redoublez, si vous ne travaillez pas vous irez à l'armée. Puis moi j'ai redoublé ma première mais je ne suis pas allée à l'armée...*

Après avoir échoué au baccalauréat elle a décidé de partir vivre en Irlande pour parfaire son anglais. « *J'ai loupé mon bac au rattrapage du coup je suis partie en Irlande parce que j'ai loupé à cause de l'anglais, du jour au lendemain une décision personnelle, je n'ai pas été forcée et je l'ai repassé par correspondance et du coup je suis restée en Irlande après. Ma sœur elle a fait ses études jusqu'en terminale au Mans et après elle est partie sur Nantes faire ses études et mon frère lui c'est un peu plus curieux, mais ça lui va aussi bien Il a fait ses études jusqu'à ses 14 ans au Mans et en fait c'est le plus jeune apprenti aujourd'hui en France à être entré en école SNCF à 14 ans puis il a eu le Bac Pro, un BTS et il a ouvert son entreprise à côté de ses études. Ma sœur, est revenue sur le Mans et elle a un très gros poste. Suite un petit peu à mon histoire, elle s'est lancée, elle est Conseillère en Économie Sociale et Familiale mais elle s'occupe du plus gros pôle de réinsertion de la femme battue et de la violence sur l'enfant* ».

Elle y est restée presque 3 années. Elle rencontre un jeune homme brésilien, avec lequel elle entretiendra une relation de couple pendant 5 ans. Le jeune couple se marie en 2008 « *je suis très catholique et lui très très catholique* » après avoir pris connaissance de la grossesse non attendue de Madame Firmin *Comme j'ai appris que j'étais enceinte donc voilà par accident j'étais une mère j'avais 21 ans. Du coup j'ai failli le perdre, je l'ai gardé. Il faut savoir qu'en Irlande c'était interdit donc j'aurais pu revenir en France. Je ne veux pas me servir de ça comme excuse parce que ce n'en n'est pas une. Mais en fait suite à ça je me suis mariée avec le papa de mon fils. Et j'ai été victime de violence conjugale et psychologique pendant près de 5 ans. C'est le chemin que j'ai pris, c'est aussi pourquoi j'ai mis Lucas à Saint Martin parce qu'en fait j'ai réussi à partir de cette emprise là avec le papa de mon fils quand mon fils rentrait en petite section de maternelle et du coup je voulais un cadre très petit cocooning pour mon fils et c'est vrai que St Martin ça reste une école avec un nombre d'élèves quand même assez raisonnable avec des éducateurs et des psychologues.*

En janvier 2009, le couple vient s'installer en France quelques mois avant la naissance de Lucas Madame Firmin indique que la vie de couple en France s'est considérablement dégradée après la naissance de leur fils « *l'enfer a commencé à partir de là* ». Elle évoque des violences conjugales et une emprise certaine de son mari.

Elle explique avoir réussi à quitter cet homme en juillet 2012, Lucas était âgé de 2 ans. Il aurait quitté la France suite à cette séparation et serait reparti vivre au Brésil. Elle indique que son fils n'a pas revu son père depuis 7 ans. -Madame Firmin a engagé une procédure de divorce.

Elle a rencontré Monsieur JU, agent de sécurité sur la voie publique, deux ans après sa séparation avec le père de Lucas ; il avait deux enfants Télia et Enzo de deux mamans différentes et ils ont une petite fille en commun, Mina. Elle le considère comme le papa de Lucas, celui qui l'a élevé. Mme a pris en charge l'éducation des deux enfants. L'aînée Télia aujourd'hui âgée de 13 ans,

abandonnée par sa mère à la sortie de la maternité a d'abord été élevée par son papa puis confiée à sa mère par le juge des enfants. Lors d'un séjour chez son papa, Télia a révélé à Mme qu'elle était battue par sa mère et violée par le beau-père de sa mère pendant 6 ans, révélations qui ont entraîné des soins et des suites judiciaires pénales. Télia. avait des troubles du comportement depuis sa naissance et des accès de violence ; elle a connu des hospitalisations en psychiatrie, différents placements, vit aujourd'hui dans un lieu de vie éloigné mais revient pour les vacances chez son papa. Un diagnostic de schizophrénie est posé. *C'est une petite fille qui est cassée et ça a énormément cassé son papa. C'est à cette période que j'ai rencontré son papa, du coup ça a été le début de notre relation c'est-à-dire une bataille. J'ai refait ma vie depuis avec le papa de ma Fille mais je pense être toujours sous l'emprise psychologique du papa de Lucas. Il m'appelait souvent pour que je lui envoie de l'argent parce que des fois en crise il m'appelait pour me menacer de mort, de m'enlever Lucas...*

On a fait étape par étape. J'avais refonlé beaucoup de choses le cerveau quand il est en peur, il cache beaucoup de choses, ça se ressentait sur moi. Donc voilà, j'avais la boule au ventre et j'ai décidé pour mes enfants et pour moi de faire une thérapie depuis un an et demi avec le Dr D à l'hôpital qui s'occupe exclusivement des violences conjugales, violences au travail. Je suis bien entourée. Grace à ça et grâce à Lucas qui a pu dire à son père on est dans un contexte un peu plus serein.

J'ai toujours travaillé, peu importe où : j'ai fait le ménage, j'ai fait les personnes âgées, la bureautique, la restauration. J'ai essayé de poursuivre mes études à la naissance de mon fils, je voulais absolument Finir ma licence d'Anglais, j'ai eu un accident de voiture qui en soi n'était pas grave, mais je n'avais plus les moyens de me déplacer jusqu' à l'Université. J'ai été biérologue caviste dans un bar qui faisait des concerts, une grande surface de travail. Lors d'un changement d'enseigne j'ai fait tous les travaux, peinture et un jour on m'a accusée de choses que je n'avais pas faites On m'a demandé de partir. Du coup j'ai fait appel à l'inspection du travail, au syndicat et j'ai eu la chance de tomber sur une dame extraordinaire dont le mari est juge aux prudhommes. J'ai pu faire démentir les accusations qui ont été émises et pour moi en tant qu'humain ça a été très important et je suis toujours en procédure c'est-à-dire que je ne peux même pas m'inscrire à Pole Emploi parce qu'ils ne me payent pas depuis 3 mois, j'ai demandé une rupture conventionnelle pour pouvoir toucher les indemnités mais je n'ai toujours pas les papiers, ni les sous c'est un peu compliqué mais on s'en sort.

- **Éducation valeurs reçues et transmises**

Madame Firmin évoque avoir reçu une éducation « heureuse », « j'étais très proche de mes parents et de mes grands-parents, ils ont joué un rôle très important dans ma vie ». Mère « maternante », père qui fait figure d'autorité. « On a tout eu dans la limite du raisonnable », « on a un respect énorme pour les gens et pour la valeur des choses ». Père présent et parents aimants. *On a tous travaillé à 16 ans, fait des petits boulots pour se payer des petites choses mais à côté de ça on avait des vêtements, des chaussures...* « je n'ai aucun traumatisme de mon enfance ». De bons souvenirs d'enfance, beaucoup d'affection, d'attention, et une ouverture sur l'extérieur , Mme Firmin se dit issue d'une famille équilibrée, et avoir eu un bon modèle éducatif.

- **Éducation seule de Lucas**

« J'ai fait l'éducation de mon fils toute seule puisque le papa est reparti au Brésil. Le papa est très perturbé psychologiquement puisqu'il a fait beaucoup de bêtises là- bas donc il a été emprisonné, qu'il utilisait beaucoup de

drogue, d'alcool, du coup moi j'avais vraiment coupé les liens pour mon fils. Après un long voyage de réinsertion, de centres, d'hôpitaux, voilà il a l'air d'avoir repris pied et avec la demande de mon fils parce que ça a été fait aujourd'hui il a 9 ans. Ça été fait en accord avec Lucas il a souhaité recommuniquer avec son papa par téléphone. Depuis quelques mois prise de contact ; monsieur vit désormais en Irlande. Il est revenu en Irlande depuis 2 mois mais voilà c'est suite à une grande discussion avec Lucas. Lucas il ne sait pas tout, il ne sait pas toutes les violences, il ne sait pas les trahisons, les infidélités, mais il sait qu'on s'est séparés. Il a raconté une fois à l'école un souvenir qu'il avait eu qui était la dernière violence de son papa sur moi et là je l'ai fait suivre avec le CMP et les psychologues. Alors je parle en tant que maman mais tout le monde me dit qu'il est vraiment en avance. Le CMP- Centre Médico Psycho Pédagogique- a dit qu'il allait bien. Moi j'étais un peu entêtée et j'avais pris un psychologue à part et un pédopsychiatre et on a fait deux séances, il m'a dit vraiment si ça vous rassure, je peux continuer à le voir mais il va bien.

« J'essaye de faire pareil, je suis un peu plus sévère que ma maman l'était dans le sens où je suis seule pour élever mon fils, c'est un garçon, je suis très exigeante sur la politesse et l'éducation, c'est primordial vraiment. Mina par ex elle a 2 ans, elle va vous dire bonjour, elle va vous dire au revoir, elle va vous dire merci et je suis toujours derrière eux. Lucas par exemple fait du hockey sur glace c'est un sport qui est sa passion mais il est largement au-dessus du train de vie que moi je peux lui donner donc c'est un sacrifice sur l'année parce que je sais que c'est sa passion. Je ne joue pas comme certains parents font, je ne joue pas à tu n'as pas bien travaillé tu es puni de sport. Ce n'est peut-être pas bien de faire ça je ne sais pas mais pour lui c'est vital. A la patinoire, je lui laisse ces après-midi tout seul la-bas. Il retrouve ses copains et Lucas ce n'est pas un enfant qui est agressif, violent ou qui parle mal donc je n'ai aucun souci et c'est vraiment sa passion.

C'est vrai que je vais plus le punir peut-être plus sur la télé. J'essaye de trouver je l'avoue des moyens de pression, c'est difficile on fait comme on peut comme les parents je pense.

Je pense qu'il n'y a pas de recette, je ne suis pas du tout dans la violence... il m'est arrivé de mettre une tape à la main de la Fille de 2 ans qui m'a regardée, qui m'a mis une grande gifle Là c'était plus vexée que frappée parce que j'ai vraiment horreur de ça .. et mon Fils si on lui demande il vous dira c'est une vraie gifle une fois et j'en ai pleuré pendant longtemps.

*Un jour quand Lucas rentre de l'école à pied avec sa maman, il traverse sans regarder Mme Firmin a très peur et se fâche sur lui. Son fils lui dit *maman tu es vraiment une conasse c'est parti là... il ne me dit pas qu'il ne connaissait pas le mot. Il venait de l'entendre à l'école. Donc je m'en suis beaucoup voulu et je lui ai expliqué les choses. Ce qui fait que depuis ce jour à chaque fois qu'il entend un gros mot qu'il ne connaît pas, dans la voiture quand je viens le chercher il me dit j'ai entendu ça ... je te le dis, tu me dis si c'est bien ou pas J'en ai pleuré une fois ma grand-mère m'a mis une gifle aussi elle en avait pleuré aussi. Et c'est horrible parce que tu vois ta grand-mère pleurer, tu sais que tu as fait une bêtise que tu l'as mérité et c'est encore plus culpabilisant quand tu vois l'adulte pleurer ... mais non les punitions c'est la discussion... je suis peut-être trop dans la discussion mais tant qu'il n'a pas compris je ne lâche pas.**

Madame Firmin exprime des principes éducatifs mais aussi ses tâtonnements, ses interrogations : punition, discussion, réaction violente ? A la suite du harcèlement subi par son fils pour qu'il oublie l'école et qu'il se sente mieux quand il revient à la maison elle lui a permis d'utiliser la DS4 premier cadeau de son père J'ai fait l'erreur de le laisser sur la console – j'ai eu très peur qu'il devienne un enfant victimisé - il joue aux jeux vidéo avec des armes – il joue à fortnight et un jeu de hockey. C'est un peu tôt, ça les rend accro les enfants qui veulent se réfugier passent du temps là-dessus. Si je l'interdis il s'énerve ; je voulais lui laisser des moments de divertissement il a le casque, il joue avec son copain le voisin – il joue en réseau, il joue avec son amoureuxse de l'école, c'est interdit aux moins de 12 ans. Il faut stopper « oui mec ok tu l'as eu, tu l'as pas

vu derrière » ils jouent comme des ados des adultes. C'est son premier cadeau depuis 9 ans, il a une valeur sentimentale c'est un poison ...

Madame Firmin est inquiète des effets des jeux vidéo violents mais elle met en balance la valeur affective de la console, cadeau du père...

Lucas se confie beaucoup à moi, on parle beaucoup, j'espère que ce sera pareil avec Mina. Des amis très proches me l'ont reproché ; ils pensent que Lucas devrait dire ça plus à un professionnel qu'à sa maman. Moi j'aime bien cette relation que j'ai avec mon Fils. Je le connais par cœur, il ne peut rien me cacher et puis il me parle, on est très fusionnels. Malheureusement c'est vrai que ces derniers mois, j'ai eu de gros chagrin et on essaie de ne pas pleurer devant ses enfants, on essaie de se battre mais des fois on craque. Il m'a vu, il m'a pris dans ses bras, il a 9 ans, il me dit maman on est trop fort tous les 2 enfin quelque part ça me gêne parce que ce n'est pas à lui de me dire ça mais on s'est construit aussi comme ça parce qu'avec la violence de son papa, déjà quand il était tout petit, je le prenais dans mes bras. Je suis sûr qu'on se soutenait mutuellement même si lui il était bébé. Je suis sûre que malgré la peur, la panique et les douleurs que j'ai pu avoir, il ressentait quand même. Quand je l'avais dans mes bras, il y'avait du bon et du mauvais, la sécurité et lui il m'en a donné tellement et j'espère que ce sera pareil avec ma Fille, qu'on pourra se confier tout pareil.

- [Madame est elle-même une personne ressource pour son entourage : son](#)
- [compagnon, les enfants de celui-ci](#)

En parlant de Télia, la fille aînée de son compagnon « *Quand on l'a elle est parfois très violente, il faut la mettre en camisole c'est très compliqué mais à côté de ça je l'aime d'un amour inconditionnel, si elle ne va pas bien c'est moi qu'elle va appeler, c'est moi qu'elle va venir voir. Mais elle a une colère dans sa tête. Elle est petite encore et elle comprend que si j'ai parlé c'était pour la protéger. Elle est là on ne la lâche pas, ce n'est pas parce que ce qui lui est arrivé et horrible on l'entend mais on ne lui laisse quand même pas passer les bêtises qu'elle fait au même titre que les autres. C'est dur cette violence pour les frères et sœurs ils ne restent jamais seuls avec elle quand elle est là pendant les vacances il y a moi ou son papa à temps plein. Si on voit qu'elle est nerveuse qu'elle va se taper, elle ne joue pas avec les gars, ils le savent, ils vont chacun de leur côté. Ça se passe très bien avec la petite sœur Mina ; sa naissance Télia est venue à la maternité elle était très fière. Elle a pris sa petite sœur, on l'a laissé, on était à coté ça lui donnait confiance puisqu'il faut qu'elle ait un but, il faut qu'elle ait une perspective d'avenir. Mine de rien on a fait de belles choses pour Télia. et on se bat pour protéger nos enfants. A Noël on aura les 4 enfants. »*

Madame Firmin compte pour Télia, elle dit lui vouer un amour inconditionnel... Quelle place pour les beaux-parents dans les représentations, le droit, les pratiques professionnelles ?

Enzo a été avec nous mais ça va faire que 2 ans qu'il est avec sa maman. On l'a élevé sa maman l'avait 1 fois par semaine dans la journée parce que sa maman était instable ; elle va mieux, elle a refait sa vie, elle était jeune, avait tout juste 19, 20 ans quand elle a eu Enzo. Après voilà elle n'a pas une vie, elle n'a pas eu une éducation non plus facile avec ses parents. Son père battait sa mère ne sait pas lire, ne sait pas écrire. Elle n'a pas été à l'école, elle n'a pas fait d'études donc j'essaie de ne pas juger mais c'était compliqué voilà nous on s'est occupé d'Hugo et puis Enzo il y a 2 ans voulait sa maman. Je pense que c'est normal on ne juge pas aussi sa maman quand on est enfant. Pour moi le papa c'est très important mais la maman aussi c'est fondamental et donc on a décidé de faire une garde alternée une semaine sur 2 ce qui a complètement franchement détruit l'enfant ah ça la garde alternée je ne le conseille pas parce que ça passe vite et c'est deux éducations complètement différentes ce qui fait qu'il y a eu un côté où nous on avait telle chose telle chose où on avait Télia, Enzo et Mina, des choses à respecter et de l'autre côté il est l'enfant unique, il n'y a pas trop de suivi dans le travail scolaire il faut le dire. Et donc forcément c'était plus cool chez maman mais c'est normal chez un enfant voilà le soir il joue à la console, à l'ordinateur. Du coup ça l'a

énormément perturbé et ça se ressentait beaucoup à l'école. A l'époque, il était à Saint Martin, on était tout le temps convoqué et lui il n'était pas bien et on le sentait. Donc on a décidé de laisser le choix à Enzo et il a voulu que ce weekend sur deux soit chez nous. Il avait 7 ans mais elle avait son compagnon à ce moment-là on sentait que même si ce n'était pas la même éducation, elle ne le bat pas, ne le maltraite pas, il mange et il avait besoin d'être plus avec sa maman donc c'est vrai qu'on lui a laissé le choix et aujourd'hui ce choix continue et il va bien, il va même très bien.

C'est son papa qui a fait ce choix, moi il m'a demandé, je suis toujours dans son éducation parce que des fois la maman me demande. Je m'entends bien avec la maman pour Enzo parce que j'estime que les problèmes d'adultes n'ont pas à interférer sur les enfants. La maman n'a pas cette vision-là, elle mêle beaucoup Enzo aux problèmes avec son papa. Moi j'essaie de rester en dehors mais quand elle a besoin de moi, après moi je parle à Hugo c'est pareil même si on a qu'un weekend, ben c'est la même chose. Il a une grand-mère maternelle, c'est compliqué la mamie fume dans le salon par exemple, Enzo va regarder la télé, des petites choses qui nous exaspèrent son papa et moi, on n'a pas le contrôle dessus. Il s'entend très bien avec les grands-parents du compagnon de sa maman, sa maman va avoir un bébé. On a un petit peu peur parce qu'on pense qu'Enzo va être un tout petit peu délaissé Il a déjà beaucoup été délaissé quand elle a rencontré ce compagnon-là donc là on a un peu peur donc on attend de voir comment ça se passe, il est très proche de mes parents du coup.

Ju (son compagnon) il a lui-même vécu une enfance très très dure, de la maltraitance, un papa qui était toute sa vie qui est décédé et ça a été très dur aussi quand Télia a été placée.

Pour Télia quand son papa veut entreprendre quelque chose il me demande quand même. Pour Lucas et Mina., on prend des décisions à 2 mais c'est vrai qu'il me fait confiance donc en fait il me laisse faire. Pour la scolarité, c'est moi qui prends toutes les initiatives mais je l'inclus. Pour lui je pense que je suis la maman qu'il n'a pas eue et là-dessus même si on est en conflit sur certaines choses sur l'éducation on me l'a toujours dit même encore aujourd'hui où c'est un petit peu compliqué et il me dit c'est ses mots, il me dit que je suis une excellente maman il me fait confiance donc il me laisse. J'en parle avec lui évidemment des fois Mina est dure ou Lucas est dur mais lui c'est vrai que ça fait un peu comme moi mon papa il a son rôle attention je vais le dire à papa voilà. On est tous les deux dans l'éducation mais c'est vrai que je m'occupe beaucoup des enfants. Quand je travaillais et que je rentrais très tard le soir c'est lui qui s'occupait des enfants tout seul puisque je n'étais pas là

Madame Firmin donne là un exemple de co-éducation en montrant l'importance de respecter les expressions des besoins des enfants, les différences entre les personnes tout en restant vigilant, elle se montre comme le moteur de ce fonctionnement.

Il y a un vrai lien entre nous et les enfants. Aujourd'hui c'est compliqué, Ju est parti, il revient. On était dans une phase où ça n'allait pas on ne se voyait plus, moi mon travail avec le sien on ne se voyait que le dimanche. Il y a eu la salle de sport, il a rencontré une personne ... on se voit mais ses horaires de travail sont difficiles... on se voit quand les enfants sont à l'école. Je ne sais pas trop où vont les choses... Les enfants ont pleuré, moi j'ai pleuré et là aujourd'hui ce n'est pas possible pour mes enfants je ne veux pas de ça ! Voilà donc quand je serais sûre de ce que lui veut et de comment on envisage l'avenir là je parlerai clairement aux enfants. Je ne dis pas que c'est la meilleure méthode mais en tout cas aujourd'hui ils vont très bien et dès qu'ils veulent avoir leur papa au téléphone, je leur passe le téléphone et on s'appelle, encore hier soir voilà.

Madame Firmin garde le cap même dans les situations complexes pour sa vie de couple par rapport à ce qu'elle considère comme bon pour les enfants.

- **Crédit /Discrédit. Conséquences de la violence subie :**

Mme Firmin nous a parlé de deux enseignantes de l'École Saint Martin comme des personnes

ressources pour elle et son fils, qui les ont aidés à dépasser les difficultés d'entrée en petite section de Lucas. A l'école *Tout le monde est au courant de la situation mais j'ai toujours eu une écoute sur tout.* Les maitresses ont accepté la rencontre et se sont montrées « *très intéressées parce qu'on ne se rend pas compte on fait juste notre travail on ne prend pas la mesure de cet impact-là* »

Isabelle F enseignante depuis 7 ans : j'ai eu Lucas en CP il y a 3 ans et Enzo en CP – j'ai eu l'occasion de vous côtoyer pendant 2 ans. *J'ai le souvenir d'un petit garçon extrêmement sensible – très curieux qui aimait parler, il avait besoin de temps d'expression me semblait avoir plus confiance en lui que ce qu'on croyait ! Des fois il voulait montrer quelque chose de lui. Il voulait être grand surtout la dernière année, il a toujours voulu être plus grand avec de la finesse de compréhension, de l'humour. C'est un enfant qu'on a envie de connaître, qui peut donner du fil à retordre, qui a quelque chose dans le ventre.... Je le revois dans les binômes tutorés – ici on constitue des binômes chaque grand a son petit dans l'année Il y en a qui sont distants et Lucas aimait bien s'occuper de son petit*

Nathalie M à l'école depuis 6 ans « *j'ai roulé ma bosse depuis 24 ans. J'ai rencontré Lucas en petite section chez B. Dans la foulée je suis beaucoup à l'accueil avec les parents : je vous connais, je connais votre maman, votre conjoint le papa d'Enzo, sa maman, son compagnon. J'ai rencontré toutes ces personnes : on a essayé de faire un accompagnement on voyait les difficultés de Lucas qui n'est pas facile à apprivoiser, il est prudent il met une distance.*

Mme Firmin a eu des contacts quotidiens avec les enseignants et l'équipe éducative de l'École Saint Martin qui parlent d'elle I. j'ai le souvenir d'une maman aimante avec ses enfants. *On n'est jamais trop aimant mais le fait de les aimer autant nous rend plein d'inquiétude. Il y avait beaucoup d'inquiétude je pense plus au niveau scolaire quand la lecture avait été difficile la veille je sentais qu'il fallait vous rassurer régulièrement. Nous étions toujours en dialogue, c'était ouvert, vous écoutiez les choses je les entendais. Les rapports ont toujours été très bons je sentais souvent cette inquiétude et un peu cette peur de mal faire de cette maman qui est dure avec elle-même. Or quand on est maman, on se trompe et ce n'est pas grave en soi c'est facile de rectifier le tir à tout âge. Les enfants ne vous en veulent pas ils savent qu'on fait pour le mieux ... de temps en temps il fallait vous dire oui on discute tout à l'heure, il fallait vous mettre dehors.*

N. *c'est une maman très aimante, en questionnement Si je devais mettre un petit bémol ce serait ce qu'elle disait tout à son fils qui parfois se mettait à pleurer, il a une sensibilité exacerbée... J'essayais de vous le dire je ne voulais pas être dans le jugement j'ai pris d'autres biais on travaillait ensemble à « faire des points » : je glissais des choses comme ça c'est ma façon de dire à quelqu'un qui écoutait. Je disais « on fait le point », maman va venir te voir, on travaillait les interactions du lien. Moi, je ne connais pas je sens qu'il y a une souffrance, il avait un langage d'adulte il avait les oreilles qui traînaient, entendu les discussions d'adultes. Après vous avez eu une histoire particulière avec Lucas, vous avez expliqué que vous avez voulu le protéger d'une histoire un peu chaotique on a envie de communiquer pour toujours vérifier que tout va bien. C'est un constat il s'est construit comme ça ... ça ne le desservira pas plus que ça – on est comme on est ! Je le sais, vous avez vécu à 2 et je me permets de pouvoir le dire. C'est comme ça que je l'ai ressenti, parfois je lui disais tu es grand tout d'un coup ! Le soir quand on faisait le bilan, vos valeurs ressortaient : le respect, la politesse.*

Ici comme disait I. il avait l'esprit de groupe c'était un leader il était apprécié – les filles le trouvaient beau – des histoires avec les Filles, c'est compliqué on a fait beaucoup de médiations ! ici il n'était pas malheureux !

L'école a pris en compte les inquiétudes, les angoisses de Madame Firmin elle lui a offert un lieu de parole et de conseils jamais jugeant ni frontal ainsi qu'à Lucas

Ce rapport avec les enseignants rassure Madame Firmin *Oui j'ai un rapport avec les instituteurs. Vous êtes pour moi plus avec mon enfant que moi au final dans la semaine. Oui c'est tellement important la scolarité pour Lucas, je suis peut-être un peu stricte, je suis exigeante et quand je sais qu'il sait faire et qu'il ne le fait pas, je monte vite dans mes tours ... Si je pouvais je voudrais avoir tous les soirs un rapport avec l'institut... malheureusement ça me handicape beaucoup, je vis beaucoup à travers le regard des autres pour mes enfants et je me suis toujours battue pour que mes enfants ne soient pas des petites racailles pour des gens qui manquent de respect aux adultes. Il y a les fréquentations je me dis j'ai besoin de savoir qu'il n'a pas manqué de respect, chose qui s'était passée la dernière année à la cantine... c'était plus dur. La psy dit qu'il a pris un coup de maturité il a testé un peu plus les adultes et le fait qu'on lui dise non et il ne répond pas avec des insultes mais il répond. Il a toujours le dernier mot. C'est ça je ne veux pas que les gens pensent que mes enfants soient mal élevés. J'ai eu mon fils à 21 ans. Je me dis j'ai besoin de prouver aux gens que déjà toute seule on peut bien éduquer ses enfants même si après j'ai eu mon deuxième compagnon Ju. Je pense que Lucas est droit qu'il est poli...*

Un jour, j'étais sortie de mes gonds il avait vraiment manqué de respect à un adulte et le problème c'est que j'en pleure, je ne retiens pas mes émotions tellement ça me touche. Je me disais c'est hors de question que Lucas soit comme son papa.

Madame Firmin nous livre à quel point le regard des autres, les jugements qu'ils portent ont une grande importance, elle met beaucoup d'énergie à s'assurer que ses enfants se comportent dans les normes sociales... Il s'agit là sans doute d'une réaction à un sentiment de discrédit .

- **Le choc d'une accusation à tort dans son travail**

On m'a accusée de choses que je n'avais pas faites On m'a demandé de partir. Du coup j'ai fait appel à l'inspection du travail, au syndicat... J'ai pu faire démentir les accusations qui ont été émises et pour moi en tant qu'humain ça a été très important même si je suis toujours en procédure et que je n'ai ni salaire ni indemnités depuis 3 mois et que je ne peux pas m'inscrire à Pole emploi.

Ça a été un choc assez important pour moi et j'avoue que je n'ai pas cherché de travail tout de suite ... au grand plaisir de mes enfants C'est vrai que je travaillais beaucoup souvent très tard Lucas m'a dit « maman je sais que tu as moins d'argent mais tu es tout le temps-là ».

Là encore Madame Firmin lutte contre le discrédit dont elle est l'objet.

- **Regard critique sur l'institution scolaire Discrimination par rapport au métissage de son fils - Racisme**

Moi il y a quelque chose qui me chagrine énormément mais je ne sais pas si ça a un rapport avec l'éducation quoique je suis depuis quelques mois dans l'explication de mon fils pourquoi il est métis. Et des propos vraiment racistes qu'il peut entendre de la bouche d'enfants de 8 ou 9 ans et ça c'est quelque chose où je me sens vraiment bien seule parce qu'est-ce que c'est parce que j'ai l'habitude ou parce que je suis maman mais je ne vois pas mon fils comme une personne de couleur c'est-à-dire vous allez mettre mon fils et un enfant métis, je vais voire la différence.

Cette douloureuse expérience a été faite non à l'école Saint Martin très grande école mixte mais lors d'une expérience de 3 mois dans une école de campagne, petite commune où la famille avait emménagé pour avoir un logement plus grand où chaque enfant aurait sa chambre pour un loyer inférieur. Mais c'était trop loin pour le travail de Ju et ils sont revenus en ville dans un quartier différent.

Là il y avait beaucoup moins de mélange. Lorsque je rencontre la maîtresse et la directrice très bien, très gentille avant qu'il n'aille à l'école, je leur explique que mon angoisse un petit peu de ce côté métissage en campagne, on m'a toujours dit que les campagnes étaient plus racistes et je vous jure que c'est vrai la maîtresse m'a dit : oh mais il n'y a pas de soucis nous dans la classe où il va y avoir Lucas, on a une petite Fille trisomique. Et cette phrase-là m'a anéantie parce que je me suis dit déjà cette petite Fille trisomique effectivement c'est une pathologie, c'est une maladie et on associe le métissage à une maladie à un handicap. Voilà et ça, ça m'a marqué énormément.

Dans l'école actuelle de Lucas, la question est toujours posée.

Aujourd'hui, voilà quand je dis à la maîtresse mais vous vous rendez compte hier soir mon Fils il est rentré de l'école, d'autres enfants lui ont dit : sale nègre, sale nègre en primaire. C'est malheureux mais et on l'entend tous les jours afin ce n'est pas forcément sur mon fils et ça, ça me gêne énormément dans l'éducation je ne comprends pas. On peut avoir ses opinions voilà moi je suis catholique, Lucas les connaît ; Lucas n'a pas voulu faire du caté je ne l'ai pas forcé. A l'inverse une famille extrémiste vraiment anti-noire, anti-arabe tout ce que vous voulez n'a peut-être pas à communiquer ça à son enfant. Je ne sais pas après on me surnomme la « bisounourse »... Tout le monde me le dit mais ça, ça m'énerve, c'est tellement en tant que maman d'un enfant métisse ça vous prend à la gorge. C'est horrible parce qu'il y a des personnes noires qui vomissent sur les blancs aussi.

Et c'est ça que j'essaie d'expliquer à Lucas quand il m'a dit oui on lui dit sale nègre, sale noir, sale chocolat et tout. Je lui dis surtout ne répond jamais sale blanc parce que c'est du racisme aussi et du coup c'est vrai que je ne sais pas si ça fait partie de l'éducation mais en tout cas c'est un sujet.

C'est des insultes qu'il entend à l'école c'est ce racisme-là qui est permanent. Mais lui il le dit je ne suis pas métisse, ni chocolat et ça me fait rire. Quand il était petit il me disait maman elle est vanille et papa est chocolat et je me souviens quand il faisait des sorties scolaires, je l'ai accompagné et les enfants ils me demandaient à moi mais ils étaient petits ben Lucas il est adopté, non c'est mon Fils et ça reste des questions de la vie de tous les jours, une maman blanche avec un enfant métis voilà on se pose la question. Mais même nous des fois ça nous travaille qu'est-ce que cela nourrit mais là on est dans des propos...

- **Harcèlement scolaire**

Lucas a été scolarisé trois mois dans une première école maternelle, puis du CP au CE2 à l'école St Martin puis en CM1 dans une école publique à une minute de son domicile, recommandée à la maman. C'est là que Lucas va subir un grave harcèlement.

La directrice est *quelqu'un de très froid, très autoritaire – j'en ai même presque peur- qui ne se gêne pas pour rouspéter les maîtresses dans leurs classes, c'est les enfants qui le disent. Lorsque j'ai fait l'inscription elle m'a dit « les écoles privées c'est une catastrophe, votre fils va être en retard, les écoles privées sont toujours en retard par rapport à l'école publique. Je me tracassais mais la maîtresse de Lucas m'a rassurée.*

Il est harcelé par 5 enfants il me disait qu'il se faisait taper tous les jours. Il ne m'a pas dit cinq, il me parlait de deux – il ne voulait pas que j'en parle – tous les soirs il pleure il est rendu avec moi dans le lit et un jour en février il m'a dit : je ne vais plus à l'école sauf si tu me remets à St Martin, je ne vais plus à l'école c'est définitif sinon je casse des dents...

Il y a des adultes pas loin mais c'est très flou tout n'a pas été vu – Il y a deux cours de récréation, je ne comprends pas que personne n'ait rien vu quand il s'est fait éclater avec un panneau en fer... Lucas ne dit rien J'ai fait une sortie dans sa classe, les enfants concernés, ils ne sont pas venus me chatouiller le bout du nez. Je le récupère avec des insultes il a 9 ans ; pédé enculé, sale noir ..

Systématiquement j'en parle avec la maîtresse – on a fait intervenir la cellule harcèlement de la ville du Mans – le dernier recours j'ai dû à la directrice je réentends je porte plainte – Ce sont des CM1 – La maîtresse est formidable, elle fait de l'éducation positive, je trouve ça super et j'essaie de le faire avec mes enfants – mais pour les 3 enfants les plus violents avec Lucas, l'éducation positive ne peut pas marcher il s'est pris des pieds de chaise, des barreaux de chaise dévissés qui l'ont conduit deux fois à l'hôpital. Je suis rendue à la 5^e trousse coupée. Je ne peux pas vous dire s'il y a des sanctions, on ne me dit pas. Je l'ai déscolarisé 15 jours en expliquant pourquoi et là on lui a dit : « eh bien Lucas tu ne nous dis pas » mais quand il dit c'est minimisé. Grâce au mot des parents qui sont venus spontanément vers moi pour me dire que leurs enfants racontaient que Lucas se faisait agresser à toutes les récré, qu'il avait été puni plusieurs fois par la directrice qui l'a vu quand il s'est défendu et au certificat des médecins, j'ai fait un courrier à l'inspection académique, appel au 3020. Lucas est devenu très sensible par rapport à ça aujourd'hui il ne fait plus le rapport entre une dispute avec un copain, tout devient un harcèlement du coup il est toujours en alerte. Dès qu'il va se faire taquiner, il est très mauvais perdant et ça se passe sur la cour. Lors du rendez-vous avec l'inspecteur de l'éducation nationale, la directrice a ressorti le dossier scolaire de St Martin elle a dit « Lucas on te croit, il faut parler à aucun moment c'est marqué que tu as eu des rapports conflictuels avec les autres enfants » et ça ... d'entendre ça ça lui a permis de se libérer- de tout dire. Mais depuis ce rendez-vous, ça se passe en cachette dans les escaliers. Lucas est catalogué de balance, de chouchou !

Je suis inquiète tous les jours de savoir mon fils à l'école. Là, il vomit tous les matins, tous les soirs, il ne dort plus il a changé, il est suivi par la psychologue. C'est très dur, ils m'ont détruit mon fils. Il va encore à l'école parce que maintenant que la directrice l'a découvert, elle ne veut pas le lâcher, elle estime que c'est pas à lui de partir et je pense elles le disent que ce soit la maîtresse ou la directrice c'est un bon élément pour la moyenne de classe. Là où j'ai eu beaucoup de chance sa scolarité n'a pas baissé depuis octobre.

Il est là parce que c'était plus commode à proximité du domicile et de mon travail j'ai changé les horaires de mon travail il fallait qu'il puisse rentrer le soir avec la maman du copain qui faisait les trajets avec lui ça a été un traumatisme.

Les enseignantes de St Martin à qui elle se confie lui proposent d'agir pour qu'il puisse revenir à St Martin en cours d'année, sa petite sœur Mina. pouvant également y être admise. Aujourd'hui, les deux enfants sont scolarisés à St Martin.

- **Regard positif sur les services sociaux, bon relationnel avec les institutions**

Ça a été très dur le placement de Télia. pour son papa : quand on place un enfant, le jugement... peu importe ce qu'on dit - quand vous dites qu'un enfant est placé, le jugement il est posé mais on a toujours été soutenu par les services, on a toujours eu cette phrase : vous êtes de bons parents. Avec nos enfants, on n'a jamais été surveillé, les assistantes sociales quand elles venaient ici, on préparait toujours les chambres quand même, moi je faisais toujours le ménage quand même en ayant toujours peur mais elle restait assise, une confiance beaucoup en moi aussi. Ju. lui a un franc-parler donc s'il a envie de dire zut en étant poli il le dira mais moi je trouve qu'on a été bien soutenu, c'était un long combat, aujourd'hui Télia elle est loin c'est compliqué mais elle est bien, elle est suivie avec de bons traitements et je pense que le fait d'être avec les chevaux peut lui ouvrir des portes peut être pour un métier dans ce domaine-là. Télia rêve d'être fleuriste, voilà.

- Co-éducation, liens sociaux et personnes ressources

Soutien familial :

Ju. n'a plus de famille du tout, nous on est très soutenus par ma famille - Je suis très proche de mes parents, ma sœur et mon frère également, on est très liés. Maman je l'appelle tous les jours, on se voit souvent avec des croissants et des pains au chocolat. J'ai beaucoup menti malheureusement à mes parents par rapport à cette violence pour les protéger aussi parce je savais que mon papa qui fait 1,90 et 115kgs aurait fini de toutes façons en prison et ça pour moi ce n'était pas concevable donc voilà ils ont appris tout ça après.

J'ai une grande chance - maman en 2009 après 30 ans de pharmacie est devenue famille d'accueil et du coup j'avais une nourrice pour mes enfants qui était ma nourrice à moi- Mina adore aller chez ma maman - elle s'entend très bien avec son frère, 7 ans de différence c'est énorme mais en même temps c'est top parce que Lucas déjà n'a jamais fait de jalousie.

Lucas parle aussi à sa tante et à sa grand-mère - Quand il a un chagrin ou autre chose je ne lui dit jamais tu ne le dis pas à mamie, tu ne le dis pas à tata parce que s'il a besoin e d'en parler, il faut qu'il en parle même si je n'ai pas envie. Des fois il le fait et des fois il ne le fait pas mais là vraiment l'entourage si vraiment je vois que je suis dépassée, qu'il n'est pas bien, j'appelle ma mère et elle le prend à dormir ou j'appelle ma sœur, elle le prend à dormir et faire une sortie voilà on se...

Médecin : *J'ai la chance d'avoir un médecin traitant plus qu'extraordinaire qui ne m'a jamais lâchée même quand ça n'allait pas. Suite à des violences avec le papa de mon Fils il m'a donné son numéro de téléphone personnel.*

Amis : *J'étais très entourée, j'ai eu de très bons amis, j'ai perdu beaucoup d'amis parce que forcément les gens face à la violence conjugale ne comprennent pas les réactions de la femme donc c'est compliqué. Pourquoi tu ne pars pas, pourquoi tu restes, si tu restes c'est ce que n'est pas si rude que ça. Mais j'ai retrouvé aujourd'hui des gens avec qui j'ai pu parler et avec qui ça se passe très bien. Ma très bonne amie est éducatrice en IME pour adolescents. Je pense qu'aujourd'hui on a plus un regard de jugement sur nous peut-être un petit peu de pitié, d'incompréhension, non justement on est compris.*

Voisins : *Les voisins ont déménagé mais ils nous ont beaucoup aidés avec Télia. on est obligé de les prévenir quand elle est en crise. Les gens autour ne comprennent pas comment une gamine de 12 ans veut se jeter par la fenêtre. Je me sens obligée de me justifier parce qu'on n'est pas des monstres et que cette maladie est atroce quand elle convulse, qu'elle révulse, elle le dit elle-même, elle en souffre, elle ne se rend pas compte c'est plus fort. Elle entend ses voix à longueur de temps et elle change radicalement de visage. Je ne la reconnais pas.*

C'est une voisine, maman d'un copain qui ramène Lucas de l'École. Lucas a des copains, oui en face il a un très bon copain. Il a ses copains même d'école qui habitent à côté mais qui sont du quartier et de la même école.

École saint Martin : *« Je voulais un cadre très petit, très cocooning quand mon Fils rentrait en petite section ... avec des éducateurs et des psychologues ». Cette école est vécue comme un lieu sécurisant et rassurant pour Mme Firmin qui se tourne à nouveau vers l'équipe éducative pour parler du harcèlement scolaire et envisager une nouvelle inscription à St Martin.*

Club de Sports *La licence pour le Hockey est chère c'est largement au-dessus de mon train de vie mais ce sport est sa passion. Il va à la patinoire, reste seul des après-midis depuis cette année. Il retrouve ses copains Lucas côtoie des enfants dont les parents ont « des Porsche Cayenne avec la télé dans les sièges alors que j'ai une petite Clio. Ils me disent qu'il a toujours la banane, il est respectueux des gens. Il a eu l'an dernier le Trophée MBP qui récompense le meilleur joueur de l'année pour les comportements ou les performances. Au hockey, ils ne s'insultent pas ils n'ont pas le choix le hockey est un sport dangereux on a des lames au pieds et une crosse, on peut*

blessé quelqu'un. Dès le début, ils apprennent le respect de l'autre.

Suivi CMP *Au CMP les psychologues n'ont jamais voulu suivre finalement un parcours avec lui parce que Lucas avait parlé une fois à la maîtresse, B et il n'avait plus rien à dire. Donc le CMP n'avait pas donné suite.*

Pour le harcèlement, on m'a conseillé de retourner au CMP, le problème c'est que Lucas ne veut pas y aller donc je ne peux pas le forcer aussi à aller voir quelqu'un pour aboutir à une porte et pour l'instant cette porte est encore ouverte avec moi, avec ma sœur du coup et ma mère. Un petit peu entêtée que je suis, j'avais pris un psychologue à part et un pédopsychiatre et on a fait deux séances, il m'a dit vraiment si ça vous rassure, je peux continuer à le voir mais il va bien !

Soutien psychologique pour Madame depuis presque deux ans il y a la volonté d'engager une thérapie pour elle et ses enfants. *C'est compliqué dans mon couple, je ne veux pas en parler pour qu'il ne soit pas mal à l'aise. S'il y a une personne qui le sait du coup c'est Mme F ma psychologue. J'ai du mal à contenir mes émotions et je travaille avec elle. Quand on parle d'éducation, je suis obligée de parler de ce qui m'est arrivé et du parcours qu'on a, c'est forcément en lien. Mais ce n'est pas grave comme ça on ne tourne pas autour du pot et puis je n'ai pas honte de ma vie. J'ai des regrets notamment pour le père de mon Fils, j'étais attristée mais on pourrait faire beaucoup de choses. Ma principale occupation c'est le bien-être de mes enfants, c'est mon combat.*

« **A 7** » : L'A 7 est une structure associative, lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement qui s'adresse à des personnes en situation de mal être, quelle qu'en soit l'origine : pauvreté-grande précarité sociale, isolement, violences familiales et ou conjugales, violences sexuelles ... Les personnes y sont accueillies gratuitement, et dans la confidentialité par une équipe de professionnelles, psychologues et travailleurs sociaux. A. 7 est gestionnaire du numéro unique départemental d'information sur les violences conjugales et intra-familiales destiné aux personnes victimes de violences au sein du couple. Madame B. *« Madame B quand elle ne me voyait pas pendant deux ou trois mois en consultation, qu'elle n'avait pas de nouvelles, elle m'envoyait un petit message.... Elle m'a sauvée et a sauvé mes enfants aussi parce qu'elle fait un petit peu le rôle de psychologue. Aujourd'hui que Lucas est grand elle le prend tout seul en rendez-vous !*

- **Apports pour les pratiques**

L'histoire de Madame Firmin illustre les efforts faits pour « être à la hauteur » dans l'éducation donnée à son fils, ses enfants, ceux de son compagnon. Elle apporte de nombreuses « grilles de compréhension » pour appréhender la complexité, les effets du cumul des conséquences de la violence subie, de la solitude d'une « maman solo » d'un enfant métis, des discrédits en tout genre y compris dans le travail ainsi que des ressources dont elle sait s'entourer .

L'institution scolaire joue un rôle très important de réassurance lorsqu'elle est à l'écoute dans la durée-ce qui est le cas pour l'une d'entre elles qui s'en est donné spécifiquement les moyens – mais l'apparement de la couleur de la peau à un handicap interroge sur « l'école de la différence » autant que la posture d'un directeur d'établissement face à une situation de harcèlement scolaire. Au-delà des « injonctions paradoxales trop ou pas assez proches de l'école » c'est aussi la question de la présence des parents comme « membres à part entière

de la communauté éducative » qui est posée ici,²⁴⁶ la reconnaissance de leur place irremplaçable et leur implication.²⁴⁷ Cette situation démontre également la place essentielle de l'institution scolaire dans la « chaîne des pouvoirs d'agir » dans la « protection des enfants », la prévention des risques et le soutien aux parents.

PARTIE III – IMPORTANCE DES INTERACTIONS ET LEURS EFFETS

1. COMPARAISON ENTRE LES DEUX TERRAINS DE RECHERCHE COLMAR ET LE MANS

Le travail a débuté autrement selon les deux terrains. Il s'est révélé très fluide au Mans, les différents acteurs se connaissant déjà sur un même territoire y compris autour de l'école - alors que c'est à l'occasion de cette recherche qu'ils ont fait connaissance à Colmar.

Alors que sur le papier il s'agissait des mêmes mesures et ou actions en termes juridiques, les pratiques et le vocabulaire employés se sont révélés assez différents y compris sur un même territoire. Nous y avons vu l'incidence des projets stratégiques, projets d'associations, projets d'établissements, de services ... et nous nous sommes interrogés sur l'incidence des organisations sur les postures et les résultats. Au Mans par exemple, les pratiques du département en matière de protection de l'enfance s'articulent avec les acteurs de la prévention spécialisée ce qui donne une grande souplesse pour trouver les meilleures réponses aux besoins des familles et des jeunes en s'appuyant sur l'ensemble du tissu local.

En commun sur les deux territoires, malgré des sollicitations répétées, aucun des départements n'a pu être rencontré dans les temps impartis.

2. RECITS DE VIE – ALEAS DES PARCOURS – POINTS Tournants

Les conditions du choix des situations ont été explicitées dans la partie I.

Dans beaucoup de ces familles les parents eux-mêmes ont, au cours de leur enfance, vécu les dissensions et la rupture du couple parental, et/ou subi des violences. Cela les a profondément marqués et ils en parlent pour expliquer comment ils conçoivent l'éducation pour éviter les écueils qu'ils ont « eux-mêmes rencontrés en tant qu'enfant.

²⁴⁶ Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports – Les parents d'élèves membres à part entière de la communauté éducative <https://www.education.gouv.fr/les-parents-d-eleves-11834>
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports- L'autorité Parentale – exercice en milieu scolaire https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/document/AutoriteParentale_170278.pdf

²⁴⁷ Périer Pierre . (2019). *Des parents invisibles : l'école face à la précarité familiale* Paris : PUF

Les pères ont pu moins être rencontrés (décédé, absent, parfois violent) que les mères (voir présentation partie II). Les autres pères tels que Mr Mary, Mr Torro ont activement participé à l'enquête. Le père de Nestor, enfant autiste Asperger, impressionné par l'engagement très important de sa femme – demande de soutien, reconnaissance du handicap, suivi de très près de son éducation- a pris conscience du fait qu'il était atteint par les mêmes troubles que son fils et s'est petit à petit impliqué plus dans l'éducation de ses deux enfants.

Tous les récits de vie se caractérisent par une grande réflexivité,²⁴⁸ comme si le fait d'avoir vécu tant de vicissitudes prédisposait à la réflexion.²⁴⁹

Nous percevons une grande différence, comme un grand écart entre l'image qui nous avait été initialement donnée de ces familles, et la description qu'elles font de ce qu'elles sont. Nous avons déjà rencontré ce genre d'écart au cours de nos précédentes enquêtes (voir les travaux cités précédemment de Bénédicte Goussault sur les pairs en protection de l'enfance et de Catherine Delcroix sur les familles en situation de précarité)²⁵⁰. Il semble qu'il soit systématique ; qu'il soit engendré par le stigmate dont elles sont victimes tout autant que par leur volonté de présenter une bonne image d'elles-mêmes²⁵¹.

Elles mettent toutes en avant les valeurs qui leur sont chères, mais aussi les efforts qu'elles ont faits et font pour leur(s) enfant(s). Elles éprouvent toutes des difficultés à les élever mais qui n'en aurait pas, dans les conditions dans lesquelles elles le font que ce soit sur le plan économique, sanitaire, institutionnel, relationnel voir psychologique.

Les sociologues ont appris depuis longtemps à faire la part des choses. Un récit de vie apporte énormément d'informations. Mais il doit être complété et recoupé avec d'autres sources. Non seulement des sources portant sur l'histoire de vie ou de la famille en question (ici les témoignages des professionnels et autres "autrui- significatifs »), mais aussi par d'autres récits de vie de personnes vivant - ou ayant vécu - des situations très similaires, en prêtant alors une attention particulière aux récurrences.²⁵² Au sein d'une même étude de situation, le croisement des récits permet d'étayer, « de vérifier les informations de celui ou celle dont on recueille l'histoire de vie en s'adressant à un *témoin extérieur* qui connaît bien le sujet sans être pour cela impliqué dans les événements décrits. Le récit aura le statut de témoignage complémentaire explicatif distancié

²⁴⁸ La réflexivité est ici vue comme l'aptitude de tout acteur social à analyser sa propre activité (Giddens A.)

²⁴⁹ Voir ci-après analyse des effets des situations de discrédit vécues

²⁵⁰ Références déjà citées voir bibliographie

²⁵¹ C'est évidemment aux travaux d'Erving Goffman que l'on pense ici, et aux efforts que fait chacun pour affiner "la présentation de soi dans la vie quotidienne" : ces parents et ces enfants ont choisi de participer à cette enquête pour éclaircir des situations, lever des malentendus et chercher à établir avec les chercheurs un dialogue plus égalitaire et confiant que le cadre institutionnel habituel. Il y a chez nos interlocuteurs un désir de témoigner pour faire avancer la réflexion collective sur l'éducation y compris en protection de l'enfance.

²⁵² Bertaux D. *Le récit de vie*, 2016.

(...) Il permet de saisir le poids de son émotion et de ses silences sans pour autant nous éclairer sur ses dynamiques et interactions personnelles, familiales ou professionnelles (...) »²⁵³

2.1 Liens entre l'enfance et la vie d'adulte

Nous constatons que tous prennent beaucoup de temps (un tiers des entretiens en moyenne) pour parler de leur propre histoire : leur enfance, leurs difficultés, les ruptures et les déplacements, comme pour permettre une compréhension du présent grâce à la reconstitution du passé. On trouve nombre d'évocations de ruptures: si deux familles (Morice et Nestor) ont toujours vécu dans la même région (mais Mme Morice a dû sortir de l'emprise de sa mère), les autres ont toutes vécu des déplacements géographiques importants, y compris des migrations depuis l'Afrique, l'Arménie ou la Géorgie, qui ont été ressenties comme autant de ruptures, d'abandons, de déracinements dont chacun a constitué un « point tournant »²⁵⁴.

Dans la famille de Rose, ce sont les filles qui ont été « placées » loin de leur mère ; elles ont donc connu des migrations intérieures à la France. Pour Rose - la fille - cet éloignement a été vécu douloureusement ; mais c'est pourtant l'approche pédagogique sur son lieu de placement - familial et campagnard - qui lui a donné les moyens de commencer à sortir de ses difficultés. Mme Besnard n'avait que trois ans quand elle a vu sa mère quitter le foyer familial en Tunisie pour partir en Espagne ! Elle parle d'*un grand chamboulement* quand elle arrive de Tunisie en France, en région parisienne où s'installe son père avec sa belle-mère. Elle dit : « *c'était très dur* ». Mr Torro, né en France mais parti en Afrique à 19 ans, y a vécu trente ans et se considère comme un « Africain blanc » Mme Mary, Arménienne, a dû dormir sous les ponts avec son bébé d'un an en arrivant en France; elle ne pouvait plus rester en Arménie car son père, militant politique, y avait été assassiné.

Plusieurs personnes rencontrées ont été séparées de leurs parents ; Mme Morice en raison de la violence de son père, Mme Besnard à cause du divorce de ses parents; Mr Torro a été élevé par ses grands-parents. Dans les familles Doris et Olivia, les maltraitances et abandons par les mères et par les pères ont motivé les séparations. Or, comme l'a montré la psychanalyse, maltraitances et abandons rendent très difficile la construction de l'estime de soi qui, plus tard, s'avère indispensable pour asseoir les rôles maternel et paternel, les questions de rencontres « positives »²⁵⁵ se révélant alors primordiales. Pour Doris, la nécessité qu'elle a si fortement

²⁵³ Delcroix C., « Des récits de vie croisés aux histoires de famille », *Current Sociology/La sociologie contemporaine*, 1995, Sage Publications, Londres ; numéro spécial "The Biographical Method", vol. 43, 1995 ; pp. 61-67, ici p.62

²⁵⁴ Encore une fois, ce concept de "point tournant" (*turning point*, Hareven et Masaoka, op. cit) est fondamental. Certains points tournants sont voulus et préparés comme tels ; mais la plupart de ceux évoqués ici ont été vécus comme venant du dehors, qu'ils aient été négatifs ou - parfois - positifs. A noter que notre collègue Michel Grossetti préfère parler de "bifurcations" ; mais il s'agit du même phénomène.

²⁵⁵ Jeammet P. Le développement de l'individu : une co-construction permanente à la merci des rencontres Revue Française des Affaires Sociales 2013/1-2 p. 11 <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2013-1-page-11.htm>

ressentie de faire reconnaître sa souffrance mais également ses réussites, en particulier par les éducatrices qui l'ont suivie dans la durée, lui a permis de développer une logique de « *Je veux m'écartier de ce que j'ai vécu* ». Elle dit avoir « *évitée le pire* » avec ses enfants.

On notera aussi que les familles Firmin, Mary, n'ont pas rencontré de situations de cette nature et ont parlé de leur enfance heureuse. La réflexivité de nos interlocuteurs montre combien ils savent mobiliser leurs ressources subjectives pour construire des stratégies éducatives.

Pour l'analyse nous nous sommes appuyés sur de nombreux travaux référencés en annexe.

En ce qui concerne la question de la filiation, de la parenté, de leur lien avec la protection de l'enfance, les questions d'affiliation et de socialisation (travaillées autour de l'innovation dans le parrainage)²⁵⁶, certains membres de la recherche se sont appuyés sur les approches anthropologiques travaillées de longue date avec ARTEFA²⁵⁷ qui constituaient en quelque sorte leur « culture de fond » autour « de l'inestimable transmission du don de vie ». Les débats entre les deux groupes n'ont toutefois pas pu être en être suffisamment nourris.

Les travaux de France Stratégie²⁵⁸, ceux du Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Age chargé d'apporter aux pouvoirs publics une expertise sur les questions liées à la famille à l'enfance à la bienveillance dans une approche intergénérationnelle notamment sur les ressources qui font barrage aux logiques de reproduction sociales mises en évidence dans le rapport « Lutter contre la pauvreté des familles et des enfants ». ²⁵⁹ Ceux de Serge Paugam et du séminaire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (sociologie des inégalités et des ruptures sociales) ²⁶⁰-ont servi de référence pour l'approche d'une « nouvelle grammaire des solidarités » à partir de l'idée de prévenir la rupture des liens sociaux de l'enfance à l'âge adulte en mettant en « pratique » les outils du « tissage » des quatre liens repérés dans la « théorie sociale de l'attachement ».

2.2 Points tournants : une série d'événements

Sensibilisés à la question des points tournants comme impact des événements antérieurs sur les événements ultérieurs²⁶¹, nous nous sommes attachés à tenter de bien entendre ce que les personnes en disaient et de repérer quelle place y prenaient les interactions.

Par exemple pour Mme Mary, la rencontre avec son mari l'année suivant leurs arrivées respectives en France, leur passage dans la rue, la naissance de leur premier fils et leur hébergement représentent une série de points positifs alors que pour Mme Besnard la

²⁵⁶ UNAPP ARTEFA ODPE Finistère 2010 Le Parrainage de Proximité « Aprem's de la protection de l'enfance » <http://www.odpe.finistere.fr/Les-projets-et-travaux-en-cours/Les-Apres-M-de-la-protection-de-l-enfance/Archives-Apres-M-2010/Le-parrainage-de-proximite>

²⁵⁷ UNAPP ARTEFA - Référentiel « parrainage & enfants placés » « Élargir le réseau de l'enfant au-delà de la parenté 2010 UNAPP ARTEFA Apprentis d'Auteuil 94 91 Formation Action Projet Expérimental Parrainage et Enfants Placés 2008

²⁵⁸ France stratégie 2015 Développement complet de l'enfant et de l'adolescent déjà cité

²⁵⁹ 2018 https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/note_synthese_-_pauvrete_et_familles_-5_juin.pdf

²⁶⁰ Depuis 2002 déjà cité <https://www.serge-paugam.fr/chess--attachements-et-luttes-sociales--compte-rendu--id17.html>

²⁶¹ HAREVEN (t) et KANJI 'M traduction C. Delcroix in nouvelles questions féministes

description de son arrivée en France à ses 6 ans dans une cité de la banlieue parisienne qu'elle nomme « *changement de culture* » mais qui lui rappelle le côté « *village* » qu'elle vient de quitter est presque tranquille , c'est à ses 14 ans le récit de l'installation de la famille dans une zone pavillonnaire ou « *on nous fait sentir qu'on était différent, les seuls comme famille nombreuse, recomposée et maghrébine* », -l'assassinat de son frère aîné à l'arme blanche à 24 ans dans la rue , le harcèlement, prend une autre tonalité. Dans les récits des familles Besnard et Morice sont évoqués des ruptures (ou tournants) de natures différentes : soit géographique (migration), soit sociale, soit psychologique, souvent accompagnées de violences... Ces ruptures ont toutes eu des conséquences - quoique différemment - sur l'éducation de leurs enfants. Pour toutes les familles rencontrées, la naissance du premier enfant a constitué un moment charnière, un point tournant positif, le début d'un investissement important. On remarquera que sur neuf familles, sept ont deux enfants, Mr Torro n'en a qu'un – il en a perdu deux dans les guerres civiles de Côte d'Ivoire, et la famille Mary en a trois.

L'analyse porte donc plus sur une série d'évènements qu'ils nous livrent dans leur récit- mettant tel ou tel en avant : les débats au sein des groupes de chercheurs démontrent la force de nos représentations puisque que ce n'était pas forcément ce qui apparaissait comme particulièrement marquant aux yeux des uns et des autres ! Ces évènements, ces moments, ces processus ont nécessité de leur part d'intenses efforts d'adaptations et d'ajustements. Nos interlocuteurs sont également très conscients du nécessaire travail de réajustement entre l'éducation qu'ils ont vécue - et qu'ils ne veulent surtout pas imposer à leurs enfants - et ce que la société actuelle exigera pour leurs enfants : « *Je ne veux pas qu'ils vivent ce que j'ai vécu* » (Mme Morice).

Cinq des neuf couples ont divorcé ou se sont séparés, ce qui a entraîné d'autres ruptures, de nécessaires reconstructions²⁶² et des « points tournants ». Pour Mme Firmin, dès son mariage et la naissance de son fils « *l'enfer a commencé ... Les violences, les trahisons, les infidélités...* ». Son fils n'a pas revu son père pendant 7 ans ; il est suivi au CMP. Elle l'a inscrit à l'école Saint-Martin : « *je voulais un cadre très cocooning ... j'ai peur, j'ai la boule au ventre, et je suis une thérapie* » dit-elle.

2.3 Violence intra familiale violence conjugale autant de violences faites aux enfants - Solitude des mères de famille et leurs effets

La violence intrafamiliale²⁶³ est présente dans quatre études de cas (Morice, Olivia, Doris et Firmin). Dans chaque situation, les victimes ont beaucoup de mal à sortir du non-dit car elles craignent le jugement extérieur et ses conséquences (notamment voir les leurs condamnés). Lorsqu'elles sortent du silence, elles créent des réseaux de personnes qui n'ont pas nécessairement de lien entre elles.

Doris et Olivia ont réussi leur entrée dans l'âge adulte avec l'appui de professionnels de la protection de l'enfance, de l'école et pour Doris de sa compagne.

Dans le cas de la famille Morice, les situations de violence intrafamiliale ont entraîné le « placement » des enfants sans que soit rompu le lien avec les parents.

²⁶² Cf. p.45 paragraphe spécifique lien avec les statistiques Nationales référence aux chiffres cités par l'ONPE dans son rapport de mai 2020 <https://onpe.gouv.fr/rapport-annuel>

²⁶³ INSEE Dossier France Portrait social 2019 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238781>

L'exemple de Mme Firmin démontre l'impact de la solitude de mères de famille confrontées à la violence conjugale et au regard souvent stigmatisant de l'entourage amical et professionnel. C'est ce qui explique que Mme Firmin ne met jamais en contact les différentes personnes de son réseau qui lui viennent en aide. La prise en compte de la violence subie par les femmes se fait de manière très récente au sein de dispositifs qui peinent encore à se mettre en œuvre.²⁶⁴

On remarque également dans le cas de Mme Firmin la différence d'approche des écoles dans lesquelles a été scolarisé son fils : au sein de l'école Saint Martin elle a obtenu de l'écoute et du soutien ce qui n'a pas été le cas dans les autres établissements. Ceci montre l'importance et l'impact du rôle de l'école dans la co-éducation des enfants, dans la lutte contre les violences et les discriminations²⁶⁵ et in fine leur place majeure dans le système de protection des enfants.

On peut s'interroger sur les moyens y compris via les actions de prévention que possède le système de protection de l'enfance pour agir sur les mécanismes qui enclenchent ces violences²⁶⁶ et sur les effets positifs pour le devenir de chacun des « prises en charge ». La prise en compte de l'ensemble de ces violences comme autant de « violences faites aussi aux enfants » amène à réinterroger l'ensemble des politiques publiques à partir de la prise en compte des besoins et des droits de chaque enfant, des soutiens et des « aides appropriées » à leurs parents, des interactions entre les institutions et des moyens qui lui sont consacrés.²⁶⁷

Il s'agit bien d'une approche globale²⁶⁸ qui dépasse la seule « stratégie de protection de l'enfance ». Pour l'effectivité des politiques publiques, la question des interactions, des croisements des savoirs, du développement de cultures communes, des innovations, des collaborations repose sur « une des chaînes des pouvoirs d'agir », une des pistes esquissée dans notre recherche.

3. DISCRÉDIT ET RECONNAISSANCE SOCIALE - SE TAIRE !

Comme les deux groupes de chercheurs l'avaient anticipé, la notion de discrédit n'est jamais utilisée par nos interlocuteurs, elle est trop abstraite et « sociologique »... et celle même de discrimination n'est dite que par Mme Besnard qui a un niveau socio-culturel plutôt élevé... Mais même si les mots ne sont pas là pour le dire et que le désir légitime de donner une « bonne image de soi » (E. Goffman) vient masquer le problème, la méfiance, les regards négatifs, les préjugés,

²⁶⁴ <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19593-la-lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes-etat-des-lieux>

²⁶⁵ Voir l'approche d'Apprentis d'Auteuil – En annexe entretien Mars 2020 avec Thomas Étourneau ex Directeur de l'École Saint Martin et du Collège de la Nouvelle Chance au Mans – Coordinateur National du Pôle prévention du décrochage scolaire en responsabilité du Pôle école et <https://www.apprentis-auteuil.org/education-et-scolaire/notre-engagement.html>

²⁶⁶ Cnape « Lutte contre les violences faites aux enfants Un engagement collectif Forum 88 décembre 2019 https://www.cnape.fr/documents/forum-88_lutte-contre-les-violences-faites-aux-enfants-un-engagement-collectif/

²⁶⁷ Cyrulnik B. Cf les propositions de la commission des 1000 premiers jours rapport Boris Cyrulnik <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf>

²⁶⁸ ONU Comité des Droits de l'Enfant Recommandations à la suite du 5^e rapport de la France 2015 https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc_num.php?explnum_id=16565

tant des institutions que des individus, affleurent sous des formes diverses dans les récits des interviewés...qu'il faut entendre.

Que ce soit par la stratégie annoncée très fortement du mépris pour le regard des autres pour certains (M. Torro) ou au contraire des interrogations (nous avons très peu entendu de sentiment d'incapacité de la part de nos interlocuteurs), tous nos interlocuteurs ont ressenti à des degrés divers le manque de confiance, la méfiance dont ils étaient l'objet.

Ils élaborent et parlent beaucoup sans toujours les nommer des stratégies mises en œuvre y compris dans leurs récits²⁶⁹ Mr Torro a manifestement fait l'objet de réflexions chargées de préjugés sur son âge et sa façon d'éduquer son fils ; on ne sait pas si c'est de la part d'institutions ou d'autres personnes, voisins ou autres parents... Il pense les Africains plus tolérants, sa stratégie de défense est de passer outre et de dire qu'il n'en tient pas compte mais on sent que cela l'a touché, peut être déstabilisé malgré tout même s'il résiste à la pression normative ambiante.

Les institutions peuvent aussi être ressenties comme discriminantes : police, (Mme Morice) hôpital , préfecture et services sociaux départementaux (Mme Mary) qui n'en revient pas que la France ait pu la laisser coucher dehors avec un bébé et même parfois les professionnels(Doris).

Les discriminations par l'école à travers les enseignants, évoquées par plusieurs sont d'autant plus prégnantes que l'école est un lieu très respecté et où les parents espèrent être entendus et compris. Nous avons noté par ailleurs combien de parents disent aussi avoir été fortement soutenus et aidés, et combien des enseignants ont pu être pour eux des personnes ressources.

Le racisme des élèves entre eux relève sans doute aussi des discriminations scolaires. Mme Besnard parle de *discriminations racistes* contre ses enfants métis et de *discriminations sociales* contre elle et sa famille migrante et recomposée avant l'heure dans son enfance. Certains voisins et entourages ne sont pas en reste, alors que beaucoup d'autres sont de véritables personnes ressources ; Mme Firmin se sent même obligée de cacher ses problèmes à sa famille de peur du jugement Elle pense que sa famille ne comprendrait pas ce qui se passe avec son compagnon. Elle préfère ne rien dire non plus lorsqu'elle prend en charge la fille de son compagnon qui attire les regards négatifs lorsqu'elle fait des crises.

Nos interlocuteurs sont tous aidants pour les autres certains s'inscrivant dans des réseaux informels, d'autres s'engageant dans l'action collective.

Au cœur de notre travail, le concept de discrédit qui porte sur la difficulté qu'ont les familles à se voir reconnaître du crédit et à être reconnues comme fiables a eu du mal à être compris dans les équipes qui avaient l'idée de partir à la recherche de familles discréditées « étiquetant » ainsi ces familles ! On l'a vu, les points dans les récits révèlent que beaucoup des parents ont vécu des situations de ruptures de violence et de stigmatisation ou de discrédit. . La pauvreté, le handicap, une autre culture, la maladie chronique d'un enfant, la mise en cause des parents et en particulier de la mère, peuvent provoquer des représentations négatives très dommageables, y compris pour le parcours éducatif de l'enfant. Ce discrédit peut également prendre des formes différentes

²⁶⁹ Ricoeur P. et Goffman E. déjà cités

tenant au type de logement²⁷⁰, un quartier « mal vu. Résultat d'une construction sociale, le discrédit tient à une représentation négative ou infériorisante, un regard porté sur une personne ou un groupe social.²⁷¹ (partie I Les mots pour le dire).

Notre travail nous a obligé à analyser l'action en mouvement telle que nos interlocuteurs²⁷² nous l'ont donnée à voir ce qui nous a permis de mieux appréhender la distribution très inégale des « ressources matérielles, sociales et symboliques », une certaine difficulté à établir des plans à long terme du fait de leur déficit de crédibilité mais aussi leur volonté « d'en sortir » et leur capacité à « se battre » malgré toutes sortes de stéréotypes négatifs qui pèsent sur eux. Nous avons pris la mesure des « efforts à fournir »- beaucoup plus importants que pour d'autres, dont nous n'avions pas une idée aussi précise et approfondie ce qui explique peut-être cette sorte « d'invisibilité » comme aussi une conséquence sociale concrète du discrédit.²⁷³

Nous avons mieux compris que lorsqu'il vient des institutions, comme l'école ou l'aide sociale par exemple, le discrédit entraîne, outre un sentiment de dépréciation de soi, des sentiments de méfiance vis-à-vis des dites institutions. Les familles se révèlent en tout cas, de plus en plus frileuses à demander de l'aide, par peur d'être stigmatisées²⁷⁴ voire de se faire placer leurs enfants : « Mieux vaut se taire » !

Cette question « politique » des relations entre institutions et familles, relève pourtant d'une « responsabilité collective partagée » qui semble encore en construction. Les familles rencontrées ont bien intégré la contradiction et le danger pour elles. Comme le relève Maria Maïlat Anthropologue « La reconnaissance de la famille comme « premier éducateur » de l'enfant implique de la part des institutions qu'elles créent toutes les conditions pour favoriser la reconnaissance- et l'accompagnement -notamment pour les parents confrontés aux « accidents de la vie ». Si ces conditions ne sont pas posées de façon positive, le discours sur la primordialité de l'autorité parentale vient renforcer une contradiction...et les dangers produits : la stigmatisation des familles, le clivage entre les enfants, les parents dépassés et surtout isolés »²⁷⁵ C'est aussi la question de l'effectivité du droit qui est posée par le « hiatus » dans lequel elles sont plongées « Lorsque l'État, en ratifiant la CIDE fait promesse aux enfants de les protéger quelle que soit leur situation, il s'engage corrélativement à donner à leur famille, conformément au préambule de la convention, «... la protection et l'assistance dont elle a besoin pour pouvoir jouer pleinement

²⁷⁰ Question particulièrement débattue dans le groupe de Colmar à propos de la configuration du logement de la famille Nestor (ancienne boutique), de la présence ou non d'une chambre pour les parents et des représentations qui en découlent sur la vie de cette famille etc...

²⁷¹ Ce sont des catégories nominales, qui isolent « arbitrairement » (et politiquement) une caractéristique, par exemple le sexe, l'ethnicité, la position dans les rapports de production, etc., et la chargent de sens. Elles ont leur propre cycle de vie : elles apparaissent dans des contextes historiques et politiques précis ; elles atteignent éventuellement leur apogée (on les considère alors comme des catégories objectives) ; puis elles tombent en désuétude, comme l'ont fait dans la société française les catégories de « fille-mère », « prolétaire », « Auvergnat » ou « Nord-Africain ». Delcroix Agir en situation de discrédit Préface Edition de Poche https://sspsd.u-strasbg.fr/IMG/pdf/Apostface_nour-2.pdf

²⁷² Delcroix C. déjà cité sur la reconnaissance parfois difficile du statut « d'acteurs maîtres de leur destinée »

²⁷³ Delcroix C ; Migrations et société 2011 <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2011-1-page-79.htm>

²⁷⁴ ONPES Invisibilité sociale – rapport 2016 https://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_ONPES_2016_bd-2.pdf

²⁷⁵ Artefa Maria Maïlat « Filiation et devenir des enfants » Revue Projet n° 322 2011 <https://www.revue-projet.com/articles/2011-3-filiation-et-devenir-des-enfants/6704>

son rôle dans la communauté ». ²⁷⁶

On constate que les familles rencontrées, loin de plier devant les difficultés utilisent au contraire leur expérience pour affiner leurs stratégies, deviennent de fait plus actives, plus réflexives, plus volontaires et déterminées en raison même des contraintes que leur situation fait peser sur elles. Bien forcées de réfléchir aux moyens d'en sortir, de chercher des informations auxquelles elles n'ont pas si facilement accès, de développer leurs réseaux de relations, de réfléchir aux meilleures façons d'utiliser les informations et les contacts pour parvenir à atteindre leurs objectifs. Ces efforts répétés leur donnent une expérience, une forme d'expertise qui est aussi une véritable ressource.

4. « JE NE VEUX PAS QU'ILS VIVENT CE QUE J'AI VECU »

Conscients des stigmatisations dont ils ont été l'objet dans leurs vies et des difficultés qu'elles ont occasionnées pour leurs familles et leurs enfants, avertis des présupposés de la théorie de la reproduction, les parents de notre recherche s'en défendent « *je ne veux pas qu'ils vivent ce que j'ai vécu* »

La théorie de la reproduction notamment développée par P. Bourdieu et J.C. Passeron ²⁷⁷ démontre que les inégalités sociales se reproduisent d'une génération à l'autre mais elle est extrapolée en une idéologie qui a, un temps, sévi dans le travail social selon laquelle « un enfant maltraité allait devenir un parent maltraitant ». Nos travaux contribuent à démontrer que cette théorie « de cause à effet » doit être très sérieusement remise en question. ²⁷⁸ Du fait justement des nombreuses « interactions » entre familles, institutions et tous les réseaux de personnes ressources, nous nous sommes interrogés sur ce que « reproduit » le fonctionnement de cet « écosystème » dans lequel, nous l'avons vu la part des familles n'est pas dominante ! Cette question très importante traverse l'ensemble des acteurs en protection de l'enfance. Elle peut contribuer à favoriser des représentations parfois excessivement disqualifiantes et de la méfiance « à priori » vis de parent ayant eux-mêmes connu des violences durant leur enfance. Malgré les nombreux apports de la recherche qui démontrent que les professionnels sont pour eux des personnes ressources, cet approfondissement est une des pistes à poursuivre pour des travaux à venir.

5. ÉDUCATION ET TRANSMISSION DES VALEURS

Nos interlocuteurs parlent longuement de l'éducation qu'ils veulent donner à leurs enfants et des valeurs qu'ils veulent transmettre en accord ou en décalage avec celles promues dans la société dans laquelle ils vivent. « Sans transmission il n'y a pas d'histoire parce qu'il n'y a que du devenir.

²⁷⁶ UNAPP Contribution au rapport alternatif au Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU sur l'application par la France de la CIDE novembre 2013 Collectif Agir Ensemble pour les droits de l'enfant AEDE

²⁷⁷ Déjà cité

²⁷⁸ Coopman Anne-Laure Groupe de récit de vie sur le thème de la parentalité : les enjeux du transgénérationnel Cahiers de Psychologie Clinique 2014/2 n° 43 p 131 à 142 Penser la transmission à partir d'une figure parentale ou d'une figure d'attachement <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-psychologie-clinique-2014-2-page-131.htm>

La notion même d'histoire est inconcevable en dehors d'un agencement du présent, du passé et du futur qui est transmis et dans lequel tout sujet doit s'inscrire.²⁷⁹»

Plusieurs adultes interviewés considèrent que l'éducation qu'ils/elles ont reçue était très « traditionnelle », « rigide », notamment celles et ceux qui ont passé leur enfance en Afrique. Ils/elles sont conscients que l'éducation reçue *ne peut pas servir telle quelle* de modèle en France, et qu'il y a une nécessaire adaptation dès l'arrivée en France. Mmes Morice, Doris et Olivia prennent le contrepied de l'éducation qu'elles ont reçue en tant qu'enfant alors que Mme Mary souffre de ne pouvoir offrir à ses enfants ce qu'elle a reçu (bien-être, culture...).

Pour les familles Nestor, Rose, Olivia et Doris, ce qui compte c'est de réussir à transmettre des règles, de mettre en relation ses enfants avec un écosystème de protection pour les aider à affronter les difficultés à l'âge adulte.

Ceci nous renvoie aux travaux de Jean Kellerhals²⁸⁰ qui distingue deux grands systèmes éducatifs (en fonction des objectifs, des méthodes et des résultats visés). Il s'agit de modèles théoriques idéal-typiques que l'on ne retrouve pas tels quels dans la réalité.

1. Un système fondé sur l'intégration : il consiste à valoriser la politesse, l'obéissance et la conformité aux normes et aux conventions sociales. Il implique des méthodes plutôt autoritaires de contrôle, de surveillance, et de coercition. Il serait plus fréquent dans les couches populaires. Ce modèle semble celui adopté par les familles Morice, Mary, et Firmin. C'est aussi le cas de la famille Doris, et de la famille Rose même si pour la mère de Rose et pour madame Firmin il faut en parallèle créer une complicité avec ses enfants.

2. Un système fondé sur l'individuation : celui-ci défend la réalisation de soi et la confiance en soi, le fait de définir ses propres objectifs et de s'orienter soi-même à travers l'autonomie, l'esprit critique, la créativité et l'autorégulation. Ce serait le style éducatif des familles Torro et Besnard. Il se rencontrerait plutôt chez les catégories les plus favorisées.

Ce qui différencie le plus ces deux systèmes, ce sont leurs méthodes :

- Méthodes autoritaires, de contrôle, d'interdiction, sanctions, obligations, avec recours fréquent à la morale, pour le système éducatif visant l'intégration ;
- Méthodes permissives plutôt fondées sur la motivation, encouragement à l'autonomie, à la réflexion pour le système éducatif visant à la réussite individuelle

En fonction des circonstances, une même famille peut passer d'une méthode à l'autre, d'un style éducatif à l'autre voire les articuler (voir par exemple Mme Rose qui se montre sévère et en même temps complice de ses filles ; voir Madame Firmin qui s'interroge par exemple sur la punition...)

²⁷⁹ Maïlat Maria « Les voies de la transmission » Introduction « la lettre de l'enfance et de l'adolescence » GRAPE 2002/4 n°50 <https://www.cairn.info/revue-lettre-de-l-enfance-et-de-l-adolescence-2002-4.htm>

²⁸⁰ Kellerhals J. et Montandon C., *Stratégies éducatives des familles : milieu social, dynamique familiale, et éducation de pré-adolescents*, Delachaux et Niestlé 1991

On sait que dans toute éducation il y a un réajustement par rapport à l'héritage familial : il y a ce qu'on *vent* transmettre, ce qu'on *ne vent pas* transmettre et aussi ce que l'on transmet malgré soi ! On a vu également que les familles ne vivent pas en vase clos, les « passages entre famille et société » étant constitutifs d'un « monde commun ». Si on remarque chez ces parents, une énergie et une réflexion toutes deux liées aux expériences vécues notamment au cours de l'enfance, on fait également l'hypothèse que ces transmissions d'une génération à l'autre des savoirs et des valeurs doit beaucoup à « l'aventure » vécue avec d'autres, personnes ou institutions « hors de la famille » ainsi qu' à la reconnaissance qu'ils en tirent pour leur rôle de père et/ ou de mère. Une des pistes esquissées dans nos travaux pour construire une « culture de la transmission » : favoriser des pratiques d'alliance pour parvenir à une « réelle éducation partagée ».



6. ÉDUCATION PARTAGÉE - POUVOIRS D'AGIR

Les familles que nous avons rencontrées se donnent de véritables pouvoirs d'agir que nous appellerons ressources...tant dans le domaine de l'éducation que face aux institutions contrairement à une vision pessimiste et stigmatisante de la société à laquelle participent en partie institutions et professionnels. Ceux-ci semblent, en effet comme leurs institutions, inscrits dans un ordre normatif ²⁸¹ aujourd'hui plutôt dans un modèle inclusif mais restent influencés par les modèles antérieurs, qu'ils soient tutélaires ou réparateurs. Les professionnels se voient comme « responsables, face aux « échecs » des familles ou simplement à « leur situation de vulnérabilité ». Pour les familles on a remarqué l'importance des contextes collectifs tels que la migration et les difficultés d'accès aux droits, l'impact du non-diagnostic et du coup de la non-reconnaissance de maladie telle que l'autisme, le poids des idées reçues, voire du racisme pour l'éducation qu'ils s'efforcent de donner à leurs enfants, « l'exercice de leur parentalité »²⁸². D'ailleurs ce terme- n'est pas employé par nos interlocuteurs ! Ce concept est apparu dans les années 70 pour rendre compte d'un processus qui se joue au niveau individuel – devenir parent et éduquer son enfant dans une société qui sort juste de la « légitimation » d'un seul modèle familial- et sociétal – filiation et éducation dépassant la seule relation parent enfant. Nous nous interrogeons d'ailleurs sur l'appropriation du concept de parentalité²⁸³ dans les évaluations faites des situations vécues par les enfants et les parents ²⁸⁴. S'intéresser aux ressources des parents peut sans doute prendre la forme d'un questionnement quant à leurs capacités à analyser leur situation ou plus précisément mais aussi sur la manière dont les professionnels s'appuient sur ces capacités et contribuent à les développer. Nous touchons là la difficulté à élaborer des « récits communs entre parents et professionnels » ²⁸⁵ ; l'exigence d'associer les personnes à l'action qui les concerne ne va-t-il pas à l'encontre d'un modèle fondé sur la seule évaluation des défaillances parentales dans la logique du « modèle réparateur » ? Dans ce modèle, « les écarts par rapport à la « normalité » en termes de standards de vie et de statuts socioprofessionnels sont référés à des déficiences cognitives, des difficultés psychologiques, des incapacités physiques, des déviations normatives, toute une symptomatologie permettant de circonscrire des formes d'interventions cliniques ou d'appuis psychosociologiques tout autant que matériels ». ²⁸⁶

²⁸¹ Lafore R. « Le travail social à l'épreuve des recompositions institutionnelles de l'action sociale » Revue Française des Affaires Sociales 2020 /2 p. 29 à 49 « Le travail social entre pouvoir discrétionnaire et pouvoir d'agir »

²⁸² Houzel D. Les Enjeux de la parentalité Ères 1999 axes issus d'un groupe de recherche DGCS

²⁸³ Houzel D. Un autre regard sur la parentalité – Enfance et Psy 2003 /1 n° 21 p. 79 à 82
<https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2003-1-page-79.htm>

²⁸⁴ Boutanquoi M. « La parentalité est-elle une notion utilisée par les professionnels » Dialogues 2015-1p.57 à 70
<https://www.cairn.info/revue-dialogue-2015-1-page-57.htm>

²⁸⁵ Boutanquoi M., Bournel-Bosson M., Minary JP « La difficulté à élaborer des récits communs entre parents et professionnel » La revue internationale de l'éducation familiale 2016/1 (n° 39), pages 37 à 57
<https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2016-1-page-37.htm>

²⁸⁶ Voir partie 1

Pourtant nous l'avons constaté, les parents construisent avec d'autres – professionnels ou non- des sortes d'écosystèmes d'éducation. Comme le mettent en évidence les travaux de Catherine Delcroix²⁸⁷ des réseaux de sociabilité existent mais sont souvent ignorés. Peut-être sont-ils devenus un peu plus visibles grâce aux travaux récents de Catherine Bonvalet et Eva Lelievre pour l'INED. C'est l'enquête « Proches et Parents » qui approche pour la première fois l'univers concret et personnel au sein duquel les individus répartissent leurs appuis à long terme²⁸⁸. Pour mieux tenir compte des relations interpersonnelles construites tout au long d'une vie et des lieux dans lesquelles elles se déploient, le concept « d'entourage » s'impose en 1995. Mieux à même de rendre compte des nouvelles réalités vécues par les familles, il permet de décrire les personnes-hors réseau de parenté et de cohabitation - qui forment « la ressource qu'ont les individus à leur disposition et avec laquelle ils interagissent pour élever leurs enfants, affronter le marché du logement et du travail, se déplacer sur le territoire, etc. »²⁸⁹ et prend désormais en compte les personnes qu'elles jugent importantes celles avec lesquelles existent des « liens d'élection ».²⁹⁰

Nous savons que « l'enfant est “modelé”, éduqué tout au long de sa vie par tous ceux qui entrent en relation avec lui, qu'il grandit dans un mouvement de circulation entre les adultes, entre différents espaces : privé, public, institutionnel, tant dans le réseau de parenté que dans le réseau social. Comme le rappelle Claude Meillassoux « il faut tout un village pour élever un enfant »²⁹¹. « C'est cette « circulation dans la société civile qui développe notre capacité de vivre avec les autres et de combiner la mémoire familiale avec la découverte de ceux qui apportent leurs contributions à nos “identités” qui se construisent par les épreuves de la reconnaissance qui se déroulent ailleurs que dans la famille. Toute société construit un sens au processus de reconnaissance avec des adultes autres que les parents: c'est parce qu'il établit des rapports et des échanges avec les autres adultes que l'enfant grandit en tant qu'être social. L'étude des sociétés nous fait comprendre que l'éducation de l'enfant ne se limite pas à sa famille, mais qu'elle prend une dimension sociopolitique grâce aux autres adultes qui lui ouvrent le chemin dans le monde. Le vivre-ensemble (H. Arendt) requiert une expérience multiple où se combinent donc, l'expérience dans la sphère privée de la famille avec les nombreuses découvertes dans la sphère des citoyens, des institutions, des groupes sociaux, etc. »²⁹² Autrement dit, jamais aucun enfant n'a pu non plus se socialiser seul ! « Développer la socialisation, c'est développer une niche

²⁸⁷ Delcroix C. Éducation(s) et réseaux de sociabilité Parcours de Jeunes en difficulté Recherche Action PJJ Pétra 2010

²⁸⁸ INED Institut National des Études Démographiques- Enquête « proches et parents » 1990 Bonvalet Catherine la famille entourage locale <https://www.cairn.info/revue-population-2003-1-page-9.htm>

²⁸⁹ Bonvalet Catherine . Lelievre Eva 1995.- "Du concept de ménage à celui d'entourage: une redéfinition de l'espace familial", Sociologie et Sociétés, n°2. <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2015-2-page-90.htm>

²⁹⁰ INED Bonvalet Catherine Lelievre Eva Enquête Biographies et entourage 2001- « De la famille à l'entourage » Paris Ined/PUF 2012 <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/grandes-enquetes/de-la-famille-a-l-entourage/>

²⁹¹ Meillassoux Claude, "Construire et déconstruire la parenté", in "La parenté aujourd'hui", *Sociétés contemporaines* n° 38, Paris, l'Harmattan, 2000 https://www.persee.fr/doc/socco_11501944_2000_num_38_1_1791#xd_co_f=ODUzYzA0N2ItOWM1OS00NzUwLWE1ODEtODQ4NDRjYjQyOGY4~

²⁹² UNAPP « Élargir le réseau de l'enfant au-delà de la parenté » Référentiel Parrainage et Enfants placés Recherche action UNAPP ARTEFA 2010

sensorielle qui sécurise les enfants [elle se compose des parents, grands-parents, oncles tantes, amis et des professionnels. Il faut au moins sept ou huit figures d'attachement] dans ce cadre-là, collectif, élargi, l'enfant s'épanouit bien »²⁹³

Nous voilà donc dans l'obligation d'articuler besoins et ressources dans la multiplicité et la complexité des organisations familiales et sociales en mouvement et de les reconnaître comme de véritables « pouvoirs d'agir ».

Pour chaque enfant, pour chaque parent, pour chaque acteur institutionnel mais plus encore dans le cadre de l'éducation et de la protection des enfants, ce travail démontre qu'il est essentiel de ne pas passer à côté des ressources y compris potentielles, de bien visualiser les personnes qui participent à des sortes « d'alliances » pour agir au mieux dans des « collaborations ». Le "cercle" ou la « constellation » de ces personnes n'est pas le même d'un cas à l'autre et d'un moment à l'autre. Il est bien constitutif de l'entourage de l'enfant, de celui de ses parents²⁹⁴ et des professionnels. Lorsque des difficultés amènent l'aide sociale à l'enfance à agir, il doit être obligatoirement recherché dans toutes les évaluations²⁹⁵, être particulièrement reconnu, compris, sollicité, soutenu et maintenu voire développé dans la durée parce constitutif d'un « point d'appui » à court, moyen et/ou long terme pour répondre aux besoins de l'enfant dans le respect de ses droits²⁹⁶ et de son « intérêt supérieur ».²⁹⁷

²⁹³ Cyrulnik B. et autres « Les 1000 premiers jours Là où tout commence » <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf> / avis du HCFEA 2018 sur droits de l'enfant https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/mis_en_ligne_AVIS_DDE_031220182018.pdf et « Tiers Temps/tiers lieux » https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/avis_Temps_et_lieux_tiers_des_enfants_-_06-04-2018-_docx-2.pdf 2019 sur pilotage de la qualité affective de l'accueil du jeune enfant/ Lutter contre la pauvreté des familles et des enfants https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/note_synthese_-_pauvrete_et_familles_-_5_juin.pdf https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/AVIS_Pilotage_de_la_qualite_affective-2.pdf et sur données de recherches et études centrées sur le développement global de l'enfant https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/aviscommunhcfea_hcsp_151019-2.pdf

²⁹⁴ Bonvalet C. Lelièvre E. 2012 <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/grandes-enquetes/de-la-famille-a-l-entourage> aussi Bonvalet C. 2003 « famille entourage » <https://www.cairn.info/revue-population-2003-1-page-9.htm> Enquête proches et parents 1993 https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1993_num_48_1_4003

²⁹⁵ Évaluation Information Préoccupante Art L 226-3 et D 226-2-3 CASF « ressources des parents et celles des personnes de leur environnement pour répondre aux besoins des enfants » / Art L 223-1 évaluation préalable à l'attribution d'une ou plusieurs prestations d'aide sociale à l'enfance « de la 'situation de la famille et des aides auxquelles elle peut faire appel dans son environnement » / Projet pour l'enfant Art L.223-1-1/ Rapport de situation L.223-5 « rapport avec les tiers intervenant dans sa vie » et recommandation nationale HAS https://www.has-sante.fr/jcms/p_3120418/fr/evaluation-globale-de-la-situation-des-enfants-en-danger-ou-risque-de-danger-cadre-national-de-reference livret 3 https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2021-01/cadre_national_de_reference_-_livret_3.pdf

²⁹⁶ Le code civil prévoit que le droit de l'enfant d'entretenir des relations personnelles avec des tiers- membres de la famille ou non est placé sous le contrôle du JAF lorsque son/ses parents le lui refuseraient

²⁹⁷ HAS recommandation déjà citée. livret 3 p.83 Analyse globale de la situation / Analyse liens faibles/liens forts / Missions d'Aide sociale à l'enfance art. L. 221-1 CASF 6° « veiller à ce que les liens d'attachement noués par l'enfant avec d'autres personnes que ses parents soient maintenus, voire développés, dans son intérêt supérieur » Cf. besoins fondamentaux démarche de consensus 2017 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-demarche-de-consensus-pe_fevrier-2017.pdf

On retrouve cette même approche pour toutes les prises de décision administratives²⁹⁸ judiciaires autour de l'éducation et de la protection des enfants²⁹⁹, la place du « proche » étant également reconnue dans le droit des solidarités (prestations familiales, santé publique, code général des impôts par ex.) ce qui correspond bien à une reconnaissance institutionnelle des « pratiques » de solidarité voire au caractère subsidiaire des prises en charge institutionnelles au titre de l'aide sociale.

Parfois, mais ce n'est pas le cas dans notre recherche, l'isolement de certaines familles³⁰⁰ sera source d'inquiétude, déclencheur d'actions de protection et de soutiens concertés articulant – mais encore de façon bien insuffisante – solidarités de droit solidarités d'engagement de proximité^{301 302}.

Alliances, Éducation partagée, chaîne des pouvoirs d'agir dessinent autrement les contours de la solidarité.

6.1 Ressources subjectives et objectives:

Nous avons vérifié aussi que les « ressources » étaient multiples : les unes de l'ordre « des énergies physiques, mentales et morales mobilisées grâce aux savoirs et savoirs faire à bon escient au bon moment pour répondre à un besoin et réaliser ses projets », les autres plus intérieures, les deux se conjuguant le plus souvent en écho aux interactions avec les institutions³⁰³. D. Laforge³⁰⁴ distingue de la part des institutions vis-à-vis de ce qu'il appelle les « acteurs faibles » - affectés par une disqualification ordinaire qui les prive d'un statut d'égal dans leurs relations avec les institutions - des modes de relations en termes d'assujettissement, de travail avec autrui, de travail pour autrui et de travail sans autrui. Pour lui en dépit de cette relation asymétrique, les dits « acteurs faibles » disposent d'une autonomie et sont en mesure de développer une « action en propre » face à ces comportements institutionnels. On peut citer des capacités à aller chercher eux-mêmes des aides et soutiens auprès de leurs familles (y compris les ex conjoints) ou de leurs

²⁹⁸ Droit aux prestations d'aide sociale à l'enfance -Tutelle déferée au Président du Conseil Départemental – Pupilles de l'État etc.

²⁹⁹ Code civil – Droits Fondamentaux – Filiation – Autorité parentale dont assistance éducative, délégation, retrait, déclaration judiciaire de délaissement- Minorité Tutelle

³⁰⁰ Fondation de France 10 ans d'observations de l'isolement relationnel 2010 2020

https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/credoc_edition_2020_du_barometre_des_solitu_des_vf_004.pdf

³⁰¹ CASF Politiques de lutte contre les exclusions issues de la **Loi** n° 98-657 du 29 juillet **1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions**. La **lutte contre les exclusions** est un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation.- art. L 115-1 à 5

³⁰² Dinet Michel et Thierry Michel 2012 « Gouvernances des politiques de solidarité » Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_gouvernance_final.pdf

³⁰³ DELCROIX C., « Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité », in *Migrations Société*, vol.123-124, n°3, 2009, p.144. <https://sspsd.u-strasbg.fr/IMG/pdf/14Delcroix-2.pdf>

³⁰⁴ « Des institutions et des acteurs faibles » Misha Strasbourg Janvier 2009 Colloque Reconnaissance Reliance et Transactions /La Voix des acteurs Faibles de l'Indignité à la reconnaissance PU Rennes Collection Le Sens Social 2008 <https://sspsd.u-strasbg.fr/Colloque-Reconnaissance-reliance>

voisins, des professionnels et des associations et à créer des réseaux d'entraide - à titre d'exemples les familles Besnard, Torro, Nestor, Olivia, Doris, Firmin, Mary et Rose.

Ces « acquis de l'expérience de vie », ces ressources correspondent à des formes de savoirs issus de « l'éducation informelle » encore trop peu reconnues en France³⁰⁵. Il n'est pas indifférent de noter que c'est à partir de cette approche « entre pairs » c'est-à-dire réunissant les personnes qui pratiquent les relations d'entraide dans un continuum allant d'une aide à court terme à une aide à plus long terme qu'a pu être élaboré un référentiel commun au niveau de l'Europe sur les « fondamentaux » éthiques et les déclinaisons pratiques de projets allant du « mentoring au befriending »³⁰⁶ du tutorat au parrainage. Cette approche « globale » a été rendue possible par une analyse des « points communs » droits fondamentaux, culture, éthique qui sous-tend une diversité de déclinaisons pratiques.

6.2 Interactions avec les institutions

Les interactions entre les familles et les institutions – mérite une analyse spécifique tant elles ont des incidences importantes en terme de pouvoir d'agir.

L'école, ressource objective, peut être vue comme un « partenaire institutionnel » bienveillant *ou* comme un appareil de contrôle qu'il faut éviter. Les difficultés des parents des milieux populaires dans leur rapport à l'école, difficultés parfois liées à leur propre scolarité, est présentée par de nombreux auteurs comme un "malentendu" au sens fort du terme³⁰⁷. Cependant l'école fait presque toujours l'objet d'un fort investissement. Un cas très particulier est celui de l'école Saint-Martin³⁰⁸, une école privée d'Apprentis d'Auteuil qui prête une attention particulière aux enfants et aux familles du quartier des Sablons, et dont bénéficient les familles Torro et Firmin.

Il ressort que dans la majorité de nos études de cas, l'école - même si elle n'a pas repéré l'existence de violences intrafamiliales et leur impact sur les enfants - constitue un refuge (Doris-Olivia) un lieu d'épanouissement et de socialisation pour les enfants. Elle est aussi parfois un vecteur de soutien pour les parents (Nestor Rose Firmin Morice, Olivia.). Cependant face à l'école plusieurs parents ont eu à intervenir et à défendre leurs enfants contre le discrédit et même le racisme. Pour ce qui concerne la famille Nestor, les relations à l'institution scolaire dépendent du regard que les enseignants vont porter sur Nestor et sa mère. Si celle-ci ressent le discrédit et une volonté de surplomb, elle refuse le dialogue et va changer d'interlocuteur.

L'aide sociale à l'enfance et plus largement **les acteurs qui y sont associés** peuvent aussi être très ambivalents, entre soutien, accompagnement et stigmatisation ou discrédit. Les familles peuvent avoir à faire elles-mêmes des démarches pour des interventions sociales, parfois même de véritables parcours du combattant pour trouver la « bonne » personne manifestant là encore de fortes capacités d'initiatives. Plus que dans la moyenne de la population les liens se sont

³⁰⁵ Voir par ex Denis Cristol Anne Muller Les apprentissages Informels dans la formation pour adultes Savoirs 2013/2 p.11 à 59 /Les communautés d'apprentissage Savoirs 2017/1 et Émancipation et Formation Savoirs 2019/3

³⁰⁶ UNAPP Charte EU Éthique et continuum des liens d'entraide 2010

³⁰⁷ Dubet F. (1997), *École familles : le malentendu*, collection Le penser-vivre, Textuel, Paris
Laforge déjà cité

maintenus dans la durée avec des professionnels, qui changent de statut et continuent à accompagner la famille. Ces liens faibles et pluriels, souvent invisibilisés voire parfois mis en question par certaines institutions, constituent le socle des réseaux de sociabilité, de solidarité de ces familles ce qui nous interroge dans l'écart entre la réalité qui nous a été donnée à voir et ce qui est prôné par les institutions. Si ces liens pouvaient être « pensés » collectivement ils pourraient constituer des leviers d'innovation. Deux exemples de ces liens faibles « quasi institutionnalisés » parce qu'analysés, reconnus comme « positifs » pour chaque protagoniste : les réseaux d'anciens d'Apprentis d'Auteuil plus ou moins formalisés et les réseaux de parrainage.

Sont ANCIENS d'APPRENTIS D'AUTEUIL tous ceux qui, jeunes ou adultes, ont reçu le concours d'APPRENTIS D'AUTEUIL et ont été, à ce titre, administrativement pris en compte par l'institution. » Les finalités de la politique des anciens : Maintenir des liens de confiance amitié, Être disponible, Aider et soutenir, Susciter une mobilisation des Anciens, Développer chez eux une démarche de soutien.

« L'expérience des familles c'est super bénéfique, je vais m'en servir dans mon quotidien- pourquoi pas « familles de parrainage » ? Ceux qui l'ont vécu, je les ai rencontrés pour travailler ensemble □ La maman revient régulièrement vers nous et pour nous ça entre dans le cadre de l'accompagnement des anciens- Dans les équipes, les jeunes viennent d'eux-mêmes- on pense à garder les numéros de téléphone. Ils peuvent porter témoignage pour d'autres jeunes, pour dire qu'ils s'en sortaient » – « Elle est devenue demander de l'aide pour son frère, on a pu travailler à la mise en place d'un livret ... » « Je suis allée à la Soirée de la réussite, je ne connaissais pas – Continuer avec les anciens c'est une bonne idée » « Oui c'est assez porteur l'important c'est de se revoir que l'on soit enfant, parent éduc, etc. quand on revoit un ancien avec qui on a ramé, ça fait du bien ». La maman qu'on est allée voir, c'est un retour de soirées de la réussite – sa fille a été récompensée dans ce cadre et ça l'aide dans son histoire difficile Elle dit « je garde pour quand ma fille aura des enfants »- L'idée de réussite est très porteuse « Dites à un enfant qu'il est beau c'est le porter du côté positif aussi pour les parents ancrés dans la culpabilité » » « parler aux jeunes de la réussite des autres c'est leur permettre de développer leur potentiel- on se réfère au projet stratégique d'Auteuil – notre petit porte clé- on y travaille les temps d'arrêt sur image, on réfléchit » Je crois à l'intelligence collective, ça donne des idées et ça permet d'en avoir d'autres. Construire un projet stratégique, ça rassemble à Auteuil, il y a des temps de travail en commun, ça donne une impulsion, ça permet de se comprendre et de donner du sens, on s'efforce d'être en perspective »

Les professionnels de santé ont pour la famille une place très particulière tout en faisant partie du monde institutionnel. Il faut beaucoup de détermination et d'énergie aux parents pour aller jusqu'au bout des processus touchant à la santé de leurs enfants mais ils peuvent aussi être soutenus et bien accompagnés par certains de ces professionnels du soin dans une relation dans la durée. Dans l'exemple de Nestor qui souffre d'autisme,-outre la longue histoire du diagnostic, le partenariat avec la professionnelle de santé Mme G a aidé l'école à l'intégrer positivement lui évitant les discriminations potentielles. Le partenariat entre professionnels du soin – protection de l'enfance – école- parents outre la bonne intégration de Nestor a permis à l'école de progresser dans la prise en compte de la différence parmi les élèves.

Les gendarmes, la CAF , la justice, beaucoup d'institutions avec lesquelles les familles ont à faire ne sont pas nécessairement dans la compréhension et l'empathie ! Il leur faut là encore se mobiliser et mobiliser de l'énergie pour se battre dans des systèmes dont les logiques d'action, les

temporalités, le fonctionnement ni même parfois les termes employés ne sont suffisamment en adéquation avec les besoins et les attentes. La bureaucratisation est passée par là !

Par ex. M. Torro est surpris par l'attitude de la CAF qui oblige à la production d'une décision de justice alors qu'au moment de la séparation d'avec la mère de J ils se sont mis « *d'accord sur tout* » « *Vous allez voir la CAF et vous leur expliquez que le travail est inutile, vous vous avez peut-être de la force moi je ne l'ai pas. Par ce qu'on était d'accord sur tout quoi, la juge était obligée de nous rejoindre. Elle l'a plus gentiment dit. Elle s'est levée un peu et nous a fait un peu la leçon - mais qu'est-ce que vous faites ici ? Vous êtes d'accord pour tout. La CAF l'a exigé alors je me suis emmerdé avec eux ...et les tribunaux se plaignent d'avoir trop de travail* » !

Le Monde Associatif occupe une place à part. Chacun ici y prend une place différente et y trouve ressources et soutien . C'est aussi un lieu d'engagement auprès /avec d'autres mobilisant les expériences et des compétences, ce qui permet d'accéder à une véritable reconnaissance sociale et à l'exercice concret d'une citoyenneté. C'est le cas pour les familles Nestor, Mary, Firmin, Besnard La famille Mary s'est fortement inscrite dans des réseaux associatifs dont elle a reçu de l'aide non trouvée auprès des institutions du fait de sa situation de migration. Mr et Mme Mary ont intégré bénévolement ces réseaux pour participer à leur action (EMMAUS, Association Jeunes en Joué parrainage...) La relation entretenue au sein des associations s'inscrit donc aussi dans la durée.³⁰⁹ Ce sont les choix des modes d'action et de gouvernance liées au projet et au souci de l'intérêt général qui vont définir les qualités « intégratives » d'associations qui ne sont pas à l'abri de modes de relations en termes d'assujettissement, de travail sans autrui mises en lumière par D Laforgue³¹⁰ alors qu'on les imaginerait plus dans le travail avec et pour autrui.

6.3 Prise en compte et processus de reconnaissance

Les ressources mobilisées par les familles de notre travail – au cœur de notre problématique-pourtant multiples et fortes, se déployant dans différents domaines sont l'expression de leur capacité à « rebondir » que d'aucuns nomment résilience ...³¹¹. Elles sont cependant peu prises en compte notamment par les professionnels et les institutions ce qui inscrit ces personnes dans la stigmatisation et l'étiquetage de catégories sociales³¹² comme « peu capables de... » alors que nous avons perçu combien au contraire elles avaient de « pouvoir d'agir », de capacités à mobiliser autour d'elles. Nous touchons là la question de la reconnaissance. Dans la recherche d'une meilleure compréhension de ce qui se joue, l'approche anthropologique nous a paru apporter un éclairage intéressant. « L'anthropologie permet de comprendre que l'individu se construit par un

³⁰⁹ Paugam S. EHESS Sociologie des inégalités et des ruptures sociales -ici lien électif et de citoyenneté – théorie sociale de l'attachement <https://www.serge-paugam.fr/chess--théorie-sociale-de-l-attachement--programme--id16.html> et <https://www.serge-paugam.fr/chess--fragilites-et-oppressions-retour-sur-les-inegalites-de-l-attachement-social--programme--id19.html>

³¹⁰ Point 6-1 Ressources objectives subjectives

³¹¹ Libération Forum Rebondir 2019 https://www.liberation.fr/forum-rebondir/2019/03/28/retrouvez-l-integralite-du-forum-libe-rebondir_1718002/

³¹² Nous entendons par catégorie sociale un groupe social inscrit dans une même problématique exemple les migrants ou ici les famille cibles de la protection de l'enfance

processus de reconnaissance, transmission et inscription dans l'histoire d'une société qui inclut la famille sans que la famille puisse être figée dans une place de déterminisme total : nul parent n'a le monopole de la transmission des règles et des modèles de la vie sociale, nul n'est d'une manière isolé, solitaire le "porteur" de l'autorité soit-elle parentale. L'autorité autant que la responsabilité est une "structure" souple, en mouvement, fondée sur le fait que les groupes et les institutions reconnaissent et soutiennent un individu en tant « qu'auteur de... » Sans une reconnaissance remplie d'estime, de respect et de dignité, nul parent ne peut exercer une quelconque autorité. »³¹³

Discrédit et processus de reconnaissance vont de pair nous l'avons vu. Nous avons esquissé l'analyse sur le lien entre reconnaissance et « ce qui fait autorité » y compris pour les ressorts et les ressources d'une « éducation partagée » question majeure pour ce qui est du développement des pouvoirs d'agir L'approche sociologique de Norbert Elias³¹⁴ permettant de « penser ensemble, et dans le temps long de l'histoire, l'évolution des structures psychiques, mentales et affectives des individus et celle des structures sociales et politiques des groupes qu'ils forment » nous est apparue comme fructueuse pour poursuivre ces travaux ce qui ressort dans nos préconisations

7. BESOINS DES PARENTS BESOINS DES ENFANTS - ENTRE CONTRAINTES ET RESSOURCES

L'angle d'approche des professionnels en matière de besoins est de s'intéresser d'abord, voire exclusivement aux besoins des enfants ; la démarche de consensus³¹⁵ sur les besoins fondamentaux des enfants conforte cette approche. Changement majeur : la prise en compte des besoins est porteuse de sens pour tous. Les parents, l'enfant lui-même comme tous les autres acteurs peuvent désormais s'appuyer sur un cadre commun de référence désormais inscrit dans le droit. L'évaluation des situations par les professionnels passe par ce prisme.

Cependant, il est à lui seul insuffisant pour agir au plus juste dans une démarche d'alliance articulant besoins, développement et droits fondamentaux « dans l'intérêt supérieur de chaque enfant » rendue indispensable pour construire une « aide appropriée »³¹⁶ si les contextes singuliers propres à chaque enfant chaque famille et évolutifs dans le temps sont insuffisamment pris en compte ce qui empêche d'identifier le ressources, les points d'appui.³¹⁷

Les professionnels – comme les institutions - souvent pris dans le modèle « réparateur »³¹⁸ se posent souvent en surplomb des parents. Ceux-ci se sentent alors jugés et en position d'accusé. Un des parents chercheurs a pu dire « *Le problème c'est que face à l'attitude des services sociaux dans une*

³¹³ UNAPP Artefa déjà cité

³¹⁴ Elias N. Termes clés de la sociologie de Norbert Elias Vingtième Siècle. Revue d'histoire 2010/2 (n° 106)
<https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2010-2-page-29.htm>

³¹⁵ Démarche de consensus Martin Blachais. MP v. concept p 44

³¹⁶ Jurisprudence CEDH Cour Européenne des Droits de l'Homme-et corpus juridique v. concept p.31

³¹⁷ HAS Référentiel déjà cité LIVRE 3 https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2021-01/cadre_national_de_referance_-_livret_3.pdf

³¹⁸ Lafore R. dans la revue française des affaires sociales 2020 /2 le travail social à l'épreuve des recompositions institutionnelles déjà cité

relation qui devrait être d'adulte à adulte, ça infantilise le parent – en fait face à cette situation un parent qui a vécu dans son couple une infantilisation alors qu'il est adulte se trouve de nouveau dans une situation angoissante »
Le HCFEA – Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Age- ne dit pas autre chose dans son rapport du 5 juin 2018 « Un point apparaît comme particulièrement important du point de vue des familles, le regard que portent sur elles les institutions et les services sociaux ; celui-ci est plus souvent orienté vers la recherche de la faute, de la défaillance ou du manque, que vers la compréhension et l'aide ; cela conduit à une crainte importante de la part des familles concernées, relative en particulier à leurs enfants, qui nourrit une méfiance vis-à-vis des institutions dans laquelle s'enracine un risque de non recours aux prestations et services sociaux ; changer ce regard est ainsi fondamental ; une sensibilisation et une formation des professionnels devraient être engagées dans ce sens »³¹⁹

Dans un tel contexte, le ou les parents peuvent difficilement faire valoir qu'eux aussi ont des besoins dont nous avons compris qu'ils n'étaient pas toujours explicités. En corolaire des besoins fondamentaux des enfants, il paraît primordial de parler des besoins fondamentaux des parents afin qu'ils puissent mener à bien l'éducation de leurs enfants. Dans leur vie quotidienne tous ont à résoudre des problèmes d'emploi, de logement, de ressources financières, de gestion du budget, de santé, de scolarité des enfants, des relations avec les administrations, d'accès aux droits et aux aides sociales, etc... Ils s'y emploient avec les moyens qui sont les leurs alors même que parfois leurs efforts ne sont pas adéquats, les moyens mobilisés pas forcément bien choisis etc... Même s'ils disposent d'une certaine marge de manœuvre, celle-ci est très variable, les obstacles rencontrés relevant de l'accès aux droits, des règlements administratifs mais aussi de rapports sociaux « structurels » rapports de force, rapports « politiques ». Ces contraintes³²⁰ ne sont pas que d'ordre personnel ou matériel, mais aussi d'ordre social, sociopolitique qui forcent l'individu à réagir de façon quasiment prédéterminée sous peine de sanctions graves ou d'effondrement de ses équilibres de vie, tandis que d'autres permettent au contraire un degré d'autonomie plus au moins grand. Les parents interrogés lors de l'enquête nationale menée par la CNAF sont très clairs sur ces besoins ainsi que sur les ressources sur lesquels ils comptent, dans l'ordre la famille, les entourages proches et les professionnels de santé. Par ailleurs, ils privilégieraient les actions collectives s'ils devaient avoir besoin de soutien.³²¹

Le poids respectif des contraintes et des opportunités permettant « l'agir autonome » varie considérablement selon que l'on se trouve ou non du côté des dominants (dans un ordre ou un autre de rapports de pouvoirs : rapport de classe, rapports sociaux, de sexe, interethniques, rapports entre générations familiales). A cela se superpose, dans l'analyse des membres des groupes, le poids du discrédit. *Mary, il a fallu que cette famille passe par la rue pour que son besoin de logement soit entendu.*

³¹⁹ https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/note_synthese_-_pauvrete_et_familles_-5_juin_2018.pdf

³²¹ CNAF « Enquête auprès des parents sur leurs besoins et attentes en matière d'accompagnement à la parentalité » HCFEA juin 2016 https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/Enquete_parents_HCF_-_9_juin_2016_DEF.pdf

³²¹ Delcroix C. Agir en situation de Discrédit Préface déjà cité

S'intéresser aux besoins des enfants sans prendre en considération les besoins des parents et toutes leurs ressources ne permet pas d'entrer dans une réelle relation d'accompagnement. Une chercheuse, mère de famille dit : « *On dit quand un parent va bien les enfants vont bien - pression énorme - C'est aussi quand les enfants vont bien dans leur école - dans un de leur cercle - au foot etc... que les parents vont bien... c'est important parce que parfois on donne ou non le soutien financier pour telle ou telle activité - la cantine pour déjeuner le midi avec les copains de l'école - pour un parent seul on met toujours les bouchées doubles - pas de temps libre pour voir une amie - ça libère du temps pour oser faire des rencontres et aller par exemple chez le coiffeur - dentiste- cardiologue - on a toujours les enfants collés à nous - ça permet d'éviter les rdv du samedi matin qui affolent les enfants ;.. Une certaine discrétion - sur sa vie personnelle, une éventuelle vie de couple- de ne pas en faire le deuil définitivement - juste avoir une vie d'adulte et pas seulement une vie de parent - socialement ça permet d'avoir du ressort pour nos enfants... J'ai vécu 2 années épouvantables ou j'étais dedans, dedans, dedans.»*

Les professionnels véhiculent le regard que les institutions, particulièrement les institutions sociales, portent trop souvent sur les familles³²² marqué par l'empreinte du soupçon, les premiers éléments recherchés étant les manques, défaillances ou dysfonctionnements, faisant reposer la responsabilité de leur situation sur les familles elles-mêmes. De là, nous l'avons vu, une perte de confiance dans les institutions³²³ qui se cristallise autour des enfants. Exprimer les difficultés rencontrées dans la vie quotidienne comme parent reste un tabou : la peur du regard des autres, peur de l'accusation de démission parentale, peur du risque d'un placement des enfants. Compte-tenu de cette peur, les liens avec les travailleurs sociaux, même bienveillants, s'en trouvent complètement biaisés. Les liens avec l'école sont eux-aussi souvent soit tendus, soit inexistant. Ces méconnaissances et incompréhensions compliquent énormément les relations familles école pour les familles.^{324 325}

Être dans une spirale de difficultés récurrentes et voir son espace social se réduire, donne peu d'occasions aux parents de nourrir leur confiance en eux-mêmes. La qualité de l'écoute, la posture du professionnel qui va plutôt vers un modèle « inclusif »³²⁶ sont essentielles pour réellement comprendre et ses besoins et ses ressources dont celles de son entourage . Une des mères, chercheuse résume cela en disant « *laissez-moi vous aider à m'aider* ».

Ce que résume autrement une maman de la recherche bénéficiant d'une AEMO pour l'accompagner dans l'éducation de ses enfants : « *Lors de cette audience je me suis sentie peu considérée dans ce que je valais - on m'a mis de côté on n'a pas entendu les enfants de façon intéressante et de leur niveau d'âge Il y avait un gros décalage - questionnement pas adapté à un enfant et pas de considération - L. est venu vers moi, il avait besoin d'un câlin je l'ai fait - ils ont dit comme madame maternelle trop ses enfants* » « *On a beau répondre à leur discours ça ne nous tire pas de l'eau - c'est triste - on en parle avec les mamans de la Maison Des Familles - on se met en 4 pour répondre aux exigences du juge et on est toujours déçues de voir qu'on s'en tape - les familles sont à ramasser on les retrouve en psy - elles ne savent plus si elles sont dingues ou non ...Elles ont*

³²² Cnaf enquête citée p. 15 – les professionnels du « social » ne sont considérés comme ressource que dans 11% des réponses, ceux de l'enfance jeunesse dans 19% et ceux de l'éducation (enseignants) dans 42%

³²³ idem

³²⁴ idem

³²⁵ Voir situation Nestor

³²⁶ Lafore R. déjà cité

tout fait bien on leur a dit foot elles inscrivent au foot et après on trouve encore un argument – Elles sont trop seules ? certaines se remettent en ménage et on trouve autre chose –/ j’ai tellement envie que ce soit faux... j’y crois – dès lors que dans un certain clivage petit à petit ils gagent ta peau... Tout se retourne contre toi et avec des arguments « juridiques » ... Tu crois que tu peux faire confiance en tant que parent aux compétences professionnelles Ils ne font leur bilan que d’après leur ressenti personnel - leurs données ne reposent pas sur la science- ex. « le développement de l’enfant » pas sur des choses éprouvées »

Lorsque l’occasion est donnée d’échanger entre adultes et/ou entre parents, le sentiment de manque de confiance en soi évolue progressivement. Vérifiant qu’ils ne sont pas seuls, que d’autres vivent des problèmes similaires aux leurs ils se mettent ensemble à la recherche de solutions. Si la possibilité de faire évoluer leurs manières de faire peut s’avérer utile, ce n’est qu’une partie du processus. Sans insertion dans la société, échanges avec d’autres, reconnaissance positive et liens sociaux, l’autorité et la responsabilité des parents vont se développer plus difficilement.³²⁷

J’appartiens à un groupe de parents très efficace tenu et fondé par des professionnels qui font du soutien à la parentalité ça s’appelle Maison des familles- c’est conçu agencé comme une maison familiale avec un salon un chambre pour le bébé une cuisine, une salle à manger, un piano... ça donne des paramètres aux enfants et aux familles – ils ne sont pas toujours bien logés – Ensuite chaque mois les parents sont invités à un conseil de maison – et définissent les axes de ce qu’ils veulent faire pour le mois - ils organisent des sorties et partagent des informations – on passe des mercredi ensemble - les enfants découvrent d’autres familles – quand une maman se sent prête elle peut organiser une sortie pour faire découvrir aux autres un parc, une maison de quartier ce qui existe sur la ville , des institutions- Ça m’a permis de m’installer très vite dans la nouvelle ville, de m’intégrer, d’inscrire mes enfants dans de bons endroits, propices pour nous ... Je l’ai découverte seule – il y avait écrit CARITAS ET AUTEUIL dessus – j’ai poussé la porte ... je ne savais pas que le concept existait ... J’ai vu que les parents étaient capables d’action –qu’ils donnaient tous le meilleur d’eux - A contrario je voyais les parents à travers les discours des uns des autres – directrices d’école, assistantes sociales – lourds d’a priori ce qui ne donnait pas envie d’aller vers d’autres familles qui avaient des soucis que je pouvais voir au point rencontre quand mes enfants rencontraient leur père - La maison des familles m’a donné goût de reprendre une vie sociale et d’oser les rencontres. D’accepter de rencontrer les mamans que le square ... personne n’ose plus parler à personne... »

Il est toujours possible d’établir des typologies de besoins plus ou moins fondamentaux. Ce qui est essentiel dans une relation visant à l’accompagnement, à l’aide voire à l’entraide, c’est de prendre en compte la singularité de chaque situation, sans préjugés, avec des professionnels suffisamment clairvoyants sur leurs propres représentations et avertis des logiques d’action des institutions auxquelles ils appartiennent. Les parents ont en priorité besoin de compréhension, d’avoir confiance dans leurs interlocuteurs et qu’on leur fasse confiance afin d’être en mesure d’être réceptifs et de déployer leur pouvoir d’agir dans des « interactions » porteuses de dynamiques positives pour le devenir des enfants. Autrement dit, les parents disent aussi à leur manière l’incompréhension d’un « gap » entre leurs attentes et les réponses qui leur sont

³²⁷Voir processus de reconnaissance 6-3

apportées dans lesquelles il ne se retrouvent pas comme des sujets de droit à part entière alors qu'ils vivent des situations particulièrement difficiles avec leurs enfants.

7.1 Stratégie et tactique.

Ces concepts définis dans la première partie sont réellement à l'œuvre au sein des familles de la recherche. Celles-ci déploient des stratégies (sur le temps long) et des tactiques (sur le temps court ou en réaction cependant au service de leur stratégie), pour utiliser ou contrer les actions des institutions. Toutes ces familles ont trouvé les ressources pour déployer stratégies et tactiques nécessaires aux objectifs qu'elles se sont fixé pour l'éducation et la réussite leur(s) enfants. Ce sont bien des réflexions cohérentes qui servent de socle à une mise en œuvre de « processus stratégiques » inscrits dans des contextes chargés d'incertitudes et de contingences. Ces « cours d'action situés »³²⁸ ne sont pas des « programmes à suivre pas à pas » mais bien des « ressources comprenant une part plus ou moins grande d'adaptation et d'improvisation »³²⁹

7.2 Temporalité et relais

Il s'est confirmé par ces travaux que le temps d'action de institutions n'est pas en correspondance avec les besoins et les demandes des familles et des enfants.

Cette question majeure était le thème des Assises de la protection de l'enfance en 2016 « Le temps un ennemi qui vous veut du bien. Comment mieux l'appréhender pour mieux protéger ? » Lors des travaux, il a été relevé que « la question du temps est particulièrement récurrente et significative quand on s'intéresse aux enfants en situation de handicap et relevant du dispositif de protection de l'enfance. Ils vont faire les frais de politiques publiques encore largement cloisonnées : temps distincts du social, du médico-social et du sanitaire, qui ont du mal à coïncider ou à s'articuler autour de l'enfant et de sa famille. Avec des temps d'attente à « tous les étages » : diagnostic, décisions, mise en œuvre des mesures, ... Et en conséquence un temps de l'enfant morcelé entre des réponses sectorisées et non coordonnées, trop souvent déterminées par des considérations organisationnelles et financières. Sans oublier les difficultés d'anticipation sur les sorties à l'âge adulte... »³³⁰

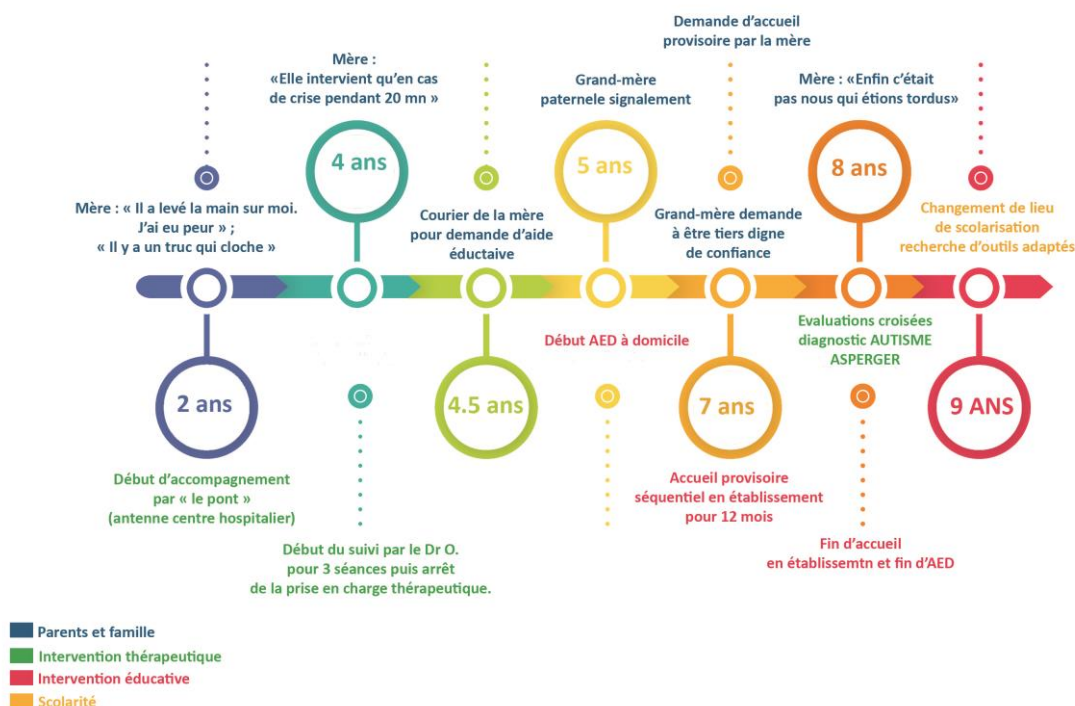
Ce qui est parfaitement illustré par l'histoire de la famille Nestor.

³²⁸ L'expression « cours d'action » désigne une séquence d'actions se déroulant dans une temporalité moyenne ou longue, dont la cohérence et la continuité découlent d'un projet visant soit à atteindre un objectif donné, soit à prévenir l'occurrence d'un événement négatif.

³²⁹ SUCHMAN L., *Plans and situated action : the problem of human-machine interaction*, Cambridge : Cambridge University Press, 1987, 203 p. in Catherine Delcroix déjà cité

³³⁰ Voir l'action du Collectif « cause majeur ! » dont Apprentis d'Auteuil et l'UNAPP sont membres très actifs <https://twitter.com/causemajeur>

Frise chronologique – Etude de cas Nestor



La frise chronologique réalisée par le groupe de Colmar pour comprendre les interactions qui se sont jouées dans un laps de temps assez long démontre les écarts entre les besoins des enfants, les sollicitations des familles et les réponses institutionnelles « adéquates ».

Les études de situations nous montrent que les « actions éducatives » se déploient dans un espace-temps contraint à plusieurs niveaux, la « mesure éducative » intervenant comme une séquence enchâssée entre d'autres interventions. Or, les rythmes de réalisation, les logiques de file d'attente propres à chaque dispositif, procédure et institution ont un impact sur la possibilité d'agir ensemble. Au-delà des temporalités, on identifie que les acteurs sont eux-mêmes désaccordés : la transmission d'information est partielle, les orientations visées et les possibilités réelles ne sont pas bien connues ou partagées. Le Turn over est important. La Cour des Comptes ne manque pas de le relever également et formule des recommandations notamment sur les pilotages et la qualité des prises en charge.³³¹

Le Projet pour l'Enfant ³³² vient pourtant rendre compréhensible pour chacun cette nécessité de cohérence en formalisant l'ensemble des informations, des analyses et des actions – avec une

³³¹ <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-protection-de-lenfance-0>

³³² Dans la logique du rapport Bianco Lamy 1980, de la loi de 1984 sur les droits des familles dans leurs rapports avec les services chargés de la protection de la famille et de l'enfance, la loi du 5 mars 2007 introduit l'obligation d'élaborer un projet pour l'enfant PPE ainsi que son évaluation régulière- la loi du 14 mars 2016 renforçant cette obligation / et 2016 constitution de CESSEC Commission d'Examen de la Situation et du statut des enfants confiés https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/proposition_de_trames_de_projet_pour_l_enfant_et_de_rapport_de_situation.pdf et publications ONPE

obligation d'évaluation régulière sur un temps court. S'il a été évoqué, à aucun moment de cette recherche il n'a servi comme outil d'analyse.

« Alors que le Département cherche à agir dans la continuité en associant prévention et protection, pour le Parquet l'action est ponctuelle et liée à des critères très précis. Quant au juge des enfants, son action est cadrée dans le temps et se doit de garantir un débat contradictoire avec la famille pouvant l'amener à prendre des décisions différentes de celles espérées par le Département. Or, ces difficultés sont en grande partie responsables des décalages ressentis par les enfants protégés entre leurs besoins et les réponses apportées. En particulier, leur besoin d'être écouté, entendu, sécurisé tout au long des étapes de leur prise en charge, de connaître des parcours stables, de pouvoir construire des perspectives pour leur avenir. »³³³

Dans le cas de la famille Firmin on touche du doigt grâce à l'accompagnement mis en place à l'École d'Apprentis d'Auteuil l'approche « prévention » en « protection de l'enfance » telle qu'elle découle des impératifs juridiques et ses effets positifs pour la maman et ses enfants voire la « communauté éducative », l'élève étant aussi un enfant. Il s'agit là d'un « montage organique » en résonance avec les principes promus à partir du centrage sur la personne, reconnue comme un « acteur » dans le jeu social.³³⁴ On voit bien dans cet exemple comment le « temps des enfants et celui des parents » est bien pris en compte ainsi que leurs besoins dans le respect de leurs aspirations par une l'institution – école- organisée ici pour y répondre au mieux³³⁵.³³⁶ On peut faire le même constat à contrario malheureusement pour la famille Nestor ! Dans le même souci de réponses « adéquates », dans « les bonnes temporalités » l'exemple des réponses construites collectivement comme à la Maison des Familles décrite ci- dessus par une maman qui la fréquente apparaît comme une autre ressource potentielle. Cette dynamique de surgissement de capacités à agir collectives sur un territoire. pourrait s'inscrire dans des logiques de développement et d'investissement social³³⁷. C'est dans une dynamique voisine que s'engagent Monsieur et Madame Mary dans des actions associatives et plus généralement que s'inscrivent les actions associatives liées à l'accompagnement des liens de parrainage réunies au sein de l'UNAPP dont l'association Jeunes en Joué.

³³³ Assises Protection de l'Enfance 2017 verbatim notamment page 24 <https://www.lebpe.fr/lebpe/wp-content/uploads/2017/01/BPE-81-82pour-site.pdf>

³³⁴ Lafore R. déjà cité

³³⁵ Artefa Maïlat M. déjà cité

³³⁶ Thomas Étourneau Directeur Verbatim Assises de la Protection de l'enfance déjà cité

³³⁷ AVENEL Cyprien . 2016 - Les nouvelles dynamiques du développement social Cyprine Avenel et Denis Bourque 2017 Préface Marcel Jaeger Revue des Politiques sociales et familiales n° 135 Questions de société Champ Social https://www.persee.fr/doc/caf_2431-4501_2020_num_135_1_3421

HCTS Haut Conseil en Travail Social juin 2019 Guide d'Appui aux Interventions collectives du travail social en faveur du développement social coordonné par Cyprien Avenel et Christel Martin https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_hcts_ictsetds_version_finale_2019.pdf

8. RECITS DE VIE - QUID DES ENFANTS ET DES JEUNES ?

Une des principales difficultés rencontrées a été d'accéder à la parole des enfants des familles étudiées sauf ceux qui étaient devenus adultes. Il paraissait en particulier nécessaire de rencontrer Nestor et son frère cadet Ludovic considérés par leur mère comme personnes ressources mais cela ne s'est pas fait (!) Peut être cela allait-il à l'encontre de l'étude de l'écosystème familial en interaction.

Ces résistances questionnent sur un certain nombre de présupposés des professionnels vis-à-vis de l'expression³³⁸ des mineur(es) : ils ont mis en avant le fait que les rencontrer, recueillir leur parole comme le souhaitait leur mère accentuerait leur « parentalisation » et les mettrait en danger. Sans que ces oppositions soient aussi clairement exprimées, on peut noter qu'au Mans comme à Colmar aucun autre mineur connu des professionnels n'a participé au travail de la recherche. Ces résistances ne semblent pas isolées à la lecture du rapport du Défenseur des Droits de novembre 2020 qui formule des préconisations pour la prise en compte de la parole des enfants/jeunes à la fois dans un cadre individuel et/ou collectif³³⁹

Un entretien a cependant pu être mené par un membre de l'équipe de recherche de Colmar auprès d'un jeune qui a connu un long parcours de protection et divers placements. A la veille de sa majorité il livre sa vision de l'intérêt des liens de parrainage qu'il vit depuis ses 6 ans avec sa marraine et son entourage tant en ce qui le concerne que pour sa famille. Sa marraine, également membre de l'équipe de recherche a accepté également de s'exprimer au cours d'un entretien. Le témoignage du jeune nous est parvenu très tardivement et nous mettons ici des extraits qui montrent tout l'impact sur sa vie et celle de sa famille. Dorian³⁴⁰ a 6 ans quand il perd sa mère. Lui et ses 4 autres frères et sœurs sont placés, séparés et très déboussolés. Son parcours scolaire s'en ressent : il passe par de nombreux établissements pour arriver finalement dans un ITEP – (Institut Thérapeutique Éducatif et psychologique- Établissement médico-social pour des enfants présentant une inaptitude à adopter un comportement correspondant aux règles sociales communes et/ou présentant des troubles mentaux ou souffrant d'un handicap intellectuel). *« J'ai fait à peu près 6 collèges, j'ai eu des échecs scolaires de partout, donc après quand j'avais 13 ans j'ai arrêté l'école, j'ai été déplacé dans un comment on appelle ça dans un ITEP, parce qu'ils croyaient que j'avais des difficultés mentales, que j'étais handicapé mental. Ils se sont trompés sur toute la ligne, c'était juste que ma mère était décédée. Ben ce que ça a fait pour moi c'est énormément de bien parce que du coup toujours au foyer ça m'aidait pas et d'abord d'avoir quelqu'un chez qui aller, pouvoir parler et me reconforter on va dire ça comme ça et ben ça m'aidait énormément. Je faisais toujours des conneries mais moins, j'arrivais mieux à comprendre les choses. Elle me parlait, me disait ce qui était bien et pas bien. Elle était là quand il y avait des problèmes donc pour moi franchement c'était bien. Et pour ma famille elle a eu l'occasion de voir ma mère deux fois et de lui parler deux*

³³⁸ HAS - ANESM Expression et participation du mineur 2014 https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-03/anesm-rbpb-protection_de_l'enfance-decembre_2014_interactif.pdf

³³⁹ Défenseur des droits Rapport 2020 Prendre en compte la parole de l'enfant : un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte » https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_rae_rapport.pdf

³⁴⁰ Le prénom a été conservé à la demande de Dorian.

fois et après il y a eu son décès. Dommage, on n'y peut rien. Et pour mon père, franchement ça l'a un peu aidé quand même, ça lui a remonté un peu les esprits. Ça l'a aidé du côté de la dernière fratrie
Une bonne famille de parrainage pour moi c'est Marie. Vraiment, pour moi c'est elle. C'est une personne qui est là quand on en a besoin, qui nous aide à avancer dans la vie. Le filleul et la marraine se choisissent dans la vie, c'est le feeling...là le feeling est passé directement. C'était direct, ça a super bien passé et j'avais beaucoup de stress aussi, je sais pas si vous voyez, j'avais des bercements, pas le stress, des bercements oui...Beaucoup de stress de mes 6 ans à mes 8 ans et du coup comme j'avais de l'affection avec eux, du coup ça s'est calmé, du coup j'avais plus autant de stress, mes nerfs ils mes jouaient moins des tours. Ça m'a beaucoup calmé. On peut dire c'est comme un médicament, ça m'a aidé. C'est un patch contre le tabac, imaginons, pour toute la vie. »

Ce témoignage illustre parfaitement le lien entre besoin de sécurité - confiance et estime de soi exprimée par Dorian. Il démontre également la richesse de la complémentarité de l'action de chacun – professionnels, famille, enfant et parrains marraines devenus des « proches » : la question de l'articulation donc de la connaissance, du respect mutuel et des partenariats étant primordiale.

Au-delà, il démontre la possibilité pour les institutions (et les professionnels - ici il s'agit d'une éducatrice qui a initié l'idée suivie par son institution) de faire un « pas de côté » pour réinventer avec le jeune et ses parents la possibilité de grandir autrement que dans l'unique prise en charge institutionnelle en faisant appel à la société civile, en l'occurrence une association dont la marraine est membre. Ce choix partagé, a permis l'invention d'une forme de sociabilité nouvelle qui a stimulé, enrichi durablement de nouvelles expériences partagées entre « adultes qui se préoccupent de l'éducation et qui se situent en co-responsabilité » dans de « l'éducation partagée ».³⁴¹

On ne sait donc des enfants et des jeunes que ce que d'autres en disent : les parents, les professionnels...Les enfants sont les grands absents de notre travail alors qu'ils ont pourtant des choses à dire, à exprimer et qu'ils sont potentiellement force de proposition pour eux et pour d'autres. Partir d'eux, de leurs attachement, de leurs envies comme l'ont exprimé les enfants devenus adultes de notre recherche est une condition de la réussite des actions liées à leur éducation et leur protection autant qu'un droit !³⁴²

³⁴¹ UNAPP ARTEFA 2010 ODPE Finistère déjà cité

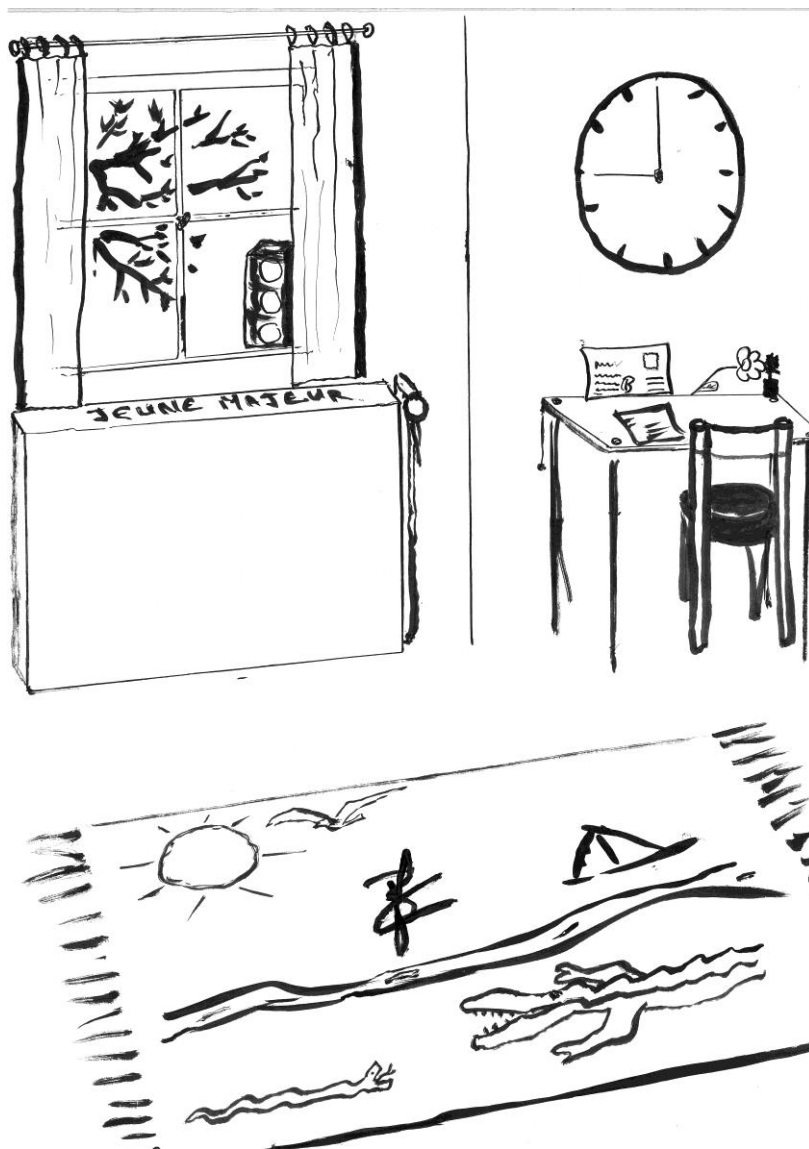
³⁴² Défenseur des droits Rapport 2020 déjà cité

PARTIE IV – DES LIGNES ONT BOUGÉ : CE QU’ONT DECOUVERT LES CHERCHEURS

L'équipe de recherche est restée stable pendant dix-huit mois, malgré quelques changements. L'intérêt et l'investissement des chercheurs a reposé sur un gros engagement personnel, les professionnels n'ayant bénéficié d'aucune décharge de service. La méthodologie était nouvelle pour tous, exigeante et très gourmande en temps.

Au Mans comme à Colmar des modifications importantes sont intervenues dans les équipes professionnelles à l'été 2019. On note une permanence et une continuité dans l'investissement des autres chercheurs : les professionnels restants, les universitaires, les membres de l'UNAPP, les deux mamans. Grâce à leur engagement et leur intérêt, les travaux ont pu continuer leur cheminement.

Le confinement et les suites de la crise sanitaire ont freiné la finalisation du rapport du fait des nouvelles modalités de travail notamment pour les professionnels et de l'impossibilité de maintenir les rencontres prévues.



1. LES APPORTS D'UNE APPROCHE SOCIOLOGIQUE PARTICIPATIVE

Faire un pas de côté par rapport aux postures habituelles – Sortir des « entre soi » - S'écouter autrement – Écouter « vraiment » les personnes – Discuter les concepts pour les partager – Prendre le temps de débattre –Inscrire les analyses d'emblée au niveau personnel et institutionnel - Bousculer certains présupposés

Il s'agissait d'une *recherche-action participative* qui a amené professionnels à faire un pas de côté par rapport à leurs habitudes, porter la casquette de chercheur, et regarder les situations qu'ils connaissaient pourtant bien, ou croyaient bien connaître - avec des yeux de chercheur ! Ce qui change la posture et ne manque pas d'interroger. Les professionnels dans leur fonction sont dans une recherche de solution(s) aux problèmes qui leur sont posés. Lorsqu' il deviennent chercheurs comme dans notre recherche action, ils se trouvent alors dans une écoute scientifique versus sociologique.

Du fait de la composition des groupes de chercheurs tous volontaires, de la méthodologie choisie, de la durée du travail qui a permis d'instaurer une confiance mutuelle, une certaine forme « d'entre soi » a pu être dépassée ce qui n'a pas manqué d'enrichir les analyses personnelles des approches collectives et réciproquement.

Au sein des équipes elles-mêmes, apprendre à s'écouter « autrement », prendre en compte les différences d'approche, de sensibilité, mieux approcher ce qui fait agir les uns et les autres, le poids des expériences personnelles et professionnelles, la nécessité de travailler-retravailler ensemble les concepts a été d'une grande richesse, permis de ne pas « *rester en superficie* » de « *faire débat* » de « *prendre du recul* ».

L'accueil à Colmar dans le groupe de chercheurs d'un éducateur de la Prévention spécialisée sur un temps d'analyse a été l'occasion de s'interroger sur la manière de « *tisser des choses entre nous pour des jeunes qui sont sans doute aussi chez vous c'est tellement bête d'être à coté de ne pas se connaître - aujourd'hui c'est de l'ordre de la volonté personnelle mais c'est le jeune qui est au centre ... cette logique est incontournable comment faire des ponts entre nous, travailler en confiance par rapport au passage à la majorité ?- On me supplie de poursuivre et j'ai l'impression de les jeter* »³⁴³

Des échanges très riches sur l'écoute et les résonances personnelles après un entretien qui de l'avis d'un chercheur aurait « *gravement perturbé* » la personne : « *Son histoire c'est tout ce qu'on pouvait imaginer de pire dans la vie – après... ce qui m'a interpellée – on avait en face de nous quelqu'un psychiquement très en difficulté - elle allait très mal...le document est d'une confusion extrême ... on a pu le ressentir à la lecture... vrai ou pas vrai ?* » « *Nous étions en position d'écoute – on la sentait tellement dans ce besoin de dire pour nous pour que nous sachions faire autrement avec des gens qui ont des parcours aussi lourds et aussi terribles qu'elles – on ne s'est pas autorisés à la couper... On ne jette rien c'est d'une richesse énorme* » « *la position d'un*

³⁴³ Tous les passages en italique correspondent à des verbatim – échanges lors des rencontres mensuelles, de l'atelier aux Assises de la Protection de l'Enfance réponses à un questionnaire spécifique en fin de la recherche

professionnel devant un parcours lourd quand quelqu'un veut bien s'ouvrir on reçoit toute son émotivité – celui qui écoute doit être réceptif, c'est une condition nécessaire pour pouvoir entendre ce que la personne doit livrer – c'est évident que la personne remue toute sa boue – comme une eau boueuse sinon elle ne peut pas prendre du recul et nommer les choses– ça a un côté fantastique... pour que les gens osent s'ouvrir, mais personne n'aime vivre l'aventure à son détriment, on est dans une grande position de faiblesse lorsqu'on fait lumière sur certaines choses – il y a une dissociation dans le temps charge émotionnelle très intense... Quand tu l'as vécu » « Parce que je vois ma mère en elle – je voyais la nymphomane et du coup... je me suis dit ces choses douloureuses elle n'a pas fini de régler » « je ne suis pas du tout là-dedans » « quand elle parle de l'écoute des professionnels – ça a évoqué plein de choses – pour moi l'écoute dans la protection de l'enfance elle ne doit pas exister que chez le psy – il faut écouter d'un bout à l'autre chez chaque personne - on aurait à travailler énormément-- trop souvent on ramène dans le présent - le maintenant – elle dit il faut un peu dérouler son passé- passage magnifique sur l'écoute –ça interroge le chercheur et le travailleur social avec force – Travaillant dans le social on est dans l'écoute dans un bout à l'autre – la seule c'est le psy ? –On sent ces gens dans un engagement... Je dis que ce témoignage est d'une richesse énorme – Il y a des choses qui peuvent nous servir en tant que chercheur dans la protection de l'enfance si on écoutait les gens autrement » « ce qui éclaire l'écoute c'est ton socle théorique – oreille de sociologue, oreille de psychologue etc...- Ce qui est important c'est ta présence face à l'autre quelle que soit ta lecture – le fait qu'elle te sent ici et là au moment où tu es avec elle et que tu le prends .. Il y a des gens qui te disent oui et qui n'ont rien ouvert-- ça se travaille dans tous les métiers...Il y a ceux qui savent ceux qui ne sauront pas écouter – Le danger ? ils ferment parce que ce n'est pas entendable pour eux » Colmar 8 février 2019

Ou sur les liens avec les personnes ressources « Elle a réalisé comment le lien était structurant, permanent dans leur relation, de nature à soutenir O.- pour elle ce retour-là lui faisait du bien elle s'est dit qu'elle devait être quelqu'un de vraiment important ... elle a dit c'est comme ma petite sœur alors qu'O. a dit c'est une cousine de Paris ».

Ou encore le travail sur les concepts par ex le discrédit – l'hospitalité – les ressources – le pouvoir d'agir Le discrédit est défini en fonction du regard de l'autre - En maintenant l'existence du rapport dominés/dominants Serait-ce une stratégie de la part des dominants pour maintenir le rapport de supériorité ? Classe : on parlerait plutôt de groupe d'appartenance. Car pour être une classe, il faut se reconnaître en tant que classe. Idée de stratégie invisible : ressource personnelle qui permettrait à chaque famille de faire évoluer sa situation. Dans les mesures d'assistance, la rencontre et les échanges avec les parents ne reflètent pas toujours les rapports écrits qui pourraient mettre d'emblée les familles en situation de discrédit « C'est toujours l'observateur qui qualifie les personnes en situation de discrédit et non les acteurs en question » Pourquoi les rapports ne sont-ils pas adressés aux familles ? Ce sont pourtant elles qui font la demande d'aide en dehors d'une décision judiciaire. La peur du placement qu'on leur prenne leurs enfants peut bloquer l'action et la parole de la part des parents. Il faut du temps pour écouter et entendre les paroles des parents et un cadre une temporalité qu'il conviendrait. D'autant qu'il est noté comme une certitude la difficulté pour les familles de se projeter dans un temps long -Par exemple dans l'Atelier maman organisé à LZM : les mères ont pu exprimer qu'elles ont réussi à faire confiance à partir de 4 mois d'accompagnement. Question du projet : de qui vient-il ? À quel moment ? Les travailleurs sociaux ne connaissent pas le projet de l'autre. Question du déterminisme : il peut engendrer le discrédit (idée de la répétition familiale). Hospitalité : être accueilli avec soin. Trois temps dans la relation : Lever la méfiance, la défiance, établir la relation -Créer la confiance ce qui se vérifie et Entrer dans l'alliance, temps de coopération. C' est souvent ignoré par les Juges, l'ASE et ça se retrouve sur les Pouvoir d'agir Colmar 23 janvier 2018

Les participants ont découvert comment la méthode compréhensive en sociologie et notamment le recueil, l'écoute attentive et l'effort de compréhension de récits, sont des opérations exigeantes susceptibles de les aider dans leurs pratiques

L'écoute attentive ... Pas facile de mener des entretiens - On n'écoute qu'à moitié tellement on a la tête là où on veut les emmener - mais aussi ça s'échange - ça se donne - une alliance ça se construit ça ne se décrète pas . Au-delà des places - on n'a pas les mêmes places mais on a une égalité de parole - chaque parole est digne, mérite d'être entendue - pour accueillir la parole de l'autre, il faut être dans la modestie, l'humilité, ne pas être « sachant » Le cadre dans lequel vont s'échanger ces paroles est très important - AEDE n'est pas AEMO - les confusions des termes est très problématique. Une autre chose ... nous sommes toujours au domicile des personnes ... comme si c'était évident ... il faudrait réfléchir aussi à ça. Colmar 4 décembre 2017

Si tous ont particulièrement apprécié ces temps de débat très libres, s'est posée dans le même temps la question du projet des institutions auxquelles les chercheurs –appartenaient- les liens avec les projets institutionnels³⁴⁴, les impératifs de gestion, les questions de management et leurs conséquences.

Au-delà du travail de recherche une des embûches c'est comment on transcrit ce travail pour la hiérarchie ? Au niveau personnel c'est OK ce travail mais comment le faire porter par la « grande hiérarchie » ? Comment faire alors qu'une partie du groupe n'a pas continué ce qui est la vie quotidienne des institutions ? Comment se travail fait « sens » « chez nous » ? Nous sommes plutôt dans des démarches individuelles en fonction de nos personnalités - ce que les parents ou les jeunes peuvent apporter aux autres est réel mais pas visible au niveau de l'institution. Certains de nous sont en « épuisement professionnel » il n'y a plus de projet pour les enfants - au lieu de faire les choses de façon mesurée, sans violence, on produit de la violence ... Je ne suis ni déprimée ni désespérée J'ai juste l'impression de ne pas être entendue et je suis en colère de ne pas être entendue - je sais être dans une vraie aide de terrain mais maintenant c'est l'armée mexicaine, la moitié se perd c'est tout le système qui est à revoir ... Colmar Novembre 2019

La réflexion vient alors sur le projet institutionnel, ses incidences sur la gestion collective d'une réorganisation dans un établissement par ex *Comment ne pas être trop en « électron libre , trop peu de réunions d'équipe pour partager on est dans l'individuel »-« toute la direction et l'équipe s'est réorganisée -on n'a pas flanché on était soutenus... on a du cœur au boulot les choses se consolident - Le projet d'Auteuil fait sens pour chacun - on porte plutôt du côté du positif alors que les parents sont trop ancrés dans la culpabilité - on se revoit avec les anciens notamment autour des soirées de la réussite- un ancien jeune c'est maintenant ma jeune collègue. tout le potentiel de parler aux jeunes de la réussite d'autres On prend le temps d'arrêts sur image » de travailler au « projet stratégique » qui donne une perspective et une impulsion. Colmar novembre 2019*

Des débats de cet ordre se sont répétés régulièrement , faisant lien entre la richesse des apports du travail de recherche pour les chercheurs et leur souci de faire bouger les lignes au sein de leurs propres institutions. On a tenu le cap grâce à cette « belle qualité d'écoute des uns et des autres » qui a permis à chacun de se « décentrer » par rapport à ses propres approches mais aussi à la conviction

³⁴⁴ La question se pose dans des termes voisins pour les bénévoles associatifs engagés dans du bénévolat d'action au sein d'un projet collectif

de participer à une sorte de *co-production de savoirs*, également perceptible lors de la rencontre des deux équipes aux Assises de la Protection de l'Enfance.³⁴⁵

Cette prise de recul aussi dans l'analyse collective des études de situation a permis de mieux appréhender ce qui s'est joué dans des interactions remontant à plusieurs années, d'évaluer les effets de certains dispositifs mais aussi d'ouvrir de nouvelles perspectives.

La vision de professionnels sur les capacités du public, son pouvoir d'agir, sa possibilité de construire soi-même ses propres réponses, est apparue comme quelque chose d'incompris, d'impossible même pour certains chercheurs. Les temps d'échanges, quelle qu'a pu être la taille du collectif, que ces temps aient été formels comme informels, ont pu faire bouger des lignes, mais ont nécessité du temps, voire sont encore nécessaire dans les cheminements personnels (Fr)

Malgré l'envie et l'intérêt de ce travail, une certaine difficulté à entendre, comprendre, prendre en compte ce qui s'est fait jour dans les entretiens sur les ressources des parents : pourtant la conduite des entretiens, le temps passé, la temporalité et la régularité des rencontres- l'analyse à plusieurs – les interrogations et débats partagés, toute cette méthodologie de la recherche a installé une approche sensiblement différente de ce qui se passe ordinairement dans ce type d'entretien ... Comme si ce qui se donnait à voir venait en quelque sorte « brouiller le jeu » ... Les « signes » repérés dans les entretiens sont nombreux – Qu'en faire ? Comment et avec qui les Interpréter ? Dans quel sens suivant les approches, les expériences des uns et des autres ? Comment imaginer le faire sans les principaux intéressés ? Comment débattre à partir des différences de vue, de propositions d'action de manière « institutionnalisée » sous des formes à inventer ?(LM)

J'ai pu prendre le temps de m'extraire de l'action quotidienne sur le terrain pour réfléchir - J'ai tout particulièrement aimé écouter les récits des personnes interviewées car ils sont riches d'enseignement(S)

À Colmar nous avons une maman qui a intégré le groupe de l'action recherche et nous fait énormément bouger par tous les retours qu'elle peut nous faire, elle-même aussi a eu donc affaire à la protection de l'enfance, à des choses douloureuses pour ses enfants, elle nous amène beaucoup de matière, participe beaucoup à la compréhension des choses. Pour moi c'est une question de rencontres c'est ça le point central, comment on écoute, comment on comprend, comment on ne se laisse pas piéger par nos propres représentations, comment on remet l'humain au cœur de tout ce que nous faisons dans le travail social. Et je crois que plutôt que de parler de résistance des familles, il faudrait se questionner à l'envers et se dire pourquoi est-ce qu'on n'arrive pas à les rencontrer mais dans le sens d'une vraie rencontre ? Sabine Assises 2018 Verbatim p33

Ont ainsi pu être mis sur la table certains présupposés, dont celui de la résignation, de la passivité ou de l'isolement très liées à la situation de discrédit vécue de façon différente et par les personnes rencontrées et par certains des participants. Si chacun était « averti » de l'impossibilité de faire abstraction de ses représentations, comme de celles qui dominent dans la société, nous avons pu vérifier que les confronter à celles des autres à partir des expériences vécues, offrait de nouvelles perspectives, à condition de savoir se remettre en question pour apprendre les uns des

³⁴⁵ Assises de la Protection de l'enfance Nantes 2018 présentation de la recherche en cours et verbatim Construire de nouvelles alliances qui peuvent changer la donne « *Coopération 3.0 pour mieux comprendre et mieux répondre aux situations de discrédit des familles* » <https://lebpe.fr/lebpe/11%e1%b5%89-edition-nantes-28-et-29-juin-2018/>

autres, de prendre le temps de débats collectifs pour réinterroger les références personnelles et communes et de « saisir les opportunités ».

Cette ouverture sur de nouvelles créativité dans une dynamique participative repose sur des formes de reconnaissance mutuelle, une sorte de « cercle vertueux » dont professionnels, parents et jeunes mais aussi élus et bénévoles associatifs font l'apprentissage ensemble dans des actions collectives reposant sur des savoirs faire et les savoir être.

Une condition pour les réussites: que chacun dispose d'une certaine « liberté à agir » encouragée au sein de projets institutionnels ouverts³⁴⁶ Ainsi peuvent être levés certains freins très bien identifiés³⁴⁷ à la « participation des personnes accompagnées en protection de l'enfance ». Ainsi surtout aide et entraide s'articulent pour le meilleur profit de tous !

L'histoire des familles c'est aussi prendre en compte leurs besoins et leurs ressources. On a emmené des familles en séjour et ce sont elles qui ont construit le séjour , géré leur quotidien, leur budget (imaginé collaboratif) etc...Elles nous ont dit « vous étiez un peu comme nos enfants » ' » ça m'a fait super plaisir enfin qu'on nous voie autrement » au début cette position était difficile mais on l'a fait ! Pendant le séjour familial les parents se sont épaulés, entraïdés etc. et ensuite lorsque la mesure a été terminée pour eux, ils sont revenus nous voir pour dire on a aimé s'aider entre parents – on aimerait travailler avec vous pour aider d'autres parents - C'est super intéressant – quand on a la volonté de prendre en compte la famille, on se remet en question et on apprend toujours –Dimanche on fait le marché de Noël pour la Fête de la Réussite avec les mamans, tout le monde ensemble Cette notion de plaisir commun est importante on fait ensemble par ex des « attrapes rêves » faire seul ce n'est pas intéressant- On change de mots – on « invite » au service –même si c'est compliqué de venir là les angoisses reviennent « ce qu'on vous dit allez-vous le dire au juge ? » – On met du temps à construire la confiance mais c'est comme ça qu'on avance d'une maman à l'autre, un oncle 1/3 digne de confiance bénévole chez nous - Des papas sont venus au festival du Mans - La confiance est dans la liberté qu'on se donne, c'est quelque chose qui s'est passé dans la rencontre...Colmar Auteuil AEMO

« On s'attache à mettre la casquette de chercheur à différents niveaux : des chercheurs(universitaires), des directeurs d'école, des éducateurs, des parents d'élèves, des parents qui viennent d'associations comme des maisons des familles, des chefs de service, des directeurs régionaux enfin voilà on a vraiment toute cette mixité qui fait que ça nous permet de pouvoir échanger nos regards, on s'attache beaucoup dans la méthodologie à prendre le temps de l'importance des mots, de redéfinir les concepts parce qu'on se rend compte que derrière on n'a pas tous les mêmes choses. Ce qui est important aussi pour nous c'est vraiment d'avoir ces parents qui font partie de ce groupe de recherche et qui peuvent nous permettre à nous professionnels de redescendre et d'adapter notre discours parce qu'on voit des fois qu'on ne se fait pas du tout comprendre avec nos grands mots et nos sigles. Et donc voilà c'est ça on part de deux hypothèses qui sont que contrairement aux idées

³⁴⁶ L'exemple de la dynamique installée autour du Projet Stratégique d'Apprentis d'Auteuil « Réussir Ensemble », des 4 dimensions du projet éducatif et de leurs déclinaisons concrètes : prendre en compte la personne dans toutes ses dimensions, promouvoir une communauté de vie éducative qui pense agit ensemble jeunes familles et professionnels, développer une dynamique éducative permettant de faire l'expérience de l'altérité au travers de la rencontre, parcourir ensemble un chemin pour trouver sa voie est un bon exemple. Les chercheurs ont été sensibles à l'affirmation positive « La confiance peut sauver l'avenir ». L'approche très concrète des ressources des « pairs » au travers de « l'histoire des anciens » est un des exemples d'une certaine « marge de manœuvre » dont les professionnels s'emparent au service de la réussite des projets qu'ils animent. La composition de l'équipe éducative à l'École Saint Martin en est une autre.

³⁴⁷ Julie Chapeau – La participation institutionnelle à l'épreuve de la protection de l'enfance – Regards croisés sur les freins à la participation collective des parents en protection de l'enfance – Mémoire Université de Grenoble 2016

reçues, les familles ont des stratégies individuelles de prévention, de projets de promotion et on est aussi persuadé que s'appuyer sur une meilleure connaissance et une meilleure prise en compte des aléas de leur parcours devrait permettre aux professionnels d'améliorer les démarches participatives et collaboratives... »
Thomas Directeur École Saint Martin Assises 2018 Verbatim p. 27

Pour chaque situation c'est du « sur mesure » et le début d'une nouvelle aventure ». Comprendre, évaluer et essayer de saisir ce qui se passe dans la situation familiale cela suppose de questionner les choses, de faire connaissance .. cela demande du temps au moins 4 mois, sur des mesures de 6 mois même si on ajoute 6 mois on se dit que c'est parfois insuffisant... alors qu'aussi sur les derniers mois les parents s'essoufflent, ils nous connaissent ... comment faire ? » Colmar Auteuil Aemo H

Dans un autre travail pour une équipe de prévention toute la déconstruction de leurs propres présupposés s'est faite à partir d'eux-mêmes en transcrivant, en relisant ce que les gens leur avaient dit et en voyant que par exemple ils posaient trois fois la même question. Donc le travail de transcription et le travail de restitution à la famille ce sont des étapes fondamentales pour avancer dans la déconstruction des représentations réciproquement parce que c'est, il y a une méfiance réciproque. Apprendre à faire tomber cette méfiance pour voir vraiment quelles sont les possibilités, les potentialités du travail en commun, c'est ce que cette recherche action ici mais aussi d'autres elle peut permettre entre les gens de différents services ça a été dit mais aussi par rapport à des familles qui sont suivies souvent dans la durée et qui ont des choses aussi à exprimer, critiques aussi constructives à dire "ah là ça a été formidable". Catherine Delcroix Assises 2018 verbatim p. 30.

Se poser, prendre du recul, débattre oui, mais aussi les chercheurs ont convenu de l'importance de disposer d'une « vision commune » pour un « avenir plus lointain » condition pour « sortir le nez du guidon » qui puisse « faire sens » « ressource », toutes références communes permettant de construire une « une autre protection de l'enfance ». Colmar 4 décembre 2017

« Se mettre au même niveau que les familles d'un point de vue accès de compréhension mais il ne faut pas oublier une chose c'est qu'en tant que travailleur social vous pouvez entendre mais ne pas comprendre, parce que ne comprend que quelqu'un qui a vécu la situation, entendre tout le monde peut le faire mais comprendre c'est différent. Mais je vous remercie pour votre travail de ce groupe de recherche parce que ça vient dire aujourd'hui que les choses évoluent et que les familles commencent à intégrer aussi ce processus où leurs enfants sont placés - pour notre part on trouve que c'est essentiel parce que l'enfant a besoin de ses parents même si celui-ci est placé, alors je vous remercie. » Assises 2018 Une maman qui a créé un collectif de parents CIR Cellule d'Intervention et de réconciliation verbatim p. 33

Cette méthodologie a mis en évidence le lien entre le développement du « pouvoir d'agir des familles » et le « pouvoir d'agir des institutions »³⁴⁸ L'un ne va pas sans l'autre, les deux s'inscrivent dans une « chaîne des pouvoirs d'agir » esquissée dans les préconisations.

³⁴⁸ Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs Une nouvelle approche de l'intervention sociale sous la direction de Claire Jeury Presses de l'EHESP 2018

2. UN AUTRE REGARD SUR LES FAMILLES QUI INTERROGENT LES PRATIQUES

Mieux prendre en compte : le contexte de la vie des familles, les ressources subjectives et objectives, leur capacité à se projeter sur le temps long (stratégie). leurs valeurs et priorités éducatives- le caractère relatif des connaissances qu'on a sur elles Mieux percevoir les effets des interactions avec les institutions- l'ajustement des temporalités - les postures « de surplomb » -les effets du discrédit- -les incidences pour les familles des modèles d'action sociale – tuteur- réparateur - inclusif-- Faire bouger les représentations pour équilibrer difficultés et ressources.

Les participants ont mesuré la forte implication des parents dans l'éducation de leurs enfants. Ce n'est pas la volonté d'agir qui leur fait défaut; c'est parfois la *capacité d'agir* qui découle aussi de la *prise en compte* donc la *reconnaissance de leurs savoirs*. Tous ont découvert l'importance des ressources dont disposent les familles souvent méconnues d'eux en raison notamment du voile du discrédit, et la richesse qu'apporte le fait de les prendre en compte pour « agir au plus juste ». Voir III Importance des Interactions et de leurs effets

Grâce à l'analyse collective des récits ils ont perçu le caractère relatif des connaissances qu'ils avaient "sur" les familles. D'où l'idée, fondamentale, de *rester en permanence dans l'interrogation* - rien n'est acquis, ni définitif, ni entièrement dit « le doute cartésien », même lorsque l'on croit bien connaître une famille.

Cette recherche m'a appris à considérer que les familles qui reçoivent l'aide à l'enfance ne sont pas forcément celles qui en ont le plus besoin mais celles dont les « symptômes de discrédit » sont les plus voyants. D'où leur prise en charge. Mais ces symptômes visibles ne sont pas toujours synonymes de gravité dans le dysfonctionnement intrafamilial, c'est pourquoi ces familles peuvent retrouver un équilibre - il en faut parfois peu, à condition qu'elles soient considérées par les intervenants professionnels (image positive) et qu'elles soient actrices de leur propre évolution, en fonction de leurs priorités éducatives, et non en fonction de l'attente sociale...

En tant que mère de famille, j'avais tendance à juger les parents qui désinvestissaient le milieu scolaire car je l'ai pour ma part beaucoup investi. J'accepte maintenant l'idée que ce soit parfois un « non-choix » pour les parents, parfois une fatalité. Ces parents pensent que la réussite matérielle n'est pas prioritaire pour leurs enfants. Or, notre société juge ces parents comme des « faiseurs de chômage ». A bien y réfléchir, si tous les enfants avaient BAC+5, est-ce qu'il y aurait encore du chômage ? Oui. On discrédite ces parents alors qu'ils n'ont pas le pouvoir de changer la donne économique. Et parfois même, on ne fait pas confiance en leurs enfants...Réfléchir sur les priorités éducatives qui peuvent être différentes selon les cultures et mieux comprendre les comportements et les codes, sans porter de jugement sur certaines pratiques éducatives. Remettre en cause mon propre système de valeur. Toujours rapporter le comportement d'un parent à son histoire personnelle et considérer que certains parents « défaillants » font proportionnellement plus d'efforts éducatifs, étant donnée leur histoire personnelle. . (E)

Cela me pose la question de la relativité à apporter à toute évaluation, surtout lorsqu'elle se centre exclusivement sur les carences familiales sans montrer les ressources internes et externes.(M.T)

La recherche provoque une ré-interrogation de systèmes de valeurs et des jugements chez tous les chercheurs. Une des clés qui a semblé particulièrement explicative aux participants, c'est le rapport entre les *comportements* des personnes (attention à ne pas réduire les personnes aux seuls

comportements) et leurs *histoires personnelles* ainsi que *l'importance de la prise en compte des processus individuels, interindividuels ou collectifs* (enchaînement de situations et d'actions) *dans lesquels sont pris les membres de ces familles*. De nouvelles complexités se sont fait jour !

Même si j'en étais déjà conscient, cette recherche a démontré toute la richesse de croire aux forces et possibilités d'action du public accompagné. Parfois nous ne sommes, professionnels, que des passeurs d'humanité, permettant de faire apparaître à court, moyen, long terme(s), des balises plus ou moins réelles mais somme toute conscientes comme inconscientes dans le parcours de vie de ces personnes et qu'elles même par le biais de ressources propres à la singularité de leur parcours de vie sont parfois à conforter ou à imaginer de nouvelles.(F)

La volonté et les stratégies des familles pour se sortir desdites situations, leur incroyable énergie et leur intelligence des personnes, des institutions et des relais sur lesquels s'appuyer pour « naviguer » au mieux dans les « dispositifs » locaux, éviter les impasses pour eux-mêmes et surtout pour leurs enfants... Les liens qu'elles savent nouer dans cet objectif avec ceux et celles en qui elles ont confiance et qui leur font confiance : professionnels y compris lorsque cesse la prise en charge, enseignants, autres parents vivant les mêmes situations qu'eux, bénévoles associatifs, etc... Et dans ce cadre la « justesse » de leur approche et la réelle attention que leur portent les professionnels... de vraies histoires de rencontres sinon d'accompagnements (L. M.)

Plus attentifs à l'étendue des ressources des familles tout autant qu'à leurs besoins, à leurs contextes de vie grâce au débat et au croisement des regards les participants perçoivent mieux certaines postures de « surplomb » et l'intérêt de tenter d'en sortir pour agir au plus juste et avec un maximum d'efficacité. Certains en étaient conscients, d'autres moins. Ceux qui étaient présents aux Assises du Mans avaient aussi en tête les travaux des parents de l'UPP d'Albertville³⁴⁹. Au-delà de l'expérience personnelle acquise dans la recherche, les approches « historiques » et juridiques en protection de l'enfance et leur évolution ont apporté des grilles d'analyse communes. Les approches sociologiques – comme celle de Denis Laforge sur les interactions entre les institutions et les acteurs faibles, les approches juridiques et institutionnelles comme celle de Robert Lafore³⁵⁰ ont permis de replacer la protection de l'enfance dans le champ plus vaste de l'action sociale dont elle est une des déclinaisons et dans son histoire normative qui mérite d'être rappelée.

Pour mémoire, cet « ordre normatif est un arrangement qui affleurant dans le système juridique sous la forme de principes, de règles et d'organes, associe un cadre cognitif – représentations valeurs- et une mise en forme juridiciée – lois règlements personnes juridiques, organes, distributions de fonctions, activités publiques - qui offrent un cadre de conceptions relativement partagées aux politiques publiques et aux montages organiques ». Le tout est le fruit et en même temps produit des représentations. L'action sociale contemporaine s'est structurée dans son histoire selon trois ordres normatifs, s'est configurée en trois modèles distincts : **le modèle tutélaire d'assistance** centré sur les solidarités familiales patrimoniales dont il convient de pallier l'absence ou les dysfonctionnement le plus souvent autour de la logique de l'économie du don - du bénévolat non régulé – **le modèle réparateur** fondé sur des filières des prises en charge spécialisées chacune correspondant à un type d'inadaptation – écart par rapport à la normalité

³⁴⁹ Représentation négative des parents par les institutions mais aussi dans l'opinion publique qui pense uniquement en terme de maltraitance Verbatim déjà cité p. 8 et s.

³⁵⁰ Déjà cités

qu'il convient de réduire – modèle très organisé dont la professionnalisation découle - et depuis une trentaine d'année **le modèle inclusif** partant de la prise en compte de chaque situation singulière pour y adapter les interventions à visée sociale inclusive. Il prend le contrepied du précédent par le retour au droit commun et la marginalisation des traitements spécialisés.

Les trois ordres bien entendu se « tuilent » peu ou prou...

Spécialisant les intervenants dans des métiers de « sachant », construit sur l'approche « diagnostic-soin » le modèle réparateur a un peu de mal à « prendre au sérieux » les savoirs, expériences issues d'autres approches que le sien. La question des postures de surplomb s'explique dès lors qu'il faut évaluer et prendre en charge dans un cadre institutionnel qui développe ses propres règles et financements. Pas étonnant que l'on perçoive du malaise surtout quand les « dispositifs sont saturés », qu'on fait le constat que les « institutions à elles seules ne peuvent pas tout », que l'on est en recherche de nouvelles « implications » dans des actions de solidarités et que se développent d'autres approches opérationnelles ! Pas étonnant que les cadres actuels « craquent » un peu et pire « coupent les ailes ».

À mon sens nous ne savons pas trop faire « d'aller vers les familles » l'expérience que j'ai des familles vannières m'interroge dans la façon très normée que nous avons d'aller vers elles – on a tendance à imposer trop et à ne pas assez écouter – leurs richesses, les liens très forts entre elles .. peut-être on les « écrase » et finalement ça ne « colle pas » On passe notre temps à ne pas vraiment les rencontrer et cette non-rencontre permanente ça s'arrête comme ça, ou c'est enlever les enfants et ce qui vaut pour elles vaut pour toutes les autres... / Les familles ont des ressources qu'on ne connaît pas – on ne va voir qu'à partir des difficultés – listées et le danger nommé ce qui légitime l'intervention du juge -c'est très différent de ne voir que ça - les écouter bien ça nous permet de voir le tout et de ne pas se laisser happer par le côté négatif... je le savais avant mais ça a juste remis de la lumière et ça rend encore les choses plus difficiles...

Le modèle dit « inclusif » correspond au corpus des obligations juridiques du droit positif alors que nous sommes encore au milieu du gué « en protection de l'enfance » quand il s'agit de réinterroger les représentations, de sortir de certains préjugés *sur l'éducation qu'il convient de donner aux enfants dont les parents sont immigrés ou à partir de la perception du logement à l'occasion d'une visite à domicile, ou les idées qu'on en tire sur les manière de vivre, ou sur un enfant métis à l'école ou sur la réalité du harcèlement scolaire vu à « hauteur d'adulte » encore sur l'âge du père seul à éduquer son enfant dans le quotidien ou sur le discrédit et ses effets..*

Prendre en compte ces « ressources diversifiées » -mieux identifiées « réunies » pour des « aides réellement appropriées » qui répondent à l'ensemble des besoins mais aussi respectent les « aspirations » c'est-à-dire la singularité de chacun, semble pourtant possible ! Si chacun est conscient des limites des actions engagées sur le « modèle réparateur », des limites des compétences de « son institution », de la nécessité d'articuler le travail des unes avec les autres dans une approche plus globale rien ne va de soi quand il s'agit « d'agir ensemble ». Cette culture de « collaboration » est encore à installer alors que manifestement les prémices sont déjà là et l'envie ne manque pas. Pour qu'un travail entre les familles – parents- enfants/jeunes- proches – professionnels, pairs etc. puisse s'installer sur des bases communes plus « horizontales » plus « démocratiques » en « prévention » comme en « protection », un important travail d'élaboration demeure à faire. Si les chercheurs en ont l'intuition, parfois une certaine expérience, s'inscrire dans des temporalités mieux ajustées, articuler une diversité d'acteurs mieux identifiés et des

actions complémentaires dans « l'intérêt supérieur des enfants » est encore aujourd'hui un horizon à atteindre, un projet « politique » à coconstruire et nous l'espérons dans la prolongation de ces travaux.

3. UNE REFLEXION SUR LES PRATIQUES QUI INTERROGENT LES POSTURES

Prudence « tellement on influence des trajectoires de vie » - « Changer de lunettes » pour voir plus « global » - Agir en fonction des priorités des familles en étant « à leurs côtés » - Élaborer une carte des ressources – Travailler à l'ajustement des temporalités – Instaurer de la confiance de la continuité dans les relations - Travailler de manière plus horizontale en s'adaptant aux besoins, en diversifiant des formes d'accompagnement, les acteurs – Apprendre collectivement de nos pratiques, ajuster et transmettre aux « jeunes collègues »

La réflexion sur les pratiques a été donc fortement stimulée par la conviction de participer à une sorte de « *co-production de savoirs* ». Là était bien entendu un des objectifs de la recherche-action. Elle a beaucoup questionné les participants, qui se sont interrogés sur la validité de leurs pratiques par rapport à l'ambition des résultats attendus. Est apparue clairement au cours des discussions la nécessité d'agir en fonction des *priorités des familles* sans poser de jugement a priori, dans la compréhension et la tolérance par rapport à des cultures différentes. Mettre les "usagers" au centre des pratiques ou plutôt « être à leurs côtés »³⁵¹ pour les accompagner, plutôt que de "faire à leur place". Si cela n'a pas été une nouveauté pour la plupart des participants, cela a été bien démontré et conforté par la recherche-action.

D'abord dans cette action recherche, on s'est mis tous autour d'une table et je voudrais parler de la notion du temps. La temporalité pour moi ce n'est pas une petite affaire, quand je suis éducatrice je cours à longueur de temps pour m'occuper des 31 enfants qu'on me demande d'accompagner. Alors pouvoir s'arrêter, être dans une temporalité où on peut être dans la continuité c'est quelque chose qui me paraît super important. Se mettre autour d'une table ça nous a donné l'occasion de nous découvrir et parfois de découvrir des institutions qui étaient tout à côté - je parlais du décroisement -il est important d'aller nous rencontrer les uns les autres pour réunir nos forces. Nous avons senti au fur et à mesure des rencontres mensuelles comment nous avons pu tisser des liens pour mieux nous connaître, entre les professionnels, bénévoles et tous les acteurs sociaux qui œuvrent dans la protection de l'enfance - pouvoir s'arrêter, ne pas courir, prendre le temps de faire connaissance les uns avec les autres, prendre le temps d'écouter autrement les parents parce que bien sûr nous nous engageons dans des interviews - Changer de posture, pour moi ce qui est fondamental à ce moment-là, c'est de mettre une trentaine d'années d'exercice dans le travail social de côté enfin tout à fait de côtés mais de prendre un autre habit, d'avoir une autre posture et de réinterroger les choses, de les écouter beaucoup plus

³⁵¹ Gwenola Hubert-Toutain Oui alors il n'y a pas très longtemps on disait les parents sont au cœur de l'accompagnement et il faut faire des choses pour eux etc. mais non ils sont à côté de nous et on fait ensemble voilà. Assises protection de l'enfance 2018 cité – verbatim atelier p. 17

librement sans la pression d'objectifs que fixe le magistrat. Donc cette action recherche permet d'articuler vraiment une réflexion et une action de terrain - Je me suis vraiment surprise dernièrement autour de deux situations très concrètes, à me dire là vraiment l'action recherche produit déjà des choses très fortes. Je me suis questionnée de tout temps mais je sens très clairement que ça aiguise d'autant plus mon questionnement, ça produit aussi un décalage entre ce que je perçois que nous faisons et ce que nous pourrions faire- J'ai l'impression que je mets des lunettes un peu différentes quand j'accompagne des situations, que j'ai un regard beaucoup plus global, que je n'oublie pas bien sûr la protection de l'enfant mais que j'entends encore plus qu'avant la voix des parents. Je pense par ex. à une famille avec laquelle régulièrement nous pointons de la résistance dans l'accompagnement - là je réfléchis vraiment tout à fait autrement à cette question de résistance- J'ai un autre exemple d'une famille où il y a déjà eu du placement, différents enfants où dernièrement j'ai appris que la maman attendait un enfant - s'arrondissant vraiment bien elle a fini par ne plus pouvoir trop masquer cette grossesse. Et mon regard sur cette grossesse sur les inquiétudes notamment de la puéricultrice de secteur a là aussi était très différent - e me suis dit n'allons pas trop vite à penser retrait de ce bébé qui n'est pas encore né mais prenons vraiment le temps d'accompagner ces gens autour de cette grossesse et de cette naissance. Voilà ces deux exemples concrets que je me risque de vous de vous partager mais où il s'est produit vraiment quelque chose de différent. (Sabine Assises extraits Verbatim p. 29)

Ce témoignage partagé aux Assises a également fait écho aux questionnements déjà posés sur les besoins des parents ce qui a contribué à nourrir nos analyses.

Je suis fondatrice d'un collectif qui regroupe des milliers de familles en France suivies par les services sociaux- ma collègue et moi on a été nous-même concernés par le placement de nos enfants. Nous avons pris la décision de prendre un peu de recul et d'analyser la pratique des travailleurs sociaux. Nous avons ensuite pu communiquer aux familles sur le territoire comment s'adapter justement à votre discours qui effectivement n'est pas si simple pour des gens qui n'ont pas cette formation d'éducateur - vous avez, un langage qui est plus ou moins codifié, qui n'est pas forcément accessible pour tous. Nous faisons un peu le pont avec les familles, entre institutions familles afin de leur apporter cet accès, que nous trouvons essentiel pour dans un premier temps, apaiser la situation, dans un deuxième temps décanter et dans un troisième temps faire évoluer au plus vite la situation ne serait-ce que dans l'intérêt des enfants puisque « sans les parents il n'y a pas d'enfants », on estime que les enfants ont besoin aussi des parents . Nous officions depuis 2011 et nous avons pu nous apercevoir qu'à cette période-là effectivement les familles étaient exclues -au-delà des entretiens qu'ils avaient avec les services sociaux, une fois que la porte était fermée, la vie était très dure du fait d'avoir les enfants placés puisque on ne demandait jamais aux familles comment elles allaient en dehors, c'est-à-dire quel lien elles avaient avec leurs voisins, avec leurs familles - Nous avons pu analyser sur le terrain que tout éclatait en fait en dehors, elles n'avaient plus de contact social, elles n'avaient plus la possibilité de se remettre debout et bien souvent au-delà des traumatismes qu'elles avaient eu dans leur enfance ou autre, si j'ose dire, une dépression se remettait en route et ne faisait qu'aggraver la situation donc plus moyens de se relever. Nous avons des parents qui sont dans des états aujourd'hui de santé mentale catastrophique, de santé physique catastrophique qui ne leur permettra peut-être plus jamais de récupérer leurs enfants- Sabine je vous remercie pour ce changement de lunettes...

Les participants ont été amenés à réfléchir aux différences entre leur propre système de valeurs et ceux des familles qu'ils accompagnent. Or les valeurs ne sont guère négociables. Il faut donc agir en fonction des priorités auxquelles tiennent les familles, tout en tenant compte bien entendu des

impératifs liés à « l'intérêt supérieur de l'enfant » sans se laisser « enfermer » dans des logiques institutionnelles !

En particulier, dans ma pratique, cette recherche m'a amené à recentrer l'importance de la rencontre. Avec la diversité de l'équipe dans laquelle je ne suis qu'un maillon, cette dimension de la rencontre prévaut tant auprès du public que des collègues, mais aussi de tout autre acteur, financeur, décideur politique, hiérarchie institutionnelle, partenaire, avec lequel nous sommes à même de redonner un autre sens à la rencontre. J'aime avoir en mémoire ce propos de Rémi Puyuelo : « la rencontre se fait entre les parties inconnues de chacune des personnes impliquées. » La rencontre est au service du mouvement, il faut qu'il y ait rencontre « de sens » pour permettre à la personne accompagnée d'être en mouvement. Cette rencontre croise aussi la prise de conscience des ressources de cette personne et de son entourage, elle se doit d'être vécue comme un partage et une reconnaissance de la personne accompagnée non pas en tant qu'être en souffrance ou l'ayant été mais comme un être en perpétuel devenir devant être reconnu comme possesseur de tous les outils lui permettant le meilleur avenir. (Fr) Si on ne se rencontre pas c'est de l'intervention – sinon c'est de l'accompagnement – l'un agit sur l'autre et réciproquement parce que chacun essaie de comprendre l'autre – ce qui se construit est « à-venir » (F) J'ai eu une confirmation d'une certaine habitude de « parler au nom de » - des familles, des enfants etc... comme si certains « savaient » et d'autres non ... tant de la part des professionnels que des non professionnels engagés dans des projets associatifs : idées reçues, représentations personnelles et collectives, « curiosité » intérêt pour la connaissance des réalités vues par les personnes elles-mêmes sans à priori- Autre confirmation : lorsque l'on s'en donne l'objectif et les moyens chaque personne a des choses à dire sur ce qu'elle est, ce qu'elle veut, ses envies, ses aspirations pour elle-même et ses enfants qu'il est indispensable de connaître, comprendre pour agir au plus juste, sortir des stéréotypes ... Chacun a également des capacités à agir pour peu qu'il se sente en confiance et bien accompagné quelle que soit son histoire et en partie à cause d'elle, grâce à elle.... On apprend de son expérience de vie... (Fr)

Des interrogations majeures sur la question des liens entre « invisibilité et « discrédit »—Que ne savons-nous pas voir ? Pourquoi cette « invisibilité ». « l'auf ou la poule ? » Quelles incidences sur nos approches concrètes ? Quid pour nos capacités d'actions communes ? (LM)

"Depuis la recherche je vais moins à la maison des familles, je me mobilise plus sur ma résidence, l'école de mes enfants et mon quartier. J'ai fait rejoindre les scouts à mes enfants; je me suis rendue le plus disponible et le plus disposée possible pour rencontrer les enfants. J'ai ressenti combien une maison ouverte et la présence continue porteuse d'un regard approuvateur à bon escient sur les enfants était moteur de bonne croissance et d'investissement pour eux. C'est ce que m'a apporté la maison des familles dont j'étais issue pour la recherche. Mon investissement au sein d'une association de soutien au parrainage, m'a paru importantissime pour que « les enfants de l'ASE » ne se sentent plus à ce point abandonnés et modelés pour vivre selon le modèle institutionnel. Mes représentations ont été bouleversées. Dans le cadre du suivi de l'enfant, j'ai eu la nette impression qu'il n'y a pas de charte éducative réelle, aucune grille d'évaluation, pas de feedback sur les mises en œuvre des objectifs et surtout presque uniquement "de l'observation" et des dossiers de rapport au juge. Les éducateurs ont toujours l'âme d'éducateur mais dans la pratique on leur demande d'être des « buissiers de justice », en équipe on attend d'eux qu'ils se constituent en « bureau d'étude de faisabilité pour un placement ».(B)

Les participants se sont aussi questionnés sur les réponses apportées à l'ensemble des besoins des parents pour mener à bien l'éducation de leurs enfants – besoins souvent peu/mal explicités. Quelles adéquations entre les besoins des enfants, les besoins des parents, les ressources personnelles, les ressources institutionnelles en protection de l'enfance devant la diversité des besoins et la diversité des compétences ? . Nous l'avons dit, la recherche d'une plus grande

« horizontalité », d'une « diversification » des formes « d'accompagnement » s'est imposée aux chercheurs tant à l'intérieur de leur propre institution que dans l'articulation de l'action des différentes institutions entre elles.

Trouver le moyen de diversifier les formes d'accompagnement pour mieux « coller » à la réalité des situations allant du plus institutionnel au plus souple le tout étant très évolutif /ou inversement ... mais dans l'idée que les gens viennent pour s'apporter mutuellement – cela permettrait de rechercher un meilleur équilibre – dans l'intérêt de l'enfant – entre la prise en compte de la souffrance des enfants et celle de la souffrance des parents.

On pense de plus en plus en termes de « mesure unique » pour mieux s'adapter aux besoins des gens – ça suppose de la souplesse et une autre gestion institutionnelle etc. Ça va d'une prestation classique à une renforcée en passant de l'une à l'autre... aujourd'hui c'est systématiquement à la famille de s'adapter, de recommencer avec un nouvel accompagnant ce qui occasionne des séries de ruptures pour la famille quand les prestations changent de devoir recomposer avec les nouvelles personnes La mesure unique obligerait les accompagnants en équipe à s'adapter à la famille – ce qui demande une gestion beaucoup plus complexe mais ce serait un vrai plus... La relation que l'on tisse pour faire un bout de chemin ensemble ... du côté des familles elles préfèrent souvent rester avec la même personne - la recherche action a fait ressortir cette question C'est une des pistes d'amélioration du travail - les professionnels sont toujours là ... ils s'adaptent aux besoins qui bougent sans arrêt - ce qui nous pousse à Inventer quelque chose entre institution et bénévolat- par ex on peut faire de l'AEMO sans être dans le contrôle – tout dépend de l'état d'esprit dans lequel on va rencontrer les gens – je ne parle jamais d'intervention mais d'accompagnement pour pouvoir travailler dans la confiance ».

L'idée c'est qu'on doit travailler ensemble, tous ensemble sur cette question commune, l'intérêt de l'enfant. Les familles sont crédibles, elles sont intelligentes, elles ont aussi de multiples ressources et du coup dans un domaine scolaire avec tous les enjeux qu'on connaît, historique ou dans les pratiques qu'on peut avoir, comment on va tous travailler ensemble autour de cette question-là ? Donc voilà on est en plein cœur de notre recherche Ça vient conforter cette idée qu'il faut vraiment travailler ensemble faire le lien avec l'école/ c'est cet esprit qu'on installe au sein même de l'école, ce que l'on vit au quotidien.

Deux aspects : des choses concrètes, des instances qu'on crée ou qu'on développe au sein même de l'école dans l'idée de travailler ensemble , et la posture - peut-être que ces instances-là n'auraient même pas besoin d'exister ou n'ont aucun mérite en tout cas si la posture des adultes ne va pas être adaptée et ça je sais qu'au sein même de l'école, c'est un travail assez important par ex sur la manière dont on va accueillir les familles-On a rédigé des petits points de repères - on avait appelé ça une charte- pour l'ensemble des adultes qui interviennent au sein même de l'école, que ce soit des enseignants, des éducateurs, des EVS, le directeur, etc., comment on va pouvoir travailler toutes ces questions-là avec parfois des familles qui n'ont pas les codes pour rentrer dans la question scolaire et comment on va faire avec ? Comment faire tous ensemble ? Cette question de la posture on la travaille beaucoup - c'est un long cheminement ! Sur les instances par exemple on a créé un espace famille, c'est un espace où à leur demande, les familles peuvent travailler avec un éducateur et être accompagnées sur tout type de questions : l'idée est de faire ensemble, que ce ne soit pas nous qui amenions une solution, une recette, de partir des besoins et d'essayer de construire ensemble à partir de ces questions-là, des orientations vers d'autres instances, la CAF ou toute autre structure et de les soutenir dans le travail qu'elles souhaitent. Donc on a notre espace famille, on a les équipes éducatives où l'idée est aussi de construire avec l'enfant/ l'élève les familles et l'ensemble des autres acteurs un parcours, et d'autres instances puisque par le

biais d'associations de parents d'élèves... La participation c'est plus l'élaboration de ce qu'ils veulent mettre en place au sein de l'école comme activités, faire vivre l'école. On a aussi le conseil d'établissement, j'en avais un au mois de juin où j'avais trois familles qui sont à la même hauteur que tous les autres partenaires, que ce soit enseignant où tous les personnels qui gravitent autour d'eux dans l'école. C'est ensemble qu'on coconstruit cette école. Voilà quelques petits exemples comme ça mais l'idée c'est vraiment de construire ensemble pour un intérêt commun. Thomas extrait Assises 2018 Verbatim p.27.28.

La notion « d'équipe éducative » qui se dégage comme une « pratique » nécessite ouverture et partenariats sera traitée dans le point suivant.

Enfin, une interrogation et un débat ont jalonné toute la recherche-action : l'importance et la nature de l'*engagement* dans la relation d'accompagnement, ainsi que ses limites.

Il y a bien sûr une différence d'appréhension des familles selon que l'on a un mandat, une contrainte professionnelle ou pas. et la question se pose avec acuité aux professionnels de leur statut et de leur fonction lorsqu'ils prolongent leurs relations avec une famille au-delà de leur mandat.

Nous avons, en effet constaté qu'après la fin des mesures, le lien du jeune et/ou de sa famille avec certains des professionnels a parfois été maintenu. Dans tous les cas observés, la continuité de ce lien a favorisé la stabilisation et la réussite des parcours de vie des jeunes concernés. Nous avons vérifié que lorsqu'un lien de confiance se crée entre les personnes, ce lien est un appui extrêmement important pour les parents, les enfants, voire l'ensemble des intervenants sociaux, que les professionnels le recherchent également sachant d'expérience la richesse des effets positifs de ces liens de confiance pour un accompagnement éducatif, social. C'est une des réponses à la question « essentielle » : Sur qui puis-je vraiment compter ?

Or ce type de lien est diversement considéré selon l'institution d'appartenance du professionnel : certaines institutions n'y sont pas opposées, d'autres estiment au contraire que le développement de ce type de relation peut poser problème. Au vu de l'importance de la continuité de ce lien pour les familles et les jeunes voire les professionnels, la possibilité a été évoquée d'en favoriser la reconnaissance. Le lien « d'amitié » a toute sa place et pourtant les protagonistes l'écartent en disant « comme ». Le lien de parrainage – tel que le propose par exemple l'UNAPP – offrirait cette reconnaissance publique culturelle et symbolique d'un lien volontaire « d'affiliation » permettant d'être reconnus comme des « proches ». *Au travers du lien de parrainage on devient des proches – cela permet à un moment de rebondir – cela veut dire aussi être des passeurs – des sortes de relais.*

C'est très fort ce qui ressort en écoutant les familles - c'est UNTEL qui fait ressource pour moi parce que je suis en confiance avec lui – c'est une question de relations humaines et c'est très sensible ... il nous faut être très précautionneux tellement on influence une trajectoire de vie

Rompus aux approches psychologiques liées aux besoins et au développement des enfants – sensibles aux questions d'attachement, aux effets d'un attachement non sécurisé dans l'enfance à la question de l'« attachement social »³⁵² attentifs aux progrès des connaissances des neuro

³⁵² Serge Paugam et EHESS déjà cités

sciences comme à l'ensemble des sciences sociales, forts de leurs expériences et de leurs engagements pour mieux comprendre et mieux agir, les participants réfléchissent à mobiliser d'autres références certains ayant l'expérience du travail collectif parfois associatif développé dans des logiques d'éducation populaire, des dynamiques d'alliances fertiles pour que chacun coopère - apprenne de l'autre.

Quelques pistes ont été esquissées à partir de ce qui a pu faire consensus :

- La nécessité de s'intéresser attentivement aux réseaux faisant ressource pour les familles et les enfants sur lesquels tous peuvent s'appuyer, voire contribuer à les élargir
- L'importance de la continuité et de la reconnaissance du « lien » personnel et social, « d'attachement » à partir du moment où « il compte »,
- L'importance et la reconnaissance de l'engagement personnel dans la relation d'accompagnement,
- L'intérêt de partir de la réalité des familles, de leurs ressources, de celles des jeunes mais aussi de celles des professionnels, des « entourages », des institutions pour monter ensemble des actions justes, pertinentes aux effets positifs pour l'avenir dans des dynamiques de coopération.

« Je suis chef de service depuis six ans et c'est vrai que dès le départ à Colmar pour la fondation des Apprentis d'Auteuil, les parents étaient associés au parcours du jeune ; ils sont là avec nous, on débat pendant une heure et demie, aux synthèses de fin de mesure où ce sont eux qui construisent avec nous les préconisations parce que c'est leur vie. Depuis six ans, je suis manager en responsabilité des équipes, je pense que des équipes ne peuvent bouger que si leur manager bouge » Séverine Assises 2018 Verbatim p.32

L'influence certaine des méthodes de management ,des financements normés, des logiques de « dispositifs » qui peuvent souvent représenter des obstacles pour créer des espaces de créativité et d'action dans des logiques de coopération ont été également soulignées. Une question majeure : quels humains construit-t-on ?

On « porte les familles » il faut aussi un travail de tissage pour que quelque chose soit porté par le haut ...C'est encore en « friche » comment redynamiser nos interrogations sur les pratiques alors qu'on gère seuls nos accompagnements ? Alors qu'ensemble on gère plus de 900 situations comment travailler ensemble ce qui fait ressource ? Travailler la carte des ressources ? Comment on met des jalons dans un parcours d'accompagnement d'une famille et de jeunes, poser la question de ressources familiales et de l'entourage, cette carte on ne la systématise pas, on y trouverait certainement beaucoup de richesses et beaucoup d'alternatives / cela nécessite de remettre en question tout un tas de choses, passer de l'intuition à l'intelligence collective

Pour cela il nous faut partager nos découvertes avec la grande équipe des collègues et nos encadrants qui sont souvent des gestionnaires qui ont une autre logique d'action Il nous faut faire quelque chose de ce qui fait ressource pour les familles...c'est une force qui porte, dont nous pouvons nous nourrir pour nous rencontrer, en parler, croiser les regards, redonner du sens ..

Travailler autrement – tisser une trame qui laisse des marges de manœuvre, ça demande d'autres façons de faire mais quand un éducateur a 31 enfants à suivre, il n'a jamais le temps ...On commence à s'organiser autrement avec des réunions chaque semaines on se parle c'est positif on peut échanger sur des situations c'est intéressant. Pourtant il y a trop de subjectivité, chacun mène ses dossiers- il y a des écarts tels qu'il y a quelque chose de fondamentalement injuste. il faudrait quelque chose qui nous lie et une trame commune – l'idée d'évaluation des ressources serait quelque chose d'incontournable dans l'accompagnement – le contexte de vie, les éléments

principaux, la carte des ressources seraient au début de tout travail avec une famille et pas laissée à la seule appréciation du travailleur social ...

À mes débuts, on faisait une réunion de synthèse à laquelle on invitait la famille et les partenaires avant d'envoyer l'écrit au juge. On a perdu cette pratique, pourtant on avait une vision plus ajustée à la réalité familiale que lorsque tout est vu à travers ton seul filtre- Ça évite de biaiser c'est une précaution pour éviter nos seuls filtres personnels lorsqu'on fait des propositions qui vont influencer la trajectoire de vie d'une famille

Il y a des savoirs faire à imaginer ... et des espaces de liberté à occuper.

On ne prend pas le temps de transmettre non plus notre expérience – de nous poser avec nos jeunes collègues... nous pourrions transmettre énormément de choses sur notre magnifique boulot d'une grande richesse .. ce n'est pas organisé ... c'est dommage cela permettrait d'optimiser la qualité de ce que l'on fait

Enfin je m'interroge – à partir de ce que je vois sur plusieurs générations Ne contribuons-nous pas à appauvrir les choses ? Comment tenter de nouvelles ouvertures ? J'interroge les parcours des enfants qui sont fait de multiples ruptures : quels humains construit-on ?

Si une recherche participative change les postures des participants, professionnels ou famille, ça change aussi la posture d'une sociologue / ce n'est plus moi qui sait c'est l'ensemble du groupe qui apporte dans la recherche des éléments auquel je n'aurais pas pensé toute seule parce que je ne suis que sociologue. Mon expérience précédente a été une recherche construite et menée ensemble qu'on a appelée « par les pairs » / ils ont appris la méthodologie d'une recherche très qualitative, ils ont fait l'ensemble des entretiens / le matériau fourni (les entretiens) n'a rien à voir avec ce que moi vieille sociologue j'aurais obtenu c'est-à-dire que les jeunes entre eux se disaient “ah oui moi c'est pareil ah oui Intel revenait quelques fois sur des lieux où ils avaient eux-mêmes été, des foyers dans lesquels ils avaient eux-mêmes déjà vécu et donc ils n'hésitaient pas à échanger comme des pairs et à se dire “ah oui moi je sais à oui moi je suis d'accord ben moi voilà ce qui m'est arrivé“ / une sociologie qui n'est pas du tout la sociologie traditionnelle avec la distance et tout mais au contraire la proximité et l'empathie qui a donné vraiment des choses qu'on avait jamais obtenues / l'analyse de la même façon nous l'avons faite ensemble / j'avais élucubrè sur indépendance et autonomie vous voyez / et il y en a un qui m'a dit “ouais enfin tu oublies la maturité dans cette affaire“, ok et puis transition non on ne va pas parler de transition, on va parler de rupture, de choc, de tout ce que vous voulez mais pas de transition c'est quand même trop doux. / nous avons produit un magnifique rapport mais que ce qui fait le plus tilt partout c'est une pièce de théâtre qui s'appelle justement “Pas le temps“ mise en scène à partir de notre rapport qui fait vraiment un tabac / je voulais juste dire que sur les entretiens, les jeunes qui ont été interviewés disaient “tu sais nous on a un entretien tout bien fait pour le juge, pour l'assistante sociale, pour l'éducateur, pour toutes les personnes qui nous interrogent, on a un truc bien blindé, avec toi je ne peux pas faire ça je suis obligé de faire autrement plus vrai“. Bénédicte Assises 2018 extrait Verbatim p. 30.

Ces questions se posent également de façon assez voisine pour les associations et leurs membres élus, bénévoles, professionnels autour du « bénévolat d'action »³⁵³. La reconnaissance de la richesse de la participation des enfants, des jeunes, des professionnels, des citoyens engagés à

³⁵³ Au sein de la Cnape, le travail collectif a permis de promouvoir « le bénévolat d'action » comme une des spécificités et des ressorts d'action partagés par ses membres. <https://www.cnape.fr/documents/tribune-fonda-239-article-lengagement-benevole-une-ressource-cle-a-promouvoir/>

cette forme de « bénévolat d'action » au-delà des engagements bénévoles plus « classiques », vue comme un « exercice pratique de « citoyenneté active » fait son chemin. Les projets associatifs-pédagogiques- stratégiques – d'établissement – voire « prospectifs » des acteurs de cette recherche en tiennent déjà compte. Une question d'importance, celle de la conceptions des solidarités : est-ce aux institutions de la République de porter toutes les actions, l'action citoyenne étant « supplétive » voire « variable d'ajustement » ou au contraire est-ce par l'engagement de chacun à des places complémentaires reconnues comme telles que pourront être redéfinies « les formes élémentaires de la solidarité » ? ³⁵⁴ Gageons que les travaux de cette recherche seront de nature à les enrichir et qu'ils permettent d'en nourrir d'autres. ³⁵⁵

4. LES RAPPORTS ENTRE ACTEURS – PARTENAIRES DANS L'OBJECTIF D'UNE « EDUCATION PARTAGEE »

La notion « d'équipe éducative » - « Tout seul on ne peut pas tout » -Réfléchir en termes de « système » Co-construire des collaboration avec les ressources de la société civile organisée- Co-construire des collaborations entre institutions - intervenants sociaux et familles pour construire de vrais projets d'avenir – Promouvoir ce type de recherche action collaborative- Articuler éducation et protection.

La « notion d'équipe éducative » est selon les situations à géométrie variable : solide parce que construite spécialement dans ce but à l'école Saint Martin par ex pour les familles Firmin, Torro. Solide également plus du fait de l'engagement des personnes et des liens noués avec les familles et/ou les jeunes pour Olivia, Besnard, Nestor. Solide également lorsque « d'autres » sont dans la boucle comme les Anciens à Apprentis d'Auteuil, mais aussi les parrains marraines comme pour Dorian ou la famille Mary.

Tous ont apprécié le fait d'acquérir une meilleure connaissance des différents partenaires, qu'il s'agisse de professionnels des différents champs d'intervention , des bénévoles associatifs engagés dans des projets collectifs, des membres de l'entourage familial choisis ... La question des rapports entre bénévoles et professionnels, qui est parfois l'occasion de tensions ne s'est pas posée dans ces termes. Les collaborations déjà anciennes,³⁵⁶ la richesse des échanges et des expériences ont permis au contraire de mieux cerner les limites des interventions et des parcours institutionnels

³⁵⁴ Gilbert Vincent Associations et Institutions Les formes élémentaires de la solidarité Presses Universitaires de Strasbourg 2014 – http://pus.unistra.fr/fr/livre/?GCOI=28682100947190&fa=author&person_id=5292
Professeur de philosophie et Président de l'association de prévention spécialisée JEEP

³⁵⁵ Seul est accessible en ligne CNAPE Prospective « Le Bien Être de l'Enfance et de la Jeunesse Un objectif majeur des 10 prochaines années » mai 2017 <https://www.cnape.fr/documents/rapport-de-la-cnape-le-bien-etre-de-la-jeunesse-de-lenfance>

³⁵⁶ Par exemple Apprentis d'Auteuil et l'UNAPP ont engagé de multiples collaborations depuis 2007. Leur commune participation aux travaux de France Bénévolat notamment l'élaboration de la tribune sur « l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active » en 2015 a conforté leur approche commune d'une philosophie d'action et facilité l'élaboration de projets communs dont celui-ci La même proximité existait entre Robert Volgringer UNAPP et l'Arsea dans des collaborations locales etc. ...

comme celles de toute action « isolée ». Un des effets concrets de ce travail a été également de créer sur un même territoire des liens entre des acteurs qui peuvent parfois se vivre comme « en concurrence », de mettre en avant les collaborations éventuelles.

Je garde des Assises l'image du travail entre les institutions -Lorsqu'il y a le juge l'ASE et notre institution on est vite confronté à nos limites – notre institution n'est pas en lien avec les autres » Groupe de Travail Colmar 20 novembre 2019

Les apports de chacun, l'intérêt de « partenariats construits » mais également la richesse des apports des engagements associatifs lorsqu'on est également ressource pour d'autres ont été débattus du point de vue notamment de la reconnaissance, de l'estime de soi de l'engagement citoyen et de l'efficacité de l'ensemble des actions et acteurs conjugués.

La recherche m'a permis d'avoir Une meilleure appréciation du travail possible et souhaitable, entre bénévoles et professionnels (Y)

J'ai appris à connaître un peu plus d'autres services et institutions tous à proximité géographique mais avec lesquels il n'y avait pas eu au préalable d'intention de réel partenariat. Habituellement je suis en contact avec d'autres professionnels de la Protection de l'Enfance et par l'Action Recherche j'ai aussi pu rencontrer des bénévoles qui œuvrent dans des milieux associatifs pour la Protection de l'Enfant Ceci a enrichi ma connaissance du réseau existant... Je n'avais pas une grande connaissance du parrainage et maintenant je pense que les parrains marraines peuvent être des personnes précieuses dans le parcours d'un enfant placé.(S)

Les participants ont bien conscience d'une sorte de cloisonnement institutionnel et de ses contraintes diverses générant des formes de pression institutionnelle. Celle -ci , bien que transversale au monde associatif dans l'action sociale et bien au-delà, se retrouve particulièrement dans le cadre de la protection de l'enfance.

Ils ont affirmé une envie de croiser les pratiques, bien souvent empêchée par d'autres freins personnels comme professionnels, liés à la disponibilité, aux objectifs et aux possibilités que laissent les institutions à leurs professionnels – et/ ou à leur bénévoles - pour prendre parfois du recul dans leur pratique et travailler aux questions « d'éthique » dans un cadre organisé.

Cette recherche m'a donné l'occasion de recentrer la vision humaniste de l'action sociale, de (re)penser mais aussi penser le croisement entre les disciplines, dans l'intérêt du public pour lequel nous sommes à agir à leurs côtés.(Fr)

Une appétence et un plaisir réel à échanger entre professionnels d'institutions différentes... sur un même territoire – faute de moyens financiers les liens entre les deux terrains ont été limités à la rencontre lors des assises de la protection de l'enfance - mais une certaine difficulté à sortir d'une certaine forme « d'entre soi », à prendre en compte comme légitimes dans ce cadre les apports dans le travail des non-professionnels – la maman- chercheuse « venue d'ailleurs » - pour mémoire Maison des Familles de Mulhouse via Apprentis d'Auteuil qui a intégré le groupe de recherche 6 mois après le début des travaux , la marraine de l'UNAPP, François qui vient des Vosges et d'un autre cadre d'action associatif bien qu'il soit éducateur de métier... moi-même malgré une volonté d'écoute mutuelle... (LM)

Je retiendrais aussi que l'enfant a un besoin notoire de pouvoir se tourner vers quelqu'un de constant, si ce n'est son parent, vers un parrain, une marraine; ou bien quelqu'un qui (s'il n'est pas expressément nommé ainsi) en a la fonction : dans chaque étude de cas un intervenant a été soutien moral et aide au discernement d'une vie possible nous le voyons dans les points tournants. (B)

Cette recherche me rassure et me renforce sur ma manière de m'impliquer dans le parrainage. De plus en plus, je me pose en intermédiaire entre la famille, l'enfant et l'univers de la protection sociale avec la volonté de protéger tous les liens favorisant l'évolution des enfants Depuis que je suis marraine, je côtoie le monde la protection de l'enfance,

j'ai beaucoup de respect pour eux mais j'ai constaté de nombreuses fois la souffrance de beaucoup constatant leur impuissance. Et je rêve de leur parler de cette étude qui va en conforter plus d'un(e) dans leur pratique.(ML)

On voit combien cette recherche, notamment grâce à sa méthodologie a fait bouger les lignes et certains cloisonnements entre acteurs - partenaires. Elle leur a fait prendre encore mieux conscience (même s'il en avait déjà l'intuition voire pour certains l'expérience) de la richesse des échanges, de l'importance des relations entre acteurs ; et de la nécessité de l'agir ensemble qui passe aussi par un « penser ensemble » qui soit régulièrement réinterrogé.

Comment travailler au soutien à la parentalité en protection de l'enfance ? – On travaille maintenant avec l'Association de Prévention Spécialisée aussi – Du coup ils ont aussi mis en place un suivi pour les jeunes majeurs pour préparer la sortie alors que le placement est non exécuté depuis 6 mois – La maman revient régulièrement vers nous – on a la culture de l'accompagnement des anciens à Auteuil J'ai le téléphone de S. on se connaît maintenant -il fait le lien en attendant... Je suis très optimiste ! - Dans les équipes, les jeunes viennent d'eux même- on pense à garder les numéro de téléphone –ils portent témoignage pour d'autres jeunes pour dire qu'ils/elles s'en sortent – Une est revenue demander de l'aide pour son frère- C'est ça le suivi des anciens – Nous avons mis en place d'un livret- Je garde cette Image des Assises de la Protection de l'Enfance : travailler entre institutions – Juge Ase et Institutions etc. pour ne pas être confrontés à nos limites – Notre institution seule ne peut pas tout - comment faire le lien avec les autres » ? ... (C) Colmar nov. 2019

Il y a longtemps que je m'interroge – à un moment donné –si vous avez encore besoin d'une prestation ou d'une mesure vous n'avez pas assez agi –il s'agit certainement d'un problème structurel ou la famille n'a aucun pouvoir – Qu'est-ce qui est important pour les jeunes dans la proximité, les interconnexions --l'enjeu est de réfléchir en terme de système – ouvrir la possibilité à d'autres acteurs, des associations, d'autres approches... qui peuvent se mettre en alliance pour construire de vrais projets d'avenir Faire un arrêt sur image sur « prise en charge » et enrichir ma pratique pour ne pas perdre la question du sens - Je ne vous ai pas choisis, il faut apprendre à se connaître – d'où la parole – dont celle de jeunes ados maintenant devenus parents.... Ceux qui s'en sont sortis...

Ce souci de penser ensemble « soutien à la parentalité – éducation et protection des enfants » implique de faire appel à des approches et des acteurs complémentaires et coordonnés entre eux. Elle se heurte encore trop souvent à des clivages anciens qui ont déterminé des cadres conceptuels et des pratiques d'action, des financements différenciés.³⁵⁷

Le cadre d'action souple imaginé dans les schémas des services aux familles peine encore à répondre aux objectifs de favoriser le rapprochement des politiques entre parentalité, petite enfance, jeunesse et protection de l'enfance³⁵⁸.³⁵⁹ La question du parrainage en est pour l'UNAPP

³⁵⁷ Voir expérimentation du Centre Parental de Migennes Verbatim Assises Protection de l'enfance 2018 déjà cité page 15 et s.

³⁵⁸ Ministère des solidarités et de la santé Parentalité Circulaire interministérielle no 2012-63 du 7 février 2012 relative à la coordination des dispositifs de soutien à la parentalité au plan départemental NOR : SCSA1203617 https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2012/12-05/ste_20120005_0100_0092.pdf

³⁵⁹ Illustration CAF de la Loire Atlantique Marie Claude Adaine directrice en charge de l'action sociale. intérêt d'un partenariat coconstruit accompagnement individuel et dynamique collective dans la proximité verbatim des assises p.20 et s

une bonne illustration : ce lien est historiquement et culturellement à la fois un lien d'affiliation pour le parent –parrains et parents sont « compères » et « commères » ce qui l'inscrit donc dans du « soutien à la parentalité » – et un lien d'affiliation pour l'enfant/le jeune – le filleul.- Il s'agit bien d'une « alliance éducative » pour construire une éducation partagée dans laquelle les rôles et les places sont complémentaires mais « liés » tournés vers le devenir de l'enfant/jeune sans limitation dans le temps³⁶⁰ Cette relation s'inscrit socialement dans une « communauté d'action » - cadre de l'institution et la reconnaissance du lien de parrainage : on n'est jamais parrain filleul tout seul. En protection de l'enfance, parrains marraines sont reconnus comme des « personnes ressources », appuis aussi pour les professionnels s'ils sont dans l'entourage de l'enfant, du parent ; on peut également penser que des « personnes qui comptent pour les enfants/jeunes » puissent devenir des parrains marraines. Les évaluations régulières des ressources de l'environnement, l'obligation de veiller à ce que des liens d'attachement noués par l'enfant avec d'autres personnes que ses parents soient maintenus voire développés dans son intérêt supérieur invitent explicitement les professionnels à s'assurer de cette ressource potentielle. Bien que travaillées depuis une dizaine d'années, partagées dans des actions concrètes avec des membres, des partenaires et des institutions, cette approche globale butte encore sur le « clivage » prévention protection en protection de l'enfance et les pratiques qui y sont liées.

Même s'ils ne découvrent pas totalement tous ces constats - ce sont souvent des choses qu'ils « savent », les chercheurs ont pu grâce à cette recherche les appréhender autrement et concluent :

1. **Aucune institution ne peut répondre seule aux besoins d'éducation de socialisation des enfants sinon « on en fait des enfants de la protection de l'enfance »**

« Il est important de construire des passerelles pour sensibiliser à l'idée qu'aider l'enfant c'est bien mais qu'il faut aussi comprendre la souffrance du parent « on nous apprend des choses mais il y a un équilibre à trouver entre aider le parent et protéger l'enfant » «il faut faire les deux accompagner le parent et protéger l'enfant » « On ne peut pas tout traiter tout seul- aucun ne peut tout traiter tout seul- donc il faut absolument travailler en réseau »

2. **« Laissez-moi vous aider à m'aider » Il est essentiel de s'appuyer sur « l'expertise d'usage » des parents et des jeunes d'ailleurs reconnue comme un des savoirs piliers du travail social avec les savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social** ⁻³⁶¹

« L'expérience des familles c'est super bénéfique – je vais m'en servir dans mon quotidien- pourquoi pas familles de parrainage ? Ceux qui l'ont vécu – partenariat avec Association de Prévention Spécialisée – je les ai rencontrés pour travailler ensemble – comment on coconstruit ensemble – je souhaite l'insuffler aux équipes » S nov. 2019

³⁶⁰ UNAPP fiche contributive « stratégie nationale de soutien à la parentalité » Approche transversale et globale « si l'intensité des liens sociaux varient d'un individu à l'autre en fonction des conditions particulières de sa socialisation, elle dépend aussi de l'importance relative que les sociétés leur accordent »

³⁶¹ Définition du travail social 2017 art D 142 1 1 CASF déjà cité

La mise en mouvement de tous les « partenariats » possibles à partir d'une carte des ressources élaborée systématiquement, le développement de méthodologies fondées sur les expériences des groupes de pairs -des parents et des jeunes «passés par là », la richesse des actions plus collectives à développer dans des logiques de proximité *oblige à remettre en question tout un tas de choses* (cf. point précédent)

3. **L'intérêt d'agir dans la bonne temporalité pour les familles –**

cf. frise chronologique de la famille NESTOR et interrogation sur la temporalité et l'efficacité des mesures d'AEMO par ex.– *on enlève le danger et on s'arrête - ou on consolide un peu – on s'aperçoit qu'ils sont demandeurs et il faut qu'on s'arrête et donc on les arrête ... La question du lien fort et du lien faible – certains en redemandent parce qu'ils sont suffisamment en confiance comment prendre appui sur les relais des « entourages » ?*

4. **L'intérêt de construire des modalités d'action complémentaires voire « hybrides »**

Par exemple dans La Maison des Familles – il n'y a aucun mandat – le travail se fait autrement, sur un autre modèle – les parents viennent pour chercher de l'aide et trouvent le moyen de développer leur pouvoir d'agir avec d'autres parents des bénévoles et des professionnels – on prend d'autres chemins ensemble – et c'est une autre forme d'accompagnement que celui qui est fait dans les institutions...

Là résiderait la « plus-value » de notre démarche. *La plus-value sociale de cette recherche action serait de reformuler ensemble les « contours » d'une protection de l'enfance qui irait nettement au-delà des services aujourd'hui clairement identifiés autour du risque – du danger – de la prise en charge (ase) mais d'en faire l'affaire de tous dans une philosophie de la cohésion sociale et ce à partir de ressources multiples elles aussi clairement identifiées – au centre la question de la solidarité -prendre soin – des personnes / du lien social/ des choses/ de la nature/ de la démocratie , de l'hospitalité...de la citoyenneté ...*

Pour résumer, cette expérience commune de « co-production de savoirs » a renforcé la conviction des chercheurs sur trois points essentiels :

1. **L'importance et la nature de l'engagement dans la relation d'accompagnement « dans la confiance »,**
2. **L'intérêt de partir de la réalité des familles, des ressources réunies –** celles des parents, des jeunes, des entourages, des professionnels, des institutions- des acteurs investis à tous les niveaux autour des questions « d'éducation », de « protection » et de « promotion » des personnes pour construire ensemble
 - a. des références » et une « culture » partagées reposant sur un « projet commun » dans lequel chacun trouve une place d'acteur
 - b. des actions complémentaires les unes aux autres, plus adaptées, plus justes, plus pertinentes, aux effets plus positifs réunies dans des sortes de « communautés d'action » sur un territoire par exemple.

3. La réunion des conditions de soutien à ces dynamiques se jouent à plusieurs niveaux interdépendants les uns des autres ; celui des « marges de manœuvre » au plus près des acteurs de terrain, celui des « projets institutionnels » et celui des « politiques publiques » qui déterminent les conditions des co-constructions, des financements, des



évaluations, des formations etc...

PARTIE V – FAIRE BOUGER LES LIGNES - “PRECONISATIONS : « SORTIR DES INOUÏS »

Si cette dynamique a « fait bouger des lignes » pour les chercheurs qui l’ont vécue ; à l’évidence tous ont le souci depuis le début de partager constats, questionnements et propositions au maximum. C’est le sens de l’engagement Institutionnel d’Apprentis d’Auteuil, de l’Arsea, d’Inalta, de l’UNAPP mais aussi du soutien de la CNAPE et notre ambition commune.

Nous sommes conscients que les préconisations qui suivent peuvent contribuer à mieux comprendre pour mieux agir. Ce qui se joue dans des processus d’éducation réellement partagée faisant une meilleure part aux ressources des parents et des entourages pour construire des projets de devenir, de promotion personnelle et sociale pour et avec chaque enfant, chaque jeune nous apparaît comme très riche de possibilités.

Les expériences de vie des neuf familles étudiées sont représentatives des réalités d’aujourd’hui³⁶²; prévenir les risques et /ou sortir des situations dangereuses pour l’éducation obligent à mobiliser au meilleur moment compte tenu des situations et du contexte de vie des personnes toutes les ressources « adéquates » pour co-construire de « l’aide appropriée » dans la recherche d’un équilibre entre les droits de l’enfant et les devoirs des parents, aides qui prennent également les contours des « entraides »...

« La complexité des affaires humaines » entraîne à l’évidence l’obligation de penser autrement, de faire preuve « d’intelligence » au sens de « savoir relier ce qui est séparé ». L’interdépendance des droits en fixe le cadre juridique et éthique, les « obligations positives » des États le cadre d’action pour parvenir à leur pleine effectivité.

1. QU’ENTENDONS-NOUS PAR « SORTIR DES INOUÏS » ?

Tout au long de ce travail, nous avons été frappés par ce que nous avons appelé des INOUÏS dans le sens donné par le philosophe François Jullien³⁶³ « On peut proposer une autre approche de la « crise », notamment à partir d’une autre tradition de langue et de pensée, telle la chinoise. En chinois – c’est même devenu aujourd’hui une banalité dans les milieux du management – « crise » se traduit par wei-ji : « danger-opportunité ». La crise s’aborde comme un temps de danger à traverser en même temps qu’il peut s’y découvrir une opportunité favorable ; et c’est à déceler cet aspect favorable, qui d’abord peut passer inaperçu, qu’il faut s’attacher, de sorte qu’il puisse prospérer. Aussi le danger vient-il à se renverser dans son contraire. De tragique, le concept se dialectise et devient stratégique. » Il poursuit « il y a, pour chacun de nous et

³⁶² INSEE Dossier France Portrait social 2019 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238781>

³⁶³ Jullien François « La pandémie peut nous permettre d’accéder à la vraie vie » Entretien avec Nicolas Truong pour Le Monde avril 2020 https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/04/16/francois-jullien-la-pandemie-due-au-coronavirus-peut-nous-permettre-d-acceder-a-la-vraie-vie_6036736_3232.html

collectivement, une situation négative à traverser. Mais ce peut – et même se doit (d'un devoir éthique et politique) – être l'occasion **de faire surgir de nouveaux possibles, « inouïs »** au sens propre, que peut être même on ne soupçonne pas. »

1.1 Les pistes pour faire surgir de nouveaux possibles ne manquent pas tant sont riches les matériaux rassemblés à l'échelle de notre travail :

- Ce que nous disent les personnes – parents – et encore insuffisamment aujourd'hui enfants et jeunes lorsqu'on se donne les moyens de les écouter, de les entendre – et de prendre en compte leur expérience,
- Ce que nous disent également tous les « autres » -ici les « chercheurs » ,
- Ce que nous dit la somme énorme des travaux scientifiques auxquels nous nous sommes référés ... certainement pas exhaustive !
- Ce que nous imposent les cadres juridiques que la France s'est engagée à construire, partager, respecter et mettre en mouvement

1.2 Pour nous ils font écho et se font écho...

Nous avons travaillé à relier cette somme de connaissances les unes aux autres afin de tenter de répondre au questionnement complexe posé par la question de « l'éducation » dans la recherche d'un sens commun pour l'action. Relier éducation, ressources des uns et des autres, protection dans un souci d'émancipation nous a contraint à identifier, pour tenter de les dépasser, bon nombre de contradictions liées aux approches « segmentées » des institutions. Or nous le savons bien, la vie déborde des cases et ne tient pas plus dans un « tableau Excell » !

Ce travail imparfait nous a permis de tirer quelques fils sans parvenir à trouver les instruments conceptuels pour tout « relier » même si la représentation écosystémique facilitant une approche globale s'est rapidement imposée. Le temps passé à rechercher ce qui faisait « culture commune » que nous avons tenté d'élaborer (concept- débats- analyses) donne la mesure du travail à réaliser.

Nous avons eu la chance de pouvoir analyser la manière dont les « familles tiraient parti des épreuves traversées » pour en faire des ressources, c'est-à-dire en quelque sorte du « positif ». Nous avons aussi compris combien nous étions nous même « bordés » voire « bornés » par le monde qui nous environne. Ce travail nous a donné l'occasion collectivement « d'ex-ister » c'est-à-dire de nous aventurer ensemble « hors » de nos propres façons de voir, penser pour trouver là de nouvelles ressources... Face au « réel » nous avons mesuré des « écarts » notamment avec les aprioris du départ, les simplifications voire certaines « certitudes », tenté de « désapprendre » ce à quoi nos habitudes nous renvoient. Pas sûr que nous y soyons réellement parvenus... Pas sûr que nous puissions « tenir » longtemps « tous ces fils » sans les partager, les relier à d'autres...

Si l'objectif est bien pour la protection des enfants est bien « de ne perdre aucune chance », de mieux réussir l'éducation, la protection, l'émancipation « le développement complet de l'enfant et de l'adolescent » afin qu'il trouve sa place dans une société ouverte et inclusive alors nous nous interrogeons ³⁶⁴

- Pourquoi ajouter aux fragilités et aux précarités multifactorielles les risques et les effets du discrédit pour les familles qui rejaillissent sur les enfants ?

- Pourquoi sans cesse ajouter des normes qui se surajoutent aux normes, sans cesse retoucher tel ou tel « point de droit » au point que plus personne ne s'y retrouve et que sont étouffées sous des formes de bureaucratisation non seulement la capacité à innover mais tout simplement le sens commun de l'action ³⁶⁵ ? « Addict aux dispositifs l'action sociale est fatiguée » constatait le rapport Dinet Thierry sur la gouvernance des politiques de solidarité en 2012 ³⁶⁶

- Pourquoi avoir du mal à travailler à des formes diversifiées « d'alliances » entre parents, enfants, jeunes et autres parties prenantes tous « acteurs » pour construire ensemble de nouvelles ressources porteuses de sens, de solidarités concrètes pour aujourd'hui et pour construire de projets de « devenir » ?

2. PERSPECTIVE et PRECONISATIONS

C'est dans cette perspective que nous préconisons de

2.1 Profiter d'une nouvelle approche globale pour construire une réelle « chaîne des pouvoirs d'agir »

Les « stratégies nationales »- soutien à la parentalité- pacte pour l'enfance- prévention et lutte contre la pauvreté- santé – école de la confiance etc..., l'approche plus « globale » s'attaquant aux « politiques en silos » offrent l'opportunité de « nouveaux pouvoirs d'agir » par la construction d'une réelle « chaîne des pouvoirs d'agir » ³⁶⁷ combinant responsabilité et liberté partagées dans un projet « politique » accessible et compréhensible par tous.

Les « heurts » « freins » « incompréhensions » qui obèrent à tous les niveaux les capacités à agir sont aussi le résultat d'approches verticales, de difficiles combinaisons entre plusieurs niveaux de « décideurs », de « payeurs », de « contrôleurs » obéissant à des logiques différentes installés au fil

³⁶⁴ France Stratégie 2015 pour un développement complet de l'enfant et de l'adolescent déjà cité

³⁶⁵ DRESS séminaire bureaucratie sanitaire et sociale <https://drees-site-v2.cegedim.cloud/article/legenda-de-la-revue-francaise-des-affaires-sociales>

³⁶⁶ Gouvernance des politiques de solidarité 2012 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_gouvernance_final.pdf

³⁶⁷ Yan le Bossé « soutenir sans prescrire » 2016

du temps qui aujourd'hui confinent à une perte de sens, nuisent à l'efficacité et entraînent des « découragements.

La mobilisation de toutes les « forces vives » et les « savoirs faire » installent pourtant des dynamiques positives porteuses de réussites malgré la complexité, les vicissitudes et les incertitudes. Pourquoi ne pas s'inspirer de ces formes « d'intelligence collective » ?

2.2 Favoriser un partage de connaissances et de propositions novatrices élaborées par exemple dans des « conférences de consensus » pour nourrir une grande « loi d'orientation »

S'appuyer sur « l'intelligence collective » c'est aussi trouver les moyens de sortir de certaines formes « *d'entre soi* » pour « nourrir » à tous les niveaux le continuum des politiques publiques par des connaissances partagées et des propositions novatrices issues de réelles « *conférences de consensus* » rassemblant tous les intéressés, citoyens et institutions.

Ces débats pourraient nourrir une « grande loi d'orientation » qui aurait le mérite de remettre en « perspective » les fondements et les déclinaisons concrètes des politiques publiques sur ces questions majeures.

2.3 Réinscrire l'éducation et la protection des enfants dans le droit commun des droits humains fondamentaux et de l'action sociale

Éducation et protection ne ressortent pas de « l'exception ». Pourtant c'est encore ce qui sous tend notre réflexion comme l'organisation des « dispositifs » ! L'approche « réparatrice » de l'action sociale combinée au poids de l'histoire des institutions ont depuis plus de 60 ans imposé un modèle de « spécialisation » qui devient aujourd'hui inopérant pour répondre à la complexité et la diversité de questions qui se posent à une famille, un enfant un jeune etc.

Des avancées sont perceptibles qui tiennent à l'approche dite « inclusive ».

Penser et agir en partant de la personne, de ses ressources, de ses entourages en évaluant appuis et difficultés, oblige l'ensemble des institutions de la République à soutenir et coordonner à minima des actions spécifiques et sectorisées pour répondre au mieux aux besoins et aux aspirations.

Réinscrire l'éducation et la protection des enfants dans un « droit commun de l'action sociale et des droits humains fondamentaux » n'empêcherait en rien d'apporter de réponses spécifiques aux situations singulières bien au contraire. Cela aurait le mérite de redonner un sens commun, une meilleure lisibilité donc une meilleure effectivité et une meilleure efficacité aux actions en levant certaines barrières, diversifiant les coopérations entre acteurs à tous les niveaux, limitant les essentialisations vectrices de « stigmatisation » donc de discrédit !

2.4 Développer de nouvelles logiques de coopérations favorisant le « métissage » des savoirs

Ce « métissage des savoirs » et des « savoirs faire » c'est une des plus-values de notre travail ! Favoriser de nouvelles logiques de coopération à partir de véritables savoirs partagés tirés de

l'expérience commune faisant « bouger les lignes et les représentations » est possible par exemple en favorisant

a) L'ouverture de lieux ressource d'information et de formation ouvert à tous sur tous ces sujets type YAPAKA Be

Programme de prévention de la maltraitance créé en 1998 qui coordonne les actions des pouvoirs publics concernés pour construire et mettre à la disposition de tous des outils de référence – écrits et vidéo – alliant réflexion, débats, et pistes d'action allant de l'aide d'un professionnel aux solidarités « coups de pouce » plus des proposition d'outils concrets pour « penser et agir ensemble »³⁶⁸

Favoriser l'accès à la fois à la connaissance, aux pratiques et aux soutiens dans une approche à la fois pragmatique et diversifiée... une vraiment bonne idée !

b) Le développement de Co-recherches, Co-formations, Co-animations, Co-évaluations, Co-construction Co-portage de projets ouverts à tous

a) **Mieux repérer la multiplicité des ressources pour « soutenir sans prescrire »** c'est-à-dire de mieux s'inspirer des dynamiques de l'éducation populaire ou chacun apprend de l'autre ...

b) **Favoriser la reconnaissance et la prise en compte les « liens faibles » électifs via un cadre national éthique qui organiserait l'engagement de citoyens comme complémentaire à l'engagement des institutions** dans le champ de l'éducation, du social. Il s'agirait de créer les conditions pour développer des « solidarités d'engagement complémentaires aux solidarités de droit » comme le suggèrent Michel Dinet et Michel Thierry. Rendre visible la multitude d'actions existantes, dynamiser les potentialités d'engagement citoyen, favoriser les collaborations et les financements, renforcer les échanges de savoirs et les compétences etc... une bonne manière de co-construire au XXI^e s des solidarités à la hauteur des attentes et des enjeux à la fois personnels et sociétaux.

On pourrait s'inspirer pour élaborer un cadre national de ce qui existe depuis la « loi du 4 mars 2002 dite de démocratie sanitaire relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé » dans la « Charte des bénévoles à l'Hôpital » ou dans le projet « Mona Lisa » de lutte contre l'isolement des personnes âgées prévu dans la loi d'orientation et d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 ... Les deux ont des points communs – les deux ont fait la preuve de leur pertinence. L'UNAPP soucieuse de développer les multiples usages du parrainage dans les divers champs de la solidarité et de l'action sociale est porteuse de ce projet³⁶⁹ – Une meilleure compréhension à la fois des contextes et conditions de vie, des enjeux, des impératifs de gestion, une « inventivité »

³⁶⁸ <https://www.yapaka.be/>

³⁶⁹ Le projet de l'UNAPP est la promotion du parrainage sous toutes ses formes Rencontre avec Monique Limon et les députés du GAP décembre 2020

soutenue offrent la possibilité de développer des relations humaines dans des « écarts » de liberté et de « gratuité ».

- c) « **Evaluer autrement** » avec l'ensemble des parties prenantes... Dans le temps de cette recherche, la HAS Haute Autorité de Santé a fait paraître un référentiel national d'évaluation des informations préoccupantes – qui s'inscrit totalement dans l'approche que nous avons développée. Nos travaux ont démontré que c'est l'ensemble des démarches d'évaluation qui doit s'inscrire dans la même dynamique en « prévention et protection de l'enfance »- Évaluer pour évoluer, c'est aussi partager des valeurs.
- d) **Mieux s'appuyer sur l'éthique du travail social** pour favoriser les interactions, sortir des logiques de déterminisme. Les travaux menés ces dernières années par le Haut Conseil en Travail Social – notamment la commande sur les pratiques émergentes – sont très inspirantes.
- e) **Favoriser des formes de gouvernances institutionnelles « apprenantes »** notamment en favorisation les processus de recherche action du type de celle-ci
- f) **Repenser les formations initiales et continues autour de ces principes** à la manière des Croisement des Savoirs et des pratiques initiés par ATD Quart Monde ³⁷⁰ très inspirant.

Ce travail nous a montré qu'il était possible de « renverser la vapeur », de faire bouger des lignes ! Un engagement, une méthodologie éprouvée, une « expérience commune » ont rendu possible des « pas de côté » : écoute « autrement » non seulement des parents mais aussi de tous les autres « chercheurs », visibilité des ressources mobilisables, changements de postures....

D'autres lignes ont bougé, la crise du COVID nous a collectivement et personnellement obligés à « inventer » face à l'inconnu aux peurs et aux incertitudes, à trouver de nouvelles ressources qui étaient pourtant déjà potentiellement là mais encore « inouïes ».

Les préconisations en germe au moment de l'analyse croisée se sont inscrites dans de nouvelles perspectives : sortir des « inouïes », « faire autrement », inventer des formes « d'éducation partagée » construire de nouvelles alliances pour « changer la donne » dans un « chaîne des pouvoirs d'agir »...quelques pierres pour tracer un chemin d'avenir.

Chaque enfant doit pouvoir aujourd'hui compter sur tous les atouts grâce aux multiples « ressources mobilisables » pour grandir en confiance, les enfants protégés comme les autres !

³⁷⁰ <https://www.atd-quartmonde.fr/nos-actions/reseaux-wresinski/croisement-des-savoirs/le-croisement-des-savoirs-et-des-pratiques/>

ANNEXES

- 1) Projet de recherche et relations avec l'ONPE
- 2) A l'initiative du projet - l'expérimentation du Pole d'Echanges pour une Solidarité Educative PEPSE
- 3) Outils de la recherche
- 4) Bibliographie

1) Projet de recherche et relations avec l'ONPE

ONED réponse à l'appel d'offre ouvert 2017

Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Catherine Delcroix
Yasmine Khoudmi
Sophie Renard
Bénédicte Goussault
Anne Wery
Martine Roc
Régine Pénombre
Thomas Etourneau
René Bandol

Marie-Thérèse Gendron
Lise-Marie Schaffhauser
Robert Volgringer
Bernard Benattar
Bertrand Hagenmuller
Anne Cordier
David Porchaire
Marilyne Blin

I. Objet de la recherche

Cette recherche-action-collaborative concerne la place faite par les institutions–actrices de la Protection de l'enfance et de l'école – au(x) parent(s) en situation de discrédit et à leur entourage¹.

Elle s'intéresse aux ressources² que les parents mettent en œuvre pour éduquer leur(s) enfant(s), à l'intérêt de la connaissance de ces ressources et de leur prise en compte par les professionnels afin de répondre au mieux aux besoins des enfants. Elle favorise les conditions de leur développement, de leurs apprentissages et de leur insertion familiale et sociale. Cette recherche mettra en avant le point de vue des parents, leurs ressources éducatives³, celles de leur entourage, leurs stratégies, leurs tactiques ...

Les aspects abordés seront les suivants : les interactions parents/ enfants/ professionnels/ personnes significatives⁴ (famille élargie amis, parrains, marraines, voisins,...), les équilibres

¹ **Le complément d'information bibliographique des notes est à trouver dans la bibliographie générale**

« La situation de ces personnes s'accompagne généralement d'un processus de stigmatisation d'où découle un discrédit ; et celui-ci, entre autres conséquences, porte à les considérer comme incapables de réflexion et d'action stratégique dans le long terme. La passivité, une certaine incapacité à envisager l'avenir et à planifier sa vie sont censées les caractériser. Tout au plus leur concède-t-on la possibilité d'opposer parfois des tactiques de résistance. Comme le soulignent Jean-Paul Payet et Denis Laforge (2008, p.9), ils sont privés « d'un statut d'égal dans une réciprocité de perspectives ».

Or les recherches empiriques que j'ai menées au fil des ans auprès de membres de diverses catégories discréditées m'ont appris au contraire qu'elles élaborent des plans à long terme, et s'efforcent de les mettre en œuvre en utilisant à cette fin des moyens rationnellement choisis. La question de savoir si ces personnes font ou non preuve d'action planifiée dans le long terme, et de la réflexion anticipatrice qui accompagne nécessairement ce type d'action, est finalement une question empirique. Pour y répondre il faut disposer d'une méthode permettant d'observer, le plus directement possible, ce que font ces personnes ; ainsi que de procédures permettant de généraliser dans une certaine mesure des observations directes forcément ponctuelles. Je pense avoir développé une telle méthode, qui m'a permis de percevoir certaines caractéristiques de l'action des personnes victimes de différents types de discrédit. Je l'ai mise en œuvre sur des terrains très différents. Elle consiste à combiner l'observation directe, les entretiens narratifs "croisés", et l'étude des contextes et des situations » (cfr : Catherine Delcroix (2003), *L'action des personnes discréditées. Problématique et recherches*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines et Catherine Delcroix (2004), « Discrédit et action collective. La lutte d'une association de « pères musulmans » » in Emmanuelle Lada et al. *Faire figure d'étranger. Regards croisés sur la production de l'altérité*, Catherine Delcroix (2010), « S'engager dans la durée. De la relation d'enquête aux effets de la publication, Jean-Paul, Giuliani Frédérique et Laforge, Denis (dirs.) *La relation d'enquête au défi des acteurs faibles*

² Catherine Delcroix, *Ombres et Lumières de la Famille Nour, Comment certains résistent à la précarité*, 2013

³ Yaël Brinbaum, Catherine Delcroix, *Les mobilisations familiales des immigrés pour la réussite scolaire de leurs enfants. Un nouveau questionnement sur l'investissement éducatif des milieux populaires*, 2016

⁴ Goerg Herbert Mead, *L'esprit, le soi et la société*, 2006

familiaux⁵, la satisfaction des besoins des enfants⁶, les stratégies éducatives en lien avec les dispositifs de Protection de l'enfance et les institutions dont l'École, les représentations des uns et des autres, les potentielles « alliances éducatives » favorisées par la connaissance des histoires familiales y compris par les enfants eux-mêmes, les incidences en terme de développement et d'intégration culturelle, sociale, professionnelle, les pistes de réponses à construire ensemble pour faire face aux « difficultés » rencontrées par ces familles⁷.

La recherche vise à mieux repérer l'importance des interactions produites, leurs effets, comprendre ce qui se joue pour les enfants/jeunes et leur famille, les prendre en compte pour développer des dispositifs innovants pour l'accompagnement dans les institutions – École⁸, dispositifs de Protection de l'enfance mais également pour les multiples « évaluations »⁹ et « orientations ».

II. Contexte

L'idée de cette recherche action vient d'un partenariat démarré en 2008 entre Apprentis d'Auteuil Centre Ouest et l'UNAPP– Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité dont l'objectif d'un travail « en compagnonnage » a été formalisé en 2015 dans une convention. L'objectif : expérimenter sur un territoire une démarche participative « penser ensemble pour agir ensemble » en réunissant des forces vives (parents, enfants/jeunes, élus, représentants volontaires des institutions et des associations dont des professionnels et des bénévoles) intéressées pour construire ensemble des formes « d'alliance » porteuses d'ouvertures et d'innovations pour agir autrement dans des démarches éducatives au sens large¹⁰. Le constat des limites des politiques publiques « en silo », une philosophie partagée de « l'engagement associatif pour une citoyenneté active¹¹ », des partenariats locaux ont favorisé une dynamique de projet qui a permis en quelques mois de vérifier l'intérêt de la démarche et la richesse des propositions qui en émanent.¹² Ce projet est devenu le **PEPSE** (Pôle d'Echanges et d'expérimentation pour les solidarités éducatives).

Le Choix de privilégier dans ce travail la « porte d'entrée » par le(s) parent(s) sans négliger pour autant leurs enfants s'explique

- par les enseignements de cette année de travail en commun dans le cadre du projet PEPSE : parent(s) s'engageant volontiers dans une démarche qui leur reconnaît une place « ordinaire » dans des ateliers avec des professionnels, des jeunes et des institutions, parent(s) volontaires dans des actions de « formation action » à l'intérieur d'une MECS (possibilité d'entrer plus avant dans la vie de l'établissement, donner leur avis formuler des propositions sur les fonctionnements en place et ainsi participer activement à l'éducation

⁵ Daniel Bertaux, Catherine Delcroix, et Roland Pfefferkorn, *Précarités : contraintes et résistances*, 2014

⁶ En référence aux dispositions légales : CIDE et notamment Code Civil art 375 sur le développement au code de l'action sociale art 112-3

⁷ Catherine Delcroix, *Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité*, 2009

⁸ **CNIRÉ** (Conseil national de l'Innovation pour la Réussite Éducative), *La fabrique de l'ouverture, Une école accueillante*, Rapport 2014

⁹ Informations préoccupantes – projet pour l'enfant - évaluations en cours et en fin de mesures-IOE – Orientations scolaires

¹⁰ « *ce que nous avons tous en commun c'est l'éducation* » cf. *Pepse* Apprentissage tout au long de la vie - société inclusive <http://eur-lex.europa.eu> et relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel, 2012

¹¹ France Bénévolat – Commission Inter Associative – *L'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active*, Février 2017

¹² Renvoi méthodologie Pepse <https://pepseblog.org/2016/11/14/breve-du-1er-trimestre-2016/>

de leur(s) enfants mais aussi interroger la posture des professionnels sur la parentalité¹³ en favorisant une position « horizontale » au côté des parents plutôt qu'une posture « d'expert », favoriser un « penser-ensemble de l'éducation » entre enfants, parents, travailleurs sociaux, bénévoles, personnels des Établissements sociaux et personnes significatives (famille élargie, parrain, marraine, ami...), parent(s) s'exprimant dans des entretiens individuels réunissant toutes les conditions du respect de leur parole et de leur vie privée lorsque la prise de parole en groupe est difficile...

- par l'analyse des effets des démarches participatives sur la place des parents dans les actions de parrainage menées au sein d'associations membres de l'UNAPP y compris lorsqu'existent des mesures de Protection de l'enfance¹⁴ comme des impasses liées à leur absence de participation.¹⁵
- par le petit nombre de travaux donnant une place privilégiée aux points de vue et aux ressources des parents¹⁶
- par l'expression lorsqu'ils sont interrogés de leur sentiment d'incompréhension par les Institutions de leur vécu et d'une forme d'inadéquation des propositions d'aide à leurs besoins et à leurs attentes^{17 18}, de stigmatisation¹⁹ voire d'invisibilité²⁰,
- par leur absence de la démarche de consensus initiée par Laurence Rossignol sur « Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance » comme du « débat public »²¹.

Remarque : Ne sont pas écartées les difficultés que peuvent rencontrer les parents dans leur capacités mentales ou cognitives et les répercussions que celles-ci peuvent engendrer dans la relation parent/enfant.

III. Choix du lieu de Recherche

¹³ Conseil National de soutien à la parentalité, *Avis relatif à la définition de la parentalité 2011 in Evaluation de la politique de soutien à la parentalité*, 2013

¹⁴ UNAPP Mémoires de Master 2 Etudiantes de Catherine Delcroix à Strasbourg Intervention Sociale Conflits et Développements « Parrainage et soutien à la Parentalité » Morgane Maze 2013/ « Le parrainage de proximité pensé comme une logique d'engagement citoyen visant une forme d'éducation partagée réfléchie dans le cadre d'une recherche action » Ludivine Ravet 2016 /entretiens menés dans le cadre de la recherche sociologique « Les usages et les effets du parrainage » et restitutions associatives 2007-2010

¹⁵ UNAPP Artefa, Début de Recherche Action, *Parrainage et Enfants placés – élargir le réseau de l'enfant au-delà de la parenté*, 2009-2010

¹⁶ Observatoire National de l'Enfance en Danger, extrait du rapport publié en juin 2014, *Neuvième rapport remis au Gouvernement et au Parlement*, « Travailler » avec l'accord des familles : des expériences de mesures contractuelles en protection de l'enfance »

¹⁷ Enquête CNAF auprès des parents sur leurs besoins et attentes en matière d'accompagnement à la parentalité, juin 2016 Haut conseil de la Famille.

¹⁸ Bulletin de la Protection de l'Enfance, *Synthèse des 9e Assises Nationales de la Protection de l'Enfance*, Sept-Oct-Nov-Déc 2016

¹⁹ Etude diagnostic menée par la Fondation Parents Solos et Cie au printemps 2016 identifie les **difficultés** vécues par les parents isolés : *Solitude dans l'exercice des responsabilités familiales poids des enjeux éducatifs - conditions financières souvent difficiles - pression permanente qui épuise - stigmatisation certaine des chef (fes) de famille par les institutions accentuée en protection de l'enfance et les leviers ressources personnelles et entraide collective*, juin 2016

²⁰ Sécher Régis, *L'invisibilité sociale : publics et mécanisme. L'entourage familial des enfants placés dans le cadre de la protection de l'enfance*, 2016

²¹ *Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux des enfants en protection de l'enfance*- Rapport Marie Paule Martin Blachais, Mars 2016

À partir cette vision commune et de partage **deux terrains de recherche** ont été retenus pour le projet. Le premier dans le département du Haut-Rhin (68), le Service Educatif Louis et Zélie Martin à **Colmar**. (voir annexe 2) Ce service propose des Actions Educatives en Milieu Ouvert avec hébergement exceptionnel et de l'Accueil Educatif de jour mais également un service de rencontres familiales médiatisées externalisées. L'accueil éducatif de jour et l'action éducative en milieu ouvert avec hébergement exceptionnel sont des services innovants, ils sont des alternatives au placement quand les familles traversent des difficultés et peuvent être fragilisées.

Le deuxième terrain de recherche se situe **au Mans**. L'école Saint-Martin est un établissement scolaire privé sous contrat qui accueille environ 160 élèves, à partir de 2 ans, de la maternelle au CM2. Ecole de quartier, située aux Sablons quartier prioritaire politique de la ville, elle met en place un projet pédagogique autour de dispositifs répondant aux besoins des élèves accueillis et de leur famille : évaluations diagnostiques en début d'année, aides mises en place pour répondre aux besoins dans la classe (ateliers de compréhension de lecture, adaptation du travail dans la classe...) et hors classe avec une équipe pluridisciplinaire renforcée, des pédagogies coopératives (entraide des élèves plus âgés envers les plus jeunes...), un suivi personnalisé de l'élève et la présence de 2 éducateurs pour le travail d'accompagnement en classe et hors classe ainsi qu'un accueil organisé pour les parents. L'école St Martin est partie prenante du projet PEPSE du Mans.²²

Ce double appui offre des possibilités de comparaison intéressantes pour mesurer l'intérêt et l'efficacité de la démarche la dynamique d'essaimage. Le choix de ces deux lieux tient aussi à la possibilité d'ouvrir l'équipe de recherche à la participation des SAUVEGARDES 1) SMS Mayenne Sarthe– service de prévention spécialisée et 2) l'ARSEA Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale d'Education et d'Animation – service d'AEMO de Colmar.

IV. « Focus » sur la population accueillie

Ces deux lieux d'accueil sont amenés à rencontrer des familles en situation de discrédit. « De façon générale, nous pouvons définir une situation de discrédit comme le fait que tous les membres d'une catégorie se trouvent du mauvais côté des rapports de domination : toute situation de dominé-e est simultanément une situation de discrédit, une situation de discrédité-e a priori sur lequel (laquelle) pèsent toutes sortes de stéréotypes négatifs : en mettant les choses au pire, cette personne sera spontanément perçue comme passive, réfléchissant peu, sans capacité. Or, quand on est dans une telle situation, on doit justement se battre simplement pour survivre, pour ne pas se laisser entraîner vers l'exclusion. Toutefois, non seulement ces personnes ont beaucoup moins de ressources objectives mobilisables — moins de capital économique, culturel, social — mais en plus le discrédit qui les frappe en tant que membres d'une "catégorie sociale" discréditée rend beaucoup plus difficile la gestion de leur vie dans la durée (leurs cours d'action). Comme chacun de nous, elles ont besoin des autres pour mener à bien leurs projets, mais les esprits et les portes se ferment spontanément devant elles, qu'il s'agisse de ceux de l'entrepreneur qui recrute, du propriétaire de logement qui cherche un locataire sérieux ou du banquier qui pourrait accorder un crédit, tandis que ces mêmes portes et esprits vont s'ouvrir devant toute autre personne qui, à ressources objectives égales, ne souffre pas, elle, de discrédit. »²³

V. Objectif de la recherche et littérature

L'objectif de la recherche sera de repérer ces familles en situation de discrédit pour mettre en avant auprès des professionnels leur crédit et leurs ressources pour faire face à leur situation. La

²³ Catherine Delcroix, *Agir en Situation de discrédit*, 2011

population concernée par cette recherche sont les familles disposant soit d'un suivi éducatif relevant de la protection de l'enfance soit d'un suivi s'inscrivant dans une démarche éducative scolaire.

En effet, la Protection de l'enfance a majoritairement à faire à des personnes fragilisées voire précarisées par des accidents de la vie, sociaux, économiques et liés aux difficultés du changement de région ou de pays. La précarité²⁴ multifactorielle²⁵ entraîne des ruptures cumulatives, des fragilités relationnelles, des difficultés d'intégration, des risques de désaffiliation²⁶ et peut conduire à des situations de discrédit ; d'aucuns stigmatisent la pauvreté des réseaux de ces personnes.

La désaffiliation est une dissolution du lien social, liée à la rupture d'appartenances, elle peut s'accompagner de disqualification²⁷ comme du discrédit de ceux qui ne participent pas pleinement à la vie sociale ou qui ont recours à l'assistance²⁸. Elle peut aussi entraîner une certaine désinsertion²⁹ pouvant aller jusqu'à des formes d'exclusion.

Le déclin des institutions affaiblit les liens sociaux mécaniques et les groupes d'appartenance : la culture ouvrière, la famille, l'entreprise ... sont en perte de vitesse. La montée du chômage et la difficulté de l'accès aux droits rendent d'avantage ces liens plus fragiles. Les relations sont devenues plus interindividuelles, la fragmentation de la société provoque des entre soi, des liens sélectifs et aléatoires et peut être un certain retour de solidarités de proximité³⁰. Les quartiers autour des centres sociaux peuvent être des espaces de lien social³¹ ce que Durkheim nommait les solidarités mécaniques (affectives et de proximité) face aux solidarités organiques (fonctionnelles).

Les liens sont multiples³² et de nature différente, mais ils apportent tous aux individus à la fois la Protection³³ et la Reconnaissance³⁴ nécessaires à leur existence sociale. On peut donc analyser la précarité de ces liens en fonction d'un déficit plus ou moins avancé de protection et d'un déni plus ou moins intense de reconnaissance.

Sachant que toute personne est structurée par le milieu dans lequel elle vit³⁵, les rencontres sont fondamentales³⁶. Leur non prise en compte dans une démarche systémique ne permet pas de sortir

²⁴ Nous employons le terme de précarité pour nous référer à la situation de millions de familles qui, en raison de la faiblesse de leurs revenus et d'autres facteurs de marginalisation, risquent en permanence d'être exclues des modes de consommation habituels, de participation à des activités collectives et des décisions qui les concernent. À l'extrême, la perte de leur logement les ferait basculer dans l'exclusion. C'est pourquoi elles luttent quotidiennement pour éviter cette chute.

²⁵ UNICEF, *Mesurer la Pauvreté des Enfants* Centre de recherche Bilans Innocenti, 2008 à 2016

²⁶ Castel, *De l'indigence à l'exclusion*, 1991,

²⁷ Paugam Serge *La disqualification sociale Essai sur la nouvelle pauvreté*, 2009

²⁸ Delcroix (Catherine) avec la participation de Bertaux D. et Saint Martin C., Rohi D.

Zegnani S., « *Enjeux prioritaires et types de conduites des familles populaires face à la précarité* », 1998.

²⁹ De Gaulejac et Taboada Léonetti, *Honte et pauvreté Déchéance Sociale et processus*, 1992

³⁰ Sellenet Solidarités autour d'un enfant : *l'accueil dans la parentèle ou chez des tiers dignes de confiance en protection de l'Enfance* avec Mohamed l'Houssni, 2013

³¹ Goussault *Être Parent Aujourd'hui, une aventure au quotidien*, 2005

³² S. Paugam distingue quatre grands types de liens sociaux qui s'articulent entre eux : lien de filiation, de participation élective, de participation organique et de citoyenneté

³³ La protection renvoie à l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie (ressources familiales, communautaires, professionnelles, sociales...),

³⁴ La reconnaissance renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres.

³⁵ Cyrulnick, *La résilience un processus multi causal*, 2013

³⁶ Jeammet, *Le développement de l'individu : une co-construction permanente à la merci des rencontres*, 2013

suffisamment d'une logique de déterminisme, de reproduction sociale³⁷, de faire place à une forme d'égalité des chances visant l'inclusion sociale.

Nous soutenons plutôt l'hypothèse qu'il existe des liens de proximité invisibilisés³⁸ et méconnus notamment des professionnels, des affiliations inédites. Les enfants et les jeunes entendus par Dominique Versini Défenseur des Enfants en 2010 s'exprimaient ainsi sur ce que représentait la précarité pour eux « **l'instabilité de toutes choses** de la vie quotidienne, les difficultés matérielles, le manque de ressources et le fait de ne pas avoir le strict minimum pour vivre » ce strict minimum étant « la nourriture, le logement, l'emploi, les vêtements, les sorties, **les amis, la famille et les gens sur lesquels on peut compter, communiquer, s'exprimer et ne pas être seuls** » « nous en avons assez de nous faire rejeter à cause de sa pauvreté, de l'endroit où on habite, de l'image donnée par les médias des quartiers dits à risque » nous souhaitons « **une redynamisation de la solidarité directe entre les personnes, sans attendre l'intervention des institutions auprès des personnes en difficulté** ». « **La famille élargie, composée de membres extérieurs au ménage, constitue une possibilité non négligeable de ressources pour les enfants et adolescents.** »³⁹

Si les parents sont les « premiers éducateurs » parce qu'ils sont « auteurs », détenteurs de l'autorité parentale, ils ne sont pas les seuls. Il suffit de se pencher sur les objectifs assignés à l'éducation définis par ex par l'article 29 de la CIDE pour comprendre que les parents – même lorsqu'ils sont deux ou plus de deux ne peuvent à eux seuls répondre à l'ambition d'un tel projet. Toute éducation suppose la socialisation de l'enfant dans des formes de « coéducation » ou d'éducation partagée qui complète, et enrichit le cercle familial. Ces liens « invisibilisés » parce que non pris en compte dans les politiques publiques débouchent sur des formes « d'invisibilité personnelle et sociale ». Cette invisibilité ne repose pas uniquement sur les seules performances des sujets mais dépend largement des règles sociales qui légitiment une vie ou au contraire la précarisent. La visibilité et l'invisibilité ne sont nullement des qualités naturelles mais des modes sociaux de confirmation ou d'information des existences. Le déclassement, la relégation, l'absence de travail marginalisent les individus au point de les effacer en les retirant de toutes les formes de participation⁴⁰, ce qui accentue la non prise en compte des capacités et des potentialités. « **Pour tout humain, le sentiment d'être méprisé plus encore qu'au déni de reconnaissance, renvoie à l'impossibilité de faire œuvre, c'est-à-dire d'agir avec les autres et d'appartenir ainsi à une vie plus vaste** »⁴¹.

Si aucun individu « ne tient seul en société » cela nécessite l'effort « politique » d'articuler liens personnels et lien social « afin que les capacités de chacun et la protection de la vulnérabilité soient prise en compte dans la définition du bien-être collectif »⁴².

Cette méconnaissance, cette invisibilité de l'entourage des enfants placés participent à la déconsidération sociale des populations pauvres et à la non prise en compte de leurs potentialités dans l'éducation de leurs enfants.⁴³

VI. Inscription de la recherche en soutien au cadre légal du respect des droits fondamentaux et de la Protection de l'enfance

³⁷ Peugny *Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, 2013

³⁸ Sécher, *L'invisibilité sociale : publics et mécanismes L'entourage familial des enfants placés dans le cadre de la protection de l'enfance*, 2016

³⁹ UNICEF « Écoutons ce que les enfants ont à nous dire », 2016

⁴⁰ Paugam-Leblanc, « *Les nouvelles formes de précarité. Regards croisés entre la philosophie et la sociologie* », 2011

⁴¹ Leblanc, *Soi-même comme un étranger*, 2008

⁴² Brugère, *La Politique de l'Individu*, 2013

⁴³ Delcroix, *Risques de passage à la pré-délinquance et stratégies de prévention : le cas de deux quartiers de la ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines*, 2000

Ce projet s'inscrit également dans le cadre légal qui articule Prévention et Protection en obligeant les différentes institutions Conseil Départemental, Caisse d'Allocations Familiales, Services de l'Etat dont l'Education Nationale et les Associations à travailler **ensemble** à partir des enfants, des parents et de leur « environnement » global dans lequel s'inscrivent des personnes significatives « affiliées » ce qui oblige à prendre les familles dans leur globalité et à ne pas les réduire à une seule problématique⁴⁴.

La recherche-action s'inscrit également dans le cadre de la nouvelle gouvernance des politiques publiques⁴⁵.

Ce cadre juridique est explicite mais encore trop mal compris. Aucun droit ne peut être pris isolément au risque de les opposer les uns aux autres, ce qui serait contraire au souci de reconnaître chaque personne – y compris les enfants- dans une dignité inhérente à la personne humaine. Cette « interdépendance des droits » fixe le cadre juridique et éthique de l'action en lien avec la « fragilités des affaires humaines »⁴⁶.

C'est ainsi que doivent être comprises les **obligations positives** incombant à l'ensemble des institutions de la République⁴⁷ de prendre toutes mesures pour atteindre concrètement à l'effectivité de ces droits. Ce qui est visé avec l'intérêt supérieur de l'enfant- c'est de contribuer à assurer son bien-être et son développement en tendant à la satisfaction de ses besoins et en prenant en compte son opinion⁴⁸, ce qui revient à sans cesse trouver un équilibre entre « droits de l'enfant et devoirs des parents » entre protection contre toutes formes de violence, de discrimination et « aide appropriée » aux parents dans le respect du principe de proportionnalité de l'atteinte à la vie privée et familiale.⁴⁹

L'éducation suppose la socialisation de l'enfant dans une forme de coéducation⁵⁰ enrichissant celle dispensée dans le cercle familial « favorisant l'épanouissement de sa personnalité et le développement de ses dons et de ses aptitudes dans toute la mesure de ses potentialités » et « le préparant à assumer les responsabilités de la vie » **dans une logique d'inclusion sociale** art 29 Cide⁵¹.

Force est de constater que malgré la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, **protection due aux enfants dans toutes les dimensions de leur vie personnelle et sociale** et aide appropriée aux parents sont encore trop **clivées, l'idée de subsidiarité** peinant à se concrétiser dans la réalité et que subsiste trop souvent dans la pratique une confusion entre l'Aide Sociale – droit reconnu aux familles qui rencontrent des difficultés- et contrôle de ces dernières⁵². La

⁴⁴ Art 2 de la loi de 14 mars 2016 (art. L 112-5 du Code de l'action sociale et des familles) et art 5 loi du 14 mars 2016 (art. 131-8 du code de l'Education)

⁴⁵ Haut Conseil de l'Enfance de la Famille et de l'Age et Conseil National de la Protection de l'Enfance et recommandations objectifs prioritaires des politiques publiques au regard des engagements internationaux et au respect des droits fondamentaux et expériences de nature à améliorer les interventions en protection de l'enfance. Lois du 25 décembre 2015 et du 14 mars 2016

⁴⁶ Arendt, *Condition de l'homme moderne*, 1961

⁴⁷ art 4 CIDE

⁴⁸ art 12 CIDE

⁴⁹ La Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant (1989) art 18/1t de participation adéquate au processus décisionnel

⁵⁰ La coéducation a été inscrite dans la loi du 8 juillet 2013 où il est précisé que l'école « se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative. »

⁵¹ Jurisprudence de la CEDH/ arrêt de principe de la Cour de Cassation du 15 avril 2011/ avis de la CNCDH/ rapports et décisions du Défenseur des Droits/ rapports alternatifs AEDE/Défenseur des Enfants Comité Droits de l'Enfant ONU 2015).

⁵² Neirinck, *L'enfant, être vulnérable*, 2007

question de la prise en compte de « l'entourage de l'enfant » dans le projet pour l'enfant⁵³ par exemple en est une des illustrations. ⁵⁴ Il semble qu'on « se penche toujours sur l'enfance avec une conception tutorale du droit, qui s'accroît lorsque l'enfant est un enfant du peuple, issus des classes pauvres ou de milieux défavorisés »⁵⁵.

Il y a une certaine urgence à rechercher des formes de créativité dans l'accompagnement des familles dans les interstices toujours ouverts dans le droit alors qu'un grand nombre des décrets qui accompagnent la loi du 14 mars 2016 referment cet espace par une très grande précision et que les moyens financiers semblent contraints⁵⁶ en Protection de l'enfance comme pour l'école ⁵⁷.

VII. Des expériences (Cf. Annexe 1)

Les apprentis d'Auteuil - Créer de nouvelles alliances éducatives entre professionnels, réseau de parenté et société civile

Les expériences de l'UNAPP autour du parrainage proximité - Le parrainage peut apporter une reconnaissance publique et une légitimité à des liens qui se nouent entre des personnes en dehors des liens de parenté et de travail.

« Une recherche par les pairs sur la transition à l'âge adulte au sortir de la protection de l'enfance » (Robin ; Mackiewicz ; Goussault ; Delcroix ; et les jeunes pairs ; 2014) distingue les « liens noués, détachés, et suspendus dans les parcours des jeunes en protection de l'enfance.

« Discrédit et action Collective » La lutte d'une Association de Pères Musulmans Catherine Delcroix 2004

VIII. Hypothèse générale et questionnements

Ces différentes observations et constats, nous ont permis d'établir une hypothèse générale qui s'énonce ainsi :

Contrairement aux idées fortement partagées, les parents ont des stratégies individuelles de prévention, de projets et de promotion. Ils tentent de les mettre en œuvre à partir de leurs moyens et niveaux d'information. Une meilleure reconnaissance et une prise en compte de ceux-ci par les professionnels permettraient une démarche authentiquement participative.

A partir de cette hypothèse, plusieurs questions se posent d'emblée. Ces questions ont pour but de guider les entretiens et le recueil d'informations auprès des parents. Elles donneront également lieu à une vérification du postulat de base.

- Dans les dispositifs institutionnels, de quelles ressources réelles disposent les parents et quelles ressources mobilisent-ils ?
- Quelle place est réservée aux parents en situation de discrédit dans les systèmes institutionnels ? (École et Protection de l'enfance)
- Quelle est la place tenue aujourd'hui par les parents dans l'accompagnement éducatif et scolaire qui est leur est proposé ?

⁵³ ONED, *Le PPE : état des lieux, enjeux organisationnels et pratique*, Juillet 2016

⁵⁴ Loi du 14 mars 2016 relative de la protection de l'enfance a repéré la nécessité de préciser le projet pour l'enfant – Art L.112-3.

⁵⁵ Costa-Lascoux, *Histoire de l'intérêt de l'enfant dans le droit des mineurs*, 1988

⁵⁶ Etude ODAS *Développement social les départements à l'épreuve du réel*, septembre 2016 /lettre de l'Odas *Dépenses départementales d'action sociale l'inquiétude persiste*, Juin 2016

⁵⁷ Conseil National de l'Innovation pour la réussite Educative, *Pour une école Innovante Premier rapport* du 2014

- Quelles dynamiques partager avec les parents pour construire la trajectoire sociale des enfants, au mieux de leur intérêt⁵⁸ ?

IX. Méthodologie

Dans le but de pouvoir répondre à cette hypothèse de travail, recueillir suffisamment de témoignages, susciter du débat et de la réflexion au sein des équipes de recherche, une méthodologie de recherche-action sera mise en place. **Elle repose sur une démarche méthodologique originale** : recherche-action par reconstitution d'« études de cas élargies » de famille associant chercheurs, professionnels, partenaires, parents, enfants/jeune, personnes significatives désignées par eux en se donnant pour objectif à partir d'entretiens croisés et de récits de vie de mieux repérer l'importance des interactions produites, de prendre en compte ce qui se joue pour développer des dispositifs innovants dans l'accompagnement.

Une recherche-action collaborative⁵⁹ dans une approche systémique permet de réfléchir ensemble, d'étudier les situations complexes, de trouver les moyens d'améliorer les pratiques professionnelles dans une logique de « coéducation » à partir de la « découverte » de l'action éducative favorable de certaines « personnes significatives ».

L'étude de cas élargie⁶⁰ permet de développer une approche historique et comparée du terrain par des dialogues multiples expliquant des phénomènes empiriques s'appuyant sur des théories savantes et des conceptions de sens commun et/ou des récits indigènes interagissant dans des lieux réels. L'étude de cas élargie développe une stratégie comparative repérant la source de petites différences dans des forces extérieures. Au lieu de réduire le cas à des exemples particuliers d'une loi générale, elle examine chaque cas dans sa relation avec d'autres cas. C'est ainsi que peuvent être dégagés des apports communs venant valider les résultats obtenus.⁶¹

Cette méthodologie sera déclinée en plusieurs étapes :

1. **Deux équipes de recherche Professionnels- associatifs – parents concernés-**
Une réunion devra préciser les participants : professionnels, associatifs et parents concernés eux-mêmes. Il faut rappeler aux participants lors de celle-ci que leur implication se fera sur 24 mois, temps nécessaire à la recherche. Il est clair que les participants devront revêtir de la casquette de chercheurs et constituer le « groupe recherche » dans les deux lieux retenus pour la recherche. Il faudra monter une équipe à la fois à Colmar et une au Mans. Les équipes seront distinctes mais auront le même cadre de travail (objectifs et hypothèses.) Elles seront en interactions entre elles.

⁵⁸ Réussir” signifiant ici, pour tout enfant, valider une formation (courte ou longue), trouver un emploi et fonder un foyer. Cette conception prend en compte l'ensemble d'un parcours, et notamment la distance scolaire et sociale parcourue par l'enfant à partir de son point de départ — le statut social de la famille d'origine — ; elle ne se limite pas au point d'arrivée. Par ailleurs, le sentiment subjectif de réussite doit être pris en compte, comme l'ont montré à propos de la mobilité sociale Claudine Attias-Donfut et François Charles Wolff. Voir ATTIAS-DONFUT, Claudine ; WOLFF, François-Charles, “La dimension subjective de la mobilité sociale”, 2001,

⁵⁹ Delcroix, *Education(s) et réseaux de sociabilité. Parcours de jeunes en difficulté*, 2010 et CNAF Séminaire recherches actions collaboratives, Quels enjeux, quelles perspectives pour les institutions et les chercheurs ?, mars 2016

⁶⁰ Burawoy M, *l'étude de cas élargie, une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain*, L'Enquête de terrain, 2003

⁶¹ Delcroix Catherine, *S'engager dans la durée. De la relation d'enquête aux effets de la publication* », 2010

2. Les équipes partageront par soucis de clarté et pour faciliter la mise en commun les mêmes concepts mais chacune d'elle pourra enrichir sa réflexion à partir de textes et de théories qui lui soient propres. De même, le guide d'entretien sera identique. Ce dernier visera à éclaircir les questions énoncées précédemment, la méthodologie garantissant toutes les conditions du respect des paroles et de la vie privée.
3. **Des ensembles d'entretiens croisés.** Sur chacun des terrains, il conviendra de choisir des familles à interroger pour les entretiens croisés. Après chaque entretien, il sera nécessaire de retranscrire et d'analyser ce dernier, ainsi que de le discuter en équipe. Il sera recommandé de faire les entretiens en binôme en suivant le guide d'entretien élaboré en équipe. L'idéal serait de faire **six études de cas dans chaque lieu** à raison de deux-trois entretiens par études de cas parents – enfants – professionnels – personnes significatives désignées par les parents.... Dans ces entretiens, le travail d'anonymisation s'imposera. Les personnes qui travaillent sur les études de cas devront garantir l'anonymat aux personnes interviewées. Une fois l'entretien retranscrit il sera indispensable de remettre un exemplaire de ce dernier aux individus concernés afin qu'ils relisent ce qu'ils ont exprimé et puissent le modifier si nécessaire
Après la recension des entretiens, la phase d'écriture et de mise en commun commencera. Des rencontres entre les deux terrains/équipes sont prévues au milieu et à la fin de l'enquête (Le Mans – Colmar) Ces rencontres permettront de discuter les résultats, freins, améliorations éventuelles, limites, et de ce qui fonctionne déjà sur les terrains ... La composition diverse des équipes, le croisement des avancées des équipes de recherche sur les deux lieux a pour objectif de les faire interagir entre eux, d'engager une dynamique interactive afin de produire du questionnement, des débats et d'échanger un savoir qui n'est pas le même selon les sensibilités et compétences de chacun.
4. **Des récits de vie de familles en situation de discrédit** concernant leurs histoires et parcours, les rencontres, les personnes ressources, l'environnement permettent à des discours réflexifs d'acteurs de se construire.

Cette recherche se déroulera sur 18 mois mois de septembre 2017 à mars 2019.

X. Les attendus pour la pratique

A partir de cette connaissance et de cette compréhension de l'existence de stratégies implicites et de l'existence de personnes significatives auprès des parents, des enfants, dégager l'intérêt de prendre en compte ces dernières dans leur diversité afin d'engager des accompagnements dans une logique de coéducation et de socialisation. Faire reconnaître l'opportunité de s'appuyer sur celles-ci lorsqu'elles semblent absentes et aider à les trouver dans leur entourage.

Ce travail de recherche-action-collaborative aura des effets pour :

- une meilleure réflexion sur la participation réelle des parents dans le processus de coéducation
- la reconnaissance de la capacité de chacun en Protection de l'enfance et le développement de dispositifs d'accompagnement innovants,
- la capacitation c'est-à-dire le développement de méthodologies innovantes pour créer les conditions favorables à l'articulation des acteurs et des actions dans une logique de renouvellement d'une citoyenneté active et d'une démocratie participative,
- in fine le respect de « l'intérêt supérieur de tout enfant » en contribuant à lui permettre de trouver une place de citoyen dans une société ouverte et « inclusive ».

Cette recherche-action facilitera l'émergence de projets locaux et de politiques plus globales autour de « l'éducation » au sens large de type « Pepse ! Pôles d'échanges et d'expérimentation pour les solidarités éducatives » dans lesquelles « la Protection de l'enfance » trouvera toute sa place répondant aux impératifs de modernisation des politiques publiques « inclusives » liées à une vision renouvelée des solidarités et de « l'investissement social » (2016 Recommandations Comité Droits de l'Enfant de l'ONU/ France Stratégie).

Cette recherche-action collaborative, par son financement, par sa durée de 18 mois et son appui sur un laboratoire Universitaire, UMR 73-67 « dynamiques européennes » (DynamE) ainsi que sur la fondation des Apprentis d'Auteuil qui finance également celle-ci apportera des résultats pertinents et originaux.



Observatoire national de
la protection de l'enfance

Dossier suivi par
Anne-Lise STEPHAN
ONPE
+33 (0)1 53 06 68 94

A l'attention de Mme Catherine Delcroix
Misha
5 allée du Général Rouvillois
67083 Strasbourg Cedex

Réf. :
Réf. Convention : 2017/02

Paris, le 11 décembre 2018

Objet : Avis du Conseil scientifique suite à votre audition du 13 novembre 2018

Madame,

Pour faire suite à l'audition de votre équipe autour du rapport d'étape de la recherche intitulée « Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage » (retenue dans le cadre de l'Appel d'offres ouvert 2017 de l'ONPE) le 13 novembre dernier, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'avis émis par le Conseil scientifique.

Le Conseil scientifique, comme vous le constaterez à la lecture de cet avis, n'a pas validé ce rapport.

Conformément à l'article VI de la Convention en date du 11 octobre 2017, vous disposez d'un mois à partir de la réception de l'avis du Conseil scientifique pour corriger le rapport d'étape en tenant compte des observations faites.

Les services de l'ONPE restent à votre disposition pour tout complément ou toute question, n'hésitez pas à les contacter au moyen de l'adresse direction@onpe.gouv.fr.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.

Agnès GINDT-DUCROS
Directrice de l'ONPE



Observatoire national de
la protection de l'enfance

Avis du Conseil scientifique

Concernant l'audition d'une équipe de recherche

Intitulé de la recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Responsable scientifique : Delcroix Catherine

Appel d'offres Ouvert Thématique Restreint **Année 2017**
 Audition à mi-étape Rapport final

Audition du 13 novembre 2018

Le CS de l'ONPE rappelle à l'équipe que la recherche doit faire état et s'appuyer sur des travaux existants sur la coéducation en protection de l'enfance (Paul Dürning, Michel Boutanquoi, Marie-Pierre Mackiewicz etc.) et sur la place des parents de milieux populaires à l'école (Pierre Périer, Gilles Monceau, etc.). Il souligne également que des interrogations demeurent sur l'ancrage de l'étude au titre de la protection de l'enfance. En effet, les problématiques des familles sont plutôt liées à la pauvreté, à l'exclusion, à l'exil ou à l'immigration mais pas toujours à la protection de l'enfance dont la description du dispositif doit être mieux maîtrisée.

La recherche étant très tournée vers les parents et les questions de leur discrédit et de leurs ressources, le CS fait part de la nécessité de se préoccuper également des risques et/ou dangers encourus par les enfants ainsi que des réponses à leurs besoins.

La présentation faite par l'équipe de recherche au CS du 13 novembre 2018, n'a pas permis d'apporter des réponses aux questions et de rendre compte de la rigueur méthodologique et de la posture distanciée de recherche attendues dans une recherche action.

Décision

Le CS ne valide pas le RI en l'état et, conformément à la convention, demande à l'équipe de présenter une nouvelle version en tenant compte des observations ci-dessus dans un délai d'un mois à compter de la date de réception de cet avis.

Pour le Conseil scientifique,

Marcel JAEGER
Président du Conseil scientifique

Réponses à l'avis du Conseil scientifique à propos de la recherche : « *Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de l'entourage* ».

Les observations du Conseil Scientifique de l'ONPE sur le rapport intermédiaire que j'avais envoyé en octobre 2018 ont constitué une surprise doublée d'incompréhensions. Certaines observations constituent des critiques qui manifestent une déception par rapport aux attentes. Je les examinerai une à une ci-après. Nous prenons et prendrons bien évidemment en compte dans notre analyse les travaux d'auteurs signalés, ainsi que ceux d'autres auteurs qui font écho à nos propres travaux au fur et à mesure de leur avancement.

Il me semble et je tiens à le rappeler d'emblée, que l'évaluation d'un Rapport intermédiaire (ou d'un Rapport final) doit partir du **projet de recherche** qui a été proposé en réponse à l'Appel d'offres, qui a été accepté et a fait l'objet d'un contrat (au sens non seulement financier mais moral du terme). Si l'équipe de recherche n'a pas respecté le contrat, il y a en effet motif à critique. Mais si l'équipe l'a scrupuleusement respecté et l'a mis en œuvre, si elle fait ce qu'elle avait annoncé qu'elle ferait (et c'est me semble-t-il, ce que nous avons fait), je comprends mal qu'il y ait motif à la critiquer.

Il me faut donc d'abord rappeler quel est l'esprit du projet de recherche que je dirige et que l'ONPE a accepté en 2017 de cofinancer, conjointement avec d'autres institutions et associations (Union nationale des acteurs de parrainage de proximité (UNAPP), Les Apprentis d'Auteuil, l'ARSEA, la CNAPE), qui de leur côté m'ont fait part de leur satisfaction à la lecture de ce Rapport intermédiaire.

Le projet de recherche est donc un projet de *recherche-action* qui comporte aussi une part de *formation* (en l'occurrence, la formation des éducateurs, des cadres des Apprentis d'Auteuil, de l'ARSEA, des Sauvegardes, de l'UNAPP et même des mères de famille participant au projet). Ce n'est pas la première, mais la cinquième fois que je mets en œuvre cette démarche (dans des enquêtes menées à Nantes, Toulouse, le Grand-Est et Strasbourg à deux reprises)¹. Elle

¹ Catherine Delcroix, "Discrédit et action collective. La lutte d'une association de pères musulmans", in Claire Cossée, Emmanuelle Lada et Isabelle Rigoni (dir.), *Faire figure d'étranger : regards croisés sur la production de l'altérité*, Armand Colin, collection "Mondes sociaux", Paris, 2004 ; pp. 191- 210, Catherine Delcroix (sd), *Education(s) et réseaux de sociabilité. Parcours de jeunes en difficulté*, PETRA, Paris, 2010, 235 pages, Catherine Delcroix, « Pour une élaboration collective et appropriation par tous, professionnels de la PJJ, jeunes pris en charge et familles, du projet individuel de prise en charge : dans quelles conditions celui-ci peut-il être

n'est pas très répandue chez les universitaires, car elle demande une implication personnelle dans les terrains, l'établissement de relations de confiance avec des équipes éducatives locales, l'expérimentation avec elles et le suivi de nouvelles pratiques visant à rendre plus efficace le travail de *protection* des enfants ainsi que - pour les plus âgés d'entre eux - de prévention de conduites déviantes.

Il ne s'agit donc pas de "recherche pure" mais de *recherche-action*, ce qui signifie aussi *expérimentation*. L'objectif visé ne se limite pas à un *discours* (la production de connaissances nouvelles) mais à des *modifications raisonnées de pratiques éducatives concrètes*, sur des terrains précis, qui si elles s'avèrent effectivement bénéfiques, ont vocation ensuite à être généralisées.

Cette démarche comporte également, et nécessairement, un volet "formation" : il s'agit en effet de proposer à des équipes d'éducateurs de prendre une *certaine distance réflexive* par rapport à leurs pratiques habituelles, et en quelque sorte de "prendre une casquette de chercheur" pour regarder et analyser à la fois les *contextes* de leurs pratiques et *leurs possibilités d'amélioration* : « une recherche-action collaborative dans une approche systémique permet de réfléchir ensemble, étudier les situations complexes, trouver les moyens d'améliorer les pratiques professionnelles dans une logique de « coéducation » à partir de la « découverte » de l'action éducative favorable de « certaines personnes significatives » . » (Projet p.9)

Notre première étape a consisté à *former* deux équipes de recherche distinctes (l'une au Mans, la seconde à Colmar) chacune composée de professionnels, d'associatifs, de parents concernés (en l'occurrence de mères de famille dont les enfants ont été suivis dans le passé par un dispositif de la Protection de l'enfance ou ont connu d'importantes difficultés avec leurs enfants) ainsi que de chercheurs de l'Université de Strasbourg et de Créteil. Il a fallu ensuite se mettre d'accord sur « un même cadre de travail (objectifs, hypothèses) » (projet p.10), une même approche épistémologique et méthodologique : construction de guides d'entretien communs aux deux équipes (voir rapport intermédiaire : pp.59-63) et préparation à la passation d'entretiens, et auto-analyse des « apprentis chercheurs » (voir rapport intermédiaire pp. 76-78).

un outil de coéducation ? », rapport final, Dynamiques Européennes, Université de Strasbourg, Protection Judiciaire de la Jeunesse Grand-Est, 2017, Catherine Delcroix, « *L'énigme : l'embrigadement via internet de jeunes adolescent(e)s. Comment contrer cela ? Recherche-action avec des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans le Bas-Rhin.* ». Rapport intermédiaire : réponse à l'Appel à Projets du 18 novembre de Mr Alain FUCHS, Président du CNRS, CNRS/UdS, novembre 2017, 30 pages

La deuxième étape a consisté à *choisir des définitions conceptuelles* : « les équipes partageront par souci de clarté et pour faciliter la mise en commun les mêmes concepts mais chacune d'elle pourra enrichir sa réflexion à partir de textes et de théories qui lui soient propres. » (projet p.10). Une charte à destination des personnes interviewées dans le cadre de la recherche-action a été rédigée garantissant à ces personnes le respect de leurs paroles et de leur vie privée (voir rapport intermédiaire p.75). Au cours de la deuxième année les deux équipes se serviront des travaux de Paul Dürning pour enrichir leurs définitions conceptuelles de la coéducation et des questions touchant plus largement aux liens entre enfance maltraitée et éducation familiale². Nous poursuivrons aussi la lecture des travaux de Marie-Pierre Mackiewicz ; elle a d'ailleurs travaillé avec Bénédicte Goussault qui fait partie de notre équipe de recherche³.

La troisième étape consiste dans la réalisation *d'entretiens croisés* avec des professionnels portant sur les deux contextes locaux. « Sur chacun des terrains, il conviendra de choisir des familles à interroger pour les entretiens croisés. Après chaque entretien, il sera nécessaire de retranscrire et d'analyser ce dernier, ainsi que d'en discuter en équipe. Il sera recommandé de faire les entretiens en binôme en suivant le guide d'entretien élaboré en équipe. L'idéal serait de faire 6 études de cas dans chaque lieu à raison de 2-3 entretiens par étude de cas parents – enfants – professionnels – personnes significatives désignées par les parents.... Dans ces entretiens, le travail d'anonymisation s'imposera. Les personnes qui travaillent sur les études de cas devront garantir l'anonymat aux personnes interviewées. Une fois l'entretien retranscrit il sera indispensable de remettre un exemplaire de ce dernier aux individus concernés afin qu'ils relisent ce qu'ils ont exprimé et le modifient si nécessaire. Après la recension des entretiens, la phase d'écriture et de mise en commun commencera. Des rencontres entre les deux terrains/équipes sont prévues au milieu et à la fin de l'enquête (Le Mans – Colmar) Ces rencontres permettront de discuter les résultats, freins, améliorations éventuelles, limites, et de ce qui fonctionne déjà sur les terrains ... La composition diverse des équipes, le croisement des avancées des équipes de recherche sur les deux lieux a pour objectif de les faire interagir entre elles, d'engager une dynamique interactive afin de produire du questionnement, des débats et d'échanger un savoir qui n'est pas le même selon les sensibilités et compétences de chacun. » (Projet p.10)

Nous sommes à mi-chemin de cette troisième étape. Les entretiens avec les familles ayant accepté de participer à l'enquête sont en cours de réalisation et de transcription. Ils feront l'objet d'analyses thématiques en profondeur, de croisements et de comparaisons. Ils permettront dans le rapport final de présenter les études de cas (non plus 12 comme prévu dans le projet mais, à la

² Paul Dürning, *Education familiale. Acteurs, processus et enjeux*, L'Harmattan, Paris, 2006, et Paul Dürning, *Enfance maltraitée et éducation familiale, Textes 1991-2010*, L'Harmattan, Paris, 2011, ainsi que l'ouvrage de Geneviève Bergonnier-Dupuy, Hélène Join-Lambert, Paul Dürning, *Traité d'éducation familiale*, Dunod, Paris, 2013

³ Pierrine Robin, Marie-Pierre Mackiewicz, Bénédicte Goussault et Sylvie Délcroix, « La transition à l'âge adulte au prisme d'une recherche par les pairs », *Vie Sociale*, 2015/4 n° 12, pp.71-88

suggestion de la directrice de l'ONPE, 8 à 10 en raison d'un prélèvement indu d'environ 4000 euros de TVA sur 22000euros financés par l'ONPE). Cette deuxième année sera aussi consacrée à l'écriture du rapport final.

1° Questions à la posture méthodologique

Concernant le rapport intermédiaire : celui-ci, en l'état rend compte de la démarche mise en œuvre par l'équipe de chercheurs, du temps nécessaire à une meilleure connaissance des personnes entre elles, au-delà de leur appartenance à des structures différentes et de leurs missions exercées, de la compréhension des différents dispositifs de Protection de l'enfance utilisés dans les services dont sont issus les membres des deux groupes de travail au Mans et à Colmar. Il s'est agi de produire un minimum d'harmonisation entre tous les membres de la recherche-action pour recevoir dans le même état d'esprit la parole des personnes rencontrées. Le rapport intermédiaire ne peut restituer que ce contexte et en partie les matériaux recueillis.

Il est un peu surprenant que l'on renvoie aux équipes de chercheurs le regret de ne pas trouver dans leur rapport des modalités propres à une recherche plus académique, construite à partir d'hypothèses et cadrée par des références reconnues. Cette remarque ne prend pas en compte la démarche initiée au Mans et à Colmar, ne pas être du côté des « sachants », mais prendre le parti de s'en tenir à une posture d'humilité afin de faire hospitalité à la parole de l'autre. Être comme le disait si bien Péguy « sur ses mégardes ». En un mot comme en dix, accepter qu'adviennent des remarques, des questions, pouvoir se laisser surprendre, ne pas se contenter d'analyses déjà disponibles ou prétendre à des réponses convenues. En faisant écho à Freud, la recherche s'inscrit dans trois temps, un temps d'accueil de la parole, un autre pour tenter de comprendre et partager les analyses, enfin un dernier pour la synthétisation.

Notre démarche corrobore d'ailleurs celle de Michel Boutanquoi⁴ :

⁴ Michel Boutanquoi, Maryse Bournel-Bosson et Jean-Pierre Minary, « La difficulté à élaborer des récits communs entre parents et professionnels », *Revue internationale de l'éducation familiale*, 2016/1 (n° 39), pp. 37-57 (résumé de l'article), voir aussi Catherine Delcroix, « Pour une élaboration collective et appropriation par tous, professionnels de la PJJ, jeunes pris en charge et familles, du projet individuel de prise en charge : dans quelles conditions celui-ci peut-il être un outil de coéducation ? », rapport final, Dynamiques Européennes, Université de Strasbourg, Protection Judiciaire de la Jeunesse Grand-Est, 2017 : le rapport fait état des résultats d'une **recherche-action** qui a permis à des professionnels de trois Unités Educatives en Milieu Ouvert (UEMO) de trouver les moyens de développer une meilleure utilisation du DIPC. Il a abouti à la réalisation d'un nouvel outil le REPI (Résumé des Etapes du Parcours Individuel du jeune).

« En protection de l'enfance la nécessité voire l'exigence d'associer les personnes à l'action qui les concerne s'impose. À l'encontre d'un modèle fondé sur l'évaluation des défaillances parentales émerge une approche plus sensible à la mobilisation des ressources. S'intéresser aux ressources des parents peut sans doute prendre la forme d'un questionnement quant à leurs capacités à analyser leur situation ou plus précisément quant à la manière dont les professionnels s'appuient sur ces capacités et contribuent à les développer. Les temps d'évaluation des situations, les temps d'élaboration du Document individuel de prise en charge (Dipec) ainsi que ceux du rapport de fin de mesure s'avèrent des moments opportuns pour observer, analyser, comprendre ce qui favorise ou, à l'inverse, fait obstacle à une élaboration conjointe, à ce que l'on pourrait nommer la fabrication d'un récit commun. »

A travers les entretiens voici entre autres ce que nous cherchons à identifier :

« Cette recherche mettra en avant le point de vue des parents, leurs ressources éducatives, celle de leur entourage, leurs stratégies, leurs tactiques...Les aspects abordés seront les suivants : les interactions parents/enfants/professionnels/personnes significatives (famille élargie, amis, parrains, marraines, voisins...), les équilibres familiaux, la satisfaction des besoins des enfants, les stratégies éducatives en lien avec les dispositifs de Protection de l'enfance et les institutions dont l'Ecole, les représentations des uns et des autres, les potentielles « alliances éducatives » favorisées par la connaissance des histoires familiales y compris par les enfants eux-mêmes, les incidences en termes de développement et d'intégration culturelle, sociale, professionnelle, les pistes de réponses à construire ensemble pour faire face aux « difficultés » rencontrées par les familles. » (projet pp.1-2)

Un premier objet de recherche :

-l'écosystème relationnel des personnes concernées par les interventions sociales de protection.

Quel était-il avant ces dernières ? Les personnes concernées avaient-elle conscience de l'appui potentiel qu'elles pouvaient y trouver ? Préféraient-elles passer sous silence les difficultés rencontrées, rester dans leur solitude ? N'avaient-elles pas trouvé de personnes à qui pouvoir confier leurs préoccupations ? Quand il existait un écosystème relationnel, aussi minime fut-il, était-il reconnu par les professionnels ? A-t-il été pris en compte par eux ? Dans l'évolution de la situation, quelles ont été les personnes qui ont compté pour le groupe familial ?

On comprendra que cette recherche *ne vise pas à développer a priori une démarche de coéducation entre titulaires de l'autorité parentale et professionnels*. Elle questionne davantage la *qualité* des échanges relationnels que les personnes pouvaient engager avec leurs proches, avec des personnes rencontrées fortuitement au cours de leur vie quotidienne, voire avec des

professionnels. Comment l'absence de relation a-t-elle pu être préjudiciable, et la non-reconnaissance, blessante ? Ou au contraire, la prise de conscience de ce qui pouvait s'échanger pouvait-elle révéler un partage de préoccupations, et avoir en conséquence des effets bénéfiques pour gagner en confiance ?

Un second objet de recherche :

-l'écosystème de protection qui peut exister autour d'un enfant, ou qui pourrait se construire autour de lui.

Existe-t-il des personnes ressources ? Familiales, autres ? Prend-t-on le temps de découvrir cet écosystème de protection, de laisser les intéressés en parler ? Est-il possible d'en faciliter le maintien, ou d'en construire un avec les parents et leurs enfants ? « Interroger la posture des professionnels en favorisant une position « horizontale » au côté des parents plutôt qu'une posture d' « expert », favoriser un « penser ensemble de l'éducation. » (Projet pp.2-3)

Dans les « faits divers » qui interrogent l'efficience de la Protection de l'enfance, on interroge souvent la vigilance des professionnels, leur action, leur réactivité, leur lucidité. Il est pourtant un constat qui amène à se poser des questions : l'absence d'une personne investie par le titulaire de l'autorité parentale ou par l'enfant et qui soit susceptible de recueillir la détresse du parent, ou le mal-être de l'enfant. Pourquoi ce vide qui s'ajoute à la solitude, parfois à la honte, ou à l'impuissance ? Cette recherche-action donne le moyen de comprendre ce processus : « par l'expression, lorsqu'ils sont interrogés, de leur sentiment d'incompréhension par les institutions de leur vécu et d'une forme d'inadéquation des propositions d'aide à leurs besoins et leurs attentes, de stigmatisation, voire d'invisibilité. » (Voir projet p.3)

Dans les situations de forte vulnérabilité que l'on connaît, *ce qui évidemment met les enfants en danger* : l'extrême pauvreté, l'alcoolisme, la toxicomanie, la déficience intellectuelle, les troubles psychiques, comment construire un écosystème de vigilance ?

2° *Le choix des familles*

L'enquête auprès des familles n'a pas ciblé à priori des familles se trouvant en situation de précarité, d'exclusion, d'exil, ou d'immigration. Il se trouve que tels sont, en effet, les profils des familles proposées pour participer à l'enquête par les professionnels des groupes de travail. Ce n'est qu'une conséquence de nos variables de départ, qui étaient tout autres ... En effet, en accord avec l'ONPE au moment du dépôt de notre dossier, nous avons choisi de travailler avec des familles dont les enfants ont été soit en danger, soit en risque de danger, et

signalés (ou non) aux services de protection de l'enfance : information préoccupante, mesure d'AEMO ou AEDI, MECS, pères ou mères violents, vulnérabilités... Les familles ont été proposées à *partir de ces critères- là* par les professionnels participant aux deux groupes de travail.

A) *Le groupe de travail de Colmar*

Il a été constitué à partir de professionnels du Service Educatif Louis et Zélie des Apprentis d'Auteuil et d'un service de l'ARSEA (voir projet p.4). En conséquence, les familles qui ont été contactées pour participer à l'enquête étaient déjà connues des membres du groupe ; elles ont toutes été à un moment ou un autre de leur parcours suivies par la Protection de l'enfance. L'analyse de leurs entretiens permettra de montrer comment se sont déroulés ces suivis, de découvrir quels ont été les risques rencontrés par les enfants, leurs besoins et les ressources des parents et de leur entourage qui ont été mises en œuvre pour permettre aux enfants de « s'en sortir ».

B) *Le groupe de travail du Mans*

Il a été constitué à partir de professionnels qui sont en lien de travail avec l'Ecole Saint-Martin (une école de la deuxième chance) (voir projet p.4). Les familles proposées pour participer à l'enquête par le groupe de travail du Mans n'ont pas toutes été suivies par la Protection de l'enfance mais leurs enfants ont tous connu d'importantes difficultés scolaires. L'analyse de leurs entretiens permettra d'approfondir cette dimension de leurs parcours et d'élargir l'analyse à des questions touchant à la coéducation avec des professionnels liés à l'Education Nationale.

« La population concernée par cette recherche est constituée des familles disposant soit d'un suivi éducatif relevant de la Protection de l'enfance soit d'un suivi s'inscrivant dans une démarche éducative scolaire. En effet, la Protection de l'enfance a majoritairement affaire à des personnes fragilisées voire précarisées par les accidents de la vie, sociaux, économiques et liés aux difficultés du changement de région ou de pays. La précarité multifactorielle entraîne des ruptures cumulatives, des fragilités relationnelles, des difficultés d'intégration, des risques de désaffiliation et peut conduire à des situations de discrédit ; d'aucuns stigmatisent la pauvreté des réseaux de ces personnes. » (Voir projet p.5).

Bien sûr, les familles qui acceptent de répondre aux demandes d'entretien sont plutôt celles qui « s'en sont sorties » ou sont en voie de le faire. D'autres familles ont refusé poliment de nous rencontrer, car elles sont encore dans une toute autre temporalité. De plus, méthodologiquement comme sur le plan éthique nous avons choisi d'interroger des familles *qui n'étaient plus suivies par*

la Protection de l'enfance, ni dans le cadre d'une procédure liée à la Justice. Les familles qui ont accepté de participer à l'enquête ont certes connu de graves difficultés avec leurs enfants mais elles ont trouvé des moyens et des personnes-ressources pour « en sortir », et peuvent ainsi témoigner de leur parcours.

Ce que nous recherchons à travers la reconstitution des parcours de ces familles, ce sont donc des personnes-ressources qui ont pu être présentes auprès d'elles pour les aider à faire face aux difficultés rencontrées par leurs enfants. Leur expérience pourrait permettre notamment aux professionnels de mieux travailler à l'avenir avec des familles ayant des enfants en danger et/ou à risque.

Au cours de la seconde année qui commence nous nous pencherons également sur les travaux effectués par l'observatoire de la réussite éducative et sur ceux de Pierre Périer et Gilles Monceau qui portent sur la place des parents de milieux populaires à l'école.

Catherine Delcroix

Professeure de sociologie à l'Université de Strasbourg

Responsable du groupe de recherche MIGREVAL (Evaluations biographiques des politiques par les migrants en Europe) au sein du Laboratoire « Dynamiques Européennes »(DynamE) UMR7367

Responsable du parcours du Master de sociologie « Interventions Sociales, Comparaisons Européennes, Migrations »



Observatoire national de
la protection de l'enfance

Dossier suivi par :

+33 (0)1 58 14 22 50

Réf. : 054/2019

A l'attention de

Madame Catherine DELCROIX
Professeure de Sociologie
DynamE - Université de Strasbourg
Misha – 5 allée du Général Rouvillois – CS 50008
67 083 STRASBOURG Cedex

Paris, le 10 avril 2019

Madame,

Je vous prie de trouver ci-joint la copie du courrier de fin de contrat de convention de recherche envoyée à Monsieur Michel DENEKEN, président de l'Université de Strasbourg.

Je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes cordiales salutations.

Agnès GINDT-DUCROS
Directrice

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

La Directrice générale du GIPED à

A l'attention de Mr Michel Deneken
Président de l'Université de Strasbourg
4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67 081 Strasbourg Cedex

Réf. : 023/2019

Réf. : Convention : 2017/02

RAR 1A14978973099

Paris, le 4 avril 2019

Objet : Fin de contrat de recherche

Copie à : Professeure Catherine Delcroix

PJ : Convention de recherche / Avis du Conseil scientifique de l'ONPE

Monsieur le président,

Je vous informe par ce courrier de la décision du conseil d'administration du Groupement d'Intérêt Public de l'Enfance en Danger (GIPED) de mettre fin à la convention de recherche signée en date du 11 octobre 2017, concernant la recherche portant sur « *Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage* », sous la direction scientifique de la Pr Catherine Delcroix, qui avait été retenue dans le cadre de l'appel d'offres ouvert 2017 de l'ONPE.

Pour rappel, à l'occasion des appels d'offres annuels publiés par l'ONPE, le Conseil d'administration du GIP Enfance en Danger décide, après avis du conseil scientifique de l'ONPE, de soutenir des projets de recherche en protection de l'enfance.

Le conseil scientifique participe à l'accompagnement des recherches soutenues et évalue les travaux réalisés par un rapport de mi-étape puis par un rapport final de celles-ci. Après évaluation du Conseil scientifique, la direction de l'ONPE décide de la validation ou non des prestations et en informe le Conseil d'administration du Giped.

Par la signature de la Convention en date du 11 octobre 2017 entre le GIP Enfance en Danger et l'Université de Strasbourg, l'équipe de recherche s'est engagée :

- A fournir, après examen du rapport d'étape par le Conseil scientifique de l'ONPE et sur demande de la Direction de l'ONPE, un rapport d'étape modifié tenant compte des remarques faites (Article VI) ;
- A ne pas dénigrer l'ONPE (Article IX.3) ;
- A respecter une obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, et décision en provenance de l'ONPE qui ne relèvent pas du domaine public, ainsi qu'une interdiction de communiquer verbalement ou par écrit sur ces sujets sans l'accord préalable de l'ONPE (Article X).

Le 13 novembre 2018, la Pr Delcroix a été auditionnée par le conseil scientifique de l'ONPE au sujet du rapport à mi-étape de la recherche mentionnée ci-dessus.

Suite à cette audition, Mme Gindt-Ducros, Directrice de l'ONPE, a contacté début décembre la Pr Delcroix par téléphone pour lui faire part de l'avis rendu par le Conseil scientifique.

Elle l'a informée oralement que, suite à la lecture du rapport d'étape et à l'audition de présentation de ce rapport, le conseil scientifique n'avait pas validé le rapport d'étape en l'état et, conformément à la convention, avait demandé à l'équipe de présenter une nouvelle version en tenant compte des observations apportées dans l'avis, dans un délai d'un mois à compter de la date de réception de cet avis.

L'avis du conseil scientifique et la demande de modification du rapport à mi-étape ont été confirmés par courrier en date du 11 décembre 2018.

Suite à l'appel de Mme Gindt-Ducros, la Pr Delcroix a appelé l'ONPE cinq fois en une journée pour obtenir les coordonnées du président du conseil scientifique et des rapporteurs du rapport à mi-étape.

L'ONPE a informé la Pr Delcroix que les noms des rapporteurs étaient confidentiels et lui a transmis les coordonnées professionnelles du président du conseil scientifique, le professeur Marcel Jaeger.

Le 12 décembre 2018, la Pr Delcroix a écrit au Pr Jaeger afin de mieux comprendre l'avis rendu par le conseil scientifique.

Le 13 décembre, le Pr Jaeger a confirmé par mail à la Pr Delcroix que le Conseil scientifique était dans l'attente d'un rapport à mi-étape modifié.

Le 9 janvier 2019, la Pr Delcroix a adressé à Mme Gindt-Ducros et au Pr Jaeger une réponse à l'avis du conseil scientifique. Cette réponse a été transmise aux membres du conseil scientifique concernés, ainsi qu'à Mme Hélène Join-Lambert, nouvelle présidente du conseil scientifique.

La Pr Delcroix a souhaité obtenir les coordonnées de Mme Join-Lambert qui lui ont été transmises par l'ONPE.

Le 31 janvier, la Pr Delcroix a pris contact avec Mme Join-Lambert, qui lui a confirmé que sa réponse à l'avis du conseil scientifique serait étudiée lors de la prochaine réunion du conseil scientifique, le 12 mars 2019.

Parallèlement à cela, la directrice de l'ONPE a appris que la Pr Delcroix avait pris contact avec un chercheur extérieur au conseil scientifique de l'ONPE afin de lui faire part de l'avis du Conseil scientifique.

Elle a de plus appris par un participant à une réunion publique, que lors de celle-ci, la Pr Delcroix a remis en cause les compétences du conseil scientifique de l'ONPE pour juger une recherche-action.

Face à tous ces éléments, le 12 mars 2019, le conseil scientifique de l'ONPE a rendu à l'unanimité l'avis suivant :

Le conseil scientifique constate que l'équipe de recherche n'a pas répondu à sa demande de présenter une nouvelle version du rapport à mi-étape tenant compte des observations faites dans son avis du 13 novembre 2018. L'équipe de recherche n'a donc pas respecté les engagements pris dans la convention de recherche passée avec l'ONPE en ne fournissant pas les prestations prévues.

De plus, le CS considère que les réponses écrites données par la responsable scientifique de la recherche à l'avis du 13 novembre 2018 remettent en cause ses compétences.

Le CS signale que suite à son avis du 13 novembre, la responsable scientifique a tenté de prendre contact avec plusieurs de ses membres, ainsi qu'avec des personnes extérieures au CS. Le CS considère que ces prises de contact sont contraires aux règles déontologiques et constituent une tentative d'influencer sa décision.

Le CS considère que tous ces éléments conduisent à une rupture du dialogue avec l'équipe de recherche qui empêche la poursuite de leur collaboration sur cette recherche ainsi que la bonne réalisation des prestations prévues.

A l'unanimité, le conseil scientifique décide que l'équipe de recherche n'a pas pleinement satisfait aux obligations prévues dans la convention passée avec l'ONPE et recommande à la Direction de l'ONPE de mettre fin au contrat.

Vous trouverez en pièce jointe l'avis rendu par le conseil scientifique le 12 mars 2019.

Comme prévu dans la convention constitutive du GIPED, la Directrice de l'ONPE a avisé le conseil d'administration du GIPED de l'avis rendu par le conseil scientifique de l'ONPE.

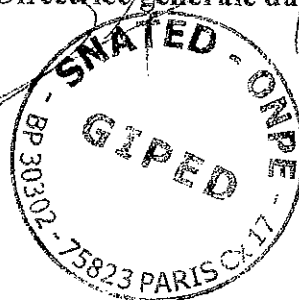
Le conseil d'administration, lors de sa séance du 19 mars 2019, a décidé à l'unanimité que l'équipe de recherche n'avait pas respecté les engagements pris lors de la signature de la convention de recherche du 11 octobre 2017 liant le GIPED et l'Université de Strasbourg :

- En refusant de transmettre un rapport d'étape modifié prenant en compte les modifications demandées suite à l'avis du conseil scientifique du 13 novembre 2018 et à la demande de la Directrice de l'ONPE, et en transmettant un document de réponses aux questions ne répondant pas aux exigences d'un rapport d'étape (Article VI);
- En remettant en cause les compétences du conseil scientifique de l'ONPE notamment dans ses capacités à juger de la qualité d'une recherche action, aussi bien dans la réponse écrite adressée par Mme Delcroix le 9 janvier 2019, que lors d'une réunion publique (Article IX.3, Article X);
- En contactant des personnes extérieures au conseil scientifique au sujet de l'avis rendu le 13 novembre 2018, cherchant ainsi à influencer la décision du conseil scientifique (Article X).

Le conseil d'administration du GIPED a donc décidé le 19 mars 2019 de résilier la Convention de recherche en date du 11 octobre 2017 pour non-application des dispositions de la convention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Violaine BLAIN
Directrice générale du GIPED





Observatoire national de
la protection de l'enfance

Avis du Conseil scientifique

Concernant un rapport à mi-étape

Intitulé de la recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Responsable scientifique : Catherine DELCROIX

Appel d'offres Ouvert Thématique Restreint **Année 2017**
 Rapport à mi-étape Rapport final

Conseil scientifique du 12 mars 2019

Le Conseil scientifique constate que l'équipe de recherche n'a pas répondu à sa demande de présenter une nouvelle version du rapport à mi-étape tenant compte des observations faites dans son avis du 13 novembre 2018. L'équipe de recherche n'a donc pas respecté les engagements pris dans la convention de recherche passée avec l'ONPE en ne fournissant pas les prestations prévues.

De plus, le CS considère que les réponses écrites données par la responsable scientifique de la recherche à l'avis du 13 novembre 2018 remettent en cause ses compétences.

Le CS signale que suite à son avis du 13 novembre, la responsable scientifique a tenté de prendre contact avec plusieurs de ses membres, ainsi qu'avec des personnes extérieures au CS. Le CS considère que ces prises de contact sont contraires aux règles déontologiques et constituent une tentative d'influencer sa décision.

Le CS considère que tous ces éléments conduisent à une rupture du dialogue avec l'équipe de recherche qui empêche la poursuite de leur collaboration sur cette recherche ainsi que la bonne réalisation des prestations prévues.

Décision

A l'unanimité, le Conseil scientifique décide que l'équipe de recherche n'a pas pleinement satisfait aux obligations prévues dans la convention passée avec l'ONPE et recommande à la Direction de l'ONPE de mettre fin au contrat.

Pour le Conseil scientifique,

Hélène JOIN-LAMBERT
Présidente du Conseil scientifique



Observatoire national de
la protection de l'enfance

CONVENTION de RECHERCHE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Le GIP Enfance en Danger, ci-après désigné « GIPED »

Installé à : 63 bis Boulevard Bessières, 75017 Paris

N°SIREN/SIRET : 18003100700032

dûment représenté par sa Directrice Générale, Anne-Sylvie SOUDOPLATOFF,

Pris en sa qualité de représentant de l'« Observatoire national de la protection de l'enfance »,
désigné ci-après par le terme l'« ONPE »,

et

d'une part,

Et

L'Université de Strasbourg, établissement public à caractère scientifique, culturel et
professionnel,

Situé 4 rue Blaise Pascal – CS 90032, 67 081 Strasbourg CEDEX

N° SIRET 13000545700010

dûment représentée par son Président, Michel DENEKEN,

agissant au nom et pour le compte de l'UMR 7367- Dynamiques européennes, dirigé par

Catherine DELCROIX,

(ci-après « le Laboratoire »),

d'autre part.

Le Laboratoire et l'ONPE sont désignés conjointement par le mot « PARTIES »

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur
entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

PREAMBULE :

L'ONPE est l'une des deux entités formant le GIP Enfance en Danger. La mission de l'ONPE est d'améliorer les connaissances en matière de protection de l'enfance, notamment par le recueil et l'analyse des données et des études sur la protection de l'enfance, ainsi que le développement et le financement de recherches en la matière.

L'ONPE émet ainsi de façon régulière des appels d'offre publics ayant pour objet la réalisation de recherches sur le thème de la protection de l'enfance.

L'ONPE a émis le 19 décembre 2016 un appel d'offre ouvert et public (ci-après l'« Appel d'Offre ») concernant le champ de la protection de l'enfance.

Les prestations objet de l'Appel d'Offre (ci-après les « Prestations ») sont les suivantes :

Disciplines concernées : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, DROIT, MÉDECINE...

L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) vise à produire et à améliorer la connaissance des phénomènes de maltraitance et/ou de mise en danger envers les mineurs ainsi que les effets des mesures de protection et d'éducation mises en œuvre.

Le Conseil scientifique de l'ONPE et le Conseil d'administration du GIPED conviennent chaque année de proposer un appel à projet ouvert à des équipes de recherche de toutes les disciplines concernées par ces phénomènes.

La diversité des travaux de recherche dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance en danger conduit le Conseil scientifique de l'ONPE et le Conseil d'administration du GIP Enfance en Danger à renouveler pour l'année 2017 un appel d'offres ouvert. Celui-ci est complété par un appel d'offres thématique (dont le texte peut être téléchargé sur le site www.onpe.gouv.fr).

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

L'objectif du présent appel d'offres est de développer l'étude de questions émergentes dès lors que leur approfondissement peut contribuer à éclairer l'action des intervenants ou des responsables techniques ou politiques exerçant dans le champ de la protection de l'enfance.

Recommandations générales :

Le Conseil scientifique sera particulièrement attentif à ce que les auteurs des projets aient anticipé les questions d'accès aux terrains, de relations avec les professionnels, les institutions, les services, les associations, etc. susceptibles de favoriser ou de permettre le contact avec les sources d'information et/ou les personnes ressources. Les accords de principe formalisés par les services concernés, le cas échéant, sont dans ce cadre fortement recommandés.

Par ailleurs, le projet pourra faire émerger des recommandations au niveau des pratiques de terrain et des politiques publiques dans le cadre français (y compris par la comparaison avec d'autres pays) afin de mieux prendre en compte les résultats des études de recherche et d'évaluation et de faire émerger ou rendre reproductibles des programmes ou dispositifs.

Enfin, les projets qui engagent une équipe pluridisciplinaire seront fortement appréciés.

Les projets favorisant des expérimentations pratiques innovantes à partir d'une approche pluridisciplinaire seront également fortement appréciés.

Par ailleurs, les projets devront faire émerger des recommandations opérationnelles à partir des recherches conduites afin d'aider les décideurs publics à repérer les meilleures pratiques en matière de protection de l'enfance.

A la suite de la réception par l'ONPE, le 15 mars 2017 d'une proposition détaillée du Laboratoire (ci-après l'« Offre ») en réponse à l'Appel d'Offre, L'ONPE a retenu l'Offre et charge le Laboratoire, qui l'accepte, de la réalisation des Prestations et notamment d'une recherche, ayant pour objet la découverte, l'invention, la progression de connaissances nouvelles et intitulée:

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

« Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage » (ci-après la « Recherche »).

L'Appel d'Offre et l'Offre sont attachés au présent Contrat (Annexes scientifiques 1 et 2) et font partie intégrante du Contrat.

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

Article I : OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat (ci-après le « Contrat ») a pour objet :

- d'une part, de définir les conditions de réalisation et de financement des Prestations ;
- d'autre part, de définir les conditions d'exploitation des Prestations et en particulier, de la Recherche.

Article II : DOCUMENTS CONSTITUANT LE CONTRAT

Le Contrat ainsi que son annexe financière et ses annexes scientifiques sont contractuelles.

Ainsi, Le Laboratoire s'engage au respect des conditions de réalisation des Prestations prévues dans l'Appel d'Offre et l'Offre.

En particulier, et sans que cette liste soit exhaustive, le Laboratoire s'engage à se conformer à l'Offre s'agissant :

- du calendrier des différentes phases d'exécution des Prestations ;
- de la composition de l'équipe affectée au projet.

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

Toute modification du Contrat de quelque nature qu'elle soit devra faire l'objet, au préalable, d'un accord formel de l'ONPE par voie d'avenant au Contrat, ou par un échange de lettres recommandées entre les Parties si l'ONPE le souhaite.

Article III : RESPONSABLES SCIENTIFIQUES DE LA RECHERCHE

III.1 Pour le compte de l'ONPE :

Le Directeur de l'ONPE, ou toute autre personne qui lui serait substituée, est chargé de suivre l'exécution du Contrat. Il certifiera le service fait.

Le Conseil scientifique de l'ONPE (ci-après le « Conseil Scientifique ») est une instance d'expertise, de conseil et de proposition qui se réunit au moins deux fois par an.

Il examine et évalue les Prestations selon les conditions prévues à l'article VI du Contrat.

III.2 Pour le compte du Laboratoire

Catherine Delcroix, ou toute autre personne qui lui serait substituée avec l'accord de l'ONPE, est responsable de l'exécution des Prestations et de la Recherche (ci-après le « Responsable Scientifique »).

Article IV : DUREE DU CONTRAT

Le Contrat entre en vigueur à sa date de signature et reste en vigueur jusqu'à la fin de la réalisation des Prestations par le Laboratoire. La durée du Contrat pour les droits et obligations relatives aux Prestations est de :

18 (dix-huit) mois

à compter de la signature des présentes.

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

Article V : MONTANT DU CONTRAT - PARTENARIATS

La somme allouée au Laboratoire pour l'exécution des Prestations et l'autorisation d'utilisation relative aux Prestations est fixée à une somme forfaitaire de

21 914,88 EUR

Cette somme couvre tous les frais et charges de toutes natures occasionnés par la réalisation de la Recherche et l'exécution des Prestations et notamment le remboursement de frais de déplacements, de séjour et d'édition-tirage ainsi que le montant de tous les frais généraux et fiscaux. Cette somme est ferme et non révisable pendant la durée du Contrat.

Dans le cas où des partenaires tiers seraient impliqués dans le financement des Prestations, le Laboratoire s'engage à respecter les termes du Contrat et s'engage à ce que les conventions signées avec des tiers respectent les termes des présentes et ne soient pas contradictoires avec les termes du Contrat.

L'ONPE pourra demander au Laboratoire de lui communiquer, le cas échéant, les conventions signées avec des tiers. Le Laboratoire devra faire droit à cette demande dans un délai de quinze (15) jours à compter de la réception de la demande formulée par l'ONPE.

En tout état de cause, et même en cas de communication des conventions signées par le Laboratoire avec des tiers, ces dernières ne seront pas opposables à l'ONPE.

Le détail de cette somme est précisé dans l'annexe financière du Contrat.

Article VI: CONDITIONS ET DELAIS DE REALISATION DES PRESTATIONS

VI.1 Définition des Livrables des Prestations

L'accomplissement des Prestations objet du Contrat et en particulier de la Recherche donnera lieu à la réalisation des livrables suivants :

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

- un rapport d'étape, qui comprendra entre 40 et 60 pages hors annexes (ci-après le « Rapport d'Étape ») ;
- un rapport final, qui comprendra entre 90 et 130 pages hors annexes (ci-après le « Rapport Final ») ;
- une note de synthèse, qui comprendra entre 10 000 à 13 000 signes (espaces compris). Un abstract d'une page comptant au maximum 2 500 signes (espaces compris) sera joint à cette synthèse, en version française et en version anglaise (ci-après la « Note de synthèse »).

conjointement désignés sous le terme les « Rapports ».

Lors de la rédaction des Rapports, Le Laboratoire utilise un langage et un style appropriés à la lecture de celui-ci par des travailleurs sociaux, des cadres professionnels, des responsables politiques et par des chercheurs du secteur social.

Le Laboratoire s'engage à faire preuve de rigueur scientifique lors de la rédaction des Rapports.

Le Laboratoire s'engage notamment, dans la rédaction des Rapports, à citer les sources des études et recherches qu'il pourrait être conduit à utiliser.

Le Directeur de l'ONPE et le Conseil Scientifique, pourront à tout moment demander au Laboratoire, par tout moyen, des documents ou précisions complémentaires en lien avec les Rapports.

Le Laboratoire disposera, sauf accord contraire des Parties, de quinze (15) jours pour communiquer au Directeur de l'ONPE et/ou au Conseil Scientifique, les documents ou précisions complémentaires demandés.

Le Directeur de l'ONPE et/ou le Conseil Scientifique jugeront seuls si les réponses ou précisions données par Le Laboratoire sont satisfaisantes.

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

VI.2 Délais et modalités de remise des Rapports

Le Laboratoire s'engage à fournir à l'ONPE :

- a) le Rapport d'Étape en 10 (dix) exemplaires papier et sous format électronique 9 (neuf) mois au plus tard après la date d'entrée en vigueur du Contrat.

Le Conseil Scientifique disposera de deux (2) mois à compter de la réception du Rapport d'Étape pour examiner le Rapport d'Étape et faire part de ses remarques au Directeur de l'ONPE.

Le Directeur de l'ONPE disposera à son tour d'un (1) mois pour examiner le Rapport d'Étape et pourra:

- valider le Rapport d'Étape ;
- ou
- faire part au Laboratoire, par tout moyen, de ses remarques et demandes de modifications du Rapport d'Étape. Le Laboratoire disposera alors d'un (1) mois à compter de la réception, par quelque moyen que ce soit, des remarques du Directeur de l'ONPE, pour corriger le Rapport d'Étape en tenant compte de ces remarques.

Le Laboratoire remettra le Rapport d'Étape modifié au Directeur de l'ONPE en 10 (dix) exemplaires papier et sous format électronique.

Le Conseil Scientifique disposera alors de deux (2) mois à compter de la date de remise du Rapport d'Étape modifié pour examiner le Rapport d'Étape modifié et faire part de ses remarques au Directeur de l'ONPE.

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

Le Directeur de l'ONPE disposera à son tour d'un (1) mois pour examiner le Rapport d'Étape et pourra:

- valider le Rapport d'Étape modifié ;

ou

- rejeter le Rapport d'Étape modifié. Le rejet du Rapport d'Étape modifié mettra immédiatement fin au Contrat.

Il est précisé que le calendrier et les modalités de remise et de validation du Rapport d'Étape et du Rapport d'Étape modifié pourront être modifiés, sous réserve de l'accord exprès, formulé par écrit, du directeur de l'ONPE.

- b) le Rapport Final accompagné de la Note de Synthèse en 10 exemplaires papier chacun et sous format électronique (version PDF) au maximum 18 (dix-huit) mois après la date d'entrée en vigueur du Contrat.

Le Rapport Final et la Note de Synthèse seront remis simultanément à l'ONPE.

Le Conseil Scientifique disposera de deux (2) mois à compter de leur réception pour examiner le Rapport Final et la Note de Synthèse et faire part de ses remarques au Directeur de l'ONPE.

Le Directeur de l'ONPE disposera à son tour d'un (1) mois pour examiner le Rapport Final et la Note de Synthèse et pourra:

-valider le Rapport Final et la Note de Synthèse ;

ou

-faire part au Laboratoire, par tout moyen, de ses remarques éventuelles sur le Rapport Final et la Note de Synthèse. Le Laboratoire disposera alors à son tour d'un (1) mois à compter de la réception des remarques du Directeur de l'ONPE pour corriger le Rapport Final et la Note de Synthèse en tenant compte de ces remarques.

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

Le Laboratoire remettra le Rapport Final et la Note de Synthèse modifiés à l'ONPE en 10 (dix) exemplaires papier chacun et sous format électronique (PDF).

Le Conseil Scientifique disposera alors de deux (2) mois à compter de la date de remise du Rapport Final et de la Note de Synthèse modifiés pour examiner le Rapport Final et la Note de Synthèse modifiés et faire part de ses remarques au Directeur de l'ONPE.

Le Directeur de l'ONPE disposera à son tour d'un (1) mois pour examiner le Rapport Final et la Note de Synthèse et pourra:

- valider le Rapport Final et la Note de Synthèse modifiés;
- rejeter le Rapport Final et la Note de Synthèse modifiés. Le rejet du Rapport Final et de la Note de Synthèse modifiés mettra immédiatement fin au Contrat.

Il est précisé que les modalités et le calendrier de remise et de validation du Rapport Final et de la Note de Synthèse et du Rapport Final et de la Note de Synthèse modifiés, pourront être modifiés, sous réserve de l'accord exprès, formulé par écrit, du Directeur de l'ONPE.

VI.3 Documents à fournir par L'ONPE

L'ONPE mettra à la disposition du Laboratoire les documents en sa possession nécessaires à la réalisation des Prestations. L'ONPE déterminera seul quels sont les documents nécessaires à la réalisation des Prestations.

VI.4. Participation du Laboratoire aux événements organisés par l'ONPE

Le Laboratoire s'engage à contribuer aux journées de rencontre (échanges et séminaires) et de valorisation que l'ONPE pourrait organiser.

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

Article VII : MODALITES FINANCIERES*a) Calendrier*

Un premier acompte sera versé à la signature du Contrat.

Il sera de : 8 765,95 EUR (soit 40% de la somme allouée) ;

Un deuxième acompte sera versé au moment de la validation du Rapport d'Étape prévue à l'article VI. 2. a).

Il sera de : 6 574,46 EUR (soit 30% de la somme allouée) ;

Le solde sera de : 6 574,47 EUR (soit 30% de la somme allouée). Il sera versé dans les deux (2) mois, suivant la validation du Rapport Final et de la Note de Synthèse par le Directeur de l'ONPE, telle que prévue à l'article VI. 2. b) et dès que le Directeur de l'ONPE aura considéré que le Laboratoire a pleinement satisfait aux obligations prévues au Contrat et notamment, que les réponses aux demandes éventuelles de documents et/ou de précisions complémentaires formulées par le Conseil Scientifique et/ou le Directeur de l'ONPE (telles que prévues à l'article VI.1 du Contrat) auront été jugées satisfaisantes.

b) Les versements seront effectués par virements :

Titulaire :

Université de Strasbourg

Agence comptable

4 rue Blaise Pascal CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Domiciliation : Trésor Public Strasbourg TPSTRASBOURG

Code Banque : 10071

Code Guichet : 67000

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

N° du Compte : 00001006200 Clé RIB : 18

Code BIC : TRPUFRP1

Si les coordonnées bancaires du Laboratoire venaient à être modifiées, celui -ci devra notifier en temps utile ce changement au Directeur de l'ONPE.

Article VIII : OBLIGATIONS DU LABORATOIRE/ DE L'UNITE

Le Laboratoire s'engage à mettre en œuvre toute la diligence requise conformément à l'obligation de résultats qui lui incombe pour remettre les Prestations selon les délais stipulés à l'article VI.2 et conformément à l'Offre.

Le Laboratoire s'engage à remplir seul ses obligations d'employeur vis-à-vis des personnels extérieurs à son établissement qu'il estimerait devoir rémunérer dans le cadre du Contrat. Il garantit à l'ONPE qu'il assume vis-à-vis de ces personnels ses obligations légales et réglementaires (et notamment les dispositions du code du travail, du code administratif et du code de la sécurité sociale) et avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur. Il reconnaît que l'ONPE a appelé son attention sur ce point.

Article IX : PROPRIETE INTELLECTUELLE ET PUBLICATIONS

IX.1 Définitions

Le terme « Résultats » désigne l'ensemble des informations et connaissances techniques et/ou scientifiques obtenues par le Laboratoire au cours de la réalisation des Prestations et de la Recherche.

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

IX.2 Propriété intellectuelle/ Autorisation

En contrepartie du paiement au Laboratoire de la somme visée à l'article V du Contrat, le Laboratoire autorise l'ONPE à imprimer, faire imprimer, publier, reproduire, adapter et promouvoir les Résultats et les Rapports, sous toute forme, dans toute langue ou dans tout pays, et ce pour la durée légale de protection des Résultats et des Rapports.

L'autorisation est consentie à titre non exclusif, sous réserve du parfait respect par le Laboratoire de ses obligations définies ci-après.

Le Laboratoire autorise expressément l'ONPE, à adapter, à reproduire, à produire et représenter les Résultats et les Rapports et ce en dehors des ouvrages et collections édités et/ou co-édités par l'ONPE dans le cadre de sa mission de service public.

L'autorisation permet ainsi notamment à l'ONPE:

- de reproduire les Résultats et les Rapports ;
- de traduire les Résultats et les Rapports ;
- de reproduire les Résultats et les Rapports sur tous types de supports, papier ou numérique, et ~~de les adapter ou~~ de les reproduire sous forme d'extraits ou de résumés ;
- de distribuer les Résultats et les Rapports ;
- de communiquer au public et de représenter les Résultats et les Rapports par tous vecteurs et médias ;
- de communiquer les Résultats et les Rapports au public sans mesure technique de protection qui en interdirait la copie.

L'ONPE pourra utiliser les Rapports et les Résultats pour ses besoins propres et ceux des collectivités et organismes partenaires. Le nom du Laboratoire sera mentionné lors de l'utilisation des Résultats.

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

Le Laboratoire pourra utiliser les Résultats pour ses besoins propres de recherche, de publications scientifiques et d'enseignement, sous réserve du respect des conditions prévues à l'article IX.3 ci-dessous.

En cas d'exploitation des Résultats à des fins commerciales, les Parties conviennent de se réunir pour en définir les modalités et négocier et conclure un contrat définissant les conditions d'exploitation des Résultats. On entend par exploitation à des fins commerciales les exploitations réalisées par des organismes privés en application d'un contrat avec l'ONPE, à destination du grand public et moyennant le versement d'un prix par ledit public, soit essentiellement l'édition d'ouvrages par des tiers, et ce en dehors des ouvrages et collections éditées ou co-éditées par l'ONPE.

IX.3 Publications

La communication ou la publication de tout ou partie des Résultats et/ou des Rapports et la publication des Résultats et/ou des Rapports modifiés par le Laboratoire est soumise à :

- l'approbation du Directeur de l'ONPE avant la présentation du Rapport Final au Conseil scientifique de l'ONPE,
- l'information préalable du Directeur de l'ONPE, si elle intervient après la validation du Rapport Final par le Directeur de l'ONPE.

Le Laboratoire s'engage à communiquer à toutes demandes qui lui seraient adressées par un tiers en vue de l'acquisition de droits sur les Rapports et/ou les Résultats.

Le Laboratoire assurera l'entière responsabilité de ses propos.

Le Laboratoire s'engage à faire preuve de rigueur scientifique dans le choix des publications.

Le Laboratoire s'engage notamment, dans la rédaction des publications/communications des

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention : **11 OCT. 2017**

Résultats, à citer les sources des études et recherches qu'il aura été conduit à utiliser pour la réalisation de la Recherche.

Le Laboratoire a une obligation de courtoisie et de non-dénigrement à l'égard de l'ONPE.

Pour les articles et ouvrages publiés utilisant ou portant sur les Résultats et/ou les Rapports ou une partie substantielle de ceux-ci, les références précises de la publication devront être communiquées au Directeur de l'ONPE et ce préalablement à la parution de l'article ou de l'ouvrage en question.

De plus, un exemplaire de l'ouvrage ou de l'article publié ainsi qu'une synthèse de cet ouvrage ou de cet article devra être remis à l'ONPE sous format papier et numérique, dans les plus brefs délais après sa publication et au plus tard quinze (15) jours après la date de publication.

L'ONPE pourra ainsi mettre en ligne l'article publié ou sa synthèse sur son site Internet situé à l'adresse : <http://www.onpe.gouv.fr/>.

Dans la mesure du possible, le Laboratoire garantit à l'ONPE la possibilité de reproduire la couverture du magazine.

Les publications et communications portant sur les Rapports et les Résultats, qu'elles soient le fait de l'ONPE ou du Laboratoire, devront mentionner le concours apporté par chacune des Parties à la réalisation de la Recherche (scientifique pour le Laboratoire, financier pour l'ONPE).

Dans le cadre d'une publication par le Laboratoire d'un ouvrage utilisant ou portant sur la Recherche ou ses Résultats, la mention « *La présente recherche a reçu le soutien de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE)* » figurera, de même que le logo de l'ONPE, sur tous les supports de communication visant à faire connaître l'ouvrage, ainsi que sur la couverture ou le quatrième de couverture de l'ouvrage, sauf instructions différentes de l'ONPE en cours d'exécution du contrat.

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

Dans le cadre d'une publication par le Laboratoire d'un article utilisant ou portant sur la Recherche ou ses Résultats dans une revue scientifique, un magazine et/ou un journal la mention « *La présente recherche a reçu le soutien de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE)* » devra figurer dans le corps de l'article ou en note de bas de page.

Dans un délai de deux (2) mois après le rendu du Rapport Final, le Directeur de l'ONPE se réserve le droit d'exiger qu'il ne soit pas fait mention du financement apporté par l'ONPE dans toute publication et communication.

La publication d'ouvrages s'inscrit dans la politique générale de l'ONPE en matière d'édition. Si l'ONPE décidait d'utiliser ou de publier tout ou partie des Résultats dans une de ses collections, cette publication se réaliserait dans le cadre de l'accord passé entre l'ONPE et l'éditeur choisi par ce dernier.

Article X : SECRET PROFESSIONNEL ET OBLIGATION DE DISCRETION

Le Laboratoire est tenu au secret professionnel et à l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, informations scientifiques ou techniques, études et décisions en provenance de L'ONPE dont il aura connaissance au cours de l'exécution du Contrat et qui ne relèvent pas du domaine public. Il s'interdit notamment toute communication écrite ou verbale sur ces sujets et toute remise de documents à des tiers sans l'accord préalable de L'ONPE.

De plus, le Laboratoire est tenu de respecter les règles éthiques propres au champ de la protection de l'enfance. Il est notamment tenu au secret professionnel (Art. L. 226-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles notamment).

Article XI : GARANTIES

Le Laboratoire déclare et garantit:

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

- qu'il est bien habilité à délivrer les autorisations au titre des droits sur les Rapports/les Résultats et que les Rapports/les Résultats sont originaux et n'ont jamais été publiés ;
- qu'il dispose de toutes les autorisations nécessaires en vue de la conclusion du Contrat. Notamment, le Laboratoire déclare qu'il a vérifié qu'il dispose de ces autorisations auprès d'éventuels co-financeurs et/ou propriétaires des Rapports/des Résultats. Le Laboratoire accepte de transmettre des copies des autorisations à l'ONPE.
- que les Rapports/les Résultats ne contiennent aucun élément diffamatoire, illégal et en tout état de cause, aucun élément susceptible de donner lieu à une action en justice;
- que les Rapports/les Résultats ne violent aucun droit de propriété intellectuelle ou droit au respect de la vie privée de toute personne ou entité.

Le Laboratoire s'engage à indemniser l'ONPE et à la garantir au titre de toute responsabilité, dommage, coût ou dépense (y compris honoraires d'avocats) résultant de tout manquement aux déclarations et garanties contenues dans le Contrat.

Ces déclarations et garanties restent en vigueur après la fin du Contrat.

Article XII : RESILIATION

XII.1. Force majeure

Si pour une raison de force majeure, le Laboratoire se trouve dans l'impossibilité d'exécuter l'une ou l'autre des Prestations ou l'ensemble de celles-ci, il doit en aviser l'ONPE par lettre recommandée avec accusé de réception dès qu'il aura connaissance de ce cas de force majeure.

L'ONPE a alors la faculté de résilier tout ou partie du Contrat ou d'en faire poursuivre l'exécution comme il l'entend.

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

La résiliation prend effet quinze (15) jours après la réception de la lettre recommandée.

Le Laboratoire fournit alors un rapport récapitulatif (le « Rapport Récapitulatif »), sous format papier et électronique, sur les travaux effectués dans le cadre des Prestations et les Résultats obtenus à la date de résiliation.

L'ONPE pourra demander au Laboratoire d'effectuer toute modification qu'il jugera nécessaire sur le Rapport Récapitulatif.

L'obligation de fourniture du Rapport Récapitulatif ne sera considérée remplie qu'une fois ce dernier validé par écrit par l'ONPE.

Le financement apporté par l'ONPE sera alors révisé par les Parties en tenant compte de l'avancement de la Recherche à la date de résiliation, étant précisé que l'ONPE ne pourra en aucun cas être tenue de verser le montant total correspondant à l'exécution des Prestations tel que prévu à l'article V dans le cas où les Prestations n'auraient pas été intégralement exécutées par Le Laboratoire, ou en cas de retard dans le délai d'exécution des Prestations.

En cas d'inexécution totale des Prestations, l'ONPE pourra demander le remboursement du premier acompte versé à la signature du Contrat selon les modalités définies à l'article VII du Contrat, qui devra être versé à l'ONPE par le Laboratoire dans les trente jours de la demande.

XII.2. Résiliation pour non-application des dispositions du Contrat

Le Contrat est résilié de plein droit à l'initiative de L'ONPE sans préavis ni formalité judiciaire, par le simple envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception mettant en application la présente clause résolutoire, et ce sans préjudice de tous autres droits ou actions notamment en vue de solliciter tous dommages-intérêts auxquels elle pourrait prétendre en cas de non-application par le Laboratoire des dispositions relatives :

- aux conditions et délais de réalisation de la recherche (article VI du Contrat) ;

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

- au secret professionnel et à l'obligation de discrétion (article X du Contrat).

En cas d'inexécution totale des Prestations, l'ONPE pourra demander le remboursement du premier acompte versé à la signature du Contrat selon les modalités définies à l'article VII du Contrat, qui devra être versé à l'ONPE par le Laboratoire dans les trente jours de la demande.

En cas d'inexécution partielle des prestations ou de retard dans l'exécution des Prestations, l'ONPE ne sera pas tenue de verser la somme correspondant au deuxième acompte et/ou au solde. En tout état de cause, l'ONPE ne pourra être tenue de verser le montant total correspondant à l'exécution des Prestations tel que prévu à l'article V. Si ces sommes ont déjà été versées, l'ONPE pourra demander le remboursement du deuxième acompte et/ou du solde, qui devra être versé à l'ONPE par le Laboratoire dans les trente jours de la demande.

XII.3. Résiliation liée au départ du Responsable Scientifique

Le Contrat est résilié de plein droit, dans les mêmes conditions que celles prévues à l'article XII.2., lorsque le Responsable Scientifique de la Recherche pour le compte du Laboratoire nommément désigné à l'article III du Contrat cesse ses activités pour cause de décès, mutation, mise à la retraite ou pour tout autre motif le séparant pour au moins douze (12) mois de l'Unité de recherche qu'il dirigeait.

Dans ce cas, la résiliation prend effet quatre-vingt dix (90) jours après la cessation des activités du Responsable Scientifique.

Toutefois, dans cette hypothèse, le Laboratoire a la faculté de demander le maintien en vigueur du Contrat dans un délai de soixante (60) jours après la cessation des activités du Responsable Scientifique.

A cet effet, il propose au Directeur de l'ONPE le nom d'un nouveau responsable scientifique et le Directeur de l'ONPE prend une décision tendant au maintien en vigueur, à la

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

modification ou à la résiliation du Contrat, dans un délai de quatre-vingt dix (90) jours courant à partir du moment où le Responsable Scientifique a cessé ses fonctions.

XII.4. Résiliation à l'initiative d'une partie

D'une manière générale, et en dehors des cas régis par l'article XII 2 et XII 3, le Contrat peut être résilié par l'une des Parties en cas d'inexécution par l'autre d'une ou plusieurs des obligations contenues dans ses diverses clauses. Cette résiliation ne devient effective que vingt-cinq (25) jours après la réception par la Partie défaillante d'une lettre recommandée avec accusé de réception de la Partie plaignante exposant les motifs de la plainte, à moins que dans ce délai la Partie défaillante n'ait satisfait à ses obligations ou n'ait apporté la preuve d'un empêchement consécutif à un cas de force majeure.

L'exercice de cette faculté de résiliation ne dispense pas la Partie défaillante de remplir les obligations contractées jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation et ce, sous réserve des dommages éventuellement subis par la Partie plaignante du fait de la résiliation anticipée du Contrat.

XII.5. Remise des travaux, documentation et rapport récapitulatif

En cas de rupture du contrat en raison d'une faute du Laboratoire, Le Laboratoire devra remettre sans délai à l'ONPE, dans le cas où l'ONPE en ferait la demande :

- tous les documents qui lui ont été confiés par l'ONPE ;
- les sources et la documentation associée de la Recherche en cours ;
- un rapport récapitulatif (le « Rapport Récapitulatif »), sous format papier et électronique, sur les travaux effectués dans le cadre des Prestations et les Résultats obtenus à la date de résiliation. L'ONPE pourra demander au Laboratoire, d'effectuer toute modification qu'elle jugera nécessaire sur le Rapport Récapitulatif. L'obligation de fourniture du Rapport Récapitulatif ne sera considérée remplie qu'une fois ce dernier validé par écrit par l'ONPE.

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

Plus généralement, sans que cette liste soit exhaustive, et dans le cas où l'ONPE en ferait la demande, le Laboratoire fournira tous les documents, toutes les données permettant à l'ONPE de poursuivre ou de faire poursuivre par un tiers de son choix les Prestations inachevés par Le Laboratoire.

Article XIII : PRESCRIPTION

Les Parties conviennent d'aménager contractuellement la durée de la prescription pour toute action pouvant être engagée par le Laboratoire contre l'ONPE sous quelque fondement que ce soit au titre de la validité et/ou de l'exécution du Contrat. La durée de prescription est d'un an à compter de la signature des présentes pour toute action à l'encontre de l'ONPE concernant la validité du Contrat. La durée de prescription est d'un an à compter du fait générateur de l'inexécution pour toute action à l'encontre de l'ONPE concernant l'exécution du Contrat.

Article XIV : LOI APPLICABLE - REGLEMENT DES LITIGES

Le Contrat est soumis aux lois et règlements français.

En cas de contestation, litiges ou autres différends éventuels sur l'interprétation ou l'exécution du Contrat, les Parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation. Elles pourront recourir, le cas échéant, à une personne choisie d'un commun accord.

Si néanmoins le désaccord persiste, le litige relèvera alors des tribunaux de Paris.

Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

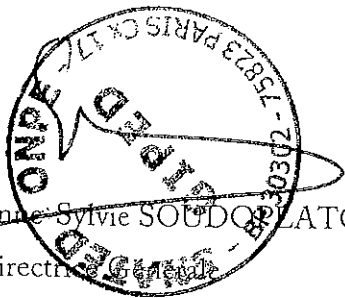
Fait en trois exemplaires originaux,


A Paris, le 11 OCT. 2017

A Strasbourg, le 13/10/2017

Le GIP Enfance en Danger

L'Université de Strasbourg

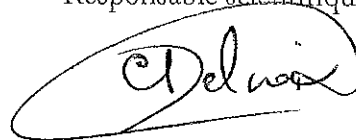

 Anne-Sylvie SOUDOP LUTOFF
 Directrice


 Le Président de l'Université
 de Strasbourg.
 Par délégué
 Michel DENEBRY de la Direction
 de la Recherche
 Présidente **Béatrice MEIER-MULLER**

L'ONPE

Directeur

Catherine DELCROIX
Responsable scientifique



Convention ONPE 2017/02

Prestataire : Université de Strasbourg

Recherche : Protection de l'enfance : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Date de la convention :

11 OCT. 2017

Madame Agnès Gindt-Ducros
Directrice de l'Observatoire national de la protection de
l'enfance
Observatoire national de la protection de l'enfance
BP 30302
75823 Paris Cedex 17

Strasbourg, le 6 mai 2019
Objet : Rupture de contrat Catherine. Delcroix
Réf. : MD/CF/ N° 2019-056

Michel DENEKEN
Président

Madame la Directrice,

Secrétariat
Stéphanie Felden
Tél : 03 68 85 70 81
stephanie.felden@unistra.fr

Vous m'avez fait part de la décision de l'ONPE de faire usage de l'article VI de la Convention du 11 octobre 2017 pour mettre fin au contrat qui lie l'ONPE au projet porté par la Professeur Catherine Delcroix. Cette décision découle de l'avis négatif du Conseil scientifique suite à l'audition du 13 novembre 2018 et du complément d'informations de huit pages que la Prof. Delcroix a fait parvenir au Conseil scientifique. Dans la mesure où une telle décision est très rare et met en péril un projet qui implique plusieurs partenaires et des dizaines de salariés et chercheurs, nous avons examiné de près l'ensemble des pièces qui nous ont été communiquées.

Au préalable, nous souhaitons souligner que la Prof. Delcroix a une très grande expérience de coordination de projets scientifiques et de projets de type recherche-action et est une chercheuse largement reconnue. Elle a donc les compétences et l'expérience nécessaires et a mené à bon port de très nombreux projets avec un nombre très important de partenaires académiques et du monde associatif.

En relisant le projet initialement soumis, l'avis du Conseil Scientifique suite à l'audition de Mme Delcroix, et sa réponse, nous constatons que la démarche entreprise ainsi que les progrès réalisés au cours de la première année du contrat sont conformes au projet qui a été sélectionné en 2017 et qui portait principalement sur les parents, leurs parcours et leurs relations avec les différents interlocuteurs institutionnels. De manière plus précise, on peut remarquer que :

Cabinet de la Présidence
Bât. Nouveau Patio
20a, rue René Descartes

Adresse postale :
4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95
www.unistra.fr

- 1) L'équipe compte bien intégrer les apports des travaux cités dans le bilan du CS (Dürning, Mackiewicz, etc... cf. réponse p.3). Dans la mesure où une recherche-action consiste précisément à co-construire les savoirs entre les acteurs de terrain et les chercheurs universitaires, une certaine inductivité dans la démarche permet de ne pas enfermer la recherche dans des cadres théoriques pré-construits. C'est peut-être aussi ce parti pris qui motive les critiques à la fin du rapport du CS concernant la posture distanciée et la rigueur. Dans la mesure où il faut gagner la confiance des parents mis en cause et suivie par un fort encadrement institutionnel, la démarche

adoptée, connue en sociologie de « compréhensive », vise précisément à établir une relation de confiance avec les enquêtés et comprendre en toute objectivité les ressorts, mobiles et motivations qui peuvent conduire à des situations de maltraitance. Il y a beaucoup de malentendus dans l'espace public sur cette démarche où la sociologie a pu par exemple être accusée de « trouver des excuses », alors que la compréhension des comportements déviants est précisément le préalable d'une intervention sociale efficace.

- 2) Il ne semble pas illégitime de questionner les parcours d'immigration, de pauvreté, d'exil ou d'exclusion dans un tel projet dans la mesure où ces formes de désaffiliation sociale ont des effets sur les liens familiaux et sociaux, le rapport aux institutions et mettent les structures familiales sous tension.
- 3) L'objection la plus fondamentale soulevée par le CS est la focale de la recherche sur les parents. Cette objection forte ne peut cependant constituer un motif suffisant dans la mesure où ce parti-pris avait été annoncé dans le projet initial, validé par le CS en 2017, mis en pratique par les deux équipes, et aujourd'hui contesté. En d'autres termes, le CS propose d'arrêter un financement sur un projet qui a scrupuleusement respecté ses engagements et les termes de son contrat.

La rupture du contrat s'appuie ainsi sur un changement d'orientation scientifique de l'ONPE en cours de contrat, mais ce motif n'est pas acceptable par l'Université de Strasbourg. Il est évidemment possible de réorienter un programme de recherche. Ceci peut se faire par accord réciproque et amendement de la convention, et non par rupture unilatérale du contrat. Enfin, par ailleurs, les autres financeurs du projet sont très satisfaits du déroulement de cette recherche-action. En contactant individuellement les autres partenaires du projet dans une démarche peu constructive, l'ONPE a par ailleurs déstabilisé l'ensemble du projet, dont il a pourtant cautionné les enjeux en 2017, enjeux qui, nous le répétons ont été totalement respectés en termes d'axes de recherche-action signés au départ.

Vous soulevez différents points opérationnels visant à justifier votre décision de ne pas poursuivre le financement. Nous en contestons vigoureusement le bienfondé.

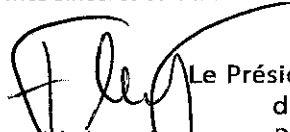
- 1) Non remise d'un nouveau rapport de mi étape tenant compte des remarques du CS du 13 novembre 2018. Le courrier du 11 décembre qui notifie la décision du CS dit : "vous disposez d'un mois à partir de la réception de l'avis du Conseil scientifique pour corriger le rapport d'étape en tenant compte des observations faites". La Pr. Delcroix a respecté le délai (réponse envoyée le 9 janvier), a envoyé une réponse dense de 8 pages, reprenant point par point les critiques émises. Il ne s'agit effectivement pas d'un nouveau rapport (le premier faisant 84 pages) mais d'une réponse ciblée, ce qui est un format de réponse tout à fait classique et en vigueur dans les meilleures agences de moyens. Dans la mesure où l'ONPE ne demande pas un nouveau rapport mais bien de "corriger le rapport d'étape" et dans la mesure où la Pr. Delcroix répond de manière détaillée, votre critique sur ce point ne peut être considérée comme un argument pour rompre un contrat de recherche.

- 2) Remise en cause des compétences du CS dans la réponse écrite de la responsable scientifique. Il n'y a aucun élément dans le rapport de 8 pages qui conteste la compétence des membres du CS. La réponse est vigoureuse à un avis négatif du CS, mais il n'y a aucune contestation des compétences professionnelles des membres du CS- simplement une divergence sur ce qui doit être au centre de cette recherche-action. Le vrai enjeu est un changement de politique de l'ONPE qui souhaite recentrer les recherches sur les enfants alors que le projet propose de se focaliser sur la relation parents/travailleurs sociaux. Encore une fois, le projet a été réalisé à mi-parcours conformément à ce qui avait été promis au moment du dépôt du projet.

- 3) Tentative d'influencer la décision du CS par des prises de contact avec des membres ou des extérieurs. Il est pour moi tout à fait évident qu'au vu d'une réponse négative sur un travail de recherche mené strictement selon les termes du contrat initialement approuvé, que tout chercheur concerné par une telle situation (encore jamais arrivé à ma connaissance pour un chercheur de l'université de Strasbourg), vise à comprendre le bien-fondé scientifique d'un tel avis. La Pr. Delcroix n'a pas outrepassé ses droits en cherchant tout simplement à en savoir plus sur les causes de cet avis négatif. Il n'est pas question d'influencer le jury, mais de comprendre ses décisions. Ceci est plus que légitime, ce d'autant que la Prof. Delcroix est responsable d'un projet qui implique de très nombreux acteurs, qu'ils s'agissent des co-financeurs (qui eux-mêmes ont besoin de comprendre les raisons scientifiques de votre décision), des chercheurs ainsi que des acteurs de terrain. Il est de sa responsabilité de comprendre et de pouvoir expliquer à son tour. Il n'y a là aucune tentative d'influencer le jury. Aucun acteur de ce projet ne peut accepter qu'un contrat de recherche mené dans les règles de l'art et conforme au projet déposé, puisse être arrêté brutalement sur des motifs qui nous apparaissent artificiels visant à couvrir un changement de votre politique scientifique.

Je ne puis accepter ni votre démarche de rupture unilatérale de contrat sur des motifs qui ne sont pas fondés, anéantissant une coopération de recherche qui a porté ses fruits, ni votre remise en cause de l'intégrité de la Prof. Delcroix. C'est pourquoi par la présente je demande fermement à l'ONPE d'honorer ses engagements contractuels et de poursuivre le financement conformément au contrat signé.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, mes sincères salutations.



Michel Deneken
Président

Le Président de l'Université
de Strasbourg
Par délégation
La Vice-présidente Recherche
et Formation Doctorale
C. FLORENTZ

Copie :

André Altmeyer, directeur général adjoint, Apprentis d'Auteuil
Lise - Marie Schaffhauser, Coordinatrice Pôle Innovation Recherche, Collégiale UNAPP
Fabienne Quiriau, Directrice générale, CNAPE mission protection de l'enfance
René Bandol, Directeur général, ARSEA
Didier Botton, Directeur général, INALTA

**2) A l'initiative du projet - l'expérimentation du Pole d'Echanges
pour une Solidarité Educative PEPSE**

A l'initiative du projet de recherche - l'expérimentation du Pôle d'Échanges pour une Solidarité Éducative PEPSE

Chronique du Pepse An 1 –

Pepse An 2 –

Le Pepse vu par Apriles – L'agence des Pratiques et Initiatives Locales créée par l'ODAS dont l'objectif est d'expertiser, favoriser la visibilité d'initiatives inspirantes d'en accompagner l'essaimage et d'aider les porteurs de projet à capitaliser sur leurs expériences

Le Blog créé spécialement est toujours accessible à l'adresse

On y retrouve des Images, petits films des ateliers y compris atelier philo avec les enfants- des documents partagés et les chroniques de Capacitation citoyenne

Également le Parrainage vu par les Jeunes de la Mecs (la fontaine)

Un essaimage dans la Drome ...et dans l'Aisne

<https://pepseblog.wordpress.com/>

Un des films réalisés par lePP Bertrand Hagenmuller sur « l'éducation partagée » et présenté aux Assises de la Protection de l'Enfance de Metz est également en ligne sur

<https://www.youtube.com/watch?v=JhcpK-wrmw4>

Pôle d'Échange Pour la Solidarité Éducative !

La volonté d'élaborer et de développer un " **Pôle d'Échange Pour la Solidarité Éducative !** " **PEPSE !** s'appuie sur cinq postulats :

1. L'éducation des enfants, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, la reconnaissance des ressources, de l'expérience, de la compétence de chacun sont une opportunité, **une chance de faire société et de penser un vivre ensemble plus tolérant et plus solidaire** en multipliant les passerelles entre citoyens, entre institutions et entre citoyens et institutions.

La **solidarité éducative** a pour enjeu de créer des rapports d'éducation nouveaux, **en favorisant la connaissance de l'autre dans sa différence** plutôt que la reproduction du même.

2. L'éducation appartient à tous les acteurs du territoire : familles, enfants, adultes référents professionnels ou non, éducation nationale, services socio-éducatifs, associations, monde de l'apprentissage, de l'entreprise, etc... Ici l'éducation est entendue au sens large - éducation formelle, non formelle, informelle tant pour les enfants et jeunes que pour les parents et les différents professionnels et bénévoles.

3. C'est dans l'échange et le croisement des multiples expériences éducatives que se construit une politique d'éducation partagée sur un territoire.

4. La solidarité éducative suppose **du temps et un espace partagé, un tiers-lieu éducatif** faisant médiation et se développant à l'articulation des politiques existantes. **Un lieu de liens et de liants** entre les politiques de l'éducation nationale, de la famille, de l'enfance, de la protection de l'enfance, de la ville, de la jeunesse et de l'éducation populaire...

5. Il faut aux acteurs du territoire, qu'ils soient professionnels, élus, associatifs, parents, enfants, **un espace-tiers pour penser, expérimenter, se ressourcer, partager des expériences et imaginer ensemble l'éducation d'aujourd'hui et de demain.**



elle m'a donné la force d'avoir un autre goût à la vie

*«paroles visibles»
sur
[youtube.com/
watch?v=JhcpK-wrmw4](https://www.youtube.com/watch?v=JhcpK-wrmw4)*



Apprentis d'Auteuil et l'UNAPP, partageant les valeurs de l'engagement bénévole pour une citoyenneté active, ont donc conclu une convention de collaboration **dans un esprit de « compagnonnage »** pour monter ce projet d'espace-tiers, le **“ PôLe d'Échange Pour la Solidarité Éducative ! ”** (**PEPSE !**).

L'Institut Européen de philosophie pratique « iePP » chargé de l'animation du processus et de sa mémoire audio-visuelle, **Bénédicte Goussault**, chercheuse au sein du laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformation des pratiques éducatives et des pratiques sociales LIRTES pour les Récits de Vie, et **Capacitation Citoyenne** pour constituer une biographie collective, sont d'ores et déjà partenaires du projet.

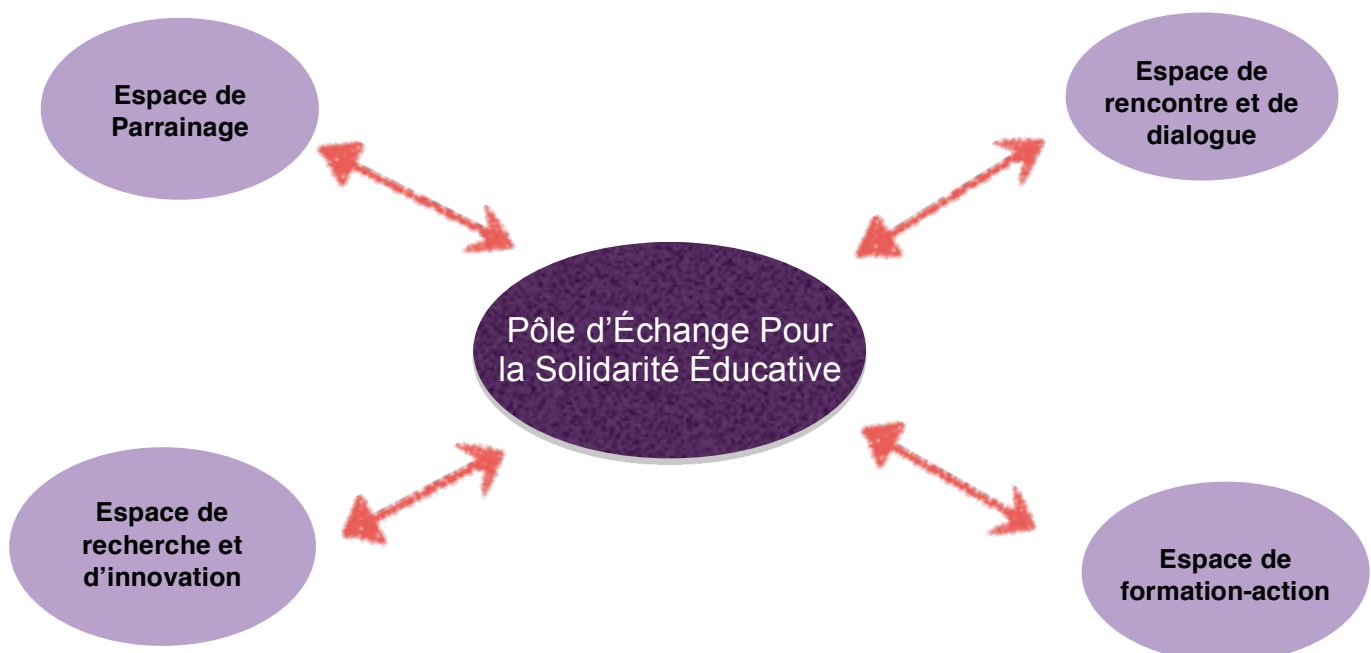
*L'éducation c'est transmettre,
échanger, partager... c'est grandir
ensemble, bouger, apprendre...
c'est laisser s'exprimer, laisser
grandir*

Le “ PôLe d'Échange Pour la Solidarité Éducative ! ” tiers-lieu de DIALOGUE-FORMATION-PARRAINAGE-INNOVATION !

• La rencontre et le dialogue, par une école des débats autour de la question éducative

Le PEPSE ! est un espace de rencontre et de dialogue, un lieu où les différents acteurs concernés par l'éducation pourront échanger, prendre du recul, se ressourcer au contact des autres à travers notamment des :

- Partages d'expériences
 - Cafés philo
 - Rencontres informelles lors de « Temps Libres »
 - Projections/débats
- Etc.



• La formation-action

Le PEPSE ! proposera régulièrement des co-formation-action à destination des acteurs éducatifs du territoire sur des sujets comme :

- Co-éducation
 - Action collective éducative
 - Transmission
 - Laïcité et vivre ensemble
 - Conditions favorables à la participation et à la prise en compte de chacun
 - Autorité partagée
 - Animation de réunion participative
 - Reconnaissance des compétences acquises par l'expérience
- Etc.

Elle a à peu près les mêmes problèmes que moi, elle est dans le même endroit que moi, on est dans la même situation. Et elle comprend les douleurs.

• Le parrainage et la mise en réseau

Le parrainage de proximité est un élément fondamental pour créer des solidarités locales et repenser l'éducation partagée. Le PEPSE ! deviendra une plate-forme de parrainage multiforme :

- Organisation de « Vis ma vie » entre partenaires de différentes institutions
 - Création d'une « bourse de parrainage »
 - Transmission d'expériences de parrainage
- Etc.

• La recherche et l'innovation

Le PEPSE ! sera un lieu d'expérimentation d'innovations susceptibles de favoriser des évolutions éducatives sur le territoire :

- Expérimentations d'actions collectives éducatives sur le territoire entre participants du PEPSE !, ce qui favorisera ainsi le développement du partenariat
- Expérimentations in situ dans le quotidien de chaque acteur
- Capitalisation et transmission d'expériences

Y'a qu'elle qui m'a aidée à faire ça parce qu'il n'y a qu'elle qui a osé faire le premier pas vers moi.

Les actions du PEPSE ! ainsi que le fonctionnement même du pôle feront l'objet d'une évaluation continue par les participants et des chercheurs, assurant ainsi une amélioration continue du dispositif.

Le **PEPSE !** par une démarche participative et collaborative

Une logique participative à géométrie variable

Pour s'adapter aux contraintes des participants et dans un but d'efficacité les ateliers de co-élaboration du **PEPSE !** se déploieront sous deux formes:

Les « **Hauts plateaux** » dont le but est de prendre de la hauteur ensemble, croiser les regards, se ressourcer, expérimenter avec tous les acteurs du territoire désireux de participer : institutionnels, élus, citoyens intéressés, parents, enfants.

Les « **Petits plateaux** » dont l'objectif premier est de se retrouver au sein de dispositifs existants (Apprentis d'Auteuil, CAF, Mairie -CLSPD...) pour découvrir les pratiques des uns et des autres et imaginer des solidarités actives.

Un **groupe ressource citoyen** formé de professionnels, de bénévoles, de parents, d'enfants et de jeunes... coordonnera l'ensemble de cette animation.

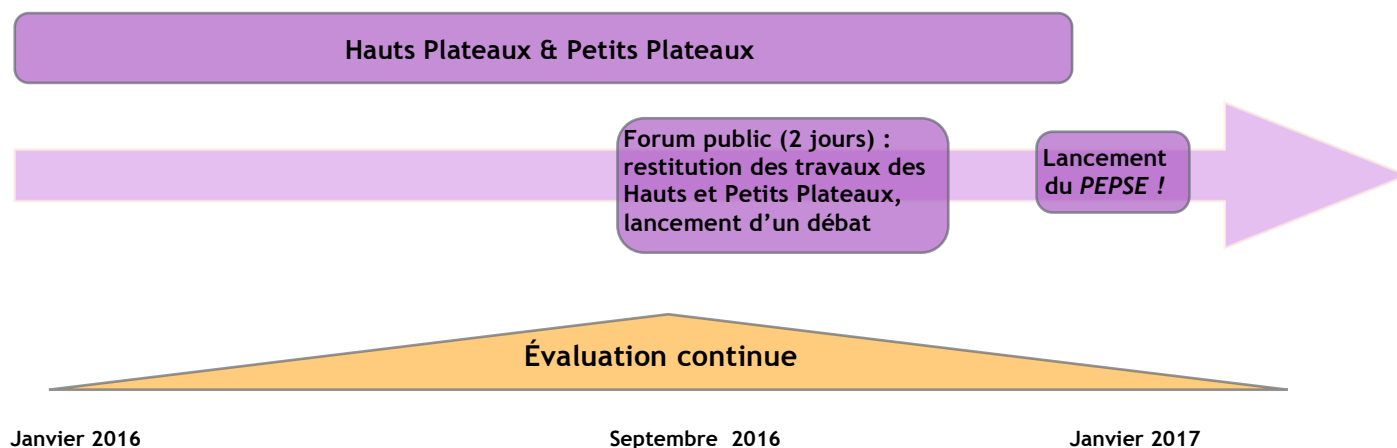
Moi quand j'aide les autres je me sens soulagée, je me sens délivrée. C'est comme si j'avais une case au fond de moi qui n'avait pas été ouverte et que je suis obligée d'ouvrir pour aller voir les autres, pour pouvoir connaître plein de monde, pour ne pas être toute seule.

Un fonctionnement collaboratif en chaîne d'animation

Le **PEPSE !** aura besoin pour fonctionner de citoyens :

- **bénévoles** issus des groupes impliqués dans le lancement
- **professionnels** sur une logique de « temps tournants » à raison de quelques heures par mois
- **intervenants** animateurs et formateurs extérieurs

Les étapes de la mise en place du **PEPSE !**



PEPSE

Pôle d'Expérimentation Pour les Solidarités Éducatives

L'an 2, Edito

Des convictions partagées : La vie de tout être humain est un apprentissage en soi, c'est comme ça ! Et son enrichissement dépend de la façon dont l'écosystème physique et social dans lequel il vit va réunir les conditions d'un développement harmonieux.

Cela nécessite d'**agir TOUS ensemble**, parents, enfants, familles, adultes, éducateurs, enseignants, élus, institutions, associations, citoyens...

Plus facile à dire qu'à faire? Oui mais ...

Forts d'une volonté commune et riches d'expériences, Apprentis d'Auteuil Centre Ouest, l'Unapp, Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité, L'Institut Européen de Philosophie Pratique et Capacitation Citoyenne décident en 2015 de travailler concrètement sur le territoire de l'agglomération Mancelle.

L'objectif : « **penser ensemble** » les solidarités éducatives et se donner les moyens d'expérimenter des changements pour mieux « **vivre et grandir ensemble** ». Nous invitons tous ceux qui le souhaitent à nous rejoindre...

De cette rencontre très « collaborative » est venue l'idée du PEPSE : « **ce que nous avons en commun, c'est l'éducation et l'éducation ça se partage....** »

L'an 1 a été une préfiguration/expérimentation de ce que pourrait être le Pepse ! Il a alterné deux types de moments permettant rencontre, expression, intelligence collective et expérimentation :

- **Les Hauts Plateaux - pour prendre de la hauteur ensemble**, croiser les regards avec l'ensemble des personnes intéressées à imaginer des solidarités éducatives
- **Les Petits Plateaux- pour se retrouver au sein de dispositifs** existants pour découvrir les pratiques des uns et des autres ...

Bien sûr tout s'articule, bouscule un peu les repères, demande un peu de temps.... Mais de la mobilisation de tous ces acteurs de l'éducation quelque soit leur âge et leur rôle social ont émergé :

- **Un PEPSE qui a des idées** : le parrainage comme « autrui significatif », le contre-pied pédagogique ou comment aider l'autre nous permet d'aller mieux, écoutons ce que nous disent ceux que l'on n'entend pas, l'intérêt d'un tiers lieu/ temps, une parenthèse pour repenser ensemble les enjeux personnels et sociétaux liés à l'éducation
- **Un PEPSE qui donne des idées** : Les prémices d'alliances qu'on travaille à rendre fructueuses entre les uns et les autres : jeunes et professionnels, jeunes entre eux, associations et institutions...
- **Un PEPSE qui ne s'endort pas sur ses lauriers** : un blog, des films, des méthodes « animantes »... la boîte à outils s'agrandit !
- **Un PESPE qui fait boule de neige** : L'intérêt pour une démarche novatrice qui inspire d'autres territoires, d'autres actions...

L'an 2, on passe à la vitesse supérieure pour aboutir à plus de réalisations concrètes, nourrir de nouveaux Échanges et Expérimentations ... et conforter les apports de l'an 1 notamment sur la démarche participative et ses modalités de mise en œuvre.

C'est aussi l'objet du travail engagé avec des **acteurs de la Drôme** autour du Schéma Départemental des Familles de la CAF, de la participation aux rencontres de l'**AEDE**, de la rencontre des **Semaines Sociales** « Ensemble l'Éducation » avec l'Atelier proposé par le Pepse « **Petite fabrique d'éducation partagée** »...

*Et pendant ce temps là... les Acteurs des politiques publiques sociales s'attachent au concept de développement social local...
Nous nous y retrouvons bien...*

Pepseblog.org

Le parrainage de proximité se donne du PEPSE

Mis à jour le: 08-07-2016

Contact action : [>> VAUGRU Mélinna : consulter sa fiche](#)

Type d'action :

- Education
- Relations de voisinage
- Liens intergénérationnels
- Lutte contre l'exclusion sociale
- Protection de l'enfance
- Parentalité
- Jeunesse
- Gouvernance, partenariats institutionnels
- Nouvelles pratiques professionnelles
- Participation des habitants
- Bénévolat

Région : Pays de la Loire

Sur le vif :

« L'éducation c'est transmettre, échanger, partager... C'est grandir ensemble, bouger, apprendre... C'est laisser s'exprimer, laisser grandir », une participante au groupe ressource de PEPSE

Porteur(s) de l'action :

la direction du territoire centre ouest d' Apprentis d'Auteuil et l'Union nationale des acteurs de parrainages de proximité (UNAPP)



Objectif(s) et bref descriptif :

Afin de développer de nouvelles formes de parrainage de proximité et d'alimenter une réflexion nationale pour changer l'image du parrainage encore trop souvent perçu comme une pratique paternaliste, Apprentis d'Auteuil et l'UNAPP ont initié sur l'agglomération mancelle (Sarthe) une démarche expérimentale. Largement ouverte à l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance (professionnels, parents, enfants, bénévoles), ainsi qu'à l'ensemble de la société civile, cette démarche, qui s'articule autour de

temps d'échanges participatifs doit permettre à chacun d'alimenter une réflexion sur des nouveaux modes de parrainages, conçus dans une perspective d'éducation partagée et de renforcement du vivre-ensemble. Cette démarche évolutive s'est formalisée au sein d'un espace collaboratif, co-construit avec l'ensemble des participants et baptisé PEPSE (Pôle d'Echange Pour la Solidarité Educative), qui constitue un espace de débats et d'apprentissage de la citoyenneté, de formation-action à l'attention des professionnels, des bénévoles, des familles et des jeunes de recherche et d'expérimentation autour des pratiques éducatives et une plateforme pour des parrainages repensés.

Origine(s) :

L'Union nationale des acteurs de parrainage de proximité rassemble 26 associations et une ONG implantées sur 46 départements, qui œuvrent localement dans les champs de l'enfance, de la jeunesse, de l'insertion, de la lutte contre l'exclusion et du handicap. Constituées principalement de bénévoles, ces structures proposent un accompagnement personnalisé à des enfants ou des jeunes, dans le cadre d'une relation bienveillante et attentive, instaurant un lien à la fois personnel et social entre un parrain et son (ou sa) filleul(le).

Désireuse de renforcer son projet associatif et de faire évoluer une image jugée parfois par ses partenaires un peu « archaïque », l'UNAPP a entrepris au sein de ses instances une réflexion afin de faire émerger de nouvelles pratiques de gouvernance et de nouvelles formes de parrainage. Soucieuse de conduire cette réflexion à partir du terrain et soutenue par la CNAF dans le cadre d'une convention pluri-annuelle, elle a choisi d'impulser une démarche d'innovation sur deux territoires :

- Dans la Drôme, où une de ses associations membres est déjà fortement implantée et reconnue par ses partenaires et où le développement du parrainage et la volonté de travailler en transversalité sont soutenus par la CAF dans le cadre du schéma conjoint de services aux Familles.
- Dans la Sarthe où le parrainage de proximité n'est pas développé, mais où des liens étroits existent entre l'UNAPP et la direction territoriale d'Apprentis d'Auteuil. Fondation catholique reconnue d'utilité publique, Apprentis d'Auteuil accompagne plus de 30 000 jeunes et familles fragilisés au travers de programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion. Au niveau national, La fondation participe aux côtés de l'UNAPP à plusieurs instances et partage avec elle des valeurs, notamment d'engagement en faveur d'une citoyenneté active. Dans l'agglomération mancelle, Apprentis d'Auteuil gère plusieurs établissements : maisons d'enfants à caractère social (MECS), école maternelle et primaire sur un quartier politique de la

ville, collège de la nouvelle chance. Cette configuration offre de réelles opportunités pour initier une démarche participative et mobiliser l'intelligence collective.

En mai 2015, une journée d'étude rassemblant les cadres d'Apprentis d'Auteuil du Centre Ouest animé par l'UNAPP fait le constat de l'existence de très nombreux dispositifs et initiatives en faveur des enfants et de leur famille, mais qui sont le plus souvent conçus et menés les uns indépendamment des autres, peu lisibles pour les bénéficiaires et qui ne favorisent pas leur pouvoir d'agir. Afin de mettre en synergie ces accompagnements émerge alors l'idée d'une « alliance éducative » entre tous les acteurs. Localement, des contacts sont pris avec les principaux partenaires, responsable de la Caisse d'allocations familiales du Mans, Inspecteur d'académie, Préfet à la Ville, Conseil départemental de la Sarthe, ville du Mans qui pour la majorité confirme ce constat et son intérêt de « faire bouger les lignes ».



Le choix est alors arrêté d'initier une démarche participative, afin d'impulser une dynamique commune à l'ensemble des acteurs locaux, de capitaliser sur le travail de chacun, de réfléchir à de nouvelles formes de coopérations et d'actions. Pour accompagner et conserver trace de ce processus qui mobilise des personnes de niveaux et de culture très différents, un comité de pilotage

est constitué. Il réunit l'UNAPP et Apprentis d'Auteuil (dont la collaboration est fixée par une convention) et des intervenants extérieurs : l'Institut européen de philosophie pratique (<http://www.penser-ensemble.com>) auquel est confié la mise en place et l'animation des échanges, une chercheuse du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Educatives et des pratiques Sociales de Créteil, spécialisée dans les récits de vie, une membre du réseau des « capacités citoyennes » (<http://www.capacitation-citoyenne.org/>), en charge de gérer la restitution écrite de la démarche (blog <https://pepseblog.wordpress.com/>).

Description détaillée :

Le concept de PESPE est l'aboutissement d'une phase de co-élaboration lancée le 18 novembre 2015 avec un groupe ressource composé initialement d'une trentaine de participants : les partenaires sollicités à l'origine du projet auxquels sont venus s'ajouter des membres de l'Union départementale des associations familiales (UDAF), des parents d'élèves, de jeunes des établissements gérés par Apprentis d'Auteuil, et des jeunes volontaires de la MECS, informés de la démarche par leurs éducateurs. Un intérêt commun s'exprime alors autour du principe d'éducation partagée (co-éducation), et sur la nécessité de développer des réseaux personnels et des réseaux de socialisation autour des jeunes et des familles, en complément de l'action des professionnels. Cet objectif implique une connaissance mutuelle des acteurs, la valorisation et l'émergence de pistes d'actions innovantes, notamment autour du parrainage de proximité. A cette fin, quatre journées de réflexion collective sont programmées jusqu'en juin 2016 selon deux formats, pour apporter de la souplesse dans la gestion des disponibilités des participants et pour favoriser l'expression de chacun :

- Les « hauts plateaux » réunissent à deux reprises pendant une journée, l'ensemble du groupe ressource. S'appuyant sur différentes techniques (déambulation philosophique, débat à la suite d'une projection, jeux de rôle, expression artistique...),

ces journées permettent de créer une synergie entre acteurs et de constituer un patrimoine de valeurs communes. Ainsi, lors du premier haut plateau, le témoignage des participants sur une personne qui avait contribué à les faire grandir, a permis de préciser et ouvrir la notion de parrainage.

- « Les petits plateaux », eux, regroupent des participants autour d'une thématique précise ou d'une expérimentation spécifique. Ils se déroulent sur un temps réduit et en petit groupe à l'invitation d'une des structures impliquées qui mobilise son réseau. Cela permet ainsi d'associer des personnes qui n'auraient pas spontanément pris part à la démarche. Ainsi, un petit plateau s'est organisé sous forme d'un café philo, avec quelques élèves de l'école élémentaire gérée par Apprentis d'Auteuil sur le thème « Qu'est-ce qui nous fait grandir ? », un autre s'est déroulé à l'occasion des 150 ans de la fondation. Un troisième a réuni des jeunes et un chef de service de la MECS pour concrétiser une idée de parrainage entre jeunes, évoqué lors d'un haut plateau.

De plus, afin de favoriser la diversité des participants et d'ouvrir largement la démarche, chaque membre du groupe ressource qui souhaite participer à ces temps d'échange, a pour consigne de venir accompagné d'au moins une personne : une députée, un maire adjoint, des représentants des services de l'aide sociale à l'enfance ou de France Bénévolat ont ainsi pris part au second haut plateau.

Cette démarche créée chez les participants de la surprise et un décalage qui favorisent une plus grande liberté de parole et une rupture avec le discours institutionnel, à l'exemple du maire d'une des communes où est implanté un établissement d'Apprentis d'Auteuil: venu pour quelques minutes faire acte de présence, il est finalement resté toute la soirée et a fait part de son enthousiasme sur les réseaux



sociaux. Ainsi se met en place une logique de contagion et de mobilisation en chaîne, les membres du groupe ressource diffusant la démarche et mettant en application des projets qui en émanent au sein de leur propre réseau, de leur territoire, de leur voisinage.

Plusieurs évolutions sont déjà perceptibles, notamment chez les jeunes participants accueillis par Apprentis d'Auteuil. Ils ont exprimé l'importance des liens informels qui se tissent entre eux et manifesté le souhait de mettre en place des parrainages entre jeunes au sein des structures d'accueil d'Apprentis d'Auteuil. De plus, en manifestant leur désir de jouer un rôle dans la vie de leur établissement, ces jeunes amènent très progressivement les professionnels à modifier leur posture. La vision du parrainage, dans le cadre de la réflexion sur la co-éducation s'est également élargie et des relations informelles entre jeunes et adultes se sont créées à l'occasion des plateaux. Des premières alliances entre acteurs se nouent : c'est le cas dans la Drôme, second site à expérimenter la démarche PEPSE. Des personnes âgées sans petits enfants, ou qui en étaient éloignés ne pouvaient participer à des activités intergénérationnelles organisées par leur centre social. Des liens se sont créés avec une association locale de parrainage, elle-même en manque d'adultes pour accompagner des enfants.

Les associations de parrainage des villes et départements voisins sont aujourd'hui associés aux plateaux et des associations plus lointaines (Meurthe et Moselle) viennent s'inspirer de ce qui se met en place dans la Sarthe. D'autres champs que celui de l'enfance, notamment

celui du handicap, ont également manifesté leur intérêt. Enfin, la démarche essaime au sein des structures Apprentis d'Auteuil.

La phase de co-élaboration est en cours d'achèvement et se concrétise à travers la structuration du PEPSE: un espace où nouer des alliances, des collaborations ponctuelles autour d'un projet impliquant des solidarités éducatives quelles que soit leur forme. Pour le faire vivre, les deux porteurs du projet sont aujourd'hui conscients de la nécessité de trouver de nouveaux financements et de s'appuyer sur une personne en charge de l'animation et de la coordination.

[Pepse! Assises Protection de l'Enfance, Télé... par *teleQuartiers*](#)

Impact(s) :

- Valorisation du pouvoir d'agir et de la parole des participants
- Renforcement de la connaissance mutuelle des acteurs et de leurs actions
- Création de synergies entre professionnels, bénévoles, bénéficiaires des dispositifs
- Evolution des postures et pratiques des professionnels
- Emergence de pistes d'action et de mutualisations entre participants
- Création d'une dynamique sur le territoire

Partenaire(s) :

La CNAF, la CAF du Mans, le Conseil départemental de la Sarthe, l'Education Nationale, les Mairies et CCAS des communes accueillants les établissements Apprentis d'Auteuil, la direction diocésaine de l'enseignement catholique, les réseaux associatifs locaux (UDAF, Secours Catholique, France bénévolat...).

Moyens :

Chacun des porteurs du projet a participé financièrement pour un total de 10 000 € au montage de la démarche et chacun a accordé du temps de travail bénévole.

Il n'existe pas pour le moment de financement extérieur. Une réponse à un appel à projet de l'ONED n'a pas eu de suite. D'autres recherches de financement sont en cours auprès de partenaires comme la CAF ou le département, ainsi qu'auprès de fondations, dans le cadre ou non d'appels à projet.

*Mention légale :

Le contenu de cette fiche relève de la seule responsabilité de l'Agence Apriles et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position des partenaires soutenant le projet Apriles.

3) Outils de la recherche

- 1- Guides d'entretien –
- 2- Charte éthique à destination des personnes interviewées
- 3- Entretien semi directif - préparation à la passation
- 4- Exemple de tableau support d'analyse 5 exemple d'étude de cas tiré d'une précédente recherche



– 1 GUIDES D'ENTRETIEN Le Mans et Colmar

Ces guides d'entretien ont été réalisés en grand groupe au Mans et en sous-groupe à Colmar. Les grandes thématiques se retrouvent dans les deux groupes de recherche.

I GUIDE D'ENTRETIEN EN DIRECTION DES PARENTS (LE MANS)

Famille et histoire familiale

Histoire de la migration/trajectoire de vie

- Êtes-vous de la région ? D'où est originaire votre famille ? vos parents étaient-ils de la région ? Sinon d'où ?
- Avez-vous une activité ? professionnelle ou autre ? associative, culturelle, sportive... et auparavant ? Les centres d'intérêt
- Est-ce que vous avez des frères et sœurs ? composition de la famille, est-ce que vos parents sont encore vivants ? où est-ce qu'ils sont ? votre fratrie, est-ce que vous avez toujours été dans la région ?
- Pouvez-vous nous parler de votre vie ?
- Pouvez-vous nous parler de l'éducation que vous avez reçue ? Quel regard portez-vous sur elle ? Comment avez-vous grandi (les moments importants) ? les moments importants ?
- Quel souvenir avez-vous de votre scolarité et de votre formation (petite fille, jeune fille, enfant, adolescence, mère (ou tout au masculin) ?

Votre famille actuelle

- Est-ce qu'actuellement vous êtes seul ? Depuis combien de temps ? Ou bien en couple ? Depuis combien de temps ? (raconter l'histoire conjugale), Veuf ou divorcé ?
- Vous avez combien d'enfants ? leurs âges ? leurs classes ou leurs situations actuelles ? leurs caractères ? leurs copains et leurs activités ?
- Est-ce que vous pensez que c'est difficile aujourd'hui d'éduquer les enfants ? plus qu'avant ? Pourquoi ? sur quels plans ? Qu'est-ce que la société exige ?
- Est-ce que vos conditions de vie (matérielles) vous satisfont ? Est-ce qu'elles facilitent ou non l'éducation des enfants ?

Si parcours migratoire, condition d'installation, réseaux ou isolement, transmission, éducation.

Éducation/coéducation, développement de l'enfant

- Pouvez-vous nous décrire une journée dans votre famille ?
- A votre avis de quoi vos enfants ont-ils besoin ? et chacun d'eux ? Qu'est-ce qui pourrait leur manquer ? Voudriez-vous leur apporter davantage (quoi) ?
- C'est quoi pour vous l'éducation des enfants ? et vous comment faites-vous ? Qu'est-ce qui est important pour vous (modèle éducatif) ? Qu'est-ce que vous voulez



transmettre ? Qu'est-ce que vous pouvez transmettre ? Qu'est-ce que vous ne voulez pas transmettre ? (double culture)

- Quelle est la place des parents dans l'éducation des enfants ? Qu'est-ce qui vous paraît le plus facile ? Qu'est-ce qui est le plus difficile pour vous dans l'éducation des enfants ? (les âges, les situations, les sexes)
- Qu'est-ce qui vous amène à faire des choix éducatifs ?
- Quel est à votre avis le rôle des parents dans l'éducation des enfants ? Qui fait les choix ? si couple quel est le rôle de chacun ? Qu'est-ce qui le détermine ?
- Les enfants peuvent-ils donner leur avis ? Qu'est-ce que vous en faites ?
- Y a-t-il d'autres personnes qui participent à l'éducation des enfants ?
- Qui sont ces autres ? Quels sont vos liens (relations, rapports) avec eux (famille élargie, écoles, institutions, loisirs, culture, quartier, voisins...)? Est-ce qu'ils ont les mêmes avis que vous sur les besoins des enfants ? Est-ce que c'est compliqué avec eux ou pas ? Est-ce qu'à votre avis la place des parents est respectée ? Arrivez-vous toujours à un accord ?

Les rapports avec l'école, les enseignants, les parents d'élèves

- Est-ce finalement vous qui décidez ?

Difficultés et ressources

- On a vu ensemble que l'éducation est complexe... Avez-vous eu envie de vous débrouiller seuls ou de faire appel à des soutiens ; ou bien des soutiens peuvent vous avoir été imposés ?
- Avec qui pouvez-vous parler de l'éducation de vos enfants ? En qui avez-vous confiance ? Sur qui pouvez-vous compter ? Par qui avez-vous été soutenu et accompagné ? (les professionnels, la famille, les relations, les institutions ou personne), A quel moment sont-elles intervenues ? Avez-vous déjà sollicité un ou des soutiens ? Auprès de qui ?
- Comment avez-vous fait pour affronter les obstacles qui se posent à un moment dans l'éducation ? Avez-vous sollicité des personnes à ce moment-là (ou à quels moments)? comment vous êtes-vous appuyé sur elles ? Est-ce qu'elles vous ont apporté quelque chose ? Quoi ? Avez-vous parfois regretté ? Est-ce difficile à accepter ? Pourquoi ?
- Comment avez-vous ressenti le regard des autres ? (jugements)
- Est-ce que certaines personnes vous ont été imposées ? (Les professionnels) Qu'avez-vous ressenti ?
- Quels sont les rapports de vos enfants vis-à-vis de ces personnes ? La famille, le quartier, les institutions, le voisinage...

Regard et discrédit

- Quand on élève des enfants dans un quartier, dans un village il y a toujours le regard de la société et des voisins. Tout le monde n'a pas la même idée de comment on mène l'éducation d'où l'idée des jugements (ou appréciations).
- Est-ce que ça vous est arrivé ? Comment l'avez-vous ressenti ? Pouvez-vous nous le décrire ?



- Le respect, la norme, la compréhension, le préjugé, la bienveillance.
- Les non-dits (regards, attitudes, évitements...).

II GUIDE D'ENTRETIEN à DESTINATION DES PROFESSIONNELS

Bonjour

Je voudrais parler avec vous de Mr ou Mme K qui m'a dit que vous étiez intervenu auprès de sa famille...

1- Carte de visite

Quelle est votre formation et qualification ? Quelle est votre fonction ? Quel est l'organisme qui vous emploie ? Et votre ancienneté ?

2- Le contexte de démarrage

A quelle occasion avez-vous été amené à intervenir ? Un mandat, une mission ou autre ?

Dans quelle (s) circonstance (s) avez-vous été mobilisé ?

3- Le déroulé de l'accompagnement

Comment cela s'est-il passé ? La durée, la fréquence, sous quelle forme, dans quel lieu ?

Comment avez-vous été accueilli ?

Quels étaient vos objectifs ? Définis ou non avec la famille ?

3.1- Quelles sont ou étaient les difficultés qui ont entraîné votre intervention ?

3.2- Pensez-vous qu'ils sont responsables de leur situation ? Dans quelle mesure ?

Comment expliqueriez-vous leurs difficultés ?

3.3- Avez-vous repéré des ressources et potentialités ? Lesquelles ?

3.4. Pensez-vous que cette famille soit ou ait été objet de discrimination ? Pourquoi ?

Et en quoi ? Comment ?

Comment qualifieriez-vous la relation établie avec les jeunes et les parents ? Quelle place leur a été proposée ? Quelle place ont-ils pris (infantilisation, démission, confiance en soi, acteurs) ?

Qu'avez-vous mobilisé dans le cadre de l'accompagnement pour faire évoluer la situation ? (ressources de la famille, appel à des spécialistes, activités proposées...)

Est-ce que la situation a évolué ?

Qu'est-ce qui vous a semblé déterminant dans cette évolution (personnes, événements ou autres) ?

Avez-vous connaissance d'autres personnes qui ont aidé ou accompagné la famille ?

Y a-t-il eu des liens établis avec ces personnes ? Qu'est-ce que cela a produit ?

4. Évaluation

Quel bilan faites-vous de votre intervention (facteurs externes et internes) ?

Quel est votre modèle familial idéal ? Celui qui est porté par l'institution qui vous emploie ?

Qu'est-ce que pour vous de bons parents ?

Est-ce que vous avez la possibilité de confronter votre vécu avec d'autres professionnels ?



III GUIDES D'ENTRETIEN à DESTINATION DES ENFANTS

Bonjour

Comment t'appelles-tu ? Quel âge as-tu ? Fais-tu du sport ou une activité ? Qu'aimes-tu faire à la maison ? Qu'aimes-tu faire dans la vie ?

La fratrie

Tu as combien de frères et de sœurs ?

Ils ont quels âges ? Ils font quoi ? Ils sont encore à la maison ?

Leurs caractères ? Tu t'entends bien avec (chacun) quelle est ta place ? Bonne ou pas ?

Que veux-tu faire plus tard ? Qu'aimerais-tu faire plus tard ? A qui veux-tu ressembler ?

Parle-moi un peu de ta famille :

Tu as un papa ? (se renseigner avant !) Comment s'appelle-t-il,

Qu'est-ce qu'il fait comme travail ? Est-ce que cela le prend beaucoup ? Est-il souvent à la maison ? Comment il est avec toi ? (sévère ou pas...)

Et ta maman : comment s'appelle-t-elle ?

Qu'est-ce qu'elle fait ? Est-ce qu'elle travaille ? Dans quoi ? Tu connais son travail ? Est-ce que cela lui prend du beaucoup de temps ? Est-elle souvent à la maison ?

Comment est-elle avec toi ? (sévère ou pas...)

As-tu des problèmes avec tes parents ? Es-tu souvent/toujours d'accord avec eux ? Sur quoi ?

En cas de difficultés est-ce que tu peux leur en parler ?

Est-ce qu'ils te soutiennent ?

Peux-tu me parler de **l'école** ?

Où est-elle, comment s'appelle-t-elle ? Tu es en quelle classe, est-ce que tu aimes l'école ? Qu'est-ce que tu aimes / n'aimes pas ? Tu travailles bien ? Ta matière préférée ?

Les professeurs ? Les copains ? Les récréés ? Autres personnes directeurs, psychologue ; assistante sociale, etc.

De tes **loisirs, vacances** : qu'est-ce que tu fais quand tu n'es pas à l'école ? Sport ? Culture ? Jouer dehors ?/des copains ? Les autres ?

As-tu des copains à l'école ? Dans le quartier ? Est-ce qu'ils viennent à la maison ? As-tu le droit de sortir ? D'aller chez les copains ?

Vois-tu régulièrement d'autres adultes que tes parents ? Qui (grands parents, oncles, cousins, ami du père ou de la mère, parrains, marraines, voisins...) ? Que fais-tu avec eux ? S'entendent-ils bien avec tes parents (peux-tu m'expliquer) ? Est-ce qu'il y'en a qui te donnent des conseils ? Qui te gronde ? Qui te félicite ? Qui t'encourage ?

Contact

Rencontres-tu quelqu'un d'autre en dehors des personnes dont on vient de parler ? (éducateurs, psychologues, orthophonistes, assistantes sociales...) Comment ça se passe ? Est-ce que ça t'embête que quelqu'un vienne à la maison ? Parler de toi ? Est-ce que tu en parles



à l'extérieur ? Où est-ce que tu ne veux pas que cela se sache ?

Est-ce qu'il y a des choses qui ont changé dans ta vie ? Est-ce grâce à eux ? A quel moment ?
Pour toi les adultes qui s'occupent de toi sont-ils généralement en accord entre eux (dont les parents) ?

Que disent-ils de toi ? Es-tu d'accord ? Qu'attendent-ils de toi ? Et toi qu'attends-tu d'eux ?

Est-ce qu'il y en a que tu aimes bien, ou pas ? Pourquoi ?

Est-ce que tu aurais quelque chose à rajouter ?

Quel problème ? Qu'est-ce qui le tracasse ?

**GUIDE D'ENTRETIEN à destination des salariés et bénévoles des structures de la
Protection de l'Enfant (PE)**

Ce guide d'entretien a été réalisé à l'issue des séances de préparation à la construction de guide d'entretien et à la passation. Chaque groupe de trois est arrivé à peu près à ce même guide.

Finalités/Objectifs :

- 1- Comprendre le fonctionnement de la structure.
- 2- Comprendre la place du professionnel dans ce fonctionnement.
- 3- Comprendre la place de la structure dans le dispositif de protection de l'enfance.
- 4- Identifier le public visé (enfants/parents/lieu de vie/milieu/âges, etc.).
- 5- Comprendre le travail partenarial interne/externe (professionnels + familles).
- 6- Comment le professionnel et la structure travaillent avec les familles (cadre/lieux/temps) ?

THEME 1 : LA PERSONNE

- Formation(s) et parcours professionnel(s)
- Contexte d'arrivée dans le service/la structure
- Description d'une journée type
- Objectif professionnel et/ou personnel/rôle dans la structure/fonction

THEME 2 : LA STRUCTURE

- Compétences / Financement (par rapport au Département, à la Région, à la Ville).
- Taille (géographique / humaine)



- Ancrage territorial
- Public visé
- Objectifs / rôle / fonction
- Comment s'organise le travail au sein de la structure (arrivée de la situation -> jusqu'à son terme) ?
- Partenariat (Qui ? Quand ? Comment ?)
→ CD, AA, Associations, pouvoirs publics, ville, familles, écoles, etc.

THEME 3 : TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Définition : « Comment définiriez-vous la famille ? »

- Quelles rencontres formelles et informelles (moments / cadre / contexte)
- Quels types de famille (monoparentales/ élargies/fratrie, etc.) rencontrez-vous le plus ? Comment travaillez-vous avec elles ?
- Est-ce que la situation détermine le type de travail avec les familles ? Par exemple, lorsqu'il s'agit d'un enfant de moins de six ans, etc. ? Si, c'est le cas, comment travaillez-vous avec les familles dans ces situations particulières ?
- Quels autres partenariats développez-vous dans ces contextes ?
- Selon vous, comment peut-on travailler avec les familles (quels moyens ? de quelles manières ?)
- Selon votre connaissance, existe-t-il des structures, associations locales portées par des familles, habitants ?
- Quels sont vos objectifs vis-à-vis des familles, votre rôle, votre fonction ?
- Comment peut-on repérer dans le contexte de votre travail les familles en situation de *discrédit* ?
- Selon vous, comment peut-on recueillir leurs points de vue et celui de leur entourage ?

-2-CHARTRE à destination des personnes interviewées dans le cadre de la Recherche Action

La nécessité de rédiger une charte à destination des personnes interviewées a semblé nécessaire pour poser le cadre de la recherche et permettre aux apprentis chercheurs de s'affirmer en tant que tels. Par ailleurs l'idée d'avoir un badge de chercheur ou une carte à présenter a été émise par eux pour les aider à endosser la casquette de chercheur et ne pas tomber dans les travers d'un entretien de type professionnel.

PRESENTATION : Nous sommes un groupe de réflexion autour de la coéducation dans un cadre de recherche-action.

OBJECTIF DE NOTRE RECHERCHE : Mettre en avant la dimension participative de tous les acteurs



de l'éducation, inclus. Rendre visibles les ressources propres des familles (famille élargie, savoir-être, savoir-faire, rencontres, etc.).

METHODE : Récits de vie de personnes qui, à un moment donné, ont eu à protéger un enfant et/ou ont connu la protection de l'enfance. Ce, sur la base d'entretiens avec les personnes elles-mêmes et leur entourage. Chaque entretien est relu et validé avec la personne interviewée.

Cette reconstitution aboutira à un écrit destiné à l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance et aux associations et structures participantes **dans le but d'apporter des améliorations aux accompagnements proposés** (UNAPP, Apprentis d'Auteuil, ARSEA 72/53/68, **INALTA** CNAPE Université de Strasbourg).

GARANTIES : Confidentialité, Anonymat, Respect des personnes et de leur parole.

Si cet entretien devait susciter des questionnements, n'hésitez pas à nous contacter :

Interlocuteur privilégié :

Adresse :

Téléphone :



3 L'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF ->Préparation à la PASSATION

Dans le cadre de notre travail, une préparation à la réalisation et à la passation d'entretien en petits groupes de trois a été réalisée. Elle a été l'occasion pour chacun de vivre l'importance d'une auto-analyse dans la préparation à l'entretien. A l'issue de ces travaux cette fiche mémo a été distribuée.

Introduction

L'**entretien semi-directif** est un outil de recueil de données de type : discours / observations / interactions, etc.

Les données ainsi collectées constitueront une grande partie du matériau de notre recherche. Ce sont autant d'éléments qui doivent nous permettre de comprendre les différentes représentations qui existent de notre objet d'étude. N'oublions pas que notre objectif premier est d'être au plus près d'une réalité sociale que l'on veut objective par le croisement des réalités sociales de chacun.e.

Nous parlons d'objet sociologique, dans la mesure où notre objet de recherche s'inscrit dans des logiques sociales propres à : une société, un individu, un groupe d'individu ou encore une institution, etc.

C'est pourquoi avant de recueillir ses données qualitatives le sociologue doit préparer son entretien (avant / pendant / après) pour aider à l'objectivation.

Avant toute passation, vérifiez que vous avez bien votre matériel :

- *Enregistreur (+ piles),*
- *journal de bord*
- *stylo(s)*

I- AVANT L'ENTRETIEN :

- ❖ La première chose à faire avant un entretien est de faire ce que l'on appelle une **AUTO-ANALYSE (A)**.

⁶² Pour développer la question méthodologique : BERTAUX Daniel, *Le récit de vie*, collection 128, Paris, Armand Colin, 4^{ème} édition, 132p.



L'auto-analyse revient à écrire noir sur blanc les éléments qui peuvent (re)présenter un biais dans l'analyse.

Ainsi : être conscient d'où l'on parle ? ; préciser de quoi parle-t-on ? ; Ce que cela représente pour moi en tant que citoyen ? En tant que professionnel ? En tant que frère, que sœur, que parent, etc. ? Pourquoi ce sujet m'intéresse-t-il ? Qu'est-ce qu'il évoque chez/pour moi ?

De la même manière, se poser la question de savoir d'où l'autre parle ? (en tant que parent, que professionnel, que citoyen, etc.).

Chacun peut avoir plusieurs casquettes. Lors de l'entretien vous devrez mettre celle de sociologue. Ce que l'auto-analyse devrait vous aider à faire. Personne n'est neutre par rapport à un objet social quel qu'il soit.

- ❖ La deuxième chose est d'énumérer, développer, détailler les **objectifs de l'entretien (B)**.
 - A quoi me sert cet entretien ?
 - Quels types de données peut-il m'aider à collecter ?

C'est à partir des objectifs de l'entretien que nous déterminerons les thèmes de la grille d'entretien.

- ❖ Le troisième point est le **choix des trois/quatre grands thèmes (C)**.

Ils ne seront pas tous développés de la même manière, mais chacun des thèmes devra être abordé pendant l'entretien. Les thèmes constituent la trame de l'entretien.

II- PENDANT L'ENTRETIEN :

- ❖ Concrètement, on pose la question de : « **COMMENT ?** » (A) plutôt que de « **POURQUOI ?** ».

Nous ne sommes pas là pour juger mais pour comprendre les actions, attitudes, positions de chacun.e par rapport à notre objet d'étude.

- ❖ **On relance (B)** pour creuser, affiner notre compréhension. On propose de donner des exemples concrets, du quotidien.
- ❖ **On demande de raconter (C) :**
 - une journée type,



- une prise en charge type
- une mise en place de prestation type, etc.

❖ **On prend des notes (D)**, surtout on enregistre

III- APRES L'ENTRETIEN :

Après l'entretien il convient de prendre un temps de pré-analyse. Ce temps dure en général une vingtaine de minutes.

Il nous permet de :

- ❖ **Noter les ressentis (A)** que l'on a de l'entretien (difficultés/facilités).
- ❖ **Rappeler le cadre de l'entretien (B)** (lieu/moment de l'année, de la journée /temporalités).
- ❖ **Souligner, noter les éléments pertinents, nouveaux, innovants, surprenants, récurrents (C)**, etc.

Faire apparaître le sens de l'entretien (D), sa direction (système de numérotation d'idées

4 Tableau support d'analyse exemple

TABLEAU SUPPORT à l'ANALYSE ex situation de NESTOR

	ENTRETIEN MAMAN	ENTRETIEN EDUCATRICE	EDUCATEUR	ENFANT 1	ENFANT 2	MARI
PARCOURS DE VIE						
ÉDUCATION / DÉFINITION	Définition					



	Exemples					
PARCOURS INSTITUTIONNEL						
PARTENAIRES IDENTIFIÉS						
PERSONNES RESSOURCES	<p><u>Parentalité</u> : Luc (x fois cité) Stefanie, etc.</p> <p><u>Enfance</u> : Voisine, Chauffeur de bus 1^{er} mari Lavomatic Epicerie Hôpital</p>					
RESSOURCES						
POINTS TOURNANTS / BIFURCATIONS	Diagnostic du Handicap					
MANQUES / FREINS						
FAMILLE (DÉFINITIONS/EXEMPLES)						
VOCABULAIRE						
OUTILS						

Frise chronologique



5 Un exemple d'étude de cas tiré d'une précédente recherche

L'histoire d'Angélique – extrait de Education (s) et réseaux de sociabilité Etude de cas de Jeunes en difficulté édité chez Pétra 2014 Recherche Action PJJ

4) Bibliographie

Bibliographie

- AFIREM ; MIGNO, GOUSSAULT, GIRODE, ROUYER, *Étude du devenir à long terme d'une cohorte d'enfants maltraités pendant leur première enfance* ; ministère de la Justice 1991
- ALFANI G., GOURDON V. Robin I. (dir.), *Le parrainage en Europe et en Amérique. Pratiques de longue durée (XVI^e-XXI^e siècle)* Bruxelles, Peter Lang, 2015, 487 p. - <https://journals.openedition.org/genrehistoire/2606/>
- Apprentis d'Auteuil – UNAPP – IePP Institut Européen de Philosophie Pratique « L'éducation partagée » Projet PEPSE - 2016 9^{ème} Assises Protection de l'Enfance Metz https://www.penser-ensemble.eu/nos_films.html
- ARNAUD MELCHIOR Gautier Mission 2021 confiée par A Taquet « la parole aux enfants »
- Apprentis d'Auteuil Éducation et Scolarité <https://www.apprentis-auteuil.org/education-et-scolarite/notre-engagement.html>
- Apprentis d'Auteuil Livre Blanc Prendre le Parti des Jeunes *Petit bouquin d'utilité publique* mars 2017 <https://www.apprentis-auteuil.org/actualites/engagement-plaidoyer/apprentis-dauteuil-devoile-son-livre-blanc-prendre-le-parti-des-jeunes.html>
- Apprentis d'Auteuil, Secours Catholique « Maison des Familles » <https://www.maisondesfamilles.fr/presentation/>
- Apriles – Agence des Pratiques et Initiatives locales créée par l'ODAS <https://odas.apriles.net/qui-sommes-nous/une-pedagogie-de-linnovation-0>
- Apriles – Le parrainage de proximité se donne du Pepse <https://odas.apriles.net/initiatives/le-parrainage-de-proximite-se-donne-du-pepse> et
- Assises de la Protection de l'Enfance Metz 2016 Le Temps Un ennemi qui vous veut du bien <https://lebpe.fr/lebpe/13-et-14-juin-2016-metz-9e-edition/> <https://www.lebpe.fr/lebpe/wp-content/uploads/2017/01/BPE-81-82pour-site.pdf>
- Assises de la Protection de l'enfance Nantes 2018 et présentation de la recherche en cours Construire de nouvelles alliances qui peuvent changer la donne « *Coopération 3.0 pour mieux comprendre et mieux répondre aux situations de discrédit des familles* » <https://lebpe.fr/lebpe/11%e1%b5%89-edition-nantes-28-et-29-juin-2018/>
- Assises de la Protection de l'Enfance Nantes 2018 Programme <https://lebpe.fr/lebpe/wp-content/uploads/2018/05/PROGRAMME-ASSISES-2018-V31.pdf>
- Assises Protection de l'Enfance « Le Temps un ennemi qui vous veut du bien » 2017 verbatim <https://www.lebpe.fr/lebpe/wp-content/uploads/2017/01/BPE-81-82pour-site.pdf> p.24 UNAPP
- ATD/Caritas Université d'Oxford « Comprendre les dimensions de la pauvreté en croisant les savoirs Tout est lié Rien n'est figé » octobre 2020 <https://www.atd-quartmonde.ch/publications/les-dimensions-cachees-de-la-pauvrete/>
- AUTISME et Protection de l'enfance http://www.autisme-france.fr/offres/doc_inline_src/577/Strategie_nationale-Protection-enfance-2020-2022.pdf / http://www.autisme-france.fr/offres/doc_inline_src/577/Annexe_Plan_Autisme_Fiche_protection_enfance_15%2Bjuin%2B2016%2B.pdf et <https://handicap.gouv.fr/la-strategie-nationale-autisme-et-troubles-du-neuro-developpement/> <https://informations.handicap.fr/a-enfant->

maltraite-ou-autiste-lorsque-justice-se-trompe-30703.php et https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/03/30/le-desarroi-des-familles-d-enfants-autistes-face-aux-services-sociaux_5443535_3224.html

- AVENEL Cyprien . 2016 - Les nouvelles dynamiques du développement social Cyprien Avenel et Denis Bourque 2017 Préface Marcel Jaeger Revue des Politiques sociales et familiales n° 135 Questions de société Champ Social https://www.persee.fr/doc/caf_2431-4501_2020_num_135_1_3421
- AVENEL Cyprien et MARTIN Christel – HCTS Haut Conseil en Travail Social Juin 2019 Guide d'Appui aux Interventions collectives du travail social en faveur du développement social https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_hcts_ictsetds_version_finale_2019.pdf
- BELANANT Erwan. Mission Gouvernementale Octobre 2020 Comprendre et combattre le harcèlement scolaire Erwan Belanant E.120 propositions sur https://www.cnape.fr/documents/an_-rapport-de-mission-gouvernementale-comprendre-et-combattre-le-harcelement-scolaire/
- BERTAUX Daniel, *Le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 1997, 3^{ème} édition 2014, p.10.
- BESOINS de l'ENFANT en Protection de l'Enfance Démarche de consensus rapport Martin Blachais mars 2017 <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/rapports/famille-enfance/article/rapport-demarche-de-consensus-sur-les-besoins-fondamentaux-de-l-enfant-en>
- BIANCO Jean Louis LAMY Pascal Rapport 1980 « L'aide sociale à l'enfance demain contribution à une politique de réduction des inégalités » Version numérique introuvable 40 ans après entretien Nov. 2020 <https://blogs.mediapart.fr/yves-faucoup/blog/271020/l-aide-sociale-l-enfance-il-y-40-ans-le-rapport-bianco-lamy-interview>
- BLANC Yannick « Pour une radicalisation démocratique » Éditorial La Tribune Fonda Démocratie contributive Une renaissance citoyenne n° 232 décembre 2016 <https://fonda.asso.fr/tribunes/democratie-contributive-une-renaissance-citoyenne>
- BONVALET Catherine Lelievre Eva 1995.- "Du concept de ménage à celui d'entourage: une redéfinition de l'espace familial", Sociologie et Sociétés, n°2. <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2015-2-page-90.htm> / https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1993_num_48_1_4003
- BONVALET Catherine . Lelievre Eva Enquête Biographies et entourage 2001- « De la famille à l'entourage » Paris Ined/PUF 2012 <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/grandes-enquetes/de-la-famille-a-l-entourage/>
- BONVALET Catherine INED Institut National des Études Démographiques- Enquête « proches et parents » 1990 Catherine Bonvalet la famille entourage locale <https://www.cairn.info/revue-population-2003-1-page-9.htm>
- BORN M. et Hélin D. Pourtois Jean Pierre et Desmet Huguette (dir.) *Relation familiale et résilience*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- BOURDIEU Pierre & LAMAISON Pierre, « De la règle aux stratégies : entretien avec Pierre Bourdieu », in *Terrain*, n°4, 1985, pp.93-100.
- BOURDIEU Pierre, « Avenir de classe et causalité du probable », in *Revue française de sociologie*, vol 15, n°1, 1975, pp.3-42.
- BOURDIEU Pierre. & PASSERON Jean-Claude., *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minit, 1970.

- BOUTANQUOI Michel « La parentalité est-elle une notion utilisée par les professionnels » Dialogues 2015-1p.57 à 70 <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2015-1-page-57.htm>
- BOUTANQUOI Michel « La parentalité est-elle une notion utilisée par les professionnels » Dialogues 2015-1p.57 à 70 <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2015-1-page-57.htm>
- BOUTANQUOI Michel , Bournel-Bosson Maryse et Minary Jean-Pierre « La difficulté à élaborer des récits communs entre parents et professionnels », *Revue internationale de l'éducation familiale*,2016/1 (n° 39), pp. 37 -57
- BOUTANQUOI Michel, Bournel-Bosson M., Minary JP « La difficulté à élaborer des récits communs entre parents et professionnel » *La revue internationale de l'éducation familiale* 2016/1 (n° 39), pages 37 à 57 <https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2016-1-page-37.htm>
- BRODIEZ-DOLINO Axelle. « Le concept de vulnérabilité » 2016 Approche socio historique <https://laviedesidees.fr/Le-concept-de-vulnerabilite.html>
- CAUSE MAJEUR collectif <https://twitter.com/causemajeur>
- CESE Conseil Économique Social et Environnemental « L'Éducation Populaire une exigence du 21^e S » 2019 contribution de l'UNAPP annexe page 156 https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_12_education_populaire.pdf
- CESE Conseil Économique Social et Environnemental 2018 Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance Antoine DULIN « https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018_17_protection_enfance.pdf »
- CHALVON-DEMERSAY Sabine Directrice d'Études de l'EHESS chaire de sociologie des médias – recherches sur les fictions télévisée – imagination et compréhension du monde social. Ses recherches portent sur l'élaboration et la diffusion de formes nouvelles de représentations sociales concernant la gestion des liens. Elles s'organisent autour d'une question centrale: quelles sont les conséquences du déclin des institutions sur les formes du lien social ? <https://www.ehess.fr/fr/personne/sabine-chalvon-demersay>
- CNAF « Enquête auprès des parents sur leurs besoins et attentes en matière d'accompagnement à la parentalité » HCFEA juin 2016 https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/Enquete_parents_HCF_-_9_juin_2016_DEF.pdf
- CNAF Groupe de Travail sur la Parentalité 2017 des pistes pour la recherche p.146 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01572229/document>
- CNAPE « Lutte contre les violences faites aux enfants Un engagement collectif Forum 88 décembre 2019 https://www.cnape.fr/documents/forum-88_lutte-contre-les-violences-faites-aux-enfants-un-engagement-collectif/ »
- CNAPE 30 ans de la CIDE https://www.cnape.fr/documents/forum-87_cide-30-ans-apres-une-revolution/
- CNAPE 60 ans Film de Bertrand Hagenmuller « A tes cotés » <https://www.cnape.fr/a-tes-cotes-un-autre-regard-sur-la-protection-de-lenfance/>
- CNAPE 70 ans https://www.cnape.fr/documents/forum-special_-70-ans-de-la-cnape
- CNAPE Bénévolat d'action » https://www.cnape.fr/documents/cnape_rapport_l-engagement-benevole_mai-2018/ ET https://www.cnape.fr/documents/tribune-fonda-239_-article-lengagement-benevole-une-ressource-cle-a-promouvoir/

- CNAPE besoins de l'enfant <https://www.cnape.fr/referer-les-organisations-et-pratiques-aux-besoins-fondamentaux-de-lenfant-une-recherche-formation-action-au-service-de-cet-enjeu/>
- CNAPE Journées d'Études Prévention Spécialisée 2018 « juste proximité » https://www.cnape.fr/documents/cnape_actes-les-publics-de-la-prevention-specialisee/
- CNAPE Le Bien Être des enfants de la protection de l'enfance » 2017 <https://www.cnape.fr/files/presse/105.pdf>
- CNAPE Matinale 17 septembre 2019 « De la bonne distance à la juste proximité » Forum 87 p 4 https://www.cnape.fr/documents/forum-87_cide-30-ans-apres-une-revolution
- CNAPE Prospective « Le Bien Être de l'Enfance et de la Jeunesse Un objectif majeur des 10 prochaines années » mai 2017 <https://www.cnape.fr/documents/rapport-de-la-cnape-le-bien-etre-de-la-jeunesse-de-lenfance>
- CNCDH Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme avis du 18 mai 2017 intitulé "Mettre fin au délit de solidarité" <https://www.cncdh.fr/fr/publications/avis-mettre-fin-au-delit-de-solidarite>
- CNDPF Carrefour National des Délégués aux Prestations Familiales travaux . <http://www.cndpf.info/2019/le-cndpf-auditionne-le-7-juin-dans-le-cadre-de-la-demarche-de-consensus-sur-les-modes-d'intervention-a-domicile-en-protection-de-lenfance/>
- CNLE Conseil National de Lutte contre l'Exclusion Travaux sur la participation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité 8eme Collège <https://www.cnle.gouv.fr/participation-des-personnes-en.html>
- Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU–2016 Recommandations à la France sur la nécessité de mettre en place des stratégies globales pour rendre effectives la jouissance des droits https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2fCO%2fFRA%2fCO%2f5&Lang=fr
- Comité National de Soutien à la Parentalité 2011 sur l'approche politique du concept de parentalité dans une politique dite de « soutien » en émergence https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Compte_rendu_CNSP_10_11_2011.pdf notamment p. 4 contribution de l'UNAPP « la parentalité ne se résume pas à la relation parent/enfant
- CONSEIL CONSTITUTIONNEL Décision n° 2018-717/718 QPC du 6 juillet 2018 - M. Cédric H. et autre Délit d'aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'un étranger consacre la valeur constitutionnelle du principe de fraternité https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2018/2018717_718QPC.htm
- CONSEIL SUPERIEUR DU TRAVAIL SOCIAL 2007 L'usager au centre du travail social janvier 2007 Presse ENSP <https://www.presses.ehesp.fr/produit/usager-au-centre-du-travail-social/>
- CONSEIL SUPERIEUR DU TRAVAIL SOCIAL rapport dans le cadre des États Généraux du Travail Social (2013) « Refonder le rapport aux personnes – Merci de ne plus nous appeler usagers » 2015 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/CAB_COM_RAPPORT_COMPLET_Merci_non_usagers-2.pdf qui préconise également p. 139 d'impulser des travaux de recherche collaborative – le Haut Conseil en Travail Social lui a succédé en 2016

- COOPMAN Anne-Laure Groupe de récit de vie sur le thème de la parentalité : les enjeux du transgénérationnel Cahiers de Psychologie Clinique 2014/2 n° 43 p 131 à 142
<https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-psychologie-clinique-2014-2-page-131.htm>
- COUR de CASSATION arrêt de principe « attendu que les États adhérents à cette Convention sont tenus de respecter les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, sans attendre d'être attaqués devant elle ni d'avoir modifié leur législation »
https://www.courdecassation.fr/jurisprudence_2/assemblee_pleniere_22/589_15_19792.html
- COUR des COMPTES 2012 sur les politiques de soutien à la parentalité/ Avril 2020 sur la gouvernance de la protection de l'enfance / octobre 2020 prise en charge des MNA /novembre 2020 Protection de l'Enfance Une politique inadaptée au temps de l'enfant <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-protection-de-lenfance-0>
- COUR des COMPTES 2013 <https://www.ccomptes.fr/fr/documents/25219> ou le rapport sur les simplifications administratives « Liberté Égalité Dépoussiérage »
https://www.economie.gouv.fr/files/2018-09_rapport_lambert-boulard-simplification-normes-des-collectivites-territoriales.pdf e
- COUR des COMPTES Rapport sur la Protection de l'enfance novembre. 2020
<https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-11/20201130-synthese-protection-enfance.pdf> p.10
- Cour Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme CEDH 10 sept 2019 arrêt Strand-Lobben c.Norvège
https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=notice_display&id=23378&opac_view=-1
- CRISTOL Denis et MULLER Anne Les apprentissages Informels dans la formation pour adultes Savoirs 2013/2 p.11 à 59 /Les communautés d'apprentissage Savoirs 2017/1 et Émancipation et Formation Savoirs 2019/3
- CROZIER Michel & FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977, *op.cit.*
- CYRULNICK Boris SERON Claude La Résilience ou comment renaître de sa souffrance ? Collectif Collection Penser le Monde de l'Enfant Faber 2004
- CYRULNIK Boris rapport 1000 premiers jours septembre 2020 <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf>
- CYRULNIK Boris. particulièrement « Moi je dis que tout se joue entre 0 et 120 ans » 2016 / La biologie de l'attachement 2015 Université Claude Bernard Lyon 1
<https://www.franceculture.fr/conferences/la-biologie-de-l-attachement-par-boris-cyrulnik>
- DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.
- De Vigan Delphine, *Les loyautés*, éd. JC Lattès, Paris, 2018.
- Défenseur des Droits - Consultation et prise en compte de l'opinion des enfants Rapport au Comité des Droits de l'Enfant juillet 2020
<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/communiquede-presse/2020/07/rapport-du-defenseur-des-droits-au-comite-des-droits-de-lenfant-de-lon>
- Défenseur des Droits 2019 « Enfance et violence : la part des institutions »
<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/rapports-annuels/2019/11/rapport-annuel-sur-les-droits-de-lenfant-2019-enfance-et-violence-la-part>

- Défenseur des Droits Les droits fondamentaux des étrangers en France 2016
https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/736160170_ddd_rapport_droits_etrangers.pdf
- Défenseur des droits Rapport 2020 Prendre en compte la parole de l'enfant : un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte »
https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_rae_rapport.pdf
- Défenseur des Droits Rapport au Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU Juillet 2020
<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/communiquede-presse/2020/07/rapport-du-defenseur-des-droits-au-comite-des-droits-de-lenfant-de-lonu>
- DELAGE Michel Analyse en ce qui concerne les ressources familiales Résilience dans la famille et tuteurs de résilience Qu'en fait le systémicien ? *Thérapie Familiale* 2004/3 (vol 25) p.339 à 347 <https://www.cairn.info/revue-therapie-familiale-2004-3-page-339.htm> et Ressources et compétences des contextes d'intervention Michèle Cauletin, Claudie Didier Sevet, Bernard Masson <https://www.cairn.info/revue-therapie-familiale-2004-3-page-283.htm>
- DELCROIX Catherine « Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité » in *Migrations Société*, Vol.21, n°123-124, 2009, pp. 143-157, p.143-144
- DELCROIX Catherine (dir) . *Éducation(s) et réseaux de sociabilité Parcours de Jeunes en difficulté Recherche Action PJJ Pétra* 2010
- DELCROIX Catherine , « Des récits de vie croisés aux histoires de famille », *Current Sociology/La sociologie contemporaine*, 1995, Sage Publications, Londres ; numéro spécial "The Biographical Method", vol. 43, 1995 ; pp. 61-67, ici p.62
- DELCROIX Catherine, « Agir en situation de discrédit », in *Migrations Société*, vol 23, n°133, 2011, pp.81-93 ;
- DELCROIX Catherine, « Cumul des discrédits et action : l'exemple des médiatrices socioculturelles », in *Hommes & Migrations*, n°1249, 2004, pp.10-23 ;
- DELCROIX Catherine, « Discrédit et action collective. La lutte d'une association de pères musulmans », in COSSEE Claire, LADA Emmanuelle, RIGONI Isabelle, *Faire Figure d'étranger, Regards croisés sur la production de l'altérité*, Paris, Armand Colin, 2004, pp.191-210 ;
- DELCROIX Catherine, « Formes de mobilisation des ressources subjectives contre la précarité », in BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine et PFEFFERKORN Roland, *Précarités : contraintes et résistances*, Paris, L'Harmattan, 2014, pp.179-185.
- DELCROIX Catherine, « Ressources subjectives et construction d'un capital d'expérience biographique : l'exemple des médiatrices socioculturelles », in DARDY Claudine & FRETIGNE Cédric (dir.), *L'expérience professionnelle et personnelle en question*, Paris, L'Harmattan, collection « mondes sociaux », 2007, pp.83-116 ;
- DELCROIX Catherine, « Formes de mobilisation des ressources subjectives contre la précarité », in BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine et PFEFFERKORN Roland, *Précarités : contraintes et résistances*, 2014, *op.cit.*, p.183.
- DELCROIX Catherine, *L'action des personnes discréditées. Problématique et recherches*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, 2003 ;
- DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières de la famille : comment certains résistent face à la précarité*, (nouvelle édition), Paris, Petite bibliothèque Payot, 2013 ;
- DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières de la famille Nour : comment certains résistent face à la précarité ?* (nouvelle édition), Paris, Petite bibliothèque Payot, 2013, *op.cit.*
- DELCROIX Catherine., « Agir en situation de discrédit », in *Migrations société*, vol 133, n°1, 2011, *op.cit.*

- DELCROIX Catherine., « Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité », in *Migrations Société*, vol.123-124, n°3, 2009, p.144 <https://sspsd.u-strasbg.fr/IMG/pdf/14Delcroix-2.pdf>
- DINET Michel et Thierry Michel 2012 « Gouvernances des politiques de solidarité » Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_gouvernance_final.pdf
- DRESS séminaire bureaucratie sanitaire et sociale <https://drees-site-v2.cegedim.cloud/article/lagenda-de-la-revue-francaise-des-affaires-sociales>
- DUBAR Claude, « Socialisation », dans *Le dictionnaire des sciences humaines*, (dir.) Sylvie Mesure et Patrick Savidan, Ed. PUF, 2006, pp.1088-1091.
- DUBET François, "École, familles : le malentendu", *Textuel* 1999
- DUFOURMANTEL Anne. « L'hospitalité une valeur universelle ? » <https://www.cairn.info/revue-insistance-2012-2-page-57.htm>
- DURKHEIM Émile, *Éducation et sociologie*, Presses universitaires de France, 1990, (1905)
- DURNING. Paul Thèse de Doctorat Sciences de l'Éducation 1990 Paris X Relations Climat et éducation dans les groupes familiaux et les organisations de suppléance familiale
- EFA Enfance et Familles d'Adoption 2017 «ADOPTABILITES La question du projet pour l'enfant » Une dimension nouvelle pour les liens de parrainage? « dans l'ouvrage <https://www.adoptionefa.org/boutique/evaluer-ladoptabilite-la-question-du-projet-de-vie-de-lenfant>
- EFA Enfances et Familles d'adoption Léa devient pupille de l'État https://1fe5mu2jn2rfg0lxu2vk3gyc-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2021/03/Livret-pupille_page_21mars2021.pdf
- ELIAS Norbert . Termes clés de la sociologie de Norbert Elias Vingtième Siècle. Revue d'histoire 2010/2 (n° 106) <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2010-2-page-29.htm>
- FINE Agnès Parrains Marraines la Parenté spirituelle en Europe Mai 1994 Fayard
- FLEURY Cynthia . « Traverser les vulnérabilités et en sortir » https://www.solidarum.org/sites/default/files/atoms/files/solidarum_cynthia_fleury_vulnerabilite-en-partage_200917.pdf
- FONDATION de France 10 ans d'observations de l'isolement relationnel 2010 2020 https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/credoc_edition_2020_du_barometre_des_solitudes_vf_004.pdf
- FRANCE STRATEGIE - Centre d'Analyse Stratégique 2012 « Aider les parents à être parents » : promouvoir le bien-être de parents et le bien devenir des enfants en évitant tout risque de stigmatisation ou de prescription http://archives.strategie.gouv.fr/cas/system/files/rapport_parentalite_2.pdf
- FRANCE STRATEGIE Rapport de la Commission Enfance et Adolescence France Stratégie François de Singly Vanessa Wisnia Weil septembre 2015 Pour un développement complet de l'enfant et de l'Adolescent » <https://www.strategie.gouv.fr/publications/un-developpement-complet-de-lenfant-de-ladolescent>
- FREIRE Paulo *Pédagogie des opprimés*, La découverte, Petite collection Maspero, février 1982, chap. 2
- GILLES J.-L., et POTVIN P. (2012). Les enjeux d'une approche qualité pour les acteurs d'alliances éducatives engagés dans une dynamique de partage d'expérience. Dans J.-L.

- Gilles, P. Potvin et C. Tièche Christinat (Eds.), *Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire* (pp. 279-292). Berne, Suisse: Peter Lang
- GOFFMAN Erwin., *Stigmate : les usages sociaux du handicap*, Paris, Minuit, 1975, p.12.
 - GOTMAN Anne. « Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre »
<https://www.cairn.info/le-sens-de-l-hospitalite--9782130514961.htm>
 - GOURDON Vincent Réseau Patrinus de l'histoire du parrainage
<https://www.cnape.fr/documents/forum-59-le-parrainage-une-solidarite-intergenerationnelle/?connected=true>
 - GOUSSAULT Bénédicte , *Être parent aujourd'hui, une aventure au quotidien*, Éditions de l'Atelier, 2005
 - GOUSSAULT Bénédicte. "Une recherche par les pairs sur la transition à l'âge adulte au sortir de la protection de l'enfance" GOUSSAULT B., « Ancrages identitaires et expression des enfants et adolescents confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance », *Poursuite d'une approche avec les pairs* »
 - GOUSSAULT Bénédicte . « *Les jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde* »
 - GOUSSAULT Bénédicte et COLES Danièle Récit de vie Transmettre de femme en femme - Ed Chroniques Sociales 1998
 - Groupe d'Appui Protection de l'Enfance <https://www.reforme-enfance.fr/groupe-dappui.html>
 - HAREVEN (t) et KANJI 'M traduction C. Delcroix in nouvelles questions féministes
 - HAREVEN (t) et KANJI M traduction C .Delcroix i « ENTRE VOLONTE DE S4E SORTIR ET DISCRIMINATION, une trajectoire éclairante » « Nouvelles Questions Féministes » Vol 26 n° 3, 2007 pp.82 à 100
 - HAS - ANESM Expression et participation du mineur 2014 https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-03/anesm-rbpb-protection_de_l_enfance-decembre_2014-interactif.pdf
 - HAS Haute Autorité de la Santé Publique - Évaluation globale de la situation des enfants en danger ou en risque de danger : Cadre national de référence https://www.has-sante.fr/jcms/p_3120418/fr/evaluation-globale-de-la-situation-des-enfants-en-danger-ou-risque-de-danger-cadre-national-de-referencelivret_3
 - HAUT CONSEIL DU TRAVAIL SOCIAL Pratiques émergentes étude en cours
 - HCFEA 2018 avis sur droits de l'enfant
https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/mis_en_ligne_AVIS_DDE_031220182018.pdf
 - HCFEA 2018 Tiers Lieux Tiers Temps
https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/synthese_Temps_et_lieux_tiers_des_enfants_06-04-2018-2.pdf
 - HCFEA et HAUT CONSEIL DE LA SANTE PUBLIQUE Avis relatif aux données de recherche et études sur la santé et le développement global de l'enfant 2019
https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/aviscommunhcfea_hcsp_151019-2.pdf
 - HCFEA Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Age - Lutter contre la pauvreté des familles et des enfants 2018 https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/note_synthese_-_pauvrete_et_familles_-5_juin.pdf
 - HCFEA Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Age Les enfants sont partie prenante des activités du collège Jeune
https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/rapport_activite_29_05_pourmiseenligne.pdf

- HCFEA parentalité https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/2016_10_03_Notes_parentalite.pdf
- HCFEA Pilotage de la qualité affective éducative et sociale de l'accueil du jeune enfant 2019 https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/AVIS_Pilotage_de_la_qualite_affective-2.pdf
- HERAN François Chaire migrations et société Collège de France Leçon Inaugurale 5 avril 2018 https://www.college-de-france.fr/site/francois-heran/_inaugural-lecture.htm
- HOUZEL Didier . Un autre regard sur la parentalité – Enfance et Psy 2003 /1 n° 21 p. 79 à 82 <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2003-1-page-79.htm>
- HOUZEL Didier Les enjeux de la parentalité Erès 1999
- IGAS 2012 MAP Évaluation de la politique de soutien à la parentalité https://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/epp/epp_parentalite_tome1.pdf
- IGAS- IGAENR- IGEN Rapport Évaluation de la politique de prévention en protection de l'enfance – modalités d'organisation et de mise en œuvre janvier 2019 <https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article735>
- INSEE Dossier France Portrait social 2019 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238781>
- Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik <http://boris-cyrulnik-ipe.fr>
- JABLONKA Yvan- Laetitia ou la fin des hommes 2016 Le Seuil –
- JABLONKA Yvan *Les enfants de la République: l'intégration des jeunes de 1789 à nos jours*, Éditions du Seuil, 2010.
- JABLONKA Yvan *Ni père ni mère : histoire des enfants de l'Assistance publique (1874-1939)*, Éditions du Seuil, 2006.
- JEAMMET Philippe. Le développement de l'individu : une co-construction permanente à la merci des rencontres Revue Française des Affaires Sociales 2013/1-2 p. 11 <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2013-1-page-11.htm>
- JEURY Claire Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs Une nouvelle approche de l'intervention sociale Presses de l'EHESP 2018
- JULLIEN François « La pandémie peut nous permettre d'accéder à la vraie vie » Entretien avec Nicolas Truong pour Le Monde avril 2020 https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/04/16/francois-jullien-la-pandemie-due-au-coronavirus-peut-nous-permettre-d-acceder-a-la-vraie-vie_6036736_3232.html
- KELLERHALS J. et MONTANDO C., *Stratégies éducatives des familles : milieu social, dynamique familiale, et éducation de pré-adolescents*, Delachaux et Niestlé 1991
- KOZAKAĬ, Toshiaki, *L'étranger, l'identité*. Essai sur l'intégration culturelle, Paris : Éd. Payot et Rivages, 2000, (selon C. Delcroix citant Toshiaki Kozakaï dans l'ouvrage *Ombres et lumières de la famille Nour*, op.cit, p. 41)
- LABORI SCHAFFHAUSER Répertoire Encyclopédique du droit Français 1889 p.618 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63559622.texteImage>
- LABRUSSE RIOU Catherine Esprit 1996 Malaise dans la filiation
- LAFORE Robert « Le travail social à l'épreuve des recompositions institutionnelles de l'action sociale » Revue Française des Affaires Sociales 2020 /2 p. 29 à 49 « Le travail social entre pouvoir discrétionnaire et pouvoir d'agir » <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2020-2-page-29.htm>
- LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998,.
- LALIVE D'EPINAY Christian, BICKEL Jean François, CAVALLI Stefano et SPINI Dario, « *Le parcours de vie : émergence d'un paradigme interdisciplinaire* » in GUILLAUME Jean-François (dir.), *Parcours de vie. Regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*, Liège, Université de Liège, 2005, p.201.

- LAUGIER Sandra et GEFEN Alexandre . bmpi « Les liens faibles au secours de la cohésion sociale » AOC Média 2020/02/20 <https://aoc.media/analyse/2020/02/20/les-liens-faibles-au-secours-de-la-cohesion-sociale>
- LAUGIER Sandra et GEFEN Alexandre Le pouvoir des liens Faibles CNRS Éditions janvier 2020
- LE BOSSE YAN Développement des pouvoirs d'agir les Enjeux https://www.fse.ulaval.ca/fichiers/site_ladpa/documents/Recherche_DPA/Conferences_PPT/Conference_DPA_Quelques_enjeux.ppt
- LE BOSSE Yan Soutenir sans prescrire Ardis 2016
- LEGENDRE Pierre Malaise dans la filiation Revue Esprit n° 12 1996
- LIBERATION Forum Rebondir 2019 https://www.liberation.fr/forum-rebondir/2019/03/28/retrouvez-l-integralite-du-forum-libe-rebondir_1718002/
- MAILAT Maria « Les voies de la transmission » Introduction « la lettre de l'enfance et de l'adolescence » GRAPE 2002/4 n°50 <https://www.cairn.info/revue-lettre-de-l-enfance-et-de-l-adolescence-2002-4.htm>
- MAILAT Maria « Filiation et devenir des enfants » Revue Projet n° 322 2011 <https://www.revue-projet.com/articles/2011-3-filiation-et-devenir-des-enfants/6704>
- MANDRET-DEGEILH Antoine Parrains Marraines Rites républicain Gouverner par le Rite à propos du parrainage républicain comparaison France Allemagne <http://lassp.sciencespo-toulouse.fr/Antoine-MANDRET-DEGEILH> et <http://www.theses.fr/2015IEPP0039/>
- MARCH James Gardner & SIMON Alexander Herbert, *Les organisations*, Paris, Dunod, 1999.
- MARTIN BLACHAIS Marie Paule Rapport Démarche de consensus Besoins de l'enfant mars 2017 <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/rapports/famille-enfance/article/rapport-demarche-de-consensus-sur-les-besoins-fondamentaux-de-l-enfant-en>
- MARTIN Claude <https://www.ehesp.fr/recherche/organisation-de-la-recherche/les-chaires/chaire-enfance-bien-etre-et-parentalite> in « Accompagner le parents dans leur rôle éducatif et de soin »
- MEAD George Herbert *L'esprit, le soi, et la société*, Presses Universitaires de France 2006.
- MEISSALLOUX Claude ., "Construire et déconstruire la parenté", in "La parenté aujourd'hui", *Sociétés contemporaines* n° 38, Paris, l'Harmattan, 2000. https://www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_2000_num_38_1_1791#xd_co_f=ODUzYzA0N2ItOWM1OS00NzUwLWE1ODEtODQ4NDRjYjQyOGY4~
- Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports – CNIRE Conseil National de l'Innovation pour la Réussite Éducative – Pour une école Innovante – <https://www.education.gouv.fr/pour-une-ecole-innovante-synthese-des-travaux-du-conseil-national-de-l-innovation-pour-la-reussite-5861>
- Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des sports <https://eduscol.education.fr/1144/le-service-public-de-l-ecole-inclusive>
- Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports : stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté les mesures pour la jeunesse <http://www.education.gouv.fr/cid133971/strategie-de-prevention-et-lutte-contre-la-pauvrete-les-mesures-pour-la-jeunesse.html>
- Ministère de l'Éducation nationale LA MALETTE DES PARENTS <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/>

- Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports – Les parents d'élèves membres à part entière de la communauté éducative <https://www.education.gouv.fr/les-parents-d-eleves-11834>
- Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports- L'autorité Parentale – exercice en milieu scolaire https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/document/AutoriteParentale_170278.pdf
- Ministère des solidarités et de la santé – projet de trame pour le projet pour l'enfant et les rapports de situation https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/proposition_de_trames_de_projet_pour_l_enfant_et_de_rapport_de_situation.pdf
- Ministère des solidarités et de la santé Commission des 1000 premiers jours rapport sept 2020 <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf>
- Ministère des Solidarités et de la Santé Pacte pour l'enfance Stratégie Nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance Un an Après 14 octobre 2020 <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/pacte-pour-l-enfance/>
- Ministère des solidarités et de la santé Parentalité Circulaire interministérielle no 2012-63 du 7 février 2012 relative à la coordination des dispositifs de soutien à la parentalité au plan départemental NOR : SC5A1203617 https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2012/12-05/ste_20120005_0100_0092.pdf
- Ministère des Solidarités et de la Santé Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance
- Ministère des Solidarités et de la Santé Stratégie nationale de soutien à la parentalité https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/180702_-_dp_-_strategie_nationale_2018-2022vf.pdf . /
- Ministère des Solidarités et de la Santé : Guide Prévention axe majeur de la Protection de l'Enfance Loi du 5 mars 2007 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_prevention_3_BAT-2.pdf
- Ministère des Solidarités et de la Santé : Stratégie nationale de soutien à la parentalité <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/strategie-nationale-de-soutien-a-la-parentalite-2018-2019> et <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/dispositifs-d-aides-aux-familles/article/soutien-a-la-parentalite> ;
- MORO Marie Rose et BRISSON Jean Louis Inspecteur Éducation Nationale Rapport sur le bien-être et la santé des jeunes novembre 2016 <https://www.education.gouv.fr/mission-bien-etre-et-sante-des-jeunes-6518>
- Musée de l'Homme exposition Nous et les Autres Des préjugés au racisme <http://nousetlesautres.museedelhomme.fr/fr/dossiers/10-mots-comprendre>
- NEUBURGER, Robert, *Le mythe familial*, Paris : Éd. ESF, 1995 (selon C. Delcroix citant Robert Neuburger dans l'ouvrage *Ombres et lumières de la famille Nour*, op.cit, p. 40)
- NEYRAND Gérard Recherches Familiales UNAF 2015 n° 12 Dossier Thématique « Autour de l'Enfant : parents, intervenants, institutions – « Ambiguïté de la valorisation de la coéducation à une époque de sur-responsabilisation parentale » p. 279 <https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2015-1.htm>
- NEYRAND Gérard « La Parentalité aujourd'hui fragilisée » p.57YAPAKA 102 mai 2018 en ligne <https://www.yapaka.be/livre/livre-la-parentalite-aujourd'hui-fragilisee>
- OMS et personnes en situation de handicap <https://www.who.int/topics/disabilities/fr/>

- ONPE ensemble des publications de référence et plus particulièrement : le PPE état des lieux enjeux organisationnels et pratiques juillet 2016
https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/rapport_ppe_2016.pdf /; Besoins de l'enfant :
https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/notedactu_besoins_de_lenfant.pdf
[tps://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-demarche-de-consensus-pe_fevrier-2017.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-demarche-de-consensus-pe_fevrier-2017.pdf) rapport Annuel 2020 chiffres clés 2019 <https://onpe.gouv.fr/rapport-annuel/>
- ONPES Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale 2016 Rapport sur l'invisibilité sociale https://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_ONPES_2016_bd-2.pdf
- ONPES « La solidarité à l'épreuve des normes » Lettre de l'ONPES n° 4 décembre 2013 https://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Lettre_04_13.pdf
- ONPES Sécher Régis Invisibilité Sociale <https://www.cnle.gouv.fr/rapport-de-l-onpes-l-invisibilite.html>
- ONU Comité des Droits de l'Enfant Recommandations à la suite du 5^e rapport de la France 2015 https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc_num.php?explnum_id=16565
- PAUGAM Serge . Sociologie des Inégalités et des ruptures sociales <https://www.serge-paugam.fr/ehess--force-et-faiblesse-des-liens-sociaux--programme--id2.html>
- PAUGAM Serge .sur le lien social et la notion d'attachement social <https://www.serge-paugam.fr/ehess--théorie-sociale-de-l-attachement--programme--id16.html>
- PAUGAM SERGE Directeur d'Études EHESS Séminaire de direction d'Études Sociologie des Inégalités et des ruptures sociales <https://www.serge-paugam.fr/ehess--attachements-et-luttes-sociales--compte-rendu--id17.html>
- PAUGAM Serge Le lien social Que Sais-je 4^e édition 2018 https://www.puf.com/content/Le_lien_social
- PAYET Jean Paul & LAFORGUE Denis, « Qu'est-ce qu'un acteur faible ? Contribution à une sociologie morale et pragmatique de la reconnaissance » in PAYET Jean Paul & LAFORGUE Denis (dir.), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, PUR, collection « Le sens social », 2008, p.9.
- PERIER Pierre .(2019). *Des parents invisibles : l'école face à la précarité familiale* Paris : PUF
- PIAGET, Jean, *Jugement moral chez l'enfant*, Paris : Presses universitaires de France, 2000
- Professeur de philosophie et Président de l'association de prévention spécialisée JEEP
- RAVET Ludivine Mémoire de Master « Intervention sociale, Conflits et Développement »2015-2016« Le parrainage de proximité pensé comme une logique d'engagement citoyen visant une forme d'éducation partagée réfléchiée dans le cadre d'une recherche action »
- RAYNA Sylvie La coéducation en question tous acteurs » Spirale 2015/1p. 119 à 126
- REPAIRS « Un réseau d'entraide par les pairs » par ex <http://www.repairs75.org/repairs-cest-quoi.html>
- RICOEUR Paul La construction narrative Narrative Identity - Dan P. McAdams, Kate C. McLean, 2013
- RICOEUR Paul, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, 2005.
- RICOEUR Paul, *Temps et récit*, tomes 1 /2 /3 Le Seuil Points,1963
- ROBIN Pierrine, Sylvie Delcroix, Marie-Pierre Mackiewicz, Bénédicte Goussault, Adeline Boulous, Anais Dassy, Linda M., Maïté B., H. M., Fouzy K, Angéline N., Léa D., Leo M., Cédric M., Mamedi D., Lorenzo Z., Badredine A., Youssouf K., Smail M., (décembre 2014):

Appel d'offres thématique "*Accéder à l'expression de l'enfant en protection de l'enfance*" de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance, 2015. Partenaires : Conseil départemental du Val-de-Marne, Fondation Grancher, Société de Patronage de la Région du Nord (SPRENE), Groupement national des Associations Départementales d'Entraide des Pupilles et anciens Pupilles de l'État et des personnes admises ou ayant été admises à l'Aide Sociale à l'Enfance (FNADEPAPE). Rapport ONPE https://www.onpe.gouv.fr/system/files/ao/ao2012_robin_rf.pdf

- ROSENCZVEIG Jean-Pierre Les Droits de l'Enfant pour les Nuls First Éditions Nov. 2019
- SAVINA Maïté, CALLU Elizabeth et GAULTIER Gilbert, *Le métier de parent : une analyse du rôle d'éducateur joué par les parents*, LARES, 1990, p.72.
- SECHER Régis Atelier Assises 2018 https://lebpe.fr/lebpe/wp-content/uploads/2019/01/Atelier-1_soutien-a-%CC%80-la-parentalite-%CC%81.pdf
- SECHER Régis Rapport de l'ONPES sur l'invisibilité sociale <https://www.cnle.gouv.fr/rapport-de-l-onpes-l-invisibilite.html>
- SELLENET Catherine Coopération, coéducation entre parents et professionnels de la protection de l'enfance <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2008-2-page-15.htm>
- SELLENET Catherine concept de parentalité perte de sens https://documentation.reseau-enfance.com/IMG/pdf/concept_parentalite.pdf
- SERAPHIN Gilles Recherches Familiales UNAF appel à contribution « Familles Luites politiques et Sociales 2020
- Stratégie nationale de lutte contre l'exclusion Investir dans les solidarités <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/investir-dans-les-solidarites/>
- SUCHMAN L., *Plans and situated action : the problem of human-machine interaction*, Cambridge : Cambridge University Press, 1987, 203 p.
- TRAVAIL SOCIAL Définition 2017 art D 142 1 1 CASF https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000034663455
- UNAPP – contribution travaux Comité National de Soutien à la Parentalité 2011 p.4 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Compte_rendu_CNSP_10_11_2011.pdf
- UNAPP « Élargir le réseau de l'enfant au-delà de la parenté » Référentiel Parrainage et Enfants placés Recherche action UNAPP ARTEFA 2010
- UNAPP « Les usages et les effets du parrainage » Étude sociologique non publiée 2007-2010
- UNAPP 2015 Assises de la Protection de l'Enfance « Protéger c'est prendre des risques » Priorité « Ouvrir le champ des possibles » <https://www.youtube.com/watch?v=mcMCy-Ukvys>
- UNAPP APEI de Lens et CREA des Hauts de France Le Parrainage de Proximité à l'APEI de Lens Une nouvelle logique d'action 2020
- UNAPP ARTEFA - Référentiel « parrainage & enfants placés » « Élargir le réseau de l'enfant au-delà de la parenté 2010 UNAPP ARTEFA Apprentis d'Auteuil 94 91 Formation Action Projet Expérimental Parrainage et Enfants Placés 2008
- UNAPP ARTEFA ODPE Finistère 2010 Le Parrainage de Proximité « Aprem's de la protection de l'enfance » <http://www.odpe.finistere.fr/Les-projets-et-travaux-en-cours/Les-Apres-M-de-la-protection-de-l-enfance/Archives-Apres-M-2010/Le-parrainage-de-proximate>

- UNAPP Charte Européenne Mentoring Befriending Parrainage
<https://unapp.animanet.com/msmedias/Documents/Dossiers/2015-Assises/FR-Eur-Charter-rev4-A4.pdf>
- UNAPP Contribution au rapport alternatif au Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU sur l'application par la France de la CIDE novembre 2013 Collectif Agir Ensemble pour les droits de l'enfant AEDE
- UNAPP Contribution CESE – L'éducation populaire une exigence du 21^e Siècle » annexe P. 156
https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_12_education_populaire.pdf
- UNAPP fiche contributive pour la « stratégie nationale de soutien à la parentalité » 2018 Approche transversale et globale pour le parrainage « Si l'intensité des liens sociaux varie d'un individu à l'autre en fonction des conditions particulières de sa socialisation, elle dépend aussi de l'importance relative que les sociétés leur accordent »
- UNAPP l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active Tribune 2015 France Bénévolat
https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/uploads/media/TRIBUNE_France_Benevolat_15-04-15.pdf
- UNAPP Parrainage et protection de l'enfance <http://www.odpe.finistere.fr/Les-projets-et-travaux-en-cours/Les-Apres-M-de-la-protection-de-l-enfance/Archives-Apres-M-2010/Le-parrainage-de-proximite>
- UNAPP Une dimension nouvelle pour les liens de parrainage ? in La question du projet pour l'enfant ADOPTABILITES EFA 2017
<https://www.adoptionefa.org/boutique/evaluer-ladoption-la-question-du-projet-de-vie-de-lenfant>
- UNICEF « Les enfants peuvent bien attendre » 2015
- UNICEF depuis 2013 <https://www.unicef.fr/dossier/consultation-des-enfants-en-france>
- UNIVERSITE POPULAIRE DES PARENTS ALBERTVILLE verbatim Assises Protection de l'Enfance 2018 et http://www.upp-acepp.com/wp-content/uploads/2015/09/Albertville_Fiche.pdf
- UNIVERSITE POPULAIRE DES PARENTS <https://www.upp-acepp.com/>
- Université Strasbourg MISHA Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme Alsace « Des institutions et des acteurs faibles » Misha Strasbourg Janvier 2009 Colloque Reconnaissance Reliance et Transactions /La Voix des acteurs Faibles de l'Indignité à la reconnaissance PU Rennes Collection Le Sens Social 2008 <https://sspsd.u-strasbg.fr/Colloque-Reconnaissance-reliance>
- VERDIER Pierre Approche socio-historique Protection des enfants du Moyen Age à nos Jours <https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2012-1-page-35.htm>
- VERDIER Pierre Daadouch Christophe De la Protection de l'Enfance à la Protection de l'enfant Berger Levrault Les Indispensables 3^e Edition Juin 2018
- VERDIER Pierre et ROSENCZVEIG Jean-Pierre L'enfant en danger et la Justice – L'assistance Éducative en 100 questions-réponses Editions ASH 2015
- VERDIER Pierre La remise en cause du placement, des années 1970 à nos jours <https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2012-1-page-44.htm>
- VERDIER Pierre Loi du 16 mars 2016 des avancées en demi-teinte <https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2016-3-page-37.htm>

- VIE PUBLIQUE Lutte contre les violences faites aux femmes État des lieux
<https://www.vie-publique.fr/eclairage/19593>
- Vie Publique Principe de légalité – d'égalité des sujets de droit et de contrôle et
« Hiérarchie des normes » <https://www.vie-publique.fr/infographie/23806-infographie-la-hierarchie-des-normes>
- VINCENT Gilbert Associations et Institutions les Formes élémentaires de la Solidarité
Presses Universitaires de Strasbourg 2014
http://pus.unistra.fr/fr/livre/?GCOI=28682100947190&fa=author&person_id=5292